Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

C1160.10

9117
13

LES OEUVRES POSTHUMES DE Mr. Jean CLAUDE.

TOME PREMIER.

A AMSTERDAM,
Chez PIERRE SAVOURET, Marchand Libraire dans le Kalver-Straat.

M. DC. LXXXVIII.

Avec Privilege de Nosseigneurs les Estats.

C1160.10 (1)

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

a 1.7
13.5

A
SON ALTESSE
SERENISSIME
MONSEIGNEUR
LE PRINCE
D'ORANGE.

MONSEIGNEUR,

Aprés tant de marques de bonté que feu mon Pére a reçû

reçû de vôtre Alteſſe Séréniſſime, au milieu de ſes mal-heurs, & dans les derniers jours de ſa vie, j'eſpére qu'elle ne defagréera pas que je tranſmette à la poſtérité, ſous vôtre Nom Auguſte, ce qui me reſte de ſon débris, & de ſon naufrage.

Si luy-même, MONSEIGNEUR, avoit donné ces Ouvrages au public, je ſçay qu'il n'auroit pas manqué d'en faire hommage à vôtre Alteſſe Séréniſſime, & de lui conſacrer ces Monumens de ſon reſpect, de même que de la haute eſtime, &

de

de l'admiration qu'il avoit pour ſes Heroïques Vertus.

Je ne fais donc, MONSEIGNEUR, en vous dédiant ſes Oeuvres Poſthumes qu'executer ce qu'il auroit fait luy-même, ſi la mort ne l'avoit prévenu. Et je m'acquitte de ce devoir avec d'autant plus de joye, qu'il me donne lieu de témoigner publiquement à vôtre Alteſſe Séréniſſime la reconnoiſſance humble & ſincére que j'ay de toutes ſes faveurs envers moy, & envers ma famille.

Il y a long-tems, MON-

SEIGNEUR, que je cherche à le faire d'une maniére convenable. Juſqu'icy les occaſions ne s'en étoient point offertes, telles que je les aurois ſoûhaitées; n'ignorant pas que lors qu'il s'agit de paroître devant un Prince auſſi grand, & auſſi éclairé qu'eſt vôtre Alteſſe Séréniſſime, on ne luy doit préſenter que des objets qui ſoient, en quelque ſorte, dignes de ſes regards, & de ſes réflexions.

Ainſi ne pouvant me promettre cet avantage de moi-même, j'ay eû recours à ces Ou-

Ouvrages de feu mon Pére, perſuadé que vôtre Alteſſe Séréniſſime, ne deſapprouvera pas que j'approche d'Elle ſous leur ombre, & que par ce moyen je tâche de m'acquitter envers Elle d'une partie de mes obligations.

Mais outre ce motif qui me regarde, il y a, MONSEIGNEUR, une raiſon plus conſidérable qui m'engage à ce que je fais aujourd'huy. C'eſt qu'il s'agit dans tous ces Ecrits, des droits & des intérêts de la Vérité. A qui donc les devois-je

adreſſer

adreſſer, qu'à Vôtre Alteſſe Séréniſſime, qui ſoûtient ces droits & ces interêts avec tant de zéle, & qui en eſt un des plus fermes Appuïs?

Oüy, MONSEIGNEUR, il n'y a perſonne au milieu de nous qui n'en ſoit témoin, & qui n'en doive rendre de continuelles actions de graces à Dieu; puiſque c'eſt une marque que quelque irrité qu'il ſoit contre nous, il veut bien entre nous faire entre-voir, que du côté du monde, nous pouvons eſpérer ſecours & ſoulagement

ment dans nos maux.

Nous ſerions bien aveugles, MONSEIGNEUR, ſi nous ne le voyions pas. Il y a un ſçeau ſi authentique de ſon approbation ſur Vôtre Auguſte Perſonne, & de ſon bon plaiſir ſur la vocation importante à laquelle il Vous a appellé, qu'il eſt impoſſible à juger de l'avenir par le paſſé, de n'y pas reconnoître un des plus ſûrs fondemens de nôtre délivrance, & de nôtre conſolation.

Auſſi êtes Vous regardé de tous les mal-heureux, com-

comme leur Pére. L'Etat Vous conſidére comme un Bouclier qui fait face à tous ſes Ennemis. Et l'Egliſe jette les yeux ſur Vôtre Alteſſe Séréniſſime, comme ſur celuy que Dieu nous a donné comme un des plus Illuſtres Miniſtres de ſa Puiſſance, & des ordres ineffables de ſa Sageſſe. Vous avez donc droit, MONSEIGNEUR, ſur toutes nos veilles, & ſur tous nos travaux, & nôtre devoir nous engage à Vous les conſacrer,

En particulier, MONSEIGNEUR, ceux que

j'ay

J'ay l'honneur de préſenter maintenant, à Vôtre Alteſſe Séréniſſime, ſont tels que je ne craindray pas de dire, qu'Elle y trouvera par tout la Verité ſolidement établie, & dans les lieux où il le faut heureuſement défenduë contre les erreurs, & les artifices qu'on a tâché dans tous les tems, & ſur tout dans ces derniers Siécles, de luy oppoſer pour corrompre l'eſprit, & le cœur des hommes. Mais Elle y trouvera auſſi dequoy nourrir ſa foy, & ſa piété, & ſe fortifier de plus en plus dans la

vraye

vraye Religion, dont Dieu luy a commis la protection.

Un de mes plus ardens désirs, MONSEIGNEUR, est qu'ils produisent ce fruit. Dans ce tems, sur tout, où nous avons la consolation de voir que la Gloire, que Vôtre Alteſſe Séréniſſime, s'eſt acquiſe par tant de qualitez extraordinaires, qu'on ne trouve preſque jamais raſſemblées dans un même ſujet; eſt encore rehauſſée, & ſanctifiée par celle qu'elle reçoit tous les jours des mains de la Piété & de la Réligion.

Je

DEDICATOIRE.

Je prie Dieu, MONSEIGNEUR, avec toute l'ardeur dont je ſuis capable, qu'il continûë à répandre ſur Vôtre Auguſte Perſonne, & ſur celle de ſon Alteſſe Royale, l'Epouſe Illuſtre qu'il vous a donnée, ſes plus ſaintes & plus précieuſes bénédictions, qu'il affermiſſe de jour en jour la crainte de ſon Nom, & le ſentiment de ſa Paix dans vos conſciences, & qu'il ne ceſſe jamais de vous regarder l'un & l'autre, comme les plus chers objets de ſes

ſoins

soins & de son amour. Je
suis avec un tres-profond
respect.

MONSEIGNEUR,

De Vôtre Alteſſe Séréniſſime

Le tres-humble, tres-obeïſſant
& tres-fidéle Serviteur

CLAUDE.

PRIVILEGIE.

DE Staten van Holland ende Weſt-Vriesland, Doen te weten: Alſoo Ons vertoont is by PIERRE SAVOURET, Boeckverkooper tot Amſterdam. Dat hy Suppliant was druckende alle de naergelatene Wercken van Do. JEAN CLAUDE, in ſyn leven Predicant tot Charenton, buyten Parys, zoo in 't Frans als Latyn, 't welck den Suppliant met veel moeyten ende koſten was doende; ende beducht zynde dat ſommige baetſoekende menſchen, hem Suppliant daer inne moghten komen te onderkruypen, ende naer te drucken; zoo was den Suppliant, omme het zelve te preveniëren, genootzaeckt ſyn toevlucht te nemen tot Ons, ootmoedelyck verſoeckende, dat het Ons gelieſde den Suppliant te verleenen Octroy ofte Privilegie, voor den tydt van vyftien ofte twintigh achter een volgende jaren, dat niemandt ſoude vermogen de voorſz. naergelaten Wercken van Do. JEAN CLAUDE, ten deele ofte in 't geheel te mogen naer drucken ofte verkoopen, op ſeeckere pœne daer tegens te ſtatuëren. SOO IST. Dat Wy de zaecke ende 't verzoeck voorſz. overgemerckt hebbende, ende genegen wezende ter beede van den Suppliant uyt Onſe rechte wetenſchap, ſouvraine macht ende authoriteyt, den zelven Suppliant geconſenteert, geaccordeert ende geoctroyeert hebben, conſenteeren, accorderen ende octroyeren mitsdezen, dat hy geduureude den tydt van vyftien achter een volgende jaeren, alle de Wercken van Do. JEAN CLAUDE, zoo in 't Frans als Latyn binnen den voornoemden Onzen Lande alleen zal mogen drucken, doen drucken, uytgeven ende verkoopen. Verbiedende daerom allen ende eenen yegelycken, de ſelve Wercken in 't geheel ofte deel naer te drucken, ofte elders naergedruckt binnen den zelven Onſen Lande te brengen, uyt te geven ofte te verkoopen; op verbeurte van alle de naergedruckte, ingebraghte ofte verkoehte exemplaren, ende een boete van drie hondert guldens daer en boven te verbeuren, te appliceren een derdepart voor den Officier die de calange doen zal, een derdepart voor den Armen, ter plaetſe daer het Caſus voorvallen zal, ende het reſterende derdepart voor den Suppliant: alles in dien verſtande dat Wy den Suppliant met dezen Onſen Octroye alleen willende gratificeren, door het naerdrucken van de voorſz. Wercken

ken, daer door in geenigen deele verſtaen, den inhoude van dien te authoriſeeren ofte te advoueren, ende veel min de zelve onder Onſe protectie ende beſcherminge eenigh meerder credit aenſien ofte reputatie te geven. Nemaer den Suppliant in cas daer in iets onbehoorlycks ſoude mogen influëren, alle het zelve tot ſynen laſte zal gehouden wezen te verantwoorden, tot dien eynde wel expreſſelyck begerende, dat by aldien hy dezen Onſen Octroy voor de ſelve Wercken zal willen ſtellen, daer van geene geabbrevieerde ofte gecontraheerde mentie zal mogen maken, nemaer gehouden zal wezen het zelve Octroy in 't geheel ende zonder eenige omiſſie daer voor te drucken ofte te doen drucken; ende dat hy gehouden zal zyn een exemplaer van de voornoemde Wercken, gebonden ende wel-geconditioneert te brengen in de Bibliotheecq van Onze Univerſiteyt tot Leyden, ende daer af behoorlyck te doen blyken, alles op pœne van het effect van dien te verlieſen. Ende ten eynde den voornoemden Suppliant 't effect van deſe Onſe gunſte ende Octroye moge genieten als naer behooren. Laſten Wy allen ende een yegelycken, die deſen aengaen magh, dat hy den Suppliant van den innehouden van dezen, doen, laten ende gedogen, ruſtelyck, vredelyck ende volkomentlyck genieten ende gebruycken, ceſſerende alle beleth ter contrarie. Gedaen in den Hage onder Onſen grooten Zegele hier aen doen hangen, den xv September in 't jaer Ons Heeren ende Zalighmakers duyzent ſes hondert ſeven en tachtigh.

GASP. FAGEL,

Ter Ordonnantie van de Staten.

PREFACE.

QUoy que le Monde aît ſujêt d'être fatigué de ce grand nombre de Livres qu'on fait tous les jours, & qu'on lui doive aſſez de reſpect pour ménager ſa patience; on eſt toutefois perſuadé qu'il recevra favorablement ces Ouvrages de feu Monſieur Claude, & qu'il ſçaura bon gré à ceux qui en procurent l'Edition. Son nom a été ſi célébre, & ce qu'il a mis au jour pendant ſa vie a eû une approbation ſi générale, qu'on a lieu d'eſpérer, ſur ce préjugé avantageux, le même ſuccez, pour ce qu'on donne aujourd'hui aprés ſa mort.

Il faut avoüer néanmoins qu'on a héſité quelque tems ſur la publication de ces Ecrits. Car Monſieur Claude les ayant compoſez, pour la pluſpart, comme en courant, au milieu du tracas des affaires, & de mille triſtes diſſipations, & n'ayant pas eû le loiſir d'y mettre la derniére main, on craignoit de l'expoſer. On en avoit d'autant plus de raiſon, qu'on ſçait qu'il ne régardoit pas le Public avec cette fiére ſécurité que nous voyons en pluſieurs Auteurs; & qu'il ne s'eſtimoit pas aſſez infailli-

ble pour devoir acquieſcer à ſes premiéres penſées. Son principe étoit qu'un homme ne peut jamais trop refléchir ſur ce qu'il écrit, & que quand il eſt queſtion de paroître aux yeux de tous, on ne ſauroit s'y préſenter ni avec trop de chaſteté, ni avec trop de ſageſſe. C'eſt ce qui l'obligeoit à repaſſer ſouvent ſur ſes Productions, & à les retoucher avec ſévérité. Cela même le portoit à les communiquer toûjours à ſes plus intimes amis afin d'en avoir leur jugement : & lors qu'ils ne lui refuſoient pas leurs bons avis, on ne le voyoit jamais y réſiſter. L'on ne ſçauroit donc diſconvenir qu'on n'ait dû craindre de compromettre une réputation qu'il s'étoit acquiſe ſi ſolidement.

Cependant aprés quelques réflexions on a crû devoir ſe déterminer pour l'impreſſion de ces différens Traitez ; car on a vû d'un côté que pluſieurs perſonnes de mérite, de ſavoir, & de diſtinction les demandoient avec empreſſement, & qu'il y auroit eû quelque eſpéce de dureté, d'ingratitude même de ne pas répondre à leurs deſirs, & à leurs priéres. D'autre part on a conſidéré que des ſcrupules trop pouſſez n'étoient pas d'un tems comme celui où nous vivons, qu'il faloit avoir égard à l'état preſent de l'Egliſe, & que puiſque les fidelles en pouvoient recüeillir beaucoup de fruit, ſoit pour leur conſolation particuliére, ſoit pour l'augmentation de leur foi, ſoit pour leur affermiſſement dans la profeſſion de la

vérité

vérité, on ne devoit pas les en priver.

Mais ce qui a le plus secondé ces considérations est qu'au fonds on a trouvé dans ces Ouvrages de Monsieur Claude, quoi qu'on l'y voie comme dans son naturel, tel qu'il pensoit, tel qu'il parloit ordinairement, cette même solidité, & cette même élévation qui lui étoient si particuliéres, & qui éclatent dans tous ceux que nous avons déja de lui; les matiéres y sont pourtant examinées avec ordre, avec justesse, & avec netteté. Souvent elles sont difficiles, & embarassées d'elles-mêmes; mais il a l'art de les mettre dans un si beau jour, & de les rendre si sensibles qu'elles peuvent étre de la capacité des plus petis, & des moins avancez. Ainsi l'utilité qu'on en peut retirer a paru si évidente, qu'on s'est fait un cas de conscience de les tenir plus longtems dans le secret, & dans les ténébres.

On a donc jugé à propos de commencer par l'impression de *sa Réponse à un Traité de l'Eucharistie*, qui fut autre-fois composé pour attirer dans l'Eglise Romaine M. D. D. L. T. Homme qui faisoit quelque figure parmi nous, & que ses emplois rendoient assez considérable dans une des Provinces de France. Sa Conversion, comme on parle aujourd'hui, tenoit au cœur à Monsieur le Camus, Evêque de Grenoble, maintenant Cardinal; c'est pourquoi il n'oublia rien de tout ce qu'il crût nécessaire pour son dessein: Et parce que la Dis-

pute que nous avons avec ces Meſſieurs touchant l'Euchariſtie étoit toûjours le plus puiſſant obſtacle de ces prétenduës Converſions, & qu'elle le fut en particulier de celle de Monſieur D. D. L. T. Monſieur de Grénoble s'appliqua à faire quelques *Reflexions* ſur cette Controverſe, afin de faſciner les yeux de ſon Prozélite, & de lui cacher par ce moyen plus aiſément la monſtruoſité des dogmes de la Transſubſtantiation, & de la Préſence réelle. Il les fit donc; mais comme celui pour qui elles avoient été deſtinées n'étoit pas des plus éclairez, elles furent d'abord envoiées à Paris, & d'abord auſſi miſes entre les mains de Monſieur Claude, avec priére d'y vouloir répondre.

De ſemblables affaires ne lui étoient pas nouvelles. Il y avoit déja long-tems qu'il ſe voioit recherché de toutes parts, & comme accablé pour ces ſortes de ſujets, par ceux qui avoient le moindre doute ſur la Religion, & qu'on le fatiguoit même ſouvent par des Controverſiſtes du plus bas ordre, qu'il traitoit quelque-fois ſelon leur mérite, mais que quelquefois auſſi il étoit obligé d'écouter pour de certaines raiſons. A peine fut-il Miniſtre de Charenton qu'il eut à ſoûtenir deux Conférences de cette nature, devant pluſieurs Catholiques Romains, & quelques Proteſtants pour Mademoiſelle de C. Son frére qui la preſſoit inceſſamment de changer de Religion n'y oppoſa

qu'un

qu'un Prêtre, & un Abbé l'un & l'autre d'un fort petit génie. Il eſt étonnant que dans une Egliſe, où l'on ne peut nier qu'il n'y ait d'habiles gens on eût fait un ſi mauvais choix : car ils firent ſi mal leur devoir, qu'on ne leur feroit pas l'honneur de parler d'eux ici, ſans un incident, qui peut-être n'a point de ſemblable, qui marque un aſſez grand déſordre d'eſprit, & même la derniére de toutes les confuſions. Car aprés une diſpute de trois heures, le Prêtre ayant gardé quelque tems le ſilence, & ſortant comme d'une extaſe, dit en s'adreſſant à Monſieur Claude, *comment oſez-vous ſoûtenir que la vraie Egliſe eſt dans vôtre Societé, puiſque vous n'êtes pas méme Chrêtiens? Ah!* lui répondit l'Abbé plus humble que ſon confrére, *que dites-vous-là, Monſieur, & pourquoi leur conteſtez-vous le nom de Chrêtiens, les Turcs ne le ſont-ils pas?* Cette cenſure ſurprit les Aſſiſtans, finit les Conférences, & apparemment les aſſoupit : car les Catholiques de leur côté prirent ſoin d'en empêcher l'éclat, & Monſieur Claude du ſien, ne ſe mit pas beaucoup en peine de s'y oppoſer.

Dans la ſuite il fut toûjours ainſi agité. Il étoit ſans ceſſe obligé d'écrire en une infinité de lieux, d'écouter toutes ſortes de perſonnes, en un mot tout lui tomboit ſur les bras, comme s'il eût été le ſeul de qui on pouvoit recevoir inſtruction. Quoi qu'en cela il ſuivît ſa vocation, il ne laiſſoit pas d'en avoir ſouvent

du chagrin ; car d'ordinaire les gens ne venoient à lui qu'aprés avoir pris leur parti, c'eſt-à-dire, qu'ils ne demandoient ſon entretien que pour mieux couvrir leurs déſertions, ou pour faire plus de bruit dans leurs changemens. Ce fut par ces motifs que M. L. M. D. L. & M. L. C. D. R. ſon frére voulurent que pendant plus de trois mois il leur donnât une grande partie de ſon tems. Ce fut pour cela même encore que M. D. D. leur ſœur ſoûhaita la Conférence qu'il eût avec un des plus diſtinguez Prélats du Royaume. Ce fut, enfin, ce qui pouſſa M. D. D. L. T. à déſirer ſa Réponce aux *Réflexions* de Monſieur de Grénoble.

Cette conduite ne fera pas aſſûrément honneur à ceux qui l'ont tenuë. Cependant nous en avons tiré cet avantage, qu'elle a fourni à Monſieur Claude les occaſions de travailler pour ſa Religion, & d'en établir de plus en plus les fondemens, & la vérité. Peut-être ſans cela n'aurions-nous pas ſon dernier Livre contre Monſieur de Meaux, où il dévelope ſi bien tous les Sophiſmes de cet Evêque, & où il renverſe ſi heureuſement ſes grandes machines de la Viſibilité Perpétuelle de l'Egliſe, de la néceſſité d'un Juge des Controverſes autre que l'Ecriture, & de la ſucceſſion non interrompuë des Pontifes de Rome depuis les Apôtres juſqu'à nous. Peut-être encore n'aurions nous pas ſans cela cette *Réponce à Monſieur de Grénoble* ſur la matiére du

Sacre-

ſacrement. C'eſt de cette maniére que la lumiére ſort ſouvent du ſein des tenébres, & le bien du mal.

Nous le devons reconnoître à l'égard de Monſieur Claude; car pour ne parler que de ce dernier Ouvrage, il eſt conſtant qu'il y fait triompher la foy de nos Egliſes ſur l'Euchariſtie, de celle que le Papiſme s'en eſt forgée depuis quelques ſiécles. Il y ſuit ſon Averſaire pas à pas, il y réfute toutes ſes Réflexions l'une aprés l'autre, & non content d'en découvrir la foibleſſe, & l'illuſion, il en fait de ſa part de contraires qui montrent combien nôtre créance ſur cet Auguſte Myſtere eſt conforme à l'Ecriture, & aux plus pures lumiéres du bon ſens, & de la raiſon. C'eſt l'ordre qu'il obſerve depuis le commencement juſqu'à la fin, & qu'il étoit d'autant plus néceſſité de garder, qu'il s'agiſſoit d'un côté, de guerir un eſprit des fauſſes impreſſions qu'on lui avoit données, & de lui faire voir de l'autre, la pureté de nos ſentimens.

Au reſte, comme on ne ſauroit être plus moderé que Monſieur Claude l'a été dans tous ſes Ouvrages, lors même qu'il a écrit contre les gens du monde les plus emportez, & qui ne gardoient aucune meſure de bien-ſeance avec lui; on pourra trouver étrange que dans celui-ci il ait emploié quelque-fois des expreſſions un peu fortes, & qu'il n'y ait pas eû autant d'égards qu'il ſemble qu'il y en devoit avoir. Ne faut-

faut-il pas ménager tous les hommes, & les Evêques ſur tout ! Mais on a pluſieurs choſes à répondre là-deſſus ; car quand Monſieur Claude mit la plume à la main, il ignoroit abſolument que ce fût à Monſieur de Grenoble qu'il répondoit. Sa penſée ne ſe porta que ſur quelqu'un de ces Miſſionnaires du commun, dont il ſavoit que Meſſieurs de l'Egliſe Romaine ne ſe ſoucioient pas extrémement de hazarder la réputation, & il n'en fut deſabuſé que long-tems aprés. D'ailleurs l'Auteur *des Réflexions* paroît par tout ſi plein de confiance, quoi qu'il n'en ait aucun ſujêt, ſi ſatis-fait du tour qu'il donne à ſa matiere, quoi qu'on n'y voie rien de ſurprenant, & ſi perſuadé de la bonté de ſa Piéce, quoi qu'elle ne ſoit qu'une ſuite continuelle de fauſſes luëurs, qu'il n'étoit pas poſſible de le laiſſer dans ſon erreur, ni de s'empêcher quelquefois de le relever. Ajoûtez à cela que lorſque Monſieur Claude fit ſa *Réponſe*, ſon intention n'étoit nullement de la faire imprimer ; & qu'enfin s'il y témoigne quelques mouvemens d'indignation, les fautes qu'il avoit à reprendre, ſoit dans l'établiſſement de la queſtion, ſoit dans les raiſonnemens, ſoit dans les allégations, ſont telles qu'elles l'excuſent facilement.

Ceſt ce qu'on avoit à dire ſur *les Réflexions de Monſieur de Grenoble*, & ſur *la Réponſe de Monſieur Claude*. On y a joint quatre Lettres qui en dépendent, & dont pour cette raiſon c'étoit ici la véritable place. Il y en a deux

de

de Monſieur Claude, & deux de Monſieur *D. D. L. T.* qui confirment ce que nous avons dit de lui, & tout ce que nous ſavons des voies ſourdes, & obliques qu'on emploie pour la Propagation de la Foi Romaine. Celles de Monſieur Claude contiennent des inſtructions importantes, l'on ne ſera donc pas marri de les lire.

Il y a de l'apparence qu'on ne le ſera pas non plus de voir le *Traité de la compoſition d'un Sermon*, qui vient enſuite, & que Monſieur Claude dicta autrefois en faveur d'une perſonne qui lui étoit chére, & pour l'avancement de laquelle on ne pouvoit s'intereſſer plus fortement qu'il faiſoit. Le Traité peut être profitable & à ceux qui entendent les Prédications, & à ceux qui les font. Ceux qui les entendent y apprendront à en former un droit jugement, à diſcerner le ſolide de l'apparent, & à ne pas donner leur approbation à ce qui bien ſouvent ne le mérite pas. Ceux qui les font y trouveront les juſtes régles qu'ils doivent ſuivre pour ne s'égarer jamais, & pour ne rien dire que de bon, & de digne de la Chaire Evangélique.

C'eſt l'effet que Monſieur Claude s'eſt propoſé de produire par ce Traité, & que juſqu'à préſent perſonne, qu'on ſache, n'avoit eû en veuë. Comme cette matiére a diverſes faces, ceux qui en ont écrit, l'ont priſe ſeulement par quelqu'une de ſes parties, & par ce qui leur en convenoit le mieux. Les uns ſe ſont attachez à ce que nous pouvons appeller le dehors

ture, il y en a de Théologiques, il y en a de civilité, il y en a de consolation, il y en a qui regardent ce tems d'oppression, & de calamité, & toutes en un mot sont d'un stile & d'un caractére à ne pas déplaire. On en composera le dernier Volume, parce qu'on en doit encore reçevoir un tres-grand nombre d'autres que plusieurs personnes, avec qui Monsieur Claude avoit commerce, ont promis d'envoyer. Et comme on ne peut pas connoître tous ceux qui en peuvent avoir; on use à cet égard de quelque délai, afin qu'ils ayent le tems d'en pouvoir donner communication, & c'est ce dont on les prie tres-instamment.

Voilà en quoi consisteront *les Oeuvres Posthumes de Monsieur Claude.* On y auroit joint avec plaisir quelques-uns de ses Sermons: mais comme il n'en faisoit que de simples Analises, des Analises même si abrégées que lui seul souvent en pouvoit comprendre le sens, on voit assez que cela n'est pas possible; Cependant si dans la suitte on apprend que le Public les veüille agréer, tels qu'on les a, on ne lui refusera pas cette satisfaction.

Il est surprenant qu'un homme dont la vie n'a pas été des plus longues, puisque Monsieur Claude n'a vêcu que jusqu'à l'âge de soixante huit ans, ait écrit autant qu'il a fait; principalement aprés en avoir passé la plus grande partie dans l'accablement des affaires, & dans l'amertume des afflictions de l'Eglise:

Il divise son Traité en autant de parties qu'il y en a dans un Sermon. D'abord il donne son jugement sur ce qu'on appelle la Connexion, c'est-à-dire, la liaison d'un Texte avec ce qui le précéde, mais il n'y insiste pas beaucoup. Il passe en suite à la Division, & en marque les divers genres; & parce que c'est ordinairement d'elle que depend la clarté, & l'œconomie d'un discours, il enseigne par quatorze regles de quelle maniére on la doit faire. De la Division il vient à la Tractation, c'est-à-dire, au corps de l'explication qu'on fait des passages de l'Ecriture, & ceci est le fort de l'Ouvrage: car il y parle du choix des Textes, des préceptes généraux qu'on doit toûjours avoir devant les yeux, & dont il ne se faut jamais écarter en les éclaircissant, & des diférentes voyes qu'on peut tenir pour les traiter, de la voie de l'Explication, de la voie des Réflexions, de la voie de l'Application perpétuelle, & de celle des Propositions. Il nous donne aprés cela ses enseignemens & à l'égard de l'Exorde, & à l'égard de la Conclusion, enfin il ne laisse rien de considérable sans examen, & même sans un examen raisonné, rien surquoi il n'ouvre plusieurs sources d'Invention, rien qu'il n'apuye sur de bons exemples. Nous ne craindrons donc pas de dire que ce Traité est assez achevé, & qu'il ne reste qu'à souhaiter que ceux qui sont plus appellez que les autres à en profiter, le mettent

tent heureuſement en pratique.

Leurs engagemens à cela ne ſçauroient êtr plus forts qu'ils le ſont. La Prédication eſt au jourd'hui ſur un pied à faire trembler les plu grands hommes. L'on n'y veut rien de faux ni de rampant, ni de médiocre. L'on veut au contraire que tout y ſoit ſolide, grand, & beau. Que tout y réponde à la Majeſté de Véritez qu'on préche, & à la ſainteté de l Religion qu'on annonce: & on a raiſon, puiſ que c'eſt le vrai moyen d'imprimer dans le cœur des hommes le profond reſpect qu'on en doit avoir. Ainſi les Miniſtres de l'Evangile ne peuvent s'occuper avec trop de ſoin à bien remplir cette partie du culte Divin, & c'eſt à cela qu'ils ſeront fort aidez par ce Traité, car c'eſt où tendent toutes ſes maximes; & où, pour peu qu'on les étudie, & qu'on ait d'ailleurs de naturel, on pourra facilement parvenir.

Si on ne vouloit rendre compte au Public que de ce qui eſt dans ce premier Volume, on finiroit ici cette Préface; mais aiant deſſein de marquer tous les Ouvrages de Monſieur Claude qu'on doit mettre ſous la preſſe, on ajoûtera qu'on a reſolu d'en donner encore quatre autres. Le ſecond & le troiſiéme contiendront ſon *Traité de Jeſus-Chriſt* Traité qu'il dicta autrefois, comme celui *de la Compoſition d'un Sermon*, pour l'inſtruction de la même perſonne dont nous avons déja parlé. Traité ample,

ple, & dans lequel il raméne tout ce que la Théologie a pour objet, dans l'Evangile, & dans l'Oeconomie du Sauveur. Il y considére ces cinq choses capitales. Premiérement le principe par lequel Jesus-Christ est venu au monde. 2. Les dispositions qui l'ont précédé. 3. Sa Personne & ses Natures. 4. Ses Offices, ou ses Charges. 5. Ses deux états, l'un d'abaissement, & l'autre d'exaltation. Le champ, comme on voit, est vaste, & engage à un travail assez considerable; Monsieur Claude pourtant n'en fut pas éfrayé, il executa son plan sans en rien oublier; & par l'exactitude qu'il y a apportée, on reconnoîtra qu'il n'a voulu fuïr aucune des choses qui y avoient quelque part, ni même aucune de celles qui y avoient quelque rélation.

Le quatriéme Volume sera de divers Traitez particuliers, & de diverses Piéces, qui bien qu'incomplétes, ne seront pas neantmoins sans utilité. On y verra, par exemple, un *Traité du peché contre le Saint Esprit*, un autre *de la Justification*, un autre *de l'Election & de la Reprobation*, un commencement de Commentaire *sur l'Epître aux Romains*, & ainsi de quelques-autres, qu'on a estimé devoir rassembler de la sorte, parce qu'excepté quelques-uns, le reste se trouve également dans le cas de défectuosité. Le cinquiéme enfin renfermera *les Lettres de Monsieur Claude* qu'on a ramassées. Ces lettres sont de différente nature

ture, il y en a de Théologiques, il y en a de civilité, il y en a de consolation, il y en a qui regardent ce tems d'oppression, & de calamité, & toutes en un mot sont d'un stile & d'un caractére à ne pas déplaire. On en composera le dernier Volume, parce qu'on en doit encore reçevoir un tres-grand nombre d'autres que plusieurs personnes, avec qui Monsieur Claude avoit commerce, ont promis d'envoyer. Et comme on ne peut pas connoître tous ceux qui en peuvent avoir; on use à cet égard de quelque délai, afin qu'ils ayent le tems d'en pouvoir donner communication, & c'est ce dont on les prie tres-instamment.

Voilà en quoi consisteront *les Oeuvres Posthumes de Monsieur Claude.* On y auroit joint avec plaisir quelques-uns de ses Sermons: mais comme il n'en faisoit que de simples Analises, des Analises même si abrégées que lui seul souvent en pouvoit comprendre le sens, on voit assez que cela n'est pas possible; Cependant si dans la suitte on apprend que le Public les veüille agréer, tels qu'on les a, on ne lui refusera pas cette satisfaction.

Il est surprenant qu'un homme dont la vie n'a pas été des plus longues, puisque Monsieur Claude n'a vêcu que jusqu'à l'âge de soixante huit ans, ait écrit autant qu'il a fait; principalement aprés en avoir passé la plus grande partie dans l'accablement des affaires, & dans l'amertume des afflictions de l'Eglise:

mais

mais on doit ſçavoir qu'il étoit naturellement laborieux, qu'il n'emploioit jamais ſes momens de loiſir que dans ſon étude, que ſon eſprit concevoit, & enfantoit aſſez aiſément, & qu'il y a eû peu de perſonnes à qui les occaſions d'écrire ſe ſoient préſentées plus fréquemment qu'à lui. Si Dieu eût voulu le rendre à nos vœux, & lui prolonger ſes jours, nous en aurions obtenu ſans doute de nouveaux Ouvrages. Il y avoit long-tems qu'il en méditoit un ſur la Vérité de la Religion Chrêtienne. On lui en a ſouvent entendu faire le projet. En général, diſoit-il, je prouverois 1. qu'il y a un Dieu. 2. Qu'il y doit avoir une Religion afin que ce Dieu ſoit ſervi. 3. Que cette Religion ne peut être que la Chrêtienne. 4. Et qu'entre les Sectes qui diviſent le Chriſtianiſme, la Reformée eſt la meilleure, la plus pure & la plus Chrêtienne. Et par ce qu'il ajoûtoit ſur chacun de ces Articles, il faiſoit bien juger qu'il auroit heureuſement travaillé là-deſſus; mais il n'a jamais pû trouver un tems favorable pour le faire.

Il ne faut pas douter qu'il n'eût auſſi répondu aux deux derniers Volumes de Monſieur Arnaud *de la Perpétuité de la Foi ſur l'Euchariſtie*. Ce n'eſt pas qu'il ne fût ennuyé de cette Diſpute. Il ſe plaignoit que dans ces gros Livres qu'on a vûs, Monſieur Arnaud ne donnoit qu'un air nouveau à ce que le Cardinal du Perron, & les autres Controverſiſtes avoient

avoient écrit, & à quoi on avoit déja répondu mille & mille fois, qu'on ne pouvoit que rebatre les mêmes choses, & qu'il n'y avoit rien là que de chagrinant. Etant neanmoins persuadé qu'il y alloit de l'interêt de sa Religion, & de la Vérité, il auroit assûrément passé pardessus toutes ces considérations pour deffendre sa cause, s'il ne nous eût pas été enlevé. Ce qui fait parler si positivement, c'est qu'on a trouvé dans son Cabinet une partie des matériaux qu'il avoit amassez pour cet effet, & en particulier beaucoup d'argumens négatifs, qui montrent que les Péres n'ont jamais crû la Transsubstantiation, ni la Présence réelle, c'est-à-dire, des raisons tirées du silence que ces Anciens Docteurs de l'Eglise gardent en une infinité d'endroits sur ces dogmes étranges, & où pourtant, supposé qu'ils les ayent crûs, comme l'Eglise Romaine le prétend, il n'est pas concevable qu'ils s'en soient tûs, puisque la force de la matiére les y conduisoit naturellement.

Enfin il est certain que Monsieur Claude auroit été encore plus loin, & que le Livre de Monsieur Nicole intitulé, *les P. R. convaincus de Schisme*, ne seroit pas demeuré sans replique de sa part. Si le tems auquel cet Ouvrage parut n'eût pas été aussi facheux qu'il l'étoit, il s'y seroit appliqué dés lors; mais c'est ce que tout homme sensé jugera qu'il ne pouvoit faire. Car outre que l'état où nos affaires étoient alors en France, l'appelloit au secours d'une

infinité

infinité d'autres maux plus preſſans que celui-là, il eſt conſtant de plus qu'il n'auroit pas trouvé pour l'impreſſion de cette Réponce, la même facilité qu'il avoit trouvée auparavant pour celle qu'il fit à Monſieur de Meaux. L'Inquiſition à l'égard des Livres, étoit déja ſi ſévére par tout le Roïaume, qu'on avoit viſité les Bibliotheques des Miniſtres pour en enlever tous nos Auteurs, & les condamner à l'interdit, que n'auroit-on donc pas fait contre les nouveaux Ouvrages de nos Paſteurs? Ne les auroit-on pas regardez comme autant d'attentats contre l'authorité Roïale, & par conſéquent comme autant de ſujets d'indignation contre des malheureux, qu'on avoit réſolu de ſacrifier à la paſſion d'un Clergé, qui depuis long-tems demandoit, & preſſoit leur ruïne, & leur extirpation.

Ce fut donc ce qui arrêta Monſieur Claude à cet égard, pendant qu'il étoit encore en France. Pour le Livre de Monſieur Nicole dans le fond, il n'en avoit pas une grande eſtime. Il le conſidéroit comme un amas de faux raiſonnemens, capables de tromper les ſimples, à la vérité, & de jetter de la poudre aux yeux de ceux qui pour conſerver leur temporel, étoient bien aiſes de colorer leur lâcheté; mais non de ſéduire ceux qui avoient quelque lumiére, & quelque amour pour leur Religion; ainſi la Refutation ne lui en auroit pas été difficile. Par les principes qu'il a établis, & ſoûtenus dans *ſa Deffenſe de la Réformation*, & dans ſon Livre contre Monſieur de Meaux, il

paroît qu'on n'avance rien témérairement. Pour peu qu'on les étudie on y trouve la ſource des ſolutions aux objections ſurannées que nos Averſaires nous font aujourd'huy ſur la matiére de l'Egliſe, & que Monſieur Nicole ne fait pas difficulté de faire revivre, & de produire, à l'imitation de Monſieur de Meaux, comme ſi elles étoient nouvelles, quoi qu'à les bien conſidérer, toute cette nouveauté ne conſiſte que dans le tour, & dans les expreſſions. Par exemple, avec quelle pompe Monſieur Nicole n'étale-t-il pas *cette nouvelle eſpéce de Concile compoſé, non de Papes, de Patriarches, d'Evéques, d'Abbez, & de Sçavans, mais de Laïques, d'enfans, de filles, de femmes, d'artiſans, de gens de travail, de ſimples, & d'ignorans* ? De la maniére dont il nous en parle vous diriez qu'il a fait la découverte d'une cinquiéme partie du Monde. On apperçoit ſans peine au travers de ſon diſcours, que cette production de ſon eſprit l'a agréablement frappé, & que la joye s'en eſt répanduë dans ſon ame. Il s'en applaudit & s'en félicite, il en fait la matiére de pluſieurs Chapitres, il ne la quitte que pour la réprendre un moment aprés, tant l'idée lui en plaît, & flatte ſon imagination. A la bonne-heure qu'il ſe donne ce plaiſir, il eſt bon quelque-fois de prendre du relache ! Mais qu'il nous ſoit au moins permis de lui demander pour nôtre propre ſatisfaction, d'où lui eſt venuë cette noble penſée? Sont-ce donc les Anciens Péres, & ſon S. Auguſtin qui la lui ont

ſug-

ſuggerée? Mais on doute qu'il en trouve aucune trace dans leurs Ecrits? Sont-ce ſes propres Docteurs, S. Thomas, Vaſquez, Stapleton, Bellarmin, & du Perron? Mais ne cherchez pas dans ces bonnes gens ni tant d'eſprit, ni tant d'élévation? Ils ont marché dans le chemin battu. Sont-ce ſes anciens Amis? Mais ils ne s'en étoient pas encore aviſez? Qu'eſt-ce donc? Ce n'eſt que cette vieille complainte tant de fois rebatuë, & tant de fois repouſſée, un peu replaſtrée ſimplement, que, *s'il eſt toûjours permis à chaque fidéle d'examiner les Doctrines de la Religion par la Parole de Dieu, & de ne s'en pas rapporter aveuglément aux Déciſions des Conciles, c'eſt égaler leur Capacité à celle de ces Conciles mêmes, & leur donner une préſomption criminelle.* Voilà proprement ce que c'eſt, & à quoi tout ce fracas aboutit. Un autre que Monſieur Nicole auroit dit la choſe naturellement. Monſieur de Meaux dans ces derniers tems en a ainſi uſé; mais cela a paru trop commun à Monſieur Nicole, & trop trivial. Il a donc fallû chercher quelque agréement nouveau à cette affaire, qui pût donner dans la vûë, & c'eſt ce que fait heureuſement l'idée d'un Concile. Car qui ne s'étonnera de ne voir dans un Concile que *des laïques, des enfans, des filles, des femmes, des artiſans, des gens de travail, des ſimples, & des ignorans*, qui conférent enſemble, & qui délibérent ſur les matiéres de Religion? Aprés un aſſemblage ſi étrange où ne ſe trouvent *ni Papes, ni Patriar-*

ches, ni Evêques, ni Abbez, ni Sçavans, le moyen de ne pas abandonner à Monsieur Nicole tous nos pauvres gens, & tous nos idiots? De si épaisses ténébres ne doivent-elles pas céder à de si grandes lumiéres? Ouy sans doute. Que seroit-ce donc s'il en avoit rassemblé tous les rayons? On a remarqué que dans cette pompeuse image qu'il nous a fait de ses Conciles, par opposition aux nôtres, il en a oublié une des plus nobles parties: qu'il y fait entrer des Evêques, des Abbez, & des Sçavans, & n'y donne aucun rang aux Archevêques, & on s'en est étonné. Car outre que son tableau auroit été achevé, & n'auroit pas, par conséquent, manqué d'ébloüir & de confondre tout par cet amas d'éclat & de splendeur, on sçait encore qu'il a assez d'obligation à ces Primats de la Hiérarchie de l'Eglise, pour avoir dû s'en souvenir.

Cependant qu'il nous permette de lui dire en deux mots, car c'est ici une Préface, & non un Traité de Controverse, que pas un de nous n'a jamais prétendu faire un Concile de nos *simples*, & de nos *ignorans*. Il ne trouvera dans aucun de nos Auteurs rien d'approchant. Son humeur enjoüée nous prête cette charité. Nous sommes persuadez que des Docteurs sont plus capables de juger des Points de la Religion qu'eux: mais nous sommes persuadez en même tems que les jugemens de ces Docteurs ne sont pas infaillibles; & que puisque l'expérience nous fait voir qu'ils se sont trompez souvent, lors même qu'ils ont

été

été assemblez en Concile, chaque fidelle est obligé d'examiner leurs Décisions, & de les comparer avec la Parole de Dieu; que c'est un droit que Dieu leur a communiqué en leur donnant une raison & une conscience, que l'intérêt de leur salut appuye, que l'Ecriture authorise, & dont par conséquent on ne les peut dépoüiller qu'injustement. C'est ce que Messieurs de Port-Royal eux-mêmes ont puissamment soûtenu en plusieurs endroits, dans leurs Lettres sur l'Heresie imaginaire, dans leur Deffense du Nouveau Testament de Mons, contre l'Ordonnance de l'Archevêque de Paris, dans leurs Abus & Nullitez contre l'Ordonnance subreptice du même Archevêque, & ailleurs. C'est ce que Monsieur Claude a fortement prouvé dans *sa Deffense de la Réformation*, & qu'il a mis encore en une pleine évidence dans sa *Réponse à Monsieur de Meaux*. C'est enfin ce dont nous sommes tres-convaincus par un nombre presqu'infini de Raisons. Si nous croyons mal, que Monsieur Nicole suive nos preuves l'une aprés l'autre, & les réfute ainsi solidement; & alors nous verrons, qui de nous ou de lui a tort, pour nous ranger du bon côté. Mais c'est ce qu'il n'a pas fait encore, & qu'on peut assûrer qu'il ne fera même jamais. Dans son Livre des *Prétendus Reformez convaincus de Schisme*, il attaque Monsieur Claude, en prenant de ses preuves ce qu'il en a voulu prendre, & en laissant le reste, qui peut-être l'incommodoit trop. Ce procedé n'est pas nouveau, & ne nous surprend

pas;

pas ; nous sçavons que ces Messieurs s'imaginent toûjours avoir suffisamment satisfait à leur devoir, pourvû qu'ils composent des Livres, & qu'ils puissent dire qu'ils ne sont pas demeurez court : & que bien qu'ordinairement ils passent sous silence les principales choses ausquelles ils devroient répondre, ils ne manquent pas de chanter victoire, & de se jetter ensuite dans les lieux communs de leurs declamations. Mais quoi que cette conduite soit assez ordinaire, elle n'en est pourtant pas moins odieuse, & c'est ce qui nous fera dire, que si l'on n'avoit égard qu'à eux, on feroit bien de les abandonner à leur endurcissement volontaire ; car puis qu'ils ne veulent rien entendre, c'est une marque évidente qu'ils sont du nombre de ceux que Jesus-Christ a résolu de laisser dans leur aveuglement. Néanmoins comme ils essayent par ce moyen de corrompre le plus qu'ils peuvent de personnes, ce qu'il semble qu'on ne devroit pas faire en leur faveur, puis qu'ils en sont si indignes, devient necessaire à cause de ceux qu'ils pourroient entrainer dans la perdition, & dont le salut nous doit toûjours être cher. C'est sur ce fondement que Monsieur Claude avoit destiné quelques-uns de ses momens à la Réfutation de Monsieur Nicole. Il n'y put pas travailler dés qu'il fut dans ces Provinces. A peine eut-il goûté quelque répos, qu'on l'obligea de s'occuper à un autre Ouvrage qui a fait assez de bruit dans le Monde. Depuis sa santé fut si infirme que toute étude d'applica-

tion

tion lui fut comme deffenduë, juſqu'à-ce, qu'enfin, perdant peu à peu ſes forces, il a été couché dans le tombeau.

La perte de Monſieur Claude nous doit être donc un ſujet de douleur, puis qu'avec lui nous avons perdu tant de choſes dont il auroit enrichi l'Egliſe, & dont nous aurions maintenant un ſi grand beſoin. Mais comme les Voies de la Providence nous ſont cachées, c'eſt à nous à en adorer les profondeurs, & à tâcher cependant de faire un ſaint uſage de ce que nous avons d'Ecrits de ce bien-heureux Serviteur de Dieu. Nous y recevrons une bonne Pâture, & telle qu'il nous la faut. Car entre toutes les choſes qui l'ont rendu recommendable, & qu'on a remarquées en lui, celle-cy en eſt une des principales, c'eſt que jamais il ne s'eſt éloigné des ſentimens reçûs, & authoriſez dans nos Egliſes; on l'y a toûjours vû inviolablement attaché, & les ſoûtenant de tout ſon pouvoir, & de tout ſon poids. Dans les matiéres d'Ecole où chacun a la liberté de ſon jugement, il a bien pû avoir quelque nouvelle maniére de les expliquer; mais outre qu'en tout cela il a été d'une grande ſobriété, & d'une charité exemplaire, qu'il en parloit avec retenuë, & ne condamnoit perſonne; ſes penſées particuliéres de plus, n'ont jamais regardé aucune des Doctrines eſſentielles de la Religion; & celles-là même qu'elles ont regardé, n'en ont reçû que plus de jour, & plus de lumiére. Quoi qu'il en

ſoit,

ſoit, jamais homme ne fut plus Orthodoxe jamais homme ne fut plus ennemi des Nouveautez; jamais homme ne fût plus pénétré de ſa Religion; jamais homme ne l'a plus aimée. Dieu veüille bénir ſa Memoire au milieu de nous, & accompagner ſes Travaux de de l'efficace de ſa Grace, & de la vertu de ſon Saint Eſprit.

Errata.

Page	Ligne	Faute	Correction
10.	26.	ces	les
20.	10.	baptize	baptizé
63.	14.	ſens	ſang
66.	1.	en	effacez *en*
81.	19.	le ſens	les ſens
97.	16.	qu'à Céne	qu'à la Céne
127.	26.	coire	croire
264.	4.	fortes	forcées
169.	3.	je	ſe
191.	19.	ſût	fût
217.	14.	éloigne	éloigné
228.	34.	l'Evangile	l'Egliſe
244.	5.	vouloir.	parfaire
287.	27.	quand	car
316.	5.	aime	aimoit
324.	4.	pechez nous	pechez que nous
382.	22.	ait	a
	23.	il	qu'il
390.	34.	ſes	leurs
392.	7.	il	qu'il
450.	2.	Dieu	David
469.	3.	nu	un
473.	18.	mette	mettre
487.	13.	les	le

S E

) E

RISTIE

NAL

S

BLE.

A AMSTERDAM,
Chez PIERRE SAVOURET,
Marchand Libraire dans le Kalver-Straat.

M DC. LXXXVII.
Avec Privilege de Noſſeigneurs les Etats.

TRAITÉ SUR LA MATIE'RE DE L'EUCHARISTIE PAR MONSIEUR LE CARDINAL LE CAMUS ÉVÊQUE DE GRENOBLE.

MONSIEUR,

Pour n'être pas entiérement ingrat aux graces que je reçois continuellement de vous : je ne vous dissimulerai point que j'ai demandé instamment à Dieu par mes priéres, qu'il vous éclairât pour connoître les veritez de l'Evangile, dont la pureté est inconnuë dans la Religion que vous professez. Je m'estimerois heureux si je pouvois y contribuër quelque chose de ma part. C'est ce qui m'oblige, Monsieur, de vous prier de jetter les yeux sur ces Réflexions que je prens la liberté de vous presenter, qui vous feront voir, à mon avis, assez clairement la presence réelle du Corps, & du Sang de Jesus-Christ, dans le saint Sacrement de l'Autel, étant bien persuadé de deux choses; la premiere, que si vous la connoissiez vous l'embrasseriez infailliblement; l'autre que si un jour vous conveniez avec nous de cette verité,

vous ne conteſteriez pas beaucoup ſur les autres, & c'eſt ce qui a fait que je me ſuis particuliérement attaché à celle-ci, comme à celle qui eſt la plus conteſtée. J'eſpére, Monſieur, qu'ayant vû ces réflexions avec un peu d'application, vous ne m'en ſçaurez pas mauvais gré.

RÉPONSE DE MONSIEUR CLAUDE.

MONSIEUR,

On ne peut que ſçavoir bon gré à l'Auteur de ces Reflexions, de ce que vous croyant dans l'erreur, il s'intereſſe pour vôtre ſalut, autant, dit-il, par ſes priéres, que par ſes éclairciſſemens. Juſques-là c'eſt l'effet d'un zele, & d'une charité, qui dans leur notion génerale ont quelque choſe de loüable, & qui ne pechent que par une mauvaiſe application. Mais il ne doit pas auſſi trouver étrange que par de mêmes principes plus heureuſement appliquez, on s'intéreſſe pour le retirer de l'erreur où il eſt lui-même, & qu'on y employe les mêmes moyens dont il s'eſt ſervi. Nôtre action ſera plus agréable à Dieu que la ſienne, parce que la ſienne venant d'un faux zele, & d'une charité trompée, ne ſçauroit avoir en effet pour fin que vôtre égarement: au lieu que la nôtre ayant la vérité pour régle, ne ſe propoſera dans le fond que ſa converſion, & la gloire de Dieu. Pour cet effet, aprés avoir imploré pour lui le ſecours du Ciel, on fera deux choſes: on répon-

pondra premiérement à ſes Réflexions, & en ſuite on mettra en avant des Réflexions oppoſées à meſure qu'on réfutera les ſiennes.

PREMIERE RÉFLEXION.
de Monſieur le Camus.

Nôtre different n'eſt pas, ſi Jeſus-Chriſt a prononcé ces paroles, *Ceci eſt mon corps, ceci eſt mon ſang: ma chair eſt vrayement viande, mon ſang eſt vrayement breuvage:* nous en convenons tous; La queſtion eſt, ſi quand il a parlé ſi ſouvent de ſa chair & de ſon ſang, *il vouloit en effet parler de ſa chair, & de ſon ſang*: quand il a dit, *ceci eſt mon corps*, s'il vouloit dire, *que c'étoit vrayement ſon corps, ou que ce n'étoit pas ſon corps*. Nous ſuivons l'affirmative, & nous diſons que J. C. parloit ſincérement & véritablement de ſon corps, & qu'il n'entendoit autre choſe que ce que ces paroles ſignifient priſes en leur ſens naturel. Nos adverſaires ſuivent la négative, & diſent que quand J. C. parloit de ſon corps il n'entendoit pas parler de ſon corps, *mais de tout autre choſe qui n'étoit pas ſon corps*, c'eſt-à-dire, de la figure de ſon corps. Ainſi quand il diſoit *ceci eſt mon corps*, c'eſt comme s'il eût dit, ceci n'eſt pas mon corps, ce n'en eſt ſeulement que le ſigne: quand il diſoit, *ma chair eſt vrayement viande*, c'eſt comme s'il eût dit, ma chair n'eſt pas vrayement viande; Qui a plus de raiſon, ou ceux qui croyent ſimplement ce que Nôtre Seigneur a dit, ou ceux qui prennent le contradictoire? & qui défere plus à ſes paroles, ou ceux qui les recoivent comme elles ſortent de ſa bouche ſans y rien changer, ou ceux qui croyent tout le contraire?

RÉPONSE DE MONSIEUR
Claude à la I. Réflexion.

Il ne s'agit, ni de ſçavoir ſi Jeſus-Chriſt a *voulu*

parlor en effet de ſa chair & de ſon ſang, ni s'il a voulu dire que *c'eſtoit vrayement ſon corps*, ou *que ce n'étoit pas ſon corps*, ni *s'il a parlé ſincérement & véritablement*. Tout ce diſcours n'eſt qu'illuſion. Il s'agit de ſçavoir en quel ſens Jeſus-Chriſt a dit, que ſa *chair eſt vrayement viande & ſon ſang vrayement breuvage*. L'Auteur des Réflexions veut qu'il ait entendu, que ce ſoit une viande vrayement corporelle, c'eſt-à-dire, qui ſe mange de la bouche du corps. Nous diſons que c'eſt une viande ſpirituelle, qui à l'égard de l'ame, a véritablement les mêmes qualitez qu'une viande corporelle a à l'égard du corps, au même ſens qu'il eſt dit qu'*il eſt la vraye lumiére qui éclaire tout homme venant au monde*, & que lui-même a dit qu'il eſt *la vraye vigne*. Il s'agit de ſçavoir en quel ſens il a dit, que le pain de l'Euchariſtie eſt ſon corps, ſi c'eſt en un ſens de Tranſſubſtantiation, & de Preſence réelle, c'eſt-à-dire, que la ſubſtance du pain ſoit phyſiquement, & réellement convertie en la ſubſtance, ou en la matiere de ſon corps, en telle ſorte que le pain devienne réellement le fils de Dieu: ou ſi c'eſt en un ſens ſacramental, c'eſt-à-dire, que le pain nous repreſente, & nous communique ſon corps mort pour nos pechez. L'Egliſe Romaine ſoûtient le premier, & nous ſoûtenons le ſecond. Quand ſous ce pretexte on nous imputera de dire que Jeſus-Chriſt n'a pas voulu parler en effet de ſa chair & de ſon ſang, qu'il n'a pas voulu dire que c'étoit vrayement ſon corps, qu'il

avoulu dire que ce n'étoit pas ſon corps, qu'il n'a pas parlé ſincérement & véritablement, qu'il a entendu parler de tout autre choſe qui n'étoit pas ſon corps, mais ſeulement le ſigne de ſon corps, que c'eſt autant que s'il avoit dit que ſa chair n'eſt pas vrayement viande, nous nous plaindrons de l'injuſtice qu'on nous fera, & nous regarderons ces reproches, comme des déclamations. Nous en uſerions de même, ſi quelque extravagant s'imaginant que Jeſus-Chriſt eſt literalement une vigne, ſous prétexte qu'il a dit, *je ſuis la vraye vigne*, nous diſoit qu'il s'agit de ſçavoir, ſi en effet il a voulu parler de ſoi-même, s'il a voulu dire qu'il fût vrayement une vigne, ou qu'il ne le fût pas, s'il a parlé ſincérement & véritablement, s'il a entendu parler de toute autre choſe que de ſoi-même, ſçavoir de la figure de ſoi-même. On ſe moqueroit de ces petits ſophiſmes, parce qu'ils ſe peuvent appliquer à toutes les expreſſions figurées de l'Ecriture, & que ce ſont de petits lieux communs, par leſquels on pourroit ſoûtenir toutes ſortes d'abſurditez. Ceux qui s'appliquent à chercher le véritable ſens des paroles de Jeſus-Chriſt, ont pour elles plus de déference mille fois, que ceux qui ſous prétexte de les prendre à la lettre, leur attribüent des ſens faux, & indignes de ſa ſageſſe.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Il eſt certain que le ſens naturel de ces expreſ-

sions : Jesus-Christ est une *vraye vigne* : Jesus-Christ est une *vraye lumiére* : Nous sommes *les brebis de Dieu*, & d'autres semblables qui sont en grand nombre dans l'Ecriture, n'est pas que Jesus-Christ soit une *vigne*, ou une *lumiére* corporelle, ni que nous soyons des *brebis* au pied de la lettre, parce que ce sens seroit nul & ridicule, mais qu'il est une *vigne* & une *lumiére* spirituelle, & que nous sommes des *brebis* spirituelles, c'est-à-dire, que Jesus-Christ à l'égard de nos ames, a les qualitez d'une *vigne*, & d'une *lumiére*, & que nous sommes à l'égard de Dieu ce que sont les *brebis* à l'égard de leur berger. Il en est de même de cette autre expression, *ma chair est vrayement viande*. Le sens naturel de ces paroles n'est pas que la chair de Jesus-Christ soit une viande matérielle de nos corps, car il y auroit de l'absurdité à le prendre de la sorte, mais que c'est une viande spirituelle, qui a envers nos ames les mêmes qualitez qu'une viande a envers nos corps. Il s'agit donc de sçavoir, si nous ne devons pas prendre ces paroles dans leurs sens naturel, qui est celui qui se presente le premier à l'esprit, plûtôt que de chercher un sens contraire, & éloigné, auquel on ne peut parvenir qu'en forçant toutes les lumiéres de la nature, & en supposant je ne sçai combien de principes inconnus, dont le monde n'avoit jamais entendu parler. Je dis la même chose de ces paroles, *ceci est mon corps*. On peut concevoir qu'elles ont trois sens, le litteral, le sacramental,

mental, & le converſif, je veux dire, celui de la Tranſubſtantiation. Le litteral eſt, que ce qui eſt du pain à la lettre, eſt auſſi le corps de J. C. à la lettre, que ce qui eſt du pain en ſubſtance, eſt en même tems le corps de J. C. en ſubſtance. Le ſacramental eſt, que ce qui eſt du pain en ſubſtance, eſt le corps de J. C. en ſacrement. Le converſif eſt, que ce qui étoit auparavant du pain en ſubſtance, ceſſe d'être pain, & devient en ſubſtance le corps de J. C. De ces trois ſens, le ſeul naturel auquel l'eſprit ſe porte d'abord, eſt le ſacramental, pour deux raiſons. L'une, parce que d'un côté le litteral eſt abſurde, & impoſſible, n'étant pas poſſible, que ce qui eſt du pain en ſubſtance, ſoit en même tems un corps humain en ſubſtance: que de l'autre le converſif eſt un ſens éloigné, dépendant de pluſieurs principes naturellement inconnus, & qui n'avoient pas encore été revelez: un ſens contraire aux temoignages des yeux qui ne voyent aucune converſion: contraire à la lettre, qui d'elle même ne ſignifie aucune converſion phyſique, ou ſubſtantielle: un ſens qui s'embarraſſe dans des contradictions, & qui par conſéquent ne mérite pas d'être appellé un ſens. L'autre raiſon eſt, parce qu'il s'agit d'un ſacrement. Car comme le ſens naturel de ces paroles, *les ſept épics ſont ſept années*, eſt le ſens ſymbolique, puiſqu'il s'agit des images d'un ſonge, & que le ſens naturel de ces termes, *la ſemence eſt la parole*, eſt un ſens parabolique, puiſqu'il s'agit d'une parabole, de même

même le ſens naturel de ces paroles, *ceci eſt mon corps*, dites du pain que J. C. tenoit entre ſes mains, eſt le ſens ſacramental, parce qu'il s'agit d'un ſacrement. Il eſt donc queſtion ſi nous ne les devons pas entendre en leur ſens naturel, plûtôt qu'en cet autre ſens éloigné, qui de lui-même ne ſe préſente nullement à l'eſprit, & auquel il n'eſt pas poſſible que l'eſprit ſe porte qu'en faiſant mille violences à la nature. Voilà préciſement de quelle maniére il faudroit établir l'état de la queſtion, qui eſt entre l'Egliſe Romaine, & nous, & juger ſur cela, lequel des deux partis a plus de reſpect pour les paroles de Nôtre Sauveur.

SECONDE RÉFLEXION
de M. le Camus.

La créance de la préſence réelle eſt un point eſſentiel de nôtre foi, puiſque J. C. promet la vie éternelle à ceux qui mangeront ſa chair, & il menace de la mort éternelle ceux qui ne la mangeront pas. Or eſt il qu'un article de foi doit être fondé ſur un paſſage de l'Ecriture pris en ſon ſens litteral, & jamais en un ſens metaphorique, allegorique, ou figuré, parce que le paſſage qui fonde nôtre foi doit être clair, & il n'y a que le literal qui le ſoit. Il porte dans ſes paroles l'expreſſion de ce qu'il veut dire. Le ſens myſtique, & allegorique eſt toûjours obſcur, il ſignifie toute autre choſe, que ce que ces paroles expriment, il ne dit jamais ce qui eſt, mais ce qui n'eſt pas, il dit une choſe, & il porte l'entendement à penſer à une autre.

Tout ce qui regarde la foi, & qui doit être crû ſous peine de damnation, comme tout ce qui regarde les commandemens dont on ne peut ſe diſpenſer ſans encourir l'indignation de Dieu, doit être exprimé dans l'Ecritu-

l'Ecriture en des termes ſi purs & ſi clairs, que perſonne n'en puiſſe douter; autrement ſi Dieu s'eſt expliqué par des termes obſcurs & ambigus, qui peuvent être pris en tout autre ſens, qu'en celui qui leur eſt naturel, on ne ſçaura jamais, ni ce qu'on doit croire, ni ce qu'on doit faire. Nôtre foi & les commandemens n'étant pas plus certains que les paſſages ſur leſquels ils ſont appuyez, s'ils ſont obſcurcis, il ne nous reſtera aucune obligation de croire ceci plûtôt que cela, ni de faire ceci plûtôt que cela; parce que nous ne ſçaurons jamais au vrai ce qui eſt commandé, & quand nous croirons d'obeïr nous ferons contre le commandement; d'où il s'enſuit, que le commandement de croire & d'obeïr doit être fait en termes ſi clairs, qu'on n'en puiſſe pas douter, autrement il y auroit de l'injuſtice de nous damner, pour n'avoir pas crû ni obeï à ce que nous ne pouvions pas ſçavoir qui nous fût commandé.

RÉPONSE DE MONSIEUR

Claude à la II. Reflexion.

L'Auteur des Réflexions ſuppoſe comme un principe, dont en ſuite il tire ſa concluſion contre nous, que la créance de la préſence réelle eſt un point eſſentiel à nôtre foi. Mais je voudrois bien ſavoir de lui qui lui a donné droit de ſuppoſer ainſi ce qui eſt en queſtion, & depuis quand il eſt en poſſeſſion de ce privilége. Je vois bien à peu prés ce qu'il a voulu dire, & j'ai aſſez d'inclination à lui rendre office, pour ne pas refuſer de rectifier ſon raiſonnement. Son raiſonnement donc devoit être conçeu, ſi je ne me trompe, en ce ſens, ſavoir, que la manducation dont parle Jeſus-Chriſt au 6. de S. Jean, étant

un

un point essentiel de nôtre foi, puisqu'il promet la vie à ceux qui mangeront sa chair, & qu'il menace de mort ceux qui ne la mangeront pas, il faut prendre ces paroles dans un sens litteral. Mais aprés l'avoir redressé pour donner quelque couleur à son argument, on ne laissera pas de lui dire, qu'il n'y a nulle solidité à raisonner de cette sorte. Car il est bien vrai que les articles de nôtre foi doivent être contenus, & exprimez dans l'Ecriture en des termes clairs, & propres. Mais cela n'empêche pas, que ce qui est exprimé dans un lieu en des termes propres, ne puisse être exprimé ailleurs en des termes figurez. Ainsi le régne de J. C. & sa gloire est exprimée sous la figure *d'une séance à la dextre de Dieu*, la puissance infinie de Dieu est exprimée sous l'image *d'une main forte, & d'un bras étendu*, la necessité d'être sanctifié pour être sauvé est exprimée sous l'image *d'une renaissance*, & il y a mille exemples semblables. Je dis donc qu'il n'y a nul inconvénient que la necessité de croire d'une foy vive, & sincére en J. C. mort pour nous, laquelle nous est si souvent enseignée dans l'Ecriture en des termes propres, soit exprimée dans le 6. de S. Jean en des termes figurez, savoir sous l'image du manger, & du boire. Ainsi cette seconde réflexion n'est qu'un pur paralogisme.

RE-

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Mais ſi en nous ſervant du principe même de l'Auteur des Réflexions nous diſons, que puiſque ſelon lui la créance de la préſence réelle eſt un point eſſentiel de nôtre foi, il faut néceſſairement qu'elle ſoit enſeignée, au moins en quelque en droit de l'Ecriture, en des termes propres, clairs, intelligibles, & qui ne puiſſent ſouffrir d'autre ſens, nous raiſonnerons ſans doute bien plus juſte. Car la préſence réelle eſt d'une telle nature qu'il n'y a que la ſeule révélation Divine qui nous la puiſſe enſeigner. Or il eſt pour le moins plus qu'évident qu'il n'y a rien dans l'Ecriture qui nous l'enſeigne de cette maniére. Non le 6. de S. Jean, car on pourroit facilement faire voir à l'Auteur de ces Réflexions qu'un tres grand nombre de Docteurs Catholiques Romains, de la plus haute dignité, l'ont expliqué conſtamment de la ſeule manducation ſpirituelle, & c'eſt avec raiſon, comme on le montrera dans la ſuite. La préſence réelle n'y eſt donc pas en des termes propres, clairs, intelligibles, & qui ne puiſſent ſouffrir d'autres ſens. Non les paroles, *ceci eſt mon corps*, car on ne ſauroit deſavouër que pour le moins elles ne puiſſent être entenduës dans un ſens ſacramental, & nous avons déja fait voir que le ſens ſacramental eſt le ſens naturel qui le premier ſe preſente à l'eſprit. D'où il s'enſuit que la préſence réelle n'y eſt pas enſeignée en

des

des termes propres, clairs, intelligibles, & incapables de recevoir d'autres sens. Et par conséquent, que ce n'est pas un article essentiel de nôtre foi, mais qu'au contraire c'est une erreur. Car il n'y a point de milieu; il faut que ce soit ou un article essentiel de la foi, ou une erreur, ce n'est pas le premier, c'est donc le second.

TROISIEME RÉFLEXION *de M. le Camus.*

Pour preuve de ce que je viens de dire, c'est que tous les articles de nôtre foi, particuliérement ceux qui sont les plus essentiels, & fondamentaux, nous sont déclarez dans l'Ecriture par des termes clairs & nets, & toûjours pris en leur sens naturel & litteral, & jamais en un sens figuré & obscur, comme l'unité & Trinité de Dieu, l'incarnation & la nativité, la circoncision, la mort, la sepulture, la resurrection, l'acension de nôtre Seigneur J. C. de même que la descente du Saint Esprit & tous les autres; pourquoi n'y auroit-il que le seul article de l'Eucharistie qui ne seroit pas fondé sur un passage pris en son sens litteral & naturel, puisqu'il est d'une si grande importance, & que nous sommes menacez d'une mort éternelle, si nous ne le croyons, & si nous ne mangeons véritablement la chair de I. C. Ce n'est pas là manger véritablement que de ne la manger qu'en figure. L'Eglise a condamné Marcion qui expliquoit figurativement ces paroles de Saint Iean, *Verbum Caro factum est*, disant que le mot de *Caro* vouloit dire le même que *figura carnis*. Messieurs nos Adversaires ont ils plus de droit de dire que la chair de I. C. n'est au sacrement qu'en figure, & que quand nôtre Seigneur a dit *ceci est mon corps* il vouloit dire, ceci n'est que la figure de mon corps, ainsi je pourrois dire que I. C. n'étoit pas véritablement & réellement homme, il ne l'étoit qu'en figure;

...t; la Vierge n'étoit pas vrayement sa mere, elle ne ...oit qu'en figure, il n'est pas mort réellement ni ressuscité, il ne l'a fait qu'en figure, ainsi du reste.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la III. Réflexion.*

Cette troisiéme Réflexion étant la même chose que la précedente, on y applique la même réponse. On ajoûtera seulement que tout ce que nous devons croire de l'Eucharistie, est exprimé dans l'Ecriture en des termes clairs, & intelligibles. Nous devons croire de bonne foi que c'est du pain, & du vin. Les Evangelistes, & Saint Paul l'appellent ainsi; & à la lettre, du pain, veut dire du pain; & du vin, du vin; J. C. même l'appelle aprés la consécration du fruit de vigne. Or du fruit de vigne est du vin. Nous devons croire que c'est une commemoration de J. C. mort, & ressuscité pour nous. J.C. dit, *faites ceci en commemoration de moi*, & S. Paul assûre que *nous y annonçons la mort du Seigneur jusqu'a ce qu'il vienne*. Nous devons croire que nous y communions au corps, & au sang de J. C. Saint Paul dit que *le pain que nous rompons est la communion au corps de Jesus-Christ, & que le calice est la communion à son sang*. Nous devons croire que nôtre communion à J. C. est spirituelle, & par la foi. Saint Paul enseigne que *Jesus Christ habite dans nos cœurs par la foi*. Nous devons croire que ce sacrement nous confirme l'alliance de Dieu. J. C. dit du calice, *ceci est*

la nouvelle alliance en mon ſang. Nous devons croire que Dieu y donne une augmentation de grace à ceux qui y communient dignement. Or cela même ſuit de ce que J. C. dit que *c'eſt la nouvelle alliance*, car voici ce que c'eſt que la *nouvelle alliance* ſelon l'Ecriture, Jeremie 32. *Je traiterai avec eux*, dit Dieu, *une alliance éternelle que je ne leur ôterai point, & je leur ferai du bien. Je mettrai ma crainte en leur cœur, afin qu'ils ne ſe détournent point de moi*. Nous devons croire que pour bien participer à ce ſacrement il s'en faut approcher avec toutes les ſaintes préparations de foi, de devotion, de charité & de repentance, qu'une ſi grande action demande. C'eſt ce que S. Paul nous ordonne, *Que chacun* dit-il, *s'éprouve ſoi-même, & qu'ainſi il mange de ce pain & boive de ce calice*. Aprés l'action nous devons rendre graces à Dieu, nous avons ſur cela l'exemple de J. C. qui chanta le Cantique aprés la célébration. Si à ces articles on en veut ajoûter d'autres, comme celui de la préſence réelle, celui de la tranſubſtantiation, la manducation corporelle, le ſacrifice de la meſſe, c'eſt à ceux qui les ajoûtent à les prouver par l'Ecriture. Au reſte ce que l'Auteur allégue de Marcion lui eſt inutile, & pourroit même étre tourné contre lui. Il pourroit étre tourné contre lui, puiſqu'il nous donne un phantôme de pain, comme Marcion s'imaginoit un phantôme d'homme en J. C. Il lui eſt inutile, car l'Ecriture donne à J. C. tous les caractéres d'un véritable

homme

homme pris à la lettre, il eſt né d'une Vierge, ſe meut, il parle, il agit, il mange, il boit, ſommeille, il meurt, il reſſuſcite; mais elle ne dit rien de ſemblable du pain de l'Euchariſtie.

REFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Puiſque dans le 6. de Saint Jean J. C. parle d'une *manducation de ſa chair* ſi néceſſaire qu'il promet *la vie éternelle à tous ceux qui la mangeront*, & qu'il menace de la mort éternelle ceux qui ne la mangeront pas, comme l'Auteur le reconnoit, il n'y a nulle apparence qu'il parle d'une *manducation* qui ſe faſſe par la bouche du corps. La raiſon de cela eſt, parce que l'Auteur ne ſçauroit accommoder ces deux caracteres à ſa *manducation corporelle*: il ne ſçauroit dire que tous ceux qui *mangent* l'Euchariſtie ayent la vie éternelle; car combien de prophanes & de méchans y-t'il, qui y participent à leur condamnation? Il ne ſçauroit dire auſſi, que tous ceux qui n'y participent pas ſoient damnez. Car ſans parler des Anciens Fidelles qui ſont morts avant la venuë de J. C. & qui ont obtenu le ſalut ſans participer au Sacrement, les petits enfans qui meurent aprés le Batême, avant que de communier, ne laiſſent pas d'être ſauvez, encore qu'ils ne reçoivent pas l'Euchariſtie. Et en effet dans l'Egliſe Romaine on tient communément que ce Sacrement n'eſt point néceſſaire pour être ſauvé.

Ce n'est donc pas de la *manducation corporelle* dont Jesus-Christ parle au sixiéme de Saint Jean.

QUATRIÉME RÉFLEXION.
de M. le Camus.

De même en est-il du commandement; On ne trouvera aucun commandement, ni menace de punition dans l'Ecriture, qui ne soit prise à la lettre; comme quand Dieu deffendit à Adam de *manger du fruit de vie, sous peine de mort*, ne falloit-il pas prendre ce commandement & cette menace à la lettre; quand il dit, si vous mangez de ce fruit vous mourrez, vouloit-il parler d'un manger spirituel ou réel, vouloit-il parler d'une mort réelle ou non, parloit-il de manger en figure, d'une pomme en figure, de mourir en figure ?, Adam qui mangea réellement de cette pomme, ne mourut-il pas réellement, & même d'une double mort spirituelle & corporelle?

De même quand Jesus-Christ commande de *manger sa chair* sous peine de la mort éternelle, ne doit-on pas prendre ce commandement à la lettre & non pas métaphoriquement, la viande Eucharistique ne repare-t'elle pas le dommage que celle d'Adam avoit fait ? aussi la faut-il manger & réellement & spirituellement, pour recouvrer la vie du corps & de l'ame, celle du corps par la resurrection, & celle de l'ame par la grace & par la gloire.

Qu'on parcoure tous les commandemens, & toutes les menaces qui sont contenuës dans l'un & dans l'autre Testament, on n'en trouvera point qui ne doivent se prendre en un sens litteral: quand Nôtre Seigneur disoit, *si vous ne faites pénitence vous périrez tous*, cela ne s'entendoit-il pas à la lettre: quand il disoit à Nicodéme qu'on n'entreroit point dans le Royaume

Royaume de Dieu sans être baptisé, parloit-il par métaphore & par figure, n'étoit-ce pas un Batême réel: quand il menace Saint Pierre qu'il n'auroit point de part avec lui s'il ne lui lavoit les pieds, parloit-il de les lui laver en figure, & non pas réellement? Ainsi en est-il de tout le reste. Pourquoi donc le seul commandement de *manger sa chair & boire son sang*, & la menace de la mort éternelle, si on ne *mange* l'une, & si on ne *boit* l'autre, ne se doivent-ils pas entendre à la lettre, d'un *manger* & d'un *boire* réel, & non pas métaphorique & par figure?

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la IV. Réflexion.*

La quatriéme Réflexion est un peu trop hardie, car elle suppose une chose qui est evidemment fausse: On pourroit faire, peut-être, un volume entier des commandemens & des menaces de l'Ecriture, qui sont conçûs en termes figurez; *Soyez*, dit S. Paul Ephes. 6. *revêtus de toutes les armes de Dieu; Marchez en J. C. étant enracinez & édifiez en lui.* Colloss. 2. *Ayant devêtu le vieil homme revêtez le nouveau.* Colloss. 3. *que chacun de vous sçache posseder son vaisseau en sanctification & avec honneur.* 1. Thessal. 4. *ô Timothée! je te recommande ce commandement, que tu fasses devoir de guerroyer dans cette bonne guerre.* 1. Tim. 1. ne sont-ce pas là des commandemens conçûs en des termes figurez? Et pour des menaces de punition, celle-cy me semble assez figurée, *si quelqu'un n'est né derechef, il*

ne peut voir le Royaume de Dieu; Mais ne fa
il pas admirer la confiance de l'Auteur q
allegue ce dernier paſſage pour prouver ſa pr
poſition? Quand Nôtre Seigneur, dit-il, diſo
à Nicodéme qu'on n'entreroit point au Roya
me de Dieu ſans être baptizé, parloit-il p
métaphore & par figure, peut-on s'empêch
de ſoûrire, quand on voit une ſi grande ſécu
rité. Où a-t'il trouvé ces mots, *ſans être ba
ptize?* eſt-ce que renaître ou naître derechef
n'eſt pas une métaphore ou une figure? Il
ſeroit bon que ces Meſſieurs s'accoûtumaſſent
à lire un peu plus ſoigneuſement l'Ecriture qu'ils
ne font; mais il ſeroit bon auſſi qu'en la liſant,
ils y apportaſſent un eſprit de ſageſſe & de diſ-
cernement, pour ne pas confondre les expreſ-
ſions figurées avec les litterales, & ne pas tirer
conſéquence des unes aux autres, comme a fait
l'Auteur de ces Réflexions : quelle ſageſſe je
vous prie y-à-t'il? à conclure que le comman-
dement de *manger la chair & de boire le ſang*
de J. C. dans le 6. de S. Jean, ſe doit enten-
dre à la lettre, ſous prétexte que la défence
que Dieu fit à Adam, de manger du fruit de
ſçience de bien & de mal, que ridiculement il
appelle fruit de vie, ſe devoit entendre en un
ſens propre, ou que le commandement que
J. C. fit à S. Pierre de ſe laiſſer laver les pieds
n'admettoit pas de figure; quel rapport ou quel-
le égalité y-à-t'il de l'un à l'autre pour pouvoir
tirer cette conſéquence? Il eſt certain qu'il y a
dans

l'Ecriture des expreſſions litterales ; mais eſt certain auſſi qu'il y en a de figurées, & comme le bon ſens ne ſouffre pas qu'on ſe ſerve de l'exemple des figurées, pour corrompre le véritable ſens des litterales ; il ne ſouffre pas non plus qu'on employe l'exemple des litterales, pour corrompre le ſens des figurées. Il y aura donc toûjours de l'égarement à raiſonner de cette maniére ; tels & tels paſſages de l'Ecriture, ſe doivent entendre en un ſens propre, donc il n'y a point de figure dans ces paroles *ceci eſt mon corps* : & c'eſt pourtant ce que fait l'Auteur dans cette quatriéme réflexion.

RÉFLEXION CONTAIRE *de M. Claude.*

Nous venons de voir que l'Ecriture employe tres-ſouvent les figures dans les commandemens qu'elle adreſſe aux hommes ; mais il y a plus, car elle y employe même les figures du *manger* & du *boire*, qui ſont les mêmes termes qui ſe trouvent au 6. de Saint Jean ; *vous tous qui êtes altérez*, dit-elle, Eſaïe 55. *venez aux eaux, vous mêmes qui n'avez point d'argent, venez, achetez, & mangez, venez dis-je, achetez ſans argent & ſans aucun prix, du vin & du lait. Pourquoi employez-vous l'argent à ce qui ne nourrit point, & vôtre travail à ce qui ne raſſaſie point ? Ecoûtez-moi ſerieuſement & vous mangerez ce qui eſt bon. Dieu l'eût repû,*

dit David Pſ. 81. *de la moüele du froment, & je t'euſſe raſſaſié du miel du Rocher. Qui boit de cette eau ici*, diſoit J. C. à la Samaritaine *aura encore ſoif; mais qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais ſoif; mais l'eau que je lui donnerai ſera faite en lui, une fontaine jailliſſante en vie éternelle.* Puis donc que les expreſſions de *manger* & de *boire*, priſes en un ſens figuré ſont du ſtile de l'Ecriture, pourquoi ne les pourroit-on pas entendre en ce ſens dans le 6. de S. Jean; je ne dis pas encore qu'on le doive, mais je dis qu'on le peut, & je le dis avec raiſon, par les exemples que je viens d'alleguer; Mais ſi on le peut, je ſoûtiens qu'on le doit, & qu'on ne ſçauroit leur donner d'autre ſens.

Pour le reconnoître clairement, il ne faut que comparer les trois ſens qu'on a donnez à ces paroles: Le premier eſt celui des Capernaïtes, qui s'imaginoient que J. C. parloit de *manger ſa chair* à la maniére des autres viandes; Le ſecond eſt celui de l'Auteur des Réflexions, qui veut ſans doute avec ſon Egliſe, qu'on le *mange* de la bouche du corps; non comme on *mange* les autres viandes, mais comme une *chair* exiſtente à la maniére d'un eſprit ſous les accidens du *pain*; Le troiſiéme eſt le nôtre qui eſt que cette expreſſion eſt figurée, & qu'elle ſignifie cet acte de nôtre ame qui reçoit & qui embraſſe la *chair* du Sauveur comme la victime de nôtre rédemption. Le premier

mier de ces ſens eſt litteral, car le ſens litteral eſt celui auquel tous les hommes du monde prennent d'ordinaire ces termes, *manger de la chair*, quand ils les entendent à la lettre. Or ces termes pris à la lettre ne forment d'autre idée, que celle de manger de la chair à la maniére qu'on la mange ordinairement.

Mais ce ſens eſt impie, & l'on ne ſçauroit l'attribuer à J. C. ſans crime. Le ſecond eſt un ſens inoüi & impénétrable, contraire aux idées des hommes: un ſens qui ne tomba jamais dans la penſée d'aucun homme, en entendant dire, *manger de la chair*. Car ſi vous en exceptez la Philoſophie de l'Ecole Romaine dans cette ſeule occaſion, qui s'eſt jamais imaginé en parlant de *manger de la chair*, que cela voulût dire la *manger* exiſtente à la maniére d'un eſprit, ſous les accidens d'une autre ſubſtance? Cependant J. C. a parlé pour être entendu ſelon les idées communes des hommes, & il ne faut nullement croire qu'il ait voulu cacher ſous des paroles ordinaires, des notions étranges, inconnuës, & inuſitées. Il faut donc néceſſairement dire que ſon ſens a été le métaphorique & le figuré, qui d'ailleurs eſt fréquent dans l'Ecriture.

CINQUIEME RÉFLEXION
de M. le Camus.

Nos Adverſaires diſent qu'il faut que l'Ecriture explique l'Ecriture, & qu'un paſſage découvre le ſens

de l'autre, j'en conviens, mais un paſſage obſcur n'eſt pas propre pour en expliquer un plus clair, c'eſt par le clair, que l'on explique celui qui eſt obſcur; Ce n'eſt jamais le litteral qui doit être expliqué par le métaphorique, mais celui-ci le doit être par l'autre.

Pour expliquer par l'Ecriture ces paroles de J. C. *ceci eſt mon corps*, il faut trouver un paſſage plus clair qui diſe que quand J. C. les prononçoit, il vouloit dire ceci n'eſt pas *mon corps*, ceci n'eſt que la *figure* de *mon corps*. Tous les paſſages obſcurs que l'on apportera ne ſerviront de rien, il faut qu'ils diſent clairement & inconteſtablement que ces paroles, *ceci eſt mon corps*, veulent dire, ceci n'eſt pas mon corps; Tous les paſſages que nos Adverſaires produiſent pour cela, prouvent plûtôt la réalité qu'ils ne la détruiſent, comme nous verrons dans la ſuite.

Ils diſent que ces paroles, *ceci eſt mon corps*, veulent dire *ceci eſt la figure de mon corps*; voyons ſi cela s'accorde avec les autres paſſages de l'Ecriture, qui parlent de *ſa chair* & de ſon *corps*. Quand il dit à la derniere Céne, *ceci eſt mon corps*, il accompliſſoit pour lors la promeſſe qu'il avoit faite long-temps auparavant en Saint Jean Chapitre 6. *de donner ſa chair à manger & ſon ſang à boire*, cela eſt ſans conteſtation; Il donna ſans doute ce qu'il avoit promis. Or eſt il qu'il avoit promis ſa *chair* & non pas la *figure de ſa chair*, c'eſt donc ſa *chair* qu'il donna & non pas la *figure*; Et pour faire voir que c'étoit *vrayement ſa chair* qu'il promettoit, & non pas la *figure*, il dit *que le pain qu'il donnoit étoit ſa chair, & que lui même étoit ce pain*; Peut-on dire que ce *pain* qui eſt Jeſus-Chriſt même, eſt la *figure de ſa chair*. Jeſus-Chriſt eſt-il la *figure* de Jeſus-Chriſt, en eſt-il l'image, en eſt-il le ſigne, en eſt-il l'effet? Quand il dit que *ſa chair eſt vrayement viande* peut-on dire que ſa *chair* ſignifie une veritable *viande*, qu'elle en eſt la *figure* & le ſigne?

Par

Par où il paroît clairement que quand il a dit *ceci est mon corps*, il a bien voulu dire que c'étoit *véritablement son corps*, & non pas la *figure*. Et c'est ainsi qu'un passage de l'Ecriture explique l'autre & le confirme, sur tout quand ils ont du rapport, & qu'ils parlent du même sujet.

REPONSE DE MONSIEUR *Claude à la V. Réflexion.*

Les paroles de J. C. *ceci est mon corps*, sont claires d'elles mêmes, & il n'y a que la subtilité de l'Ecole, l'engagement, la préocupation, & les idées de la dispute qui les ayent obscurcies; qu'y a-t'il de plus clair que le sens Sacramental puisqu'il s'agissoit d'un Sacrement que nôtre Seigneur instituoit, & que les Sacremens ont accoûtumé de prendre les noms des choses dont ils sont Sacrements ? Il venoit de célébrer le Sacrement de l'ancienne Loi dans lequel l'Agneau qu'on mangeoit s'appeloit le *Passage*, parce qu'il en étoit le Sacrement, & l'on y prenoit du *pain* & du *vin* en disant, que c'étoient le *pain d'affliction*, & *le vin de misere que les Peres avoient mangé, & qu'ils avoient bû dans la terre d'Egypte*, pour dire qu'ils les représentoient. En falloit-il davantage aux Disciples de J. C. pour comprendre que leur divin Maître en changeant l'Alliance ancienne, & en lui substituant la nouvelle, changeoit aussi le Sacrement, & qu'il substituoit à l'ancienne *Pâque* le Sacrement de son *corps* &

de

de son *sang*, en gardant les mêmes manières de parler figurées? Cela est naturel & facile; mais il devient encore plus facile quand on void comme les Disciples le virent, d'un côté, *le pain*, & de l'autre un corps humain composé de toutes ses parties, & qu'on dit de ce *pain*, qu'il est ce *corps*, sans qu'on y voye arriver nul changement, ni avant ni aprés les paroles, les deux subjets au contraire demeurant toûjours séparez, & conservant leurs naturelles diférences; il est dis-je facile de comprendre que le *pain* est le *corps* en signification & en mystére. Cela devient, si vous voulez plus naturel quand on entend dire, comme firent les Disciples, que c'étoit ce *corps mort*, & que le *vin* étoit le *sang répandu*, ils voyoient pourtant le corps vivant, ils voyoient le sang dans ses veines, & il ne pouvoit pas être vivant & mort tout à la fois, ni le sang être dans les veines & répandu tout à la fois; c'étoit donc le mystére de sa mort prochaine que Jesus-Christ instituoit, & le *pain* étoit son *corps mort*, & le *calice* son *sang repandu*, en signification ou en sacrement. L'esprit va naturellement là, & ne peut aller ailleurs sans s'égarer; il y est encore conduit, quand il entend dire du *calice*, qu'il est *la nouvelle Alliance en son sang*; s'il y avoit eu jusques-là quelque difficulté, ces paroles dénoüent tout, il s'agit *d'Alliance*, il faut donc que ç'en soit ici le signe ou le Sacrement, car la nature des Alliances est d'avoir

d'avoir leurs Sacremens & leurs Symboles : Il s'agit de *la nouvelle Aliance*, ç'en eſt donc ici le Sacrement, car ils venoient de célébrer celui de l'ancienne, cette *nouvelle Alliance* eſt en ſon *ſang*, fondée en ſa mort ; c'eſt donc ici le Sacrement de ſa mort. Joignez toutes ces idées enſemble : d'un côté c'eſt l'Alliance ancienne, ou le ſacrement de l'Alliance ancienne, un ſacrement qui porte le nom de la choſe, par laquelle l'Alliance ancienne fut faite : & de l'autre c'eſt l'*Alliance nouvelle*, *le corps mort de J. C. & ſon ſang répandu*, qui ſont les choſes ſur leſquelles l'*Alliance nouvelle* eſt établie. Ce *corps* n'eſt pourtant pas encore *mort*, ni le *ſang* encore *répandu*, mais ils le doivent être dans peu de tems, c'eſt du *pain* dont J. C. dit qu'il eſt ſon *corps mort*, c'eſt un *calice* dont il dit qu'il eſt *ſon ſang répandu*. Dites-moi je vous prie, que peut-on concevoir naturellement, ſi ce n'eſt que ce *pain* eſt le ſacrement, le myſtére, le ſigne du *corps mort*, & le *vin* le ſigne du *ſang répandu*, & que J. C. leur a donné les noms de ſon *Corps* & de ſon *Sang* pour cette raiſon même qu'ils en ſont le Sacrement, comme l'*Agneau* eſt le *Paſſage*, parce qu'il eſt le Sacrement du *Paſſage* ? Voulez-vous encore plus de lumiére, voyez ce qu'il ajoûte enſuite, *faites ceci en commémoratiou de moi ; faites ceci*, ce n'eſt pas une céremonie pour une ſeule fois, c'eſt un établiſſement pour long-tems qui doit être uſité déſormais, de même que la *Pâque*

dans

dans la premiére Alliance ; c'eſt donc aſſurément un mémorial & un ſigne, mais en *commémoration de moi ;* que voulez-vous davantage ? Cela n'eſt il pas aſſez expliqué, & puiſqu'il c'eſt un mémorial, un ſigne d'Alliance, un mémorial du *corps mort* de Jeſus-Chriſt qui n'eſt pourtant pas encore mort, qui ne le ſera que le jour ſuivant ; un mémorial tout ſemblable à l'Agneau qu'on vient de manger, peut-on encore héſiter à comprendre qu'il eſt le *corps mort* de J. C. en qualité de mémorial, par conſéquent en ſigne & en ſacrement. Cependant ce n'eſt pas tout, Jeſus-Chriſt tout d'une ſuite ſans interrompre ſon diſcours, ajoûte, *Or je vous dis que dés cette heure, je ne boirai plus de ce fruit de vigne ci*, &c. En quoi il fait deux choſes, l'une qu'il leur rend la raiſon pourquoi il établiſſoit un mémorial de ſa mort, bien qu'il fut encore plein de vie, ſçavoir parce que le lendemain il devoit mourir, & qu'il étoit à la veille de faire cette *nouvelle Alliance* dont il leur parloit, en ſon ſang : or cela même confirmoit à ſes diſciples la penſée d'un mémorial, puiſqu'il étoit établi préciſément dans le tems qu'il falloit l'établir. L'autre choſe eſt qu'il leur déclare formellement, que ce qu'il leur a donné eſt de vrai *vin*, car du *fruit de vigne* eſt de vrai *vin* : & ces termes appliquez au *vin du calice, ce fruit de vigne-ci*, ne peuvent naturellement que faire naître l'idée d'un *vrai vin* en ſubſtance qui eſtoit au *calice.*

lui. Quand donc les Diſciples euſſent eu quelque ſcrupule ſur les paroles précédentes de leur Maître ; à quoi il n'y a nulle apparence, ces dernieres l'euſſent entiérement levé, car du *fruit de vigne* ne peut être le *ſang de J. C.* qu'en miſtére, & dans un ſens ſacramental. Au reſte, c'eſt de là qu'il faut tirer des éclairciſſemens pour ces paroles, *ceci eſt mon corps*, ſçavoir de l'action même, & de toute la ſuite du diſcours de J. C. plûtôt que du 6. de Saint Jean, qui contient un autre diſcours fait longtems auparavant, & où il ne s'agiſſoit pas de l'Euchariſtie ; En effet il ne paroît point que J. C. y ait eu égard, & le rapport de quelques paroles ne le conclut pas. Quand Nôtre Seigneur dit, *le pain que je donnerai c'eſt ma chair, laquelle je donnerai pour la vie du monde* ; il a égard non à l'action de l'Euchariſtie en particulier, mais à celle de ſa mort, où ſa *chair* a été donnée pour nôtre *vie*, & où elle eſt devenuë le *pain* ſpirituel de nos ames lequel nous eſt donné enſuite ſous cette qualité de *pain* ſpirituel, tant par la prédication de l'Evangile, que par les Sacremens. Mais comme c'eſt un *pain* ſpirituel, auſſi de nôtre part, le moyen de le recevoir c'eſt par une foi vraye & ſincére, accompagnée d'humilité & de bonnes œuvres. Quand Jeſus-Chriſt diſoit à la Samaritaine ; *qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais ſoif, mais l'eau que je lui donnerai ſera faite en lui une fontaine d'eau jailliſſante en vie éternelle,*

éternelle, il n'avoit aucun égard particulier à quelque cérémonie, qu'il dût enſuite inſtituer dans ſon Egliſe ſous des apparences *d'eau*, mais en général il ſe ſervoit de l'image de *l'eau* pour repréſenter ſa grace; il en eſt ici de même, il ſe ſert en général de l'image du *pain*, pour repréſenter ſa *chair*, ſans aucun égard particulier à l'Euchariſtie. Pour reconnoître cela il ne faut que remarquer que ce n'eſt pas de toute ſorte *de pain* qu'il emprunte l'image, mais préciſément *de la manne* que les Juifs avoient appellée *le pain du Ciel*; c'eſt par égard à cette *manne* qu'il dit, *je ſuis le pain deſcendu du Ciel, je ſuis le pain vivant, le pain que je donnerai c'eſt ma chair*, comme il paroît par les paroles précédentes, *vos Peres ont mangé la manne au deſert & ſont morts, &c.* Ce n'eſt donc pas par égard *au pain* de l'Euchariſtie, & cete Réflexion de l'Adverſaire eſt entiérement inutile.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Quand dans l'action, ou dans l'ouvrage d'un homme que d'ailleurs nous croyons habile, & ſincere, nous nous imaginons voir quelque choſe que d'autres n'y voyent pas; Le vrai moyen de nous en aſſeurer, ou de nous détromper, eſt de conſidérer toutes les parties & toutes les circonſtances de l'action même ou de l'ouvrage, pour

pour voir si elles se raportent, ou ne se raportent pas à la chose dont il s'agit ; car si elles s'y raportent c'est une asseurance qu'elle est vraye ; mais si elles ne s'y raportent pas, c'est une marque certaine que ce n'est qu'une imagination. Cette régle est du bon sens, & elle a lieu principalement lorsque la chose qui est en question est capitale, & telle que toutes les parties de l'action ou de l'ouvrage doivent necessairement s'y raporter. Que l'Auteur des Réflexions s'en serve donc s'il lui plaît, dans cette occasion ; s'il s'agissoit d'une affaire de son ami ou de son domestique, il auroit cette équité de suivre cette régle, s'il étoit persuadé qu'ils agissent naturellement & avec sagesse ; qu'il fasse donc la même justice à J. C. il s'agit de sçavoir, s'il à eu dessein de faire une transubstantiation, & d'établir une présence réelle dans le Sacrement qu'il institua ; qu'il ne s'amuse point à rechercher des veües éloignées qui peuvent être trompeuses, qu'il se renferme dans l'institution même du Sacrement, qu'ils voye si les parties, & les circonstances de cette institution s'ajustent ou ne s'ajustent pas à sa pensée, il s'eclaircira bien-tôt par les remarques que nous y avons déja faites, & il conclura que rien n'y répondant à la transubstanstiation, n'y à la présence réelle, tout tournant au contraire vers le sens Sacramental, c'est une demonstration certaine que J. C. n'a point eu le dessein que l'Eglise Romaine lui attribuë. D'autant plus que s'il l'avoit eu il faudroit que toutes les circonstances

stances de son action, & toutes les parties de ce discours y eussent aboûti, comme à la chose plus importante & la plus essentielle.

SIXIEME RÉFLEXION.
de Monsieur le Camus.

Nôtre seigneur nous dit en saint Mathieu Chap. 5. *contentez vous de dire cela est, cela n'est pas, car ce qui est de plus vient du mal. Sit autem sermo vester, est, non est, quod autem his abundantius est, a malo est*, cela veut dire qu'il faut être sincére en ses discours & parler sans déguisement & sans ambiguité. S. Paul parlant de Nôtre Seigneur dit expressément *qu'en lui il ne se trouve pas oüi & non*, c'est à dire qu'il n'y a aucune duplicité ou contradiction en ses paroles, mais qu'elles sont tres naives & tres sincéres, ainsi quand il nous dit, *cela est*, il le faut croire comme il le dit, en disant, *cela est*, il ne veut pas dire cela n'est pas, quand il dit cela n'est pas il ne veut pas dire *cela est*, il ne veut pas nous tromper; on ne trouvera jamais dans l'Evangile que quand Nôtre Seigneur a dit *cela est*, il aye jamais voulu dire *cela* signifie, car en même temps il diroit *oüi & non*, & en disant que *cela est*, il diroit que cela n'est pas, & ainsi quand il a dit *ceci est mon corps*, s'il eût voulu dire *ceci* signifie *mon corps*, ce seroit comme s'il eût dit *ceci* n'est pas *mon corps*, ce n'en est que la figure. C'est ainsi que d'une affirmative nos adversaires en font une negative; s'il étoit permis d'en user de la sorte pourrions nous jamais sçavoir ce que Nôtre Seigneur veut dire, puisqu'on peut prendre ses paroles a contre-sens; s'il ne se trouve jamais que Nôtre Seigneur ait dit, cela est, pour dire cela n'est pas, beau-

beaucoup moins l'aura-t'il fait quand il a parlé de ſoi même.

Il ne ſert de rien de dire que Nôtre Seigneur parlant de lui a dit, *Ego ſum vitis vera*, où il paroît que le mot de *ſum* eſt pris pour ſignificat. Car J. C. ne ſignifie pas *une vigne*, mais il eſt lui même *la vraye vigne*, de même qu'il s'appelle *le vrai pain*; par ce qu'il a donné *le vrai vin* en ſon ſang qui étanche la ſoif pour jamais, & *le vrai pain* en *ſa chair* qui nous nourrit pour la vie éternelle : & quand même il ſeroit arrivé que J. C. auroit dit quelque-fois, *cela eſt*, pour dire *cela* ſignifie; l'auroit-il-dû faire en inſtituant un article de foi de cette importance? l'auroit-il dû faire par des termes ambigus & incertains, & qui peuvent être pris en un ſens tout contraire?

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la VI. Réflexion.*

On a déja répondu à cette ſixiéme Réflexion, puiſque ce n'eſt que la premiére exprimée en d'autres termes. Quand l'Ecriture parle figurément elle ne dit que ce que les termes ſignifient dans le ſens figuré, car elle ne dit que ce qu'elle veut dire. Or elle ne veut dire que ce qui eſt dans le ſens figuré, & non ce qui ſeroit dans le ſens litteral. Ainſi il n'y a point *oüi & non* dans ſes paroles. L'Ecriture dit que *Dieu a des mains, des bras, des yeux, des oreilles, &c.* de ſorte que ſi la Réflexion de l'Auteur avoit lieu, on pourroit dire de même qu'il y a *oüi & non* dans ces paroles, car ce ſont *des mains* & ce ne ſont pas des mains,

des bras & non des bras, *des yeux* & non d
yeux : de même quand *l'Agneau* eſt appel
le *Paſſage*, c'eſt un *Paſſage* & ce ne l'eſt pa
quand J. C. dit, que *la parole eſt une ſeme*
ce, c'eſt une *ſemence* & ce n'eſt pas une ſeme
ce, & mille exemples ſemblables. Tout cel
n'eſt que ſophiſme, ſi on pouvoit raiſonne
de la ſorte, perſonne ne pourroit parler en ſti
le figuré ſans être trompeur, & ſans dire *cel*
eſt & cela n'eſt pas : dans ces occaſions on ne
dit point deux choſes, on ne dit que ce qu'on
veut dire, & on ne veut dire que ce que porte
la figure, & non ce que porte la lettre. On s'é-
carte donc également de la penſée de celui qui
parle, ſoit qu'on prenne en un ſens propre ce
qu'il a dit en un ſens figuré, ou qu'on prenne
en un ſens figuré ce qu'il a dit en un ſens pro-
pre. Mais pour ne nous pas éloigner de l'e-
xemple même que l'Auteur aporte, quand J. C.
a dit, *je ſuis la vraye vigne*, ſi l'on ſuivoit le
raiſonnement de l'Auteur, on diroit qu'il y a
oüi & non dans ce diſcours, qu'il a dit *cela*
eſt & cela n'eſt pas, car il a dit qu'il eſt *une*
vigne, & pourtant il a voulu dire qu'il n'eſt
pas *une vigne*, puiſqu'en effet il ne l'eſt pas à
prendre ce terme litteralement. *Mais*, dit l'Au-
teur, *quand Nôtre Seigneur a dit*, Ego ſum vi-
tis vera, *le mot* ſum *ne ſe prend pas pour ſigni-*
ficat, la ſubtilité n'eſt pas grande. Non, mai
il ſe prend pour *ſignificatur*. J. C. ne ſignifi
pas *une vigne*, il eſt vrai, mais il eſt *ſignifié*
il e

ſt repréſenté par *une vigne*, il eſt *la vraye gne*, il eſt *le vrai pain*, non en prenant ces mes à la lettre, mais en les prenant figuré- ent, car ces expreſſions, *je ſuis la vraye vi- e, je ſuis le vrai pain*, reviennent à ce ſens, ſuis fort bien repréſenté ſous l'image *d'une igne*, je ſuis fort bien exprimé par l'image *d'un pain*; & en ce ſens il eſt certain comme dit l'Auteur, *que J. C. eſt le vrai pain en ſa chair qui nous nourrit pour la vie éternelle.*

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Si *la chair* de J. C. qui nous eſt donnée dans le Sacrement, nous nourrit pour la vie éternelle, comme l'Auteur le reconnoit, il faut néceſſairement avoüer que cette nourriture eſt ſpirituelle & non corporelle, qu'elle eſt de l'ame & non du corps; mais ſi cette nourriture eſt ſpirituelle, *la chair* de J. C. eſt donc une viande ſpirituelle, une viande de l'ame & non du corps; & ſi *la chair* de J. C. eſt une viande ſpirituelle, une viande de l'ame & non du corps, on doit auſſi reconnoitre qu'elle ſe mange ſpirituellement de la bouche de l'ame, & non de celle du corps. En effet la maniére de manger doit ſe rapporter à la nature de la viande, & à celle de la nourriture qu'on deſire d'en recevoir. Il eſt également abſurde de prétendre nourrir l'ame & lui faire recevoir une viande

ſpirituelle, par une manducation qui ſe fa
de la bouche du corps, que de prétendre nou
rir le corps, & lui faire reçevoir une viand
corporelle par une manducation qui ſe face
la bouche de l'ame. Il s'enſuit donc que pui
que J. C. ne nous donne *ſa chair* ni dans
Sacrement, ni ailleurs, que pour nourrir no
ames, & pour ſoûtenir en nous la vie ſpirituel
le, il ne nous la propoſe pas pour être mangé
de la bouche de nôtre corps.

SEPTIÉME RÉFLEXION
de M. le Camus.

Il s'enſuit de ce que nous avons dit, que quan
Nôtre Seigneur nous aſſûre que *ſa chair eſt vraye
ment viande, & que ſon ſang eſt vrayement breuvag*
il le faut entendre comme il le dit. Or eſt-il que c
qui eſt *vrayement viande*, doit être vrayement man
gé, comme ce qui eſt *véritablement breuvage*, doit êt
véritablement beu, ce qui ne ſe mange & qui ne
boit que par la foi & la penſée, ne ſe mange & ne
boit pas véritablement, ainſi il n'eſt pas *véritablemen
viande*, ce qui ne ſe mange qu'en figure, n'eſt *vian
de* qu'en figure, ce qui ne ſe mange qu'impropremen
n'eſt *viande* qu'improprement. Les mots de *man
ger* & de *boire*, ſe trouvent ſouvent dans l'Ecriture, ſu
tout où il eſt parlé du S. Sacrement, mais on ne trou
vera jamais, ni là ni ailleurs, qu'ils ſoient pris pour *croi
re*. Si dans l'Ecriture *boire* & *manger* étoient pris pou
croire, pourquoi ne dirai-je pas que quand Nôtre Sei
gneur a dit, *qui ne croira ſera damné*, c'eſt le mêm
que s'il eût dit, qui ne mangera, & qui ne boira ſer
damné ? & quand il eſt dit qu'il *raſſaſia cinq mill
hommes*

avec cinq pains dans le déſert, qu'ils mangerent, qu'ils furent raſſaſiez, c'eſt comme ſi elle eût dit, rurent & ils furent raſſaſiez.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la VII. Réflexion.*

La chair de J. C. étant *vrayement une viande* de l'ame, doit être *vrayement* mangée de la bouche de l'ame, & ſon *ſang* doit être *véritablement* beu de la bouche de l'ame. C'eſt ce qui ſuit de ce qu'on vient de dire, mais quelle eſt cette bouche de l'ame ? c'eſt *une foi vive, opérante par la charité*, & qu'eſt-ce que manger par la bouche de l'ame ? c'eſt recevoir Jeſus-Chriſt en nos cœurs par l'acte de cette foi, *Jeſus-Chriſt*, dit S. Paul, *habite en vos cœurs par la foi.* Ce qui ſe mange & qui ſe boit de cette ſorte, *ſe mange & ſe boit véritablement*, & non en figure, & eſt *une viande véritablement* & non en figure, comme ce qui ſe void des yeux de l'eſprit ſe voit véritablement & non en figure, & eſt objet véritablement & non en figure. L'Auteur ſe joüe dans une miſérable équivoque : car ces mots *manger & boire en figure* peuvent ſignifier, ou que l'acte de l'ame qu'on appelle *manger & boire* n'eſt qu'un acte en figure qui ne reçoit ſon objet qu'en figure, ou que les termes de *manger* & de *boire*, par leſquels on exprime cet acte, ſont des termes figurez, des expreſſions qui ne ſe prennent

pas à la lettre. Au premier ſens il eſt faux qu
nous *mangions & beuvions* en figure, car
eſt faux que l'acte de nôtre ame ne ſoit p
un acte véritable, ni qu'il ne reçoive pas v
ritablement & réellement ſon objet qui eſt
chair de J. C. & ſon ſang : les actes de l'am
pour être ſpirituels, n'en ſont pas moins rée
& véritables. J. C. habite en nous véritablem
& réellement encore que ce ſoit ſelon la doctr
de l'Apôtre, *dans nos cœurs & par la foi.* C
acte donc de nôtre ame eſt véritable & réel
il n'y a point là de figure. Au ſecond ſe
il eſt vrai que ces termes par leſquels on expri
me cet acte, ſçavoir *manger & boire*, ſo
des termes figurez, car ces mots *manger &*
boire dans cette occaſion ne ſe prennent p
à la lettre mais figurément, ainſi la vérité,
réalité eſt dans la choſe, & la figure dans l'ex
preſſion ; mais ſous ce prétexte il ne faut pa
dire qu'on ne *mange pas véritablement, qu'o*
ne mange qu'en figure, que la chair de J. C.
n'eſt viande qu'en figure : on pourroit dire de
même, qu'on ne *marche dans les voyes du Sei-*
gneur qu'en figure & non *véritablement* : qu'on
ne *porte des fruits de juſtice* qu'en figure : qu'on
ne *combat le bon combat* qu'en figure ; que *nous*
ne ſommes revêtus de J. C. dans le batême qu'en
figure : que nous n'avons *crucifié le vieil hom-*
me qu'en figure & non véritablement, ſous pre-
texte que ces expreſſions ſont figurées. Ces
jeux de mots ne ſont pas dignes de la gravité

de cet-

de cette matiére ; mais ils ſont tout à fait odieux & criminels, quand on en fait des piéges pour ſurprendre la bonne foi & la ſimplicité d'un homme.

Quant à ce qu'il dit, *que le terme de manger ne ſe prend jamais dans l'Ecriture pour croire*, c'eſt une de ces libertez que l'Adverſaire ſe donne, qui ne lui font pas honneur, il ſera convaincu du contraire par le Paſſage du 55. d'Eſaïe, que j'ai déja allegué dans ma quatriéme Réflexion contraire, *venez*, dit le Prophete, *écoûtez & mangez, écoûtez-moi & vous mangerez ce qui eſt bon.* Au Pſ. 22. J. C. dit, *je rendrai mes vœux en la préſence de ceux qui te craignent. Les débonnaires en mangeront*, & ce qui eſt la même choſe, *boire* ſe prend dans le même ſens, *ſi quelqu'un a ſoif qu'il vienne à moi & qu'il boive, qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais ſoif.* Il ne s'enſuit pourtant pas de là que par tout où l'on trouvera *manger*, il faille entendre *croire*, comme l'Auteur ſe l'imagine. *Si*, dit-il, *boire & manger étoit pris pour croire, pourquoi ne dirai-je pas que quand Nôtre Seigneur a dit, qui ne croira ſera damné, c'eſt le même que s'il eût dit, qui ne mangera & qui ne boira ſera damné? &c.* Je répons qu'il ne le dira pas, parce que le bon ſens l'empêchera de le dire, & qu'il faut en liſant l'Ecriture avoir au moins quelque peu de diſcernement.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

On vient de voir que la manducation ſpirituelle de *la chair de J. C.* eſt véritable & réelle, mais cela même nous oblige à aller plus avant, & à conclure qu'elle eſt la ſeule véritable & réelle, & que celle que l'Egliſe Romaine s'imagine qui eſt de recevoir la ſubſtance & la matiére phiſique de cette *chair*, quand même elle ſeroit poſſible, ne ſeroit point une manducation réelle & véritable, mais ſeulement en figure. Pour reconnoitre cette vérité, il ne faut que conſiderer en quoi conſiſte la vérité & la réalité de la manducation de *cette chair* à nôtre égard, car elle conſiſte uniquement à la recevoir entant qu'elle eſt la victime de nôtre rédemption & le principe de nôtre ſalut: à la recevoir d'une maniére qui nous aquiére un droit réel, à ſa ſatisfaction, à ſon merite, à ſes graces & à ſa gloire: à la recevoir enfin d'une maniére qui ſans avoir beſoin de l'aide d'aucun autre, lui faſſe déployer en nous ſon efficace ſalutaire: Voilà ce qu'eſt la manducation véritable & réelle *de la chair de J. C.* Cela doit être à mon avis ſans conteſtation, mais ce principe étant une fois poſé, qui ne voit qu'il n'y a que la manducation ſpirituélle à qui ces caractéres appartiennent: c'eſt elle ſeule qui reçoit *la chair de Jeſus-Chriſt* comme nôtre victime,

& comme une ſource de ſalut ; c'eſt elle ſeule qui nous acquiert un droit réel à ſa ſatisfaction, à ſon mérite, à ſes graces, à ſa gloire : c'eſt elle ſeule qui ſans l'aide d'aucun autre lui fait déployer en nous ſon éfficace ſalutaire. La manducation ou la reception de ſa ſubſtance ou de ſa matiére phiſique de la bouche du corps ne feroit rien de tout cela, quand même on la ſuppoſeroit poſſible. Car recevoir *cette chair* entant qu'elle eſt nôtre victime & le principe de nôtre ſalut, ne peut être qu'un acte de l'ame & non du corps, un acte de nôtre foi, & non un acte de nôtre bouche corporelle. La manducation ou la reception de ſa ſubſtance phyſique dans nos eſtomacs ne nous acquerroit par elle même aucun droit réel à ſa ſatisfaction, ni a ſon mérite, ni à ſes graces, ni à ſa gloire, & elle ne lui fait point déployer en nous, ſans l'aide d'aucun autre ſon éfficace ſalutaire ; comme il paroît évidemment parce que ſelon nos Adverſaires mêmes, la manducation orale ne ſert de rien ſans la ſpirituelle ; c'eſt la ſpirituelle qui ſeule fait tous ces effets, elle eſt donc la ſeule véritable & réelle, & l'autre n'eſt qu'une manducation en ombre & en figure.

HUITIEME REFLEXION
de M. le Camus.

Toutes les fois que Nôtre Seigneur s'eſt ſervi du mot de *manger*, dans un autre ſens que celui qui lui eſt naturel, il a incontinent déclaré, ou l'Evangeliſte pour

pour lui, en quel sens il le falloit entendre : comme quand il dit dans Saint Jean, *Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi & qu'il boive*, l'Evangeliste ajoûte incontinent pour expliquer sa pensée, *qu'il entendoit parler de l'esprit que recevroient ceux qui croiroyent en lui.* Quand Nôtre Seigneur convertit la Samaritaine, ses Disciples le prioyent de *manger du pain* qu'ils venoient d'acheter, il leur répondit qu'il avoit bien *une autre viande qu'ils ne connoissoient pas, dont il avoit à manger*, les Disciples crurent qu'il parloit d'une manducation réelle, mais il les tira bien-tôt de cette erreur, disant qu'il entendoit parler de *faire la volonté de son Pere*, qui est de convertir les pécheurs. Comme en effet il venoit de convertir la Samaritaine, voilà *sa viande* qui est *une viande* métaphorique, comme sa manducation l'étoit aussi. Or est-il qu'il a parlé plus de six fois de *manger sa chair*, & *boire son sang*, & voyant que les Juifs & ses Disciples le prenoient à la lettre, *d'un manger & d'un boire* réel & corporel, ni lui ni les Evangelistes ne se sont jamais mis en peine de les tirer de cette erreur, s'il y en eut eû, & de leur faire comprendre qu'il ne leur parloit que d'une manducation mystique & par figure.

Puisque Messieurs nos Adversaires ne se réglent que par la pure Ecriture, je les prie de me trouver un seul Passage qui me dise que quand Nôtre Seigneur parloit de *manger sa chair & boire son sang*, le mot de *manger* & celui de *boire*, se doivent entendre & expliquer par le mot de *croire*. Je dirai bien plus, l'Ecriture parle de *manger* ou de *boire* en plus de soixante ou soixante & dix endroits, qu'ils en produisent un seul qui se puisse expliquer par *croire*, je sçai bien qu'ils apporteront ce fameux passage de S. Augustin, *Crede & manducasti.* Mais enfin cela ne se trouve pas dans l'Ecriture, & quand il y seroit, il faudroit que ce fût au sujet du S. Sacrement. S. Augustin

guſtin n'eſt pas la régle de leur foi, ce n'eſt que l'Ecriture. De plus S. Auguſtin ne prétend pas parler d'expliquer le myſtére de l'Euchariſtie, il veut ſeulement dire, que la foi eſt néceſſaire pour le manger avec fruit; mais il n'a jamais prétendu dire que c'eſt par la foi qu'on le mange, & que *croire* ſoit le *manger*. Car pour appliquer ces paroles, *Crede & manducaſti* à nôtre ſujet: ou S. Auguſtin prétend qu'il eſt au S. Sacrement, ou qu'il n'y eſt pas; s'il prétend que l'on croye qu'il y ſoit, c'eſt ce que nous prétendons, mais cela pourtant n'eſt pas le manger; s'il veut que l'on croye qu'il n'eſt pas au S. Sacrement, mais ſeulement dans le Ciel, & qu'il eſt mort pour nous, nous pouvons faire cet acte de foi par tout, & on ne dira pas que nous le mangeons.

Le véritable ſens de Saint Auguſtin eſt, que ceux qui ne peuvent recevoir réellement le Saint Sacrement, mais qui croyent par une ferme foi que Jeſus-Chriſt y eſt, & qui déſirent ardemment de le recevoir, ont la même grace, & le même mérite que s'ils le recevoient réellement; comme nous diſons que ceux qui déſirent ardemment le Batême & qui ne peuvent pas le recevoir, parce que les Tyrans leur en ôtent les moyens, les traînant au ſupplice, ne laiſſent pas d'en recevoir l'effet par l'effuſion de leur ſang, bien mieux que ceux qui le reçoivent ſans diſpoſition, & avec un empêchement de péché qu'ils ne veulent pas deteſter.

Si *croire* & *manger* étoient la même choſe, Nôtre Seigneur ne ſe ſeroit il pas expliqué d'une façon bien inuſitée, & j'oze dire ridicule & extravagante, quand il a dit, *ſi vous ne mangez ma chair, & ſi vous ne buvez mon ſang, vous n'aurez pas la vie éternelle*; au lieu de dire, ſi vous ne croyez en moi vous n'aurez pas la vie éternelle. Et aprés une expreſſion ſi enigmatique, nous donner parce que nous ne l'aurions pas compris.

RE-

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la VIII. Réflexion.*

Ce que l'Auteur confesse ici, *que les termes de manger & de boire, se prennent quelquefois dans un sens métaphorique*, est quelque chose; car puisque cela est, pourquoi J. C. ne s'en pourroit-il pas être servi en ce sens dans le 6. de S. Jean ? il ne sert de rien de dire que quand il s'en est servi ailleurs il s'est expliqué. Car J. C. n'explique pas toûjours ses métaphores, il n'expliqua point celle de *boire* qu'il employa dans son discours à la Samaritaine, elle s'explique assez d'elle même, & celle de *manger* aussi. Cependant il est vrai que J. C. a expliqué cette derniére, & je suis surpris de voir que l'Auteur l'ignore, & il n'a qu'à lire avec un peu plus de soin qu'il n'a fait, tout ce discours de N. S. dans ce Chapitre dont il s'agit, & il y trouvera ce qu'il a nié si hardiment: d'abord J. C. ayant dit, *operamini non cibum qui perit*, ce sont les termes de la Bible des Adversaires, *sed qui permanet in vitam æternam, quem Filius hominis dabit vobis*, il explique incontinent aprés ce qu'il entendoit par cet *operari cibum qui permanet in vitam æternam: hoc est opus Dei*, dit-il, *ut credatis in eum quem misit ille, L'œuvre que je veux que vous fassiez quand je vous recommande de travailler aprés la viande qui demeure en vie éternelle, est que vous croyiez en moi.* Déja il me sem-

ble

ble que cela est assez expliqué : l'acte que nous devons faire sur *la viande de J: C.* est de croire en lui, mais si vous voulez encore quelque chose de plus exprés, prenez garde à ce qui suit: *Nos Peres*, disent les Juifs, *ont mangé la manne au desert, selon qu'il est écrit, il leur a donné à manger du pain du Ciel*, voilà le terme de *manger* qui entre dans le discours. Continuez donc, & vous verrez comment J. C. l'explique. *En verité* leur répond J.C. *Moïse ne vous a point donné le pain du Ciel, mais mon Pere vous donne le vrai pain du Ciel, car le pain de Dieu c'est celui qui est décendu du Ciel, & qui donne la vie au monde; voilà le vrai pain celeste qu'il faut manger, par opposition à la manne. Ils lui dirent donc, Seign. donne nous toûjours de ce pain*, pourquoi faire? sans doute afin que nous le mangions, car il ne s'agissoit que de cela. Jesus leur répondit, *je suis le pain de vie, qui vient à moi n'aura plus de faim, & qui croit en moi n'aura plus de soif.* Si vous ne voyez là que *manger* c'est *venir à J.C.* & que *boire* c'est *croire en lui*, il n'y a rien que vous puissiez voir: *c'est moi*, dit-il, *qui suis ce pain que vous devez manger pour n'avoir plus ni faim ni soif, venez donc à moi, croyez en moi, & vous n'aurez plus ni faim ni soif* : l'acte qui appaise la faim est *venir à J. C.* l'acte qui appaise la soif c'est *croire en lui.* Or quel est cet acte qui appaise la faim, n'est-ce pas le *manger*, & l'acte qui appaise la soif, n'est-ce pas le *boire*? Ces actes pourtant s'appellent dans l'explication de Jesus-Christ,

venir

venir à lui, croire en lui, manger & boire: dont c'eſt *venir & croire*. Nier aprés cela que J. C. ſoit expliqué, c'eſt renoncer hautement à la bonne foi, c'eſt vouloir chicaner à quelque prix que ce ſoit, ce que j'eſpere que l'Auteur des Réflexions ne fera plus.

Je n'ai pas l'honneur de le connoître, mais je déſirerois bien d'avoir de l'eſtime pour lui: cependant c'eſt à quoi ne contribuë pas ce qu'il dit ſur le paſſage de S. Auguſtin, *croi, & tu l'as mangé*. S'il avoit lû ce Pere un peu plus que ne font d'ordinaire Meſſieurs les Miſſionnaires, il ſçauroit que de tous les Peres S. Auguſtin eſt celui qui a établi le plus fortement le ſens de la manducation ſpirituelle: on pourroit faire un juſte volume de ſes paſſages, mais pour nous arrêter à celui dont il s'agit qui eſt au traitté 25. ſur S. Jean, préciſément ſur ces paroles, *c'eſt ici l'œuvre de Dieu que vous croyiez en celui qu'il a envoyé*, voici le commentaire qu'il y fait & l'explication qu'il en donne; *c'eſt ici l'œuvre de Dieu que vous croyiez, c'eſt donc là ce que veut dire manger la viande, non celle qui perit, mais celle qui eſt permanente en vie éternelle. Pourquoi preparez-vous les dents & le ventre? croyez, & vous l'avez mangé, hoc eſt ergo manducare cibum, non qui perit, ſed qui permanet in vitam æternam, ut quid paras dentes & ventrem? Crede, & manducaſti.* Comment peut-on aprés cela conteſter que le ſens de S. Auguſtin ne ſoit celui-ci, ſçavoir que *manger* n'eſt autre

que

que croire? il le dit en propres termes, *c'eſt donc là*, dit-il, *ce que c'eſt que manger* : il fait plus, car il rejette la manducation de la bouche du corps. *Pourquoi préparez-vous les dents & le ventre?* & enfin il revient à affirmer que *manger* c'eſt *croire, croyez, & vous l'avez mangé.* Vouloir philoſopher aprés celà, c'eſt renoncer aux lumiéres du bon ſens.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Le 6. Chapitre de Saint Jean, étant l'unique lieu du Nouveau Teſtament où J. C. parle de *manger ſa chair & boire ſon ſang*, puiſqu'il s'y eſt expliqué en faveur de la manducation ſpirituelle, c'eſt une marque aſſûrée que la préſence réelle, & la manducation de ſa *chair* par la bouche du corps n'eſt point une de ſes doctrines. Car s'il eût eu deſſein de l'établir enſuite dans l'inſtitution qu'il fit du Sacrement, il n'eût jamais ſi hautement fait connoître que par *manger ſa chair*, il n'entendoit autre choſe que *croire en lui.* J. C. étant comme il étoit le fils de Dieu, on ne ſçauroit dire ſans crime, que tous ſes deſſeins ne lui fuſſent connus dés le commencement de ſon miniſtére ſur la Terre, étant auſſi la ſageſſe même. Quelle aparence y-a-t-il que dans un diſcours ſuivi, où il parloit de *manger ſa chair & boire ſon ſang*, il eût interprété cela, de la manducation par la foi, ſans dire un ſeul mot de la man-

manducation par la bouche du corps, ſi ſa pen[ſée] eut été de nous donner en effet *ſa chair à man[ger]* corporellement, & *ſon ſang à boire*? Quel[le] aparence y-a-t'il qu'outre ce que nous avon[s] remarqué il eût encore ajoûté ces paroles, pour lever le ſcandale que pluſieurs de ſes Diſciple[s] avoient pris de ſes expreſſions, *c'eſt l'eſprit qui vivifie, la chair ne profite de rien; les paroles que je vous dis ſont eſprit & vie.* Qu'on ſe tourne de quelque côté qu'on voudra? il eſt certain que ces paroles ont un air fort défavorable à la manducation par la bouche du corps, il ſemble qu'elles ſont dites exprés pour la choquer & pour la détruire. Comment Nôtre Seigneur les eût-il avancées, ſi ſon intention eût été d'établir dans la ſuite cette manducation orale dans le Sacrement, pour être perpetuelle dans ſon Egliſe?

NEUFVIEME RÉFLEXION

de M. le Camus.

Nos Adverſaires diſent que Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt eſt au S. Sacrement par la foi, puiſqu'ils ne ſe réglent que par l'Ecriture toute pure; a-t'elle jamais parlé de la ſorte? où trouvera-t'on que J. C. aye jamais dit, *ceci eſt mon corps* par la foi, *ceci eſt mon ſang* par la foi, *prenez* le, *mangez* le par la foi? il n'a jamais dit, *ma chair eſt vrayement viande* par la foi, *mon ſang eſt vrayement breuvage* par la foi: il a toûjours dit abſolument & ſimplement que c'etôit *ſon corps & ſon ſang*, ſans dire jamais que ce fût *ſon corps* ni *ſon ſang* par la foi. Pourquoi donc l'ajoûter, & vouloir faire dire à Jeſus-Chriſt ce qu'il ne

dit

pas? n'y-a-t'il pas des malédictions pour ceux qui ôtent à l'Ecriture?

Non ſeulement cette parole, *par la foi*, n'eſt pas dans l'Ecriture, mais elle lui eſt contraire, auſſi bien qu'à la raiſon; car l'Ecriture dit abſolument que J. C. eſt au S. Sacrement, & quand nos Adverſaires ajoûtent qu'il y eſt *par la foi*, ils veulent dire qu'il n'y eſt que par la foi, & ainſi ſi la foi manque, il n'y eſt pas. Or eſt-il qu'afin que leur foi ſoit véritable, il faut qu'elle ſuppoſe que J. C. y ſoit devant que de le croire, ou bien il faut qu'elle l'y mette. Si je dis voilà un Cheval, & qu'il n'y en ait point, ma parole eſt fauſſe, ou il faut qu'elle mette là un Cheval & qu'elle l'y produiſe. Si je croi que j'ai cent écus dans ma bourſe, & qu'il n'y aye rien, ma croyance eſt chimerique, ou il faut qu'elle les y produiſe. Or eſt-il que nos actes d'entendement & de volonté ne produiſent jamais rien hors de nous, & ne donnent pas un être réel aux choſes, ils n'en donnent qu'un imaginaire: ainſi ſi nos Adverſaires diſent que J. C. eſt au S. Sacrement, s'il n'y eſt pas en effet, leur foi eſt fauſſe, ou il faut que leur foi le tire du Ciel, d'où ils diſent qu'il ne viendra qu'au jour du jugement, pour l'y mettre.

Ils diſent qu'il y eſt réellement par la foi, c'eſt-à-dire, qu'il y eſt, & qu'il n'y eſt pas, car y être réellement, enfin c'eſt y être, mais n'y être que par la foi, c'eſt n'y être pas, parce diſent-ils, il en eſt auſſi éloigné que le Ciel l'eſt de la Terre: étant au Ciel il eſt impoſſible qu'il ſoit ſur la Terre en même tems, une choſe peut-elle être abſente d'elle même? Si J. C. eſt au Sacrement réellement, il faut qu'il y ſoit, & qu'il y ſoit préſent quant à ſa ſubſtance: la réalité de J. C. n'eſt pas diférente de ſa ſubſtance, & là où eſt la réalité il faut que ſa ſubſtance y ſoit; & pourtant quand ils ajoûtent qu'il y eſt par la foi, ils veulent dire qu'il en eſt auſſi éloigné que le Ciel l'eſt de la Terre: ainſi il y eſt & il n'y eſt pas. Je ſçai bien que ces Meſſieurs quand ils ſe ſentent preſſez par la for-

ce de cette raison, ils tâchent de se couvrir par quelques paroles ambiguës, & qui au fond ne signifient rien : ils disent que Nôtre Seigneur est dans l'Eucharistie sacramentalement, & par ce mot ils prétendent exclure la présence réelle, mais ils n'échappent pourtant pas la difficulté ; car y être sacramentalement : ou c'est y être réellement & véritablement ou non, s'il y est réellement, il faut qu'il y soit présent, rien ne pouvant être absent de son être, ni de soi même. S'ils disent qu'y être sacramentalement, c'est n'y être point du tout, c'est à leur compte n'y être pas.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la IX. Réflexion.*

Nous ne disons point que Jesus-Christ soit au Sacrement par la foi, c'est une expression de l'invention de Messieurs les Missionnaires. Mais nous disons que nous le recevons au Sacrement par la foi, & par conséquent qu'il nous est offert au Sacrement comme un objet de nôtre foi : je dis qu'il nous y est simplement proposé, car Jesus-Christ n'est pas un objet de simple méditation ou de simple contemplation, c'est un objet qu'il faut recevoir, & qui se donne à nous avec tous ses biens, afin que nous le possedions. Il nous est donc ainsi offert non seulement dans l'Eucharistie, mais aussi dans le Batême & dans la parole de l'Evangile. Et de nôtre part le moyen de le recevoir en quelque endroit que ce soit qu'il s'offre, soit au Batême, soit en la Céne, soit en la prédication de l'Evangile, c'est, non de prendre

ni

ni de nos mains, ni de nôtre bouche corporelle la ſubſtance ou la matiére phyſique de ſa chair, mais de croire en lui : ſi l'Auteur en doute, qu'il l'aprenne de S. Jean même, *à tous ceux*, dit-il, *qui l'ont reçû il leur a donné le droit d'être Enfans de Dieu, ſçavoir à ceux qui croyent en ſon nom* : qu'il l'aprenne de S. Paul aux Epheſiens 3. *Jeſus-Chriſt*, dit-il, *habite dans nos cœurs par la foi.* L'Auteur ſemble ne pouvoir pas comprendre qu'on puiſſe recevoir des ſubſtances phyſiques telles que ſont *la chair & le ſang de J. C.* a moins qu'elles nous ſoyent localement préſentées en leur propre matiére. Mais ignore-t'il qu'il n'y a rien de plus commun dans la vie civile, que ces ſortes de réceptions qui ſe font par la ſimple acceptation de nôtre volonté, & & qui ne ſont nullement imaginaires, puiſqu'elles nous acquiérent un droit réel & ſolide ſur des choſes que nous recevons, & qui par ce moyen deviennent nôtres, & paſſent en nôtre poſſeſſion, ſans que pour cela il ſoit néceſſaire, ni de toucher ni de prendre de nôtre main corporelle leur ſubſtance ou leur matiére phyſique ? c'eſt ainſi qu'on reçoit les héritages que les mourans donnent à leurs enfans ou à leurs amis : c'eſt ainſi qu'on reçoit les terres, les maiſons, les places qui ſont données par la libéralité d'un donateur : c'eſt ainſi qu'un Roi reçoit un Peuple, une Ville, une Province qui ſe donne à lui. Dans tous ces exemples & en pluſieurs autres qui ſont communs dans le commerce du Monde, on donne

& on reçoit par de ſimples actes de la volonté qui ne ſont pas des chiméres ni des viſions, mais qui produiſent des effets réels qui nous acquierent de véritables & légitimes droits, ſans qu'il ſoit néceſſaire de tranſporter juſqu'à nous la ſubſtance & la matiére phyſique des choſes acquiſes; & ſi quelqu'un dans le monde s'imaginoit que ce tranſport local & cette conjonction materielle fût neceſſaire, il paſſeroit pour extravagant: c'eſt donc de cette ſorte que J. C. s'offre & ſe donne à nous dans l'Evangile, dans le Batême & dans le Sacrement de la Céne. L'offre de ſa part, dépend de l'acte de ſa volonté, par lequel il a bien voulu ſe faire nôtre Médiateur, & en cette qualité mourir & réſſuſciter pour nous. La reception de la nôtre, dépend de même d'un acte de nôtre volonté, par lequel nous acceptons avec humilité Jeſus-Chriſt pour nôtre Médiateur envers ſon Pere, & ſa *chair* & ſon *ſang* pour la victime de nôtre rédemption. Et comme de ſa part il ſe donne à nous, de nôtre part auſſi, nous nous donnons à lui afin que nous le poſſedions, & qu'il nous poſſede, qu'il demeure en nous, & que nous demeurions en lui, qu'il vive en nous, & que nous vivions en lui; ce qui fait cette mutuelle communion, de laquelle dépend le ſalut & le bon-heur du fidelle. Il n'eſt nullement néceſſaire pour cela, ni que ſa ſubſtance ou ſa matiére phyſique ſoit localement préſente, immediatement par elle même au Sacrement, ni que nous la prenions ou de nôtre main, ou de nôtre bou-

bouche corporelle. Ceux qui ne comprénent pás cette vérité ſont à plaindre, car c'eſt une marque qu'ils ont peu ſenti la vertu de l'Evangile, & peu connu les voyes du ſalut. *Mais*, dit l'Auteur, *la chair & le ſang de J. C. ne ſont-ce pas des ſubſtances phyſiques*? Qui en doute! Comment donc les peut-on recevoir, ſi elles ne ſont localement préſentées? J'avouë que ſi *la chair & le ſang de J. C.* étoient le principe de nôtre ſalut préciſément, entant que ce ſont des ſubſtances phyſiques, & que ce fût formellement en cette qualité que nous les reçuſſions, il y auroit quelque couleur dans cette objection de l'Adverſaire, bien qu'en ce cas même, cette préſence locale ne ſeroit pas abſolument néceſſaire, puiſque nous pourrions recevoir la vertu de cette *chair* & de ce *ſang* par un milieu par lequel il nous la communiqueroit : car en ce cas, il n'y auroit de néceſſaire que la préſence locale de ce milieu ; de la même maniére que le le Soleil nous communique ſa chaleur & ſa vertu, par l'air qui eſt un milieu entre lui & nous, l'air nous étant localement préſent, & le Soleil localement abſent. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt une erreur groſſiére que de s'imaginer que *la chair & le ſang de J. C.* agiſſent ſalutairement ſur nous formellement, entant que ce ce ſont des ſubſtances phyſiques, comme ſont les aliments matériels, & les médecines que nous avalons. Ils agiſſent ſalutairement ſur nous, en qualité de cauſes méritoires, & en qualité de cauſes motives, qui d'un côté

nous conférent la rémiſſion de nos péchez, & les graces du Saint Eſprit qu'ils nous ont méritées, & qui de l'autre nous fourniſſent de puiſſans motifs pour nous porter à la ſanctification & à la piété. C'eſt en cette ſorte que *la chair & le ſang du Seigneur* nous ſont un principe de ſalut. Ignorer cela, c'eſt ignorer le Chriſtianiſme. Or cela étant, qui ne voit que toute leur action, & toute leur vertu, & toute leur éfficace ſur nous, eſt une action, une vertu & une éfficace d'objet. C'eſt ainſi qu'ils nous conſolent, qu'ils nous ſanctifient, qu'ils nous font être de nouvelles créatures, & en un mot, qu'ils nous nouriſſent ſpirituellement. Il n'y a donc nulle néceſſité de les faire exiſter localement dans le Sacrement, ni de nous en faire recevoir de la bouche du corps la ſubſtance ou la matiére phyſique. Ainſi l'on voit ce que devient cette neufviéme Réflexion, & particuliérement ce beau *cheval*, & cette ſomme de *cent écus* dont l'Autenr nous a voulu régaler, c'eſt dommage que ce ſoit du bien perdu.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Puiſque toute l'Ecriture en général, ne nous donne point d'autre penſée de l'efficace ſalutaire *du corps & du ſang de J. C.* envers nous, qu'en qualité de cauſes méritoires, & de cauſes motives qui agiſſent par voye d'objet, & nullement comme de cauſes phyſiques qui agiſſent par la poſi-

poſition de leur ſubſtance ſur la nôtre, ou par l'influence de leur vertu, c'eſt une marque certaine que le dogme de la préſence locale & ſubſtantielle *de ce corps & de ce ſang* au Sacrement, ni celui de leur manducation par la bouche de nôtre corps, ne ſont point des dogmes de l'Ecriture, car ils ne ſuivent pas l'eſprit ou le génie, comme on parle, de l'Ecriture: & il n'y a nulle apparence que ſi J. C. eût voulu nous communiquer, & nous faire recevoir *ſa chair*, à la maniére des cauſes phyſiques, il ne nous eût donné une toute autre idée, que celle que nous voyons perpétuelle dans ſon Ecriture. Cette Réflexion eſt déja trés-forte, & elle fournit un grand préjugé contre la doctrine des Adverſaires, mais elle devient encore plus forte, & tout-à-fait convaincante, ſi on jette les yeux ſur les paroles mêmes de l'inſtitution du Saint Sacrement: car on y découvrira clairement que J. C. a eu intention de nous y donner *ſon corps & ſon ſang*, non comme des cauſes phyſiques; mais comme des cauſes méritoires, & comme des cauſes motives, & par conſéquent qu'il a voulu que nous le réçuſſions par voye d'objets, & non comme on reçoit phyſiquement les ſubſtances, ou les choſes matérielles. *Ceci*, dit-il, *eſt mon corps rompu ou livré pour vous*: voilà déja *ſon corps* en qualité de cauſe méritoire, comme mort pour nous. *Ceci*, dit-il, *eſt mon ſang répandu pour la rémiſſion de vos péchez*: voilà encore *ſon ſang*, en la même qualité. *Faites ceci*, ajoûte-t'il, *en commemora-*

tion de moi. Le voilà lui même qui ſe propoſe comme un objet, comme une cauſe motive, dont il faut renouveller le ſoûvenir, & le conſerver éternellement, pour nous porter à la ſanctification & à la piété. Vous n'y trouverez nul égard de cauſe phyſique : comment peut-on reſiſter à ces lumiéres? Au reſte parce que l'Auteur des Réflexions s'égaye dans ce jeu de paroles, *il y eſt, il n'y eſt pas, il eſt préſent, il eſt abſent:* on lui dira ſur cela deux choſes. L'une qu'il n'y a rien dans nôtre Sacrement qui ne ſoit dans le bon ſens, & facile à comprendre : c'eſt que quant à une préſence de ſubſtance, ou de matiére phyſique, Jeſus-Chriſt eſt au Ciel, & n'eſt ni au Sacrement, ni en aucun autre lieu ſur la Terre: que quant à une préſence d'objet, il eſt au Sacrement, au Batême, & dans les paroles de l'Evangile, & enfin que d'une préſence de communion, & d'éfficace, il eſt dans les cœurs de ſes vrais Fidelles. Il n'y a rien en cela qui doive chocquer l'Auteur, & je voudrois avoir autant de ſujet d'être content de ſon *il y eſt, il n'y eſt pas*, qui me paroît d'un aſſez mêchant caractére, qu'il a ſujet d'être content de nôtre doctrine ſur ce point. L'autre choſe que j'ai à dire, eſt que ce ſeroit à nous à faire ces ſortes de reproches à l'Egliſe Romaine, & à l'Auteur qui ſoûtient les opinions de cette Egliſe. En effet cette frivole diſtinction qu'on débite avec tant de confiance, & qui eſt ſi néceſſaire aux Adverſaires pour eſquiver, ſçavoir de préſence

viſi-

viſible, & de préſence inviſible, n'eſt-ce pas, *il y eſt, il n'y eſt pas.* Jeſus-Chriſt, diſons-nous, s'en eſt allé, il nous a dit *qu'il quittoit le monde, qu'il n'étoit plus au monde, qu'il s'éloignoit de nous, que nous ne l'aurions plus avec nous.* Je diſtingue, diſent ces Meſſieurs, d'une préſence viſible, je le concéde, d'une préſence inviſible, je le nie. Remarquez qu'il s'agit d'un même genre de préſence, ſçavoir de la préſence locale de la ſubſtance ou matiére phyſique, & que c'eſt la choſe du monde la plus inouïe, que d'une même ſorte de préſence, on nous diſe, *il y eſt, il n'y eſt pas*, il y eſt inviſiblement, il n'y eſt pas viſiblement: diſtinction ridicule, puiſqu'il s'agit d'une choſe qui de ſa nature eſt viſible, & à qui par conſéquent on ne ſçauroit attribuer une préſence ſubſtantielle inviſible, ſans tomber en contradiction. De ſorte que dire qu'il y eſt inviſiblement, c'eſt dire qu'il n'y eſt en nulle maniére.

DIXIÉME RÉFLEXION,
de M. le Camus.

Quand Nôtre Seigneur prit *le pain & le calice*, pour le donner à ſes Apôtres, il prit l'un & l'autre par une action réelle & extérieure, ce ne fut pas une action purement interieure. Les Apôtres le prirent auſſi par une action extérieure, & non ſeulement intérieure & par la foi. Si ces paroles prendre le *Calice*, le donner & le recevoir ſignifient des actions réelles, il faut donc que le mot de *boire* ſignifie auſſi une action réelle, & ainſi on ne boit pas le *Calice* ſeulement par la foi, qui eſt une

action

action purement interieure, mais le *sang* se prend par une action réelle & sensible. Si on dit que l'on boit réellement & par une action extérieure le *vin* qui est dans le *Calice*, & à même tems l'on boit par la foi *le sang de J. C.* dont le *vin* est la figure, il s'ensuivroit que le mot de *boire*, auroit en même tems deux significations bien différentes, & qu'il se prendroit en deux sens bien divers & éloignez, l'un litteral & exterieur, l'autre métaphorique & figuré, litteral à l'égard du *vin*, métaphorique à l'égard du *sang* : car ou le mot de *boire*, est pris litteralement, ainsi on ne boit que le *vin*, & non pas le *sang*, ou il est pris figurément, & ainsi on ne boit que le *sang*, & non pas le *vin*, ou il est pris tout ensemble & litteralement, & métaphoriquement, ce qui est inoüi & sans exemple : ne doit-il pas être beu au même sens que ces paroles qui le précédent, de prendre, de donner & de recevoir le *Calice*, puisqu'elles se rapportent toutes à boire. Donc si elles sont prises en un sens litteral comme on n'en peut pas douter, il faut que le mot de *boire* le soit aussi, & ainsi on ne boit point le *calice* par figure, & ensuite on boit le *sang* réellement, ou on ne le boit point du tout. Il en est de même de manger.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claudé à la X. Réflexion.*

Les termes de *manger* & de *boire*, dans les paroles de J. C. *prenez, mangez, beuvez en tous*, ne se raportant directement qu'au *pain* & au *calice*, se doivent aussi entendre litteralement, & en un sens propre, pour manger & pour boire de la bouche du corps ; mais ces actions mêmes de *manger le pain & de boire le calice*, étant sacramentales, & mystiques

ues repreſentent le manger & le boire ſpiri-
el, c'eſt-à-dire, l'action de croire en J. C.
ort pour les péchez des hommes, & de rece-
oir interieurement ſon *corps* & ſon *ſang*, com-
e la victime de nôtre ſalut. Ainſi les paroles
e J. C. ont deux ſens : l'un direct & immé-
iat qui regarde les Symboles, & celui-là eſt
itteral, l'autre indirect & médiat, qui vient de
la force de la matiére dont il s'agit, & qui re-
garde les choſes repréſentées par les Symboles,
& celui-ci eſt myſtique & figuré. Le premier
eſt manger & boire de la bouche du corps, le
ſecond eſt manger & boire de la bouche de
l'ame. Le premier eſt pour le *pain* & le *vin*,
le ſecond pour le *corps* & le *ſang* même de Je-
ſus-Chriſt. Si l'Auteur étoit un peu plus ac-
coûtumé qu'il n'eſt au ſtile de l'Ecriture, il
ſçauroit que c'eſt une choſe ordinaire preſ-
que par tout où il s'agit de types ou de fi-
gures, de remarquer ces deux ſens, l'un lit-
teral, qui ſe raporte au type, l'autre ſpirituel
& myſtique, qui ſe raporte à la choſe repréſen-
tée par le type. Ainſi ces paroles, *Lazare
fors dehors*, dans leur ſens direct, immédiat
& litteral, ſignifie la ſortie corporelle de La-
zare hors du Sepulchre ; mais dans leur ſens
indirect, médiat & myſtique, elles ſignifient
la ſortie ſpirituelle de tout homme pécheur
hors du tombeau du vice, ſelon ce que dit S.
Paul, *Reveille toi, toi qui dors, & te reléve
d'entre les morts, & Chriſt t'éclairera.* Il y a
mille

mille exemples semblables dans l'Ecriture, cela ne reçoit aucune difficulté.

REFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Mais puisque nous sommes sur ce sujet, l'Auteur des Réflexions qui croit que ces paroles, *prenez, mangez, beuvez en tous*, se raportent directement au *corps* & au *sang* de J. C. dans leur sens litteral, de sorte qu'il faut *manger le corps & boire le sang* de la bouche corporelle, & que c'est ainsi que les Disciples l'ont entendu, n'a-t'il jamais eu aucun scrupule sur celà? n'a-t'il jamais considéré, que si les Disciples l'eussent entendu de la sorte, la nature n'eût pas manqué de s'émouvoir dans cette occasion: car naturellement on a de l'horreur de manger de la chair humaine, & de boire du sang? la Réligion même des Disciples, & leur conscience en eût été scandalisée: car la Loi défendoit de boire du sang; cependant vous ne voyez pas que rien de tel leur soit arrivé: ils ne se sont pas récriez quand leur Maître leur a dit, *Prenez, mangez, ceci est mon corps, beuvez en tous: car ceci est mon sang*: ils n'ont pas témoigné la moindre répugnance, non pas même le moindre doute, ni demandé sur ce sujet le moindre éclairciſſement, c'est une marque évidente qu'ils n'ont point pris ces paroles, dans le sens que l'Auteur des Réflexions s'ima-

imagine. Si l'on dit que leur foi & leur piété envers Jeſus-Chriſt, étoient ſi grandes qu'elles étouffoient tous ces mouvemens, qu'on nous diſe auſſi en même tems pourquoi cette piété qui triomphoit ſi hautement de la nature & des impreſſions mêmes de la Religion & de la Loi, ne les obligea pas à l'inſtant de ſe proſterner en terre, pour adorer ce *pain* & ce *calice*, qui venoient d'être ſi miraculeuſement tranſubſtantiez, & qui deſormais devoient être l'objet de l'adoration de tous les fidelles: ils n'ont pourtant rien fait de ſemblable, marque certaine qu'ils n'ont point pris ces paroles dans le ſens de l'Auteur des Réflexions. Dans une occaſion ſi extraordinaire, il n'eſt pas concevable, ni que la nature fût demeurée tranquille, ni que le reſpect de la Loi n'eût formé quelque opoſition, ni que la piété Chrêtienne, aprés avoir vaincu ſes principaux ennemis, n'eût fait elle même quelque extraordinaire mouvement ſur ces objets.

ONZIÉME REFLEXION
de M. le Camus.

Nôtre Seigneur prit deux fois le *calice* en la derniére Céne, comme S. Luc nous l'apprend: la premiére fois fut devant la conſecration du *pain*, & l'autre aprés le ſouper. La premiére fois encore qu'il le prît entre ſes mains, qu'il rendît graces à ſon Pere, qu'il le donnât à ſes Apôtres, & qu'il leur dit, prenez-le & le diſtribuez entre vous-autres, il ne dit pas pour cela que c'étoit ſon

ſang,

sang, mais aprés avoir dit ; *distribuez-le entre-vous* ; s'arrêta là, sans leur dire qu'il donnoit autre chose que ce qu'ils avoient vû mettre dans le calice ; mais qu'aprés avoir soupé, & fait la cérémonie de l'Agneau Pascal, il prit le *calice* pour la seconde fois, & qu'après avoir rendu graces à Dieu, aprés l'avoir beni, & dit à ses Apôtres, *prenez-le & beuvez en tous*, il ne s'arrêta pas là ; mais il ajoûta *ceci est mon sang*. Je demande pourquoi a-t-il dit en donnant le second, *ceci est mon sang*, & non pas en donnant le premier ? s'il n'y a rien dans le second qui ne soit dans le premier. En donnant le premier il parla en tout de la même sorte, & il fit les mêmes cérémonies, à la réserve de dire que c'étoit son *sang*, comme il le fit au second, si le second ne contenoit que *la figure de son sang*. Le premier ne le faisoit-il pas aussi, puisqu'il le prit & le donna dans la manducation de l'Agneau Paschal. L'un & l'autre étant également la figure de son *sang*, ou il falloit dire en tous deux que c'étoit son *sang*, ou s'il ne l'a dit qu'au dernier, & non pas au premier, il falloit que le dernier contint véritablement son *sang*, & que le premier n'en fût que la figure, sur tout étant certain que J. C. qui condamne les paroles oiseuses, n'en a jamais point dit, ni fait aucune action superflue.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XI. Réflexion.*

Jesus-Christ ne dit pas du *calice* de la Pâque, que c'étoit *son sang* ; mais il le dit de celui de l'Eucharistie, pour plusieurs raisons fort éloignées de celles que l'Auteur s'imagine. Premiérement il ne le dit pas de celui de la Pâque, parce qu'on n'avoit pas accoûtumé de le dire dans la célébration de cet ancien Sacrement

rement, & que J. C. ne voulut pas s'éloigner de la forme ordinaire, en laquelle les Juifs le célébroient; mais il le dit de celui de l'Eucharistie; parce qu'il vouloit établir la forme en laquelle désormais on devoit célébrer ce Sacrement, & il vouloit en donner lui-même le premier exemple. En second lieu, il ne le dit pas du premier, & il le dit du second, parce qu'il abrogeoit cette ancienne cérémonie, & qu'il lui substituoit cette nouvelle, c'est pourquoi il avoit dessein de rendre celle-ci plus auguste & plus vénérable que l'autre. Mais en troisiéme lieu, bien que le *calice* de la Pâque, pût en quelque maniére être rapporté au sens de J. C. ce n'étoit qu'indirectement & médiatement: car directement & immediatement, ce n'étoit qu'un mémorial de la misérable servitude, où les Israëlites avoient été dans l'Egypte, dont il avoit plu à Dieu de les délivrer; mais parce que cette ancienne servitude, représentoit elle même la servitude du péché, dont Dieu nous a délivrez par le *sang* de son fils, le *calice* de la Pâque se rapportoit à ce *sang* indirectement & médiatement, entant qu'il étoit la figure d'une autre figure. J. C. ne lui donne donc pas le nom de son *sang*, parce qu'il ne signifioit pas son *sang* directement, mais seulement par conséquence: on appelleroit bien l'image de David, David; mais on ne l'appelleroit pas J. C. encore que David fût lui-même une figure de J. C. & que ce qui figure

David,

David, figure aussi Jesus-Christ indirectement, & par conséquence; mais il en est autrement du fait de l'Eucharistie. Car il est figure, ou le signe du *sang* de Jesus-Christ directement & immediatement, & par sa première destination, Jesus-Christ donc, lui donné avec juste raison, le nom de son *sang*. Enfin le *calice* de la Pâque, en qualité de Sacrement, n'étoit Sacrement que de l'ancienne Alliance, & non de la nouvelle, à laquelle il ne se raportoit, que parce qu'il représente un type. Ainsi J. C. ne pouvoit pas dire de lui, *ceci est la nouvelle Alliance en mon sang*. Mais le *calice* de l'Eucharistie, en qualité de Sacrement est Sacrement de la *nouvelle Alliance*, & non de l'ancienne: de sorte que J. C. a fort bien pû dire, & a dû dire de lui, *ceci est la nouvelle Alliance en mon sang*, ou ce qui revient à la même chose, *ceci est mon sang, le sang de la nouvelle Alliance.*

RÉFLEXION CONTRAIRE
de M. Claude.

Puisque le *calice* de l'Eucharistie, est le *sang de la nouvelle Alliance*, il faut reconnoître de bonne foi qu'il n'est le *sang* de Jesus-Christ qu'entant que ce *sang* est non dans les veines, mais separé du corps de Jesus-Christ, & répandu pour la remission des pechez. Or comme cette qualité de répandu, & separé

ré du corps, n'a été que dans le tems de la
or[illegible] & qu'elle n'est plus présentement, que
-C. est vivant & glorieux. Il faut nécessaire-
ent avoüer que le *calice* ne peut maintenant
re ce *sang* que figurément, entant qu'il en est le
gne ou le Sacrement. La raison de cela est
vidente, sçavoir, parce qu'il n'y a plus main-
enant de *sang* de J. C. separé de son *corps*.

Si quelqu'un disoit, ceci est le Roi naissant, cette proposition ne sçauroit plus être véritable, que d'une figure, & dans un sens figuré, pourquoi? parce que le Roi personnellement n'est plus naissant, & qu'on ne peut plus dire de lui à la lettre, ceci est le Roi naissant; on ne peut plus dire aussi, à le prendre à la lettre, *ceci est le sang de J. C. répandu*, comme le Seigneur l'a dit. Cette proposition donc ne peut plus être véritable que d'un signe.

Il ne serviroit de rien de dire que le *sang* y est, non à la vérité réellement *répandu*, mais pourtant sous l'image de *répandu*, & que cela suffit pour pouvoir dire, que c'est *le sang de J. C. répandu*; parce que paroissant ainsi comme il fait, sous l'apparence d'un *vin répandu*, il est *répandu* en quelque maniére. Je dis que cette échapatoire est inutile. Car premiérement, J. C. n'a pas dit, *ceci est mon sang* sous l'image de *sang répandu*, ni sous l'image de *vin répandu*; mais il a dit, *ceci est mon sang répandu*. Comment ceux qui ne veulent point admettre de figure dans les paroles de J. C. en

peuvent-ils si promptement en établir une ? I
pressent la proprieté de la lettre dans le mot
Ils la pressent dans celui de *sang*, & en mêm
tems ils l'abandonnent, dés qu'ils viennent
celui de *répandu*. Que peut-on conclure d'
ne procédure si peu uniforme, si ce n'est q
ces Messieurs se joüent de l'Ecriture, & qu'
la tournent, & l'expliquent comme il leur pla
selon leur préoccupation. D'ailleurs ce qu
paroît *répandu*, selon le sentiment des Adversa
res, n'est pas immédiatement & formellemen
le *sang*, mais le *vin*, & ainsi l'image où l'ap
parence de l'effusion se rapporte selon eux
premiérement au *vin*, & puis par le moyen
du *vin*, elle se rapporte au *sang*. Il faut don
selon eux, pour expliquer les paroles de J. C
admettre deux figures dans le terme de *répan
du*; car il faut dire, *ceci est mon sang répandu*
non d'une effusion réelle, mais d'une effusion
simplement apparente; non encore d'une effu
sion apparente de *sang*, mais d'une effusion ap
parente de *vin*, ce qui est étrangement abuser
des paroles de Nôtre Sauveur. Ce qu'il y a
encore de plus étrange, c'est que ces deux fi
gures sont en effet l'une & l'autre des figure
trompeuses qui font illusion aux yeux & au
sens : car cette effusion apparente, quand vous
la raportez au *sang*, choque le témoignage de
yeux lesquels la raportent au *vin*; & quand
vous la raportez au *vin*, elle ne les choque pa
moins, puisque les yeux la prennent pour un
vér

ritable éffuſion de *vin*, pour une éffuſion de ai *vin*, & ce n'eſt pourtant qu'une fauſſe apparence. Non ſeulement ce ſont des figures ompeuſes, indignes de la ſincerité de J.C. mais les ſont encore inouïes, & inuſitées dans le langage des hommes, dont on ne ſçauroit trouver l'exemple, & par conſéquent ce ſont des figures bizarres, inintelligibles, & qui n'ont d'autre fondement, que le caprice & la temérité de l'eſprit humain. N'eſt-il pas mille fois plus raiſonnable de dire, que le terme de *répandu*, dans la propoſition de J. C. marque l'égard ou la qualité ſous laquelle il veut que le *calice* ſoit ſon *ſang*; ſçavoir entant que ce *ſang* a été *répandu* ſur la croix, pour la rémiſſion de nos péchez. Cela étant ainſi, ſa propoſition ne peut être véritable à la lettre, il faut néceſſairement l'entendre ſacramentalement, & en figure.

DOUZIEME RÉFLEXION
de M. le Camus.

Comme J.C. voioit la dificulté que pluſieurs auroient de croire la préſence réelle dans le Saint Sacrement, il voulut diſpoſer les eſprits par de grands miracles devant que d'en parler, afin qu'ayans veu ſon grand pouvoir on neût pas ſujet de douter qu'il ne pût bien faire ce qu'il diſoit, il fit ce fameux miracle de la multiplication *des pains*, enſuite de quoi les Juifs le voulurent faire Roi. Mais s'étant retiré à Capernaum ils l'y allerent trouver, & comme ils diſputoient avec lui ſur ce *pain* miraculeux, il leur parla d'un autre bien

plus excellent qu'il leur préparoit qui étoit *un pain de*
cendu du Ciel.

Ils voulurent parler de la *Manne*, il leur dit *que*
pain qu'il leur donneroit seroit incomparablement plus pr
cieux, & qu'il étoit lui-même ce pain là: que ceux q
avoient mangé la manne étoient morts, mais que ceu
qui mangeroient sa chair ne mourroient point parce qu'il
auroient la vie en eux, comme ayant mangé le pain
vivant, & qu'il les ressusciteroit au dernier jour. Il
prend de là occasion de parler de la résurrection, on lui
en demande un signe qui fasse voir la vérité de ce qu'il
dit de l'éxcellence du *pain* qu'il donnera, par dessus le
pain de Moïse, puisque ceux qui avoient *mangé la man-*
ne n'avoient pas laissé de mourir, & ceux qui *mange-*
roient le pain qu'il promettoit, c'est à dire sa *chair*, ne
mourroient point. Il donna le Signe de Ionas qui avoit
demeuré trois jours dans le sein de la baleine; & que
lui qui étoit le *pain* qu'il donneroit, en vertu duquel,
ceux qui l'auroient *mangé* ressusciteroient, seroit trois
jours dans le sein de la terre.

Son dessein étoit de faire voir que le *pain* qu'il don-
neroit seroit bien plus efficace, & plus excellent que la
manne, puis qu'il donneroit la *vie*; ce qui ne seroit pas
vrai s'il n'eût entendu parler que d'un *pain* commun &
terrestre, tel que Messieurs nos Adversaires disent *qu'il*
est dans le Sacrement, la *manne* avoit été bien plus pre-
cieuse; car outre qu'elle étoit la *figure* de I. C. aussi
bien que l'Eucharistie, & que les Iuifs qui *mangéoient la*
manne & beuvoient l'eau du Rocher, mangéoient &
beuvoient spirituellement I. C. dans sa *figure*, aussi
bien qu'ils disent *que nous le mangéons & beuvons spiri-*
tuellement dans le Sacrement, conformement a ce que dit
S. Paul, *bibebant de consequente eos Petra, Petra autem*
erat Christus. Par dessus cela *la manne & l'eau du ro-*
cher étoient des alimens miraculeux, ce que le *pain*
& le vin de l'Eucharistie ne seroient pas; ainsi le raison-
nement

ment de Nôtre Seigneur ſeroit nul qui préféroit le is qu'il promettoit, à la *manne* de Moïſe; car de rt que le *pain* de I. C. donne la *vie*, par ce qu'on le *nge* ſpirituellement dans le Sacrement; ne le *angéoit* on pas auſſi, ſpirituellement dans la *manne*, ne le *beuvoit* on pas dans *l'eau du rocher*?

RÉPONSE DE MONSEUR *Claude à la XII. Réflexion.*

Que Jeſus-Chriſt voulût préparer les peuples par le miracle de la multiplication *des pains*, au diſcours de la manducation corporelle, c'eſt ce que l'Autheur devoit prouver & ne ſe pas contenter de le dire, car pour nous, nous diſons qu'il les vouloit préparer au diſcours qu'il avoit deſſein de leur faire de la neceſſité de *croire* en lui, ſous l'image du *manger* & du *boire*; ſi l'Autheur des Réflexions avoit bien leu ce Chapitre il en tomberoit d'accord, de même que les plus habiles de ſa communion, cependant je voudrois bien ſçavoir a quoi il ſongeoit quand il a mis le ſigne de Jonas dans l'Hiſtoire qu'il lui a plus de nous faire du 6. de Saint Jean. Que peut-on juger de cette groſſiére ignorance, ſi ce n'eſt qu'il n'a jamais lû ce Chapitre ſixiéme de Saint Jean dont il entreprend de diſputer, & qu'il n'en ſçait que ce qu'il en a trouvé dans quelque miſerable Rapſodiſte? N'eſt-ce pas une choſe tout-à-fait ſurprenante que des gens qui ne ſçavent ce que c'eſt que l'Ecriture, & qui ne l'ont veüe que

par des yeux empruntez, ſe mêlent de nous
donner le véritable ſens, & en diſcourent
perte de veüe? Car aprés tout où eſt-ce qu
celui-ci à trouvé, ou pour mieux dire révé
ſigne de Jonas dans le ſixiéme Chapitre d
Saint Jean? Mais ſi l'Auteur n'a pas bien reüſ
dans ſon Hiſtoire, il n'a pas été plus heureu
en ſon raiſonnement. Jeſus-Chriſt dit-il, relév
le *pain* qu'il devoit donner par deſſus la *manne*
ce n'eſt donc pas un pain, commun & terreſtr
tel que nos Adverſaires diſent qu'il eſt dans l
Sacrement. L'Auteur n'y ſonge pas: qui d
nous lui a dit que Jeſus-Chriſt parlât dan
ce Chapitre, du *pain* du Sacrement? I
parle de ſa *chair* entant qu'elle doit êtr
mangée ſpirituellement & il l'a reléve infini
ment au deſſus de la *manne* qui étoit *mange*
corporellement. Mais dit l'Autheur, *les anciens Juifs lors qu'ils mangeoient la manne, & qu'ils beuvoient l'eau du rocher, mangeoient auſſi & beuvoient auſſi, ſpirituellement la chair & le ſang de J.C.* Je l'avove: mais que s'enſuit-il de la, ſi ce n'eſt que la *manne* & *l'eau du rocher* n'étoient que des figures, qui n'étoient nullement a comparer avec *la chair* & *le ſang* du Seigneur qu'elles ſignifioient? Or cela s'accorde fort bien au diſcours de Jeſus-Chriſt. Ce qui a trompé l'Auteur de ces Réflexions eſt qu'il s'eſt imaginé que Jeſus-Chriſt promettoit dans ce Chapitre, de donner à manger une viande que les Anciens Iſraelites n'avoient point man-

angée; & que cette viande étoit *ſa chair & ſon ſang*, entant qu'ils ſont receus de la bouche de nôtre corps: mais c'eſt une erreur de laquelle il faut qu'il ſe deſabuſe; J. C. à cet egard n'a eu pour but que de relever l'excellence & le prix *de ſa chair & de ſon ſang*, par deſſus *la manne* ancienne que les Juifs avoient appellée *le pain du ciel*. Si outre la manne, les anciens Iſraelites fidelles mangeoient auſſi *la chair* & beuvoient *le ſang* du Seigneur ſpirituellement, c'eſt une queſtion dont il ne s'agit en nulle maniére dans tout le Chapitre. Ainſi toute cette Réflexion de l'Autheur n'eſt qu'un perpétuel égarement hors de l'état de la queſtion.

RÉFLEXION CONTAIRE *de M. Claude.*

Mais puiſque lui-même vient de nous fournir le paſſage de Saint Paul, *nos Peres ont tous mangé d'une même viande ſpirituelle, & ils ont tous beu d'un même breuvage ſpirituel, car ils beuvoient de la Pierre qui les ſuivoit, or la Pierre étoit Chriſt;* il ne ſera pas hors de propos de nous y arreſter un peu. Si un inſenſé ſe mettoit dans la tête de ſoûtenir, que *la Pierre* étoit réellement & ſubſtantiellement J. C. ne pourroit-il pas employer pour deffendre ſon opinion, tous les mêmes raiſonnemens que l'Autheur a juſques icy employez pour

ſoûtenir que ces paroles, *cecy eſt mon corps*, doivent être entendues à la lettre? ne diroit-il pas qu'il s'agit de ſçavoir, ſi S. Paul a voulu dire que *la Pierre* fût véritablement J. C. ou qu'elle ne le fût pas? que quand a lui il ſuit l'affirmative, & dit que Saint Paul parloit ſincérement &c. Mais que ſes Adverſaires diſent, que quand il parloit de J. C. il n'entendoit pas parler de J. C. mais de toute autre choſe qui n'étoit pas J. C. & qui n'en étoit que la figure: deſorte que quand il diſoit, *la Pierre étoit Chriſt*, c'eſt comme s'il eût dit la pierre n'étoit pas Chriſt, ce n'en étoit ſeulement que le ſigne; d'où il ne manqueroit pas de conclure comme l'Autheur en s'écriant: qui a plus de raiſon, ou ceux qui croient ſimplement ce que Saint Paul a dit, ou ceux qui prennent le contradictoire? Ne diroit il pas que pour expliquer ce paſſage de Saint Paul, en figure, il faudroit trouver un autre paſſage plus clair qui dît que *la Pierre* n'étoit pas Chriſt, que ce n'en étoit que *la figure?* que Saint Paul lui même a proteſté *que ſa parole n'a point été oüi & non;* qu'il a parlé ſincérement; qu'il le faut croire comme il le dit, que quand il a dit cela eſt, il n'a pas voulu dire cela n'eſt pas, & tout le reſte de ſes beaux diſcours. Je ſuis aſſûré que ſi l'Auteur avoit à faire à un tel homme il en ſeroit furieuſement fatigué, & qu'il en feroit un tres mauvais jugement; qu'il ſe faſſe juſtice à ſoi-même: *quid rides? mutato nomine de te fabula narratur.*

TREI-

TREIZIÉME RÉFLEXION
de M. le Camus.

Il ne faut que comparer *le pain* que J. C. promet dans le Sacrement, pour être convaincu qu'il ne parloit pas de celui de la Céne de Meſſieurs nos Adverſaires. 1. Il dit *que le pain qu'il donnera eſt deſcendu du ciel*, il n'y a rien dans leur Céne qui ſoit *deſcendu du ciel*, c'eſt un *pain* qui eſt provenu de la terre. 2. Le *pain* dont parle J. C. eſt un *pain vivant*, *plein d'eſprit & de vie*, celui de la Céne eſt un *pain* mort. 3. Le *pain* de J. C. eſt non ſeulement *vivant*, mais il eſt encor *viviſiant*, il donne la *vie* à ceux qui le *mangent*; *le pain* de la Céne de Meſſieurs les Calviniſtes étant un *pain* mort, ne peut pas donner la *vie*. 4. Dieu a préparé le *pain* que I. C. promet; le *pain* de la Céne eſt un *pain* préparé par eux mémes & cuit dans le four, il ne contient rien qui ſoit venu du ciel. 5. Le *pain* de l'Euchariſtie eſt accompagné d'une terrible menace ſi on ne le mange pas; une telle menace de la mort éternelle n'eſt pas faite pour ne manger pas du *pain* fait avec du bled; le *pain* & le *vin* ordinaire ne ſont que pour la vie temporelle, encor ne ſont-ils pas abſolument neceſſaires, puiſqu'il y a tant d'autres viandes. 6. le *pain* de l'Euchariſtie nous unit à I. C. & fait qu'il demeure en nous, & nous en luy: *qui mange ma chair*, dit il, *demeure en moi*, *& moi en lui*: le *pain* & le *vin* ordinaire tel qu'il ſe trouve dans la Céne ne peut pas nous unir à I. C. & nous faire demeurer en lui, & lui en nous, puiſqu'il n'y eſt pas: & ſi pour cela la figure ſufit, le *pain* que Moïſe donnoit ne l'auroit pas moins fait, puiſqu'il en étoit la figure; il ne faut pas dire que la foi le va chercher au ciel pour faire cette union, car J. C. parle de l'union qui ſe fait avec un *pain deſcendu du ciel* qui eſt lui-même.

RE-

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XIII. Réflexion.*

Cette 13. Réflexion n'eſt qu'une ſuite de l'égarement où la précédente s'eſt jettée; l'Autheur ſuppoſe dans nôtre ſentiment que *le pain* dont J. C. parle au 6. de Saint Jean eſt *le pain* matériel qu'il donna enſuite dans l'Euchariſtie, & qui ſe *mange* de la bouche du corps; & ſur cela il fait une comparaiſon entre ce *pain* matériel de la Sainte Céne, & celui dont le Seigneur parle dans Saint Jean; mais cela s'appelle ſupoſer faux & battre l'air inutilement. Dans la Sainte Céne nous diſtinguons comme deux choſes infiniment diferentes, *le pain* corporel que nous prenons de la main & que nous *mangeons* de la bouche, & *le pain* ſpirituel que nos ames reçoivent, & que nous *mangeons* ſpirituellement par l'acte d'une vraye foi; ce dernier eſt *la chair* & *le ſang* de J. C. dont il parloit au 6. de Saint Jean; l'autre eſt un *pain* corporel & corruptible que J. C. à établi, non pour être *ſa chair*, mais pour en être la figure & le Sacrement, & il n'en eſt en nulle maniére parlé dans tout le Chapitre de Saint Jean. Nous reconnoiſſons donc qu'il y a des diférences infinies, entre *le pain* materiel & ſenſible que nous recevons corporellement en la Sainte Céne, & celui dont il eſt parlé dans Saint Jean, & nous ſerions biens mar-

marris de les confondre; car l'un eſt une ſimple créature terreſtre, & l'autre eſt le fils de Dieu: l'un eſt le ſigne, & l'autre la choſe ſignifiée. Mais il ne s'enſuit pas que nous ne recevions en la Céne autre choſe que ce *pain* matériel & corporel; ceux qui y participent dignement reçoivent l'un & l'autre *pain*, le corporel qui eſt *pain* à la lettre, le ſpirituel qui n'eſt appellé *pain* que par une expreſſion figurée, & qui pourtant eſt le véritable *pain* de l'ame, ſçavoir *la chair* de J. C. mais ils les reçoivent bien diferemment, chacun ſelon ce qu'il eſt; le corporel ſe reçoit corporellement, le ſpirituel, ſpirituellement; le corporel par la bouche du corps, le ſpirituel par la bouche de l'ame. Si l'Auteur veut donc faire une comparaiſon juſte & de bonne foi, ſans ſophiſme & ſans ſupercherie, qu'il la faſſe entre le *pain* ſpirituel que nous prenons au Sacrement, & celui dont J. C. parle au 6. de Saint Jean, & il verra que c'eſt la même choſe; mais de faire la comparaiſon qu'il fait, entre *le pain* corporel de notre Euchariſtie, & le ſpirituel dont il s'agit dans Saint Jean c'eſt tendre une toille d'araignée qui n'eſt propre qu'à prendre des moucherons.

RÉFLEXION CONTRAIRE. *de M. Claude.*

On ne peut s'empêcher icy de remarquer le peu de prudence de l'Auteur, lequel en faisant sa comparaison sophistique qui ne fait rien contre nous, par ce qu'elle supose faux, il nous donne lieu d'en faire une autre plus juste pour renverser le sentiment de l'Eglise Romaine, sçavoir que *le pain* de l'Eucharistie qu'on *mange* de la bouche du corps, est le même que celui dont parle J. C. au 6. de Saint Jean. Or cette comparaison est facile à faire, & n'est nullement avantageuse à l'Auteur. 1. L'un *est un pain descendu du Ciel*, l'autre est *un pain* transubstantié d'une matiere terrestre, sçavoir, du *pain* materiel. 2. L'un est *un pain vivifiant*, qui communique la *vie* à ceux qui ne l'ont pas, l'autre est *un pain* que les méchans & les infidelles peuvent *manger*, sans en devenir meilleurs & sans en être vivifiez. 3. L'un est *un pain* qu'il est si necessaire de *manger* que qui ne le *mange* demeure éternellement dans la mort, l'autre en est un qu'on peut ne pas manger, & neanmoins avoir la vie éternelle; comme il paroît par l'exemple de tous les Anciens qui n'ont point participé à l'Eucharistie, & par celui des petits enfans qui meurent aprés le Batême, & qui sont sauvez. 1. Celui de Saint Jean est *un pain* qui établit entre nous

& J. C.

& J. C. une communion indissoluble que rien ne peut rompre, car qui le *mange demeure en J. C. & J. C. demeure en lui*; mais l'autre en est un qu'on peut *manger*, & ensuite renoncer à J. C. car il peut arriver, & il arrive en effet souvent dans le sentiment même de l'Eglise Romaine, qu'un homme qui aura communié à son Eucharistie se détournera de la justice & de la piété, & n'aura plus de part en J. C. On pourroit pousser ces différences plus loing, mais on s'en abstient par modestie, & celles la suffisent pour faire voir que l'Hostie de l'Eglise Romaine n'est pas *ce pain*, dont Nôtre Seigneur parle si avantageusement dans S Jean.

QUATORZIÉME RÉFLEXION *de M. le Camus.*

Nous avons dit que Nôtre Seigneur ne voulut pas parler, de donner *sa chair à manger & son sang à boire*, qu'aprés avoir préparé les esprits par le miracle de la multiplication *des pains*. Il n'y a qu'a faire voir la conformité de l'Eucharistie avec ce miracle, afin que l'un donne de la lumiére à l'autre, & qu'il en facilite la créance. 1. Les *cinq pains* furent suffisans pour la nourriture de cinq mille hommes, & le *corps* de Nôtre Seigneur suffit pour tout le monde. 2. Tous *mangerent* des mêmes *cinq pains*, & en l'Eucharistie chacun *mange* le même *corps*. 3. Il en resta plus aprés la refection de tout le peuple qu'il n'y en avoit auparavant, & en l'Eucharistie il reste autant aprés la manducation réelle du *corps* de Nôtre Seigneur, que devant. 4. Là *Nôtre Seigneur prit le pain entre ses mains, leva les yeux au Ciel, rendit*

rendit graces à Dieu son Pere, benit le pain, le rompit & le donna à ses Disciples, il fit la même chose en l'institution du S. Sacrement. 5. Là, il donna pareillement le *pain* à ses Apôtres, pour être distribué par leurs mains à la multitude, de même il donna son *précieux corps* aux Apôtres, pour le distribuer aussi de leurs mains à tous les fidelles. 6. Les mêmes *cinq pains* servoient à même tems de viande & de boisson, pour rassasier en même tems la faim, & étancher la soif, de même qu'au S. Sacrement sous les especes du *pain*, on *mange sa chair* & on *boit son sang*, aussi bien que si on recevoit les deux espéces. 7. Là on ne pouvoit comprendre comment Nôtre Seigneur avoit fait ce grand miracle; de même en est-il de l'Eucharistie. 8. Là les Apôtres rendirent graces à Dieu, & le peuple aussi aprés avoir été rassasiez; les Apôtres le firent aussi aprés avoir reçû le S. Sacrement. On voit par cette conformité comme Nôtre Seigneur disposoit à croire ce qu'il vouloit promettre, de donner son *corps* & sa *chair* dans le S. Sacrement. Aprés avoir vû l'un, il n'est pas mal-aisé de croire l'autre. Ce qui fait la plus grande difficulté dans l'esprit de Messieurs les Calvinistes, c'est comment il se peut faire que le *corps* de J. C. soit en même tems au Ciel & en la Terre; mais on peut les satisfaire en demandant aussi, comment les mêmes *cinq pains*, & leur même substance, pouvoit être en même tems entre les mains des Apôtres, qui les distribuoient, dans la bouche de tout le peuple qui les mangeoit, & dans leur estomac; car c'étoit les mêmes *pains*, & non pas d'autres, dont *tous furent rassasiez*, comme on le voit clairement dans l'Evangile; les restes mêmes étoient les restes des *cinq pains*, & non pas les restes d'un autre *pain*, qui ait été produit de nouveau, c'étoit la même substance reproduite; le miracle n'étoit pas à en produire d'autres; mais à rassasier toute cette multitude, avec les mêmes *cinq pains*, ce qui ne se pouvoit faire

sans

ns les reproduire. Si Jeſus-Chriſt en eût reproduit autres, il ne ſeroit pas vrai de dire, qu'*il a raſſaſié cinq mille hommes avec cinq pains.*

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XIV. Réflexion.*

Si l'on avoit aſſez de loiſir pour cela, ce ſeroit une choſe aſſez agréable, que d'examiner ce prétendu paralelle, que l'Auteur nous fait ici, & qu'il nous donne comme une preuve capable de nous bien perſuader ; je dirai ſeulement, qu'il me ſemble aſſez extraordinaire dans une diſpute ſérieuſe, de donner un paralelle pour un argument. Si cette méthode étoit reçûë, il ne tiendroit qu'aux enfans & aux viſionnaires de nous prouver qu'il y a des Palais dans les nuées de l'air, parce qu'ils y croyent voir des tours & des pavillons, ni plus ni moins que dans les Palais que nous avons ſur la Terre. Le mal eſt, que ſi l'on vouloit faire un antiparalelle, ſi j'oſe parler ainſi, on le feroit aiſément. 1. Il y avoit *cinq pains* pour la nourriture de *cinq mille hommes*; & l'Egliſe Romaine prétend ne diſtribuer qu'un ſeul *corps* à tout le monde. 2. Chacun *mangea* ſa portion des *cinq pains*, ſans que l'un *mangeât* la portion de l'autre ; & l'Egliſe Romaine prétend, que tous *mangent* un ſeul & même *corps*, & que chacun le *mange* tout entier. 3. Ce qui reſta aprés le repas n'étoit point la même matiére qu'on

avoit

avoit *mangé*; & l'Egliſe Romaine veut que ce qui reſte aprés la communion, ſoit la même matiére en nombre, que ce qui a été conſommé. 4. Là Nôtre Seigneur ne fit point de tranſubſtantiation; ici l'on croid qu'il en fait une. 5. Là J. C. prenant *le pain*, *levant les yeux au Ciel*, *& béniſſant le pain*, ne le détruiſit pas, mais au contraire le multiplia; ici ſelon l'Egliſe Romaine, il en détruit la nature par la bénédiction. 6. Là il diſtribua *le pain* par les mains de ſes Apôtres, pour une ſeule fois, & dans une occaſion extraordinaire; ici il établit une action ordinaire, qui doit durer juſqu'à la fin monde. 7. Là J. C. donna de véritable *pain*, & ne trompa point les yeux par ſon miracle; ici l'Egliſe Romaine, veut qu'il ne donne qu'un ombre ou une apparence de *pain* dénuée de ſa ſubſtance, & qu'il ſe faſſe un grand nombre de miracles imperceptibles. 8. Là on receut de la bouche du corps une viande corporelle, en gardant la proportion de l'un à l'autre; mais ici on prétend recevoir de la bouche du corps une viande ſpirituelle, ſans garder aucune proportion. On voit par cette diſparité, qu'il n'eſt nullement vrai que J. C. eût deſſein en faiſant ce miracle de la multiplication des *pains*, de diſpoſer les hommes à croire ceux de la tranſubſtantiation, & de la préſence réelle.

RE-

REFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Mais cette bagatelle de l'Auteur nous donne lieu de faire une considération fort sérieuse, & fort importante ; qui est que J. C. n'a jamais fait de miracles, dont les sens des hommes, c'est-à-dire, leurs yeux ou leurs oreilles n'ayent été les témoins. Qu'on parcoure toute l'Ecriture, on n'en trouvera aucun qui n'ait eu ce caractére, d'être sensible. Les miracles d'Egypte le furent, ceux du Désert le furent, & il en a été de même de la résurrection des morts, de l'illumination des aveugles, & de tous les autres miracles que Nôtre Seigneur & ses Apôtres ont fait. Quelle aparence donc que J. C. eût voulu faire dans l'Eucharistie, non un seul miracle ; mais un aussi grand nombre de miracles qu'il s'y en trouve, selon le sentiment de nos Adversaires, sans que le sens d'aucun homme du monde, en quelque lieu, & quelque tems que ce soit en pussent rien découvrir ? Ce n'est pas là la maniére dont Nôtre Seigneur fait ses miracles. Au reste je laisse à part les visions de l'Auteur sur le sujet du miracle de la multiplication des *pains*, en ce qu'il veut que cette multiplication se soit faite par une reproduction de la même substance, & que les mêmes *cinq pains*, & leur même substance étoient en même tems entre les

mains des Apôtres qui les diſtribuoient, da
la bouche de tout le peuple qui les mangeo
& dans leur eſtomac; & non ſeulement cel
mais auſſi qu'ils fuſſent dans les douze corbei
les que les Diſciples en remplirent aprés le r
pas: c'eſt a peu prés de ce beau caractére qu
ſont les Conceptions Theologiques de ces Me
ſieurs.

QUINZIÉME RÉFLEXION.
de M. le Camus.

Quand les Iuifs entendirent Nôtre Seigneur qu
promettoit de donner *ſa chair à manger & ſon ſang*
boire, il ne leur vint pas ſeulement à la penſée de diſpu
ter du ſens de ſes paroles, elles étoient trop claires, il
ne doutérent point qu'il ne parlât véritablement de *ſa*
chair, ils doutérent ſeulement de ſon pouvoir, *quomodo*
poteſt hic nobis dare carnem ſuam ad manducandum ? Par
ce qu'ils ne le purent pas comprendre, ils le crurent im-
poſſible. Nôtre Seigneur ne les deſabuſa pas de ce qu'ils
croioient qu'il parloit véritablement de *donner ſa chair*,
mais il les confirme dans cette penſée pas des expreſ-
ſions ſi fortes, que je ne ſçay comme il ſe trouve encore
des perſonnes qui puiſſent douter qu'il n'en parla pas
véritablement, mais ſeulement de la figure: s'il n'eût
parlé que de la figure ſe ſeroit-on ſcandaliſé de ſes pa-
roles, auroit-on douté qu'il ne le pût faire & que
cela ſurpaſſât ſon pouvoir; étoit il même néceſſaire
de préparer les eſprits par tant de miracles qui avoient
précédé, & ſur tout par celui de la multiplication *des*
pains, à croire qu'il pouvoit donner la figure de ſon
corps? Il n'y a point de peine à le croire; ſi les
Iuifs n'euſſent pas conceu ce qu'il vouloit dire, n'eût-
il

pas été de la bonté de Nôtre Seigneur de les in-
ire & de leur faire comprendre qu'il ne parloit
véritablement de *donner ſa chair*, mais ſeulement
figure de *ſa chair?* Cela auroit apaiſé tous les mur-
ures & arrêté tout le ſcandale qu'en receurent tous
ux qui l'abandonnerent: il le devoit faire par ce
'il s'agiſſoit de la damnation éternelle de tous ceux
i ne *mangeroient pas la chair* qu'il promettoit: &
moyen de la *manger*, & d'éviter la damnation ſi
n ne ſçavoit pas ce qu'il vouloit dire? 2. Par ce qu'il
evoit inſtruire ſes Apôtres de la doctrine qu'ils de-
oient puis aprés répandre par toute la Terre, puiſqu'il
es deſtinoit pour être les Maîtres du Monde. 3. Pour-
uoi eſt-ce que pour ne pas dire ſeulement un mot
explication, il ouvroit la porte à une déteſtable ido-
trie dans l'Egliſe, donnant occaſion d'adorer *le pain*
le vin, & de leur rendre un culte qui n'eſt deu
'a lui même. 4. Parceque c'étoit ſa coûtume
nſtante & invariable d'expliquer ce qu'on n'avoit
s bien compris dans ſes diſcours, comme il arriva
rſque parlant à Nicodéme de la néceſſité de naî-
e de nouveau par le Batême, parceque Nicodéme
enoit ces paroles trop charnellement, il lui en fit
mprendre le ſens diſant qu'il ne parloit que d'une
aiſſance ſpirituelle qui ſe fait par l'eau & par l'eſ-
it, & non pas d'une charnelle: il en eſt de même
r tout ailleurs où il s'eſt trouvé quelque obſcurité
ns ſes diſcours, beaucoup plus quand c'eſt en ma-
ére de ſalut.

Quand J. C. vit que l'on ſe ſcandaliſoit de ce qu'il
oit dit qu'il donneroit *ſa chair à manger & ſon*
g à boire, bien loin de les détromper de cette pen-
, il réïtéra encore ce qu'il avoit dit, & ſe mit à ju-
, & à menacer d'une mort éternelle ceux qui ne
angeroient point *ſa chair* & ne *boiroient* point *ſon*
ng; il ne ſe contente pas même de jurer une fois,

il redouble son jurement. *Amen, amen Dico vobis, manducaveritis carnem filii hominis & biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis*; quand J. C. [dit] qu'il donnera *sa chair à manger*, qui en peut douter? Il faut bien que la nécessité fût grande pour perpétuer cette vérité puisqu'il en vient au jurement, qui ne jure jamais que pour une chose importante: quelle nécessité que J. C. jurât pour nous faire croire qu'il donneroit *du pain* & *du vin*, s'il n'y avoit autre chose au Saint Sacrement? Car de dire que ce n'est pas simplement *du pain* & *du vin*, mais que c'est encore *la figure du corps de J. C.* Ce n'est rien dire, car outre qu'en cela il n'y a rien de difficile à croire qui exige un serment, n'avoit-on pas déja *figure de son corps dans l'Agneau Pascal* & *dans la Manne*? Il faut donc bien qu'il y aye quelqu'autre chose plus excellente que *la figure*, puisque jamais ny Dieu ny les Prophétes n'ont juré pour faire croire que *l'Agneau Pascal*, ou *que la Manne*, & *les Pains de Proposition* fussent *la figure* de J. C. I'adjoûte qu'on ne trouvera pas dans l'Ecriture *la figure* d'une figure, mais seulement *la figure* d'une réalité, comme il n'y a pas l'ombre d'une ombre, mais d'une verité: ou que dans la loi de l'Evangile nous ne sommes plus au tems des *figures* elles ont pris fin en J. C.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XV. Réflexion.*

Toute cette Réflexion n'est qu'un amas de fausses supositions, & de méchans raisonnemens. Elle supose faux, en nous voulant persuader que les Iuifs entendirent les paroles de J. C. au sens que l'Eglise Romaine les entend[ca]

il eſt certain que les Iuifs entendirent, falloit *manger la chair de J. C.* à la ma- qu'on *mange* d'ordinaire de la *chair*; & gliſe Romaine entend qu'on la *mange*, exi- te à la maniére d'un eſprit, ſous l'enve- des accidens du *pain*; or ces deux ſens t infiniment diférens. Elle ſupoſe faux en lant que ſelon nous J. C. ne parlât, que donner *la figure de ſa chair*; rien de ſem- ble ne nous eſt jamais tombé dans la pen- J. C. parloit de donner ſa véritable *chair*, is de la donner ſpirituellement, & pour être euë par la foi, & non pour être *mangée* la bouche du corps. Mais ſur tout l'Au- r ſupoſe faux quand il veut nous faire accroi- que J. C. ne s'eſt point expliqué touchant maniére de *manger ſa chair*, car il s'en eſt pliqué & expliqué clairement, comme on déja fait voir. Pour faire quelque inſiſtance ces derniéres paroles, il eſt certain que ſoit diſant que *l'œuvre de Dieu étoit de croire celui qui l'avoit envoyé*, ſoit en diſant que *vient à lui n'aura jamais faim, & que qui it en lui n'aura jamais ſoif*, & en leur re- chant enſuite qu'ils ne croyoient point, t en leur diſant, *qui croit en moi a la vie rnelle, je ſuis le pain de vie*, car la ſuite de diſcours ſembloit demander qu'il dît, *qui mange a la vie éternelle, je ſuis le pain vie;* mais au lieu de parler ainſi, il dit *qui croit moi*, marque évidente que dans ſon ſtile,

manger & *croire en lui* ne ſont qu'une ſeule même choſe. Cependant l'Auteur raiſonne m quand il s'imagine que J. C. étoit obligé d'e pliquer ſes expreſſions figurées, lorſqu'el étoient priſes en un ſens litteral, car dans ſ diſcours à la Samaritaine, il n'expliqua poi ce qu'il entendoit par *boire de ſon eau vive* bien qu'il vît que la Samaritaine prenoit c paroles à la lettre. Ainſi toute cette Réflexio n'eſt qu'une ſuite perpétuelle d'erreur; il n'e pas vrai que les Capernaïtes ayent pris les pa roles de J. C. comme l'Egliſe Romaine l prend; il n'eſt pas vrai que J. C. ne ſe ſoit pa expliqué, & quand il ne ſe ſeroit pas expli qué, il n'eſt pas vrai que ſon ſilence eût con firmé le ſens litteral qui étoit celui des Caper naïtes, moins qu'il eût confirmé celui de l'E gliſe Romaine; il n'eſt pas vrai enfin que ſe lon nous J. C. n'ait promis par ſes paroles qu de donner *une figure*, car ſelon nous il ne par loit pas même en particulier de l'Euchariſtie dans tout le 6. de Saint Jean, mais il parloit en général de *croire en lui*.

RÉFLEXION CONTRAIRE.

de M. Claude.

Si l'on ſupoſoit que J. C. ne ſe fût point ex pliqué dans le 6. de Saint Jean, & que l'on voulût comme fait l'Auteur que ſon ſilence à cet égard, & les aſſévérations dont il uſe en ſuite,

te fuſſent une confirmation du ſens litteral quel on prenoit ſes paroles, ce ne pourroit e qu'une confirmation de ce ſens faux & abde des Capernaïtes qui portoit qu'on *manroit la chair de J. C.* à la maniére qu'on ange d'ordinaire les autres viandes, & non u ſens de l'Egliſe Romaine, car les Capernaïtes n'eurent que ce premier ſens, le ſecond e leur vint pas même à la penſée. Comment donc l'Auteur veut-il que le Seigneur ait confirmé par ſon ſilence & par ſes ſermens, qu'il falloit *manger ſa chair*, un ſens que pas un de ſes Auditeurs n'avoit? Il ſemble donc que l'Auteur des Réflexions à eu deſſein de nous faire tous devenir Juifs & Capernaïtes, puiſque c'eſt uniquement à cela que ſes raiſonnemens & ſes ſupoſitions tendent; or cela même nous doit faire juſtement ſoupçonner que ſon opinion eſt fauſſe, puiſque le chemin par lequel il nous y veut conduire, nous conduit à une impiété.

SEIZIÉME RÉFLEXION.
de Monſieur le Camus.

Nôtre Seigneur voyant qne l'on ſe ſcandaliſoit de ce qu'il avoit dit, qu'il donneroit *ſa chair à manger & ſon ſang à boire*, ne voulut point ôter le ſujet du ſcandale, ce qu'il auroit fait aiſément, en diſant que l'on ne prenoit pas bien le ſens de ſes paroles; & qu'il ne vouloit pas donner véritablement & réellement *ſa chair* & *ſon ſang*, mais ſeulement *la figure*, & qu'il vouloit qu'on *mangeât ſa chair & que l'on*

bût ſon ſang ſpirituellement & par la foi ſeulement au lieu de lever le ſcandale que ſes paroles avoient donné, il dit & redit les mêmes choſes juſqu'à trois fois; aprés avoir juré pour les faire croire comme les diſoit, il ſe ſert de menace contre ceux qui ne les voudroient point croire, & il fait de grandes promeſſes à ceux qui les croiront. Je demande pourquoi J. C. a réïtéré ſi ſouvent le mot de *ſa chair & de ſon ſang*, voyant le ſcandale que cela donnoit, ſans jamais parler n'y de *figure* n'y de *ſigne?* Pourquoi parle & reparle-t'il de *viande* & de *boiſſon*, de *manger* & de *boire*, de *chair* & de *ſang*? S'il ne veut rien dire de tout cela. Jamais on ne fait une répétition ſi fréquente dans un diſcours que pour trois cauſes. 1. Quand la choſe eſt importante. 2. Quand elle eſt difficile à croire; car c'eſt pour lors qu'il faut uſer de force & de vigueur pour la perſuader, & pour l'inculquer le plus que l'on peut. 3. Quand l'Auditeur à de la peine à comprendre ce que l'on dit; ou parce que le diſcours eſt trop relevé & au deſſus de ſa portée; ou parce qu'il ſurprend & paroît extraordinaire; c'eſt ce qui à obligé Nôtre Seigneur de dire ſi ſouvent les mêmes choſes, lui qui n'a jamais dit des paroles perduës & ſuperfluës; l'importance du ſujet le demandoit ainſi, auſſi bien que ſon élévation, & la difficulté qu'il contenoit; mais ſur tout ſa néceſſité, puiſqu'il s'agiſſoit de la damnation, ou du ſalut éternel.

Ceci eſt d'autant plus conſidérable, que N. S. fût lui même tombé dans le crime qu'il punit ſi ſévérement, lorſqu'on ſcandaliſe les foibles & les infirmes: *væ illi qui ſcandaliſaverit pupillos iſtos qui in me credunt; væ homini illi per quem ſcandalum venit*, il auroit donné une grande occaſion à ce ſcandale, pour n'avoir pas ſeulement voulu dire un mot d'explication, le mot de *figure*, de *foi*, de *ſigne* auroit oſté tout le ſcandale, & ſau-

vé une infinité de personnes qui sont tombées dans idolatrie, & qui se sont damnées, faute d'avoir seulement voulu dire un petit mot, lui qui est descendu Ciel pour leur salut, n'est-ce pas bien être scandaleux impitoyable?

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Jesus-Christ n'est sans doute obligé à personne, mais s'il faloit concevoir en lui quelque obligation de charité, il seroit juste non de dire qu'il étoit obligé d'expliquer le sens figuré de ces termes *manger & boire*, parce que ce sens est assez naturel & qu'il est fréquent dans l'Ecriture, mais de dire qu'il étoit obligé d'expliquer le sens de l'Eglise Romaine, si en effet il l'eût eu dans la pensée; car *manger* de la bouche du corps un corps humain existant invisiblement & à la maniére d'un esprit sous les accidens du *pain* & du *vin*, est un sens si metaphysique, si éloigné des pensées naturelles des hommes, si singulier, & si inoüi; que si en effect J. C. l'eût eu dans sa pensée, sa pensée eût été impénétrable; il y a donc de la raison à dire qu'il l'eût expliquée, car il ne parloit pas pour n'être entendu, n'y compris de personne. Mais pour faire voir encore plus clairement à l'Auteur des Réflexions cette nécessité qu'il y avoit que J. C. s'expliquât, il ne faut que rappeller icy les mêmes raisons qu'il a mises en avant dans la Réflexion précédente,

dente, afin qu'on juge lequel de nous deux en peut faire un meilleur uſage. Premiérement donc Nôtre Seigneur voyant que ſes Auditeurs prenoient ſes paroles dans ce ſens groſſier & charnel, ſavoir qu'il faloit *manger ſa chair* à la maniére qu'on mange les autres viandes, & que c'étoit de la que procédoit tout le ſcandale qu'ils recevoient de ſon diſcours, pouvoit facilément les appaiſer en leur diſant; que ce n'étoit pas de cette maniére qu'il l'entendoit, mais qu'il leur donneroit *ſa chair* exiſtante à la façon d'un eſprit ſous des apparences de *pain*: ne ſemble-t'il pas qu'il le devoit faire pour arrêter leur murmure, d'autant plus qu'il s'agiſſoit de la damnation éternelle de ceux qui ne voudroient pas la *manger* de cette ſorte. Et le moyen de s'y reſoudre, & d'éviter la damnation, s'ils ne ſavoient pas ce qu'il vouloit dire? En ſecond lieu il devoit inſtruire ſes Apôtres, de la doctrine qu'ils devoient puis aprés répandre par toute la Terre, puis qu'il les deſtinoit pour être les Maîtres du Monde. Et qu'elle occaſion plus belle pouvoit-il trouver que celle-cy de leur révéler ce prétendu Myſtere, s'il l'eût eu en effet dans la penſée? D'ailleurs pourquoi eſt-ce que pour ne pas dire ſeulement quelques mots d'explication, il eût ouvert la porte à une déteſtable impiété, en donnant occaſion de refuſer d'adorer *ſa chair* & *ſon ſang* ſous les accidens du *pain* & du *vin* de l'Euchariſtie, & de leur ren-

endre un culte qui leur est si légitimement dû? Enfin dans des occasions moins importantes il avoit expliqué ce qu'on n'avoit pas bien compris dans ses discours, comme il avoit fait à l'egard de Nicodéme lors qu'il prenoit les paroles de Nôtre Seigneur trop charnellement; car Nôtre Seigneur lui en fit comprendre le sens, en l'avertissant qu'il ne parloit que d'une naissance spirituelle, qui se devoit faire par l'eau, & par l'esprit, & non d'une naissance charnelle. On ne fait que rendre à l'Auteur ses propres raisonnemens, c'est à luy à voir de qu'elle maniére il s'en pourra démêler.

DIXSEPTIÉME RÉFLEXION, *de M. le Camus.*

Nôtre Seigneur voyant que plusieurs l'abandonneroient, pour leur avoir parlé de donner *son sang à boire & sa chair à manger*, ce qu'ils ne croyoient pas qu'il pût faire, dit ces paroles, *propterea dixi vobis, quia nemo potest venire ad me, nisi datum ei fuerit a Patre meo.* Par où il donne à connoître que personne ne pouvoit croire ce qu'il disoit, sans un secours, & une grace particuliére de son Pere, laquelle grace chacun peut avoir, s'il la démande; car Dieu qui veut sauver tout le monde, ne la refuse à personne. Je raisonne de la sorte; personne ne peut croire le Mystére du S. Sacrement, sans une grace particuliére; or est-il qu'il n'est pas besoin d'une grace extraordinaire pour croire que J. C. n'y est pas, qu'on n'y reçoit que du *pain*, qu'il n'est pas au même tems

au

au Ciel & sur la Terre, ce n'est pas pour vouloir croire cela, que tant de gens abandonnent Nôtre Seigneur, il ne faut pas faire un grand effort sur son esprit pour le croire; mais bien pour croire le contraire, & qu'il est véritablement présent. Donc, &c.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XVII. Réflexion.*

L'Auteur court bien, mais il court toûjours aprés sa chimere, qui est cette fausse supposition que selon nous J. C. parloit en particulier de l'Eucharistie, & qu'il ne vouloit dire, sinon qu'il donneroit la figure de sa *chair*; faut-il encore le lui redire? J. C. parloit de donner *véritablement sa chair à manger*, mais d'une manducation spirituelle; & parce que les Juifs étoient fort éloignez de croire en lui, ni de se persuader qu'il fût *le pain de vie*, il leur dit qu'il ne le trouve pas étrange, puisque personne ne peut *venir à lui sans une grace particuliére de son Pere*. En effet, pour croire en lui, pour se persuader que *sa chair* est nécessaire pour la *vie éternelle*, il faut être illuminé d'enhaut.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Puisque l'Auteur veut que la persuasion que ceux de sa Communion ont du dogme de la transubstantiation, & de la manducation orale, soit

soit l'effet d'une illumination particuliére du saint Esprit ; qu'il nous dise s'il lui plaît, comment il est possible qu'une illumination du S. Esprit renverse le témoignage legitime de tous les sens, que Dieu lui même a établis pour juger sur les choses matérielles & corporelles, comme sont le *pain* & le *vin* de l'Eucharistie, & le *corps de Nôtre Seigneur Jesus-Christ?* Qu'il nous dise comment il est possible, que la lumiére de la grace détruise en nous toutes les lumiéres de la droite raison, sur des objets qui lui sont propres? Ce qu'elle feroit sans doute, si elle nous faisoit croire qu'un corps peut être en plusieurs lieux, & demeurer neanmoins un seul & même corps. Que des accidens peuvent exister seuls, separez de leur substance, & sans affecter aucun sujet, & telles choses semblables. Dieu est l'Auteur de la droite raison, & de la nature aussi bien que de la grace, & il ne se contredit pas soi-même, ni ne démolit d'une main ce qu'il à bâti de l'autre.

DIXHUITIÉME RÉFLEXION
de M. le Camus.

Aprés que Nôtre Seigneur eut dit tout ce que Messieurs nos Adversaires nous opposent, & que nous examinerons dans la suite, plusieurs de ses Disciples ne laissérent pas de l'abandonner, *multi Discipulorum ejus abierunt retrò*, & quelques uns demeurérent ; ceux qui l'abandonnérent, s'appellent dans l'Evangile des Incredules, parce qu'ils ne voulurent pas croire que Je-

sus-

ſus-Chriſt pût donner *ſa chair à manger*, & ceux qui l
crurent demeurérent auprés de lui, & ce ſont les Cro
yans & les Fidelles. Car c'eſt la raiſon que S. Pierre apor
ta au nom de tous, pourquoi il ne l'abandonnoit pas, *Sei
gneur à qui irions nous, vous avez les paroles de la vi
éternelle, nous croyons, & nous ſçavons que vous êtes le Fil
de Dieu?* Voyez que ceux qui s'écartent ſont les Mé-
créans, & ceux qui demeurent ſont les Croyans, les uns
s'écartent parce qu'ils ne veuleut pas croire ce que Nô-
tre Seigneur dit, *durus eſt hic ſermo, qui poteſt eum au-
audire?* Ces paroles ſont bien dures, qui peut les écoû-
ter? Au contraire ceux qui demeurent auprés de J. C.
trouvent ſes paroles bien douces, & d'une grande con-
ſolation, *verba vitæ æternæ habes*, Ce ſont des paroles
de la vie éternelle, & c'eſt pour cela qu'ils croyent qu'il
pouvoit faire ce qu'il diſoit, parce qu'il étoit le Fils de
Dieu. Voilà donc les Catholiques qui croyent que Nô-
tre Seigneur *donne ſa chair à manger*, qui demeurent
auprés de lui, & qui ſont les vrais Fideles. Meſſieurs
nos Adverſaires qui ne le veulent pas croire, & qui trou-
vent ſes paroles trop rudes & trop dures, qui diſent,
*Quomodo poteſt hic nobis carnem ſuam dare ad mandu-
candum*, le quitent & ſe retirent d'auprés de lui, qu'ils
voyent s'ils ne ſont pas les Mécréans, & s'il n'y a rien
à craindre pour eux?

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XVIII. Réflexion.*

Cette Réflexion eſt ſi pitoyable, qu'elle eſt indigne de réponſe. Ceux qui ſe retirérent de la compagnie de J. C. furent des Incredules, il eſt vrai; mais comment Incredules? N'eſt-ce pas que donnant un ſens charnel aux paroles

de

e J. C. ils s'en ſcandaliſérent & les rejettérent, les autres qui demeurérent avec lui, furent de vrais Fidelles, mais comment vrais Fidelles? N'eſt-ce pas parceque prenant les paroles du Sauveur dans leur vrai ſens, ils entendirent fort bien que *manger ſa chair & boire ſon ſang*, vouloit dire *croire en lui*, de ſorte qu'ils perſévérérent en la foi de leur Divin Maître; ſi l'on conſidére bien toutes choſes, on trouvera à mon avis que quand les Incrédules diſent, *comment celui-ci peut-il nous donner ſa chair à manger?* leur ſens n'eſt pas préciſément qu'il ne peut leur donner *ſa chair à manger*: car de la maniére qu'ils le concevoient, tout homme peut donner *ſa chair à manger*, mais leur ſens eſt qu'il ne pouvoit leur donner *ſa chair à manger*, pour produire en eux cette *vie éternelle* dont il parloit, c'eſt ce qu'ils ne pouvoïent comprendre, de même quand les Fidéles acquieſcérent à ſes paroles, leur foi fut qu'il pouvoit leur donner *ſa chair à manger ſpirituellement pour les nourrir à vie éternelle*, & c'eſt auſſi le ſens de leur réponſe, *Seigneur*, diſent-ils, *à qui irions nous, tu as les paroles de vie éternelle, & nous avons crû, & avons connu que tu es le Chriſt, le Fils de Dieu.*

RÉFLEXION CONTRAIRE
de M. Claude.

Quand Jeſus-Chriſt dit au tems préſent, *qui man-*

mange ma chair & qui boit mon ſang a la vie éternelle. Qui mange ma chair & qui boit mon ſang demeure en moi, & moi en lui; il fait voir qu'il ne parle pas ſeulement d'une manducation qui ſe dût faire à l'avenir; mais d'une manducation qui ſe pouvoit faire alors même qu'il parloit; or de là il s'enſuit qu'il ne parloit pas de la manducation qui ſe fait par la bouche du corps dans l'Euchariſtie, puiſque l'Euchariſtie n'étoit pas encore inſtituée, ce qui conclut aſſez évidemment qu'il parloit d'une manducation ſpirituelle, qui ſe fait par la bouche de l'ame.

DIXNEUFIÉME RÉFLEXION.
de M. le Camus.

Il y a de quoi s'étonner, que Nôtre Seigneur ayant dit tant de choſes durant le cours de ſa vie qui ſurpaſſent la capacité de l'entendement humain, on a crû ce qu'il a dit ſans aucune dificulté; & quand il a dit, *ceci eſt mon corps, ceci eſt mon ſang*, on ne le peut croire; il a dit qu'il *étoit véritablement le Fils de Dieu*, & on la crû; il a dit qu'il *reſſuſciteroit tous les morts à la fin du monde*, & on l'a crû: & quand il dit, *ceci eſt mon corps, ceci eſt mon ſang*, non ſeulement on ne le veut pas croire, mais on s'en effarouche. Il a beu & mangé tant de fois durant ſa vie, ſans avoir jamais dit qu'une ſeule fois, *ceci eſt mon corps, ceci eſt mon ſang*: & pour l'avoir dit cette ſeule fois, on ſe révolte contre ſa parole; & bien loin de le croire on croit tout le contraire; voyons ſi on a raiſon. On ne trouvera jamais dans l'Ecriture, que le mot de *ſang* ait été pris pour *la figure du ſang*, & non pas pour le *ſang* même; Il n'y a point de rai-

ſon de dire que quand Nôtre Seigneur préſente *le*
lice à boire, & dit que c'eſt *ſon ſang*, il veuille parler
la figure de ſon ſang; ſur tout n'adjoûtant point d'au-
s paroles qui donnent ſujet de le penſer. Il eſt bien
dans l'Ecriture que le *vin eſt le ſang de la vigne*, &
r ce mot de *vigne* elle fait voir que c'eſt par méta-
hore qu'elle parle, & qu'elle ne prend pas le mot de
g dans ſa véritable ſignification. Mais quand on dit,
'eſt le *ſang* d'un homme ou d'un animal, qui doute
ue l'on parle d'un véritable *ſang*? Si quelqu'un de nos
Adverſaires ſe fût trouvé aux pieds de la Croix, lorſque
Longin ouvrit le côté de J. C. d'un coup de lance, &
ue l'on eût dit que c'étoit du *ſang* qui en ſortoit, il l'au-
oit creu. Et pourquoi ne vouloir pas croire Nôtre Sei-
gneur quand il a dit à la Céne, *ceci eſt mon ſang*; eſt-
ce parce qu'à Céne on ne voit pas *le ſang* ſous les
eſpéces du *ſang*, mais ſous l'apparence du *vin*; mais la
puiſſance de J. C. ne doit elles pas ſuppléer au defaut
des yeux? A-t-on ſi peu deſtime de lui, que de le vou-
loir prendre pour un fourbe & un menteur qui ne
veuille que nous tromper? Si on eût vû le ſang dans le
alice ſous les eſpéces du ſang, on auroit creu que c'é-
oit vrayement du ſang: & par ce qu'on ne voit pas ces
eſpeces, on ne veut pas le croire. Doit-on plus croire à
ſes yeux qu'à la puiſſance de J. C.? N'eſt-il pas plus aiſé
de croire que nos yeux ſe trompent, plûtôt que Jeſus
nous veuille ou nous puiſſe tromper?

REPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XIX. Réflexion.*

Ce diſcours eſt une Rétorique puérile & calomnieuſe; il ne s'agit point de la vérité des paroles de J. C. il s'agit de leur ſens. Et l'Auteur ne prend pas garde que ces déclamations

si poussées, & si souvent réitérées obligent le monde à faire un tres-mauvais jugement de lui. On a déja fait voir que par ces sortes d'argumens, on pouroit soûtenir les plus grandes extravagances, sous prétexte de s'en tenir au sens litéral de l'Ecriture. Le sens que l'Eglise Romaine donne à ces paroles, ne peut point être celui de J. C. comme il paroît par les choses qu'on a déja remarquées; ce n'est pas même le sens litéral, car le sens litéral, si on peut l'apeller un sens, établit également ces deux choses; l'une, que c'est du *pain*, & l'autre, que c'est le *corps de J. C.* C'est donc uniquement par le respect que nous avons pour les paroles de Nôtre Seigneur, & pour en conserver la vérité toute entiére, que nous rejettons le sens que l'Eglise Romaine leur donne, parce que ce n'est qu'une glose humaine. Au reste le terme de *sang de J. C.* se prend d'ordinaire dans l'Ecriture en un sens figuré, pour le prix de sa mort, & non pour la simple matiére physique de *son sang*: comme quand il est dit, que *J. C. est nôtre Propitiatoire par la foi en son sang.* Rom. 3. que *le sang de J. C. nous nettoye de tous nos péchez.* 1. Jean 1. que *les Saints ont blanchi leurs robes au sang de l'Agneau.* Apoc. 7. qu'il *nous a lavez de nos péchez par son sang.* Apoc. 1. Si quelqu'un étant aux pieds de la Croix eût entendu dire a un autre, *ceci est le sang de J. C,* il eût pris avec raison ces paroles à la lettre, parce que ses propres yeux eussent guidé son intelli-

telligence, & l'euſſent déterminée au ſens li-
ral. Mais dans le Sacrement il en eſt tout au
ntraire: Car les yeux, & les ſens qui guident
ntelligence, la conduiſent au ſens Sacramen-
l, & la détournent du litéral, par cette rai-
on, qu'il n'eſt pas poſſible que J. C. trompe
os yeux & leur faſſe illuſion; or ce ſeroit les
romper & leur faire illuſion, que de leur pré-
ſenter tous les caractéres d'une vraye ſubſtance
de *vin*; Et cependant cacher ſous ces caractéres
une autre ſubſtance. Bien loin donc que le
ſens figuré que nous donnons à ſes paroles,
établiſſe aucune tromperie en J. C. qu'au con-
traire, c'eſt pour éviter de lui attribuer une
tromperie indigne de ſa ſageſſe & de ſa vérité,
que nôtre intelligence s'y détermine.

REFLEXION CONTRAIRE
de M. Claude.

Puiſque la ſignification ordinaire de ces
mots, *le ſang de J. C.* quand ils ſont em-
ployez dans l'Ecriture, eſt de nous repréſen-
ter, non la matiére phyſique de ce *ſang* pré-
ciſément entant que matiére phyſique, mais
le prix inéfable de ſa mort pour la Rédemption
de nos ames; il eſt plus que raiſonnable que
nous l'entendions de cette ſorte dans cette pro-
poſition, *ceci eſt mon ſang*. Or cela étant, il
eſt clair que le *ſang de J. C.* ne peut étre
reçu de nous en cette qualité, je veux dire

comme prix de nôtre Rédemption, que par un acte de nôtre foi, & non par un acte de nôtre bouche corporelle qui en avale la matiére. D'où il s'enſuit que *le vin du calice* lequel nous avalons de la bouche corporelle, n'eſt point la propre matiére ou ſubſtance de *ce ſang*, car cela eſt contraire à l'eſprit de l'Ecriture; mais que c'eſt un Mémorial de *ce ſang répandu* ſur la Croix pour le prix de nôtre ſalut.

VINGTIÉME RÉFLEXION.
de M. le Camus.

Le nom même du Nouveau Teſtament donne pluſieurs grandes & fortes preuves de la préſence réelle *du corps & du ſang de J. C.* dans le Saint Sacrement; voici mon raiſonnement. 1. Tout changement ſeroit vain & inutile, s'il ne ſe faiſoit en quelque choſe de meilleur. Jeſus-Chriſt a fait le changement du Vieil au Nouveau Teſtament, il faut donc que le Nouveau ſoit meilleur que l'Ancien. Or eſt il qu'il ne ſeroit pas meilleur, s'il ne contenoit que les figures *du corps & du ſang*, puiſqu'elles ſe trouvoient dans l'Ancien. Na-t-on pas mangé & bû ſpirituellement J. C. ſous la loi de Moiſe? *bibebant de conſequente eos Petra, Petra autem erat Chriſtus.* Il faut donc que nous ayons la réalité.

Un changement eſt toûjours dangéreux dans un Etat, il faut même quelquefois tolérer des maux, pour en éviter de plus grands. *Mala bene poſita non ſunt amovenda.* Si cela eſt vrai pour les choſes mauvaiſes quand on craint des ſuites fâcheuſes, beaucoup plus le doit-il être pour le changement des choſes qui ſont bon-

bonnes & bien établies. Or pour faire le changement du Vieil au Nouveau Teſtament dans l'Etat des Iuifs, que de diſſentions parmy eux ne s'en ſont pas ſuivies? Toutes les nouveautez introduites n'ont-elles pas cauſé un trouble infini parmy les Peuples? Que de ſang repandu! Que de priſons! Que de chaînes! Que de morts! Que de renverſement de choſes dans le Monde! Que n'ont pas ſouffert les Apôtres & les Diſciples pour porter cette nouvelle loi à toute la Terre, & pour la preſcher aux Rois & aux Empereurs & à toutes les Nations du Monde? Pourquoi un ſi grand renverſement de toutes choſes, s'il n'y avoit rien de meilleur dans la Nouvelle Loi que dans l'Ancienne, & ſi les Sacrement qui ſauvent les hommes étoient auſſi vuides dans le Nouveau Teſtament qu'ils l'étoient dans l'Ancien? Si l'un & l'autre ne contenoit que des figures & des ombres, ſi nous n'avons rien de plus precieux dans les Sacremens du Nouveau Teſtament, pourquoi anéantir les Anciens pour ſubſtituer les Nouveaux, puiſque pour le faire il a fallu renverſer tant de choſes, & expoſer la vie de tant de grands Serviteurs de Dieu pour en venir a bout? Il faut donc conclurre, que ſi les Sacremens de l'Ancienne Loi, ont eû les figures & les ombres, ceux de la Nouvelle ont la réalité, & qu'ils contiennent des choſes ſi excellentes, qu'il les falloit établir quand il en eût deu coûter la vie à une infinité de Serviteurs de Dieu; autrement J. C. auroit manqué de ſageſſe & de conduite.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XX. Réflexion.*

Lorſqu'on s'érige en Convertiſſeur, il faut prendre garde à ce qu'on dit, &. ne dire pas au moins des choſes qui ſe chocquent & ſe détruiſent

truiſent elles-mêmes. Si l'Ancien Teſtament contenoit les figures du Nouveau, il falloit néceſſairement établir le Nouveau, & par conſéquent faire le changement, par cette même raiſon qu'on en avoit déja donné les figures: car celui qui a établi des figures d'une choſe à venir, s'eſt par cela même engagé de donner l'Original; ainſi J. C. devoit venir au monde, par la raiſon même qu'il y avoit un Ancien Teſtament: & le changement ſe devoit faire nonobſtant tous ces déſordres & ces diſſentions que l'Auteur décrit; parce qu'il faloit accomplir ce qui avoit été figuré: autrement la figure n'eût pas été figure, puiſqu'elle n'eût rien figuré. L'Auteur demeurera peut-être d'accord de cette vérité, mais il prétendra que l'accompliſſement des figures anciennes eſt, que J. C. nous donne à manger de la bouche du corps la propre ſubſtance ou la matiére phyſique de *ſa chair* & de *ſon ſang*. Cela eſt abſurde, l'accompliſſement des anciennes figures eſt, que le Meſſie ſoit venu au monde, qu'il ſoit mort & réſſuſcité pour nous, qu'il ſoit monté au Ciel, qu'il ait fait prêcher ſon Evangile par tout le Monde, & qu'il nous y ait donné *ſa chair à manger* ſpirituellement & par la foi. *Mais*, dit-il, *n'a-t'on pas mangé & beu ſpirituellement J. C. ſous la Loi de Moïſe?* Je l'avouë, ſi on l'entend en ce ſens; ſçavoir, que ceux qui vivoient ſous la Loi de Moïſe, mangeoient & beuvoient ſpirituellement J. C. mais

il eſt

il est faux qu'ils l'ayent mangé & bû spirituellement par la force de la Loi de Moïse, ils le mangeoient & le beuvoient, non comme un bien de cette Loi, mais comme un bien de l'Evangile, non comme une chose qui apartint au Vieux Testament; mais comme une chose qui appartenoit au Nouveau; ils le mangeoient & le beuvoient non en qualité d'Israëlites selon la chair, mais en qualité d'Israëlites selon l'esprit, c'est-à-dire, en qualité de Chrétiens, car J. C. avant même qu'il vint au monde étoit l'objet de la foi des Saints, & l'unique source de la vie, de la consolation & du salut des hommes. Ainsi il ne faut point dire que le Vieux Testament auroit eu le même avantage que le Nouveau, si la vérité & la réalité du Nouveau ne consistoit qu'à manger spirituellement *la chair de Nôtre Seigneur*: car comme je viens de le dire, ce n'est point par la force du vieux Testament que les Anciens ont mangé spirituellement *cette chair*, mais par la force du Nouveau: l'Ancien en qualité d'Ancien considéré par opposition au Nouveau, n'avoit que de simples figures qui n'étoient accompagnées d'aucune réalité. Mais dira-t'on, n'avons-nous pas aussi dans l'Eucharistie une figure? Je l'avoüe; mais c'est une figure accompagnée de la réalité, car à mesure que nous y recevons corporellement *du pain* & *du vin*, nous y recevons spirituellement *le corps & le sang de J. C.* Quoi qu'il en soit, dira-t'on encore, les An-

ciens avoient autant d'avantage que nous, car par la force du Vieux Teſtament, ils avoient des figures, & par celle du Nouveau, ils avoient cette réalité ſpirituelle dont je viens de parler; nôtre condition n'eſt donc pas meilleure que la leur. Je répons que pour ce qui regarde les fonds & les choſes eſſentielles au ſalut, les Anciens avoient ſans doute les mêmes avantages que nous; *J. C.* dit l'Apôtre, *eſt hier, & aujourd'hui & éternellement*; mais cela n'empêche pas que nous n'ayons d'ailleurs beaucoup d'avantage ſur eux. 1. Leurs figures étoient en tres-grand nombre & fort laborieuſes, de ſorte que par leur multiplicité & par leur qualité, non ſeulement elles occupoient d'elles-mêmes l'eſprit, mais en quelque ſorte elles l'accabloient, en lui dérobant par ce moyen la plus grande partie de ſon attention, & ne lui en laiſſant que peu pour l'objet principal qu'ils devoient conſiderer. Les nôtres au contraire ſont peu en nombre & fort faciles, de ſorte que ſans diſtraction elles nous conduiſent droit à l'objet myſtique ou reſide nôtre ſalut. 2. Les figures des Anciens les conduiſoient directement a une Alliance temporelle & terreſtre, & indirectement à J. C. & à ſon Alliance Nouvelle, & ainſi leur chemin étoit un long circuit. Les nôtres nous conduiſent directement à J. C. & à ſes biens éternels ſans circuit & ſans détour. 3. Leurs figures étoient obſcures, parce qu'elles regardoient le Meſſie à venir, qui ne leur étoit

toit encore révélé que fort confusément. Les nôtres sont claires & dévelopées, parce qu'elles regardent J. C. venu & distinctement révélé ; ils le voyoient de loin, & par conséquent ils le voyoient fort imparfaitement, quant aux circonstances: nous le voyons de prés comme incarné, mort, ressuscité, monté au Ciel, &c. Et par conséquent nous le voyons fort nettement, sans ombre & sans voile. 4. Comme les actes de leur foi ne pouvoient que suivre la mesure de leur connoissance, il faut nécessairement dire, que leur foi étoit foible & confuse ; mais les actes de la nôtre par une raison contraire, ne sont plus languissans, ou au moins ils ne le doivent plus être, puisqu'ils sont établis sur une aussi grande lumiére que celle que nous avons. J'ai pousſé cette matiére ; Monsieur, pour vôtre éclaircissement, mais peut-être un peu plus loin qu'il n'étoit nécessaire, & plus que la Réflexion de l'Aversaire ne le méritoit ; cela même ne sera pas inutile.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Il n'y a qu'un seul acte de nôtre part qui formellement & immédiatement par lui-même, nous fasse véritablement & réellement participans de J. C. il y en peut avoir plusieurs qui nous aident, qui nous conduisent à celui-là, mais celui-là doit être unique. Or il paroît par l'exem-

l'exemple des Anciens Fideles qui vivoient ſo la Loi de Moïſe, que cet acte eſt une foi vra & ſincére. Il faut donc conclurre que l'un que moyen de recevoir J. C. eſt, non celui qu l'Egliſe Romaine s'imagine, ſçavoir *de mange* corporellement ſa *chair* & de *boire ſon ſang* mais de croire en lui.

VINGTUNIÉME RÉFLEXION *de M. le Camus.*

Quand un Teſtateur fait un Teſtament nouveau, pour en détruire un ancien, il faut qu'il inſtituë quelque choſe dans le nouveau, qui n'étoit pas dans l'ancien, autrement ce ne ſeroit pas tant en faire un nouveau, que confirmer l'ancien. Il faut donc que J. C. donne quelque choſe par le Nouveau, qui ne nous eût pas été donné par l'Ancien: qu'elle obligation lui aurions nous, s'il ne nous donnoit rien que nous n'euſſions déja? Nous avions par l'Ancien Teſtament les figures de ſon corps & de ſon ſang, on pouvoit manger l'un & boire l'autre par la foi; donner ce que l'on a déja, c'eſt ſe moquer de celui à qui on le donne. Donc, &c.

Nos Adverſaires retiennent tant qu'ils peuvent l'Ancien Teſtament en retenant les ſignes & les figures, & ne voulant pas recevoir le corps & la réalité.

REPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XXI. Réflexion.*

On a déja répondu à ce petit raiſonnement. L'Ancien Teſtament n'avoit que des figures dénüées de réalité, & ſi les Anciens ont mangé par

r la foi la même viande ſpirituelle que nous ngeons, comme en effet ils l'ont mangée, lon le témoignage de S. Paul, ç'a été non omme un bien de l'Ancien Teſtament, mais omme un bien du Nouveau : car J. C. leur toit propoſé comme à nous, mais avec les différences que j'ai ci-deſſus remarquées.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Comme tout étoit corporel dans l'Ancien Teſtament, & que ſes figures conſiſtoient en des choſes corporelles, tout auſſi a été fait ſpirituel dans le Nouveau, & c'eſt dans ſa ſpiritualité, ſi j'oſe parler ainſi, que conſiſte ſa réalité : je veux dire qu'elle conſiſte en ce que les choſes qui le compoſent ſont ſpirituelles, ſçavoir, des Iſraëlites ſelon l'eſprit, une Jéruſalem ſpirituelle, une Circonciſion du cœur en eſprit, un Tabernacle ſpirituel, un Service ſpirituel. Il y avoit donc ſous l'Ancien une manducation corporelle, & c'eſt ainſi qu'on mangeoit la Manne & les Sacrifices, mais aujourd'hui la manducation eſt ſpirituelle, & c'eſt de cette maniére qu'on doit *manger la chair & boire le ſang de J. C.* Ainſi ce ſont nos Adverſaires qui veulent faire revenir l'Ancien Teſtament, & l'accuſation de l'Auteur retombe ſur lui-même.

VINGTDEUXIÉME RÉFLEXIO
de M. le Camus.

Il n'y a point d'homme ſage & de bon ſens qui con çoive ſon Teſtament en des termes ambigus & obſcur il pécheroit contre la fin même du Teſtament, & con tre ſa nature, qui n'eſt autre qu'une déclaration de ſ derniére volonté touchant les biens que l'on laiſſe, afin que les Héritiers jouiſſent paiſiblement & en repos de l'effet de cette derniére volonté, dans laquelle le Teſta teur eſt mort, ſans qu'on les trouble dans la poſſeſſion de ſes biens. Or eſt-il que la derniére volonté de celui qui teſte ne ſe peut jamais bien connoître, s'il ne l'a expliquée que par des paroles amphibologiques, équivo ques, obſcures & figurées. Sans doute Nôtre Seigneur vouloit bien que ſes Apôtres ſceuſſent au vrai ce qu'il ordonnoit par ſon Teſtament, il vouloit bien auſſi que tous les Fidelles fuſſent bien informez de ſes derniéres volontez, & de ce qu'il leur laiſſoit en mourant, & s'il leur laiſſoit véritablement *ſon corps & ſon ſang*, ou bien ſeulement la figure. Il devoit donc clairement expliquer ſa volonté là deſſus, par des paro les claires, & qui ne fuſſent point ambiguës. Or eſt-il qu'il a dit qu'il donnoit *ſon corps & ſon ſang*, ſans jamais parler de figure. Donc, &c.

Quand un homme de bon ſens parle ſérieuſement, & qu'il dit, voilà un cheval qui court, ne ſe moqueroit-on pas de lui, ſi on venoit lui demander l'explication de ce qu'il a dit en termes ſi clairs, & ſi ce mot de cheval ſignifie véritablement un cheval, ou bien la peinture d'un cheval? De même quand Nôtre Seigneur a dit, je vous donne *mon corps & mon ſang*, les mots de *corps* & de *ſang* ont-ils une ſignification douteuſe, n'eſt-elle pas claire & naturelle, n'eſt-ce pas manquer de reſpect à Nôtre Seigneur, que de lui en demander l'explication,

t même de dire qu'il ne voulût donner que l'ombre de
corps? C'eſt particuliérement dans les Teſtamens
ue l'on évite les équivoques & les paroles ambiguës,
our empêcher toutes ſortes de procés qui naiſſent ordi-
airement de l'ambiguité des mots que chacun tire à
on ſens. Or eſt-il qu'il n'y a point de Juge qui voyant
e Teſtament d'un homme ſage, n'explique ſes paroles
à la lettre, & ne condamne ceux qui les veulent expli-
quer par figures, & qui tâchent par des ſens recherchez
de jetter des obſcuritez deſſus. Où ſeroit la prudence
de Nôtre Seigneur, de faire ſon Teſtament avec des
paroles dont le vrai ſens fût tout contraire à celui que
tout le monde a de coutume de leur donner?

RÉPONSE DE MONSIEUR
Claude à la XXII. Reflexion.

Le Teſtament de J. C. eſt tout le Corps de ſon Evangile, toute cette Divine Oeconomie qu'on apelle *la Nouvelle Alliance*, car ce terme de Teſtament au ſtile de l'Ecriture ſignifie *Alliance*, & le Sacrement de l'Euchariſtie en particulier n'eſt qu'une partie de ce Teſtament, ou ſi vous voulez un Myſtére, un Mémorial du Teſtament ou de l'Alliance; car à proprement parler l'Alliance ou le Teſtament de J. C. a été fait en ſa mort qui en eſt la plus eſſentielle partie. Cependant il n'eſt nullement vrai que dans un Teſtament on ne puiſſe employer des expreſſions figurées, J. C. lui-même ſans en chercher d'autres exemples, en a employé dans ſa derniére diſpoſition ſur la Croix, quand donnant ſa Mere à S. Jean, & S. Jean à ſa Mere, il

dit

dit femme voilà ton Fils ; & toi Fils voilà ta Mere. Quand un Teſtament eſt un Sacrement il eſt fort de la droite raiſon que les expreſſions en ſoient figurées ; or l'Euchariſtie eſt un Sacrement, un Myſtére, où il s'agit de Symboles & de choſes repréſentées par des Symboles. Il étoit donc fort raiſonnable, & ſelon la nature des choſes, d'y employer des locutions figurées : celles de J. C. ſont claires d'elles-mêmes, & leur ſens naturel comme on l'a déja remarqué, eſt le ſens ſacramental, & non celui de la tranſubſtantiation ou de la préſence réelle, car il eſt bien vrai que le ſens naturel de ce terme *corps*, pris ſeul & à part eſt la ſubſtance matérielle du corps de J. C. & que le ſens naturel du mot, *ceci* eſt le *pain* que J. C. tenoit dans ſes mains, mais le ſens naturel de toute cette propoſition, *ceci eſt mon corps*, ne peut être autre que celui-ci, ce *pain* eſt le Symbole ou le Sacrement de mon *corps*. Ainſi J. C. s'eſt fort nettement expliqué. L'Auteur des Réflexions ne fait que repeter ſans ceſſe les mêmes choſes ; il aime à cauſer & à dire des bagatelles, mais comme le fonds de ſes bagatelles eſt petit, les mêmes reviennent ſouvent, ce qui eſt fort importun.

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Si l'Euchariſtie eſt le Teſtament de de J. C. comme l'Auteur des Réflexions l'aſſure, & que *ſon corps & ſon ſang* ſoit le bien qu'il nous y a donné, il faut néceſſairement qu'il nous les ait donnez pour être reçûs non de la bouche du corps, mais de celle de l'ame: la raiſon de cette conſéquence eſt évidente, ſçavoir, parce que dans ſon Teſtament il n'a donné ſon bien qu'à ſes enfans, à ſes freres, à ſes amis, & non à ſes ennemis irreconciliables, en un mot aux Fidélles, non aux Méchans. Or ſi ſon *corps* & ſon *ſang* nous étoient donnez dans l'Euchariſtie pour les prendre de la bouche du corps, ce ſeroit un bien qui ſeroit commun aux bons & aux méchans, aux fidélles & aux hypocrites: il auroit donc fait ſon Teſtament pour donner ſon bien à ſes mortels ennemis de même qu'à ſes amis, ce qui ne ſe peut dire ſans impiété. De plus ſi l'Euchariſtie eſt ſon Teſtament où il nous a donné ſon *corps* & ſon *ſang*, il faut qu'il nous les y ait donnez d'une maniére que nous en puiſſions tirer du profit en les recevant, car autrement ce ne ſeroit pas un Teſtament, ce ſeroit une illuſion: il faut donc qu'il nous les y ait donnez comme des objets propoſez à notre foi pour les recevoir ſpirituellement, & non formellement comme

des

des ſubſtances ou des matiéres phyſiques qu nous duſſions recevoir de la bouche du corp car en cette derniére qualité *la chair ne pro te de rien*, la manducation orale entant qu telle eſt entiérement inutile pour nôtre ſalu Il eſt donc clair que ce n'eſt pas celle-là qui été ordonnée par le Teſtament de J. C. car y auroit de l'impiété à s'imaginer que J. C eût fait un Teſtament, & qu'il nous y eût donné ce qu'il a de plus précieux, ſçavoir, ſo *corps* & ſon *ſang*, mais qu'il nous les y eût donnez d'une maniére à ne nous ſervir de rien.

VINGT-TROISIÉME RÉFLEXION
de M. le Camus.

Nous avons contracté avec Dieu, lui promettant que nous garderions ſes Commandemens, & lui réciproquement qu'il nous donneroit ſon Paradis. L'Ancien Teſtament n'eſt autre choſe qu'une Convention faite avec Dieu & les hommes, & comme il eſt porté en l'Exode 12. & en Saint Paul Hebr. 9. le Nouveau Teſtament eſt auſſi une Convention & une Promeſſe réciproque entre Dieu & nous, dans les Conventions on donne quelque fois des Gages pour plus grande aſſurance de tenir bon en ſes promeſſes. Nôtre Seigneur J. C. nous a promis dans ſon Evangile & dans ſon Teſtament des choſes ſi ſurprenantes, que pour nous ôter toute ſorte de ſujet d'en douter, & pour nous donner une aſſurance toute entiére, il nous a voulu donner des Gages certains & indubitables. Les Gages doivent avoir de la proportion avec la choſe promiſe, autrement l'aſſurance ne ſeroit pas entiére,

, il y auroit toûjours quelque lieu de craindre. Comment eſt-ce qu'un teſton pourroit ſervir d'un Gage ſuffiſant pour la déte de dix mille écus. Ainſi . C. nous a promis dans la Convention faite entre i & nous, la vie éternelle & ſon Paradis; s'il ne nous voit donné pour Gage de l'accompliſſement de ſes randes promeſſes que du *pain* & *du vin* ſeroit-ce un Gage ſuffiſant? Quelle proportion *du pain & du vin* avec a vie éternelle? Quelle aſſurance pour nous? Car encore que Dieu ſoit tres-fidéle en ſes ptomeſſes, puiſqu'il s'agit de Gages, il faut que les qualitez des Gages s'y rencontrent, & qu'ils ſoient proportionnez à la choſe promiſe, autrement ils ſont inutiles. La nature du Gage eſt d'engager tellement celui qui le donne, que quand il voudroit manquer de parole il ne fût pas en ſon pouvoir. D'ailleurs le Gage doit avoir quelque proportion à la grandeur de celui qui le donne. *Le pain & le vin* ſont des choſes ſi communes dans le monde, que ſi nous n'avions point d'autres Gages, nous ne ſerions pas plus aſſûrez du Paradis qui nous a été promis, que ſi nous n'en avions point du tout.

Quand les Rois font quelque Convention entr'eux, & des accommodemens, ils donnent des Otages que l'on ne retire point que les articles de la Convention ne ſoient éfectuez, ces Otages ſont, ou des Villes ou des Perſonnes fort prétieuſes dans l'Etat: les Souverains donnent quelque fois leurs propres femmes & leurs enfans, comme ce qu'ils ont de plus cher; on ne ſe contente pas de donner les portraits de ces jeunes Princes, on donne les perſonnes. Ainſi J. C. n'a pas laiſſé pour Gages & pour Otages *le pain & le vin*, ce ſont des choſes trop communes & de peu de prix, il n'a pas laiſſé ſa figure & ſon portrait, il a laiſſé *ſon corps & ſon ſang* pour une aſſurance certaine, & comme un Gage qui ſeul peut avoir proportion à ſa grandeur même, & à celle des promeſſes qu'il nous a faites.

REPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XXIII. Réflexion.*

Je ne ſçai ſi l'Auteur aime l'argent, mais nous en parle ſouvent, & dix mille écus ſont une ſomme aſſez conſidérable pour pouvoir dire de lui qu'il eſt riche en comparaiſons, ſi le teſton n'en étoit pas. Ce qu'il y a en tout cela de plus plaiſant, ou pour mieux dire de plus fâcheux, eſt qu'il ne ſort jamais de ſon erreur, qui eſt que ſelon nous Dieu ne nous donne au Sacrement de l'Euchariſtie que *du pain & du vin*, ou tout au plus que de ſimples figures. Mais quel jugement croit-il qu'on faſſe de lui? S'il ignore nôtre ſentiment, il ne doit pas entreprendre de diſputer, & s'il ne l'ignore pas, c'eſt à lui une mauvaiſe foi de le ſupoſer tout autre qu'il n'eſt. Nous croyons que Dieu nous donne au S. Sacrement, non ſimplement du *pain & du vin*, les figures du *corps & du ſang* de ſon Fils, mais le *corps* même & le *ſang* même, non pour les manger de la bouche du corps à Dieu ne plaiſe, mais pour les recevoir de celle de l'ame, qui eſt une vraye & vive foi; il nous y donne auſſi ſon Saint Eſprit, & un droit réel à ſon Héritage céléſte. Tout cela eſt le Gage qu'il nous accorde ici bas, & qui eſt aſſez prétieux pour nous ſervir d'aſſurance pour la gloire à venir. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe fort bien dire que le *pain* & le *vin* du Sacrement

que

que nous recevons de la bouche du corps, nous ont eux-mêmes des Gages; mais ils ne le sont pas seuls, & lorsqu'ils sont pris seuls, comme ils sont pris par les prophanes & hypocrites qui communient, ce ne sont plus des Gages de la vie éternelle, ce sont au contraire des Témoins & des avant-coureurs de la damnation; ils ne sont Gages que quand en les recevant on reçoit aussi par une foi sincére *le corps & le sang de J. C.* & alors-même ils sont accompagnez des graces de son esprit. Si l'Auteur ne trouve pas cela un Gage suffisant, il ne sçait ce que c'est que de la Religion Chrêtienne.

RÉFLEXION CONTRAIRE.

de M. Claude.

Tout Gage doit se faire sentir & donner par soi-même immédiatement une assurance qu'on a, autrement il ne seroit pas Gage, n'y ne feroit l'effet du Gage qui est de confirmer la parole de celui qui vous l'a donné. Or la substance ou la matiére physique *du corps de J. C.* que l'Eglise Romaine s'imagine de recevoir corporellement dans l'Eucharistie, ne se fait point sentir par elle-même immédiatement en cette qualité de substance ou de matiére physique. Le corps ou la bouche, ou l'estomac qui la reçoit ne la sentent point, l'ame ne la sent point aussi en cette qualité. Car cette substance en tant que telle n'imprime aucune qualité sensi-

ble dans l'ame qui faſſe connoître qu'elle
là. Elle ne ſçauroit donc être un Gage. Car
propre d'un Gage étant de confirmer la pr
meſſe qui nous eſt faite de la choſe dont il
le Gage ; il faut néceſſairement que pour p
duire cet effet, il ſe faſſe ſentir lui-même
médiatement, de telle ſorte qu'on puiſſe ê
aſſuré qu'on l'a & qu'on le poſſede, ſans qu
ſoit beſoin pour cela d'avoir recours à la pa
role de celui qui nous le donne : autrement c
ſeroit tomber dans un cercle ridicule, puiſqu
nous ſerions aſſurez de la vérité de la parol
qui nous promet la choſe, par la poſſeſſion qu
nous avons du Gage, & qu'enſuite nous ne ſe
rions aſſurez de la poſſeſſion que nous avon
du Gage, que par la parole de la même per-
ſonne qui nous à promis la choſe dont c'eſt l
Gage. En un mot tout Gage ſuppoſe une infir
mité de doute ou de défiance à l'égard de l
parole qu'on nous donne, & c'eſt pour remé
dier à cette infirmité que le Gage nous eſt mi
en main ; il ne faut donc pas que l'aſſurance
que nous avons d'avoir le Gage, dépende uni
quement de la parole de celui qui nous pro
met, car en ce cas, il ne remédie nulement
l'infirmité du doute ou de la défiance. Je dou
te de vôtre parole, vous m'en aſſurez ; dites-
vous, par un Gage ; mais je ne puis ſçavoir que
j'aye ce Gage, que par vôtre parole ; il n'y a
rien d'ailleurs qui m'en éclairciſſe ; vôtre pré
tendu Gage ne me ſert donc de rien, il ne m'aſ-
ſure

ſure rien, puiſqu'il n'eſt pas lui-même plus aſſuré, que ce dont je doutois ; c'eſt un Gage qui n'eſt pas Gage, n'étant pas capable de produire le naturel & formel effet du Gage. Il faut donc, ou que l'Egliſe Romaine ne faſſe plus de l'Euchariſtie un Gage, ou qu'elle avouë de bonne foi qu'elle en fait un Gage illuſoire.

VINGT-QUATRIÉME RÉFLEXION *de M. le Camus.*

Les autres Sacremens ont été inſtituez en divers tems & pour diverſes fins, celui-ci l'a été quand nôtre Seigneur faiſoit ſon Teſtament la veille de ſa mort, pour nous donner des marques de ſon affection : ce que l'on donne à quelqu'un par Teſtament, doit être proportionné, & à la grandeur de ſon affection, & à celle de ſes richeſſes. L'affection que J. C. a eû pour ſon Egliſe, peut-elle être plus grande, en a-t'on jamais veu une pareille ? Il a fait ſon Teſtament ſur le point qu'il étoit d'aller mourir pour elle, ſon affection l'ayant porté à cet excez, *cum dilexiſſet ſuos qui erant in mundo, in Finem dilexit eos.* S'il n'avoit donné par Teſtament à l'Egliſe ſon Epouſe, que *du pain & du vin*, ſeroit-ce un don digne de lui, digne de ſon affection & digne de ſes richeſſes ? Que diroit-on d'un Roi qui ne donneroit par Teſtament à ſon fils qu'il aime uniquement, qu'un morceau *de pain* & une goute *de vin* ? Que peut-on donner qui marque mieux l'affection, que de donner *ſon ſang* & d'être preſt de le verſer une fois & cent fois pour celui que l'on aime ? N'a-t'on pas même coûtume de dire pour exprimer ſon affection, que l'on donneroit volontiers du ſang de ſon cœur à celui que l'on aime ? Eſt-ce point pour cela que

nôtre Seigneur présentant *le calice*, dit que c'étoit *son Testament Nouveau*, c'est-à-dire, un don nouveau fait par Testament, pour servir de témoignage de son affection? Il ordonna même qu'on le bût à l'avenir en mémoire de ce que par l'excez de son amour il l'avoit versé pour nous.

Si les hommes pouvoient laisser le sang de leur cœur & leur cœur même à leurs amis quand ils s'en separent, ils le feroient pour leur laisser ce gage de leur affection; J. C. seul le peut faire, & pour toute marque de cet amour infini qui l'a fait mourir pour nous, il nous laisse un petit morceau *de pain* & une goute *de vin*. Est-il croyable?

RÉPONSE DE MONSEUR *Claude à la XXIV. Réflexion.*

Le plus grand témoignage d'amour que J. C nous pût donner, étoit de mourir pour nous, & lui-même nous l'enseigne, Jean 15. *Nul*, dit-il, *n'a une plus grande amour que celle-ci, quand il meurt pour ses amis*. C'est pour conserver en nous le souvenir de cette amour, & pour nous en faire recueillir les fruits qu'il à institué le Sacrement de sa Sainte Céne, où il ne nous donne pas seulement *du pain & du vin*, mais *son corps & son sang*, pour les recevoir spirituellement comme on l'a déja si souvent dit. Ainsi l'Auteur ne fait que continüer à battre l'air inutilement, trompé par son faux principe, qui est que selon nous J. C. ne donne dans l'Eucharistie que du pain & du vin, ou de simples figures.

RE-

RÉFLEXION CONTRAIRE *de M. Claude.*

Il faut attribuer à J. C. une amour qui ſoit digne de lui, & qui ayt du raport à l'état de miſére où nous ſommes naturellement; car de lui attribuer une amour qui d'un côté ſoit contraire à la gloire éternelle qu'il poſſede maintenant, & qui de l'autre nous ſoit entiérement inutile, ce ſeroit lui attribuer une amour folle & ſans raiſon, & par conſéquent ce ſeroit commettre un crime contre lui, ſous prétexte de relever ſon affection. Or il eſt certain que cette amour que l'Egliſe Romaine s'imagine, & qu'elle fait conſiſter à nous donner la propre matiére ou ſubſtance *de ſa chair & de ſon ſang*, pour la manger & boire corporellement eſt indigne de lui, parce qu'elle l'expoſe à mille opprobres, contraires à l'état de gloire où il eſt maintenant élevé. Et d'ailleurs elle nous eſt abſolument inutile; car quelle utilité tirons-nous de manger ainſi & de boire de la bouche de nôtre corps, la matiére phyſique *de ſa chair* & *de ſon ſang*? A quoi nous eſt néceſſaire cette manducation pour nôtre ſalut? On a déja fait voir que *la chair & le ſang du Sauveur*, n'agiſſent point ſur nous en qualité de cauſes phyſiques, mais ſeulement en qualité de cauſes morales, par voye d'objet, & non par voye d'attouchement, ou d'impreſſion de ſubſtance.

VINGT-CINQUIÉME RÉFLEXION *de M. le Camus.*

Le S. Sacrement eſt inſtitué pour ſervir de mémoire de la mort de J. C. il faut donc qu'il y aye du raport entre lui, & ce qu'il ſignifie. Or eſt-il qu'il n'y en a point entre la mort, & *le pain* & *le vin*; car *le pain* & *le vin* ſont pour les vivans & non pas pour les morts, boire & manger ne ſont pas des actions des morts. Si donc ce Sacrement ne nous donnoit que *du pain* & *du vin*, que nous donneroit-il, qui nous repreſentât la mort de J. C? Mais quand il nous donne à manger *le corps* qui a été mis à mort pour nous, & *le ſang* qui a été verſé, il eſt aiſé de ſe ſouvenir de ſa mort: tout nous le repréſente. Autrement on auroit ſujet de dire que Moyſe auroit donné des ſignes plus propres à nous faire ſouvenir de la mort de J. C. que J. C. même, parce qu'il auroit donné des Sacrifices de bœufs & de moutons; Le ſang répandu repreſente-t'il pas bien mieux la mort de J. C. que *le pain* & *le vin?* C'eſt en cela que l'on void la foibleſſe du raiſonnement de nos Adverſaires, qui concluent que J. C. n'eſt pas au S. Sacrement, parce que ce Sacrement repréſente ſa mort, & qu'il en excite la mémoire; comme ſi le ſouvenir d'une choſe en excluoit la préſence néceſſairement. C'eſt le contraire, rien n'eſt ſi propre à nous faire ſouvenir d'une choſe que ſa préſence même; ne diſons-nous pas tous les jours, vous vous ſouvenez de moi quand vous me voyez? N'eſt-il pas vrai que quand on a quelque procés, le moyen le plus efficace pour faire ſouvenir les Juges de ſon affaire ſans même leur en parler, c'eſt de paroître ſouvent devant eux, la ſeule veuë en fait revenir la mémoire? N'eſt-il pas encore vrai qu'une choſe préſente peut être abſente de la mémoire, parce qu'on ne s'y aplique pas, on penſe à d'au-

autres choſes? Un homme ne peut-il pas ſe ſouvenir ſoi-même? Et qui a-t-il plus préſent à l'homme que homme même? Ce qui a fait dire à S. Auguſtin, *hac animadverſione plectitur peccator, ut moriens obliviſcatur ei, qui dum viveret oblitus eſt Dei.* Dans l'Exode 16. n'eſt-il pas dit, que pour conſerver la mémoire de la manne, on mettoit de la manne même dans un vaſe que l'on gardoit avec grand ſoin dans l'Arche du Teſtament? Ie vous demande la préſence de la manne empêchoit-elle le ſouvenir de la manne? Ainſi la préſence de I. C. dans le S. Sacrement, peut-elle empêcher qu'on ne ſe ſouvienne de lui? Ne ſert-elle pas plûtôt à cela? I'ajoûte que les eſpéces *du pain* & *du vin* ſont les ſignes *du corps & du ſang de J. C.* parceque le corps eſt nourri & formé avec le pain dont il ſe nourrit, & le ſang avec le vin; mais ils ſont les ſignes du corps préſent, & s'ils étoient les ſignes de ſa mort comme veulent nos Adverſaires, ils le ſeroient d'une choſe abſente, car il n'y eſt pas mort.

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XXV. Réflexion.*

Cette Réflexion commence par une eſpéce de galimatias. *Il n'y a point*, dit l'Auteur, *de raport entre la mort & le pain & le vin, car le pain & le vin ſont pour les vivans & non pas pour les morts, boire & manger ne ſont pas des actions des morts, &c.* Que veut dire tout ce diſcours? Eſt-ce que ceux qui doivent ſe ſouvenir de la mort de J. C. ne ſont pas vivans, & qu'ils ne doivent pas entretenir & renouveller ce ſouvenir par des choſes qui ſoyent pour

pour les vivans, c'eſt-à-dire, pour eux-mêmes & par des actions qui ne ſoyent pas des actions des morts, mais des vivans, c'eſt-à-dire, d'eux mêmes ? A-t'on jamais dit rien de plus ridicule depuis qu'on ſe mêle de parler ? Eſt-ce que toutes les actions qui ſe font en la Meſſe & les choſes qu'on y ſupoſe ne ſont pas des actions des vivans, & des choſes pour les vivans ? *La chair & le ſang de J. C.* qu'on y croit prendre en leur propre ſubſtance, ne ſont-ce pas des choſes pour les vivans, & n'y mange-t'on pas & n'y boit-on pas ? En vérité il faut être fort endormi pour raiſonner de la maniére que je voi qu'on raiſonne ici. Le *pain rompu & le vin répandu* ſont tres-propres à nous repréſenter *le corps mort de J. C. & ſon ſang répandu pour la rémiſſion de nos péchez.* 1. Ces deux eſpéces ſéparées comme elles ſont l'une de l'autre expriment naivement la ſéparation *du corps* & *du ſang* qui a été faite en la Croix, & par conſéquent la mort que Nôtre-Seigneur y a ſoufferte. 2. La fraction du pain eſt une image qui nous éléve à la méditation des douleurs extrémes que J. C. a endurées pour nous, qui ſont elles-mêmes comme une eſpéce de fraction, à cauſe de quoi l'Ecriture employe ſouvent cette image dans ce ſens, comme quand elle dit, que *Dieu eſt prés de ceux qui ont le cœur rompu*, & *qu'il délivre ceux qui ont l'eſprit briſé*, Pſ. 34. & quand elle exhorte les hommes *à rompre leurs cœurs plûtôt*

que

de leurs vestemens, Joël 2. & quand elle induit J. C. même, disant au Ps. 69. *que l'opprobre qu'il souffre lui a rompu le cœur.* 3. *Le pain & le vin* étant les alimens ordinaires dont nos corps se nourrissent, il n'y avoit rien de plus propre pour exprimer l'effet que produisent en nous *le corps mort & le sang répandu de J. C.* qui sont les véritables alimens de nos ames.

Quant à ce que l'Auteur ajoûte, que les Sacrifices de Moyse étoient des signes plus propres à nous faire souvenir de la mort de J. C. que *le pain & le vin*, on lui dira qu'il se trompe pour n'avoir pas assez médité cette matiére. Les Sacrifices Anciens étoient, comme on l'a remarqué ci-dessus, des signes qui apliquoient extrémement l'esprit sur eux-mémes entant qu'ils étoient des cérémonies; car c'étoit des cérémonies fort pénibles & qui avoient beaucoup de matiére, pour m'expliquer de la sorte, c'est-à-dire, qui consistoit en beaucoup d'actes, & de choses ausquelles l'esprit devoit être attentif, de sorte que par ce moyen elles obscurcissoient leur principal objet, qui étoit la mort de J. C. Or c'est ce que n'ont pas *le pain & le vin* de la Sainte Céne, qui font une cérémonie simple & facile, qui ne partage pas trop l'esprit entr'elle-même & son objet. De plus les Sacrifices Anciens conduisoient l'esprit directement à l'Ancienne Alliance, & indirectement à la Nouvelle, ce qui faisoit qu'ils étoient des

signes

signes obscurs de la mort de J. C. comme
portrait de mon pere me représente fort imp
faitement mon ayeul, parce qu'il ne m'y co
duit qu'indirectement & par un second mo
vement. A quoi il faut ajoûter que la mort
J. C. étant encore câchée dans l'avenir, &
Oracles Anciens ne l'ayans révélée qu'obsc
rément, les signes anciens ne la pouvoient au
représenter qu'obscurément. Au lieu que *le pa*
& *le vin* de l'Eucharistie, qui d'un côté no
conduisent directement à la mort de J. C. no
la représentent de l'autre comme une chose d
ja advenuë, & ils en excitent en nous par co
séquent une connoissance fort expresse & fo
claire.

Au reste l'Auteur se fatigue inutilement à vo
loir prouver ce dont il ne s'agit pas: il ne s'ag
pas dans la These de sçavoir, si le souvenir d'u
chose en exclut nécessairement la présence; c'
une disputé en l'air. Mais il s'agit de sçavoir
dans le langage naturel & ordinaire des hom
mes, quand quelqu'un déclare qu'il s'en va
qu'il nous quite, que nous ne l'aurons plu
avec nous, & que sur le point de partir il no
laisse un mémorial pour nous souvenir de l
jusqu'à ce qu'il vienne, il n'est pas vrai que
souvenir ou cette mémoire que le mémori
excite en nous, exclut la présence de cette pe
sonne, & si ce n'est pas ainsi qu'on l'a toûjou
entendu depuis le commencement du Monde
jusqu'à présent. C'est là ce dont il s'agit, & il n

fal-

lloit pas donner le change en tranſportant hypothéze à la théze, car J. C. nous a dit, *u'il s'en alloit, qu'il quitoit le monde, que nous e l'aurions pas toûjours, qu'il ne boiroit plus vec nous de ce fruit de vigne*, & il nous a laſſé ſon Euchariſtie pour un mémorial de lui-même, S. Paul nous dit, *que nous y annonçons la mort du Seigneur juſqu'à ce qu'il vienne.* La queſtion eſt donc de ſçavoir ſi un tel mémorial laiſſé de cette ſorte, n'exclut pas la préſence réelle de l'humanité de J. C. ſur la Terre. Je ſoûtiens qu'il l'exclut, & que jamais mémorial dans ces circonſtances ne fut pris autrement que comme excluſif de la préſence réelle de la choſe, dont il excite le ſouvenir.

RÉFLEXION CONTRAIRE.

de M. Claude.

Quand J. C. a dit *qu'il quittoit le monde, qu'il s'en alloit, que nous ne l'aurions plus avec nous*, & qu'étant ſur le point de partir il nous a laiſſé ſon mémorial, *pour nous ſouvenir de lui juſqu'à-ce qu'il vienne*, n'eſt-il pas vrai que ces paroles ne pouvoient être entenduës naturellement & ſelon l'intelligence ordinaire, qu'en un ſens qui ſupoſoit l'abſence abſoluë de ſon humanité? Si donc il ne l'eût pas lui-même entendu de la ſorte, & qu'il eût voulu dire ſeulement qu'il ne ſeroit plus préſent viſiblement, mais qu'il le ſeroit inviſiblement, non à la maniére ordi-

ordinaire des corps, mais à la maniére des e
prits, caché ſous une aparence de pain, n'e
il pas vrai qu'il ſe fût expliqué & qu'il eût d
claré expréſſement l'exception qu'il voulo
qu'on fît à ſes paroles? Quand des paroles o
naturellement une ſignification abſoluë & q
toute la terre les prend ainſi, ſans que ni la nat
re des choſes dont il s'agit, ni aucune circo
ſtance puiſſe porter l'eſprit des Auditeurs à
faire une exception, & qu'au contraire l'excep
tion d'elle-même eſt telle qu'on n'en a jama
veu d'exemples, & qu'elle eſt pleine de mira
cles ſurprenans & ſinguliers; alors il eſt certai
que la raiſon, la charité & la néceſſité de
faire entendre oblige celui qui parle à décla
rer lui-même nettement ſon exception. Or Je
ſus-Chriſt ne l'a pas fait, il ne nous a point di
qu'il ſeroit encore ſur la Terre inviſiblement,
bien qu'il s'en allât & nous quittât quant à ſa
préſence viſible, il n'a point dit que ſon hu
manité deût demeurer cachée ſous l'envelop
pe des accidens *du pain & du vin*, il ne nous
a point dit qu'il y ſeroit exiſtant à la maniére
des eſprits, il faut donc prendre ſes paroles
dans leur ſignification naturelle, qui eſt que ſon
humanité eſt abſente de nous abſolument & à
tous égards: & l'exception qu'on y fait eſt non
de J. C. mais de la creuſe Philoſophie des
hommes.

VINGT-

VINGT-SIXIÉME REFLEXION
de M. le Camus.

Devant que de répondre aux difficultez que nos Adſaires nous propoſent, il eſt bon de ſe refléchir un u ſur la façon de lire utilement l'Ecriture. Il y en a i étant fortement prévenus de quelques opinions, ils e liſent plus l'Ecriture Sainte, que pour chercher dequoi ſe fortifier dans leurs ſentimens, & leur donner quelque autorité; ils tirent tout ce qu'ils peuvent à leur ens: au lieu de régler eux mêmes leurs opinions par l'Ecriture, ils veulent régler l'Ecriture par leurs opinions, ils lui donnent un ſens forcé pour la tourner où ls veulent, ils lui font dire ce qu'elle ne dit pas, mais ce qu'ils veulent qu'elle diſe, & ils la changeront plûtôt toute que de changer eux-mêmes de ſentimens: tout leur ſoin eſt de trouver quelques paſſages qui paroiſſent contraires & opoſez, afin d'en tirer leur avantage, ils ſe retranchent dans un paſſage, quand on les attaque par un autre; pour faire trouver le leur véritable, il faut que l'autre ſe trouve faux.

Un vrai Catholique & ſincére a tant de reſpect pour la parole de Dieu, que quand elle paroît contraire au raiſonnement naturel, il renonce à ſa raiſon, plûtôt que de la ſoupçonner, ſçachant bien que Dieu eſt au deſſus de la nature & de toutes ſes loix. Quand deux paſſages ſemblent avoir de l'opoſition, il ne laiſſe pas de les coire tous deux, rejettant toute la répugnance de ſa raiſon ſur la toute puiſſance de Dieu, qui peut plus faire que nous ne pouvons concevoir.

nſi quand Dieu promit à Abraham qu'il multiplieroi a poſtérité comme les étoiles du Ciel, par le moien de n fils Iſaac, & que neantmoins il lui commande de le rifier devant qu'il fût marié, que fit Abraham en cette

cette rencontre, voyant deux choſes ſi opoſées entr
les & ſi contraires à la raiſon, ſe tint-il à l'une ſans voul
croire l'autre, expliqua-t'il le commandement de
crifier ſon fils d'un ſacrifice ſpirituel, & non pas d'un
crifice réel? Cela pourtant ſembloit néceſſaire pour
re ſubſiſter la vérité de la promeſſe de multiplier la
ſtérité d'Iſaac. Qu'eût fait un Calviniſte en cette oc
ſion, quel conſeil eut-il donné à Abraham, n'eût-il
incontinent aporté ſon explication du Sacrifice ſp
tuel? Neantmoins Abraham ne laiſſe pas de croire ſi
plement l'un & l'autre, & que Dieu multiplieroit
poſtérité par Iſaac, ſçachant bien que rien n'eſt impo
ſible à Dieu, ne voulant point raiſonner là deſſus. C
fut par cette foi qu'Abraham fut juſtifié & qu'il plu
extrémement à Dieu.

De même quand l'Ange vint dire à la Sainte Vier
ge, qu'elle ſeroit la Mere du Meſſie, qu'elle conce
vroit & qu'elle enfanteroit un fils ſans détriment de ſ
virginité, qu'elle ſeroit Mere & Vierge tout enſem
ble; cela paroiſſoit bien impoſſible à la nature & à la rai
ſon, la Vierge pourtant le crut avec humilité, & elle le
crut à la lettre ſans recourir à une explication de mater
nité & de virginité ſpirituelle, métaphorique & par l
foi. Et c'eſt pour cela que Sainte Elizabeth dit qu'elle
étoit bien heureuſe, parce qu'elle avoit creu. Ainſi
quand nous voyons quelque opoſition entre deux paſſa
ges de l'Ecriture, il ne faut pas en détruire un pour s'at
tacher à l'autre, il les faut recevoir tous deux ſans con
ſulter nôtre raiſon, que nous devons faire plier ſous la
premiére raiſon qui eſt Dieu. Et partant quand J. C. dit
ceci eſt mon corps, recevons ſes paroles avec reſpect,
croyons ſans diſputer, le Ciel & la Terre paſſeront
plûtôt que la moindre des paroles de Dieu n'aye ſon
effet.

RE-

RÉPONSE DE MONSIEUR *Claude à la XXVI. Réflexion.*

Le procédé de nos Adversaires est assez naïvement exprimé dans la description que cet Auteur fait de ceux qui ne lisent l'Ecriture que pour la tourner du côté de leur préocupation, & non pour faire céder leur préocupation à l'Ecriture ; c'est ce qui paroîtra si l'on considére ce que font nos Adversaires dans toute cette Dispute. S. Paul apelle quatre ou cinq fois l'Eucharistie consacrée, *du pain*. Non, disent-ils, ce n'est du pain qu'en apparence, & non réellement L'Eucharistie est nommée dans le Livre des Actes *la fraction du pain*. Ce n'est pas, disent-ils, une véritable fraction de pain, ce n'est qu'une fraction de figures & d'accidens de pain, sans pain. J C. dit lui-même que *c'est du fruit de vigne*. Non, disent-ils, il a été du fruit de vigne, mais il ne l'est plus. J. C. dit que ce qu'il tenoit dans ses mains, & que les Evangélistes déclarérent être *du pain, est son corps*. Non, disent-ils, le pain n'est pas son corps, cette proposition est hérétique, il cesse d'être pain, & est transubstantié en son corps. J. C. a dit que c'étoit *son corps rompu*. Non, ce n'est pas son corps qui est rompu, mais seulement les accidens qui cachent son corps. Il a dit du calice que c'étoit *son sang répandu*. Non, disent-ils, il y est dans les veines du corps, il y est seule-

ment *sous l'apparence de répandu.* Il a dit *beuvez en tous.* Non, il n'est pas expédient que tous en boivent, les Prêtres seuls & les Princes en boiront, & non tous les Communians. Il a dit, *je m'en vai, je delaisse le Monde, vous ne m'aurez point toûjours avec vous.* Je distingue, disent-ils, d'une présence visible, je l'avouë, d'une présence invisible, je le nie. N'est-ce pas se joüer de l'Ecriture, & la tourner selon sa préocupation ? Il n'en est pas de même de nous, nous prenons les paroles de l'Ecriture de bonne foi, & nous lui conservons toute sa vérité : elle nous dit que l'Eucharistie est *du pain & du fruit de vigne*, nous le croyons : elle nous dit que *c'est le corps de J. C. rompu pour nous & son sang répandu pour nous*, nous le croyons : elle nous dit *qu'il s'en est allé, qu'il a quitté le monde, qu'il n'est plus avec nous, qu'il est au Ciel, qu'il faut que le Ciel le contienne jusqu'au dernier jour, que s'il étoit encore sur la Terre il ne seroit pas nôtre Sacrificateur.* Nous le croyons aussi & nous ne philosophons point sur ces paroles, par des distinctions absurdes & inoüies. Il est vrai que nous ne lui attribuons point de sens fabuleux; nous n'inventons point des transubstantiations imperceptibles, des présences invisibles d'un corps, des existences d'un corps à la maniére d'un esprit, des subsistences d'accidens sans sujet, des multiplications d'un corps qui demeure pourtant un en nombre, & telles autres choses dont l'Ecriture ne parle point. Quand il

faut

faut l'expliquer, nous l'expliquons par elle-même, par les lumiéres de la droite raison, par le rapport que toutes les parties de sa doctrine doivent avoir entr'elles, par la nature des choses mêmes dont il s'agit: & de cette sorte nous entendons *que le pain est son corps*, entant qu'il en est le Sacrement ou le mémorial, qu'il est du *pain* en substance, mais qu'il est *le corps mort* de J. C. quant à l'usage de nôtre Foi. Si la figure entre dans cette explication, c'est une figure naturelle, facile à entendre, semblable aux autres qui se trouvent en mille endroits de l'Ecriture; une figure conforme au stile ordinaire de J. C. qui se raporte à son intention, & aux fins qu'il s'est proposées dans l'institution du S. Sacrement; une figure bien diférente de celles que l'Eglise Romaine a inventées, qui sont violentes, contraires à la nature, singuliéres, & sans éxemple, & qui n'ont nul rapport à la chose dont il s'agit, ni nulle liaison avec les autres Articles de la Foi Chrêtienne.

Quant à ce que l'Auteur dit d'Abraham, c'est mal à propos qu'il prétend en tirer de l'avantage contre nous, il n'y avoit rien à expliquer dans le commandement que Dieu lui fit de sacrifier son fils. Les paroles divines ne pouvoient être prises qu'en un sens litteral, elles ne souffroient point de figure. *Prens maintenant*, lui dit Dieu, *ton fils, ton unique, lequel tu aimes, sçavoir Isaac, & t'en va en la contrée de Morïa & l'offre là en holocauste sur l'une des monta-*

gnes que je te dirai. Quelle figure peut-on raiſonnablement s'imaginer dans ces paroles? Elles déſignent le propre fils d'Abraham : elles le nomment, *ton fils, ton unique, celui que tu aimes, ſçavoir Iſaac* : elles marquent ce qu'Abraham en devoit faire, *prens-le & l'offre en holocauſte* : elles déſignent le tems, *prens-le mantenant* : elles marquent le lieu, *en la contrée de Morija, ſur la montagne que je te dirai.* Il n'y a point là de figure & il n'y en peut avoir : Abraham donc prit ces paroles comme il les devoit prendre, en un ſens propre, car toutes les circonſtances le conduiſoient là. Si un Calviniſte, pour me ſervir des termes de l'Auteur, ſe fût trouvé dans cette occaſion, il eût fait ce qu'Abraham fit, parce que d'aporter l'explication d'un Sacrifice ſpirituel c'eût été renoncer au bon ſens, & corrompre le Texte ſous prétexte de l'expliquer; car pour un Sacrifice ſpirituel, il ne faloit ni marquer la contrée de Morija, ni déſigner en particulier une certaine montagne, ni commander même à Abraham de ſortir de ſa maiſon. Le Sacrifice ſpirituel ſe fait & ſe doit faire en tous lieux. Outre cela Abraham avoit conſacré à Dieu ſon fils dès ſa naiſſance, c'étoit un Sacrifice déja fait & qu'il faiſoit même continuellement; au lieu qu'ici Dieu lui demandoit quelque choſe de nouveau, d'où il ſenſuivoit que ce ne pouvoit pas être un Sacrifice ſpirituel : c'eſt ainſi qu'un Calviniſte eût raiſonné, & c'eſt ainſi qu'Abraham raiſonne.

Et

t pour ce qui regarde la contradiction appa-nte qu'il y avoit entre ce commandement & promeſſe que Dieu avoit faite à Abraham, braham ne recourut point pour concilier ces eux choſes, à des tranſubſtantiations, ni a des préſences inviſibles de ſon fils ſous les acci-ens d'une autre ſubſtance, mais il recourut à la foi de la réſurrection, & crut que Dieu lui pouvoit rendre Iſaac en le reſſucitant, or c'eſt en-core ce qu'eût fait un Calviniſte, car un Calvi-niſte n'aime point à convertir la Religion en chimére. Qui a-t'il je vous prie, en toute la conduite d'Abraham qui ne ſoit ſemblable à nôtre procédé ſur le fait même de l'Eucha-riſtie? Abraham ſe détermina à entendre en un ſens propre les paroles de Dieu par les circonſ-tances de ſon diſcours, il en eſt de même de nous. L'Ecriture nous dit, que J. C. *prit du pain, qu'il le bénit, qu'il le rompit, qu'il le diſtribua à ſes Diſciples*, & *qu'en le leur don-nant, il leur dit, prenez, mangez*. Toutes ces circonſtances éloignent la figure & nous déter-minent à entendre litéralement, que ce que J. C. *prit*, qu'il *bénit*, qu'il *rompit*, qu'il *donna à ſes Diſciples*, & que ſes Diſciples *prirent & man-gérent*, étoit un ſeul & même ſujet, & que ce ſu-jet étoit de *vray pain* en ſubſtance; juſques là nous imitons Abraham. Quand il fut queſtion de concilier la parole de Dieu avec elle-même, Abraham n'eut pas recours à une Philoſophie creuſe & vaine, pour s'imaginer que ſon fils

à ne s'en pouvoir relever. Il n'est donc pas mi aisé de conclure laquelle de ces deux explica tions est la meilleure.

C'est-là, Monsieur, ce que j'ai crû devoi répondre à cet Ecrit qu'on vous a mis en main & que vous m'avez ensuite envoyé; vous juge rez vous-mêmes à quoi c'est que la vérité, la pieté, la crainte de Dieu & l'amour de vôtre sa lut vous engagent; suivez ces guides, mais sui vez-les sincérement & sans supercherie, & n'en suivez point d'autre. J'espére que vous le ferez par le secours de la grace de Dieu que vous de vez implorer, & l'attirer sur vous par des prié res ardentes; & par une conduite sainte & chrêtienne: vivant dans le Monde, sans vous infecter de son venin, & songeant qu'il y a une autre vie aprés celle-ci, & un grand & terri ble Jour où il faut aller rendre compte à Dieu de vos actions. Nôtre Seigneur veuille vous conserver dans son amour, & répandre de plus en plus ses bénédictions sur vous.

Je suis de tout mon cœur, &c.

QUATRE
LETTRES
AU SUJET
DU PRECEDENT
TRAITÉ.

QUATRE LETTRES AU SUJET DU PRECEDENT TRAITE'.

Lettre de Mr. Claude à Mr. D.D.L.T.

MONSIEUR,

Je ſuis perſuadé que vous ne trouverez nullement étrange que dans cette occaſion je prenne la liberté de vous écrire, & que vous me ſauriez au contraire fort mauvais gré, ſi je ne le faiſois pas, ou que je différaſſe davantage à le faire, étant comme je ſuis du nombre de vos ſerviteurs, & ſi vous voulez bien que je le diſe du nombre de vos Amis; mais, ce qui eſt plus, étant vôtre Paſteur, qui dois rendre compte à Dieu de vôtre ame, comment pourrai-je me taire quand il s'agit de vôtre ſalut? J'apprens de toutes parts qu'il y a comme une eſpéce de complot & une forte partie faite pour vous faire changer de Religion; & que non ſeulement ceux qui ont formé ce deſſein en conçoivent de fortes eſpérances, mais que même ils les donnent à des perſonnes de la plus haute qualité, pour les obliger à y contribuer de leur part. La ſincérité, & la droiture de vôtre ame ne me permettent pas de

m'imaginer que les conſidérations du Monde, qu
ſeules opérent aujourdhuy la plûpart des change
mens que nous voyons arriver, ayent aucun
puiſſance ſur vous; & je vous ferai toûjours cett
juſtice de ne craindre rien de ce côté-là. Mais,
MONSIEUR, j'apprehende l'artifice, je crain
ces fauſſes couleurs, dont on tâche de déguiſer l
Religion Romaine pour ſurprendre la bonté & l
facilité de vôtre cœur. C'eſt pourquoy je vou
ſupplie tres-humblement, dans la comparaiſo
que vous ferez des deux Religions, quand vou
verrez dans la Romaine beaucoup plus d'affecta-
tions des actions extérieures de dévotion & de
mortification que dans l'autre, ſuſpendez vôtr
jugement, & concluëz que cela même vous doi
être extrémement ſuſpect. Car il eſt vray d'un
côté que c'eſt le caractére perpetuel des fauſſe
Religions, de faire une grande montre de cett
devotion & de cette juſtice extérieure qui fai
illuſion aux yeux. Les Payens s'en glorifioient
juſqu'à inſulter aux premiers Chrêtiens, & à le
traitter d'Impies, & de Scelerats, parce qu'ils
n'avoient pas tout ce faſte; Les Phariſiens en
faiſoient leur fort pour s'élever au deſſus des au-
tres, & ſe mettre hors du pair; & vous n'igno-
rez pas qu'encore aujourdhuy la Religion Maho-
metane ſe couvre de ce beau voile, & n'impoſe
aux hommes que par ce moyen. D'autre côté, il
eſt certain que la vraye Religion fuït ces affecta-
tions extérieures, comme des choſes qui ſentent
pocriſie, & qu'elle s'applique à une piété
à une ſainteté ſolide qu'elle établit principa-
ient dans le cœur, afin que de là elle ſe ré-
ide enſuite dans toute la conduite de la vie de
omme, en la réglant dans les termes de la vertu,
de

la juſtice, & de la charité Chrêtienne accompagnées d'humilité. Vous ſçavez de quelle maniére JESUS-CHRIST veut que nous faſſions ſes Priéres, que nous jeûnions, & que nous donnions nos aumônes; liſez ſur ce ſujet le 6me. chapitre de Saint Matthieu, & j'eſpére qu'il vous deſabuſera de cette grande eſtime que vous pouvez avoir pour ce dehors. Mais en même tems il vous fera connoître qu'une des plus grandes erreurs où l'on puiſſe tomber, & une des plus grandes injuſtices que l'on puiſſe faire à la veritable Religion, c'eſt de l'accuſer de ne porter pas aſſez les hommes à la ſainteté & à la piété, ſous pretexte qu'elle leur défend l'éclat & l'affectation. Figurez-vous, je vous prie, que vous voyez des Phariſiens qui viennent attaquer les Diſciples de IESUS-CHRIST & qu'ils leur diſent; Vous ne faites point d'aumônes, Vous ne priez point Dieu, Vous ne jeûnez point, il n'y a point de dévotion parmi vous, comme il y en a parmi nous; quittés donc vôtre IESUS & vous faites Phariſiens. Quel jugement faites-vous de cette accuſation? Si les Diſciples de IESUS-CHRIST obſervoient bien les Préceptes de leur Maître, quand ils faiſoient leurs aumônes, leur main gauche ne ſçavoit pas ce que leur droite faiſoit. Ils prioient Dieu, mais c'étoit dans leurs Cabinets, après en avoir fermé la porte. Ils jeûnoient, mais quand ils jeûnoient ils ſe gardoient bien d'en faire rien paroître ſur leur viſage. Dites-moy, je vous prie, ſi l'accuſation des Phariſiens n'auroit pas été injuſte de conclurre qu'ils ne faiſoient aucune de ces actions de piété, parce qu'ils n'en faiſoient rien paroître au dehors? C'eſt la même injuſtice que l'on fait à nôtre Religion; on l'ac-

cuſe de ne porter pas les hommes aux jeûnes, à
priére, à l'aumône. Mais qui leur a dit qu'
ne jeûne point parmi nous, qu'on n'y prie po
Dieu, qu'on n'y exerce point les œuvres de pi
& de charité, parce qu'on évite de le faire pu
quement. Il eſt certain, direz-vous, que
exercices ne ſont pas fort frequents & commu
au milieu de nous. Quand cela ſeroit, MONSIEU
ce ſeroit la faute des perſonnes & non de la R
ligion, qui ne peut étre blâmée lors qu'elle s'
tient aux Préceptes & à l'ordre de IESUS-CHRIS
Si les Perſonnes en abuſent, la Religion n'
eſt point coupable, & vouloir ſur cet inconv
nient ſe départir de l'ordre de IESUS-CHRIST
ſoit en faiſant des Loix pour ces actions ext
rieures, en ce qu'elles ont de particulier ho
des Aſſemblées, ou en approuvant qu'on l
rende publiques, & qu'on les faſſe à la veuë d
tout le monde contre la défence de Nôtre Seigneur
c'eſt changer la piété en impiété, & deveni
rebelle & téméraire, ſous prétexte de deveni
Saint. Au reſte, qui vous a dit que les aumô
nes, les priéres, les jeûnes mêmes & les autre
actes de la devotion, & de la charité des parti
culiers ne ſont pas fréquents parmi nous? vou
n'en ſçavez rien, & c'eſt un jugement que vou
ne devez point faire. Celuy qui nous a ordon
né de mettre un voile ſur ces actions lors qu
nous les faiſons, & de les cacher aux yeux du
monde, a defendu par même moyen d'en juger,
& beaucoup plus de conclurre qu'elles ne ſont
pas, parce qu'elles ne paroiſſent pas. Si vous,
MONSIEUR, & qui que ce ſoit, prétendez paſ-
ſer ces bornes, vous entreprenez au de-là de ce
qui vous eſt permis; car ſi JESUS-CHRIST
eût

ît voulu que vous en euſſiez jugé ; il ne nous roit pas commandé de les cacher. Je laiſſe à rt que la plus grande partie des devotions & des ortifications Romaines, conſiſte en des choſes perſtitieuſes, ou mauvaiſes de leur nature, qui en loin de glorifier Dieu, ne font que le deshonorer. Je laiſſe, diſ-je, cela à part, car je fais y une Lettre, & non une Controverſe. Révénant donc à vous, MONSIEUR, donnez-vous e garde, s'il vous plaît, de vous laiſſer ſurprendre par des vûës ſuperficielles ; attachez-vous à la Parole de Dieu, & réglez par là vos ſentimens, car la Parole de Dieu ne vous trompera jamais, elle n'a point de ſophiſmes, mais tout le reſte vous peut tromper, & le ſophiſme ou l'artifice y eſt à craindre. Permettez-moi, je vous prie, de vous dire que vous ne ſçavez pas s'il n'y a point dans tout ce deſſein ſecret qu'on a de vous faire changer de Religion, des interêts myſterieux & cachez, qui ſous le prétexte de Religion regardent tout autre choſe. Ne ſoûfrez pas qu'on abuſe de vôtre franchiſe, & croyez que ſi je ne vous dis pas cela ſans raiſon, je vous le dis au moins dans la ſeule & ſimple penſée de vôtre ſalut & du repos de vôtre conſcience. Défiez-vous de vous-même dans cette occaſion, & ne vous laiſſez point méſurer. Attachez-vous à deux choſes, à bien connoître vôtre Religion, & à la bien pratiquer ; c'eſt le pur Chriſtianiſme, & vous ſerez aſſez content de vous, ſi Dieu vous fait la grace de bien exécuter ces deux choſes. Pour cet effet priez Dieu, appliquez-vous de plus en plus à rectifier vôtre cœur, & à vous gagner vous-mêmes à IESUS-CHRIST, non en vous impoſant des joügs exterieurs & des ſervitudes

extravagantes, comme font la plûpart des dev
de Rome, car cela ne peut ſervir d'ordinaire q
rendre les gens ou bêtes ou plus méchans ; m
en vous inſtruiſant de ſes Myſteres & en forma
vôtre eſprit à ſon amour, d'une maniere ſoli
& digne d'un honnête-homme, à quoy n'a po
de part tout ce qui ſent la bigoterie, ou la Me
nerie. Je finis en vous ſupliant de me faire r
ponſe, pour me tirer de peine, & en vous a
ſeurant que je prie Dieu de toute mon ame pou
vous, qu'il vous affermiſſe en ſa crainte & en ſo
Alliance, & qu'il ne retire ni ſon Eſprit ni
benediction de deſſus vous. Je ſuis,

MONSIEUR,

Votre, &c.

A Paris, ce 12. de
Novembre 1674.

LETTRE

De Mr. D. D. L. T. à Mr. Claude.

MONSIEUR,

La Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 12. de ce mois ne vient que de m'être renduë, parce que l'on me la renvoyée de Grenoble où vous me l'aviez adreſſée. J'y réponſ, MONSIEUR, dans le moment pour vous mieux témoigner mon empreſſement & ma ſenſibilité, & combien je ſuis touché des marques que vous me donnez de vôtre amitié. Je ne ſuis point ſurpris des bruits qui courent & qui ſont parvenus juſques à vous. Les Miſſionaires de Monſieur de Grénoble dont le zéle eſt ſouvent accompagné d'imprudence & d'indiſcrétion, n'auront pas manqué de lui perſuader que s'il pouvoit faire entrer Mr. Colbert dans le deſſein qu'ils ont formé depuis long-tems de me faire changer de Religion, mon changement ſeroit indubitable. Comme ils ont vû que les ſix mois que j'ai reſté en Dauphiné n'ont pas été ſufiſans pour achever leur Ouvrage, ils ont eu recours aux Puiſſances pour faire retarder mon départ; ſur tout dans le tems qu'ils ont vû que mon Mariage mettoit un nouvel obſtacle à leurs deſſeins. Voila, MONSIEUR, la vérité autant que je l'ai pû pénétrer, & vous connoiſſez aſſez le caractére de ces gens-là pour en juger de même. Cependant ils ont fait entrer Monſieur Colbert dans leurs raiſons, qui croit me faire plaiſir en m'attirant à une Religion qu'il croit la meilleure. Car je voi bien que quoi que les Lettres qui m'ordonnent de reſter dans la Province ſoient

pre

prétextées d'Affaires du Roi, & qu'il m'envoye tous les jours des nouveaux Ordres pour en couvrir les motifs. J'ai bien compris que tout cela ne ſe fait que pour donner un nouveau tems à Monſieur de Grenoble de me perſuader. Je n'ai pas laiſſé de demander mon congé à Monſieur Colbert par trois diverſes Lettres fort preſſantes, & par la derniére je lui marque qu'à moins de me deshonorer, je ne puis retarder l'éxécution du Mariage, où je ne me ſuis engagé que de ſon agrément ; nous verrons ce que produiront ces Lettres. Mais il eſt à craindre que l'eſpérance que lui a donnée Monſieur de Grénoble ne prévaille ſur mes plus preſſantes Priéres. Si cela étoit, je deſabuſerai ſi fortement Monſieur de Grénoble dans les prémiers Entretiens que j'aurai avec lui, qu'il ne s'attachera plus à moi. Je vous avouë que l'admiration que j'ai pour la vertu & la piété de ce Prélat peut avoir donné lieu aux eſpérances qu'il a conçûës. Mais qui ne l'admireroit comme moi à la vie extraordinaire qu'il méne. Je ne vous exalterai pas ſes mortifications, les Religieux de la Trape ne ſont pas plus auſtéres ; ſes dehors ne me touchent pas ; il n'y a que Dieu qui en doive juger. Mais il donne tout le bien de ſon Evêché aux Pauvres ; accommode tous les Procez de ſon Diocéſe avec des peines & des ſoins incroyables, entrant bonnement dans les beſoins de chacun avec une tendreſſe & une charité fraternelle. Ses qualitez jointes à beaucoup de lumiéres & d'eſprit font aſſurément quelque impreſſion, quand on aime le mérite & la vertu. Mon eſtime a paſſé bien plus loin ; je vous avouë que je me ſuis ſouvent dit à moi-même que je ne pouvois comprendre, qu'une

ne vie auſſi ſainte ne fuſt un jour couronnée dans le Ciel. Voila, MONSIEUR, trés-ſincérement tout ce que j'ai penſé; J'ai évité autant que j'ai pû les occaſions de le voir en particulier, parce qu'il eſt dangereux, comme vous dites, de ſe méſurer avec des gens auſſi redoutables. Il m'a rencontré deux fois, il s'attache toûjours à vouloir m'inſinuer la perpétuité de l'Egliſe depuis Jeſus-Chriſt, dont on peut juſtifier la décendance d'Evêque en Evêque & prouver juſques aux moindres Cérémonies, qu'il n'y avoit que deux cens ans que nôtre Religion avoit paru. Il auroit falu que pendant quatorze cens ans avant la venuë de Calvin & de Luther l'on euſt toûjours vêcu dans l'erreur, & que ces deux hommes dont la vie pourroit étre accuſée de libertinage, ſur tout celle de Luther, ayent été plus éclairez que tous les Conciles & tous les Anciens Péres. Ils pouvoient avoir, dit-il, des opinions; Mais puiſqu'ils tenoient leur Miſſion de ceux qu'ils vouloient reformer, ils devoient ſe ſoûmettre à un Concile comme Béranger dont l'opinion fût condamnée par neuf cens Evêques. Mais au lieu de ſuivre cet exemple, ils refuſérent de ſe trouver au Concile de Trente, quoi qu'on leur euſt accordé des Sauf-conduits qu'on ne pouvoit violer, ſans violer la foi publique. Et que ſi nos Réformateurs avoient été animez d'un véritable zéle, ils auroient été au Concile ſoûtenir leur opinion; & il auroit été plus glorieux & plus édifiant d'expoſer leur vie dans cette diſpute, que d'avoir à ſe reprocher les troubles de toute l'Europe & la mort de deux millions de perſonnes. Que nos Réformateurs ont cauſé un ſcandale irréparable, en ſe ſéparant de l'Egliſe, &

qu'ils

qu'ils n'ont point fait de difficulté de recevoir dans leur Communion les Luthériens qui croyent la Réalité que les Calviniſtes ne croyent pas ; mais qu'il en faloit venir à la bonne foi. Que la Religion de Luther avoit été appuyée par les Factions d'Allemagne que Charles-Quint favoriſoit ſous main, pour diviſer les Electeurs dont il craignoit l'union, & pour abaiſſer l'orgueil des Papes. Que la créance de Calvin avoit été le pretexte des Factions que la Maiſon de Bourbon avoit embraſſée pour ſe relever de l'abaiſſement où celle de Guiſe l'avoit reduite. Voila, ſi je m'en ſouviens, à peu prés ſa premiére Converſation où il me ſemble que je me deffendis aſſez bien hors ſur l'Article de nôtre Communion avec les Luthériens, & je vous demande ſur cela, MONSIEUR, vos lumiéres.

La ſeconde fois qu'il me vit, il n'eût l'occaſion de me parler qu'un moment : que nôtre Religion n'avoit rien qui élevaſt à Dieu : que la nudité & le peu d'ordre, & le manque de Subordination rendoient nos Aſſemblées tumultuaires, & ſans donner cette vénération extérieure qui eſt ſouvent néceſſaire pour toucher l'intérieur : qu'il n'y avoit nulle peine pour le péché : qu'on abandonnoit les conſciences ſur leur bonne foi, & à ſe flater ſoi-mêmes dans ſes fautes, qu'on ne communiquoit jamais à un Directeur : que la liberté de décider des points de la Religion étoit grande parmi nous ; & c'eſt d'où venoit toutes les Sectes d'Angleterre : qu'on ne voyoit point parmi nous des Converſions extraordinaires, point de jeûnes, quoi que Saint Jean eût vêcu de ſauterelles & de miel ſauvage : & qu'il ne ſoit parlé d'autre choſe en l'Ecriture que

des

des Pénitences, & que les Anciens Péres en ayent donné de ſi beaux exemples que nous ne pouvons ignorer : & qu'il y a je ne ſçai quoi de Divin & d'extraordinaire dans l'Egliſe, qui ne ne ſe trouve point parmi nous : qu'il faut que nous paſſions par deſſus des Miracles & de grands Saints qui ont paru dans tous les Siécles ; & me parla du dernier qui a vêcu à Lion qui eſt Saint François de Sales. Il dit que Calvin avoit ſi fort voulu Reformer qu'il avoit dépouïllé la Religion, & qu'il me prouveroit toutes les Cérémonies de l'Egliſe juſques à l'eau beni.

Je lui répondis aſſez bien là-deſſus pour qu'il ne me ſoit reſté nul embarras. Voila, MONSIEUR, la vérité que j'ai cherchée ingenuëment pour vous en rendre un fidel compte. Depuis que je ſuis parti de Grénoble il y a environ ſix ſemaines, j'ai reçû un écrit ſur la Réalité de l'Euchariſtie. Je le fais copier pour vous l'envoyer, & ſi je n'ai pas congé & que je ſois obligé de ſoûtenir de pareilles attaques, comme il n'en faut pas douter ; je vous en rendrai un fidel compte par tous les Courriers, & ſi vous aviez ſous vôtre main quelque habile homme que vous pûſſiez m'envoyer à la ſourdine, & qui parût à Grénoble comme un de mes Amis, & non comme un homme que vous m'euſſiez envoyé. Je le logerois chez moi & je le traiterois ſi bien qu'il ne ſe repentiroit pas de la peine que vous lui auriez donnée. Si je vous avois rendu compte de toutes les réponſes que j'ai faites, peut étre me jugeriez-vous aſſez bien inſtruit ; mais il faudroit vous écrire des Volumes & je crains bien que ma Lettre ne ſoit déja trop longue ; je vous l'ai écrite avec tant de

pre-

précipitation que je vous prie de pardonner toutes les fautes que vous y trouverez. Je vous demande, MONSIEUR, de tout mon cœur la continuation de vos bontez, puisque je suis très-sincérement,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble, &c.

A Lion, ce 22. Novembre 1674.

Lettre de Mr. D. D. L. T. à Mr. Claude.

MONSIEUR,

Je vous aurois remercié du Papier que Monsieur Pelyssary m'a envoyé de vôtre part, si une fluxion que j'ay sur l'œil depuis quelques jours ne m'avoit empêché d'écrire; je me sers même aujourd'hui de la main de mon Commis, pour vous témoigner la satisfaction que j'ai euë de vos belles & savantes Réponses. Je me trouve bien fort sur le Chapitre de l'Eucharistie, de bonne foi nôtre créance est vrai-semblable & l'on ne peut croire d'autre Realité que la spirituelle, s'agissant de la nouriture de nos ames à vie éternelle. Les Peres l'appellent Figure, Type, Anti-type, Mystére. Je vous advouë pourtant, pour ne se flâter & cela me fait impression, que je trouve que leurs expressions sont plus hardies que les nôtres, sur tout celles de Saint Chrysostome dans ses Homelies, Saint Hilaire dans son huitiéme

me Livre de la Trinité, Saint Ambroiſe, Saint yrille d'Alexandrie, & beaucoup d'autres que y lû, & que vous ſçavez mieux que moy, rlent aſſeurement de ce Sacrement autrement le nous ne faiſons dans nos Chaires, mais tout la me marque plûtôt la bonne foy de ces Peres leur piété que leur creance; ce Point n'étoit oint en queſtion dans les premiers ſiécles, & ût à Dieu qu'il ne l'eût jamais été; car enfin il agit de la Communion au Corps de CHRIST. ſuffiſoit de la pratiquer, ſans que la vanité de homme voulut s'embaraſſer dans tant d'explica-ons dangereuſes, s'ils avoient ſuivi ce que dit aint Paul, *Je vous donne ce que j'ay reçû du eigneur*, & s'attacher réligieuſement à cet Ori-inal, l'on n'auroit point rompu ce lien de cha-té qui nous uniſſoit tous. Il me ſemble que je is tres-édifié ſur ce Point, mais je ne le ſuis pas ntant de ce que nous avons banni toutes les cé-émonies de ces premiers ſiécles vénérables. Je ois que ces Peres que je viens de nommer, ont it le Sacrifice de la Meſſe, qu'il y a eu des Au-els, des Pénitences établies, la Priére pour les Morts, dans ces tems que nous appellons ſiécles e pureté. Ce qui me fait encore un peu de eine, c'eſt l'argument qu'ils nous font, où étoit ôtre Egliſe avant Luther & Calvin? Dieu qui oit être avec elle juſques à la conſommation des écles l'auroit-il abandonnée ſi long-tems, ſans u'il paroiſſe pendant quinze cens ans aucune ommunion qui en ait la marque viſible, puis e nous ſommes Membres de CHRIST & que us faiſons un même Corps avec luy? Ils a-ûtent à ce raiſonnement un autre que je trouve core bien embaraſſant, que puis que nous de-

meurons

meurons d'accord que nous ne nous ſerions p ſeparez pour des erreurs tolerables, pourquoy re tenons-nous les Lutheriens dans nôtre Commu nion, qui croyent la Conſubſtantiabilité du pai avec JESUS-CHRIST, & par conſequent Realité Corporelle. L'Euchariſtie de l'Egli Romaine ne différe quaſi de celle des Lutherien que parce qu'on adore le Pain. Je ne vous di pas tout ce que je répons là-deſſus, car j'ay l aſſez de Livres qui en ont écrit, de peur de vo ennuyer; mais je ne me trouve pas tout-à-fait ſa tisfait en moy-même; j'évite fort d'entrer en ma tiére; je m'en deffends; j'avois même débutté de maniere à devoir juger qu'on ne m'en parle roit plus. Cependant l'on ne ſe veut pas deſa buſer, les Miſſionaires ont donné des eſpéran ces; l'avantage que je tire d'une conjoncture auſſi fâcheuſe, c'eſt que j'apprens ma Religion à fonds pour m'y confirmer toute ma vie; c'eſt à préſent toute mon application. J'eſpére pour tant qu'avant que vous ayez pû répondre à cette Lettre je ſerai débarraſſé de tout ceci & que j'au rai mon congé pour partir. Cependant, MON SIEUR, ne négligez pas d'y répondre en cas de beſoin, quand ce ne ſeroit que pour mon é dification particuliére. Dieu m'eſt témoin de mes intentions & de ma ſincérité, je ſuis per ſuadé des véritez Chrêtiennes, & quand on les a dans le cœur, l'on ne ſe jouë pas de la Religion pour faire ſes affaires; c'eſt un procez dévant Dieu où il y va de l'éternité. Je vous conjure, MONSIEUR, de m'aimer toûjours, & de me croire avec toute l'eſtime & le reſpect poſſible,

Vôtre tres-humble, &c.

A Grénoble, le 16. Janvier 1675.

Lettre

LETTRE
DE
MONSIEUR CLAUDE,
A MONSIEUR D. D. L. T.

MONSIEUR,

J'ay été bien aiſe d'apprendre que vous ayiez reçû l'Ecrit que Monſieur Peliſſary vous a envoyé de ma part, & que vous l'ayiez lû avec édification. Quand on voudra juger de toute cette diſpute que nous avons avec l'Egliſe Romaine, de bonne foy & ſelon l'eſprit du Chriſtianiſme, on demeurera convaincu, qu'il n'y a point d'autre Réalité que la Spirituelle. Nôtre créance ſur ce point n'eſt pas ſeulement vray-ſemblable, comme vous le dites, elle eſt évidente, & démontrée; & celle de l'Egliſe Romaine au contraire, eſt ſi oppoſée aux principes de la Religion Chrêtienne, & aux plus pures lumiéres de la Nature, qu'elle eſt tout à fait inſoutenable. Auſſi voyons-nous qu'on ne la ſoutient que par de petits ſophiſmes, tels que ſont ceux des Miſſionaires dans l'Ecrit que j'ay refuté, qui certainement ne mériteroient pas de réponſe, s'ils ne trouvoient quelquefois de la force dans la foibleſſe de ceux qui les écoutent ou qui les liſent.

Quant à ce que vous me dites des Péres, il eſt ſi clair qu'ils n'ont pas crû cette Préſence

Romaine, qu'on ne le ſauroit plus conteſter que par un eſprit de chicane. Vous en ſerez convaincu, ſi vous voulez lire ce que j'ai écrit ſur ce ſujet, dans ma Réponſe à la Perpétuité, Part. 1. chap. 3. & chap. 7. 8. 9. & 10. Liſez auſſi ma Réponſe au Pére Noüet, & principalement la cinquiéme Partie. Ce que vous dites que les expreſſions de Saint Chryſoſtome, de Saint Hilaire, de Saint Ambroiſe, de Saint Cyrille d'Alexandrie & de quelques autres ſont plus hardies que les nôtres, marque ſeulement que les Péres étoient à cet égard dans une plus grande ſécurité que nous. En effet ils n'avoient pas comme nous l'erreur des Averſaires devant les yeux, & par conſéquent ils ne ſongeoient pas à ſe précautionner contre elle. Cependant leurs expreſſions quelques hardies qu'elles ſoient ne laiſſent pas de recevoir un bon ſens, & ſont bien différentes de celles de l'Egliſe Romaine. D'ailleurs elles ſont ſuffiſamment expliquées par d'autres expreſſions claires & expreſſes, auprés deſquelles toute l'obſcurité des premiéres s'évanoüit. Qui a-t-il, par exemple, de ſi hardi dans les Paſſages de Chryſoſtome qui ne céde à la claire & nette déclaration qu'il fait dans ſa Lettre à Céſarius, de laquelle vous trouverez les termes rapportez dans ma Réponſe à la Perpet. 2. part. ch. 5. ſur la fin, & traités exactement dans la Réponſe au Pere Nouët 5. part. ch. 6. pag. 487. Vous trouverez auſſi dans ce dernier Livre 2. part. ch. 3. l'éclairciſſement de tout ce qu'on allégue de Saint Ambroiſe. Et 4. part. chap. 1. & 3. une Réponſe à ce qu'on produit de Saint Hilaire. Vous y trouverez encore en divers endroits des éclairciſſemens au Paſſage de Cyrille d'Alexandrie. Aprés tout,

tout, tous ces Paſſages dont on fait bruit contre le ſens & l'intention de ces Peres, ne peuvent pas étre mis en comparaiſon avec tant d'autres qui ſont déciſifs de la queſtion, comme ceux de Theodoret, de Gelaſe Evêque de Rome, de Saint Ephrem Evêque d'Antioche, d'Origene, de Tertullien, de Saint Auguſtin, de Facundus & de pluſieurs autres auſquels on ne ſçauroit répondre, qu'en faiſant mille violences au ſens commun.

Au reſte, MONSIEUR, ce que vous ajoûtez dans vôtre Lettre, que vous n'étes pas édifié de ce que nous avons banni toutes les Cérémonies des premiers ſiécles, eſt un effet, pardonnez-moy ſi je vous le dis, du peu de ſoin que vous avez pris juſqu'à preſent, de vous éclaircir comme il faut ſur les matiéres controverſées, & un fruit de l'audience trop favorable, que vous prêtez à des gens qui vous déguiſent la vérité. Car il eſt certain qu'il n'y a preſque pas une des Cérémonies que l'Egliſe Romaine pratique aujourdhuy, dont on puiſſe faire voir qu'elle ayt été en uſage dans les trois prémiers ſiécles, & dont au contraire, on ne puiſſe faire voir qu'elles y étoient inconnuës. Monſieur Daillé a mis cela en un plein jour dans ſes Livres *de Cultu*, qui pour étre Latins ne ſont pas à mon avis au deſſus de vôtre connoiſſance. Mais pour ne m'arrêter qu'à ce que vous marquez, je vous dirai que ſi vous euſſiez pris la peine de lire le chap. 6. de la 8. part. de la Réponſe au Pére Nouët, vous n'euſſiez pas dit avec tant de confiance que les Anciens ont fait le Sacrifice de la Meſſe; & ſi vous voulez lire ce chap. vous ſerez ſatisfait ſur ce point, & ſur celuy des Autels dont vous parlez. Pour les Pénitences, ignorez-

vous qu'une des grandes plaintes des Janſeniſte eſt, qu'on ne voit preſque plus aujourdhui dan l'Egliſe Romaine aucune trace des Pénitences an ciennes ? Et quant à la Priére pour les Morts, Monſieur Daillé vous en eût pleinement inſtrui auſſi bien que des Points précédens & de pluſieur autres, dans ſon excellente Réponſe à Adam & Cottibi, que je vous conſeille d'avoir & de lir ſoigneuſement, ſi vous voulez voir pleinemen diſſiper tous ces petits doutes, que les Miſſionaire vous mettent dans l'eſprit.

Je viens maintenant aux deux autres objections que les mêmes Miſſionaires vous font; l'une, que nous ne ſçaurions dire où étoit nôtre Egliſe avan Luther, & Calvin: & l'autre, que nous avons reçû les Lutheriens à nôtre Communion. En verité, MONSIEUR, je m'étois flatté de cette penſée, que vous auriez au moins pris la peine de lire le dernier Livre que j'ay mis au jour pour la deffenſe de la Réformation. Mais je vois bien que je me ſuis trompé, puis que vous vous trouvez encore embaraſſé de ces difficultez. Car quant à la premiere, tout le Livre entier la refute: en particulier la troiſiéme & la quatriéme Parties ne ſemblent deſtinées que pour cela, & plus particuliérement le premier & le ſecond Chapitre de la quatriéme Partie. Et pour ce qui regarde la ſeconde, vous la trouverez ſolidement éclaircie dan le Chapitre ſeptiéme de la ſeconde Partie. Vou les pouvez lire: & il n'eſt pas neceſſaire de le copier dans cette Lettre.

Aprés cela, MONSIEUR, je n puis m'empêcher de vous repréſenter, qu'il y bien de l'irrégularité dans vôtre conduite, par donnez-moi encore cette liberté. Vous faite d

e bonnes & fortes reſolutions de vous arracher ous-mêmes des mains de la tentation, & de ne lus écouter les ſophiſmes. Vos Amis s'en réüiſſent, & ils eſpérent de voir bien-tôt finir ureuſement ces inégalitez. Mais en même ms ils apprennent que vous recherchez vous-êmes les dangers, ou du moins que vous n'aez pas la force de vous en retirer. Je ne ſçai uels charmes vous trouvez dans les diſcours des Miſſionaires, mais je vous puis aſſurer de ſang roid, que les raiſons contenuës dans l'Ecrit que vous m'avez envoyé m'ont paru, comme les vaines échapatoires de l'Egliſe Romaine, d'un trés-néchant caractére. Car ce ne ſont pas des raiſons, omme celles qu'on peut donner de part & d'aure ſur des matiéres probables, ſur leſquelles des ens de bon ſens & de bonne foi peuvent ſe préccuper, & prendre des partis différens. Mais ce ont de mauvaiſes couleurs que l'agitation d'eſprit ournit à des gens; qui à quelque prix que ce ſoit eulent demeurer dans l'état où ils ſont, & jetter de la poudre aux yeux des autres. Prenez garde, MONSIEUR, que vôtre conduite ne faſſe dire de vous quelque choſe de ſemblable, & qu'on ne croye dans le Monde que vous avez commencé par la réſolution de changer de Religion: & qu'enſuite, pour garder quelques meſures au dehors, vous étes entré dans tout ce Myſtére d'éclairciſſemens, & de Miſſionaires. Je ne fais pas ce jugement de vous, mais je ne puis vous taire qu'on le fera infailliblement, & dans l'une, & dans l'autre Communion, ſi vous n'y donnez bien-tôt ordre. Vous n'ignorez pas que tous ceux qui ont juſqu'ici changé de Religion, ont ſuivi le même chemin; ce qui fait que cette

te maniére d'agir eſt aujourdui extrémement décriée, parmi les uns, & parmi les autres, comme une choſe fort mal-honnête. Revenez à vous, MONSIEUR, & ſi vous avez encore le fond bon, comme vous me l'aſſurez, & comme je le croi, ne faites plus par vôtre foibleſſe, ce que les autres font par une ſale hypocriſie. Si vous craignez Dieu & le ſervez ſincérement, & que vous travailliez à ſantifier vôtre cœur, & vos mœurs, vous aimerez ardemment vôtre Religion, qui eſt en tout & par tout celle de Dieu & des Apôtres. Car il n'y a rien qui nous attache plus à la vraye Religion, & qui nous rende plus inacceſſibles à l'erreur & à la ſuperſtition, que la bonne vie & la pratique de la vertu & de la ſainteté; comme au contraire il n'y a rien qui corrompe plus l'eſprit, ni qui l'incline plus vers les ſuperſtitions & les fauſſes devotions extérieures, que l'engagement au vice. Je continuë à prier Dieu de tout mon cœur pour vous, & à vous aſſûrer que je ſuis,

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble, &c.

A Paris, ce 6. Février 1675.

TRAITÉ
DE LA
COMPOSITION
D'UN
SERMON.

TRAITÉ
DE LA
COMPOSITION
D'UN
SERMON.

TRAITÉ
DE LA
COMPOSITION
D'UN
SERMON.

ITÉ
LA
COMPOSITION
D'UN
ERMON.

IL y a en général cinq Parties dans un Sermon; l'Exorde, la Connexion, la Diviſion, la Tractation & l'Application; Mais parce que la Connexion & la Diviſion ſont des Parties qui ſe extremement courtes, on ne ement conter que trois Parties, l'Exorde, la Tractation, & l'Application: Nous ne laiſſerons pas pourtant de dire quelchoſe de la Connexion, & de la Divi-

CHAPITRE I.

de la Connexion.

LA Connexion eſt la Liaiſon de vôtre Texte, avec les Textes précédens: & pour la trouver, il faut bien conſidérer la ſuite du diſcours, & conſulter ſur cela non ſeulement

les Commentaires, mais particuliérement le bon ſens; car quelque fois les Commentaires philoſophent trop, & donnent des Liaiſons fortes & tirées de trop loin; Il faut éviter celles qui qui ſont de cette ſorte, car elles ne ſont pas naturelles, & le bon ſens découvre quelque-fois bien plûtôt la ſuite, que ne fait l'étude. J'avouë qu'il y a des Textes dont la Liaiſon avec les précédens ne paroît pas d'abord; & alors il faut, ou tâcher de découvrir cette Liaiſon par la force de la méditation, ou prendre celle que les Commentaires vous fourniſſent; & entre pluſieurs qu'ils donnent, choiſir celle qui vous paroîtra la plus naturelle; ou ſi l'on n'en trouve point qui ſoit vrai-ſemblable, le mieux eſt de n'en faire point. Quoi qu'il en ſoit, la Liaiſon eſt une choſe ſur laquelle il faut tres-peu inſiſter; parce que c'eſt une partie ſur laquelle les Auditeurs ne s'arrêtent preſque point, & dont le Peuple ne peut tirer que tres-peu d'inſtruction.

Il faut choiſir la connexion la plus naturelle & la plus ſimple.

Il faut faire peu d'inſiſtance ſur la Connexion.

Quand la Liaiſon peut nous fournir quelques belles conſidérations pour l'éclairciſſement du Texte, il la faut mettre dans la Tractation; & cela arrive aſſez ſouvent: quelquefois auſſi vous en pouvez tirer un Exorde; & cela étant, l'Exorde & la Liaiſon ſont confondus enſemble.

CHA-

CHAPITRE. II.

de la Diviſion.

LA Diviſion en général doit être reſtrainte à un petit nombre de Parties, & elle ne doit jamais excéder le nombre de quatre, ou de cinq tout au plus ; les plus juſtes ſont de deux, ou de trois.

La Diviſion doit être faite en peu de parties, 4. ou 5. au plus.

Il y a de deux ſortes de Diviſions dont on peut juſtement ſe ſervir. L'une qui eſt plus ordinaire eſt la Diviſion du Texte en ſes Parties. L'autre eſt la Diviſion du Diſcours ou de l'Action même qu'on a à faire ſur le Texte.

Deux ſortes de Diviſions : du Texte & du Diſcours.

Cette derniére Diviſion des Parties du Diſcours à lieu, lorſque pour donner du jour à un Texte, il faut néceſſairement ramener pluſieurs choſes que le Texte ſuppoſe ſans les marquer formellement ; ou il les faut tirer d'ailleurs, pour pouvoir donner en ſuite la juſte explication de vôtre Texte. En ce cas vous pouvez diviſer vôtre Diſcours en deux Parties, dont la Premiére contiendra quelques conſidérations générales, néceſſaires pour l'intelligence du Texte : Et la Seconde contiendra l'explication particuliére du Texte même : cette Méthode a lieu toutes les fois qu'on traite quelque Oracle du Vieux Teſtament ; Car le plus ſouvent le dénoûment de ces Oracles dépend de pluſieurs conſidérations générales, qui rejettent les ſens faux & mauvais qu'on y pourroit donner, & qui ouvrent le chemin à la véritable explication ; comme il paroît par ce qu'on a dicté ſur l'Oracle de la

Diviſion du Diſcours a lieu, 1. dans les Textes d'Oracle.

Genéſe, *je mettrai inimitié entre toi & la femme, entre ta ſemence & la ſemence de la femme : icelle ſemence te briſera la tête, & tu lui briſeras le talon*, & ſur celui de l'Alliance traitée avec Abraham. 2. Cette même Méthode a lieu, quand on traite un Texte tiré d'une Diſpute, dont par conſéquent l'intelligence doit dépendre de l'état de la Queſtion, de l'hypothéſe des Adverſaires, & des principes de l'Auteur Sacré. Tous ces éclairciſſemens ſont néceſſairement préalables, & ils ne ſe peuvent donner que par des conſidérations générales. Par exemple, ſi on avoit à traiter ce Texte du Troiſiéme des Romains, *Nous concluons donc que l'homme eſt juſtifié par la foi, ſans les œuvres de la Loi.* Il faudroit faire précéder des conſidérations générales qui éclairciſſent l'état de la Queſtion entre Saint Paul & les Juifs, touchant la juſtification, qui marquaſſent auſſi la vraye hypothéſe des Juifs ſur ce ſujet, & qui fiſſent voir le vrai principe que Saint Paul veut établir, afin qu'en ſuite on pût clairement entendre le ſens du Texte. 3. Cette Méthode a auſſi lieu, quand il s'agit d'une concluſion qui eſt tirée d'un long diſcours précédent, comme par exemple ce Texte du Cinquiéme des Romains, *Etants donc juſtifiez par la foi, nous avons paix envers Dieu, par Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt.* Pluſieurs s'imaginent que pour bien traiter ce Texte, il ne faut point parler de la juſtification par la Foi, mais qu'il faut ſeulement traiter la paix que nous avons envers Dieu, par Jeſus-Criſt, comme un fruit de nôtre juſtification. J'avouë qu'il ne faut point faire de la matiére de la juſtification, une Partie du Texte, mais c'eſt

2. *Dans les Textes tirez d'une Diſpute.*

3. *Dans les Textes de concluſion tirée d'un Diſcours précedent.*

c'eſt une concluſion que l'Apôtre tire de ſa Diſpute précédente. C'eſt ſe moquer de s'imaginer qu'on puiſſe ſuppoſer cette Diſpute, comme connuë aux Auditeurs, ſans qu'il ſoit néceſſaire de la leur remettre devant les yeux ; car les Auditeurs n'ont pas ces idées aſſez préſentes, pour les pouvoir ainſi ſuppoſer. Il faut donc diviſer le Diſcours en deux Parties : & dans la Premiére faire des conſidérations générales ſur le doctrine de la juſtification que Saint Paul a établie dans les Chapitres précedens : & puis en ſuite voir la concluſion qu'il en tire ; ſçavoir, *qu'étans ainſi juſtifiez, nous avons paix envers Dieu, par Nôtre Seigneur Ieſus-Chriſt.* Il en eſt de même du premier Verſet du Huitiéme aux Romains, *Ainſi donc il n'y a maintenant nulle condemnation à ceux qui ſont en Ieſus-Chriſt, leſquels ne cheminent point ſelon la chair, mais ſelon l'Eſprit.* Car c'eſt une conſéquence qu'il tire de ce qu'il avoit auparavant traité. Cette même Méthode a lieu dans les Textes du Nouveau Teſtament, où il y a quelque Paſſage du Vieux, allégué ; car alors il faut faire voir par des conſidérations générales qu'il eſt allegué bien à propos : & en ſuite venir à l'explication. C'eſt ainſi, par exemple, qu'il faut traiter les Textes du Premier des Hebreux, Verſets 5. & 6. *Car auquel des Anges a-t-il jamais dit, c'eſt toi qui es mon Fils, je t'ai aujourd'hui engendré ? Et derechef, je lui ſerai Pére, & il me ſera Fils. Et encore quand il introduit au monde ſon Fils premier-né, il dit, & que tous les Anges de Dieu l'adorent.* Et du ſecond Chapitre Verſet 6. *Et quelqu'un a témoigné en quelque lieu, diſant, qu'eſt-ce que de l'homme que tu ayes ſouvenance de lui : ou du*

Fils de l'homme que tu le visites ? Et du troisiéme Chapitre Verset 7. *Partant ainsi que dit le Saint Esprit, aujourd'huy si vous oyez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs*, & plusieurs autres semblables. Dans ce genre des Divisions du Discours, il faut mettre 4. les Divisions par diférens égards, ou par diférens sens, qui à proprement parler ne sont point des Divisions du Texte en ses Parties, mais sont plûtôt des Divisions des diférentes explications, ou des diférentes applications que vous faites des paroles du Texte. Ces Divisions ont lieu 1. lors qu'on traite un Texte typique, comme par exemple, un nombre presque infini de Passages tirez des Pseaumes de David, qui ont du raport non seulement à David, mais aussi à Jesus-Christ. Car alors on doit diviser le Discours en deux Parties ; dont l'une considére le sens litteral ; & l'autre, le mystique : l'un, par raport à David : & l'autre, par raport à Jesus-Christ. Il y a même quelquefois de ces Textes typiques, qui outre le sens litteral en ont plusieurs de figurez, se raportant non seulement à Jesus-Christ, mais aussi à l'Eglise, ou à chaque Fidelle en particulier ; ou bien qui ont des degrez de leur accomplissement mystique : par exemple, ces paroles du 2. Chapitre d'Aggée. *La gloire de cette derniére maison sera plus grande, que celle de la premiére*, Verset 9. se doivent traiter en cinq égards. 1. Par égard au Temple des Juifs, rebâti par Zorobabel. 2. Par égard à la seconde Alliance qui a succédé à la premiére. 3. Par égard à Jesus-Christ resuscité. 4. Par égard à l'état de châque Fidelle aprés la résurrection. 5. Par égard à l'Eglise triomphante qui succédera à la mili-

4. Quand il faut traiter un Texte par divers égards.

militante. De même ce Paſſage, *Ie ne mangerai plus cet Agneau de Paſque, juſqu'à ce qu'il ſoit accompli au Royaume de Dieu.* Je dois diviſer par tous les diférens égards que l'Agneau Paſchal avoit. 1. Par raport au Paſſage des Iſraëlites par la Mer rouge, & au Paſſage de l'Ange deſtructeur ſur leurs maiſons, car c'en étoit le Mémorial. 2. Par raport au Paſſage de Jeſus-Chriſt, de ſon état d'abaiſſement à ſon état d'éxaltation, car c'en étoit une figure. 3. Par raport à nôtre Paſſage, de la ſervitude du péché à celle de juſtice. 4. Par raport à nôtre Paſſage, de cette vie à la vie bien-heureuſe, qui ſe fait lorſque nous mourons. 5. Par raport au paſſage de nos corps, de l'état de mort à la bien-heureuſe immortalité par la réſurection derniére ; Car la Paſque ſignifioit tout cela. Ainſi ce Paſſage de Daniel, *à toi, Seigneur, eſt la Juſtice, & à nous la confuſion de face*, qui eſt tres-propre pour un un jour de Jeûne, ſe doit diviſer non par parties, mais par diférens égards. 1. Par égard généralement à tous les hommes. 2. Par égard à l'Egliſe Judaique au tems de Daniel. 3. Par égard a nous dans le tems préſent. Ainſi ce Texte de Saint Paul Heb. 3. verſ. 7. & 8. *Aujourd'hui ſi vous oyez ſa voix, n'endurciſſez point vos cœurs, ainſi qu'en l'irritation, au jour de la tentation au déſert.* Lequel eſt tiré du Pſeaume 95. & qui eſt auſſi fort propre pour un jour de cenſure ou de jeûne, ne ſe peut mieux diviſer qu'en le conſidérant à trois égards. 1. Par raport au tems de David. 2. Par raport au tems de Saint Paul. & 3. par raport à nous-mêmes dans ce tems-cy.

Quant à la Diviſion du Texte même, quel-

que

Division du Texte 1. suivre l'ordre des paroles.

quefois l'ordre des paroles est si clair & si naturel, qu'il n'est pas nécessaire de faire d'autre Division ; & en ce cas, il suffit seulement de marquer qu'on suivra l'ordre des paroles ; par éxemple, ce Texte du 1. Chapitre des Ephésiens Verset 3. *Benit soit Dieu qui est le Pere de nôtre Seigneur Jesus-Christ, qui nous a benits en toute bénédiction spirituelle, aux lieux célestes en Christ.* Est un de ceux auquel il n'est point nécessaire de Division, parce que les paroles se divisent d'elles-mêmes, & il ne faut que les suivre pour considérer. I. Le mouvement de reconnoissance en ces termes, *Benit soit Dieu.* II. Le titre sous lequel l'Apôtre benit Dieu ; sçavoir, *le Pére de nôtre Seigneur Jesus-Christ.* III. La raison pour laquelle il le bénit ; sçavoir, parce que lui-même nous a bénits. IV. La plénitude de la bénédiction de Dieu sur nous, marquée en ces mots, *en toute bénédiction.* V. L'espéce ou la nature, signifiée par le terme, *spirituelle.* VI. Le lieu où il nous a benits, *aux lieux célestes.* VII. En qui il nous a benits ; sçavoir, *en Christ.* Remarquez en passant sur ce Texte, qu'il y a une manifeste allusion à la premiére bénédiction, dont Dieu benit les créatures quand il les eut faites, selon qu'il est marqué au Premier Chapitre de Genése. I. Il les fit toutes pour en être glorifié, comme il est dit, Proverbes 16. *Dieu a fait toutes choses pour sa gloire.* Ainsi de même dans la seconde création, la fin & l'éxercice perpétuel du Fidelle, doit être de bénir Dieu. II. Toutes choses dans la nature bénissent Dieu comme leur Créateur ; mais nous le bénissons comme le Pere de nôtre Seigneur Jesus-Christ.

III.

II. Il les bénit alors, parce que c'étoit son Ouvrage : & un Ouvrage qui étoit bon. Ici de même il nous a bénits, parceque nous sommes sa production. *Nous sommes*, dit l'Apôtre, *l'ouvrage de Dieu, étant créez en Jesus-Christ en bonnes œuvres.* IV. Là, il partagea sa bénédiction, donnant a châque créature une bénédictiou diférente, *disant à la Terre, que la Terre pouße son jet* ; sçavoir, *herbe portant semence, & herbes portant fruits : il dit, aux poissons de la Mer & aux oyseaux de l'Air, faisonnez & multipliez, &c. Il dit à l'homme, multipliez & rempliſſez la Terre, & l'assujétiſſez & ayez seigneurie, &c.* Ici les Fidelles ont châcun toute sa bénédiction, car ils la possédent par indivis ; Les créatures ne reçûrent alors qu'une bénédiction fort imparfaite ; au lieu que nous l'avons reçuë pleine & entiére, autant que Dieu en peut communiquer à la créature. V. Leur bénédiction fut dans l'ordre de la Nature une bénédiction corporelle : Ici dans l'ordre de la Grace, c'est une bénédiction spirituelle. VI. Là, sur la Terre : ici, aux Lieux Célestes. Là, en Adam : ici, en Jesus-Christ. On peut aussi remarquer que l'Apôtre fait allusion à la bénédiction d'Abraham à qui Dieu dit, *en ta semence seront benites toutes les nations de la Terre* : & l'on peut fort bien faire une comparaison, avec opposition de la bénédiction temporelle des Israëllites, avec celle que nous recevons en Jesus-Christ.

La plus-part des Textes pourtant, doivent être formêlement divisez. Pour cet effet il faut principalement avoir égard à l'ordre de la nature, & tâcher de mętre la Divisiou qui na-

2. *Division formelle aux parties ou il faut suivre*

vre l'ordre de la nature.

naturellement précéde, dans le premier lieu; & enſuite les autres châcune dans ſa place; ce qui ſe fera facilement, ſi l'on réduit le Texte en Propoſition cathegorique, commençant par le Sujet, & enſuite mettant l'Attribut, & puis les autres termes, ſelon que le bon ſens dictera qu'ils doivent être placez: Par éxemple, ſi j'avois à éxpliquer ces paroles du 10. des Hebreux verſet 10. *Par laquelle volonté nous ſommes ſantifiez, aſſavoir par l'oblation une ſeule fois faite du Corps de Jeſus-Chriſt.* Il y auroit de l'inconvenient de parler; premiérement, de la volonté de Dieu; enſuite, de nôtre ſanctification; & enfin, de la cauſe de nôtre ſanctification, qui eſt l'oblation du Corps de Jeſus-Chriſt. Il ſeroit beaucoup mieux de réduire ce Texte en Propoſition catéhgorique, de cette maniére: l'oblation du Corps de Jeſus-Chriſt une ſeule fois faite, nous ſanctifie par la volonté de Dieu: car il eſt plus naturel de conſidérer. I. La cauſe prochaine & immédiate de nôtre juſtice, qui eſt l'oblation du Corps de Jeſus-Chriſt faite une ſeule fois. II. Son effet, qui eſt nôtre ſanctification. III. La cauſe premiére & plus éloignée qui lui fait produire cet effet; ſçavoir, la volonté de Dieu.

L'ordre de la nature eſt double: ou par égard aux choſes mêmes: ou par égard à nous & à nôtre conception.

Au reſte il faut ſe ſouvenir qu'il y a deux ordres naturels: l'un naturel à l'égard des choſes mêmes: & l'autre naturel à nôtre égard. Le naturel à l'égard des choſes mêmes, eſt celui qui met chaque choſe dans ſa naturelle ſituation, de la maniére quelles ſont en elles-mêmes, ſans avoir égard à l'ordre de nôtre connoiſſance. L'autre que j'appelle naturel à nôtre égard, obſerve la ſituation qu'ont

les

es choſes lorſqu'elles paroiſſent en nôtre eſprit, ou qu'elles entrent en nôtre penſée : Par exemple, dans le Texte que je viens d'alléguer, *par laquelle volonté nous ſommes ſanctifiez, aſſavoir par l'oblation une ſeule fois faite du Corps de Jeſus-Chriſt.* L'ordre naturel des choſes veut qu'on mette la Propoſition en cette forme ; par la volonté de Dieu, l'oblation du Corps de Chriſt nous ſanctifie : Ou la volonté de Dieu par l'oblation de Jeſus-Chriſt nous ſanctifie. Car I. La volonté de Dieu, c'eſt le Décret de ſon bon plaiſir qui envoye ſon Fils au Monde. II. L'oblation de Jeſus-Chriſt eſt le premier effet de cette volonté. Et III. nôtre ſanctification eſt l'effet de l'oblation, par cette volonté. L'ordre au contraire naturel de nôtre connoiſſance, veut que premiérement nous conſidérions cette oblation ; en ſecond lieu, cette ſanctification quelle produit ; & enfin la volonté de Dieu qui lui donne cette efficace. Quand on a des Textes où l'ordre naturel des choſes eſt diférent de celui de nôtre connoiſſance, il eſt arbitraire de prendre l'un ou l'autre : Je crois neanmoins qu'il vaut mieux ſuivre celui de nôtre connoiſſance, parce qu'il eſt plus facile & plus clair pour les Auditeurs.

Il y a des Textes qui contiennent la fin & les moyens, la cauſe & l'effet, le principe & la conſéquence deduite du principe, l'acte & le principe de l'acte, l'ocaſion & le motif de l'ocaſion : En ce cas il eſt arbitraire, ou de commencer par les moyens, & enſuite traiter de la fin : par les effets, & enſuite traiter de la cauſe : par la conſéquence, & enſuite traiter du principe : par l'acte, & enſuite parler du principe

Diviſions arbitraires.

cipe de l'acte: ou de ſuivre un ordre contraire: par éxemple, dans ce Texte 2. Thim. Chap. 2. Verſ. 10. *Pour cette cauſe je ſoufre toutes choſes pour l'amour des élus, afin qu'eux auſſi obtiennent le ſalut qui eſt en Jeſus-Chriſt.* Il eſt évident qu'il y a dans ce Texte trois Parties. Les ſoûfrances de l'Apôtre, la fin qu'il ſe propoſe, & le principe par lequel il ſe Propoſe cette fin. Il eſt donc arbitraire, ou de parler en premier lieu, de la charité de Saint Paul pour les Elus: en ſecond lieu, du ſalut qu'il déſire qu'ils obtiennent en Jeſus-Chriſt: & en troiſiéme lieu, des ſouffrances qu'il endure pour cela: ou de parler 1. des ſouffrances. 2. De la fin qu'il ſe propoſe dans ſes ſouffrances; ſçavoir, le Salut des Elus en Jeſus-Chriſt avec gloire éternelle; & 3. de ſon amour pour les Elus, qui eſt le principe par lequel il ſoufre. Mais bien qu'en général on puiſſe dire qu'il ſoit arbitraire, de ſuivre dans la Diviſion l'un ou l'autre de ces deux ordres, ſi eſt ce qu'il y a quelquefois des Textes qui vous déterminent, & vous obligent à ſuivre plûtôt l'un de ces ordres que l'autre, par éxemple dans ce Texte. *Dieu produit en nous & le vouloir & le parfaire, ſelon ſon bon plaiſir.* Il eſt clair qu'il y a trois choſes à traiter, ſçavoir; L'action de la grace de Dieu ſur les hommes, *Dieu produit en nous avec efficace*: l'effet de cette grace c'eſt, *le vouloir & le parfaire*: Le principe de cette grace, *ſelon ſon bon plaiſir.* Il me ſemble que la Diviſion ne ſeroit pas bonne, ſi 1. on vouloit traiter du bon plaiſir de Dieu. 2. de ſa Grace, & 3. du vouloir & du parfaire de l'homme. Il faut à mon avis commencer par l'explication de ce *vouloir* & de

Il faut conſulter le bon ſens pour voir s'il ne vous détermine pas plûtôt à l'un, qu'à l'autre.

e ce *parfaire* qui eſt l'effet de la grace ; en-ite parler de la grace même qui *le produit en ous avec efficace* ; & 3. du principe de la gra-e, ſçavoir, *le bon plaiſir de Dieu.* Il eſt donc éceſſaire de conſulter toûjours le bon ſens: t de ne ſe conduire pas tant par des régles énérales, qu'on n'éxamine auſſi les circonſ-ances particuliéres.

Il faut éviter ſur toutes choſes dans les Di-viſions de mettre pour vôtre Premiére Partie, une choſe qui ſupoſe l'intelligence de la Se-conde, ou qui vous oblige de traiter la Secon-de, pour faire cognoître la Premiére ; car par ce moyen vous vous jetteriez dans une gran-de confuſion, & vous ſeriez obligé à des ré-petitions ennuyeuſes. Il faut tâcher de faire ſes Parties les plus dégagées l'une de l'autre qu'il ſe pourra : & pour cet effet lorſque vos Parties ſont enchaînées l'une dans l'autre, il faut toûjours choiſir pour la Premiére, celle qui a le plus de détachement, & tâcher que cette Premiére ſerve de fondement à l'expli-cation de la Seconde, & la Seconde, à l'expli-cation de la Troiſiéme, afin qu'au bout de vô-tre explication, l'Auditeur voye d'un coup d'oeil, un corps parfait & comme un bâtiment achevé. Car une des grandes perfections d'un Sermon eſt que toutes ſes Parties s'entretien-nent : que les Premiéres conduiſent aux Secon-des : que les Secondes ſervent de lumiére aux Troiſiémes : que celles qui précédent donnent déſir pour celles qui doivent ſuivre : & enfin que la derniére rapelle toutes les autres, pour former dans l'eſprit de l'Auditeur une idée com-plette de toute la matiére. C'eſt ce qui arri-vera, non ſur toutes ſortes de Textes, car cela

Ne mettre rien dans la premiére partie qui ſupoſe l'intelligence de la ſeconde.

ne

ne ſe peut, mais ſur pluſieurs qui ſont fo propres pour faire un Projet: Mais en ce c il faut non ſeulement que le Projet ſoit bie formé, mais auſſi qu'il ſoit heureuſemen éxécuté.

Régle 2. Faire quelquefois du Sujet une partie, auſſi bien que de l'Attribut

Il y a ſouvent dans les Textes, que vou reduiſez en Propoſition cathegorique, de l néceſſité à traiter le Sujet de vôtre Propoſi tion, auſſi-bien que l'Attribut: & alors il faut faire du Sujet, une Partie. C'eſt ce qui arrive lors que le Sujet de la Propoſition eſt exprimé en des termes qui méritent explication, ou qui fourniſſent beaucoup de conſidérations à faire: Par exemple, ce Texte du 15. de Saint Jean, *qui demeure en moi & moi en lui porte beaucoup de fruit*, eſt une Propoſition cathégorique dont il faut néceſſairement traiter le Sujet, ſçavoir, celui qui demeure en Jeſus-Chriſt, & en qui Jeſus-Chriſt demeure. Je dis la même choſe de ces Textes. *Qui croit en moi a la vie éternelle. Qui mange ma chair & qui boit mon ſang, demeure en moi, & moi en lui. Ainſi donc maintenant il n'y a nulle condemnation à ceux qui ſont en Jeſus-Chriſt, leſquels ne cheminent point ſelon la chair, mais ſelon l'eſprit. Si quelqu'un eſt en Chriſt qu'il ſoit nouvelle créature.* Les deux derniers doivent être réduits en Propoſitions cathégoriques dont le Sujet eſt, *ceux qui ſont en Chriſt*: & en ceux-là, & en tous les autres ſemblables, on doit faire du Sujet, une Partie. Il faut même en faire la Premiére; car il eſt plus de l'ordre de la nature & de celui de la doctrine, de commencer par le Sujet d'une Propoſition.

Regle 3. Faire quelque-

Quelque-fois il eſt néceſſaire, non ſeulement de faire du Sujet une Partie: & de l'Attribut,

tribut, une autre ; mais auſſi d'en faire une de la liaiſon du Sujet avec l'Atribut. En ce cas, il faut dire aprés avoir marqué en premier lieu le Sujet, & en ſecond lieu, l'Atribut ; que l'on conſidérera pour une troiſiéme le ſens entier de toute la Propoſition. C'eſt ce qu'il faut faire dans ces Textes. *Si quelqu'un eſt en Chriſt, qu'il ſoit nouvelle créature. Qui croit en moi a la vie éternelle.*

fois une Partie, de la Liaiſon du Sujet avec l'Atribut.

Régle 4. Réduire les termes ſyncathégorématiques, ou au Sujet, ou à l'Atribut

Quelque-fois il y a dans les Textes que l'on reduit à des Propoſitions cathégoriques, de ces termes qu'on apelle dans l'Ecole, *Syncathégorématiques* : & alors il les faut reduire, ou au Sujet ou à l'Atribut, ſelon qu'on verra qu'ils s'y rapportent.

Regle 5. Diviſer le Diſcours.

Quand dans un Texte, il y a pluſieurs termes qui méritent châcun une explication particuliére, & que l'on ne peut pas ſans confuſion, ou ſans faire une Diviſion de trop de Parties, faire de châcun une Partie, alors il ne faut pas diviſer le Texte, mais il faut diviſer le Diſcours en deux, en diſant que premiérement l'on donnera l'explication des termes, & qu'en ſuite on viendra à la choſe même. C'eſt ce qui doit avoir lieu dans ce Texte, Actes 2. 27. *Tu ne laiſſeras point mon ame au ſépulchre, & ne permettras point que ton Saint ſente corruption.* Car pour bien traiter ce Paſſage, j'eſtime qu'il faut diviſer le Diſcours en trois Parties. Dans la premiére, il faut faire des conſidérations générales pour faire voir que ce Texte apartient à Jeſus-Chriſt, & que Saint Pierre l'a bien allegué. Dans la ſeconde, il faut faire des conſidérations particuliéres ſur les termes *d'ame*, qui ſignifie la vie ; de *ſepulchre*, qui dans l'Origi-

nal ſignifie auſſi l'Enfer : ſur quoi ceux de l'Eglise Romaine fondent leur imagination de la deſcente de Jeſus-Chriſt aux Limbes ; *de Sainct* qui en ce lieu là veut dire principalement immortel, impériſſable, & tout immuable ; & de *corruption*, qui ſignifie, non la corruption morale du péché, mais la coruption phyſique de nos corps. La troiſiéme enfin doit examiner la choſe même dont il s'agit : ſçavoir, la réſurrection de Jeſus-Chriſt.

Regle 6. Faire tomber la Tradation ſur les termes ſyncathégorématiques.

Il y a ſouvent des Textes, où il n'eſt pas néceſſaire de traiter, ni le Sujet, ni l'Attribut de la Propoſition, mais où toute la Tradation doit tomber ſur des termes *ſyncathégorématiques*; Par exemple, *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné ſon Fils, afin que quiconque croit en lui ne périſſe point, mais qu'il ait la vie éternelle.* La Propoſition cathégorique eſt, *Dieu a aimé le monde.* Et là il n'eſt pas néceſſaire, ni d'inſiſter beaucoup ſur le terme de *Dieu*, ni de ſe jetter dans le lieu commun de l'amour divin ; il faut que la Diviſion ſe faſſe en deux Points dont le Premier eſt, *le don que Dieu nous a fait de ſon Fils par ſon amour* : & le Second, la fin pour laquelle il nous l'a donné, ſçavoir, *afin que quiconque croit en lui ne périſſe point, mais qu'il ait la vie éternelle.* Et quant au Premier, il faut d'abord faire voir comment Jeſus-Chriſt eſt *un don de Dieu*. 1. Entant qu'il n'eſt point venu par les principes de la Nature. 2. entant qu'il n'y avoit rien dans les hommes qui le méritât. 3. En ce qu'il n'y avoit rien dans les hommes, qui excitât même ſa bonté à nous le communiquer. 4. Qu'il n'y avoit pas même de la proportion entre nous, & un ſi grand don. 5. Qu'il y avoit au contraire un

ne disproportion infinie : & non seulement ne disproportion, mais une opposition & ne contrariété. De là on peut passer au rincipe de ce don, qui est l'amour : & aprés voir établi que c'est un amour de bon plaisir, dont on ne peut rendre aucune raison de la part des créatures : il faut particuliérement presser le terme de, *tant*, & faire voir la grandeur de cette amour, par plusieurs considérations. En suite il faut passer au second Point, & examiner 1. le fruit de l'envoi de Jesus-Christ qui est le Salut de l'homme, représenté ici par deux expressions : l'une négative, *qu'il ne périsse point* : l'autre positive, *qu'il ait la vie éternelle* : Et il faut traiter l'une, & l'autre. Aprés cela, il faut examiner qui sont ceux pour qui ce fruit de l'envoi de Jesus-Christ est destiné, sçavoir, les Croyans. Enfin il faut presser le mot de *quiconque*, qui signifie deux choses : l'une, que nul Croyant n'est exclus du bénéfice de Jesus-Christ : & l'autre, que nul homme, entant que tel, n'est exclus de la Foi, mais qu'ils y sont tous indiféremment apellez.

Regle 7. Examiner les Propositions & la force d'un raisonnemẽt, ou en suppléer de supprimées.

Dans les Textes de Raisonnement, il faut examiner les Propositions qui composent le Syllogisme, l'une aprés l'autre, & en faire de chacune, une Partie. Quelquefois même il sera nécessaire de considérer la force du Raisonnement, & faire une Partie, de cela même. Quelquefois il y a quelque Proposition qui se trouve supprimée, & qu'il est nécessaire de suppléer : En ce cas, on verra si cette Proposition supprimée est assez importante pour en faire une Partie. C'est ce qui se trouve quelque-fois, comme dans ce Texte du 4.

des Romains, *Que dirons nous donc qu'Abraham nôtre Pere a trouvé ſelon la chair ? Certes ſi Abraham a été juſtifié par les œuvres, il a dequoi ſe vanter mais non pas envers Dieu.* Là, 1. il faut faire deux Parties : dont l'une eſt la Queſtion que ſe fait l'Apôtre, *Que dirons-nous donc, qu'Abraham nôtre Pére a trouvé ſelon la chair ?* Et l'Autre, la ſolution qu'il donne à cette Queſtion. Et quant à la Queſtion, il en faut 1. bien établir le ſens, lequel dépend de l'intelligence de ces mots, *ſelon la chair* ; car cela veut dire ſelon les principes de la Nature, par rapport à la naiſſance de ſon fils Iſaac, lequel ne vint point au Monde par les voyes ordinaires & ſelon les forces de la Nature, puis que Sara étoit ſtérile & hors d'âge d'enfanter. Or comme cela même, ſçavoir l'état naturel d'Abraham dans ſon mariage, étoit un type de l'état de ſon ame à l'égard de Dieu, ce *ſelon la chair*, ſignifie auſſi ſelon les œuvres par égard à la juſtification devant Dieu ; Le ſens donc de la Queſtion eſt, *Que dirons-nous d'Abraham nôtre Pére ?* a-t-il été juſtifié devant Dieu par ſes œuvres ? Et il ne faut pas manquer de remarquer que dans le ſens de Saint Paul, *ſelon la chair* s'oppoſe à *ſelon la promeſſe*, c'eſt-à-dire, la voye de la Nature oppoſée à la voye ſurnaturelle. 2. Il faut faire voir l'importance de cette Queſtion à l'égard des Juifs, qui regardoient Abraham comme leur pére & la ſouche dont ils étoient les branches, tirant de lui tout ce qu'ils avoient. De ſorte qu'il étoit extrêmement important de bien éclaircir ce qu'Abraham avoit été, & de quelle maniére il avoit été juſtifié ; car de là dépendoit la ruïne de cette prétenduë juſtifica-

ification que les Juifs vouloient établir par
voye de la Loi, c'eſt-à-dire, par la voye
es œuvres. Paſſant aprés cela à la Seconde
artie, il eſt néceſſaire de faire voir d'abord
ue cette ſolution de Saint Paul eſt un Rai-
onnement, & que cette particule que nous
vons traduite, *mais*, doit être traduite par *or*;
de cette ſorte; certes ſi Abraham a été juſtifié
par les œuvres, il a dequoi ſe vanter envers
Dieu; or il n'a pas dequoi ſe vanter envers Dieu.
Ce qui fait voir qu'il y a une troiſiéme Propo-
ſition que l'Apôtre a teuë, mais qu'il faut né-
ceſſairement ſuppléer, ſçavoir cette conſé-
quence: donc Abraham n'a pas été juſtifié
par les œuvres. Ainſi la ſolution de la Que-
ſtion dépendant de cette Propoſition & de la
preuve qui l'établit, il faut néceſſairement
traiter ces trois Propoſitions & en faire de châ-
cune, une Partie. La Premiére, que tout
homme juſtifié par les œuvres a dequoi ſe
vanter envers Dieu. La Seconde, qu'Abraham
quelques avantages qu'il ait eu d'ailleurs, n'a
pas eu dequoi ſe vanter envers Dieu. Et la Troi-
ſiéme qui eſt la concluſion ſupprimée, que donc
Abraham n'a pas été juſtifié par ſes œuvres.

Regle 8. Diviſion d'un Texte où il y a une objection & une réponſe.

Il y a des Textes de Raiſonnement qui ſont
compoſez d'une objection & d'une réponſe;
& de ceux-là, la Diviſion eſt claire, ſçavoir
l'objection, & la ſolution de l'objection. C'eſt
ainſi, par exemple, qu'il faut diviſer ce Tex-
te du 6. des Romains. *Que dirons-nous donc?
demeurerons-nous en péché, afin que la grace
abonde? Ainſi n'avienne. Car nous qui ſommes
morts à péché, comment vivrons nous encore
à lui?* Là il eſt clair qu'il y a deux Par-
ties: l'objection, & la ſolution de l'objection.

Quant à l'objection elle eſt 1. propoſée en des termes généraux, *que dirons-nous donc?* 2. en des termes plus particuliers, *demeurerons-nous en péché?* & 3. la raiſon, ou le fondement de l'objection, *afin que la grace abonde.* La ſolution de la Queſtion de même, eſt propoſée 1. en des termes généraux, *Ainſi n'arrivienne*, 2. En des termes particuliers, *comment vivrons-nous en péché?* & 3. la raiſon en eſt ajoûtée, ſçavoir, *que nous ſommes morts au péché.*

Régle 9. Prendre quelque voye extraordinaire, ſur les Textes difficiles à diviſer.

Il y a des Textes de Raiſonnement qui ſont extrémement difficiles à diviſer, parce que leur réduction en pluſieurs Propoſitions ne ſe peut faire, ſans que cela n'attire de la confuſion, ou qu'il ne ſente trop la maniére de l'Ecole, ou même qu'il n'y ait quelque défectuoſité dans la Diviſion, c'eſt-à-dire, qu'elle ne ſoit inſuffiſante. En ce cas, il faut que l'eſprit & le bon ſens agiſſent; & il ne faut pas faire de difficulté de prendre quelque voye extraordinaire, laquelle ſi elle eſt heureuſe, ne manquera jamais de produire un bon effet. Par exemple, ſi on avoit à traiter ce Texte du 4. de Saint Jean, *Si tu ſçavois le don de Dieu, & qui eſt celui qui te dit, donne-moi à boire, tu lui en euſſes demandé toi-même, & il t'eût donné de l'eau vive.* Il me ſemble qu'on ne feroit pas mal de le diviſer en deux Parties: dont la Premiére ſeroit les Propoſitions générales, contenuës dans ces paroles: & la Seconde, l'Application particuliére de ces Propoſitions à la Samaritaine. Quant à la Premiére, il faut remarquer ces Propopoſitions-ci. 1. Que Jeſus-Chriſt eſt le don de Dieu. 2. Que quoi qu'il ait lui-même demandé

mandé à boire, il eſt pourtant la Source d'eau ive. 3. Qu'il eſt l'objet de nôtre connoiſ- nce entant que tel, c'eſt-à-dire, entant que on de Dieu & Source d'eau vive. 4. Que e cette connoiſſance que nous en avons, naît recours vers lui pour demander de ſon eau. . Qu'à tous ceux qui lui demandent à boi- , il leur donne de l'eau vive. Dans la Se- conde Partie, il faut examiner, 1. que Jeſus-Chriſt ne dédaigne pas de répondre à une femme, & à une femme Samaritaine, ſchiſ- matique & hors de la communion extérieure de l'Egliſe, & à une femme pécheresſe, & à une femme qui dans ſon ſchiſme & dans ſon péché diſputoit contre la vérité. 2. Que Je- ſus-Chriſt ſe ſert de cette occaſion pour lui enſeigner ſa grace, ſans s'amuſer à répondre directement à ce qu'elle lui avoit dit. 3. Il faut remarquer l'ignorance où étoit cette fem- me, à l'égard de Jeſus-Chriſt. Elle le voyoit, elle l'entendoit, mais elle ne le connoiſſoit pas, parce qu'elle n'en voyoit que le dehors. Sur quoi l'on peut dire, que c'eſt la con- dition générale des pécheurs, qui ont Dieu ſans ceſſe devant leurs yeux & néantmoins ne le voyent pas. 4. Il faut remarquer, que de cette ignorance où étoit cette femme, naiſ- ſoit ſa négligence & la perte qu'elle faiſoit d'une ſi belle occaſion pour ſe ſauver. 5. Il faut remarquer la miſéricorde de Jeſus-Chriſt envers elle, qui va juſqu'à lui promettre ſon Salut; car en lui diſant, *ſi tu m'euſſes demande à boire, je t'euſſe donné de l'eau vive*, c'eſt autant que s'il la lui offroit. 6. Il faut remarquer que Je- ſus-Chriſt va même juſqu'à lui commander de lui demander de ſon eau, car en lui diſant tu lui

en euſſe demandé, c'étoit luy dire, demande luy en. 7. Il faut remarquer, qu'il l'excite à le bien connoître & à ſortir de l'ignorance, où elle étoit, & qui faiſoit tout ſon malheur.

Régle 10. Comment il faut diviſer des Textes, qui ſupoſent pluſieurs vérítez importantes.

Il y a quelquefois des Textes, qui ſupoſent pluſieurs importantes véritez ſans les marquer expreſſément : & cependant il eſt néceſſaire de les repréſenter, & de les preſſer fortement, ſoit parce qu'elles ſont importantes, ou parce qu'elles ſont d'uſage dans quelque particuliere occaſion; alors on peut diviſer le Texte en deux Parties, ſçavoir la Partie ſupprimée, & la Partie exprimée. J'avouë que cette Diviſion eſt hardie, & qu'il ne faut ni en abuſer, ni en uſer trop ſouvent, mais il eſt certain qu'il y a des occaſions où elle peut réuſſir heureuſement. Un Prédicateur dans un jour de jeûne, ayant pris pour ſujet ces paroles d'Eſaïe, *cherchez l'Eternel pendant qu'il ſe trouve*, le diviſa en cette maniére en deux Parties, ſçavoir, la Partie ſupprimée, & la Partie exprimée. Dans la ſupprimée, il dit qu'il y avoit trois importantes véritez qu'il étoit obligé de repréſenter. La premiére, que Dieu s'étoit éloigné de nous. La ſeconde que nous nous étions éloignez de luy. Et la troiſiéme qu'il y avoit un temps auquel Dieu ne ſe trouvoit point, encore qu'on le cherchat. Il traita ces trois veritez l'une apres l'autre. Et dans la premiére, il fit l'énumération des afflictions de l'Egliſe d'une maniére fort touchante, faiſant voir que toute cette triſte image marquoit l'éloignement de la grace de Dieu. Dans la ſeconde, il fit l'énumération des péchez de l'Egliſe, & fit voir de qu'elle maniére elle

s'étoit

s'étoit éloignée de ſon Dieu. Dans la troiſiéme il repréſenta ce funeſte tems auquel la patience de Dieu ſe trouve pouſſée à bout, & fit voir qu'alors il déploye ſes derniers jugemens ſans écouter plus la voix de ſa miſéricorde. En ſuite venant à la Partie exprimée, il expliqua ce que c'eſt que chercher l'Eternel, & par une pathétique Exhortation porta ſes Auditeurs à cette recherche. Enfin il expliqua quel eſt ce tems auquel Dieu ſe trouve: & là il renouvela ſes exhortations à la repentance, en y mêlant l'eſpérance du pardon & de la bénédiction de Dieu. Son Action fut trouvée belle, particuliérement à cauſe de l'ordre qu'il avoit tenu.

Régle 11. Touchant les Textes d'Hiſtoire

Dans les Textes d'Hiſtoire, les Diviſions ne ſont pas difficiles. Quelque-fois il y a une action racontée dans toutes ſes circonſtances, & alors on peut conſidérer. 1. L'action en elle-même, & enſuite les circonſtances de l'action. Quelque-fois il eſt néceſſaire de remarquer l'occaſion ſur laquelle l'action a été faite, & d'en faire une Partie. Quelque-fois il y a des actions, & des paroles: & alors il faut conſidérer les paroles, & les actions, ſéparément. Quelque-fois il n'eſt pas néceſſaire de faire de Diviſion, mais il faut ſuivre l'ordre de l'Hiſtoire. Enfin cela doit dépendre de l'état de chaque Texte en particulier.

Régle 12. Réduire les Diſcours, en termes ſimples.

Pour rendre une Diviſion agréable & facile à l'Auditeur, il faut tâcher de la réduire, autant qu'il ſe pourra, en termes ſimples: j'apelle terme ſimple, un ſeul mot: au même ſens que dans la Logique, on apelle *terminus ſimplex*, pour l'oppoſer à *terminus complexus*. En effet ces Diviſions, dont chaque Partie eſt exprimée

primée en plusieurs paroles qui font un Discours, sont non seulement embarassantes, mais aussi, inutiles pour les Auditeurs, parce qu'ils ne les sçauroyent retenir. Il faut donc les réduire autant qu'on peut à un seul terme.

Règle 13. Garder autant qu'il se peut du raport entre les Parties de la Division.

Il faut autant qu'il se pourra faire en sorte, qu'il y ait du rapport entre les Parties de la Division, soit par voye d'opposition, soit par voye de cause & d'effet, ou d'action & de fin, ou d'action & de motif d'action, ou de quelque autre maniére; Car de faire une Division de plusieurs Parties qui ne marquent avoir aucune liaison entr'elles, c'est une chose qui choqueroit extrêmement les Auditeurs, & qui feroit juger que tout le Discours qu'on bâtiroit là dessus ne seroit qu'un galimatias: Outre que l'esprit humain aimant naturellement l'ordre, on retient beaucoup plus facilement une Division, dont les Parties se raportent l'une à l'autre.

Règle 14. Pour les Subdivisions.

Quant aux Subdivisions, il est toûjours nécessaire d'en faire, car cela même aide à la composition, & répand beaucoup de clarté dans le Discours; mais il n'est pas toûjours nécessaire de les dire, au contraire, le plus souvent il les faut taire, parce que l'esprit de l'Auditeur est accablé de cette multitude de membres. Neantmoins quand les Subdivisions se peuvent faire avec grace, soit à cause de l'excellence de la matiére, & d'une grande espérance dont vous remplissez l'Auditeur, soit à cause de la justesse des Parties qui se répondent agréablement l'une à l'autre, on peut les marquer formellement, mais cela doit être rare. Et les Auditeurs seroient bien-tôt ennuyez de cette méthode: car on se rassasie de tout.

CHA-

CHAPITRE III.

De la Tractation.

JE viens maintenant à la Tractation, sur laquelle d'abord je dirai quelque chose sur le choix des Textes. 1. Il ne faut jamais prendre de Textes, qu'il n'y ait un sens complet. Car il n'appartient qu'à des impertinens & à des foux, d'aller prêcher sur un mot ou deux, qui ne signifient rien. 2. Il faut même non seulement prendre des paroles qui ayent un sens complet en elles mêmes, mais il faut aussi que ce soit le sens complet de l'Autheur, duquel vous prenez les paroles : Car c'est son discours & sa pensée que vous expliquez. Par exemple, si quelqu'un prenoit ces paroles, 2. Cor. 1. 34. *Benit soit Dieu qui est le Pére de Nôtre Seigneur Jesus-Christ, le Pére des miséricordes, & le Dieu de toute consolation.* Et qu'il s'arrêtât là, il prendroit un sens complet, mais ce ne seroit pas celui de l'Apôtre. S'il alloit plus avant & qu'il ajoûtât, *qui nous console en toute nôtre affliction*, ce ne seroit pas encore le sens complet de S. Paul; il faut donc aller jusqu'à la fin du Verset 4. car alors on aura tout ce que Saint Paul veut dire. Pourveu qu'on prenne le sens complet de l'Auteur Sacré, on peut s'arrêter là. Car il y a peu de Textes dans l'Ecriture de cette nature, qui ne fournissent assez de matiére pour faire une juste Action, & il est également incommode de prendre trop de matiére, & de n'en prendre pas assez. Il faut éviter l'une & l'autre de ces deux extrémitez.

Régle 1. Un Texte doit avoir un sens complet.

Quand

Régle 2. Il faut prendre un Texte où il y ait assez de matiére, & où pourtant il n'y en ait pas trop.

Quand on prend un Texte où il y a peu de matiére, on eſt obligé de s'écarter aſſez loin de ſon ſujet, pour aller chercher dequoi parler. On ſe jette dans des jeux d'eſprit & d'imagination qui ne ſont pas trop du génie de la Chaire: & en un mot on fait naître dans l'eſprit des Auditeurs cette penſée, que l'on ſe veut prêcher ſoi-même plûtôt que Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, que l'on veut paroître bel eſprit, au lieu de ſe propoſer l'inſtruction & l'édification du Peuple. Quand auſſi on prend trop de Texte, & un ſujet où il y a trop de matiére à expliquer, on ne ſauroit qu'on ne laiſſe perdre beaucoup de Conſidérations belles & importantes qu'on pourroit faire, ou qu'on ne ſe jette dans une longueur ennuyeuſe. Il faut donc garder meſure dans le choix des Textes, & tâcher de ne prendre, ni trop, ni trop peu de matiére. Il y en a qui diſent que la Prédication n'eſt déſtinée que pour donner l'inteligence de l'Ecriture, & qu'ainſi il faut prendre beaucoup de Texte, & ſe contenter d'en donner le ſens & d'y faire les principales réflexions. Mais le principe de ces gens-là eſt faux; car la Prédication eſt déſtinée non ſeulement pour donner l'intelligence de l'Ecriture, mais auſſi pour donner l'intelligence de la Théologie, & pour expliquer la Religion: ce qui ne ſe peut faire ſi l'on prend trop de matiére; ainſi je croi que la maniére dont on en uſe communément dans nos Egliſes, eſt la plus raiſonnable & la plus conforme à la fin de la Prédication. Chaque particulier peut lire chez ſoi l'Ecriture avec des notes ou des Commentaires, pour en avoir ſimplement le ſens; mais on ne ſçauroit inſtruire, dénoüer

noüer les difficultez, éclaircir les Myſtéres, pénétrer bien avant dans les voyes de la ſageſſe de Dieu, établir fortement les véritez Evangeliques, réfuter les erreurs, conſoler, corriger, cenſurer les vices, remplir l'eſprit des Auditeurs de l'admiration des Merveilles de Dieu, enflammer leur ame de zéle, les porter éfficacement à la pieté, & à la ſainteté qui ſont les fins de la Prédication, ſi l'on ne va plus avant que de donner la ſimple intelligence de l'Ecriture.

Régles touchant le choix des Textes qui ſe rapportent aux Fêtes de l'Egliſe Romaine.

Voilà en général ce qu'on peut dire toûchant le choix des Textes. Mais en particulier il faut auſſi avoir égard aux circonſtances des tems, des lieux, & des perſonnes, & choiſir des Textes qui y ayent du rapport. 1. A l'égard des tems, je n'approuve, ni ne desapprouve la coûtume de feu Monſieur D.... qui ayant à prêcher, les jours des Fêtes de ceux de l'Egliſe Romaine, avoit accoûtumé de choiſir des Textes, ſur le ſujet de ces Fêtes, & ſouvent il les tournoit à la cenſure de la Superſtition. Je ne blâme point cela, mais je ne voudrois point en faire métier; car les Fêtes de ceux de l'Egliſe Romaine ſont un tems pour eux, & non pour nous: & il eſt certain que l'eſprit de nos Auditeurs ne cherche guére, ni à être éclairci, ni à être édifié ſur ces ſortes de ſujets. Il faut donc, ce me ſemble, uſer ſobrement de cette maniére d'agir. Il n'en eſt pas de même des tems particuliers qui nous apartiennent, qui ſont de deux ſortes, ou des tems particuliers réglez, qu'on appelle *ſtata tempora*, qui reviennent tous les ans dans les mêmes ſaiſons: ou des temps extraordinaires & non réglez qui n'arrivent que par accident,

Régle 4. Du choix des Textes pour nos jours extraordinaires qui ſont réglez

ou

ou pour mieux dire, lors qu'il plaît à Dieu. Cette premiére ſorte de tems eſt, ou les jours de Céne, ou les jours qui ſont ſolennels parmi nous, comme le jour de Noël, celui de Pâque, celui de la Pentecôte, celui de l'Aſcenſion, le premier jour de l'An, le Vendredi Saint, comme on parle. Dans ces jours on doit choiſir des Textes particuliers, qui regardent le ſujet du jour: car ce ſeroit une trop grande négligence, de prendre en ces jours-là des Textes qui ne s'y raportaſſent point. Il ne faut pas même douter, qu'on ne doive faire en ces jours-là de particuliers éfforts, parceque ce ſont des jours où l'Auditeur eſt dans une grande attente: laquelle, ſi vous ne la rempliſſez pas, ſe tourne en mépris & en quelque eſpéce d'indignation contre le Prédicateur.

Regle 54. Pour les jours extraordinaires non réglez.

Les occaſions particuliéres non réglées, mais qui arrivent par accident, ſont ou les jours de Jûne, ou les jours de l'impoſition des mains des Paſteurs, ou des jours auſquels il faut extraordinairement conſoler ſon Troupeau, ſoit à cauſe de quelque grand ſcandale qui eſt arrivé, ſoit à cauſe de quelque grande affliction, ou enfin des jours auſquels il faut extraordinairement cenſurer. Pour les jours de Jûne, il eſt certain qu'il faut prendre des Textes particuliers, choiſis expreſſément pour cela, mais dans les autres occaſions, cela doit dépendre du jugement du Prédicateur. Car il y a peu de Textes, ſur leſquels il ne puiſſe prendre occaſion de conſoler, d'exhorter, & de cenſurer d'une maniére extraordinaire. Et à moins que le Sujet dont il s'agit ſoit extrémement grand, le plus ſûr eſt de ne changer point ſon Texte accoûtumé. Pour

les

les jours où l'on impoſe les mains, il faut prendre des Textes extraordinaires & convenables à l'action dont il s'agit, ſoit que l'on regarde la perſonne qui impoſe les mains, ſoit que l'on conſidére celui à qui l'impoſition des mains a été donnée : car le plus ſouvent celui qui a reçeu l'impoſition des mains le matin, fait l'Action l'aprés-dinée.

Régle 6. Du choix des Textes lors qu'on préche dans une Egliſe étrangére.

Je dirai un mot touchant les Actions que l'on fait dans les Egliſes étrangéres. 1. Il faut s'empêcher de faire un choix de Texte qui paroiſſe bizarre, ni où il y ait de la vanité à ſoupçonner. 2. Il ne faut point auſſi choiſir des Textes qui ſoyent abſolument de cenſure; car ce n'eſt point à un Etranger à ſe mêler de cenſurer un Troupeau, ſur lequel il n'a point d'inſpéction, à moins qu'il y eût une vocation particuliére pour cela, c'eſt-à-dire, qu'on y fût envoyé par un Synode, ou qu'on en fût prié par l'Egliſe même: Et en ce cas il faut que la cenſure ſoit conduite par la ſageſſe, & tempérée par la douceur. 3. Il ne faut point choiſir des Textes de curioſité, ni de Queſtions épineuſes, autrement on dira qu'un homme a eu deſſein de ſe prêcher ſoi-même. 4. Mais il faut choiſir un Texte de doctrine ordinaire, où l'on puiſſe pourtant mêler la morale avec la doctrine: & il faut plûtôt tourner les choſes morales du côté de l'exhortation, & de la conſolation, que du côté de la cenſure: non qu'on ne puiſſe cenſurer les vicieux, car cela eſt toûjours eſſentiel à la Prédication, mais il le faut faire ſobrement & en général, lors qu'on eſt hors de ſon Troupeau : & ne faire que tres-peu d'application de la cenſure, aux Auditeurs.

CHA-

CHAPITRE IV.

Régles générales touchant les Sermons.

Régle 1. *Qu'une Tractation ſoit claire.*

VOilà pour le choix des Textes. Je viens maintenant à leur Tractation, & je ne prétens point mettre ſeulement en avant de certaines Régles générales que tout le monde ſçait, bien que peu de perſonnes les obſervent. Je dirai néantmoins premiérement, qu'il faut que la Tractation explique clairement & nettement un Texte; qu'elle en faſſe comprendre facilement le ſens; & qu'elle mette les choſes tellement devant les yeux, que les Auditeurs n'ayent nulle peine à les comprendre. Cette Régle va à condamner l'obſcurité & l'embarras, qui eſt la choſe du monde la plus importune dans une Chaire. Il faut ſe figurer que la plûpart des Auditeurs ſont des gens ſimples, à qui pourtant il faut faire profiter la Prédication: ce qui ne ſe peut, a moins qu'on ſoit fort clair. Et quant aux perſonnes ſçavantes qui vous écoutent, il eſt certain qu'ils vous eſtimeront toûjours beaucoup plus, ſi vous êtes clair, que ſi vous êtes obſcur: & cela pour deux raiſons; l'une, qu'ils ont eux mêmes égard aux ſimples, & que leur charité n'eſt point contente, ſi les plus ſimples ne ſont ſatisfaits. L'autre raiſon eſt, qu'ils ſont eux-mêmes bien aiſes de n'être pas obligez à une trop grande application d'eſprit: ce qui ſeroit, ſi le diſcours du Prédicateur étoit obſcur. Les eſprits des hommes, quels qu'ils ſoient, ſçavans & ignorans, fuyent ordinairement la peine: & les ſçavans ſont aſſez fatiguez

guez dans le cabinet, ſans l'être encore dans le Temple. En ſecond lieu, il faut que la Tractation donne le ſens entier de tout le Texte: & pour cet effet, qu'elle le conſidére dans tous les égards, ou dans toutes les vûës dans leſquelles il doit être conſidéré. Cette Régle condamne de certaines explications ſéches & ſtériles, dans leſquelles un Prédicateur ne marque avoir, ni étude, ni invention: & où il laiſſe à dire quantité de belles choſes que ſon Texte lui pouvoit fournir. Ces ſortes de Prédications ſont extrémement dégoûtantes: l'eſprit ne s'y trouve, ni élevé, ni rempli: & le cœur ne s'en ſent nullement émû. Or en matiére de Religion & de piété, n'édifier pas beaucoup c'eſt détruire. Un Sermon froid & pauvre fait plus de mal dans une heure, que cent beaux Sermons ne ſçauroient faire de bien. Je voudrois donc, non qu'un Prédicateur fit toûjours ſes derniers éforts, ni qu'il prêchât toûjours également bien, car cela ne ſe peut, ni ne ſe doit: il y a des occaſions extraordinaires pour leſquelles il faut réſerver toutes ſes forces; mais je voudrois au moins que dans ces Actions ordinaires & médiocres, il y eût un certain dégré de plénitude qui laiſſât l'eſprit de l'Auditeur content & rempli: Il ne faut pas toûjours le porter hors de ſoi-même, ni le ravir en extaſe; mais il faut toûjours le ſatisfaire & le maintenir dans l'amour & dans le déſir de pratiquer la piété.

Regle 2. Que la Tractation donne le ſens entier de tout le Texte.

En troiſiéme lieu, il faut qu'un Prédicateur dans ſa Tractation, ſoit ſage, ſobre, & chaſte. Je dis ſage, par oppoſition à ces impertinents qui débitent des mots pour rire,

Regle 3. Sur la ſageſſe, la ſobrieté, & la chaſteté

nécéſſaires à un Prédicateur.

des comparaiſons burleſques, des quolibets, & des extravagances ; & tels ſont, une grande partie des Prédicateurs de l'Egliſe Romaine. Je dis ſobre, par oppoſition à ces eſprits téméraires qui veulent tout pénétrer, & qui pouſſent la curioſité ſur les Myſtéres, au delà des bornes de la modeſtie Chrêtienne. Tels ſont ceux qui ne font pas difficulté de débiter en chaire toutes les ſpéculations de l'Ecole ſur le Myſtére de la Trinité, ou ſur celui de l'incarnation, ou ſur celui de la réprobation éternelle des hommes. Tels ſont ceux qui font en chaire des queſtions à perte de veuë, touchant ce qui eût été ſi Adam fût demeuré dans ſon état d'innocence, ou touchant l'état des ames aprés la mort, ou ſur le ſujet de la réſurrection future, ou ſur nôtre état dans la gloire éternelle du Paradis. Tels ſont ceux qui rempliſſent leurs Sermons des diverſes interprétations d'un terme, ou des différens ſentimens des Interprétes touchant le ſens d'un Paſſage, ou qui accablent leurs Auditeurs par des récits importuns d'Hiſtoires anciennes, ou par le rapport des diverſes Héréſies qui ont troublé l'Egliſe ſur quelque matiére. Tout cela péche contre la ſobriété dont nous parlons, & qui eſt une des plus belles vertus de la Chaire. Je dis de plus qu'il faut qu'il ſoit chaſte, par oppoſition à ces eſprits hardis & impudens qui ne craignent point de dire beaucoup de choſes, leſquelles font naître de mauvaiſes images dans l'eſprit. On ne peut pas appeller chaſte un Prédicateur, qui traitant la matiére de la conception de Jeſus-Chriſt dans le ſein de la Vierge par la vertu du Saint Eſprit ſans l'intervention d'aucun

hom-

homme, ne se souciera pas de dire des choses, ou qui choqueront la pudeur, ou qui donneront lieu aux Profanes de dire quelque méchant mot. Il y a je ne sçai combien d'occasions de cette nature, comme quand on traite la génération éternelle du Fils de Dieu, ou quand on presse le terme de *régénération* que l'Ecriture employe pour exprimer nôtre conversion, ou quand on explique cette semence de Dieu de laquelle nous sommes nez selon l'Apôtre Saint Jean, ou quand on traite les Passages qui marquent les devoirs de la femme envers son mari & du mari envers sa femme, ou quand on parle de l'amour de Jesus-Christ envers son Eglise, sous l'idée de l'amour conjugale, ou quand on traite la félicité éternelle, sous l'image d'un banquet ou d'une solemnité de nopces. Dans toutes ces occasions & autres semblables, la chasteté veut qu'on pése tellement ses expressions, & qu'on fasse un si bon choix de ses pensées, que l'esprit de l'Auditeur soit entiérement éloigné de toute sorte d'idées charnelles & terrestres. Or le vrai moyen de reüssir en cela, est de ne presser point trop les termes métaphoriques, de se tenir dans des considérations générales: & si l'on peut d'expliquer le terme métaphorique en deux mots, & s'attacher ensuite à la chose même.

Régle 4. De la simplicité, & de la gravité que doit avoir un Prédicateur.

En quatriéme lieu, il faut qu'un Prédicateur dans la Tractation, soit simple, & grave. Simple, c'est-à-dire, qu'il dise les choses qui sont du sens naturel, sans se jetter dans les speculations métaphysiques. Car il n'y a rien de plus incommode que ces gens, qui débitent en chaire ces sortes de pensées abstraites,

qui donnent des définitions en forme, qui font des queſtions ſcolaſtiques ſur leur Texte. Par exemple, touchant la maniére de l'exiſtence des Anges, & le moyen par lequel ils ſe communiquent entr'eux leurs penſées: touchant la maniére dont les idées ſont éternellement dans l'entendement Divin & autres choſes de cette nature, qui ſans doute réſiſtent à la ſimplicité. Mais il faut auſſi qu'il ſoit grave, & qu'il évite toute ſorte de penſées & même d'expreſſions baſſes, toutes ſortes de proverbes, & de choſes trop populaires; La Chaire eſt faite pour le bon ſens naturel, mais pour le bon ſens des honnêtes gens. Elle ne veut point d'un coté qu'on philoſophe trop; mais elle ne veut pas auſſi qu'on s'abaiſſe, ni qu'on rampe dans la lie du Peuple.

Régle 5. Il faut qu'un Prédicateur inſtruiſe, & touche.

En cinquiéme lieu, il faut que la Tractation inſtruiſe l'eſprit; mais d'une maniére pourtant qui touche auſſi la conſcience, ſoit en la conſolant, ou en l'éxcitant aux actes de la piété, de la repentance, & de la ſainteté. Or cela ſe peut faire en deux maniéres. L'une formelle, en tournant les matiéres qu'on traite du côté de la Morale, & les appliquant ſemblablement à vos Auditeurs. L'autre, par le ſimple choix des choſes qu'on dira. Car il eſt certain, que ſi elles ſont bonnes, ſolides, Evangeliques, édifiantes d'elles-mêmes, quand on n'en feroit formellement aucune application, les Auditeurs ne manqueront pas de la faire eux-mêmes; parce que ces ſortes de choſes ſont d'une telle nature, qu'elles ne ſçauroient entrer dans l'eſprit, qu'en même tems elles ne pénétrent juſqu'au cœur. Je ne blâme point la maniére dont uſent quelques

Prédicateurs, qui eſt qu'à meſure qu'ils ont traité quelque Point de doctrine, ou qu'ils ont fait quelque importante conſidération ils en font en même tems une briéve application morale aux Auditeurs. C'eſt ainſi qu'en uſe tres-ſouvent Monſieur Daillé. Je dirai ſeulement qu'il ne faut pas faire de cela une coûtume perpétuelle. 1. Parceque ce qui ſe tourne en coûtume ne fait preſque plus d'effet, l'eſprit de l'Auditeur y étant préparé. 2. Parceque cela même interrompt en quelque maniére le cours de l'Explication que vous devez donner à vôtre Texte, & par conſéquent interrompt auſſi l'attention de vôtre Auditeur, ce qui eſt un inconvenient aſſez fâcheux. Neantmoins quand cela ſe fera rarement & bien à propos, on en tirera ſans doute quelque avantage. Il y a auſſi, outre cet uſage que je viens de marquer, une autre maniére pour tourner les choſes du côté de la Morale, qui eſt à mon avis, plus grande, plus noble, & plus éfficace: C'eſt de traiter la doctrine contenuë dans vôtre Texte par voye d'Application perpétuelle. Cette maniére produit un grand effet; car elle plaît, elle inſtruit, & elle touche par tout & en même tems. Il ne faut pas pourtant s'en faire une habitude, par la raiſon que je viens de marquer que les choſes qui ſont tournées en habitude ne produiſent preſque plus aucun fruit. Il faut diverſifier ces maniéres afin qu'on ne diſe pas que vous n'avez qu'un chemin, & que l'eſprit de l'Auditeur ne ſe fatigue de ſe voir toûjours traité d'une même ſorte: Car il n'y a rien de plus délicat ni qui ſe rebute plus facilement que l'eſprit humain. Il faut donc choiſir bien

Ce que l'on doit juger d'un Prédicateur, qui aplique les doctrines à méſure qu'il les explique.

ſes occaſions & ſes ſujets; car il y a ſans doute des temps qui ſont plus propres pour cela, comme ſont les jours de jeûne & les jours de Céne; & il y a auſſi des matiéres qui ſont plus propres à être traitées de cette maniére, je veux dire par voye d'Application perpetuelle, comme eſt entr'autres celle de la *Juſtification*. Car vous pouvez fort bien dire à vos Auditeurs, que vous allez leur propoſer, non la doctrine de la juſtification, mais la maniére dont il faut que chacun d'eux ſoit juſtifié, & les mouvemens de conſcience qu'ils doivent avoir pour cela. Je mets en ce rang l'explication de pluſieurs Commandemens de la Loi. Comme, *tu ne déroberas point, tu ne paillarderas point, tu ne diras point faux témoignage &c.* Car ces Commandemens ſe peuvent fort bien traitter par une éxacte énumération des vices auſquels nous ſommes ſujets, & qui ſont contraires aux Commandemens dont il s'agit; & en même tems par l'énumeration des vertus auſquelles le Commandement nous oblige, & dont nous ſommes fort éloignez. Or cela eſt une eſpéce d'éxamen que nous faiſons de nous mêmes. Sur la Régle de ce commandement je mets auſſi en ce rang les Textes d'éxhortation, comme ſont ceux-ci, *Que chacun s'éprouve ſoi-même, & ainſi qu'il mange de ce pain, & boive de cette coupe. Si nous ſommes reſſuſcitez avec Chriſt, cherchons les choſes qui ſont en haut, & non point celles qui ſont ſur la Terre. Epluchez-vous, épluchez-vous nations non déſirables.* Et pluſieurs autres de cette nature. Car alors au lieu de faire des réflexions de théorie ſur l'épreuve de ſoi-même, ſur nôtre réſurrection avec Jeſus-Chriſt & nôtre élévation

au

aux choſes du Ciel, & ſur cet épluchement auquel le Prophéte nous éxhorte, on peut avec beaucoup d'utilité obliger l'Auditeur ſur le champ à mettre en pratique ce que le Texte porte; & en effet l'éxecuter dans tout le Corps de l'Action. Cette Méthode eſt ſans doute grande, belle, & pleine d'admirables fruits: mais il faut qu'elle ſoit bien éxécutée, avec adreſſe, avec force, avec choix des penſées & des expreſſions; Autrement un Prédicateur ne fera que ſe faire moquer de lui, il aura ouvert une carriére, & il ne l'aura pas ſçeu remplir: & alors on dira de lui, *Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus.* ou *Quid dignum ferret tanto promissor hiatu?*

Régle 6. Il faut éviter l'excez d'eſprit & de doctrine, n'épuiſer point ſon Sujet, n'outrer pas les métaphores, ni le raiſonnement.

En ſixiéme lieu, un des plus importans préceptes pour la Tractation d'un Texte, & pour la Compoſition d'un Sermon, eſt d'éviter en toutes choſes l'excez, *Ne quid nimis*, 1. Il n'y faut point mettre trop d'eſprit, je veux dire, trop de ces ſortes de choſes brillantes, ſurprenantes & agréables, car cela fait pluſieurs méchans effets: l'Auditeur ne manque jamais de dire, c'eſt un homme qui fait le bel eſprit & qui ſe prêche ſoi-même; ce n'eſt point l'Eſprit de Dieu, mais l'eſprit du Monde qui l'anime. d'ailleurs l'Auditeur en eſt accablé: L'eſprit humain a ſes bornes & ſes méſures: & comme l'oeil eſt ébloui & offenſé d'un trop grand éclat de lumiére, nôtre eſprit de même l'eſt d'un trop grand amas de belles choſes. De plus cela empêche le principal effet de la Prédication, qui eſt de ſanctifier la conſcience. Car quand l'eſprit eſt accablé de trop de belles choſes il n'a pas le loiſir de faire réflexion ſur les objets, pour les faire paſſer juſqu'au cœur:

joint que ces ſortes de choſes qui égayent ſont l'eſprit, ne ſont pas trop propres à émouvoir la conſcience. Cela flatte l'imagination, & puis c'eſt tout. On ne manque auſſi jamais de dire d'un tel Prédicateur, il a de l'eſprit, il a l'imagination vive & abondante; mais le plus ſouvent on y ajoûte, il n'eſt pas ſolide. Enfin il eſt impoſſible que quand on ſe pique de remplir un Sermon de beaucoup d'eſprit, on ſoit en état de ſe ſoûtenir toûjours de même ſans tomber dans des redites importunes; il eſt même bien difficile, que dans un même Sermon il ne s'y trouve pluſieurs faux brillans qu'on appelle du faux eſprit, comme cela ſe voit tous les jours par l'expérience. 2. Il ne faut point auſſi charger ſon Sermon de trop de doctrine; tant parce que la mémoire de l'Auditeur ne ſera pas capable de retenir tout cela, & que voulant retenir tout, elle ne retiendra rien, que parce auſſi que quand on remplit un Sermon de trop de doctrine, il faut néceſſairement ou être exceſſivement long, ou propoſer la doctrine d'une maniére ſéche, ſerrée & ſcolaſtique: ce qui lui ôte preſque toute ſa beauté & ſon éfficace. Il faut dans un Sermon inſtruire, plaire, & toucher, c'eſt-à-dire, qu'il faut toûjours faire ces trois choſes autant qu'il ſe peut; ainſi dans la Partie inſtructive qui eſt la doctrine, il faut ſe ſouvenir qu'on la doit propoſer d'une maniére agréable & touchante; de même dans les agrémens, il faut qu'ils ſoyent tels que non ſeulement ils plaiſent, mais auſſi qu'ils inſtruiſent & qu'ils touchent: & dans la Partie toûchante qui eſt la concluſion, il ne faut pas auſſi négliger l'agrément, ni même tout à fait l'inſtruc-

ſtruction. On doit donc bien prendre garde de ne charger pas ſon Sermon de trop de matiére. 3. On doit auſſi prendre bien garde de n'outrer jamais aucune matiére particuliére, ſoit en voulant l'épuiſer abſolument, ſoit en voulant la trop pénétrer; Si on la veut épuiſer, il faut dire quantité de choſes communes ſans choix & ſans diſcernement. Et ſi on la veut trop pénétrer on ne ſçauroit éviter qu'on ne tombe dans des queſtions curieuſes & dans des ſubtilitez peu édifiantes: ſouvent même pour trop ſubtiliſer on s'évapore: & l'Auditeur ne vous peut plus ſuivre. 4. Il ne faut point outrer la métaphore ou les figures, ce qui ſe fait en pouſſant la métaphore juſqu'à l'allegorie, ou en pouſſant le paralelle. On change la métaphore en allégorie, quand on entaſſe un nombre de choſes qui conviennent à un Sujet en gardant toûjours la métaphore: comme par exemple, ſi on expliquoit ce Texte, *Dieu nous eſt un Soleil & un Bouclier.* Ce ſeroit pouſſer la métaphore juſqu'à l'allégorie, que de faire un grand amas de ce que Dieu eſt en ſoi-même, de ce qu'il eſt à nôtre égard, de ce qu'il fait dans l'entendement & dans la conſcience des Fidelles, de ce qu'il opére ſur les méchans, de ce que ſon abſence nous cauſe, & ſous des termes qui euſſent un perpétuel rapport au Soleil. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe quelquefois faire des allégories, & qu'elles ne ſoient tres-belles, mais il ne les faut pas outrer, c'eſt-à-dire, qu'il ne faut pas épuiſer tout ce qu'on peut dire ſur ce ſujet. On pouſſe trop le paralelle, quand on a entaſſé un trop grand nombre de conformitez qui ſont entre la figure &

la choſe repréſentée par la figure. C'eſt le vice preſque perpétuel des Prédicateurs bas & médiocres ; Car quand ils vous attrapent un mot figuré, ou une métaphore, comme par exemple lors que la parole de Dieu eſt apellée, un *feu*, une *épée*, &c. ou l'Egliſe, une *maiſon*, une *colombe*, &c. ou Jeſus-Chriſt, une *lumiére*, un *Soleil*, un *ſep*, une *porte*, &c. ils ne manquent jamais de vous enfiler un grand nombre de conformitez entre ces figures & les choſes mêmes : & le plus ſouvent ils en diſent de ridicules. C'eſt donc un vice qu'il faut éviter, en ſe contentant d'expliquer la metaphore en peu de mots & d'en marquer les principaux fondemens, pour en ſuite s'atacher à la choſe même. 5. Il ne faut pas outrer le raiſonnement, ce qui ſe peut faire en pluſieurs maniéres : ou en faiſant des raiſonnemens longs & compoſez de quantité de Propoſitions enchaînées les unes dans les autres, de principes & de conſéquences, cela eſt embarraſſant & donne trop de peine à l'Auditeur: Ou en faiſant des raiſonnemens de pluſieurs branches, qu'on établit enſuite l'une aprés l'autre ; Cela auſſi eſt ennuyeux & fatigue trop l'eſprit : L'eſprit humain demande d'être conduit par un chemin plus uni & plus facile. Il ne faut pas tout prouver à une fois ; mais en ſuppoſant des principes qui d'aillleurs ſoyent véritables & du bon ſens, & que vous ſoyez en état de ſoûtenir & de prouver quand il ſera néceſſaire, il ſe faut contenter de les employer à la preuve de ce que vous avez en main. Cependant je n'entens pas que quand on raiſonne, on faſſe des argumens en quatre mots d'une façon ſéche & qui dérobe à la

preuve

preuve la moitié de sa force, comme font plusieurs Auteurs. J'entens qu'on garde mesure, c'est-à-dire, que sans fatiguer trop l'esprit & l'attention de l'Auditeur, on donne neanmoins au raisonnement toute la force & la clarté nécessaire pour produire son effet. On peut aussi outrer le raisonnement par le nombre, en entassant une grande quantité de preuves diférentes sur un même Sujet. Le grand nombre de preuves n'est supportable, que quand il s'agit d'une chose capitale qui peut trouver de la résistance dans l'esprit des Auditeurs : ou quand il s'agit d'une chose controversée. Encore faut-il que vous soyez obligé de la traiter *ex professo* & à fond, car autrement l'Auditeur regardera cette grande application que vous aurez apportée à prouver vôtre Sujet, comme un écart & une digression inutile. Mais lors que vous êtes obligé de traiter un Sujet à fond, que ce Sujet est tres important, qu'il peut être revoqué en doute, ou qu'il est en effet controversé, alors le grand nombre de preuves a lieu. Car il faut en ce cas se proposer de convaincre l'esprit, & d'accabler l'Adversaire en faisant triompher la vérité par trente maniéres diférentes. Plusieurs preuves ajoûtées, l'une sur l'autre, sont comme plusieurs rayons qui se fortifient naturellement, & qui font tous ensemble un corps de lumiére, auquel il n'est pas possible de résister.

En septiéme lieu, il se faut abstenir autant qu'il se peut de toute sorte d'Observations étrangéres à la Théologie. Je mets en ce rang, 1. Les Observations Grammaticales de quelque nature qu'elles soient, lesquelles n'étant pas de

Régle 7. Touchant les Observations

Grammaticales, de Critique, Philosophiques, Historiques ou tirées des Auteurs Profanes.

de la connoiſſance du Peuple ne ſont que l'ennuyer & le rebuter. On s'en peut neantmoins ſervir quand elles fourniſſent un beau ſens, ou qu'elles donnent lieu à quelque importante Obſervation touchant la choſe même, pourveu que cela ſe faſſe rarement & bien à propos. Je mets 2. en ce rang les Obſervations de Critique, priſes ou des diverſes leçons, ou de la varieté des ponctuations, ou autres telles choſes. On peut ſi on veut ſe ſervir des lumiéres que la Critique donne, mais il faut encore épargner à un Peuple le ménu qui ne lui peut être que trés-deſagréable. 3. Il faut encore mettre en ce rang les Obſervations Philoſophiques ou Hiſtoriques, ou celles qui appartiennent à la Rhétorique, & ſi on s'en ſert il faut aumoins y inſiſter trés-peu, & choiſir celles qui peuvent donner quelque lumiére pour l'intelligence du Texte, ou en rehauſſer l'éclat & la beauté, & rejetter les autres. 4. Je dis la même choſe des Paſſages des Auteurs Profanes, ou des Rabins, ou des Péres dont pluſieurs enrichiſſent leurs Sermons. Tout cela n'eſt qu'une vaine oſtentation du ſçavoir qu'on a acquis par la lecture : & le plus ſouvent ceux qui rempliſſent les Actions de ces ſortes de choſes, ne le ſçavent que par le rapport d'autrui. Je ne blâmerois pourtant pas un homme qui en uſeroit diſcrétement. une allégation non commune & faite bien à propos fait un aſſez bon effet.

CHAPITRE V.

Des Textes qu'on doit traiter par voye d'Explication.

APrés ces Régles générales il faut deſcendre juſqu'au particulier, & donner quelques Préceptes pour l'Invention & pour la Compoſition. Je ſuppoſe donc 1. qu'un homme ne ſera pas aſſez étourdi pour mettre la main à la plume, & travailler ſur un Texte, qu'avant toutes choſes il n'en ait bien compris le ſens. L'on ne donne point de précepte là deſſus; car un homme qui auroit beſoin d'être averti qu'il ne doit pas traiter un Texte avant que de l'entendre, auroit en même tems beſoin qu'on lui dît de prendre un autre Profeſſion que celle de Prédicateur.

Régle 1. Il faut d'abord bien comprendre le ſens de ſon Texte.

Je ſuppoſe donc 2. qu'un homme ayant bien compris le ſens de ſon Texte, commence par faire ſa Diviſion, & qu'ayant ſes Parties devant ſes yeux, il voye à peu-prés quelles ſont les matiéres qu'il aura à traiter; & ce qui devra néceſſairement entrer dans ſa Compoſition.

Régle 2. Il faut jetter les yeux en général ſur les matiéres qu'on aura à traiter.

Je ſuppoſe de plus que ce ſoit un homme qui ne ſoit pas tout à fait Novice en Théologie, mais qui ait la connoiſſance des Lieux Communs & des principales Queſtions qui s'y traitent.

Régle 3. Il faut voir de quelle nature eſt le Texte.

Cela étant, je veux que la prémiére choſe qu'un tel homme faſſe, ſoit de voir de quelle nature eſt ſon Texte. Car il y en a de dogmatiques, d'hiſtoriques, de prophétiques, &

de

de typiques. Il y en a qui contiennent un commandement, d'autres une défense, d'autres une promesse, d'autres une menace, d'autres un souhait, d'autres une exhortation, d'autres une censure, d'autres des motifs pour nous porter à une action, d'autres une parabole, d'autres un raisonnement, d'autres une comparaison de deux choses entr'elles, d'autres une vision, d'autres une action de graces, d'autres une description, soit de la Majesté de Dieu, ou de sa colére, ou du Soleil, ou de quelqu'autre chose, un éloge, soit de la Loi, soit de quelque personne, une priére, une exagération de joye ou d'affliction, un mouvement pathétique, soit d'indignation, soit de douleur, soit d'admiration, soit d'imprécation, de répentance, de confession de foi, de bénédiction pastorale, ou Patriarchale, de consolation, &c. La plupart sont mêlez, je veux dire, qu'ils contiennent des choses de divers ordre. Il est fort important à un homme qui veut composer, d'examiner bien son Texte sur ce pied, & de bien démêler tous ses caractéres; car faisant cela, il verra déja à peu-prés de quelle maniére il s'y doit prendre.

Deux voyes générales de traiter un Texte, ou par Explication, ou par Observations

Aprés qu'on aura bien examiné de quelle nature est un Texte, il faut entrer en matiére & commencer la Composition. Pour cet effet, il faut sçavoir qu'il y a deux voyes générales, ou deux maniéres de composer. L'une est la voye de l'Explication, & l'autre est celle des Observations. Et il ne faut pas s'imaginer, qu'il soit arbitraire à un homme de prendre sur quelque Texte que ce soit, celle de ces deux voyes qui lui plaira le plus.

Car

par il y a des Textes qui ne sçauroient être traitez que par la méthode de l'Explication, & il y en a d'autres qui demandent nécessairement celle des Observations. Par exemple, quand vous avez à traiter un Point de doctrine, alors il faut recourir à l'Explication. Et quand vous avez à traiter un Texte d'Histoire, vous ne le sçauriez bien faire que par la voye des Observations. C'est donc dans ce discernement que consistera le jugement d'un homme; car comme les Textes de l'Ecriture sont presqu'infinis, il est impossible de donner des Régles là-dessus. Cela dépend du bon sens en général. On dira seulement, que quand il s'agira d'une chose commune & connuë de tout le monde, il y auroit de l'absurdité à vouloir prendre la voye de l'Explication. Et de même quand il s'agira d'une chose difficile ou importante & qui demandera nécessairement éclaircissement, il y auroit de l'inconvenient à prendre la voye des Observations. La difficulté dont nous parlons peut être considérée, ou à l'égard des termes du Texte seulement, la chose en elle même étant claire aprés les éclaircissemens des mots: ou à l'égard de la chose seulement, les termes étans d'eux-mêmes fort intelligibles: ou à l'égard, tant des termes, que de la chose. Si les termes sont obscurs, il faut tâcher d'en donner le véritable sens; mais s'ils sont clairs, on n'a que faire de s'y amuser, il faut passer à la difficulté qui est dans la chose. Si la chose est claire, il faut se contenter de l'Explication des termes, & donner le vrai sens des paroles. S'il y a de l'absurdité & de la difficulté dans l'un & dans l'autre: il faut insister à l'Ex-

La difficulté des Textes est, ou dans les termes, ou dans la chose.

l'Explication de l'un & de l'autre : Mais il faut toûjours commencer par l'Explication des termes.

De quelle maniére il faut expliquer les difficultez des termes.

Dans l'Explication des termes, il faut d'abord proposer ce qu'on apelle *ratio dubitandi*, c'est-à-dire, ce qui fait de la peine, ou qui cause de l'embarras. Or cette raison de douter où cet embarras vient de plusieurs sources : car ou les termes ne semblent former aucun sens, ou ils sont équivoques formant plusieurs sens différens, ou le sens qu'ils semblent former d'abord, est embrouillé, peu juste, chocquant &c. Ou leur signification encore qu'elle soit assez claire d'elle-même ne laissera pas d'être controversée & exposée à la chicane des Hérétiques. En tous ces cas aprés avoir proposé la difficulté, il la faut résoudre le plus briefvement qu'il se pourra. Et pour cet effet il se faut servir de l'ayde des Critiques, des Notes, des Commentaires, des Paraphrases, &c. En un mot, du travail d'autrui. 2. Si vous ne trouvez pas bien vôtre compte dans les lumiéres que les autres vous donnent, il faut tâcher de trouver de vous-même quelque chose de meilleur, en éxaminant bien toutes les circonstances du Texte, ce qui précéde, ce qui suit, le but général du Discours, le but particulier du Lieu où se trouve vôtre Texte, la matiére dont il s'agit, les autres Lieux de l'Ecriture qui traitent de la même matiére, ou ceux dans lesquels les mêmes expressions se trouvent employées, &c. Et par ce moyen il est presque impossible que vous ne vous contentiez. Sur tout il faut bien prendre garde de ne faire point de ces sortes de grammatica-

tion

ons un capital, mais ſeulement de les traiter comme une préparation néceſſaire & inévitable, pour établir le juſte ſens du Texte.

Quant à la choſe, il faut comme j'ai dit expliquer, ou lors qu'elle eſt difficile, ou lors qu'elle eſt importante : Ce qui ſe peut faire en pluſieurs maniéres. Car 1. vous pouvez commencer par la réjection des erreurs, dans leſquelles les hommes ſont tombez ſur ce ſujet ou dans leſquelles ils pourroient tomber, & enſuite venir à la déclaration nette & préciſe de la vérité. Et aprés cela la dilater, ſi je l'oſe ainſi dire, par la déduction des principes ou des ſources d'où elle dépend, & des relations eſſentielles dans leſquelles elle doit être conſidérée. Par exemple, ſi l'on avoit à traiter ces paroles du 9. des Actes Verſet 5. *Il t'eſt dur de regimber contre les aiguillons.* La premiére choſe qu'il faudroit faire, ſeroit de propoſer la difficulté qu'on trouve dans ces termes, qui ne ſemblent donner aucun juſte ſens, car s'agiſſant de la converſion de Saint Paul, que veulent dire ces paroles? *Il t'eſt dur de regimber contre les aiguillons.* Nous entendons facilement que c'eſt une comparaiſon priſe d'un cheval vicieux & malin qui ne veut pas obéir à celui qui le pique, mais qui y reſiſte & qui regimbe au contraire : nous entendons facilement que ces aiguillons ſont la voix & la grace de Jeſus-Chriſt qui ſolicitoient intérieurement & extérieurement Paul à la converſion : Nous entendons encore fort bien que l'eſprit & le cœur de Paul réſiſtoyent à la vocation du Seigneur & aux mouvemens intérieurs de ſon Saint Eſprit, ce qui eſt repréſenté par le terme de *regimber contre les aiguillons*;

De quelle maniére il faut expliquer les difficultez des choſes.

Remarque ſur le Verſet 5. du 9. des Actes.

guillons; mais que veulent dire ces paroles? *Il t'eſt dur de réſiſter à ma grace.* Si l'on dit que cela ſignifie qu'il lui étoit impoſſible de réſiſter à la vertu toute puiſſante de l'Eſprit de Jeſus-Chriſt, il eſt certain que le terme de l'Original ne ſe peut jamais prendre dans cette ſignification. Il ſignifie une choſe dure, une choſe déplaiſante & fâcheuſe, difficile à ſupporter; mais il ne ſignifie jamais une choſe impoſſible. Mais ſi on prend ce terme dans ſon ordinaire & perpétuelle ſignification, que veut dire Jeſus-Chriſt par ce diſcours? *il t'eſt fâcheux, il t'eſt deplaiſant de réſiſter à ma grace.* Car au contraire, quand un méchant homme eſt dans le moment de ſa converſion, ce ſont les mouvemens de la grace qui ſont déplaiſans & fâcheux, au lieu que les réſiſtances de la nature corrompuë ſont douces & agréables. Dans ces combats nous regardons la grace comme un ennemie, que nous ſommes bien aiſes de chaſſer & de vaincre. Il eſt donc fâcheux de ſentir les aiguillons de la grace, mais il eſt doux d'y réſiſter. La difficulté étant ainſi propoſée & miſe dans ſon jour, il faut l'expliquer en diſant, qu'au lieu de traduire, *Il t'eſt dur de régimber contre les aiguillons*, on doit traduire, *C'eſt ta dureté que tu régimbes contre les aiguillons.* Car σκληρόν σοί ſelon l'uſage aſſez commun de la Langue Grecque ſe met pour σκληρότης σή, *c'eſt ta dureté.* Ainſi le ſens de Jeſus-Chriſt eſt clair, il veut dire que la réſiſtance que S. Paul faiſoit aux mouvemens de ſa grace venoit de la dureté de ſon cœur, c'eſt-à-dire, de ſon aveuglement & de ſa corruption naturelle, des préoccupations qu'il avoit en faveur de la Religion Judaïque, de la fierté que le Phariſaïſme lui avoit

voit inspirée, & de la haine qu'il avoit conceuë contre le Christianisme. Aprés cela l'on peut encore proposer une autre difficulté qui regarde la chose même; car cette premiére ne regarde que le sens des termes; on dira donc que ce discours de Jesus-Christ semble ne s'accorder pas bien avec la doctrine de la grace irrésistible. Car cette doctrine veut que nous concevions la grace, comme une puissance infinie qui triomphe glorieusement du cœur de l'homme; qui le fléchit & le tourne comme bon luy semble; & qui lui inspire les mouvemens qu'il lui plaît: Comme une lumiére qui illumine les yeux de nôtre entendement, dissipant nôtre aveuglement & nos ténébres. De plus ce discours de Jesus-Christ semble ne s'accorder pas bien avec ce que l'Ecriture nous enseigne touchant les voyes douces & agréables par lesquelles Dieu nous convertit, car elle dit qu'il nous attire à lui par le parfum de ses douceurs, qu'il produit en nous & le vouloir & le parfaire, qu'il nous tire avec des cordeaux d'humanité & par des liens d'amitié. Comment donc se peut-il faire qu'il y ait en nous des résistances contraires aux mouvemens de sa grace? Il faut donc encore expliquer ces difficultez. Et pour cet effet on doit considérer, que l'opération de la grace ne se fait pas toute en un instant: qu'au premier moment qu'elle nous sollicite, en nous proposant les objets divins, tous les autres objets qui nous rejoüissent engagez au monde se soulevent & se représentent à nôtre esprit: Qu'alors il se fait une consultation en nous, & un combat des objets du monde contre ceux de la grace: Que nôtre cœur qui se trouve pos-

sedé par ceux du monde écoute avec plaisir &
avec complaisance, ce qu'ils lui représenten
pour empêcher ce changement: & qu'au con
traire il n'écoute qu'avec douleur ce que l
grace lui dit, parce que la grace lui est étran
gére, & qu'il faut se condamner soi-même
pour la suivre, & parce aussi que nos plaisi
& nos interêts charnels possedent toute nôtre
amour: & qu'au contraire nous avons natu
rellement de l'aversion pour la Croix, des afflic
tions qui accompagnent la profession de l'E
vangile. Voilà ce que veut dire *regimber con
tre les aiguillons*. Et cela vient de la dureté
de nôtre cœur. Mais dans les élus de Dieu, la
grace surmonte enfin toutes les résistances de
l'homme, & obtient sur lui une pleine & en
tiére victoire. Quand donc on dit que la gra
ce est irrésistible, qu'elle est efficace & victo
rieuse de l'homme, on n'entend pas que dan
les premiers momens il ne se fasse un rude &
terrible combat en nous; mais on entend seu
lement, qu'enfin ce combat se termine par
victoire de l'Evangile. Et quant à ce qu'o
dit des maniéres douces & agréables dont
grace nous convertit, il est certain que les o
jets qu'elle nous propose sont nôtre souverai
bien, nôtre salut éternel, & que les moti
par lesquels elle nous y sollicite sont tres-dou
si on les considére absolument en eux-mê
mes. Mais il est aussi certain, que si on le
considére par comparaison aux fausses dou
ceurs qui se trouvent dans les objets du mon
de, & par rapport à l'état d'un homme qui
y est encore engagé, les douceurs de la gr
ce ne lui paroissent point d'abord des dou
ceurs: au contraire ce sont des amertume

Car

ar, quoi qu'il en ſoit, le ſouverain bien &
Salut que la grace nous offre eſt accompa-
né de mille douleurs. Pour l'obtenir il faut
'un côté renoncer à tout ce que nous amons;
t de l'autre, s'expoſer à tout ce que la na-
re craint. Les voyes donc de la grace ſont
uces à l'homme dans le moment qu'il ſe re-
ût à ſuivre ſa vocation. Mais dans les com-
encemens lorſqu'elle le ſollicite, & dans les
ombats ou agitations de l'eſprit lors qu'il con-
ulte entre la grace & le monde, elles ne lui
euvent être qu'améres; & c'eſt de là que
iennent ces réſiſtances.

Comment il en faut uſer à l'égard des Textes qui ſont pris en un ſens faux par quelques-uns, ou qui reçoivent quelque conteſtation.

C'eſt de cette maniére qu'il faut entrer
ans l'Explication des choſes difficiles, lorſ-
ue leur difficulté vient, ou d'un mauvais
ens qu'on peut donner à vôtre Texte, ou
une Objection qu'on peut faire d'abord
ontre le véritable; il faut, comme j'ai dit &
omme il paroît par l'exemple que je viens de
oduire, commencer par la propoſition de la
fficulté, & enſuite l'éclaircir. Il faut faire la
ême choſe, lorſque vôtre Texte eſt pris par
uelques-uns en un ſens faux, & qui induit
ne erreur groſſiére & pernicieuſe. Car en ce
s la premiére choſe que vous devez faire,
eſt de rejetter le ſens érronné & le réfuter
ême s'il eſt néceſſaire, tant par des raiſons
iſes du Texte, que par d'autres: & en ſuite
faut établir le véritable ſens; Par exemple,
on avoit à traiter ces paroles, *J'ai beaucoup*
choſes à vous dire, mais vous ne les pouvez
rter maintenant, Jean 16. Il faudroit com-
encer par la propoſition & la rejection du
ns faux que quelques anciens Hérétiques
nnoient autres fois à ces paroles, diſant que

Remarque ſur le Verſet 12. du 16. de l'Evangile ſelon Saint Jean.

Jesus-Christ parle là de plusieurs Traditions non écrites, qu'il donna à ses Disciples de vive voix aprés sa resurrection. Argument que ceux de l'Eglise Romaine ont emprunté, pour colorer leurs prétendues Traditions. Aprés avoir donc proposé ce mauvais sens & l'avoir fortement rejetté, il faut passer à l'établissement de la vérité, & voir quelles sont ces choses que Jesus-Christ avoit encore à dire à ses Disciples & qu'ils ne pouvoient porter pour lors. Je dis la même chose de tous les Textes qui réçoivent quelque contestation. Car il faut tenir cette maxime, de commencer par la réjection du mensonge, afin de s'aplanir le chemin pour venir à la proposition de la vérité. Non que quelque-fois on ne puisse, & que même on ne doive commencer par l'explication de la vérité, & passer en suite à la réjection de l'erreur; car il y a de certaines occasions où il le faut faire, afin de préoccuper l'esprit de l'Auditeur: & parce aussi que de la vérité bien proposée & bien établie naît de soi-même la chûte de l'erreur. Mais, quoi qu'il en soit, la méthode la plus commune est celle de commencer par la réjection de l'erreur. Il dépendra du jugement d'un homme, de bien discerner les occasions où il ne le faut pas faire.

Comment on doit faire, quand on a à traiter une matiére embarrassée & difficile.

Il y a des Textes d'Explication dont la difficulté ne vient, ni de l'équivoque des termes, ni des sens diférens ausquels on puisse prendre la chose même, ni des Objections qu'on puisse former au contraire, ni des erreurs que les Hérétiques ayent sur ce sujet; mais elle vient de l'embarras de la chose même qui est difficile à comprendre, & pour la quell

quelle il faut de l'étude & de la méditation. Alors ſans s'amuſer à propoſer des difficultez, ni à faire des Objections, il faut entrer d'abord dans l'Explication de la matiére, & prendre bien garde à ranger ſes idées dans un ordre naturel & facile, en commençant par où il faut commencer. Car, ſi on ne commence bien on ne ſauroit faire rien qui vaille; & au contraire, ſi on prend un bon chemin on trouve tout aiſé dans la ſuite. Par exemple ſi j'avois à traiter ces paroles, *La Loi a été donnée par Moïſe, la grace & la vérité eſt advenuë par Jeſus-Chriſt.* Je diviſerois mon Texte en deux Parties, dont l'une regarderoit le Miniſtére Légal, & l'autre le Miniſtére Euangélique. La premiére Expliquée en ces termes, *La Loy a été donnée par Moïſe.* La ſeconde en ceux-cy, *La grace, & la vérité eſt advenuë par Jeſus-Chriſt.* Je ſubdiviſerois la premiere en deux, ſçavoir, *La Loy*, & ſon Auteur qui eſt *Moïſe*: puis j'entrerois en matiére, en diſant qu'on ne ſçauroit donner une plus juſte idée de la Loy, qu'en la mettant en oppoſition à cette grace & à cette vérité qui nous a été donnée par Jeſus-Chriſt. De ſorte que pour la bien conſiderer il la faut voir ſous deux faces, l'une entant que c'eſt un Miniſtére de rigueur oppoſé a la grace; & l'autre, entant que c'eſt un Miniſtére d'ombres & d'imperfections, oppoſé à la vérité. Aprés cela, pour bien expliquer ce que c'eſt que la Loy, entant qu'elle eſt un Miniſtére de rigueur, je ferois voir que dans le deſſein que Dieu avoit d'envoyer ſon Fils au Monde, & d'amener les hommes au Salut, avant que de mettre la main à l'œuvre, il étoit néceſſaire-

Explication du 17. verſet du 1. de S. Jeh.

La Loy conſiderée à deux égards. L'un entant que Miniſtére de rigeur oppoſé à la grace, l'autre en tant que Miniſtére d'ombres oppoſé à la vérité.

rement obligé à ſe préparer ſes voyes, & à le
ver les obſtacles, leſquels n'étant pas levez eu
ſent rendu ſon deſſein abſolument inutile.
Les obſtacles étoient d'un côté, que l'hom
me ne ſe connoiſſoit pas ſoy-même, & de
l'autre, qu'il ne connoiſſoit pas Dieu. Il ne
ſe connoiſſoit pas ſoy-même; car il étoit pé-
cheur, abiſmé dans ſes crimes, obiet de la
Juſtice Eternelle de ſon Createur, plongé
dans l'Enfer, eſclave de l'injuſtice, incapa-
ble d'avoir de ſoy-même aucun mouvement
de ſainteté, & encore plus incapable de ſe
relever de la malediction où il étoit, & de
rentrer dans La Communion de ſon Dieu.
Cependant il ignoroit ſon état; il ſe croyoit
digne de l'amour de la Divinité, & capable
de ſe bien acquitter de ſon devoir & de bien
remplir toute la deſtination de ſa nature. Il
ſe poſſedoit avec autant d'orgueil, de repos,
& de fierté, que s'il eût été la plus heureuſe
de toutes les creatures. D'autre part, il avoit
à la vérité encore quelques idées confuſes de
la Divinité: il en pouvoit reconnoître dans
l'ouvrage de l'Univers, la providence, la Juſti-
ce, la Majeſté. Mais toutes ces idées étoient
enſevelies dans un nombre preſque infini d'er-
reurs, & rendues inutiles par les infinies
diſtractions que luy cauſoient les objets mon-
dains, & par l'aveuglement naturel de ſon
eſprit & la dureté de ſon cœur. En un mot
il dormoit d'un double ſommeil, également
ignorant de ſon malheur & de ſon devoir;
le glaive de la Juſtice Divine étoit ſur luy,
& il ne le ſentoit pas: la condition de ſa na-
ture & la dependance qu'il avoit de Dieu le
lioient d'un nombre preſque infini d'obliga-
tions,

sens, & il ne les connoissoit pas. Il faloit donc, avant que d'envoyer Jesus-Christ au monde, retirer l'homme de ce double sommeil: il falloit lui faire sentir la grandeur de ses péchez, la malediction qu'il avoit attirée sur lui, l'horreur des Enfers qu'il avoit meritez, l'excellence de la gloire qu'il avoit perduë, & l'indignation du Créateur qu'il avoit attirée. Il falloit lui découvrir l'impuissance où il étoit de se relever de soy-même de ce profond abysme où il étoit tombé; Lui faire voir dans toute leur étendue les Droits de la Divinité; ce qu'il étoit obligé de lui rendre; & combien il étoit éloigne de s'en acquitter. Il falloit en un mot, briser sa fierté, anéantir son orgueil, & le conduire tremblant, confus, & épouvanté aux pieds du Tribunal de Dieu, pour le mettre en état de recevoir avec joye les offres de la misericorde; or c'est ce que Dieu a fait par le Ministére de la Loi.

Ce que Dieu a fait par le Ministére de la Loi.

1. Il s'est manifesté du haut des Cieux dans tout l'éclat de sa Majesté Infinie. Aquoi se rapporte tout ce pompeux appareil qui accompagna la publication de la Loi sur la montagne de Sinai, les tonnerres, les esclairs &c.

1. Il s'est manifesté dans tout l'éclat de sa Majesté.

2. Il y declare tous ses Droits sur la creature, & le devoir que la creature est obligée de lui rendre naturellement, par cette admirable Loi Morale dont il fit entendre les paroles du milieu des flammes, & qu'il écrivit en suite des son doigt Immortel sur des Tables de pierre.

2. Il a declaré tous ses Droits sur la Creature.

3. Il proposa d'une maniere claire & tres intelligible ce que la creature juste & innocente devoit espérer & attendre de lui naturellement; & ce que l'homme pécheur au contraire en devoit craindre; *fay*

3. Ce que le juste doit espérer, & le pécheur craindre

ces choſes, dit il, & tu vivras. Et au co
traire, *Maudit eſt quiconque n'eſt permanent en toutes les choſes de la Loy, pour les fa*

4. La neceſſité d'une ſatisfaction.

4. Parceque tout cela conduiſoit l'hom à reconnoître ſon péché, il voulut encore declarer la néceſſité d'une ſatisfaction, ſ laquelle il n'y pouvoit avoir aucune eſpéra ce de miſericorde. Et c'eſt ce qu'il fit l'établiſſement de tout ce grand nombre Sacrifices & de Propitiations dont il étab l'uſage parmy eux. Car tout cela étoit aut d'avertiſſements publics, qui portoient q falloit néceſſairement ſonger à la ſatisfact de la Juſtice Divine, avant que d'eſperer auc

5. Sa Dignité Souveraine & le néant de l'homme.

ne choſe de ſa grace. 5. Pour relever e core la Dignité Souveraine de Dieu & ſa gl re infinie ſur la créature, & en même te anéantir l'homme en ſa préſence & le duire en poudre, il voulut charger les Iſr lites à qui toute cette Oeconomie apparten d'un Joug accablant de Cérémonies; les en taſſant l'une ſur l'autre, & leur en ordonnant l'obſervation ſous la même peine de malédi ction, dont il avoit accompagné la Publication de la Loi Morale.

6. Dieu accompagné ſa Loi d'un degré de ſon Eſprit.

6. Enfin parce que toute cette Révélation extérieure eût été inutile à cauſe de l'aveuglement naturel où tous les hommes ſont plongez, Dieu voulut accompagner la Loi d'un degré de ſon Eſprit, ou de cette lumiere intérieure qui illumine les yeux de l'entendement, non pour produire dans l'homme aucune véritable régénération, n'y aucune véritable conſolation; mais afin ſeulement de luy ouvrir les yeux autant qu'il étoit néceſſaire pour voir la grandeur de ſon péché & celle de ſon malheur, & pour

exciter dans son cœur ces tristes agitations & ses objets que S. Paul nous décrit au 7. des Romains qui ne finissoient que par cette exclamation, *helas! moi miserable! qui me délivrera du corps de cette mort?* Rom. 7. 24.

Aprés avoir ainsi expliqué ce que c'est que la Loi, entant qu'elle est un Ministére de rigueur par opposition à la grace, il faudroit venir à l'autre égard, sçavoir, entant qu'elle s'oppose à la vérité. Et 1, Il faut dire que le terme de *vérité* dans l'Ecriture Sainte se prend par opposition à une promesse, entant que la *vérité* en est l'accomplissement & l'exécution: Dieu donc afin de tempérer cette grande rigueur qui étoit dans la Loi, & qui par elle même ne pouvoit qu'aboutir à faire naître le desespoir dans l'ame des Israëlites, & à rendre leur condition plus miserable que celle des autres Peuples, avoit mêlé dans cette Oeconomie une Révélation de misericorde: Et la premiere chose ou nous decouvrons cette Révélation de misericorde, est dans les promesses & dans les Oracles que Dieu leur avoit donnez touchant le Messie. Il leur avoit mis devant les yeux ce qu'il avoit dit au premier homme, des le moment qu'il eut péché: *Je mettray, inimitié entre toi & la femme, entre ta semence, & la semence de la femme icelle semence te brisera la tête, & tu lui briseras le talon.* Il leur avoit représenté de qu'elle maniére & en quels termes il avoit traité son Alliance avec Abraham &c. l'Oracle d'Abraham &c. il leur avoit remis en memoire ce que Jacob avoit dit dans sa derniére bénédiction. *Le Sceptre ne se départira point de Juda, ni le Législateur d'entre ses pieds,* jus-

Qu'est-ce que la Loi, entant qu'elle s'oppose à la vérité.

Diverses explications, ou divers sens de ce terme de vérité.

1. par opposition à une promesse, entant qu'elle en est l'accomplissement.

jusques à ce que Scilo vienne: Et à lui apartient l'aßemblée des peuples. Et Moïse lui-même leur avoit dit ces admirables paroles qui les remplissoient d'espérance: *l'Eternel vous suscitera un Prophéte tel que moi d'entre vos fréres, écoutez-le.* 2. Il faut dire que *la vérité* dans l'Ecriture se prend aussy par opposition aux ombres, ou aux figures: & que c'est encore ce que Dieu avoit tracé dans la Dispensation Legale. Sa sagesse leur avoit mis devant les yeux mille belles images de ce qu'elle avoit dessein de faire pour la rédemption des hommes. Là il faut marquer les principales figures qui étoient sous la Loy, & faire voir leur usage, qui étoit d'entretenir l'espérance des Israëlites & délever leur ame jusqu'au Messie à venir 3. il faut dire que le terme de *vérité* se prend encore pour la perfection que l'on donne a une chose, par opposition a des commencemens & des semences de l'Evangile, dans un degré même suffisant pour le Salut des anciens Israëlites. La miséricorde de Dieu leur étoit manifestée, non seulement pour les siécles à venir, mais pour eux en particulier. Car ils y étoient apellez, la remission de leurs péchez leur étoit promise, le Salut Eternel leur étoit annoncé, le Messie non seulement étoit proposé à leur intelligence, mais aussy à leur foy: & l'Esprit d'adoption, de consolation, & de persévérance leur étoit communiqué. Cependant si vous comparez tout cela avec l'Evangile, vous trouverez que ce n'étoit encore que des commencemens & des ébauches, au prix de cette admirable plénitude que nous avons receuë par Jesus-Christ. 4. Il faut remarquer que quel-

2. *Par opposition aux ombres & aux figures.*

3. *Pour la perfection que l'on donne à une chose.*

quelques avantages qu'eussent les Israëlites, & quelque degré de grâce que Dieu eût répandu dans le Ministére Mosayque, tout cela pourtant est apellé du nom *de Loy*: la raison de cela est que la dénomination d'une Oeconomie, se doit prendre dela partie prédominante. Or il est certain que dans cette Dispensation ancienne, la manifestation de la justice prévaloit sur celle de la Misericorde, & la mesure de l'Esprit de servitude surmontoit celle de l'Esprit d'adoption: C'est pourquoy St. Jean ne fait pas de difficulté d'enfermer tout cela sous le nom *de Loy*: *La loy*, dit il, *a été donnée par Moyse.*

Ayant ainsi expliqué ce que c'est que la Loy, il faut passer à la considération de son Auteur, qui est Moyse. Et 1. il faut rejetter en peu de mots le sens faux & erroné, qu'on pourroit donner à ces paroles, *la loi a esté donnée par Moïse*, sçavoir, que Moyse en a été le premier & le principal Auteur. On doit donc remarquer, que ce n'est nullement l'intention de St. Jean d'ôter à la Loy la gloire de sa divinité. Dieu en fut le premier & le principal Auteur; ce qui paroist, tant parceque la Loy ne fut qu'une exécution de ce que Dieu avoit promis à Abraham quand il traitta Alliance avec luy, que parce qu'il y avoit en toute cette Oeconomie une trop grande sagesse pour estre l'ouvrage d'un homme; & enfin parce qu'elle fut accompagnée de tant de Miracles & de tant d'heureux succez, qu'il faut nécessairment y reconnoistre le doigt de Dieu: Moyse donc ne fut dans toute cette Dispensation que le Ministre, ou le Serviteur de Dieu &c.

En quel sens il est dit que la Loy a été donnée par Moyse.

Le vray sens des paroles de Saint Jean étant

tant ainſi établi, il faut conſidérer 2. en quoy conſiſta le Miniſtére de Moyſe, & faire voir qu'il ne fut point un veritable Médiateur, qui par ſon mérite ou ſa dignité obligeât Dieu à ſe joindre avec les hommes. Car les hommes étant pécheurs comme ils étoient, celuy qui a la vertu ou la force de reconcilier Dieu avec les hommes, doit ſatisfaire pour les péchez & offrir à la Divinité une ſuffiſante Propitiation. Or c'eſt ce que Moyſe ne pouvoit faire n'étant qu'une ſimple creature, un ſimple homme. De plus il étoit luy-même pécheur, & avoit beſoin pour lui-même d'une Propitiation, bien loin de la pouvoir donner pour autruy: Il ne faut donc pas luy attribuer cette gloire. Et c'eſt auſſy pour éloigner cette penſée que la Sageſſe Divine a voulu, qu'il y euſt trois choſes fort remarquables dans toute cette Hiſtoire des Iſraëlites: L'une eſt, les péchez & les fautes de Moyſe-même: l'autre, que le Sacerdoce fut donné à Aaron ſon Frére, & non à luy: & la troiſieme, qu'il n'eut pas l'avantage d'introduire les Iſraëlites dans la terre de Canaan, mais que ce fut Joſué. Ces trois choſes marquent évidemment que ce n'étoit pas luy qui étoit le véritable Médiateur de cette Alliance, ny luy qui eût rendu la Divinité propice aux Iſraëlites. D'autre part, pour être un véritable Médiateur d'Alliance entre Dieu & les hommes, il faut être néceſſairement Maître des cœurs des hommes, afin de pouvoir répondre à Dieu de leur obéïſſance, & de leur perſévérance en ſon amour & en ſon ſervice; Or c'eſt ce que Moyſe ne pouvoit être. Il parloit exterieurement, il exhortoit, il conſuroit, il promettoit, il menaçoit

En quoy conſiſtoit le Miniſtére de Moyſe.

ſt, il faiſoit tout ce qu'une ſimple créature
aut faire; mais il ne pouvoit pas diſpoſer
ouverainement des cœurs & des eſprits, ni
fléchir & les tourner où il vouloit. Il n'y
a qu'un ſeul Dieu qui ſoit capable d'un ſi grand
et.

3. En quoy conſiſtoit donc le Miniſtere de Moyſe? Je répons qu'il conſiſtoit en trois grands avantages. Le premier eſt qu'il étoit Interprête mutuel de Dieu vers les Iſraëlites & des Iſraëlites vers Dieu; il montoit ſur la montagne pour porter à Dieu de la part du peuple les promeſſes de ſon obeiſſance & de ſon engagement à ſon ſervice; & aprés que Dieu luy avoit donné ſes Ordres, il deſcendoit de la montagne pour parler de ſa part au peuple; il declaroit au peuple les Ordonnances de Dieu: il luy faiſoit entendre ſes Loix: & il recueilloit au nom de Dieu l'Amen que le peuple diſoit aux bénédictions & aux malédictions; ainſi il étoit l'Interprête & le meſſager réciproque de Dieu aux Iſraëlites, & des Iſraëlites à Dieu. A quoy il faut raporter ce que le peuple avoit dit lors qu'il eut vû la Majeſté Divine ſur la montagne, & qu'il en eut été épouvanté, *que l'Eternel* dirent ils *ne parle point à nous, mais toy parle à nous & nous écouterons.*

Trois Grands avantages du Miniſtére de Moyſe.

1. Il étoit Interprête entre Dieu & les Iſraëlites.

Exod. 20. 19.

Le ſecond avantage du Miniſtére de Moyſe, eſt qu'il étoit accompagné de la puiſſance Souveraine & infinie de Dieu, qui faiſoit des Miracles par luy ſelon que Dieu luy avoit promis, lors qu'il luy donna vocation, *je ſeray avec toy. J'eſtendray ma main & frapperay l'Eygpte de toutes mes merveilles. Tu prendras ta verge en ta main, & avec elle tu feras des ſignes.* En effet combien grands furent les Miracles que Dieu opéra

2. Il étoit accompagné de la puiſſance Souveraine de Dieu.

opéra par le Miniſtére de ſon Serviteur. Il convertit les eaux en ſang &c.

Le troiſiéme avantage eſt qu'aprés avoir délivré les Iſraëlites, & les avoir aſſemblez en un corps de peuple ſeparé de tous les autres : aprés avoir établi une Alliance entre Dieu & eux, & dreſſé au milieu de ce peuple un Service ordinaire & une Religion, Dieu le choiſit pour en mettre toute l'Hiſtoire par écrit & le revêtit pour cela de ſon St. Eſprit pour le conduire dans un ſi important Ouvrage. De ſorte que ce fut luy qui mit le premier la main à la plume, pour donner a l'Egliſe cet admirable & Divin Livre de l'Ecriture, qui eſt noſtre régle éternelle, & le fonds de noſtre conſolation, de noſtre inſtruction, & de noſtre eſpérance.

3. Dieu le choiſit pour écrire l'Hiſtoire ſainte.

Cette premiére Partie étant ainſi expliquée, on paſſera à la ſeconde, *la grace & la vérité ſont avenuës par Jeſus-Chriſt.* On expliquera ce que c'eſt que cette *grace* & cette *verité*. Ce que d'abord on pourroit raporter à la Perſonne même de Jeſus-Chriſt & à la maniére de ſa converſation au Monde, ſçavoir, en ce qu'il a eu deux qualitez perpétuelles répandues dans ſon commerce, la douceur & la ſincérité : la douceur exprimée par *la grace* & la droiture ou la ſincérité exprimée par *la vérité* : Les mêchans agiſſent d'ordinaire par deux qualitez contraires, la fureur & la fourberie.

Ce que c'eſt que la grace & la vérité.

Aſtutum geſtant rabido ſub pectore vultum.

Ils ſont profonds, myſterieux, & impénétrables par les apparences ; & ſous le voyle de leurs déguiſemens ils cachent des deſſeins funeſtes : ſemblables a ces nuées épaiſſes qui dans cette triſte noirceur qu'elles font paroître au dehors, cachent des tonnerres, des grêles & des fou-

foudres. Jesus-Christ au contraire n'a eu dans le cœur que des inclinations d'amour, de paix, & de bénédiction pour les hommes: & quant à l'extérieur il à été toûjours plein de franchise & de sincérité.

Mais bien que cela soit véritable, ce n'est pourtant pas le sens des paroles que nous traitons; cette *grace* & cette *vérité* sont l'Evangile de Jesus-Christ: *grace*, par opposition aux rigueurs de la Loi: *Vérité*, par opposition à ses Oracles, à ses figures, & à ses commencemens imparfaits.

L'Evangile est apellé *la Grace*, 1. Parce que Dieu s'y est manifesté a nous, non avec tout ce pompeux éclat de Majesté dont il voulut accompagner la Loi quand il la donna sur la montagne, mais d'une maniére humaine sous le voile de l'Humanité Sacrée de Jesus-Christ. A cause de quoi Saint Paul dit que *le secret de piété est grand, Dieu manifesté en chair.* Autrefois on devoit dire, Dieu manifesté dans les tonnerres & dans les feux, Dieu manifesté dans la nuée du Tabernacle, Dieu manifesté dans la lumiere des Anges; mais sous l'Evangile il faut dire Dieu manifesté en chair d'une maniere qui nous est familiére, & qui ne nous épouvante plus. 2. *Grace*, parce qu'il ne consiste qu'en la Révélation de la misericorde Divine, dans l'offre de la rémission des péchez, de son amour paternelle &c. 3. *Grace*, par ce qu'il nous vient du pur bon-plaisir de Dieu, sans que nous y ayons en rien contribué ni par nôtre mérite, ni par des préparations à le reçevoir, ni même par des désirs. Il nous a été donné gratuitement en tout sens, sçavoir, non seulement quant à la chose même

Pourquoy l'Evangile est apellé la grace. 1. *Par ce que Dieu s'y est manifesté en chair.*

2. *Par ce que c'est une révélation de Misericorde.*

3. *Parce qu'il nous vient du pur bon plaisir de Dieu.*

laquelle excéde nôtre mérite ; mais auſſi quan
à la maniére de la donner. Car Dieu nous l
donnée lors que nous n'y ſongions pas : lo
que nous n'avions rien en nous même q
nous en rendît dignes : lors même que nou
étions dans des diſpoſitions contraires , . ca
Dieu nous a aymez lors que nous étions ſe
ennemis. 4. *Grace*, parceque l'Evangil
n'eſt pas ſeulement une parole extérieure
une vocation, une ſemonce qui frape l'orei
le ; mais c'eſt un Miniſtére d'Eſprit intérieur
La puiſſance infinie de Dieu à Salut, une *Pa*
role accompagnée d'une efficace Divine qu
nous convertit & qui nous fait nouvelles crea
tures &c. 5. *Grace* encore, à l'égard de l
maniére dont cet Eſprit vivifiant qui accompa
gne la Parole agît en nous. Car ce n'eſt plu
par des enthouſiaſmes, ni par des raviſſemen
ou des extaſes violentes, comme les avoient
quelque-fois les Prophétes ; mais par une opé
ration douce & tranquile qui approche extré
mement de la naturelle, ſçavoir, par l'illu
mination des yeux de nôtre entendement, &
par les actes d'une raiſon bien rectifiée &c.

4. Par ce que c'eſt une Parole efficace pour nôtre converſion.

5. à l'égard de la maniere, avec laquelle l'Eſprit vivifiant qui accompagne la parole agît en nous.

Vérité, 1. par oppoſition au menſonge. Les
Religions qui avoient alors la vogue ſur la
Terre, étoient toutes fauſſes, ce n'étoit qu'un
amas des erreurs des hommes. L'Evangile au
contraire eſt la véritable voye de ſervir Dieu
&c. de parvenir au Salut, oppoſée aux Reli
gions payennes &c. 2. *Vérité*, par oppoſition
à la vanité des connoiſſances humaines qui ne
ſont pas toutes fauſſes : La Philoſophie enſei
gne bien des choſes qui ſont véritables en elles
mêmes ; mais ce ſont des connoiſſances vai
nes & creuſes, baſſes & peu importantes. A

Pourquoy l'Evangile eſt apellé la vérité. 1. par opoſition au menſonge. 2. Par oppoſition à la vanité des connoiſſances humaines.

cauſe

uſe de quoi Salomon s'écrie, *vanité des vani-*
z, tout eſt vanité. Ce qu'on peut auſſi appliquer
on ſeulement aux ſciences humaines, mais
toutes les occupations temporelles de la vie
s hommes, dont un Poëte a dit.

O! curas hominum! ô quantum eſt
in rebus inane! Perſe.

L'Evangile eſt cette perle de la Parabole la-
uelle quiconque a trouvée, vend tout ce qu'il a
our s'en rendre poſſeſſeur. Eſaïe parlant des
iens de la vie temporelle, dit, qu'il, en *eſt com-*
e d'un homme qui ayant faim ſonge que voicy qu'il
ange, & ayant ſoif, ſonge qu'il boit, mais quand il
ſt réveillé, il eſt las & ſon ame eſt altérée. Les
iens de l'Evangile ont au contraire une effi-
ace qui conſole, & qui rémplit le cœur de
homme, & donne un ſolide contentement
&c. 3. *Vérité*, c'eſt à dire, conſtance, fer-
neté, par oppoſition à la fragilité, & au peu
le durée des biens de la Terre, & de toutes
es choſes corporelles, elles nous quittent,
u nous les quittons. *La figure de ce monde*
paſſe, dit S. Paul. C'eſt une figure, une cho-
e vaine, une Idole, une ſimple apparence;
ais c'eſt encore une figure qui paſſe, une
dole qui s'enfuit, & qui eſchappe de nos mains
ors que nous la croyons tenir. L'Evangile
u contraire nous propoſe des biens conſtans,
t Eternels &c. 4. *Vérité*, Par oppoſition
ux Oracles de la Loi qui n'étoient que des
romeſſes; l'Evangile en eſt l'accompliſſement.
cauſe de quoi Jeſus-Chriſt diſoit en la
Croix, *tout eſt accompli*, & ailleurs, *j'ay ache-*
vé l'œuvre que tu m'as donnée à faire. L'Evan-
ile même pour cette raiſon eſt appellé *la Pro-*
meſſe, parceque c'eſt l'éxecution des grandes

3. *Par ce qu'il nous propoſe des biens conſtans & éternals.*

4. *Par ce qu'il contient l'accompliſſement ſes promiſſes de Dieu.*

promeſſes de Dieu, & Dieu par rapport
l'Evangile s'appelle *Jehova*, *celui qui e*
Sous la Loi, *Jehova* vouloit dire *celui qui ſe*
ra; mais ſous l'Evangile il eſt apellé, *celui q*
étoit, *qui eſt*, *& qui eſt à venir*. Car il a ac
compli les promeſſes anciennes & a poſé de
fondemens inébranlables pour la gloire à ve
nir &c. 5. *Vérité*, par oppoſition aux figu
5. *Par oppoſition aux figures anciennes.* res anciennes, dont Jeſus-Chriſt eſt le Corp
La Loi avoit l'ombre des biens à venir, ma
l'Evangile en a la vive Image, c'eſt-à-dir
l'Original des choſes. L'Iſraël de Dieu eſt
vrai Iſraël en eſprit, vraye délivrance de l'E
gypte Spirituelle, vraye Manne, vrai Tabe
6. *Par oposition à ces commencemens imparfaits qui étoient en la Loi.* nacle, vraye Jeruſalem &c. 6. *Vérité*, pa
oppoſition à ces commencemens imparfai
qui étoient en la Loi. Nous ne ſommes plu
enfans détenus ſous Pédagogue, mais enfan
parfaits &c. *nous n'avons plus reçû un Eſprit d*
ſervitude, *mais un Eſprit d'adoption qui nous fa*
crier, *Abba Pére*. Sur cet *Abba Pére* je remar
Remarquer ſur ces termes. Abba Pére. querai ici en paſſant l'ignorance de ceux d
Port Royal qui en traduiſant ce Paſſage, on
traduit au lieu d'*Abba Pere*, Mon Pére, Mo
Pére, ſous prétexte que le mot *Abba* qui e
Syriaque ſignifie *Pére*: ils n'ont pas ſçeu qu
Saint Paul fait alluſion à une Loi qui éto
parmi les Juifs, laquelle deffendoit aux eſcl
ves d'apeller un homme libre, *Abba*, ni un
femme libre, *Imma*. L'Apôtre veut donc dir
que nous ne ſommes plus eſclaves, mais a
franchis en Jeſus-Chriſt, par conſequent qu
nous pouvons apeller Dieu, *Abba*, comm
nous pouvons apeller l'Evangile *Imma*.
falloit donc en traduiſant ce Paſſage garde
toûjours le mot d'*Abba*, encore qu'il ſoit Sy
riaqu

iaque & inconnu dans nôtre langue; car c'eſt n ce terme que conſiſte la force du raiſonement de Saint Paul.

Il faut paſſer maintenant à la conſidération e l'Auteur de l'Evangile, *la grace & la vérité ſont avenües par Jeſus-Chriſt.* Ici l'on doit xaminer 1. ce que Moïſe & Jeſus-Chriſt ont u de commun 2. les avantages de Jeſus-Chriſt par deſſus Moïſe. 1. Donc Jeſus-Chriſt ſt un Interprete reciproque, qui apporte aux ommes de la part de Dieu les Myſtéres de a Révélation, & qui de la part des hommes préſente à Dieu leur Foi, leur piété, leurs priéres, & leurs promeſſes d'obeiſſance. 2. Son Miniſtére a été accompagné des miracles de a Puiſſance Divine &c. 3. Il a fait écrire ſon Evangile pour être la Régle perpétuelle, ſelon aquelle l'Egliſe doit ſe conduire juſqu'à la fin des ſiécles.

De l'Auteur de l'Evangile.

Des convenances de Moïſe avec Jeſus-Chriſt.

Mais quelque convenance qu'il y puiſſe avoir entre Moïſe & Jeſus-Chriſt, il n'y a pourtant nulle comparaiſon de ce dernier au premier. 1. Moïſe n'avoit point fait la Loi, il n'en étoit que le Diſpenſateur, & Dieu lui-même en prononça la plus eſſentielle partie au milieu des flammes, & les écrivit enſuite de ſon doigt ſur des Tables de pierre &c. Mais Jeſus-Chriſt a fait *la grace & la vérité.* Car l'Evangile eſt fondé ſur ſon ſang, ſur ſa propitiation, & ſur ſon métite. 2. Moïſe ne fut pas à proprement parler Mediateur de l'Alliance que Dieu traita avec les Iſraëlites, bien qu'il ſoit ainſi nommé dans l'Ecriture, parce qu'il fut Mediateur typique, c'eſt-à-dire, ſimple Interpréte entre Dieu & le Peuple. Quoi qu'il en ſoit ce ne fut pas par la conſidera.ion

Des différences de Moïſe avec Jeſus-Chriſt.

de ſa perſonne, ni par la force de l'amour q
Dieu lui portoit, que cette Alliance ſe
Moïſe lui-même étoit pécheur & il avoit
ſoin d'un Médiateur à prendre le terme
Médiateur en ce ſens. Mais quant à Jeſ
Chriſt, c'eſt en ſa conſidération, & par
force de l'amour que le Pére lui porte, q
s'eſt fait l'Alliance de l'Evangile &c. 3. M
ſe pouvoit bien raporter à Dieu les ſentim
& les paroles du Peuple, mais il ne pouvo
ni répondre de leur ſincérité, ni être garan
de leur durée : tant parce qu'il n'avoit p
une connoiſſance immédiate des cœurs, qu
parce qu'il n'en étoit pas le Maître &c. Ma
Jeſus-Chriſt eſt le Garand & le Répondant d
hommes envers Dieu, tant à l'égard de
ſincérité de leur foi & de leur ſanctificatio
qu'à l'égard de leur perſévérance ; pour deu
raiſons. La premiere, parce qu'il connoî
immédiatement les cœurs de tous les hom
mes. Et la ſeconde, parce qu'il en eſt
Maître, & qu'il les flêchit & les tourne com
me il lui plaît &c. 4. L'Eſprit qui accom
pagnoit le Miniſtére de la Loi ne deſcendoi
pas de Moïſe, Moïſe n'en étoit pas la ſour
ce, ni le diſtributeur &c. Mais Jeſus-Chriſ
en eſt la véritable Origine : c'eſt ſon Eſpri
que les fidelles reçoivent, *car nous puiſons tou
de ſa plénitude grace ſur grace*, dit Saint Jea
&c. 5. Les Miracles que Moïſe faiſoit, il le
faiſoit par une puiſſance étrangére, & non pa
la ſienne propre. Mais Jeſus-Chriſt a fait le
ſiens par ſa propre puiſſance, il les a tirez d
ſon fonds &c. Enfin 6. Moïſe ne fut établ
ſur la Maiſon de Dieu, que comme Servi
teur ; mais J. C. a été établi comme Fils, c'eſt-à-
dire,

dire comme Maître & Héritier; parce qu'en effet Moïse n'étoit qu'un homme, au lieu que Jesus-Christ est le Fils de Dieu, Dieu lui-même benit éternellement: voyez sur ce sujet l'explication de l'Oracle de Moïse, *l'Eternel vous suscitera un Prophéte tel que moi d'entre vos freres, vous l'écouterez. Suivant ce que tu as demandé à l'Eternel ton Dieu en Horeb, disant, que je n'entende plus la voix de l'Eternel mon Dieu.* Deuter. 18.15.16.

De quelle maniére il faut traiter par explication les Textes qui n'ont rien de dificile; mais dont la matiére est importante.

Il y a des Textes qu'il faut traiter par voye d'Explication, bien qu'ils ne soient, ni dificiles quant aux termes, ni dificiles quant à la chose même. Mais parceque la matiére dont il s'agit est importante, & que la médiation en est belle & pleine d'édification, il la faut nécessairement proposer dans quelque étenduë: par exemple, ce Passage de Saint Paul, *nous avons ce thréſor en vaiſſeaux de terre, afin que l'excellence de cette force soit de Dieu, & non point de nous &c.* Ce Passage, dis-je, est de cette nature, les termes sont faciles à entendre, la chose que Saint Paul veut dire ne reçoit point aussi de difficulté; mais pourtant à cause de l'importance de la matiére, il faut nécessairement l'expliquer, ou pour mieux dire, la proposer avec étenduë. Je voudrois donc diviser ce Texte en deux Parties. La premiére seroit la Proposition que l'Apôtre met en avant; & la seconde, la raison qu'il en donne. Sa Proposition est contenuë en ces termes, *nous avons ce thréſor en des vaiſſeaux de terre*; la raison qu'il en donne est contenuë dans les termes suivans, *afin que l'excellence de cette force soit de Dieu, & non point de nous.* Pour traiter la premiere il faut 1. Examiner

Explication du ver. 7. du 4. de la 2. aux Corinth.

Qu'eſt ce que thré or dont parle S.Paul.

ce que c'eſt que ce *thréſor:* & enſuite voi comment il eſt *en des vaiſſeaux de terre.* C *thréſor* c'eſt l'Evangile de Jeſus-Chriſt, qu dans l'Ecriture Sainte nous eſt repréſenté ſou diverſes images empruntées des choſes humaines. Car quelquefois il eſt apellé, *une lumiére, un Orient d'enhaut dont Dieu nous a viſitez, lorſque nous étions dans la région d'ombre de mort &c.* Quelquefois il eſt apellé *une vie* & *une reſurrection* Eph. 2. Quelquefois *un filé* qui eſt jétté dans la Mer, & qui aſſemble les poiſſons dans ſon ſein &. Quelquefois *une ſemence* &c. Icy, il nous eſt repréſenté ſous l'image d'un *thréſor* 1. à cauſe de ſon prix & de ſon excellence; car qu'y a-t-il de plus grand que cet Evangile de Jeſus-Chriſt &c.? 2. A cauſe de ſon abondance; car ce ſont des richeſſes infinies &c. 3. A cauſe de ſa vérité; car c'eſt un *thréſor* céleſte que la Nature ne fournit pas; mais que la Grace ſeule donne, & qu'elle ne donne qu'aux Elûs. En ce ſens l'Evangile eſt comparé dans la Parabole à un *thréſor caché dans un champ* &c. & à une *Perle de grand prix* &c. 4. *Thréſor* qu'on ne peut poſſeder qu'avec joye &c. & avec jalouſie &c. & avec ſoin de le garder &c. 5. Mai dans les Verſets précédens l'Apôtre avoit apel lé l'Evangile, une lumiére, une gloire, & un connoiſſance, *la lumiere*, dit-il, *de l'Evangil de la gloire de Jeſus-Chriſt, l'illumination de la con noiſſance de la gloire de Dieu en la face de Jeſus Chriſt.* Ce thréſor donc eſt un thréſor de lumie re, un thréſor de gloire, un thréſor de connoi ſance & qui plus eſt de lumiére, de gloire & de connoiſſance, Divines. 6. L'Evangil peut être conſidéré, ou comme reçeu & po

Eph. 2. 5, 6.

2 Cor. 4. verſ. 4. 6.

ſed

édé par les ſimples Fidelles, ou entant qu'il eſt mis en depôt entre les mains des Paſteurs de l'Egliſe. J'avouë qu'il eſt digne d'être apellé *thréſor* dans l'une & dans l'autre conſidération, mais beaucoup plus dans la ſeconde. Car cet Evangile dans les Miniſtres ſe trouve dans une meſure beaucoup plus pleine & plus abondante que dans les autres, plus de lumieres entaſſées, plus de connoiſſances &c. Mais entre les Miniſtres, combien plus étoit-il un *thréſor* à l'égard des Apôtres qui le poſſedoient. 1. Dans toute ſon étenduë, n'ignorant rien des Myſtéres &c. 2. Dans tous ſes degrez, pénétrant juſqu'au fond des ſecrets divins &c. 3. Dans toute ſa pureté, ſans aucun mélange d'erreur: Ce *thréſor* étoit comme dans un magazin public, comme les eaux d'une fontaine ſont dans ſon baſſin &c. 7. Il eſt encore apellé *thréſor*, par opoſition aux faux thréſors de la Terre qui ne ſont rien au prix de celui-ci &c. David diſoit de la Révélation de la Loi, que *les jugemens de l'Eternel ſont plus deſirables qu'or, & que beaucoup de fin or.* Qu'eût-il dit des Myſtéres de l'Evangile, s'il eût vêcu au tems de leur Révélation &c. 8. Ce *Thréſor* étoit autrefois caché en Dieu dans ſes Decrets, mais maintenant c'eſt un thréſor déployé & étalé dans l'Evangile: à cauſe de quoi Saint Paul parlant de l'Evangile dit, qu'on y trouve des *thréſors cachez de ſapience & d'intelligence*: comme s'il diſoit que les thréſors autrefois cachez en Dieu ſont maintenant révélez en l'Evangile; au même ſens qu'il avoit dit auparavant, que le *ſecret qui avoit été caché des tous les ſiécles & âges, eſt maintenant manifeſté aux ſaints.* *Pſ.* 19. 10, 11. Col. 2. 3. Col. 1. 26.

Qu'eſt ce que ce thréſor dont parle S. Paul.

ce que c'eſt que ce *thréſor:* & enſuite v
comment il eſt *en des vaiſſeaux de terre.*
thréſor c'eſt l'Evangile de Jeſus-Chriſt, c
dans l'Ecriture Sainte nous eſt repréſenté ſo
diverſes images empruntées des choſes h
maines. Car quelquefois il eſt apellé, *une lum*
re, un Orient d'enhaut dont Dieu nous a vi
tez, lorſque nous étions dans la région d'omb
de mort &c. Quelquefois il eſt apellé *une r*
Eph. 2. 5, 6. & *une reſurrection* Eph. 2. Quelquefois *un f*
qui eſt jétté dans la Mer, & qui aſſemble
poiſſons dans ſon ſein &. Quelquefois *u*
ſemence &c. Icy, il nous eſt repréſenté ſo
l'image d'un *thréſor* 1. à cauſe de ſon prix
de ſon excellence; car qu'y a-t-il de plus gra
que cet Evangile de Jeſus-Chriſt &c.? 2.
cauſe de ſon abondance; car ce ſont des
cheſſes infinies &c. 3. A cauſe de ſa vérit
car c'eſt un *thréſor* céleſte que la Nature
fournit pas; mais que la Grace ſeule donne,
qu'elle ne donne qu'aux Elûs. En ce ſens l'E
vangile eſt comparé dans la Parabole à
thréſor caché dans un champ &c. & à un
Perle de grand prix &c. 4. *Thréſor* qu'on n
peut poſſeder qu'avec joye &c. & avec jalou
ſie &c. & avec ſoin de le garder &c. 5. Ma
dans les Verſets précédens l'Apôtre avoit apel
2 Cor. 4. verſ. 4. 6. lé l'Evangile, une lumiére, une gloire, & un
connoiſſance, *la lumiere*, dit-il, *de l'Evangi*
de la gloire de Jeſus-Chriſt, l'illumination de la con-
noiſſance de la gloire de Dieu en la face de Jeſus-
Chriſt. Ce thréſor donc eſt un thréſor de lumie-
re, un thréſor de gloire, un thréſor de connoiſ-
ſance & qui plus eſt de lumiére, de gloire,
& de connoiſſance, Divines. 6. L'Evangil
peut être conſidéré, ou comme reçeu & poſ-

dé par les ſimples Fidelles, ou entant qu'il ſt mis en depôt entre les mains des Paſteurs e l'Egliſe. J'avouë qu'il eſt digne d'être pellé *thréſor* dans l'une & dans l'autre conſidération, mais beaucoup plus dans la ſeconde. Car cet Evangile dans les Miniſtres e trouve dans une meſure beaucoup plus pleine & plus abondante que dans les autres, plus de lumieres entaſſées, plus de connoiſſances &c. Mais entre les Miniſtres, combien plus étoit-il un *thréſor* à l'égard des Apôtres qui le poſſedoient. 1. Dans toute ſon étenduë, n'ignorant rien des Myſtéres &c. 2. Dans tous ſes degrez, pénétrant juſqu'au fond des ſecrets divins &c. 3. Dans toute ſa pureté, ſans aucun mélange d'erreur: Ce *thréſor* étoit comme dans un magazin public, comme les eaux d'une fontaine ſont dans ſon baſſin &c. 7. Il eſt encore apellé *thréſor*, par opoſition aux faux thréſors de la Terre qui ne ſont rien au prix de celui-ci &c. *Pſ.* 19. David diſoit de la Révélation de la Loi, que *les* 10, 11. *jugemens de l'Eternel ſont plus deſirables qu'or, & que beaucoup de fin or.* Qu'eût-il dit des Myſtéres de l'Evangile, s'il eût vêcu au tems de leur Révélation &c. 8. Ce *Thréſor* étoit autrefois caché en Dieu dans ſes Decrets, mais maintenant c'eſt un thréſor déployé & étalé dans l'Evangile: à cauſe de quoi Saint Paul parlant de l'Evangile dit, qu'on y trouve des *thréſors cachez de ſapience & d'intelligence*: Col. 2. 3. comme s'il diſoit que les thréſors autrefois cachez en Dieu ſont maintenant révélez en l'Evangile; au même ſens qu'il avoit dit auparavant, que le *ſecret qui avoit été caché des tous les ſiécles & âges, eſt maintenant manifeſté* Col. 1. 26. *aux ſaints.*

Qu'eſt ce que thréſor dont parle S. Paul.

ce que c'eſt que ce *thréſor:* & enſuite v comment il eſt *en des vaiſſeaux de terre.* *thréſor* c'eſt l'Evangile de Jeſus-Chriſt, q dans l'Ecriture Sainte nous eſt repréſenté ſo diverſes images empruntées des choſes hu maines. Car quelquefois il eſt apellé, *une lumiè re, un Orient d'enhaut dont Dieu nous a vi tez, lorſque nous étions dans la région d'ombr de mort &c.* Quelquefois il eſt apellé *une v* & *une reſurrection* Eph. 2. Quelquefois *un fil* qui eſt jétté dans la Mer, & qui aſſemble les poiſſons dans ſon ſein &. Quelquefois *une ſemence* &c. Icy, il nous eſt repréſenté ſous l'image d'un *thréſor* 1. à cauſe de ſon prix & de ſon excellence; car qu'y a-t-il de plus grand que cet Evangile de Jeſus-Chriſt &c.? 2. A cauſe de ſon abondance; car ce ſont des richeſſes infinies &c. 3. A cauſe de ſa vérité; car c'eſt un *thréſor* céleſte que la Nature ne fournit pas; mais que la Grace ſeule donne, & qu'elle ne donne qu'aux Elûs. En ce ſens l'Evangile eſt comparé dans la Parabole à un *thréſor caché dans un champ* &c. & à une *Perle de grand prix* &c. 4. *Thréſor* qu'on ne peut poſſeder qu'avec joye &c. & avec jalouſie &c. & avec ſoin de le garder &c. 5. Mais dans les Verſets précédens l'Apôtre avoit apellé l'Evangile, une lumiére, une gloire, & une connoiſſance, *la lumiere*, dit-il, *de l'Evangile de la gloire de Jeſus-Chriſt, l'illumination de la connoiſſance de la gloire de Dieu en la face de Jeſus-Chriſt.* Ce thréſor donc eſt un thréſor de lumiere, un thréſor de gloire, un thréſor de connoiſſance & qui plus eſt de lumiére, de gloire, & de connoiſſance, Divines. 6. L'Evangile peut être conſidéré, ou comme reçeu & poſ-

Eph. 2. 1, 6.

2 Cor. 4. verſ. 4. 6.

ſedé

dé par les ſimples Fidelles, ou entant qu'il ſt mis en depôt entre les mains des Paſteurs e l'Egliſe. J'avouë qu'il eſt digne d'être pellé *thréſor* dans l'une & dans l'autre conidération, mais beaucoup plus dans la ſeonde. Car cet Evangile dans les Miniſtres e trouve dans une meſure beaucoup plus leine & plus abondante que dans les autres, plus de lumieres entaſſées, plus de connoiſſances &c. Mais entre les Miniſtres, combien plus étoit-il un *thréſor* à l'égard des Apôtres qui le poſſedoient. 1. Dans toute ſon étenduë, n'ignorant rien des Myſtéres &c. 2. Dans tous ſes degrez, pénétrant juſqu'au fond des ſecrets divins &c. 3. Dans toute ſa pureté, ſans aucun mélange d'erreur: Ce *thréſor* étoit comme dans un magazin public, comme les eaux d'une fontaine ſont dans ſon baſſin &c. 7. Il eſt encore apellé *thréſor*, par opoſition aux faux thréſors de la Terre qui ne ſont rien au prix de celui-ci &c. *Pſ.* 19. David diſoit de la Révélation de la Loi, que *les* 10, 11. *jugemens de l'Eternel ſont plus deſirables qu'or, & que beaucoup de fin or.* Qu'eût-il dit des Myſtéres de l'Evangile, s'il eût vêcu au tems de leur Révélation &c. 8. Ce *Thréſor* étoit autrefois caché en Dieu dans ſes Decrets, mais maintenant c'eſt un thréſor déployé & étalé dans l'Evangile: à cauſe de quoi Saint Paul parlant de l'Evangile dit, qu'on y trouve des *thréſors cachez de ſapience & d'intelligence*: Col. 2. 3. comme s'il diſoit que les thréſors autrefois cachez en Dieu ſont maintenant révélez en l'Evangile; au même ſens qu'il avoit dit auparavant, que le *ſecret qui avoit été caché des tous les ſiécles & âges, eſt maintenant manifeſté* Col. 1. 26. *aux ſaints.*

Qu'eſt ce que ce thréſor dont parle S. Paul.

ce que c'eſt que ce *thréſor:* & enſuite vo
comment il eſt *en des vaiſſeaux de terre.* C
thréſor c'eſt l'Evangile de Jeſus-Chriſt, q
dans l'Ecriture Sainte nous eſt repréſenté ſou
diverſes images empruntées des choſes hu
maines. Car quelquefois il eſt apellé, *une lumiè*
re, un Orient d'enhaut dont Dieu nous a viſi
tez, lorſque nous étions dans la région d'ombre
de mort &c. Quelquefois il eſt apellé *une vi*
Eph. 2. & *une reſurrection* Eph. 2. Quelquefois *un fil*
5, 6. qui eſt jétté dans la Mer, & qui aſſemble les
poiſſons dans ſon ſein &. Quelquefois *une*
ſemence &c. Icy, il nous eſt repréſenté ſous
l'image d'un *thréſor* 1. à cauſe de ſon prix &
de ſon excellence; car qu'y a-t-il de plus grand
que cet Evangile de Jeſus-Chriſt &c.? 2. A
cauſe de ſon abondance; car ce ſont des ri-
cheſſes infinies &c. 3. A cauſe de ſa vérité;
car c'eſt un *thréſor* céleſte que la Nature ne
fournit pas; mais que la Grace ſeule donne, &
qu'elle ne donne qu'aux Elûs. En ce ſens l'E-
vangile eſt comparé dans la Parabole à un
thréſor caché dans un champ &c. & à une
Perle de grand prix &c. 4. *Thréſor* qu'on ne
peut poſſeder qu'avec joye &c. & avec jalou-
ſie &c. & avec ſoin de le garder &c. 5. Mais
dans les Verſets précédens l'Apôtre avoit apel-
2 Cor. 4. verſ. 4. 6. lé l'Evangile, une lumiére, une gloire, & une
connoiſſance, *la lumiere*, dit-il, *de l'Evangile*
de la gloire de Jeſus-Chriſt, l'illumination de la con-
noiſſance de la gloire de Dieu en la face de Jeſus-
Chriſt. Ce thréſor donc eſt un thréſor de lumie-
re, un thréſor de gloire, un thréſor de connoiſ-
ſance & qui plus eſt de lumiére, de gloire
& de connoiſſance, Divines. 6. L'Evangi
peut être conſidéré, ou comme reçeu & poſ
ſedé

idé par les ſimples Fidelles, ou entant qu'il ſt mis en depôt entre les mains des Paſteurs e l'Egliſe. J'avouë qu'il eſt digne d'être pellé *thréſor* dans l'une & dans l'autre conidération, mais beaucoup plus dans la ſeonde. Car cet Evangile dans les Miniſtres e trouve dans une meſure beaucoup plus leine & plus abondante que dans les autres, lus de lumieres entaſſées, plus de connoiſances &c. Mais entre les Miniſtres, combien plus étoit-il un *thréſor* à l'égard des Apôtres qui le poſſedoient. 1. Dans toute ſon étenduë, n'ignorant rien des Myſtéres &c. 2. Dans tous ſes degrez, pénétrant juſqu'au fond des ſecrets divins &c. 3. Dans toute ſa pureté, ſans aucun mélange d'erreur: Ce *thréſor* étoit comme dans un magazin public, comme les eaux d'une fontaine ſont dans ſon baſſin &c. 7. Il eſt encore apellé *thréſor*, par opoſition aux faux thréſors de la Terre qui ne ſont rien au prix de celui-ci &c. *Pſ.* 19. David diſoit de la Révélation de la Loi, que *les* 10, 11. *jugemens de l'Eternel ſont plus deſirables qu'or, & que beaucoup de fin or.* Qu'eût-il dit des Myſtéres de l'Evangile, s'il eût vêcu au tems de leur Révélation &c. 8. Ce *Thréſor* étoit autrefois caché en Dieu dans ſes Decrets, mais maintenant c'eſt un thréſor déployé & étalé dans l'Evangile: à cauſe de quoi Saint Paul parlant de l'Evangile dit, qu'on y trouve des *thréſors cachez de ſapience & d'intelligence*: Col. 2. 3. comme s'il diſoit que les thréſors autrefois cachez en Dieu ſont maintenant révélez en l'Evangile; au même ſens qu'il avoit dit auparavant, que le *ſecret qui avoit été caché des tous les ſiécles & âges, eſt maintenant manifeſté* Col. 1. 26. *aux ſaints.*

Qu'eſt ce que ce thréſor dont parle S. Paul.

ce que c'eſt que ce *thréſor:* & enſuite voir comment il eſt *en des vaiſſeaux de terre.* Ce *thréſor* c'eſt l'Evangile de Jeſus-Chriſt, qui dans l'Ecriture Sainte nous eſt repréſenté ſous diverſes images empruntées des choſes humaines. Car quelquefois il eſt apellé, *une lumiére, un Orient d'enhaut dont Dieu nous a viſitez, lorſque nous étions dans la région d'ombre de mort &c.* Quelquefois il eſt apellé *une vie* & *une reſurrection* Eph. 2. Quelquefois *un filé* qui eſt jétté dans la Mer, & qui aſſemble les poiſſons dans ſon ſein &. Quelquefois *une ſemence* &c. Icy, il nous eſt repréſenté ſous l'image d'un *thréſor* 1. à cauſe de ſon prix & de ſon excellence; car qu'y a-t-il de plus grand que cet Evangile de Jeſus-Chriſt &c.? 2. A cauſe de ſon abondance; car ce ſont des richeſſes infinies &c. 3. A cauſe de ſa vérité; car c'eſt un *thréſor* céleſte que la Nature ne fournit pas; mais que la Grace ſeule donne, & qu'elle ne donne qu'aux Elûs. En ce ſens l'Evangile eſt comparé dans la Parabole à un *thréſor caché dans un champ* &c. & à une *Perle de grand prix* &c. 4. *Thréſor* qu'on ne peut poſſeder qu'avec joye &c. & avec jalouſie &c. & avec ſoin de le garder &c. 5. Mais dans les Verſets précédens l'Apôtre avoit apellé l'Evangile, une lumiére, une gloire, & une connoiſſance, *la lumiere*, dit-il, *de l'Evangile de la gloire de Jeſus-Chriſt, l'illumination de la connoiſſance de la gloire de Dieu en la face de Jeſus-Chriſt.* Ce thréſor donc eſt un thréſor de lumiere, un thréſor de gloire, un thréſor de connoiſſance & qui plus eſt de lumiére, de gloire, & de connoiſſance, Divines. 6. L'Evangile peut être conſidéré, ou comme reçeu & poſſedé

Eph. 2. 5, 6.

2 Cor. 4. verſ. 4. 6.

dé par les ſimples Fidelles, ou entant qu'il eſt mis en depôt entre les mains des Paſteurs de l'Egliſe. J'avouë qu'il eſt digne d'être apellé *thréſor* dans l'une & dans l'autre conſidération, mais beaucoup plus dans la ſeconde. Car cet Evangile dans les Miniſtres ſe trouve dans une meſure beaucoup plus pleine & plus abondante que dans les autres, plus de lumieres entaſſées, plus de connoiſſances &c. Mais entre les Miniſtres, combien plus étoit-il un *thréſor* à l'égard des Apôtres qui le poſſedoient. 1. Dans toute ſon étenduë, n'ignorant rien des Myſtéres &c. 2. Dans tous ſes degrez, pénétrant juſqu'au fond des ſecrets divins &c. 3. Dans toute ſa pureté, ſans aucun mélange d'erreur: Ce *thréſor* étoit comme dans un magazin public, comme les eaux d'une fontaine ſont dans ſon baſſin &c. 7. Il eſt encore apellé *thréſor*, par opoſition aux faux thréſors de la Terre qui ne ſont rien au prix de celui-ci &c. *Pſ.* 19. David diſoit de la Révélation de la Loi, que *les* 10, 11. *jugemens de l'Eternel ſont plus deſirables qu'or, & que beaucoup de fin or.* Qu'eût-il dit des Myſtéres de l'Evangile, s'il eût vêcu au tems de leur Révélation &c. 8. Ce *Thréſor* étoit autrefois caché en Dieu dans ſes Decrets, mais maintenant c'eſt un thréſor déployé & étalé dans l'Evangile: à cauſe de quoi Saint Paul parlant de l'Evangile dit, qu'on y trouve des *thréſors cachez de ſapience & d'intelligence*: Col. 2. 3. comme s'il diſoit que les thréſors autrefois cachez en Dieu ſont maintenant révélez en l'Evangile; au même ſens qu'il avoit dit auparavant, que le *ſecret qui avoit été caché des tous les ſiécles & âges, eſt maintenant manifeſté* Col. 1. 26. *aux ſaints.*

Mais *ce thréſor eſt en nous*, dit l'Apôtre, *comme dans des vaiſſeaux de terre.* Là on peut employer d'abord l'uſage des cruches de Gedeon qui enfermoient des flambeaux: enſuite de quoy on peut dire que quand Dieu a commis la diſpenſation de ſa Parole aux Anges; il l'a miſe dans des vaiſſeaux précieux. Quand il l'a annoncée par lui-même immédiatement, ſçavoir, dans les viſions, dans les ſonges, & dans les entretiens familiers qu'il a eus avec les Saints, elle étoit dans ſa ſource, ſans vaiſſeaux. Quand il la fait annoncer par les Cieux & par le Soleil, elle eſt dans un vaiſſeau à la vérité, mais dans un vaiſſeau éclatant d'une matiére grande & belle; à cauſe de quoy David Pſ. 19. lors qu'il dit que les *Cieux racontent la gloire de Dieu*, reléve en même temps le prix même des Cieux & la gloire de leur Soleil. Quand Dieu a commis ſa Parole à Moïſe & aux Prophétes, on peut dire qu'il l'a miſe dans des vaiſſeaux de fer & d'airain mais quand il l'a miſe dans ſes Apôtres, elle à été à parler proprement *dans des vaiſſeaux de terre.* Là on peut comparer les différentes maniéres, dont il a plû à Dieu de communiquer ſa Parole aux hommes, ſçavoir, 1. par ſoi-même, & par ſon Fils. 2. par les Anges & par les Cieux. 3. par Moïſe & par les Prophétes. Et 4. par les Apôtres à la ſtatuë de Nébucadnetſar, dont la tête étoit d'or, la poitrine & les bras d'argent, le ventre d'airain, les jambes de fer, & les pieds, en partie de fer, & en partie, de terre. Car en Dieu & en Jeſus-Chriſt ſon Fils, le *thréſor* de la Parole eſt encore fin & précieux: dans les Anges, il eſt comme dans des vaiſſeaux d'argent: dans les Cieux,

Des différentes maniéres dont il a plû à Dieu nous communiquer ſa Parole.

Cieux, il eſt comme dans des vaiſſeaux d'airain, car auſſi il eſt dit au 37 de Job, que *les Cieux ſont comme des miroirs de fonte*: dans Moïſe, il eſt comme dans du fer: & dans les Prophétes & les Apôtres qui ſont comme les pieds de la ſtatuë, il eſt, en partie, de fer; & en partie, de terre; les Prophétes, vaiſſeaux de fer; & les Apôtres, *vaiſſeaux de terre.*

Les Apôtres ſont des vaiſſeaux.

Les Apôtres ſont 1. *des vaiſſeaux*, non les Auteurs de l'Evangile, ni ſes Fondateurs, mais de ſimples inſtrumens &c. *des vaiſſeaux* qui contiennent le *thréſor*, mais qui ne lui donnent pas le prix qu'il a: car ce n'eſt pas de la dignité de leurs perſonnes que ſe tire l'excellence de l'Evangile: ce n'eſt point à cauſe d'eux que nous croyons; au contraire c'eſt *le thréſor* qu'ils portent, qui leur donne du prix & de l'autorité. 2. *Vaiſſeaux de terre*, 1. Par la baſſeſſe de leur condition; pauvres pêcheurs &c. Saint Paul un faiſeur de tentes, un Phariſien enïvré de l'amour de ſoi-même, un Perſécuteur &c. *Vaiſſeaux de terre* par les afflictions auſquelles ils étoient ſujets, expoſez à toutes ſortes d'accidens, aux accidens de la nature comme les autres hommes, aux perſecutions, priſons, banniſſemens &c. 3. Par leurs propres infirmitez, la diſſimulation de Saint Pierre dont Saint Paul le reprit en face, ſa hardieſſe à détourner Jeſus-Chriſt de la mort, ce qui lui attira le titre de *Satan* &c. ſon étourdiſſement ſur le Thabor &c. Sa chûte dans la maiſon du Souverain Sacrificateur &c. l'incrédulité de Thomas &c. l'aigreur qu'il y eut entre Saint Paul & Barnabas &c. L'Eſprit de domination qui les faiſoit diſpu-

Les Apôtres ſont des vaiſſeaux.

ter

ter à qui ſeroit le plus grand &c. L'Eſprit de vangeance contre les Samaritains ſur qui ils vouloient faire deſcendre le feu du Ciel &c.

Luc. 9. v. 54.

La ſageſſe des Apôtres.

Il faut remarquer auſſi la ſageſſe des Apôtres, quand leurs infirmitez & leur *terre* les font mépriſer, alors ils ſe relévent par le *thréſor*: Ils s'appellent Serviteurs de Jeſus-Chriſt, Ambaſſadeurs de Dieu &c. Ils relévent leur Miniſtére comme fait Saint Paul &c. Mais quand l'excellence de leur Miniſtére eſt en danger de les faire trop eſtimer, ils s'humilient & s'anéantiſſent, s'apellent *vaiſſeaux de terre &c.* Quand Paul & Barnabas furent chaſſez d'Iconie & contraints de s'enfuir à Lyſtre, pour relever la gloire de leur Miniſtére ils firent un Miracle; mais quand le Peuple les prit pour des Dieux, alors ils déchirérent leurs vêtemens & dirent, *nous ſommes hommes.*

De l'excellence de la force de l'Evangile.

Quant à la ſeconde Partie de ce Texte, il faut pour la traiter, examiner deux choſes: L'une, l'excellence de la force de l'Evangile: Et l'autre, le deſſein de Dieu en mettant ſon *thréſor* dans *des vaiſſeaux de terre* ſçavoir, que *l'excellence de cette force* fût de lui & non des hommes. *L'Excellence de cette force*, c'eſt

1. Ses heureux ſuccez dans la converſion des hommes.

1. les heureux ſuccez de l'Evangile dans la converſion des hommes: ce qu'il faut repréſentér comme une force victorieuſe & triomphante, & même comme une force excellente, c'eſt-à-dire, admirable, toute-puiſſante &c. Or on peut repréſenter cela par l'étenduë des converſions; car en peu de tems toute la Terre ſe vit remplie de Chrêtiens &c. 2. Par les difficultez que l'Evangile ſurmontoit &c. obſtacles au dedans, la corruption naturelle des hommes, les préjugez de

2. Les dificultez qu'il ſurmontoit.

leur

leur naiſſance, l'amour des fauſſes Religions &c. obſtacles au dehors, contradictions des Philoſophes, perſécutions des Juifs, calomnies contre l'Evangile & contre ſes Miniſtres, perſécutions des Rois & de Magiſtrats &c. obſtacles dans l'Evangile même, qui prêche un Crucifié, qui eſt *folie aux Grecs & ſcandale aux Juifs*; Nonobſtant tout cela, converſions par tout &c. 3. *L'excellence de cette force* conſiſte dans cette admirable & Divine Vertu qui eſt dans la doctrine de l'Evangile, pour humilier l'homme, le conſoler, l'inſtruire, le remplir de joye & de courage &c. d'eſpérance &c. pour le ſanctifier &c. En un mot pour le convertir & le tranformer en un autre homme 4. *L'excellence de cette force* conſiſte dans les Miracles qui accompagnoient la Prédication des Apôtres &c. Miracles grands & dignes de toute l'admiration des hommes &c. gueriſons de malades, prédictions de choſes à venir, reſurrection de morts &c. 5. *L'excellence de cette force* conſiſtoit en la vertu du Saint Eſprit qui accompagnoit la Prédication de l'Evangile, Eſprit d'illumination, Eſprit de patience, Eſprit de paix &c. Et même avec des dons extraordinaires, don des langues &c.

3. La Vertu Divine qui eſt dans ſa doctrine.

4. Dans les Miracles:

5. En la vertu du S. Eſprit qui accompagnoit la Prédication.

Cette *excellence de force ainſi* expliquée, il faut paſſer à la conſidération de la fin que Dieu s'eſt propoſée, ſçavoir, que cette *excellence fût de lui & non point des hommes*, & que c'eſt pour cela qu'il *a mis ce thréſor dans des vaiſſeaux de terre*. Or ce raiſonnement de Saint Paul eſt établi ſur ce principe, ſçavoir, que les hommes ſont enclins à rapporter aux cauſes ſecondes les effets qui n'apartiennent qu'à

De la fin que Dieu s'eſt propoſée dans l'excellence de la force de l'Evangile

Les hommes ſont enclins à

raportér aux cauſes ſecondes les effets qui n'appartiennent qu'à la cauſe Premiére.

qu'à la Cauſe Premiére. Quand nous voyons quelque grand événement dont nous ſommes ébloüis, au lieu de nous élever juſqu'à Dieu pour lui en attribuer la gloire, nous demeurons baſſement attachez aux créatures, comme ſi l'événement étoit à elles. C'eſt ce qui paroît 1. Par l'exemple des Payens qui voyant les merveilles de la Nature *ont adoré & ſervy la créature, en delaiſſant le Créateur*, comme Saint Paul le leur reproche. Voyant cette belle lumiére du Soleil & ces admirables effets qu'il produit dans le Monde; ils ne ſe ſont pas élevez plus haut, mais ils l'ont pris pour un Dieu, ſans conſidérer qu'il n'étoit que le ſerviteur & l'image d'un Soleil Inviſible.

Cela paroît par cinq exemples. 1. Celui des Payens.

2. Celui des Lycaoniens.

2. C'eſt ce qui paroît par l'exemple des Lycaoniens dont nous avons déja parlé, qui voyant faire à Paul & à Barnabas un Miracle, voulurent leur ſacrifier comme à des Dieux, ſans conſidérer qu'ils n'étoient que les inſtrumens de la Puiſſance Infinie qui regne dans le Monde.

3. Celui des Juifs.

3. C'eſt ce qui paroît encore par l'exemple des Juifs, leſquels quoy qu'inſtruits en la connoiſſance du vray Dieu, neantmoins voyant Pierre & Jean qui avoient guery un impotent, coururent à eux en foule, ce qui obligea Saint Pierre à leur dire, *hommes Iſraëlites, pourquoy avez vous l'œil ſur nous, comme ſi par nôtre puiſſance ou ſainteté nous avions fait cheminer celui-ci?* 4. C'eſt ce qui paroît par l'exemple même, de Saint Jean, qui tout Apôtre qu'il étoit ne laiſſa pas de ſe laiſſer ſurprendre à cette imprudente inclination, tant elle eſt naturelle à tous les hommes; car ébloüy de la lumiére de l'Ange qui lui parloit, il tomba ſur ſa face en terre & le voulut

Act. 3. 12

4. Celui-même de S. Ich.

ut adorer: ce qui fit que l'Ange lui dit, *garde que tu ne le faſſes, je ſuis ton compagnon de ſervice, adore Dieu.* Mais aprés tant de funeſtes exemples nous voyons encore cela même dans ceux de la Communion de Rome. Car c'eſt de là qu'eſt venuë l'adoration des Reliques, celle des Saints & des Anges, & je ne ſçai combien d'autres Superſtitions qui les attachent aux créatures, lors qu'ils s'imaginent que par leur Miniſtére ils reçoivent quelque particuliére bénédiction. Dieu donc pour arrêter ce torrent, & pour empêcher qu'on n'abusât de même de ſes Apôtres, en leur attribuant les admirables effets de la Parole de l'Evangile, a voulu tempérer l'honneur qu'il leur faiſoit de les employer à la converſion des hommes, par la baſſeſſe & la fragilité de leur condition. Il les avoit laiſſez *vaiſſeaux de terre*, comme ils étoient, afin que leur terre & leur poudre, leurs foibleſſes & leurs imperfections ſerviſſent de correctif ou de contre-poids à la Gloire qu'ils avoient d'être employez à un ſi grand & ſi admirable Miniſtére. D'ailleurs il eſt certain que leur baſſeſſe contribuoit beaucoup à relever l'éclat de la puiſſance Divine dans l'œuvre de l'Evangile, & à faire connoître que cette œuvre étoit uniquement de Dieu. Car jamais Dieu ne paroît davantage, que quand il ſe ſert d'inſtrumens qui n'ont nulle proportion avec ce qu'ils opérent. Jamais la puiſſance Divine ne parut davantage, que quand elle abatit la fierté de Pharao & de toute ſon Egypte par la ſeule verge de Moïſe. S'il y eût employé des Armées, quelques admirables qu'euſſent été les ſuccez, la force des armes humaines eût diminué l'éclat de la force Divine.

5. *Celui de l'Egliſe Romaine.*

ne. Jamais cette même puiſſance de Dieu ne parut davantage que dans la ruïne de Jerico, lors que les murailles en tomberent au ſimple ſon des trompettes de Joſué. Appliquez à cela la penſée de Monſieur Cappel dans les Théſes *de origine ſcripturæ Theſi* 29. *pag.* 40. *ſub finem*; Jamais la puiſſance de Jeſus-Chriſt ne parut plus, que quand il a ſubjugué les Principautez & les Puiſſances & a triomphé d'elles par le Miniſtére d'une Croix. Il en eſt ici de même : des pêcheurs, des péagers, des faiſeurs de tentes, des gens idiots & ſans lettres, ſans armes, ſans force, ſans intrigues, ſans appui, ſans Philoſophie, ſans éloquence, des perſécutez, des miſérables, en un mot *des vaiſſeaux de terre*, qui triomphent de tout le monde au ſon de leur voix. Les Idoles ſont abatuës : les Temples ſont renverſez : les Oracles deviennent muëts : le Regne du Démon eſt aboli : les plus fortes inclinations de la Nature ſont vaincuës : les anciennes habitudes des Peuples ſont changées : les vieilles Superſtitions ſont anéanties : tous les charmes de Satan dont il avoit endormi les hommes ſont rompus : les Peuples viennent en foule adorer Jeſus-Chriſt : les grands & les petits, les Sçavans & les Ignorans, les Rois & les Sujets, les Provinces entiéres ſe viennent préſenter aux pieds de la Croix : Et toute penſée eſt amenée priſonniére à l'obéïſſance de Dieu. Il ne faut plus dire, c'eſt ici le doigt de Dieu, mais il faut dire, c'eſt ici le bras de l'Eternel. Heureux *vaiſſeaux de terre* glorifiez-vous de ce que vous n'étes que cendre & que poudre, vôtre foibleſſe & vôtre fragilité, vôtre néant contribuent plus mille fois à relever la

gloire

gloire du grand Maître qui vous employe, que si vous étiez des vaisseaux d'or, des Anges, ou des Cherubins.

Outre ce que je viens de dire, il faut encore remarquer qu'il y a de deux sortes d'explication. L'une simple, qui n'a besoin que d'être proposée, éclaircie, & tout au plus réchaufée de quelques pensées agréables. Mais il y en a une autre, où aprés avoir proposé & expliqué la chose dont il s'agit, il la faut confirmer par des preuves. Quelquefois c'est une chose de fait, qui n'a besoin d'être confirmée que par des preuves de fait. Quelquefois c'est une chose de droit, qui a besoin d'être confirmée par des preuves de droit. Et quelquefois c'est une chose où le droit & le fait sont meiez ensemble, & où par conséquent il faut apporter, tant des preuves de droit, que des preuves de fait. Je donnerai des exemples de ces trois diferentes espéces. Pour la premiére je mets en avant ce Texte, *Jesus-Christ étoit en forme de Dieu, & ne reputoit point rapine d'être égal à Dieu.* Aprés avoir expliqué ce que c'est qu'être en forme de Dieu, & ne reputer point rapine d'être égal à Dieu, savoir, que c'est être Dieu, essentiellement égal au Pére, coéternel avec lui, &c. Chacun voit que c'est un fait lequel il est nécessaire de prouver, non simplement par la force des termes de Saint Paul, mais aussi par plusieurs autres preuves tirées de l'Ecriture, par lesquelles on conclut la Divinité de Jesus-Christ, & il n'y a que les preuves de fait qui puissent avoir lieu dans cette occasion. Mais si j'avois à traiter ce Passage du même Chapitre Philippiens 2. *Faites toutes choses sans mur-*

Deux sortes d'explication, l'une simple & sans preuves, & l'autre confirmative & accompagnée de preuves.

Deux sortes de preuves, preuves de fait, & preuves de droit.

Philipp. 2. v. 6.

Philipp. 2. 14. 15.

 mures

mures, ni questions, afin que vous soyez sans re-
proche, & simples enfans de Dieu, irreprehen-
sibles au milieu de la génération tortuë & perver-
se: entre lesquels vous reluisez comme des flam-
beaux au monde, qui portent au devant d'eux
la Parole de vie. Il est évident qu'aprés avoir expliqué les vices que Saint Paul nous défend, & les vertus qu'il nous commande, il faudroit confirmer cela par des raisons de droit, qui fissent voir combien ces vices sont indignes & contraires à nôtre vocation, & ces vertus dignes de ce que nous sommes; & combien nous sommes obligez à nous abstenir des uns &, à pratiquer les autres. Mais si j'avois à traiter ce Passage qui est dans le même Chapitre, *Jesus-Christ s'est anéanti soi-même, ayant pris forme de serviteur, fait à la semblance des hommes*
Philipp. 2. 6. 7. 8. ou le suivant, *& étant trouvé en figure comme un homme, il s'est abaissé soi-même, & a été obéissant jusques à la mort, voire la mort de la Croix.* Où encore les suivans qui parlent de l'exaltation de Jesus-Christ. Il est certain qu'aprés avoir expliqué la chose dont il s'agit, il faudroit la confirmer non seulement par des preuves de fait, mais aussi par des preuves de droit; en faisant voir 1. que la chose est ainsi que Saint Paul la dit. Et 2. en faisant voir qu'elle devoit être ainsi par des raisons prises de la Sagesse Divine. De même si l'on
Heb. 12. 6 avoit à traiter ce Texte, *Le Seigneur châtie celui qu'il aime, & foüette tout enfant qu'il avoüe*, il ne faut pas douter qu'aprés avoir proposé en peu de mots la doctrine de l'Apôtre, il la faudroit confirmer, tant par des preuves de fait qui feroient voir que Dieu en a toujours usé de la sorte, que par des preu-

pes de droit qui montreroient que c'eſt avec beaucoup de ſageſſe qu'il en a uſé ainſi. On trouvera un nombre preſqu'infini de Textes de cette nature.

Deux maniéres d'expliquer les matiéres grandes, & qui ont pluſieurs branches.

Il y a quelquefois des Textes d'Explication, où l'on ſe trouve obligé d'expliquer une matiére grande & importante, & qui a pluſieurs branches, comme ſont par exemple, la matiére de la prédeſtination & celle de la Grace qui nous convertit. En ce cas on peut prendre l'une de ces deux voyes: ou bien réduire la matiére à un certain nombre de Propoſitions, & les traiter l'une aprés l'autre, ou bien la réduire à un certain nombre de Queſtions, & les traiter auſſi l'une aprés l'autre. Mais dans l'une & dans l'autre de ces deux voyes, il faut bien prendre garde de ne mettre en avant, ni aucune Propoſition, ni aucune Queſtion qui ne ſoient formellement contenuës dans vôtre Texte, ou qui ne s'en puiſſent tirer par une conſéquence prochaine & facile à entendre. Car autrement ce ſeroit s'écarter dans le lieu commun. Par exemple, ayant à traiter ce Texte, *Philipp. 2. v. 13.* *Dieu produit en nous avec efficace & le vouloir & le parfaire ſelon ſon bon plaiſir.* Aprés avoir expliqué ce que c'eſt que ce *vouloir*, & ce *parfaire*; & avoir dit en peu de mots que le ſens de Saint Paul eſt, que Dieu en eſt l'Auteur en nous par la force de ſa grace, il faudroit reduire toute l'Explication de l'opération de la grace à cinq ou ſix Propoſitions. La premiére eſt, que Dieu par ſon Saint Eſprit illumine l'entendement des hommes; Car s'agiſſant ici de produire en nous le *vouloir*, il faut néceſſairement que cela ſe faſſe par l'illumination de l'entendement.

Reduire ce Texte à ſix Propoſitions.

1. *Dieu par ſon Eſprit illumine l'entendement*

2. *L'opération de la grace*

qui illumine l'entendement eſt Practique, & deſcend juſqu'au cœur.

La ſeconde, que l'opération de la grace qui illumine l'entendement eſt practique & non ſimplement ſpéculative, mais qu'elle deſcend juſqu'au cœur, Saint Paul diſant que Dieu produit en nous *le vouloir*. La troiſiéme, que les premiéres diſpoſitions à la converſion ſont des effets de la grace, auſſi-bien que la converſion même, parce que Saint Paul ne dit pas ſeulement que Dieu produit en nous *le parfaire*, mais qu'il y produit *le vouloir*; or ce *vouloir* n'eſt autre choſe que les diſpoſitions à la converſion. La quatriéme, que l'opération de la grace ne conſiſte pas ſimplement à nous mettre en état de nous pouvoir convertir, comme le diſent les Auteurs de la grace ſufiſante, mais à nous convertir actuellement; car l'Apotre dit que *Dieu produit en nous le vouloir & le parfaire*. La cinquiéme, que l'opération de la grace qui nous convertit eſt d'une éfficace pleinement victorieuſe, & qui obtient ſon effet malgré toutes les réſiſtances de la nature; car Saint Paul dit que *Dieu produit en nous ce vouloir & ce parfaire avec efficace*. Ce qui veut dire que quand il déploye cette grace, il n'y a rien qui lui puiſſe réſiſter. La ſixiéme, que quand Dieu nous convertit, quelque éfficace irreſiſtible qu'il y ait en ſa grace, il la déploye neantmoins en nous d'une maniére qui ne détruit point nôtre nature, ni qui ne force aucunement nôtre volonté; car Saint Paul dit que *Dieu produit en nous le vouloir*, c'eſt-à-dire, qu'il nous convertit en nous inſpirant de l'amour pour ſon Evangile, par des voyes douces & conformes aux facultez de nôtre ame. Il faut ſur tout prendre garde quand on ſuit cette méthode, de bien ranger les

3. Que les premiéres diſpoſitiõs à la converſion ſont des effets de la grace.

4. Que l'opération de cette grace nous convertit actuellement.

5. Qu'elle eſt d'une efficace victorieuſe.

6. Que bien que ſon efficace ſoit irréſiſtible, elle ne force point nôtre volonté.

Comment il faut ranger les Propoſitions.

Pro-

Propoſitions, en mettant les plus générales les premiéres & en ſuivant l'ordre de la connoiſſance, en ſorte que les premiéres Propoſitions ſervent comme de degré aux ſecondes, & les ſecondes aux troiſiémes, & ainſi du reſte.

Diviſion des différentes explications ſelon la diverſité des expreſſiõs du Texte, qui ſont ou des termes ſimples, ou des Phraſes extraordinaires, ou des termes ſyncathégorématiques, ou des Propoſitions.

Quelques-fois ce qu'on explique dans les Textes conſiſte en un ou en pluſieurs termes ſimples: Quelque-fois il conſiſte en de certaines façons de parler particuliéres à l'Ecriture, ou qui du moins méritent d'être peſées & expliquées quand elles contiennent un grand ſens: Quelque-fois il conſiſte en quelque particule qu'on apelle terme ſyncathégorématique: & quelque-fois il conſiſte dans une Propoſition. Les termes ſimples ſont, par exemple, les Attributs Divins, la bonté, la gratuité, la vérité, la ſageſſe, la miſéricorde, &c. Les vertus de l'homme, la foi, l'eſpérance, la charité, les vices & les paſſions, l'ambition, l'avarice, la vangeance, la colére, &c. En un mot les termes ſimples ſont tous ceux qui s'énoncent en un ſeul mot. Ils ſont ou figurez, ou propres. Pour l'explication des figurez, il faut donner en peu de mots l'intelligence de la figure, & ſans s'y arrêter extrémement, il faut paſſer à la choſe même. En général on doit obſerver cette régle, ſçavoir, de n'inſiſter jamais beaucoup ſur la Tractation d'un terme ſimple, à moins que ce ſoit le lieu de le faire; car de vouloir épuiſer tout ce qui ſe peut dire ſur un mot c'eſt une imprudence à un Prédicateur, lors qu'il y a dans le Texte d'autres matiéres importantes. Par exemple, ſi quelqu'un expliquant ces paroles d'Eſaïe, *On apellera ſon nom, l'Admirable, le Conſeiller,* Eſaye 9. 3.

Termes ſimples, ou propres, ou figurez.

Il ne faut pas beaucoup inſiſter ſur les termes ſimples.

le Dieu Fort & Puiſſant, le Pére d'éternité, le Prince de Paix, On vouloit inſiſter ſur chacun de ces termes & les épuiſer, cela s'appelleroit traiter le Lieu commun & ennuyer l'Auditeur. On doit donc dans ces occaſions choiſir les meilleures choſes, & s'arrêter principalement aux remarques eſſentielles.

Ne toucher les termes ſimples qu'en paſſant, par raport à l'intention de l'Auteur Sacré.

Quelque-fois il y a des termes ſimples qu'il ne faut toucher qu'en paſſant, par rapport à l'intention de l'Auteur Sacré, comme par Exemple, dans ces ſalutations ordinaires de Saint Paul, *Grace vous ſoit & paix de par Dieu nôtre Pére & de par Jeſus-Chriſt Nôtre Seigneur.* Il ne faut nullement s'imaginer qu'il faille traiter *exproffeſſo*, ni la *grace*, ni la *paix*, ni *Dieu le Pére*, ni *Jeſus-Chriſt*; mais il faut conſidérer que c'eſt une ſalutation, une bénédiction, & une entrée d'Epître: & dans ces veües faire ſur les termes les remarques néceſſaires, ſur quoi l'on peut faire voir de quelle maniere Monſieur Daillé a fait dans l'expoſition des Epîtres aux Philippiens & aux Coloſſiens. En un mot il faut prendre garde de traiter les termes ſimples, autant qu'il ſe pourra par rapport à l'intention préſente de l'Auteur Sacré & aux circonſtances du Texte: car par ce moyen on évitera le Lieu commun, & on dira des choſes particuliéres.

Les traitter quelque-fois expreſſement.

Ce n'eſt pas qu'il n'y ait quelque-fois des Textes où il faut traiter les termes ſimples *ex profeſſo*, & en donner une idée claire & pleine. Par exemple dans ce Texte, 1. *Tim.* 1. 5 *La fin du commandement eſt charité procedante d'un cœur pur, d'une bonne conſcience, & d'une foi non feinte.* Aprés avoir diviſé le Texte en trois Parties, dont la premiére ſera ce que

c'eſt

c'eſt que ce *commandement* dont l'Apôtre parle. La ſeconde, qu'elle en eſt *la fin*, ſçavoir, *la charité*. Et la troiſiéme, de quels principes cette charité doit procéder, ſçavoir, *d'un cœur pur, d'une bonne conſcience, & d'une foi non feinte*. Il faut traitter exactement ce que c'eſt que ce *Commandement*, & raporter trois divers ſens qu'on peut donner à ce terme: l'un, en le prenant ſimplement pour la Loi Morale: l'autre, en le prenant pour la Prédication, car le terme Grec ſouffre cette ſignification: & le troiſiéme, en le prenant en général pour la vraye Religion. En ſuite expliquant le premier ſens, il faut faire voir pourquoi la Loi eſt apellée *le Commandement*, ſçavoir, par l'autorité naturelle des choſes-mêmes: car la Loi ne contient rien qui ne ſoit du devoir de la créature: & par l'autorité auſſi de celui qui nous l'a donnée, qui eſt Dieu nôtre Souverain Maître, &c. Expliquant le ſecond ſens, il faut dire quelque choſe ſur la néceſſité de la Prédication, afin que les Myſtéres de l'Evangile fuſſent mis devant les yeux des hommes, remarquer la ſageſſe de Dieu qui a voulu non ſeulement nous envoyer ſes Apôtres au commencement; non ſeulement nous ordonner de nous inſtruire les uns les autres, en nous coumuniquant mutuellement nos lumiéres; non ſeulement nous donner les Ecritures Saintes afin que nous les liſions, & que nous y puiſions dequoi nous avancer en connoiſſance, mais qui a auſſi établi l'ordre du Miniſtére dans ſon Egliſe, afin que la Parole fût prêchée en commun à tous. Remarquer les fruits & les utilitez qui nous reviennent de cette Prédi-

Ce que ſignifie le mot de Commandement.

Pourquoi la Loi eſt apellée le Commandement.

cation. Remarquer auſſi que Jeſus-Chriſt lui-même, pendant qu'il étoit en terre, a voulu ſantifier cet admirable moyen par ſa pratique, &c. En expliquant le troiſiéme, auquel il me ſemble qu'on doit principalement s'arrêter, il faut faire voir pourquoi la Religion eſt apellée un *Comandement*. 1. Parce que ce n'eſt point une choſe indiférente & qui ſoit remiſe à nôtre liberté, mais une obligation qui impoſe néceſſité à tous les hommes. 2. parce qu'elle doit venir de Dieu dans toutes ſes parties; & que comme il n'eſt point libre à l'homme d'avoir une Religion ou de n'en point avoir, il ne dépend pas auſſi de ſa volonté, ni de ſa fantaiſie de s'en faire une telle qu'il lui plaira; à cauſe de quoi Saint Paul apelle les Superſtitions *ἐθελοθρησκίας des cultes volontaires*. En effet la Religion doit conſiſter en obéïſſance de foi, obéïſſance de ſervice, obéïſſance de mœurs: & ce qui ne porte point ce caractére ne peut jamais être agréable à Dieu. *En vain*, dit Jeſus-Chriſt, *m'honorent-ils, enſeignant des doctrines qui ne ſont que commandemens d'hommes*. *Dieu*, dit Saint Paul, *vous rende accomplis en toute bonne œuvre pour faire ſa volonté, faiſant en vous ce qui eſt agréable devant lui, par Jeſus-Chriſt*. A cauſe dequoi non ſeulement les Paſteurs, mais auſſi tous les Fidelles s'apellent les Serviteurs de Dieu, pour ſignifier qu'ils exécutent ſes commandemens, & qu'ils ſe tiennent éxactement attachez à ſes ordres.

Pourquoi la Religion eſt apellée le Commandement.

Heb. 13. 21.

Paſſant au ſecond Point, Il faut éxaminer deux choſes: L'une, ce que c'eſt que cette *charité*: & l'autre comment elle eſt *la fin* du *commandement*; & l'une, & l'autre doivent

Ce que c'eſt que la charité.

être

re traitées assez exactement. Pour la premiére, il faut d'abord marquer que l'objet principal de nôtre charité, c'est Dieu, vers qui l'ame s'éleve pour s'unir à lui par des mouvemens d'estime, comme à la Souvéraine perfection; par des mouvemens de desir, comme étant le Souverain bien de la créature; par des mouvemens de reconnoissance, comme étant la source unique de tous les biens que nous possédons; & comme nous ayant aymé le premier, & témoigné cet amour par un nombre infini de bienfaits; par des mouvemens de tendresse & d'intéressement, comme étant un Original dont nous sommes les images, & un Pere dont nous sommes les enfans, ce qui fait que nous nous trouvons plus en lui, que nous ne nous trouvons en nous mêmes; par des mouvemens d'acquiescement & de joye pour la possession de sa Communion; & enfin par des mouvemens de zéle & de service pour sa gloire, puis qu'il est la derniére fin, à laquelle nous devons rapporter & tout ce que nous sommes, & tout ce que nous faisons. On peut encore remarquer que cette *charité* fait regner Dieu sur nous de la maniére du monde la plus noble & la plus digne de lui. Car il regne sur toutes les créatures, ou par son Influence ou par sa Providence, ou par sa Justice. Par son Influence il regne sur les Cieux, sur les élémens, & sur toutes les créatures inanimées, les mouvant & les portant à l'action. Il regne par sa Providence sur les méchans, tournant & fléchissant leurs pensées comme bon lui semble. Il regne dans les Enfers par sa Justice. Ces maniéres de regner ne sont pas comparables au

l'objet principal de nôtre charité c'est Dieu.

La Charité fait regner Dieu sur nous d'une façon particuliére.

Il regne sur les créatures inanimées par son influence.

Dans les Enfers par sa Justice.

au Regne que lui donne nôtre amour: e parce qu'il remplit nôtre cœur tout entier, en pénétre tous les principes, il eſt dans to ſes mouvemens, & en qualité de cauſe, & e qualité de fin, & en qualité d'objet, de ſort qu'il y a une parfaite proportion entre lui & nôtre cœur. Quand il regne par ſa Puiſſanc ſur les créatures inanimées, il n'eſt à propre ment parler ni leur fin, ni leur objet, il e ſeulemeut la vertu qui les fait agir. Car ce créatures ne ſont pas capables de connoiſ ſance, elles ne ſongent point à Dieu, ni ne le regardent quand elles agiſſent. Quand il regne ſur les mêchans par ſa Providence, les mêchans ont une autre fin & un autre objet, & quand il regne dans les Enfers par ſa Juſtice, les miſérables qu'il punit, bien loin d'acquieſcer aux coups de ſa vangeance, murmurent, criant & blaſphémant contre lui. Mais quand il regne dans le cœur de ſes Saints par la charité, non ſeulement il y deſploye ſa vertu, mais il eſt lui-même l'objet ſur lequel les Saints agiſſent, il eſt la fin qu'ils ſe propoſent, & il y regne dans une paix parfaite entre lui & ſa créature. On peut remarquer auſſi que quand nous donnons nôtre amour aux créatures en le derobant à Dieu; cela même eſt une injuſtice qui nous deshonore, & un outrage que nous faiſons & à Dieu, & à nous-mêmes: à Dieu, car nous lui ôtons ce qui lui apartient: à nous-mêmes, car nous nous privons d'une gloire pour laquelle nous ſommes faits, & à laquelle nous pourrions légitimement aſpirer. Ainſi nous ſommes doublement injuſtes & doublement outrageux. Mais outre cela, comme ces ſortes

Il regne dans le cœur des ſaints par la charité, il eſt leur objet & leur fin.

s d'unions ſont toûjours mal faites, ſans juſtiſie & ſans proportion, elles ſont accompanées d'un nombre preſque infini d'inconveiens. Car ſi nous aymons des choſes inanimées, comme l'avare qui aime ſon or & ſon ſgent: ou comme le mondain qui aime les divertiſſemens, la chaſſe, les jeux, les converſations. Ou comme le peuple qui aime les rts & les ſiences, Nous aimons ce qui ne nous aime point, Nous donnons nôtre cœur à ce qui n'a point de cœur pour ayer le préſent que nous lui faiſons. Et quelle douceur y a-t-il à aymer ce qui ne nous peut aymer? La joye de l'amitié ne vient-elle pas d'une poſſeſſion mutuelle? & quelle poſſeſſion mutuelle y peut-il avoir entre un cœur & ce qui n'eſt point cœur, entre nous & une choſe qui non ſeulement ne ſe donne point a nous, mais qui même ne nous ſçauroit recevoir quand nous nous donnons à elle, & dont nous ne pouvons pas même recevoir cette conſolation qu'elle nous poſſede, ni qu'elle goûte le moindre plaiſir du monde en nous poſſedant? Si nous aymons le monde, je veux dire les hommes, j'avouë qu'ils ont un cœur auſſi bien que nous, & qu'ils ſont capables de nous aymer quand nous les aimons; mais outre que le plus ſouvent ils ont, ou un cœur ingrat & incapable de ſe donner: ou un cœur qui a déja diſpoſé de ſoi-même & qui a pris parti ailleurs: Ou un cœur partagé qui n'aime point, parce qu'il aime trop: ou un cœur léger & infidelle, dont on ne ſçauroit s'aſſurer. Outre cela, il faut confeſſer que les cœurs des hommes ne ſont point faits les uns pour les autres: ils ſont tous vuides, imparfaits,

faits, miſérables, pauvres, nuds, aveugles : quelle Alliance pouvez-vous faire d'un vuide avec un vuide, d'un imparfait avec un imparfait, d'un pauvre avec un pauvre, d'un aveugle avec un aveugle ? Le vuide naturellement demande de s'unir avec l'abondance, l'imperfection avec la perfection, la pauvreté avec la richeſſe, & les ténébres avec la lumiére. Nôtre cœur n'eſt donc fait que pour Dieu car c'eſt en lui ſeul qu'il peut trouver ce qu'il deſire, & ce qui lui manque.

Le ſecond objet de nôtre charité c'eſt le Prochain.

Aprés avoir ainſi traité la *charité*, entant qu'elle regarde Dieu, il faut paſſer au ſecond objet qu'elle a, qui eſt le prochain, & remarquer d'abord que quoi que l'on vienne de dire que les cœurs des hommes ne ſont pas faits les uns pour les autres, il faut neanmoins expliquer cela par la diſtinctions de deux temps. Le premier eſt, lorſque nôtre cœur eſt encore vuide, pauvre, miſérable, aveugle, & incapable par conſéquent de faire le bonheur d'autrui, & capable ſeulement de lui être à charge : dans ce tems il ne faut pas ſonger d'aimer la créature, puis qu'étant faite de même que nous, nous ne ſçaurions ni lui donner de ſoulagement, ni en recevoir d'elle, il faut uniquement aimer Dieu. Le ſecond tems eſt, lorſque nous étant unis à Dieu nous avons déja ſenti les effets de cette heureuſe Communion, entant qu'il nous a faits participans de ſon abondance, de ſa perfection & de ſes lumiéres. C'eſt dans ce tems que nous devons aymer la créature ; Car alors nous ſommes en état de lui bien faire, & de répandre ſur elle ce que nous avons reçû. Ce ne ſera plus alors la miſére jointe à la miſére, l'aveuglement à

l'a-

veuglement ; Mais ce ſera la lumiére re-
inte à la lumiére, & l'abondance à l'abon-
ance, ſi ceux que nous aimons ſont gens
bien de même que nous ; & s'ils ne le ſont
s, nôtre raiſon pourra diſſiper leurs téné-
es, nôtre perfection corriger leur imperfec-
on, & nôtre richeſſe ſubvenir à leur pau-
reté. Il faut pourtant bien remarquer les dif-
rences qui doivent être entre ces deux mou-
emens de la charité, l'un vers Dieu, & l'au-
re vers l'homme. L'un eſt une amour premié-
, originale, & indépendante: L'autre n'eſt
ue ſeconde & dépendante, une réflexion de la
remiére. L'une doit regner dans nos cœurs,
'eſt-à-dire, non ſeulement y tenir le pre-
ier rang, & être élevée au deſſus de tout au-
re amour ; Mais regner ſur le cœur même ;
le ſorte que ce ne ſoit point le cœur qui ſoit
aître de l'amour, mais l'amour au contraire
i ſoit maître du cœur: L'autre y doit obeïr,
occuper la ſeconde place, & l'occuper de
elle ſorte que le cœur en ſoit toûjours le maî-
re. L'une doit être infinie, ſans borne &
ſans meſure, proportionnée à ſon objet qui
eſt infini ; Mais l'autre doit être finie, réglée
& meſurée à la proportion de la créature qui
eſt finie.

Aprés cela il faut paſſer à la ſeconde cho-
ſe, qui eſt de faire voir comment cette *cha-
rité eſt la fin du Commandement* & ramener les
trois ſens qu'on a donnez à ce terme. 1. Elle
eſt la fin de la Loi Morale, dont le Sommai-
re eſt que nous aimions Dieu de tout nôtre
cœur, & le Prochain comme nous-mêmes.
En effet tous nos péchez, tant contre la pré-
miére que contre la ſeconde Table, ne pro-
cédent

Comment la charité eſt la fin du Commandement.

Comment la Charité eſt la fin de la Loi Morale.

cédent que de l'abſence ou de l'imperfectio
de cette vertu ; Et ſi nous aimions Dieu
nos Prochains comme nous devrions, nous
commettrions jamais de fautes, ni contre
Majeſté Divine, ni contre nos Fréres. Acau
ſe de quoi Saint Paul appelle la *charité* le lien
de perfection, c'eſt-à-dire, un lien parfai
qui nous vnît à Dieu & à nos Prochains,
ſans permettre que rien nous en ſépare, n
ſans ſouffrir qu'il y ait en nous rien de con
traire à cette Sainte Communion. Toute
les vertus donc qui nous ſont commandée
dans les articles particuliers de la Loi Mora
le, ne ſont autre choſe que des branches de
celle-ci, laquelle eſt une vertu générale, la
Mere & la nourice de toutes les autres; ver
tu répanduë dans toutes, qui leur donne le
mouvement, l'action, & le prix. Je dis le
mouvement & l'action; Car c'eſt elle qui nous
fait religieux envers Dieu, & juſtes envers les
hommes, & qui nous fait avoir ſoin de leurs
intérêts ; Un cœur vuide de charité n'étant
nullement capable ni de ſervir Dieu, ni de
ſervir ſes fréres. Je dis auſſi le prix, car quand
il ſe pourroit faire qu'on obſervât exactement
tout ce que la Loi nous commande, ſi nous
n'avions point de charité, & que nous fiſſions
ces choſes, ou par un principe de crainte, ou
par une ſimple conſidération de nôtre devoir,
il eſt certain que toute nôtre obéiſſance ne
ſçauroit être agréable à Dieu. D'ailleurs la
charité eſt le but que la Loi Morale ſe pro-
poſe; car elle aboutit à nous rendre Dieu un
objet aymable, en nous le faiſant voir comme
nôtre Dieu, & en éloignant de devant nos
yeux toute autre Divinité que la ſienne. Et
de

même elle aboutit à nous inſpirer de l'a-
our pour les hommes, en nous les faiſant
nſidérer comme des créatures que Dieu a
tes avec nous, & ſur qui il a répandu une mê-
e bénédiction, nous ayant tous faits d'un
ême ſang, tous formez d'une même matié-
, & nous ayant à tous donné ſon image.

Pour ce qui regarde le ſecond ſens auquel
n peut entendre le terme de *Commandement*,
ui eſt la Prédication, il eſt clair que le but
u'elle ſe doit propoſer eſt la *charité*. Pour la
ire naître dans l'eſprit des Auditeurs, un Pré-
icateur ne ſe doit propoſer ni ſa propre gloi-
e, ni un gain deshonnête, pour me ſervir des
rmes de l'Ecriture, ni même de s'acquiter
mplement de ſa charge & de ſon devoir : Il
oit ſe propoſer de gagner les cœurs des hom-
es à Dieu, & de les lier les uns avec les au-
es. C'eſt pour cela que la Prédication ſe fait
commun, afin que tous enſemble nous ne
yons qu'un cœur & qu'une ame en Dieu.
'Ecriture Sainte a eu ſans doute égard à ce-
, quand elle nous a propoſé nôtre Commu-
ion avec Jeſus-Chriſt, ſous l'image d'un
orps, dont Jeſus-Chriſt eſt le Chef, & nous
s membres, & non ſeulement membres de
e Chef, mais auſſi membres les uns des au-
es, comme parle Saint Paul: & nous diſant
ue nous ſommes animez d'un même Eſprit,
ui eſt l'Eſprit du Seigneur, n'ayant tous
u'une même vie, tant avec Jeſus-Chriſt
u'avec tous les autres Fidelles. Car comme
union que la Nature a établie entre les par-
ies de nôtre corps eſt telle, qu'il n'y peut
voir entr'elles aucune difference d'interêt,
ny aucun combat, ny aucune antipatie de

Comment la charité eſt la fin de la Prédication.

l'une

l'une à l'autre : de même l'union que la g
ce fait entre nous ſous un même Chef q
eſt Jeſus-Chriſt, forme une telle unité, q
quelque différence qu'il y ait, nous ne ſo
mes pourtant tous enſemble qu'une mêm
choſe, tant avec le Seigneur, qu'entre nou
Or la fin du Miniſtére, c'eſt de faire cet
admirable Vnion. C'eſt pourquoi Saint Pa
Eph. 4. 11.12.13. 15.16. dit, que *Dieu a donné les uns pour être Ap
tre, les autres pour être Prophétes, les autr
pour être Evangeliſtes, les autres pour être Pa
teurs & Docteurs. Pour l'aſſemblage des Saints
pour l'œuvre du Miniſtére, pour l'édification d
corps de Chriſt, juſqu'à ce que nous nous rencon
trions tous en l'unité de la Foi, & de la connoi
ſance du Fils de Dieu, en homme parfait à
meſure de la parfaite ſtature de Chriſt, afin q
ſuivant piété avec charité nous croiſſions en to
en celui qui eſt le Chef, aſſavoir Chriſt, duquel
tout le corps bien ajuſté & ſerré enſemble par to
tes les jointures du fourniſſement, prend l'accroi
ſement du corps ſelon la vigueur qui eſt en la me
ſure de chaque partie, pour l'édification de ſoi-
même en charité.*

Comment la charité eſt la fin de la Religion.

Enfin à prendre ce terme de *Commande-ment* pour la Religion en général, il n'eſt pa moins évident que la *fin* eſt la *charité*. Car tou ce qu'elle nous propoſe de Myſtéres, de pre ceptes, de doctrines, d'objet de foy, d'objet d'eſpérance, tout cela ne ſont que des frui de l'amour paternelle de Dieu envers nous & par conſequent des motifs pour nous por ter à l'aimer de toute nôtre ame. L'Egliſe qu'elle forme & qu'elle compoſe n'eſt qu'une grande famille, où nous ſommes tous freres, tous participans d'un même héritage, nour-

ris

de mêmes alimens, & vivans ſous une même diſcipline. La Société civile diſtingue les perſonnes, les familles, les villes, les provinces, & laiſſe à châcun ſes droits particuliers: cauſe de quoi elle eſt fondée ſur l'amour que châcun ſe porte à ſoi-même, & réglée ſur les Loix de la Juſtice qui nous ordonne de rendre à châcun ce qui lui appartient; Elle ſe propoſe donc de ſatisfaire à l'amour que châque particulier ſe porte à ſoi-même, en jouiſſant des avantages qui naiſſent du commerce & de la paix publique, & afin que cet amour propre puiſſe long-tems joüir de ces avantages, la Societé veut que nous ne faſſions à autrui que ce que nous voulons nous être fait. Mais la Religion établit une autre Société dont le lien eſt la charité, & non l'amour propre. Et c'eſt pourquoi elle fait de l'Egliſe une ſeule cité, une ſeule maiſon, une ſeule province, un ſeul bien, un ſeul interêt, tout y eſt poſſedé par indivis, tout y eſt commun; il ne s'y agit pas de rendre à châcun ce qui lui apartient, car rien n'apartient à châcun; tout apartient à tous, Dieu eſt le Dieu de tous, Jeſus-Chriſt eſt le Sauveur de tous: ſon Sang, ſon Mérite, ſon Eſprit, ſon Ciel, ſon Royaume, tout eſt à tous, ſans diſtinction, ſans partage. Et Saint Paul avoit bien ſenti l'effet de cette admirable Communion, lorſqu'il diſoit, que le ſoin de toutes les Egliſes le tenoit aſſiégé de jour en jour. *Qui eſt affoibli*, ajoûte-t-il, *que je ne ſois auſſi affoibli? Et qui eſt ſcandaliſé que je n'en ſois auſſi brulé?* 2. Corinthiens 11.

Diférence digne de remarque, qui eſt entre la Societé Civile & celle des Fideles.

2. Cor. 11. 29.

De quels principes la charité doit procéder.

Quant à la troiſiéme Partie de ce Texte qui conſiſte à ſçavoir de quels principes doit pro-

procéder la *charité*, ſçavoir, *d'un cœur pur, d'une bonne conſcience, & d'une foi non feinte.*

On peut donner trois ſens à ces mots, cœur pur. 1. C'eſt un cœur ſincére & véritable.

Il faut remarquer 1. Que ce *cœur pur* peut ſignifier un cœur ſincére & véritable, par oppoſition à un cœur double & hypocrite. Car il eſt vrai que nôtre charité doit être accompagnée de franchiſe & d'intégrité; Elle doit avoir ſon ſiége dans une ame droite, ſans tromperie, & ſans diſſimulation. Une charité feinte eſt une haine couverte du voile de l'amitié, ou pour le moins, une froideur & une indiférence qui ſe cache ſous les aparences du zéle: Telles ſont les amitiez mondaines qui ne durent qu'autant qu'elles ſervent à l'amour propre, & qui s'évanouiſſent dés qu'elles lui ſont inutiles. Combien y a-t-il de perſonnes qui ne ſont touchées que de cette fauſſe charité. Elles font ſemblant d'aimer Dieu & d'aimer leur Prochain, elles en donnent au dehors toutes les marques, mais tout cela ne procéde pas *d'un cœur pur*: ſi vous pouviez pénétrer leur ame, vous n'y verriez autre choſe qu'interêts particuliers; & à l'égard de Dieu & du Prochain, rien que négligence & mépris. Combien y en a-t-il qui aiment en effet Dieu & le Prochain, mais d'une amour baſſe & intéreſſée, parceque Dieu a un Salut à leur donner, & qu'il y a quelque profit à faire dans le commerce de leurs fréres. Si ces conſidérations venoient à ceſſer, leur amour ceſſeroit auſſi. Ce n'eſt pas aimer d'un *cœur pur*. La charité ſincére doit être indépendante de l'amour propre. Il faut aimer Dieu par la ſeule raiſon qu'il eſt ſouvérainement aimable, & le Prochain parce qu'il eſt l'image de Dieu, & que nous ne faiſons avec lui qu'un ſeul

Corps

Corps Mystique de Jesus-Christ.

2. De plus par ce *cœur pur* on peut entendre un cœur santifié & dégagé de toute sorte de soüillure & de vice: Ce qui distingue la charité Chrêtienne. 1. De l'amour que les fausses Religions donnent aux hommes par leurs Idoles, car cet amour procéde d'un cœur engagé. Le crime d'un cœur souillé de péché, ce n'est qu'une chaleur aveugle de la chair & du sang, une impetuosité téméraire vers le faux objet dont l'esprit est préocupé. La charité Chrêtienne au contraire procéde d'un *cœur pur*, c'est-à-dire, véritablement régénéré; d'un cœur où le péché n'a plus de place, où il ne regne plus, mais ou régnent la sainteté & la justice. 2. Cela même distingue la charité Chrêtienne d'avec l'amitié des mondains; cette derniére est une sympathie de plusieurs cœurs qui cônspirent ensemble pour le service d'un même maître qui est le vice; Ainsi les débauchez s'aiment entr'eux, les yvrognes se cherchent mutuellement, les larrons s'unissent, & les voluptueux se plaisent dans la conversation les uns des autres, le vice fait ses liaisons aussi bien que la vertu, & la conformité qui se trouve entre les méchans produit quelque espéce d'amour. La charité Chrêtienne n'est pas de cette nature, *elle procéde d'un cœur pur*, c'est la sympathie & la communion de plusieurs ames jointes ensemble par les liens d'une même piété, d'une même droiture, & d'une même santification.

1. *C'est un cœur santifié & dégagé de tonte sorte de soüillure.*

3. Il me semble aussi qu'on peut entendre ces termes *d'un cœur pur*, par opposition à un cœur broüillé, tel qu'est celui d'une personne superstitieuse. Car la Superstition forme un mêlange confus de divers sentimens

3. *Un cœur pur se peut entendre par opposition à un cœur broüillé & embarrassé de Superstition.*

Caractéres de la Superſtition.

contraires & inégaux. Tantôt elle donne une hardieſſe exceſſive, & puis tout d'un coup elle ſe jette dans la timidité & dans le ſcrupule : tantôt elle donne de la fierté, & tantôt elle épouvante: ſes tons comme ceux d'une fauſſe muſique ſont ſans ordre, ſans meſure, & ſans régle. La vraye charité ne peut point procéder d'une ame qui eſt en cet état ; elle demande un *cœur pur*, un cœur uniforme & bien réglé, & qui a de Dieu & du Prochain les idées qu'il en faut avoir.

Ce que c'eſt que la charité qui procéde de la bonne conſcience.

A cela l'Apôtre ajoûte la *bonne conſcience*, ce qui eſt à peu prés la même choſe que ce *cœur pur* dont il vient de nous parler ; Car aimer Dieu en bonne conſcience c'eſt l'aimer de bonne foi, ſans fraude & ſans hypocriſie, ſans mêlange d'interêt, & ſans dépendance de l'amour propre. 2. C'eſt l'aimer, non par quelque impétuoſité paſſagére de nôtre cœur, ni par des déſirs imparfaits de joüir de ſa Communion & de ſa préſence, Mais c'eſt l'aimer par une véritable & fidelle application à tout ce qui regarde ſa gloire, c'eſt-à-dire, à l'obéïſſance de ſes Commandemens & à l'obſervation de ſes Loix. En un mot c'eſt l'aimer d'une telle maniére que nous puiſſions nous rendre à nous mêmes ce témoignage aſſuré que nous l'aimons, & qu'en nous examinant nous-mêmes ſur ce point, nous puiſſions être contens de nôtre cœur.

Ce que c'eſt que la charité qui procéde d'une foi non feinte.

Enfin Saint Paul dit que cette *charité procede d'une foi non feinte.* Ce qui veut dire que la foi en eſt la Mére ; parceque c'eſt de la connoiſſance & de la perſuaſion que nous avons de l'amour de Dieu envers nous, que naît l'amour reciproque que nous avons pour

lui,

lui, & en-ſuite celle que nous avons pour les hommes. Sur quoi l'on peut rapporter ſommairement tout ce qne la Foi nous enſeigne touchant la grandeur inéfable de l'amour que Dieu a euë pour nous, & particuliérement en nous donnant ſon Fils & ſon Saint Eſprit, qui ſont les deux plus admirables effets de l'amour de Dieu. 2. Cela marque auſſi cette idée parfaite & ſouverainement admirable de la Divinité, que la Foi nous fait concevoir par oppoſition aux lumiéres de la Nature, qui ne nous en donnent qu'une imparfaite. 3. Mais il faut remarquer que cette Foi doit être non feinte, vraye & vive, ne conſiſtant pas dans une ſimple ſpéculation des Myſtéres de l'Evangile, ni dans une connoiſſance étenduë de ce que la Religion Chrêtienne enſeigne, mais dans une pleine perſuaſion de la vérité de la Révélation Céleſte.

Si l'on doit traiter les termes ſimples ſéparément, ou par comparaiſon l'un avec l'autre.

Quand dans un Texte il y a pluſieurs termes ſimples, il faut prendre garde, s'il ne ſeroit pas plus à propos de les traiter par comparaiſon l'un avec l'autre, que de les traiter ſéparément ou châcun à part; car il eſt vrai que quelque-fois il ſeroit hors de propos de les traiter châcun à part, & il eſt au contraire fort bon de le faire par comparaiſon. Par exemple, ſi l'on avoit à traiter ces paroles de Saint Luc. *Or il y avoit en la même contrée des bergers couchans aux champs, & gardant les veilles de la nuit ſur leur troupeau. Et voici, l'Ange du Seigneur ſurvint vers eux, & la clarté du Seigneur reſplendit autour d'eux: dont ils furent ſaiſis d'une fort grande peur. Alors l'Ange leur dit, n'ayez point de peur: car voici, je vous annonce une grande joye, laquelle ſera à*

Explication des verſets 8. 9. 10. & 11. du 2. chap. de S. Luc.

tout le peuple : C'eſt qu'aujourd'hui en la cité de David, le Sauveur vous eſt né qui eſt le Chriſt le Seigneur. Il me ſemble qu'il y auroit de l'abſurdité de vouloir s'attacher à traiter ſéparément ces termes ſimples ; *Bergers*, *Anges*, *peur*, *joye*, pour expliquer ce que c'eſt qu'un *Berger*, ce que c'eſt qu'un *Ange*, &c. Mais de la comparaiſon de ces termes entr'eux il en peut naître de fort belles & agréables conſidérations, comme il paroîtra par l'analyſe que nous alons donner de ce Texte. Il le faut donc diviſer en deux Parties : dont la premiére ſera la rencontre de l'Ange & des bergers avec toutes les circonſtances que l'Hiſtoire remarque : Et la ſeconde, le Diſcours que l'Ange leur tient. La premiére eſt contenuë dans les verſ. 8. & 9. & la ſeconde, dans les 10. & 11.

Il ne faut pas ici traiter ſéparément les termes ſimples.

Diviſion de ce Texte en deux Parties.

Quant à la Premiére, il faut d'abord dire que l'on ne s'arête pas à rechercher curieuſement, qui étoient ces bergers, ni qui étoit cet Ange du Seigneur, ni pourquoi l'Ange s'arrêta plûtôt à ces bergers-ci, qu'à d'autres : Les deux Premiéres Queſtions ſont des Queſtions de fait, ſur leſquelles l'Ecriture Sainte ne diſant rien, ce ſeroit une témérité que de les vouloir pénétrer ; outre que cela-même eſt d'une tres-petite importance pour nôtre édification. Et quant à la troiſiéme, on n'en ſçauroit donner d'autre raiſon que le ſeul bon plaiſir de Dieu. En ſuite paſſant à des Conſidérations plus ſolides, il faut remarquer que cette rencontre de l'Ange & des bergers ne s'eſt pas faite par hazard ou par accident, mais par l'ordre de la Providence Divine, qui a fait trouver là ces bergers, & qui leur a envoyé ſon Ange. Surquoi il faut conſiderer, 1. que Dieu

Tractation de la Premiére Partie.

Il faut bannir les Queſtions inutiles.

Conſidérations ſur la rencontre de l'Ange & des bergers.

Dieu fait descendre sa grace non seulement sur les Grands & les Puissans du Monde, mais sur les plus petits & les plus simples: de la même maniére que le Ciel fait tomber son influence non seulement sur les grands arbres, mais aussi sur les plus menuës herbes. Dieu ne rejette pas absolument les Grands de la terre; quand il lui a plû il a apellé les Rois & les Princes à l'obéissance de la vérité, mais il ne rejette pas aussi les petits; Jesus-Christ qui a écouté favorablement la priére d'un Jairus Principal de la Synagogue, & d'un Seigneur de Cour qui lui demandoyent la guerison de leurs enfans, n'a pas rejetté celle de la pauvre Cananéene, ni repoussé ce miserable aveugle & mendiant qui lui crioit, *Jesus Fils de David, aye pitié de moi.* 2. Il semble même qu'il a pris beaucoup plus de plaisir à faire sentir sa grace aux plus-petits, qu'à la distribuer aux Personnes les plus-élevées. *Je te rends graces, à Pére, Seigneur du Ciel & de la Terre,* disoit-il, *de ce que tu as caché ces choses aux sages & aux entendus, & que tu les as révélées aux petits enfans.* Vous voyez, disoit l'Apôtre aux Corinthiens, *que vous n'êtes pas beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de forts, ni beaucoup de nobles.* Et on en voit ici un exemple, car pendant que Dieu envoye des Mages d'Orient vers Herodes, il envoye un Ange du Ciel vers les bergers, & les conduit jusqu'au berceau du Sauveur du Monde. 3. Dans cette rencontre d'Anges & de bergers vous voyez un caractére perpétuel de l'Oeconomie de Jesus-Christ, où les choses les plus hautes & les plus sublimes sont jointes avec les plus viles & les plus basses. En sa Per-

1. *Dieu fait descendre sa grace sur les petits aussi-bien que sur les Grands de la Terre.*

2. *Dieu prend plus de plaisir à gratifier les petits que les Grands.*

3. *Dans cette rencontre l'on voit un caractére perpetuel de l'Oeconomie de J. C.*

Perſonne la Parole Eternelle eſt jointe avec la créature, la Nature Divine avec l'humaine, la Puiſſance Infinie avec l'infirmité; & en un mot le Seigneur de Gloire avec le neant. Dans ſon Batême il eſt plongé dans l'eau, & le Pére lui rend témoignage du Ciel; il eſt ſous la main de Jean Baptiſte, & le ſaint Eſprit deſcend ſur lui: Dans la tentation il a faim, mais il ſoûtient miraculeuſement un jeûne de quarante jours: le Demon le tente, & les Anges le ſervent. Dans ſa Croix il eſt nû, couronné d'épines, puis expoſé aux douleurs; mais il fait en même tems trembler la terre, éclypſer le Soleil. Ici de même les Anges ſe trouvent avec les bergers; les Anges pour marque de ſa Majeſté; les Bergers pour marque de ſon humilité; les Anges, parce qu'il eſt le Créateur & le Maître de toutes choſes; les bergers, parce qu'il s'eſt aneanti juſqu'à prendre la forme de Serviteur. 4. Enfin cet envoy des Anges vers les bergers a du rapport avec la fin, pour laquelle le Fils de Dieu eſt venu au monde; car il eſt venu pour établir le commerce entre Dieu & les hommes, & pour faire la paix des hommes avec les Anges. A cela il faut raporter ce que Saint Paul dit, *que le bon plaiſir du Pére a été de reconcilier par lui toutes choſes à ſoi.*

4. Cette rencontre ſe raporte à la Charge de Médiateur.

Coloſſ. 1. verſ. 20.

Aprés cela il faut faire reflexion ſur la circonſtance du tems marqué par Saint Luc, qui dit que *les bergers couchoient aux champs, & gardoient les veilles de la nuit.* Surquoi il faut en peu de mots faire la remarque ordinaire, qui eſt que, ſelon toutes les aparences, Jeſus-Chriſt n'eſt pas né le 25. de Décembre, comme l'opinion commune des Latins le porte, car

Faire reflexion ſur la circonſtance du tems.

ce n'eſt pas un tems propre pour tenir les peaux dans les champs, ni pour garder veilles de la nuit. Mais il ne faut pas inſiſur cela; parce qu'en effet c'eſt une chode tres-petite importance & où il n'y a aune édification, étant une choſe fort indiffénte aux Chrêtiens de ſçavoir préciſément quelle ſaiſon de l'année le Sauveur du Monde eſt né. Il eſt mieux de remarquer 1. que quand ces bergers s'occupoient à leur vocation, Dieu leur envoya ſon Ange; & que, quelque ſimple & vil que ſoit l'emploi des hommes, c'eſt toujours une choſe fort agréable à Dieu qu'ils s'en aquitent en bonne conſcience. Dieu qui eſt le Souverain Paſteur des hommes, qui les tient ſous la garde de ſa providence, faiſoit à l'égard de ces Bergers, ce que ces bergers faiſoient à l'égard de leurs brebis; il les gardoit, il les avoit ſous les yeux, & quand il fut tems il leur donna cette grande marque de ſon amour, en leur envoyant ſon Ange. Il importe beaucoup, tant pour nôtre conſolation, que pour nous contenir dans les bornes de nôtre devoir; de nous ſouvenir que cela-même que nous ſommes dans nôtre vocation, Dieu l'eſt au deſſus de nous. Un Pére apellé à la conduite de ſa famille, ne doit pas oublier que Dieu eſt lui-même ſon Pére; un Magiſtrat élevé ſur un Peuple, doit auſſi conſidérer que Dieu eſt ſon Magiſtrat, & ainſi des autres profeſſions: ce qui d'un côté nous engage à nous bien aquiter de nos emplois; ſi nous voulons attirer ſur nous les ſoins de la Providence; & de l'autre cette penſée nous conſole & nous réjouit, car nous ſommes aſſurez que Dieu aura pour nous les mêmes ſoins,

1. Les bergers ſe trouvoient alors dans la fonction de leur emploi.

2. Dieu eſt à l'égard des hommes, ce que les bergers ſont à l'égard de leurs brebis.

soins, que nous avons pour les choſes su[p]
les perſonnes ſur leſquelles nous nous e[m]
ployons : un bon Pére s'aſſurera, que de [la]
même maniére qu'il en uſe envers ſes enfan[s]
Dieu en uſera envers lui : un bon Prince [fera]
même choſe, juſques aux conditions plu[s]
baſſes ; un bon berger prendra la même con[-]
fiance.

Trois Remarques ſur cette grande lumiére

1. Quand les Anges aparoiſſent aux hommes, ils ont quelque caractére de Majeſté qui les diſtingue.

3. Il faut remarquer l'autre circonſtance qui eſt que la clarté du Seigneur reſplendit autour des bergers. Sur quoi il faut conſidérer 1. que quand les Anges empruntent des formes humaines pour aparoître aux hommes comme il y a de l'aparence que celui-ci le fit quand il aparut aux bergers, ils ont toûjours été accompagnez de quelque caractére de grandeur & de Majeſté, qui marquoit que c'étoit non de ſimples hommes, mais des Anges ; Ainſi les Anges qui aparurent en la réſurrection de Jeſus Chriſt étoient vêtus de vêtemens blancs ; Il en fut de même de ceux qui aparurent aux Diſciples aprés l'Aſcenſion du Seigneur : Et ici l'Ange eſt accompagné d'une grande lumiére qui reſplendit à l'entour des bergers. 2. Cette nuit en laquelle les bergers étoyent, & cette lumiére qui leur aparut peuvent fort bien être priſes pour des Symboles Myſtiques ; car la nuit repréſentoit les hommes dans un état de corruption quand le Fils de Dieu vint au Monde ; état d'erreur & d'ignorance, de miſére & de corruption qui a beaucoup de raport avec une profonde nuit. D'autre part la lumiére repréſentoit la grace ſalutaire que Jeſus Chriſt nous a aportée, quand il eſt venu vers nous : En effet cette grace a diſſipé ces triſtes obſcuritez qui enve-

2. Cette nuit & cette grande lumiére peuvent être priſes pour des Symboles Myſtiques

lop-

oient la terre ; & au lieu de l'erreur & l'ignorance où nous étions, nous a donné véritable connoiſſance de Dieu ; & au lieu la miſére & de la corruption où nous ons plongez, la ſantification, la joye, & ſpérance. 3. On peut auſſi remarquer que nge du Seigneur avec la clarté s'aparut aux rgers, lors qu'ils ne ſongeoient à rien moins, qu'ils ne s'atendoient point à une ſi gran- grace ; c'eſt ainſi que Dieu en uſe le plus uvent avec ſes enfans, il leur donne ſes plus andes bénédictions lors qu'ils ne s'y atendent s; & en particulier il eſt vrai que c'eſt ain- que Jeſus-Chriſt a été donné aux hommes s qu'ils ne penſoient pas à lui, & que leurs nſées étoient toutes remplies d'autres ob- ts.

3. Quand l'Ange aparut aux bergers, ils ne penſoient à rien moins,

La troiſiéme circonſtance que l'Evangile marque, eſt que les bergers furent ſaiſis une fort grande peur. 1. Ce fut l'effet de la prife où ils furent. Les grands objets, quand ſe préſentent tout d'un coup à nous, ne uvent que nous donner beaucoup de frayeur & d'étonnement, parce que l'eſprit en ces oca- ſions n'a pas la liberté d'uſer de ſes forces ; au contraire ſes forces ſe diſſipent, & dans cette diſſipation il eſt impoſſible que nous ne ſoions éfrayez. 2. Cette peur vient auſſi des mouvemens de la conſcience ; l'homme eſt naturellement pécheur, & par conſéquent objet de la juſtice & de la vengeance de Dieu, quand donc il lui paroît quelque choſe d'extraordinaire & de Divin, il faut néceſſairement qu'il tremble : Pendant que Dieu ne ſe manifeſte pas à lui, le ſentiment de ſon péché demeure comme aſſoupi, mais quand Dieu

Trois Remarques ſur la frayeur des bergers.

1. Ce fut un effet de la ſurpriſe

2. Ce fut un effet des mouvemens de la conſcience.

Dieu ſe fait voir à lui, il n'eſt pas poſſi
que ce ſentiment ne ſe réveille; c'eſt com
un Criminel qui tremble à l'aproche de
Juge, ou comme un ſujet rebelle qui s'éfra
pour la préſence de ſon Seigneur irrité. C
peut raporter à cela l'exemple d'Adam, q
aprés avoir péché s'enfuït & ſe cacha dés
moment qu'il entendit la voix de Dieu: C
y peut raporter auſſi l'exemple des Iſraëlite
qui furent éfraiez quand Dieu leur aparut
la montagne; & c'eſt de là même que vie
le proverbe qui étoit entr'eux, *nous mourro*
car nous avons veu Dieu. 3. En particulier
avoient un juſte ſujet de frayeur, là voya
devant eux un Ange du Ciel accompag
des enſeignes de ſa Majeſté; car déja les An
ges avoient acoûtumé d'être les Miniſtres d
la vengeance de Dieu ſur les hommes, & le
Executeurs de ſes Jugemens; ils ſçavoie
qu'un Ange avec une épée de feu avoit inte
dit pour jamais l'entrée du Paradis au premi
homme, aprés ſon péché; ils avoient ouï pa
ler de ces Anges qui firent tomber le feu d
Ciel ſur les cinq villes de la Plaine, & qui les
réduiſirent en cendre; ils avoient ouï ce que
l'Ange avoit fait dans l'Egypte, lors qu'il en
fit mourir tous les premiers nez, & de ce
qu'un autre Ange avoit fait dans l'armée de
Sennacherib, quand en une ſeule nuit il tua
cent quatre-vingt mille hommes: Il ne faut
donc pas trouver étrange s'ils ſont ſaiſis d'une
fort grande peur. Dans cette occaſion, ces triſ-
tes exemples des vengeances de Dieu que les
Anges avoient exécutées, leur pouvoient en ce
moment revenir devant les yeux, & leur fai-
re aprehender que cet Ange n'eût reçû quel-

3. Ce fut un effet de la viſion de cet Ange: Et Pourquoi?

que

Ordre ſemblable de les détruire.

Mais comme les penſées de Dieu ſont fort érentes de celles des hommes, ces pauvres gers ne demeurérent pas long-tems en cet t & la joye ſuccéda bien-tôt à la peur, yez *point de peur*, leur dit l'Ange, *voici je s annonce*, &c. Agréable ſurpriſe! bien ntraire à celle qui arrivera aux méchans au rnier jour; car quand ils diront paix, paix, ors aviendra ſoudaine deſtruction: Mais ici brs que les bergers tremblent & ſont ſaiſis un funeſte épouvantement qui leur fait tout préhender, il leur arrive la plus grande de utes les joyes, la plus ſenſible de toutes les onſolations, la nouvelle de la naiſſance du Sauveur du Monde.

La frayeur des bergers ſe tourne en joye.

2. Partie du Texte.

Premiérement l'Ange leur dit, *n'ayez point de peur*, il uſe de cette préface pour leur rendre l'atention, que la peur avoit ſans doute preſqu'entiérement diſſipée. La peur eſt une paſſion qui glace les eſprits, qui anéantit les forces de l'ame, & qui envelope nôtre intelligence d'un voile ténébreux, nous rendant incapables ni de rien faire, ni de rien penſer; c'eſt donc pour les faire revenir de cet étourdiſſement, & pour les remettre en état de bien entendre ce qu'il avoit à leur dire, qu'il commence par ces paroles, *n'ayez point de peur*. Cette diſpoſition où il les met a du rapport avec la nouvelle qu'il avoit deſſein de leur anoncer; car comment peut ſubſiſter la peur avec la naiſſance du Sauveur du Monde? Puis que cette naiſſance eſt la plus illuſtre marque du retour de l'amour de Dieu vers les hommes, le fruit de la grande miſéricorde, & la premiére ſource de nôtre ſalut.

Pourquoi l'Ange dît aux bergers, n'ayez point de peur.

Aprés

Aprés cette préface, l'Ange s'aquitte du Mi-
niſtére qui lui avoit été commis, & il anon-
aux bergers cette grande & myſtérieuſe nou-
velle de la naiſſance du Rédempteur, *voici*,
leur dit-il, *je vous anonce une grande joye*, *la-*
quelle ſera à tout le peuple; *C'eſt qu'aujourd'hui*
en la cité de David, *le Sauveur vous eſt né*,
qui eſt le Chriſt, *le Seigneur*. D'abord il faut re-
marquer à la Tête de ſon Diſcours la parti-
cule *voici*, qui eſt toûjours employée dans
l'Ecriture, pour marquer 1. la grandeur &
l'importance des choſes dont il s'agit, 2. pour
attirer & arrêter l'atention; les Prophétes s'en
étoient déja ſervis; dans un ſujet ſemblable
Eſaïe avoit dit, *voici*, *une Vierge ſera enceinte*. Zacharie avoit dit, *Fille de Sion*, *voici*
ton Roi viendra à toi, *étant juſte*, *& qui ſe garentit de par ſoi-même*, *abjet*, *& monté ſur un*
âne, *& ſur un ânon poulain d'âneſſe*. Malachie
avoit dit, *voici*, *je m'en vais envoyer mon*
Meſſager, *& il acoûtrera le chemin devant moi*.
Il eſt aiſé de remarquer que l'Ange ne pou-
voit jamais mieux ſe ſervir de cette particule,
que dans cette ocaſion; & afin que vous n'en
doutiez pas, écoutez la nouvelle qu'il leur
anonce, *je vous anonce*, leur dit-il, *une grande joye*. Pour bien examiner ces paroles, il
faut commencer par la deſcription que l'Ange fait de la Perſonne dont il parle, *c'eſt*, dit-
il, *le Sauveur*, *qui eſt le Chriſt*, *le Seigneur*. En
ſuite nous verrons ce qu'il en dit, *il vous eſt*
né, dit-il; Il en marque le tems, *aujourd'hui*,
il déſigne le lieu, *en la cité de David*; & enfin il ſpécifie de quelle nature eſt cette importante nouvelle, *c'eſt*, dit-il, *une grande joye*
laquelle ſera à tout le peuple.

2. *Remarques ſur la force de cette particule*, voici.

Zacharie 9. 9.

Malachie 3. 1.

Parmi

Parmi ces trois Titres qu'il lui donne, il évident qu'il veut désigner la Personne du Messie, que tant d'Oracles avoient prédite, le tant de Prophétes avoient promise, & le tant de Figures avoient représentée: Ce Messie, dis-je, qui depuis si long-tems étoit l'attente de tous les Fidelles, l'objet des desirs & de l'espérance de cette Eglise, celui aprés lequel, tout ce que Dieu avoit alors de serviteurs sur la terre soûpiroient incessamment. *le Sauveur*, dit-il, *le Christ*, *le Seigneur*, c'est-à-dire, celui de la main de qui vous atendez votre délivrance & vôtre salut, le véritable Oint de Dieu, le grand & unique Roi & Sanctificateur de l'Eglise, le Souverain Maître de toutes choses. Par ces noms il raméne devant leurs yeux tout ce que l'Ancienne Ecriture avoit de plus Mystérieux, tout ce que la Religion avoit de plus solemnel; il réveille leurs consciences, & touche leurs coeurs par l'endroit le plus tendre & le plus sensible, & sur lequel ils n'avoient pas besoin d'une grande préparation. Pour dire quelque chose en peu de mots sur chacun de ses Titres, le Messie est apellé *le Sauveur*, non d'un Salut temporel, comme Josué le fut parmi les Juifs, & Marcellus parmi les Grecs, mais d'un Salut céleste & éternel. Un véritable Salut regarde non seulement le corps, mais le corps & l'ame, non cette vie, mais la vie à venir. C'est ce nom qui distingue son Evangile d'avec la parole de Moïse; car Moïse promettoit bien la vie, *fai ces choses*, dit-il, *& tu vivras*, mais il ne promettoit pas le Salut; car la Loi avec tous ses sacrifices & ses remédes ne pouvoit jamais délivrer les hommes de la

Ces trois titres de Sauveur, de Christ, de Seigneur désignent la Personne du Messie.

Pourquoi il est apellé Sauveur.

servi-

ſervitude du péché, & de la mort dans laquelle ils étoient ; au lieu que Jeſus-Chriſt nous a véritablement ſauvez, c'eſt-à-dire, nous a retirez de l'abîme de l'Enfer, & de la malédiction ſous laquelle nous étions, pour nous donner ſa gloire & ſon immortalité.

Pourquoi il eſt apellé Chriſt. Il eſt apellé de ce nom de *Chriſt*, terme qui, comme vous ſçavez, ſignifie *Oint*, & qui répond à celui de *Meſſie* dont les Hebreux ſe ſervoient. Et en effet Jeſus eſt le véritable *Oint* de Dieu, & qui raſſemble en ſoi-tout ce que les diférentes onctions anciennes avoient de plus éfficace & de plus myſterieux. Ce n'eſt pas d'une huile materielle dont il eſt oint, mais d'une huile myſtique, étant rempli des graces du Saint Eſprit, & tevêtu d'une Dignité & d'une Autorité Souveraine ſur toutes les créatures, Souverain Prophéte, Souverain Sacrificateur, Souverain Roi de ſon Egliſe.

Pourquoi il eſt apellé Seigneur. Et quant à l'autre Tître qu'il lui donne qui eſt celui de *Seigneur*, c'eſt le nom dont les Septante Interprétes dans la traduction de la Bible s'étoient ſervis, pour repréſenter le nom inéfable de Dieu que nous avons marqué dans nos Verſions par celui d'*Eternel*. Et ce n'eſt pas ſans raiſon que dans le Nouveau Teſtament, ce nom de *Seigneur* eſt principalement donné à nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt; c'eſt pour nous aprendre qu'il eſt eſſentiellement ce même Dieu, ce même Eternel que l'Ancien Peuple d'Iſraël avoit adoré. *Le Seigneur*, c'eſt-à-dire, celui qui venoit renverſer l'Empire Tyrannique du Demon, & établir ſa Domination naturelle & legitime parmi les hommes. Véritable *Seigneur*, ſi vous avez

égard

ard à la juſtice de ſes Droits ; car à qui le
onde peut-il plus légitimement apartenir,
'à celui qui l'a créé, & de qui peut être
Egliſe, ſi ce n'eſt de celui qui l'a rachetée?
éritable *Seigneur*, ſi vous avez égard à l'é-
nduë de ſa Domination, car il régne depuis
Orient juſques à l'Occident, depuis un bout
Monde juſqu'à l'autre. Véritable *Seigneur*,
vous avez égard à la puiſſance avec laquel-
il gouverne ſon Empire, & à l'obéïſſance
'il tire de toutes les créatures ; car toutes
oſes lui ſont ſoûmiſes au Ciel & en la Ter-
, & il n'y a créature aucune qui puiſſe re-
er à ſa volonté. Véritable *Seigneur*, ſi
us avez égard à la fin de ſon Regne, qui
ſt que grace, paix, & bénédiction. Car
Demon qui avoit juſqu'alors poſſédé le
onde pouvoit bien en être apellé le Tyran
l'Uſurpateur, mais il n'en pouvoit pas
e apellé le Seigneur, non ſeulement par-
qu'il n'en étoit pas le Maître légitime,
is auſſi parce que la fin de ſa domination
étoit que la mort, la déſolation & la ruï-
des créatures.

Aprés avoir conſidéré ces trois Tîtres en gros & en général, 2. châcun en particu-ier, on peut auſſi les conſidérer dans la vuë de la comparaiſon. Cette comparaiſon ſe peut ire en trois maniéres, 1. en les comparant un avec l'autre ; 2. en les comparant avec s autres parties du Texte, 3. en les compa-nt avec les paroles ſuivantes qui ne ſont pas de nôtre Texte.

On peut conſidérer ces trois tîtres dans la vuë de la comparaiſon, en 3. maniéres.

Dans la premiére veuë, on peut dire que Ange a voulu premiérement donner aux ber-rs l'idée des biens qu'ils devoient atendre

1. En les comparant l'un avec l'autre.

du Meſſie ; & que c'eſt pour cela qu'il a co
mencé par le Tître de *Sauveur*, afin de
toucher par leur propre intérêt, & par
plus grand de tous les intérêts. En ſuite po
affermir ſur ce point-là leur eſpérance, il
a élevez juſqu'au principe d'où ce *Sauve*
nous vient, ſçavoir, la miſéricorde de Di
qui nous l'envoye, & c'eſt pour cela qu'il
que c'eſt le *Chriſt*, c'eſt-à-dire, le Me
promis. Enfin il a voulu leur mettre devan
les yeux le reſpect profond, avec lequel l
hommes le doivent recevoir, les avertiſſa
qu'il eſt le Souverain *Seigneur*. Dans le Tît
tre de *Sauveur*, il marque la fin pour laqu
le il vient au Monde ; dans celui de *Chri*
il marque le droit qu'il a d'entreprendre u
ſi grande œuvre, ſçavoir la miſſion du Pé
qui l'a oint pour cela ; & dans celui de *S*
gneur, il marque la Puiſſance Souvéraine av
laquelle il exécutera heureuſement la Char
que le Pére lui a commiſe.

2. En les comparant avec les autres Parties du Texte.

Comparant en ſuite ces trois Tîtres av
les autres parties du Texte, on peut dire qu'
l'apelle *le Sauveur*, pour juſtifier cette gran
de joye qu'il a dit qu'il leur anonce ; qu'
l'apelle *le Chriſt*, le Meſſie promis, le Fils d
Dieu, par raport à ce qu'il dit, *qu'il eſt n
en la Cité de David* ; & qu'il l'apelle *le Sei
gneur*, pour rendre en quelque maniére l
raiſon de ce que c'eſt un Ange qui le leu
anonce ; comme s'il diſoit, je vous l'anonce
parceque c'eſt *le Seigneur* de vous & d
nous.

3. En les comparant avec les parales

Dans la troiſiéme comparaiſon, on peu
dire qu'il l'apelle *le Sauveur*, *le Chriſt*, *le Sei
gneur*, afin de prémunir les bergers contre l

ſcan

ndale qu'ils pouvoient prendre de ce qu'il oit leur dire, ſçavoir, qu'ils trouveroient *le tit Enfant emmailloté & giſant dans une crêche*; mme s'il eût dit, ne vous arrêtez pas à ces iſtes aparences, celui que vous verrez dans berceau, dans ces langes, & dans cette êche eſt le Redempteur du Monde, le vé- able Oint de Dieu. le Maître de tout l'U- vers.

ſuivantes qui ne ſont pas du Texte.

Ce Sauveur, ce Chriſt, ce Seigneur vous eſt é, dit l'Ange. Dans cette naiſſance il faut onſidérer premiérement, que le Fils de Dieu voulu pour l'amour de nous ſe faire Fils de homme, participer à nôtre chair & à nôtre ng, & en un mot être fait ſemblable à nous n toutes choſes horſmis le péché. C'eſt ce rand Myſtére que les Evangeliſtes & les pôtres ont propoſé, & que la Sageſſe Di- ine avoit elle-même ſi ſouvent marqué dans s Ecrits des Prophétes. *La Parole*, dit Saint an *a été faite chair, & a habité entre nous. Quand l'acompliſſement des tems eſt venu*, dit aint Paul, *Dieu a envoyé ſon Fils fait de fem- me, & fait ſujet à la Loi.* Dans un autre en- droit, *le ſecret de pieté eſt grand, Dieu ma- nifeſté en chair.* Et ailleurs, *Il n'a pas pris les Anges, mais il a pris la ſemence d'Abraham. Comme les enfans participent à la chair & au ang, il a voulu auſſi participer aux mêm cho- es.* Myſtére inéfable! où l'on voit deux Na- tures, la Divine & l'humaine unies enſemble en une même Perſonne. Oeconomie éton- nante! où le Créateur devient créature: ou le Pére d'Eternité ſe voit ſoûmis aux revolu- tions du tems: ou le Maître du Monde, ce- lui *qui ne reputoit point rapine d'être égal à*

Réflexions ſur cette naiſſance.

1. *Le Fils de Dieu a voulu pour l'amour de nous ſe faire Fils de l'homme.*

Dieu, ſe revêt de la forme de ſerviteur fa
la ſemblance des hommes. Je ne ſçai ce q
nous devons plûtôt admirer, ou de voir
Seigneur de gloire couvert de cet opprob
le Ciel deſcendu par maniére de dire de
place pour s'aſſocier avec la Terre, le Pr
mier de tous les êtres allié avec le néant:
de voir le néant élevé à la participation d'u
Majeſté Infinie, la terre, la chair & le fa
montez ſur un Trône Eternel, pour y regn
au deſſus des Anges, une poignée de poud
qui devient l'objet de l'adoration de tout
les créatures.

2. Il a pris non ſeulement nôtre nature, mais toutes nos foibleſſes.

La ſeconde Réflexion qu'il faut faire, c'e
que non ſeulement le Fils de Dieu a vou
prendre nôtre nature, mais que même il
voulu paſſer par toutes les foibleſſes auſqu
les le reſte des hommes eſt ſujet : Il a voul
bégayer dans un berceau, ſoufrir les infirm
tez de l'enfance, & venir au monde par l
voyes ordinaires de la naiſſance. Quand Di
créa le premier Adam, il le créa dans un â
ge parfait ; mais le ſecond Adam n'a pas eu
cet avantage, il a voulu être conçû dans l
ſein d'une Mére, il a voulu naître petit en-
fant. Les raiſons de cette Diſpenſation ſont
priſes, 1. de la parfaite conformité qu'il a
voulu avoir avec le reſte des hommes ; il a
voulu non ſeulement être leur Frére & leur
Compatriote, non ſeulement être ſujet à tou-
tes les infirmitez qui acompagnent leur vie ;
mais il a voulu auſſi participer à leur enfan-
ce, afin d'avoir une plus grande communion
avec nous. 2. Dieu a voulu parce moyen a-
complir ce qu'il avoit déclaré autrefois par ſes
Oracles, & ce qu'il avoit promis aux Patriar-
che

mes : Il avoit dit dés le commencement, *que la semence de la Femme briseroit la tête du serpent* : Il avoit dit par son Prophéte Esaye, *l'Enfant nous est né, le Fils nous à été donné* : Il avoit promis à Abraham *qu'en sa semence seroient benites toutes les familles de la Terre* : Il avoit promis à David que le Messie seroit son Fils. Il faloit donc pour remplir ses Oracles & ses Promesses, non seulement qu'il fût immédatement créé de Dieu comme Adam, mais qu'il fût conçû & prît naissance comme le reste des hommes.

3. *Il n'est pas né pour soi-même.*

La troisiéme Réflexion qu'il faut faire, est que le Messie n'est pas né pour soi-même : *Il vous est né*, dit l'Ange ; ce qui se raporte à peu prés aux Paroles d'Esaïe que nous venons d'alegüer, *l'Enfant nous est né*, &c. S'il s'agissoit d'un autre homme, je ne trouverois pas étrange cette expression : Nul ne vient au monde pour soi-même ; nous sommes à Dieu ; nous sommes aux Loix ; nous sommes à la Patrie ; nous sommes à nos Péres ; nous sommes à nos prochains. Nul de nous n'est indépendant. Nul de nous n'a un Droit Souverain & Absolu sur soi-même : De sorte que quand nous naissons, les Loix, la Republique, nos parens, nos prochains peuvent dire, il nous est né. Mais il n'en est pas de même de Jesus-Christ, lui qui est Dieu benit éternellement, égal & coessentiel à son Pére ; il ne se doit à personne ; il a un Droit Souverain & Absolu sur soi-même. Comment donc l'Ange dit-il maintenant, *il vous est né* ? Je réponds, que comme la naissance de Jesus-Christ est un fruit, non de la Nature, mais de la Grace, l'Ange a dû ici parler dans les

termes de la Grace, & non de la Nature. La Nature l'a fait indépendant & Maître de soi-même; mais la Grace nous le donne. La Nature nous fait être siens; mais la Grace le fait être à nous; C'est son Oeconomie volontaire & son amour qui nous le donne. *Il nous est né*, parceque sa naissance même & son incarnation n'a été destinée que pour nôtre Salut.

4. Pourquoi l'Ange dit, il vous est né, & non pas il nous est né

La quatriéme Réflexion est que l'Ange ne dit pas, il nous est né, mais *il vous est né*; ce qui nous enseigne la même vérité que Saint Paul a remarquée dans son Epitre aux Hebreux, qui est que *le Fils de Dieu n'a pas pris les Anges, mais la semence d'Abraham.* En effet Jesus-Christ est bien le Seigneur des Anges, mais il n'en est pas le Sauveur : les Anges le servent ; mais il ne sert pas les Anges; car quant à ceux qui ont gardé leur origine, n'ayant pas de péché, ils n'ont pas besoin de Mediateur : Et quant aux autres qui sont tombez dans la rebellion, Dieu ne s'est pas tourné de leur côté, pour leur procurer aucune réconciliation. Leur chûte est sans retour & sans espérance ; il n'est donc pas né pour les Anges mais, pour nous.

Le tems de cette naissance, aujourd'hui

Il ne se faut pas jetter dans des recherches curieuses.

Aprés cela l'Ange marque le tems de cette heureuse naissance, *aujourd'huy*, dit-il, *il vous est né.* Il ne faut pas ici se jetter dans des recherches curieuses & inutiles de l'année, du mois & du jour auquel le Sauveur du Monde est né: l'Ecriture a gardé sur cela un profond silence que nous devons respecter. D'ailleurs il y a un si grand embarras à vouloir préciſement déterminer ce tems, qu'aprés s'être fort fatigué on est contraint de reconnoître, qu'il n'est pas possible d'en venir à bout.

à bout. Et enfin de quelle néceſſité ſont ces récherches, & quel fruit & quelle édification en peut-on tirer? Il ſufit de ſçavoir. 1. Que Jeſus-Chriſt nâquit ſous l'Empire de Céſar Auguſte, dans un tems où toute la terre poſſédoit une paix profonde, un peu avant la mort du grand Herodes. 2. il eſt venu préciſément au monde dans le tems que les Oracles avoient marqué, c'eſt-à-dire, peu avant que le Scèptre ſe départît de Juda, & que le Legiſlateur fût ôté d'entre ſes pieds, ſelon la Prédiction de Jacob; dans ce période de temps qui coula entre le retour des Juifs de la captivité de Babylone & leur troiſiéme captivité, peu de tems avant la deſtruction de la ville de Jeruſalem & de toute la Judée par les armes des Romains, ſelon qu'il avoit été prédit par le Prophéte Daniel. 3. Que Dieu acomplit fidellement les promeſſes qu'il en avoit faites, dans un tems auquel il ſembloit qu'il ne dût plus ſe ſouvenir des hommes, ni être touché pour eux d'aucune compaſſion, car il eſt vrai que quand le Seigneur vint au monde, il n'y avoit preſque plus ni foi, ni pieté, ni ſainteté ſur la terre. La Superſtition & les erreurs regnoient paiſiblement ſur toutes les nations, le Démon ſembloit avoir affermi pour jamais ſon Empire au milieu des Peuples. Les Samaritains qui étoient les fréres des Juifs ſelon la chair, vivoient dans un Schiſme déplorable depuis long-tomps: Ce peu qui leur reſtoit de la Religion Moſaïque étoit enſeveli dans une ignorance craſſe, & dans des erreurs groſſiéres. Et quant au Peuple des Juifs, qui ne ſçait qu'il n'y avoit preſque rien d'entier au milieu d'eux. Ce n'étoit plus que

Remarques ſur le tems de cette naiſſance.

1. J. C. eſt né ſous l'Empire d'Auguſte.

2. Il eſt né au tems qu'il avoit été prédit.

5. Il eſt né dans un tems auquel il n'y avoit plus, ni foi, ni piété, ni ſainteté ſur la terre.

fauſſes Traditions, que dépravations horribles, qu'intrigues mondaines, que mœurs fales & ſcandaleuſes. Là regnoit l'hypocriſie des Phariſiens, la fierté des Sacrificateurs, l'impiété des Saducéens, l'avarice des Péagers, la débauche des Hérodiens. Le ſens de la Loi étoit gâté par mille fauſſes gloſſes; la Religion avoit perdu toute ſon efficace; le Temple étoit profané par des vendeurs & des acheteurs; le Souverain Sacerdoce même étoit entré dans le commerce, & les Romains le donnoient à qui il leur plaiſoit, le plus ſouvent à des garnemens & à des ſcélérats, qui ſous la dignité de la Thiare cachoient mille crimes & mille impiétez. Cependant dans un tems ſi malheureux, & ſi digne de l'averſion de Dieu, il ſe ſouvint de ſes Promeſſes, il ſe réveilla & envoia ſon Bien-aimé dans le Monde.

Pourquoi Dieu a diferé ſi long tems l'envoi de ſon Fils.

On a fait autre-fois une Queſtion que Saint Auguſtin traite en quelque endroit de ſes Oeuvres, ſçavoir pourquoi Dieu avoit diferé l'envoi de Jeſus-Chriſt au Monde *juſqu'à* la fin des ſiécles? Pourquoi ne l'avoit-*il* pas plûtôt envoyé, immédiatement aprés la chûte du premier homme? Cette queſtion eſt trop curieuſe, car n'eût-on pas pû demander de même, ſi cet envoi eût été prématuré, pourquoi Dieu ne l'avoit pas differé juſqu'à la fin des ſiecles. Je ſçai qu'on pourroit alléguer pluſieurs raiſons de cette Diſpenſation de la Sageſſe Divine; comme que Dieu a voulu laiſſer les hommes durant pluſieurs ſiécles dans l'état de leur péché, afin qu'ils ſentiſſent mieux la néceſſité de ſa grace, & qu'ils pûſſent mieux reconnoître la grandeur de leur miſére, par la grandeur des deſordres où leurs péchez les

avoient

voient mis ; qu'il a voulu laisser couler plusieurs siécles, afin de donner lieu aux préparations qui devoient précéder le Messie, & mettre les hommes en état de le recevoir. Mais que sert-il de chercher des raisons en une chose, qui a dépendu purement & absolument du bon plaisir & de la volonté de Dieu ? Il a fait venir son Fils au Monde quand il lui a plû ; & cela doit suffire sans pénétrer plus avant : Il est le Maître des temps & des saisons, & il les a reservées en sa propre puissance. C'est assez de sçavoir que les temps des événemens sont marquez dans les Decrets Eternels, & que les choses ne manquent pas d'arriver selon que Dieu les a déterminées.

Le lieu de la Naissance, Beth-lehem.

Quant au lieu de la naissance de Jesus-Christ, l'Ange le marque expressément, *en la Cité de David*, dit-il. Vous sçavez que cette cité de David est Beth-lehem, apellé *cité de David*, parceque David lui-même y étoit né, comme nous l'aprenons de son Histoire. Le Prophéte Michée avoit déja dés long-tems auparavant marqué ce lieu-là pour la naissance du Messie, *toi*, dit-il, *Beth-lehem terre de Juda, tu n'es nullement la plus petite entre les gouverneurs de Juda : car de toi sortira le Conducteur qui paîtra mon peuple Israël.* Et la Sagesse Divine voulut tellement conduire les choses que par cette naissance du Seigneur en Beth-lehem il parût manifestement qu'il étoit de la famille & de la posterité de David. Car l'Empereur Auguste ayant fait un Edit qui ordonnoit que tous les Juifs fussent dénombrez, les personnes qui composoient ce grand Peuple furent obligez pour satisfaire à son Ordonnance, de se rendre chacun dans les lieux

dont ils étoient originaires, afin d'être dénombrez châcun dans sa famille. Ainsi celà même que Joseph & Marie se rendirent à Beth-lehem, c'est une marque assez évidente qu'ils étoient de la postérité de David, puisque ce fut uniquement cette raison qui les y fit aller.

La qualité de cette grande nouvelle, c'est la joie de tout le peuple.

Mais il n'est pas nécessaire d'insister davantage sur le lieu : ce qui nous reste de plus important, est de considérer la qualité de cette grande nouvelle. *Je vous annonce*, dit l'Ange, *une grande joye, laquelle sera à tout le peuple.* La joye est le premier fruit de l'entrée de Jesus-Christ au Monde, témoin Jean Baptiste lequel étant encore dans le sein de sa mére Elizabeth, tressaillit de joye à l'aprôche du Divin Enfant que Marie avoit conçû; mais cette joye n'est pas d'un ou de deux, de Jean Baptiste, ou d'Elizabeth seulement; c'est une joye publique, *la joye de tout le peuple*, dit l'Ange : Ce n'est pas même une joye ordinaire ou mediocre, c'est *une grande joye*, le plus grand de tous les biens qui pouvoient arriver à l'Eglise, la premiére & la plus illustre de toutes les bénédictions de Dieu.

Belle Aplication de tout ce que dessus.

Pour vous le faire bien connoître, permettez nous que quittant l'explication de ce Texte & laissant desormais à part l'Ange & les bergers, dont nous avons déja parlé, nous nous tournions vers vous-mêmes pour vous faire bien sentir la grandeur de cette joye, que nous devons avoir au souvenir de la naissance de Jesus-Christ.

Là on doit commencer une vive exhortation à la joye, & cette exhortation doit être prise des motifs qui nous y doivent porter,

r, lesquels seront pris, autant qu'il se pour-
, des termes du Texte, sçavoir, de ce
u'il est *le Sauveur*, de ce qu'il est *le Christ*,
e ce qu'il est *le Seigneur*, de ce qu'aprés
voir été atendu pendant un si long-tems, à
la fin il est venu, de ce qu'il est né pour nous,
de l'interêt que nous y avons pas dessus les
Anges, des témoignages d'amour qu'il nous
a voulu donner dans les foiblesses même de
sa naissance. On peut ensuite comparer son
premier Avénement avec le dernier, & dis-
poser les Auditeurs à sentir encore un jour
une plus grande joye, quand il viendra pour
nous reveiller du sommeil de la mort, &
pour mettre la derniére main à l'œuvre de
nôtre rédemption. Alors il paroîtra comme
un véritable *Sauveur*, car il achevera le Sa-
lut de ses fidelles : Il paroîtra comme leur
véritable *Christ*, car il achevera l'œuvre de
son onction, & nous fera nous-mêmes Rois
& Sacrificateurs à Dieu son Pére. Il paroîtra
comme vérirable *Seigneur*, car toutes choses
lui seront assujetties : Il triomphera de tous
nos Ennemis : Il engloutira la mort en vi-
ctoire : Et nous élevera dans la possession
de sa gloire éternelle.

*Des phra-
ses parti-
culiéres à
l'Ecriture*

Aprés avoir parlé des termes simples, Il
faut maintenant dire quelque chose de ces
expressions qui sont particuliéres à l'Ecritu-
re, &. qui, tant pour cela même qu'elles
sont particuliéres, que parce aussi qu'elles
contiennent un grand sens, méritent d'être
expliquées & traitées avec quelque insistan-
ce. Je mets en ce rang ces façons de parler,
être en Jesus-Christ, *venir à Jesus-Christ*, *venir
aprés Jesus-Christ*, *vivre en la chair*, *vivre se-
lon*

lon la chair, de foi en foi, de gloire en gloire, cheminer ſelon la chair, cheminer ſelon l'Eſprit, le vieil homme, le nouvel homme, Jeſus-Chriſt vit en nous, vivre à Jeſus-Chriſt, vivre à nous-mêmes, mourir au monde, mourir à nous-mémes, être crucifié au monde, le monde être crucifié à nous, Ieſus-Chriſt a été fait péché pour nous, nous ſommes faits juſtice de Dieu en lui, mourir au péché, vivre à la juſtice, Ieſus-Chriſt mortifié en chair, vivifié en Eſprit, éteindre le Saint Eſprit, contriſter le Saint Eſprit, réſiſter au Saint Eſprit, pécher contre le Saint Eſprit, & je ne ſçai combien d'autres expreſſions ſemblables qui ne ſe trouvent preſque que dans l'Ecriture. Lors que quelqu'une de ces façons de parler ſe préſente, il ne la faut pas paſſer légérement, mais il la faut expliquer & en tirer le ſuc & la ſubſtance. Pour cet effet il ſeroit bon qu'un jeune homme en fiſt un receuil aſſez éxact, & qu'il eût devant les yeux le ſens de châcune: ce qui méritéroit bien un Traité particulier. Je donnerai ici un exemple de la maniére dont il faût traiter ces ſortes d'expreſſions. Car ſi on avoit à prêcher ſur ees paroles, *Quiconque veut venir aprés moi, qu'il renonce à ſoi-même & charge ſur ſoi ſa croix & me ſuive.* Il me ſemble qu'il ne ſeroit pas mal de diviſer l'Action en deux Parties. Dans la premiére on traiteroit les expreſſions dont Jeſus ſe ſert, ſçavoir, *venir aprés lui, renoncer à ſoi-méme, charger ſur ſoi ſa Croix pour ſuivre Ieſus-Chriſt,* & dans la ſeconde on examineroit le ſens entier de toute la Propoſition du Sauveur.

Explication du verſ. 34. du 8 Ch. de Saint Marc. On peut diviſer ce Texte en deux Parties.

Pour commencer donc par l'explication de châcune ces expreſſions, *venir aprés Ieſus-Chriſt,*

Ce que ſignifie, venir aprés J.C.

ne

ne signifie autre chose, si ce n'est être son Disciple, le prendre pour la régle & le modelle de sa conduite, en un mot faire profession de le reconnoître pour Chef & pour Maître, pour Souverain Prophéte & Docteur, pour Patron & Exemplaire ; & pour réduire en quelque ordre toutes les idées qui sont contenuës en cette expression on les peut raporter à ces quatre. La premiére est que nous tirions de lui & de son instruction toutes nos lumiéres & nos connoissances, comme de celui qui nous parle de la part de Dieu, & que Dieu nous commande d'écouter, surquoi l'on peut raporter l'Oracle de Moïse, *l'Eternel vous suscitera un Prophéte tel que moi d'entre vos freres, vous l'écouterez.* Et la voix qui fût entenduë dans la transfiguration de Jesus-Christ, *celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le*; & parce que c'est l'ordinaire des Disciples de se ranger auprés de leur Maître & d'aller aprés lui, le Seigneur exprime cette instruction par le terme de *venir aprés lui.* La seconde est que nous lui rendions toute sorte de service & d'obéïssance comme à nôtre Souverain Seigneur. Car c'est l'ordinaire des serviteurs de marcher aprés leurs Maîtres & de ne s'éloigner pas de leur présence, afin d'être prêts à recevoir leurs órdres, & à s'employer de tout leur pouvoir à l'avancement de leurs interêts. C'est à quoi la profession Chrêtienne nous engage à l'égard de Jesus-Christ, nous obligeant de le reconnoître comme nôtre Souverain Roi, & à avoir sans cesse sa gloire & son service devant les yeux. A cela on peut raporter le titre que Saint Paul & les autres Apôtres se donnent

Diverses idées renfermées dans cette expression.

1. *Que nous tirions de son instruction toutes nos lumiéres.*

2. *Que nous lui rendions toute obéïssance, comme á nôtre Souverain Seigneur.*

donnent de *Serviteurs de Ieſus-Chriſt*, au même ſens que Moïſe eſt apellé *Serviteur de Dieu*, c'eſt-à-dire, ſon Miniſtre & ſon Officier qui agiſſoit par ſes ordres, & ce que tous les Fidelles ſont apellez les Serviteurs de Jeſus-Chriſt, *là où je vai, là auſſi ſera celui qui me ſert.* La troiſiéme que nous concourions avec lui & ſous lui à un même deſſein, à une même œuvre, de la même maniére que les Officiers ſubalternes & les ſoldats dans une Armée marchent aprés leur Général, concourans avec lui & ſous lui à la gloire du Roi qu'ils ſervent les uns & les autres. C'eſt encore à quoi nous engage la Profeſſion Chrêtienne, où Jeſus-Chriſt eſt conſidéré comme le Chef de la guerre myſtique que nous avons contre les Ennemis de Dieu pour détruire l'Empire de Satan & du péché, & rétablir celui du Createur. La quatriéme eſt que nous imitions ces grands & admirables exemples de vertu qu'il nous a laiſſez & en ſa vie & en ſa mort, avec eſpérance qu'en marchant ſur ſes traces nous ſerons un jour participans avec lui d'une même gloire. Car il eſt aſſez ordinaire de dire que nous alons aprés quelqu'un, ou que nous ſuivons le même chemin que lui, ou que nous alons ſur ſes pas, lors que nous-nous le propoſons comme un Exemplaire que nous voulons imiter. On pourroit y ajoûter une cinquiéme Idée, qui eſt celle d'attendre & de recevoir les graces de Jeſus-Chriſt. Car il eſt aſſez ordinaire dans le monde, que les pauvres & les miſérables marchent aprés ceux de qui ils attendent des faveurs. Les Fidelles donc ſont repréſentez comme des hommes qui reconnoiſ-

Jean 12. 26.

3. Que nous concourions avec lui & ſous lui à une même Oeuvre.

4. Que nous imitions les grands exemples qu'il nous a laiſſez.

5. Que nous attendions tout nôtre bien de lui.

ſant

sant leur naturelle indigence ſuivent Jeſus-Chriſt, afin de puiſer de ſa plénitude grace ſur grace.

Renoncer à ſoi-même, eſt une de ces expreſſions ſi particuliére à l'Evangile qu'elle ſemble choquer la raiſon & la Nature, & ſuppoſe une choſe, ou dificile, ou abſolument impoſſible, ou du moins extrémement criminelle. Car qui a jamais ouï parler de renoncer à ſoi-même? pouvons-nous nous ſéparer ou nous diviſer de nous-mêmes? pouvons-nous éteindre cette amour ardente que la Nature nous a donnée pour nous-mêmes; & ceux qui tombent dans cette extrémité que de ſe haïr ſoi-même ne ſont-ils pas juſtement regardez comme des perſonnes que la fureur & la rage a ſubjuguez? Cependant il eſt certain qu'il n'y a rien de plus ſaint, rien de plus néceſſaire, rien de plus juſte, que ce renoncement à ſoi-même, que Jeſus-Chriſt nous ordonne ici. Car il ne nous ordonne pas, ni de nous diviſer de nous-mêmes, ni de nous haïr nous-mêmes, ce qui ſeroit ou criminel ou impoſſible; mais il nous ordonne 1. en général de renoncer à tout ce qu'il y a en nous d'exceſſif, de vicieux & de déréglé; & il apelle cela, *nous-mêmes*, quand la corruption nous eſt devenuë comme naturelle, puiſque nous avons été conceus en péché & échauffez en iniquité. Et en effet bien que le vice, l'erreur, & les excez ſoient nos plus grands ennemis, ſi eſt-ce que nous ne les diſtinguons pas de nous-mêmes, les regardant comme nos plus chers & nos plus eſſentiels interêts. C'eſt pourquoi ailleurs l'Ecriture veut que nous ſoions faits *de nouvelles créatures & tranſformez*

Ce que ſignifie renoncer à ſoi-même.

Expreſſion qui paroît étrange.

Ses diverſ ſens.

1. *De renoncer à ce que nous avons de vicieux.*

formez en hommes nouveaux, parceque la conversion nous fait tout autres que nous n'étions auparavant. Il nous ordonne en particulier de renoncer à cette amour violente, immodérée, & infinie que l'homme, dans l'état de corruption a pour soi-même, faisant de l'amour propre son particulier & principal principe; & en un mot étant Dieu à soi-même. Jesus-Christ veut donc que nous nous aimions, mais d'une amour qui soit subalterne à celle que nous devons à Dieu, lequel il faut aimer sur toutes choses, & plus que nous-mêmes. 3. Il veut que nous corrigions & changions la nature même de cette amour que nous avons acoûtumé de nous porter. Car au lieu de nous atacher à la recherche des plaisirs ordinaires, des interêts temporels, & de tout ce qui peut flater nos sens & nos passions, il veut que nous-nous aimions d'une amour plus véritable & plus solide, par la recherche des biens spirituels qui regardent l'ame & non le corps, la vie à venir & non celle qui ne fait que passer. Or il appelle cela *renoncer à soi-même*, parce que dans le sentiment d'un homme pécheur & mondain, choquer cette fausse amour qui regarde les interêts temporels, c'est se choquer & se détruire soi-même. 4. Il nous ordonne de renoncer à cette fausse & perverse prétention que tous les pécheurs ont, qu'ils sont les Maîtres d'eux mêmes, que nul n'a plus de droit sur eux qu'eux-mêmes, & que c'est préciſement à eux-mêmes qu'apartient la disposition de leurs actions, de leurs pensées, & de leurs paroles. Le Sauveur veut qu'en renonçant à cette injuste & folle prétention, nous nous soûmet-

2. *De renoncer à l'amour propre.*

3. *De chãger la nature de l'amour que nous nous portons.*

4. *De renoncer à cette folle prétention que les hommes ont, qu'ils sont maîtres d'eux mêmes.*

tions

ins au gouvernement & à la direction de
ieu, mettant nôtre confiance en la conduí-
de ſa ſageſſe, & le faiſant regner dans nos
eurs par ſon Eſprit & par ſa Parole.

Charger ſa croix, c'eſt une expreſſion con- *Ce que ſignifie charger ſa croix.*
crée par Jeſus-Chriſt qui n'eſt que du ſtile
ſon Evangile, elle ſignifie deux choſes. La
remiére eſt la Croix Myſtique de la conver- *Cela ſignifie deux choſes, ſçavoir, la Croix Myſtique de la converſion, & la Croix des afflictions; & pourquoi.*
on, & la ſeconde la Croix des afflictions.
r la converſion eſt apellée dans l'Ecriture
Croix, tant parce que nous faiſons mou-
ir au dedans de nous-mêmes le péché & les
nvoitiſes charnelles que l'Ecriture apelle
rucifier le vieil homme, parceque cette mort
e nos convoitiſes ne ſe fait qu'avec des dou-
urs ſenſibles & violentes, & avec des com-
ats qui ne reſſemblent pas mal à ceux que la
Nature ſouffre lorſqu'elle ſent la diſſolution
u corps & de l'ame: & parce auſſi que com-
e les crucifiez devenoient l'objet de l'op-
obre & de l'horreur de tout le monde, pour
voir mérité un ſupplice ſi ignominieux: de
même dans la converſion, nos convoitiſes que
ous crucifions, nous deviennent un objet de
épris, d'averſion & d'horreur. Quant aux
fflictions elles ſont apellées fort juſtement,
e Croix, non ſeulement parceque la natu-
e y ſouffre d'étranges douleurs, mais auſſi
arceque par ce moyen nous devenons l'hor-
eur & l'opprobre du Monde, qui n'a jamais
lus d'averſion pour l'Evangile & pour les
erſonnes qui le profeſſent, que quand ils les
oit perſécutées.

Enfin *ſuivre Jeſus-Chriſt*, c'eſt 1. être ſon *Ce que ſignifie ſuivre J.C. 1. c'eſt être ſon Diſciple, &c.*
Diſciple, croire ſa doctrine, approuver ſes
maximes, être perſuadé de la vérité de ſes

2. C'eſt l'imiter, &c.

Myſtéres & de la ſainteté de ſes loix. 2. ſuivre c'eſt l'imiter, ſe le propoſer dans te la conduite de la vie pour Exemplaire pour Patron, marcher par le même chem que lui, pour parvenir à la Communion ſa gloire. 3. Le reconnoître pour Maître Seigneur, obéir à ſes ordres, &c. En mot c'eſt la même choſe que nous avons ja expliquée, ſçavoir, *venir aprés lui.*

3. Le reconnoître pour Maître, &c.

Quel eſt le ſens entier de la propoſition de J. C.

Voilà la premiére Partie. La ſeconde conſiſte à conſidérer le ſens entier de toute Propoſition de Jeſus-Chriſt. Il veut dire do que pour être vrayement du nombre de Fidelles & de ſes Diſciples, il faut ſe ſoumettre à deux conditions, l'une eſt la ſanctification, & l'autre, l'affliction. Quant la ſantification, il faut entrer dans la choſe même, & faire voir comment il eſt impoſſible d'apartenir à Jeſus-Chriſt que l'on ne reſolve à changer entiérement de vie, & abandonner ſa premiére maniére d'agir.

Tite 3. 11. 12. 13.

grace ſalutaire, dit Saint Paul, *eſt clairement apparuë nous enſeignant qu'en renonçant au péché & aux mondaines convoitiſes, nous vivions en ce préſent ſiécle ſobrement, juſtement & religieuſement, attendant la bien-heureuſe eſpérance & l'apparition de la gloire du grand Dieu, qui eſt nôtre Sauveur Jeſus-Chriſt.* Où il faut remarquer trois choſes, *la grace*, *la ſainteté*, *la gloire*; mais il faut bien prendre garde que *la grace* ne conduit *à la gloire* que par le moyen de *la ſainteté*. Si vous ôtez ce milieu, *la grace* & *la gloire* ne ſeront plus jointes enſemble. C'eſt pourquoi l'Apôtre ne dit pas que *la grace ſalutaire* nous eſt donnée afin que nous ayons part *à la glorieuſe apariſion*, &c. Mais qu'el

u'elle nous eſt donnée afin *qu'en renon-nt au péché & aux mondaines convoitiſes, ous vivions en ce préſent ſiécle ſobrement, ſtement & religieuſement. Attendant la en-heureuſe eſpérance & l'apparition glo-ieuſe du Grand Dieu, qui eſt nôtre Sauveur ſus-Chriſt.* La gloire vient de la grace il eſt rai, mais ce ne peut être que par l'inter-vention de la ſainteté. On peut auſſi alleguer ur ce ſujet les raiſons pour leſquelles Jeſus-Chriſt eſt venu non ſeulement pour détruire péché, entant qu'il nous oblige aux pei-s éternelles, mais auſſi entant que peché, faire voir comment il importe pour la loire du Pére & pour la ſienne, & pour la olidité & la plénitude de ſon ſalut, que ſes rais Fidelles ſoient ſantifiez.

Quant aux afflictions, on peut traiter deux oſes. Premiérement la vérité de ce fait, que vrais fidelles ſont expoſez aux afflictions monde. 2. Les raiſons qui meuvent la ſa-eſſe Diviſe à ſoûmettre les fidelles à ces preuves. Pour la vérité du fait, elle reſul-de l'exemple de tous les grands Serviteurs Dieu, qui ont été juſqu'à préſent au mon-e, comme d'un Noé, d'un Abraham, d'un oth, d'un Moïſe, d'un Saint Paul, & des tres Apotres de Jeſus-Chriſt. 3. Elle reſul-de l'hiſtoire de l'Egliſe qui s'eſt toûjours ourrie & acreuë dans les afflictions, figurée cet égard par le buiſſon ardent qui aparut à oïſe, & par la nacelle où Jeſus-Chriſt & Apôtres entroient ſouvent, laquelle étoit itée des flots, & expoſée à la violence des nts & de l'orage.

Les raiſons pour leſquelles la Providence

Pourquoi Dieu nous afflige.

Divine en uſe de la ſorte, doivent être pleines du Lieu Commun des afflictions, & pour en marquer ici quelques-unes, 1. c'eſt par ce moyen que Dieu reprime le mouvement impétueux de nos paſſions, leſquelles dans la proſpérité deviennent indociles & farouches, au lieu qu'elles ſe calment dans l'affliction, ſur quoi l'on peut alleguer l'exemple des abeilles qui ſe tiennent en repos durant le mauvais tems, & qui au retour du Soleil ſortent de leurs ruches, & menent beaucoup de bruit. La comparaiſon auſſi des ſerpens qui ſemblent morts & privez de ſentiment durant la rigueur de l'hyver, mais qui s'élancent & deviennent fiers dés qu'ils ſentent la chaleur.

1. Pour reprimer le mouvement impetueux de nos paſſions.

2. Pour donner de l'exercice à nos vertus.

2. Par le moyen des afflictions Dieu donne de l'exercice à nos vertus, à nôtre foi, à nôtre patience, à nôtre priére, &c. A quoi l'on peut appliquer la comparaiſon de l'encens qui jette ſon odeur lors qu'il eſt mis dans le feu.

3. Pour nous détacher du Monde.

3. En particulier Dieu nous détache du monde par le moyen des afflictions. Car il n'y a rien qui nous en faſſe mieux connoître la vanité, il n'y a rien qui nous le faſſe plus mépriſer que quand nous voyons ſes biens qui ſont mêlez avec tant d'amertume, &c. En même-tems auſſi Dieu nous éléve par les afflictions à l'eſpérance de cette vie meilleure qu'il nous a préparée; car il n'y a rien qui nous en donne plus de déſir que le ſentiment des angoiſſes que nous avons a ſouffrir ici bas. La chair & l'eſprit ſont en nous comme les deux plats d'une balance, à meſure que l'un eſt abaiſſé l'autre s'éléve, & ce que l'un perd l'autre le gagne.

4. Pour relever la gloire de ſa providence.

4. Dieu par ce moyen reléve la gloire de cette admirable providence qui nous

ouverne; Car ſi toutes choſes dans le Monde nous étoient favorables, la conſervation de l'Egliſe ne ſeroit point une grande merveille. Mais, qu'il plaiſe à Dieu de nous conſerver au milieu des contradictions du ſiécle, & de nous faire ſubſiſter parmi des tempeſtes continuelles, c'eſt là que paroît avec éclat ſa puiſſance infinie & ſa ſageſſe; comme ces mêmes vertus parurent dans le paſſage qu'il donna aux Iſraëlites au travers de la mer rouge, & dans la conſervation qu'il en fit au Deſert, & comme elles parurent auſſi quand il conſerva les trois Enfans dans la fournaiſe de Babilone. L'Egliſe eſt un flambleau que Dieu tient allumé au milieu d'un air orageux; les vents ſouffent contr'elle de toutes parts, mais au lieu de l'éteindre ils ne font qu'augmenter ſa lumiére. 5 Les afflictions ſont un honneur particulier que Dieu nous fait de nous faire marcher ſur les traces de Jeſus-Chriſt, & de nous rendre conformes à ce Divin Chef. C'eſt encore un honneur qu'il nous fait de nous choiſir pour ſoûtenir ſa querelle, & pour ſéeller par nos ſouffrances la vérité & la ſainteté de ſon Evangile. Par ces raiſons & pluſieurs autres ſemblables on peut mettre en avant, qu'il paroît que c'eſt avec juſte ſujet que Jeſus-Chriſt nous a apellez aux afflictions; & qu'il les a jointes à la profeſſion du vrai Chriſtianiſme.

5. Pour avoir l'honneur de ſoûtenir ſa querelle.

Nous avons dit cy-deſſus qu'outre les termes ſimples: & les expreſſions ſingulieres qui ſont propres à l'Ecriture, il y avoit auſſi quelque fois dans les Textes des particules qu'on apelle *ſyncathégorématiques* qui ſervent, ou à l'augmentation, ou à la limitation du ſens de la Propoſition, comme le mot, *tant*, dans ce

Des termes ſyncatégorématiques.

Quelquefois le fort de l'explication doit

tomber sur un terme syncatég.

Passage, *Dieu a tant aimé le monde.* Le mot de *maintenant* dans celui du 8. des Rom. *Ainsi donc maintenant il n'y a nulle condamnation à ceux qui sont en Jesus-Christ*, & plusieurs autres de cette sorte. Il est certain que quand ces termes se rencontrent il les faut examiner. Quelque-fois toute la force de l'explication, ou au moins la plus grande partie tombe sur ces particules; & on l'a déja remarqué dans ce Passage, *Dieu a tant aimé le monde*; car le principal de l'explication qu'on doit faire de l'amour de Dieu doit consister à en faire voir la grandeur, exprimée par le terme de, *tant.* Il en est de même de cet autre Passage, *ainsi donc maintenant il n'y a nulle condamnation à ceux qui sont en Jesus-Christ*; car ce *maintenant* signifie que c'est une conclusion tirée de la doctrine de la justification, que l'Apôtre a enseignée dans les Chapitres précédens; & c'est autant que s'il disoit, que de ces principes qu'il venoit d'établir, il s'ensuit *qu'il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont en Jesus-Christ.* Aprés avoir donc expliqué, 1. ce que c'est *qu'être en Jesus-Christ*, 2. Ce que c'est que *n'avoir plus de condamnation.* Il faut, 3. insister fortement sur ce *maintenant*; & faire voir comment c'est une doctrine qui suit nécessairement des choses que S. Paul a établies touchant la justification de l'homme dans les Chapitres précédens; de sorte que ce terme qui n'est que syncathégorématique ne laisse pas de faire une veritable partie de l'explication, & qui est même la plus importante.

Rom. 8.1.

Quelquefois il ne

Quelquefois le terme syncathégorématique n'est pas d'une telle conséquence qu'il fail-

le

s'y arrêter long-tems ; & alors il suffit d'en faire la matière de quelque remarque. C'est ainsi qu'il faut traiter le terme de, *voici*, qui se trouve souvent à la tête des Propositions de l'Ecriture ; & il se faut bien donner de garde de s'en faire une partie, ni d'y insister trop longuement. Je dis la même chose de cette expression familière à Jesus-Christ, *En verité, en verité*, qui est une asseveration, ou si vous voulez, un serment sur lequel il ne faut pas extrémement s'arrêter. Il en est de même de l'*Amen* ou *ainsi soit-il*, qui finit quelques Textes. De même aussi de ce, *Malheur sur vous*, que Jesus-Christ répète assez souvent dans l'Evangile, & plusieurs autres semblables. Or pour en bien faire le discernement on ne sçauroit donner de régle assurée, il faut que cela dépende du bon sens de celui qui traite le Texte ; & pour peu qu'il y prenne garde, ce discernement ne sera pas mal-aisé.

faut pas beaucoup insister sur les termes syncathégorématiques.

Lors que ce qu'on explique dans un Texte consiste en une Proposition, il faut 1. en donner le sens clair & net, en la développant de toute sorte d'ambiguité ; 2. si le cas y échet, il faut faire voir combien il est important dans la Religion de n'ignorer pas cette vérité : & pour cet effet on peut montrer la liaison qu'elle a avec d'autres véritez importantes, les inconveniens qui naissent de la négligence que l'on en peut faire, les secours que la piété tire de là, & autres choses de cette nature. 3. Aprés l'avoir éclaircie & en avoir montré l'importance, il faut la confirmer, si c'est une chose qui demande confirmation. Ou en tout cas, il faut tâcher de l'illustrer, ou par quelques raisonnemens, ou par quelques exem-

Des Propositions, il en faut donner le sens net ; faire voir leur importance ; les confirmer ou illustrer.

ples, ou par la voie de la comparaiſon par laquelle on compare les choſes les unes avec les autres; ſoit pour remarquer les rapports qu'elles ont entr'elles; ſoit pour en faire voir les conformitez, ſoit auſſi pour en marquer les différences, & pour relever celle que vous traittez. Vous pouvez auſſi illuſtrer une Propoſition par ſes ſuites, en faiſant voir de qu'elle importance elle eſt, & combien de choſes elle enferme. On peut encore la relever par ſon évidence, en montrant qu'elle eſt de la lumiere de la nature; ou bien la relever par ſon inévidence, en faiſant voir que ce n'eſt point la lumiere naturelle qui nous l'enſeigne, mais la Révélation ſeule. Enfin on peut auſſi la relever par la perſonne qui la propoſe, par l'état où il étoit quand il l'a propoſée, par les perſonnes auſquelles il l'a propoſée, & par les circonſtances des temps & des lieux: Tout cela peut donner de grandes ouvertures, mais il en faut uſer diſcrétement & avec jugement; Car de vouloir raſſembler tout cela dans la tractation d'une Propoſition, ce ſeroit ſe jetter dans une longueur ennuyeuſe & tomber dans la pédanterie.

Il faut diſtinguer les véritésque les Propoſitions enferment.

Quelque fois une ſeule Propoſition enferme pluſieurs véritez qu'il eſt néceſſaire de diſtinguer, & en ce cas il le faut faire; mais il faut prendre garde que les véritez ſur châcune deſquelles vous avez deſſein d'inſiſter ſoient de quelque importance dans la Religion, & que même elles ne ſoient ni trop communes, ni trop connuës, & c'eſt ce qu'il faut diſcerner par le bon ſens.

Quelquefois il faut

Quelque fois une Propoſition doit être traitée par ſes différents égards, ſelon leſquels

elle

e doit être prise diversement, & en ce cas faut remarquer cette différence d'égards.

considérer une Proposition par ses divers égards.

Quelque-fois la chose contenuë dans la Proposition a des differens degrez qu'il sera aussi necessaire de remarquer.

Quelquefois par ses divers degrez.

Quelque-fois la Proposition est générale, dans cette généralité elle semble être de tres-petite importance: En ce cas il faut voir elle n'a point des parties dans lesquelles elle devient plus considérable, ce qui obligeroit à la traiter par application particuliere à ces parties. Mais il faut donner des exemples de tout ce que nous venons de dire.

Queéquefois par ses diferentes parties.

Premierement pour ce qui regarde de donner le sens net & clair d'une Proposition, & ensuite de la confirmer & de l'illustrer, je mettrai en avant, par exemple, le verset 18. du premier Chap. des Ephes. *Dieu vous donne les yeux de vôtre entendement illuminez, afin que vous sachiez qu'elle est l'espérance de sa vocation, & qu'elles sont les richesses de la gloire de son héritage aux Saints.* Ce Texte doit être divisé en deux Parties, la premiere est le souhait de l'Apôtre, *Dieu vous donne les yeux de vôtre entendement illuminez.* La seconde est la fin de cette illumination, *afin que vous sachiez qu'elle est l'espérance de sa vocation, & qu'elles sont les richesses de la gloire de son héritage aux Saints.*

Des Propositions dont il faut donner le sens net & clair.

Explication du vers. 18. du Chap. 1. des Eph.

Quant au souhait il contient une Proposition qui est, que c'est *Dieu qui illumine les yeux de nôtre entendement*; Mais pour en donner le sens net & clair, il faut d'abord remarquer un peu de mots que l'Ecriture emprunte souvent les noms & les images des facultez du corps, pour représenter celles de l'ame, & que c'est pour cela qu'elle nous donne des pieds

L'Ecriture emprunte souvent les noms & les images des facultez du corps, pour représenter celles de l'ame.

Eclairciſſement de la Propoſition.

pieds pour marcher dans le chemin de la juſtice, des mains pour travailler à nôtre ſalut, des genoux pour nous humilier devant le nom de Jeſus-Chriſt, des oreilles pour recevoir les ſacrées véritez de ſon Evangile, une bouche pour manger la Chair & pour boire le Sang de Jeſus-Chriſt, & enfin des yeux pour voir les Myſtéres de ſon Royaume. Tout cela fondé, non ſeulement ſur la naturelle conformité ou reſſemblance qu'il y a entre les facultez de l'ame & les organes corporels, mais auſſi ſur ce que l'Ecriture a accoûtumé d'appeller toute nôtre régénération & l'œuvre de nôtre converſion *un nouvel homme*. Ici donc, *les yeux de l'entendement*, eſt une expreſſion qui ſuit le ſtile ordinaire de l'Evangile, & qui ſignifie ſimplement nôtre *entendement*, cette faculté par laquelle nous connoiſſons les objets, & par laquelle nous en jugeons. 2. Mais il faut outre cela remarquer que nos yeux ont deux uſages fort differens. Le premier qui ne conſiſte qu'à voir d'une veuë indifférente les objets, ſans que cela ſerve à autre choſe qu'à nôtre divertiſſement, comme quand la nuit nous voyons le ciel & ſes étoilles, ou quand dans une promenade nous voyons l'étenduë des plaines & la beauté des rivieres, ce que nous pouuons apeller une veuë de ſimple contemplation. L'autre qui va plus avant, & qui conſiſte non ſimplement à voir les objets, mais à les voir pour nous conduire & pour régler ce que nous devons faire; comme quand un voiageur voit les chemins par où il doit paſſer: quand un ami voit ſon ami pour lui confier ſes ſecrets, & lui demander ſes conſeils; quand un miſerable voit ſon Libérateur pour

Des uſages differens des yeux.

le

ir demander protection. Ce que nous pouvons apeller une veuë d'action ou de direction. Il en eſt de même de l'entendement ; il a deux fonctions. L'une de ſimple connoiſſance des objets, quand nous connoiſſons les véritez de la Phyſique ou de la Metaphyſique, ce qu'on apelle dans l'Ecole *l'entendement ſpéculatif*. L'autre quand nous connoiſſons les objets pour agir enſuite ſur eux, & pour nous ſervir de régle & de guide ; comme quand on connoît la nature de la vertu & les préceptes de la Morale, les régles des arts, & les voyes & les maximes de la Juriſprudence : & c'eſt ce qu'on apelle dans l'Ecole *l'entendement practique*. Or ici il s'agit de l'entendement, non dans le premier ſens ou à l'égard de ſes premiéres fonctions, mais dans le ſecond ; car les Myſtéres de la Religion Chrêtienne ne ſont pas des Myſtéres de ſimple contemplation, l'Ecriture ne les propoſe ni à nôtre curioſité, ni à nôtre divertiſſement ; mais ce ſont des Myſtéres de pratique que nous devons connoître pour agir ſur eux, en les embraſſant de toutes les forces de nôtre cœur, & pour recevoir leur impreſſion & nous laiſſer toucher à leur efficace, en un mot pour en faire la régle de nôtre conduite. La Propoſition donc de l'Apôtre eſt, que c'eſt Dieu qui par la lumiere intérieure de ſon Eſprit éclaire les yeux de nos entendemens pour recevoir comme il faut les véritez de ſa Parole, pour en bien juger, & pour aller juſqu'à les aimer & les ſuivre, & en faire les régles de nôtre vie.

Des diverſes fonctions de l'entendement.

Cette Propoſition étant ainſi nettement éclaircie, il faut enſuitte la confirmer, ce que l'on peut faire par deux voyes, l'une indirecte

Confirmation de cette Propoſ.

te

sition par 2. voyes: l'une directe, & l'autre indirecte.

te, & l'autre directe. L'indirecte eſt de produire divers Paſſages de l'Ecriture qui repreſentent la grandeur de la corruption naturelle, & de l'impuiſſance où l'homme eſt de ſe pouvoir convertir lui-même. Or ces Paſſages ſont en grand nombre, comme ceux où nôtre cœur eſt appellé un cœur de pierre, *comme le Leopard ne ſçauroit &c.* La directe contient les Paſſages, où formellement nôtre converſion eſt attribuée à Dieu & à l'efficace de ſon Eſprit, qui ſont auſſi en grand nombre &c.

Ce que c'eſt que la voye indirecte.

Ce que c'eſt que la voye directe.

On peut illuſtrer cette voye indirecte par le raiſonnement.

A meſure que vous confirmerez cette Propoſition par l'Ecriture, vous pouvez auſſi l'illuſtrer par le raiſonnement, en faiſant voir que les liens qui nous attachent au Monde ſont en ſi grand nombre & ſi forts qu'il faut une grace ſurnaturelle pour les rompre: que les obſcurciſſemens de l'eſprit qui viennent ou de nos prejugez, ou de nos paſſions, ou de nos vieilles habitudes, ou des premiéres couleurs ſous leſquelles l'Evangile ſe préſente à nous ſont tels, qu'il nous eſt impoſſible de nous-mêmes de ne pas faire de mauvais jugemens: & c'eſt ce qu'on peut particuliérement inférer dans cette voye indirecte.

On peut auſſi dans la voye directe mêler le raiſonnement.

Dans la voye directe vous pouvez y mêler auſſi le raiſonnement, en faiſant voir que la ſageſſe Divine veut que nôtre régénération ſoit toute céleſte; que la chair & le ſang ni les principes de la nature n'y contribuent rien; que l'homme nouveau ſoit le pur ouvrage du S. Eſprit pour être plus conforme à Jeſus-Chriſt, ſelon ce que dit S. Paul *que Dieu nous a prédeſtinez pour être rendus conformes à l'image de ſon Fils.* Car quand Jeſus-Chriſt vint au Monde il n'y eſt pas venu par

les

les principes ordinaires de la Nature, mais par une Loi au dessus de toutes les Loix du monde. De quelle matiére a-t-il été tiré? D'une matiére impropre & contraire même à la naissance de la substance d'une Vierge: Par quelle puissance a-t-il été formé? Par celle du Saint Esprit. Dieu a donc voulu que nous ne fussions nez, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté du sang, ni de la volonté de l'homme, mais que nous fussions nez de lui-même, pour être plus parfaitement ses enfans, & plus parfaitement fréres de son Fils bien-aymé.

On peut illustrer cette Proposition par des exemples.

On peut aussi, en confirmant cette Proposition, l'illustrer par des exemples, comme par celui du bon Larron, par celui de Saint Paul, par celui des Juifs convertis le jour de la Pentecôte à la Prédication de Saint Pierre, &c. En un mot par des exemples où reluit hautement la puissance de la grace en la conversion des hommes.

Par la comparaison.

Vous pouvez l'illustrer par la comparaison avec l'action toute puissante de Dieu dans la création de l'univers, & en marquer en peu de mots les conformitez & les diférences.

Par ses suites.

Vous pouvez l'illustrer par ses suites, en faisant voir la grandeur & l'importance des changemens qui arrivent dans l'homme, lors que Dieu illumine les yeux de son entendement.

Par son inévidence.

Vous pouvez l'illustrer par son inévidence, en montrant qu'il n'y a eu que Jesus-Christ qui ait apris au monde cette vérité que c'est Dieu qui nous convertit; au lieu que toutes les fausses Religions attribuent cette œuvre à l'homme même: & la Philosophie ignore ce que c'est que de cette grace d'enhaut.

Enfin

Par la Perſonne qui la propoſe.

Enfin vous pouvez l'illuſtrer par la Perſonne qui nous la propoſe qui eſt Saint Paul, qui en avoit ſenti toute l'efficace & pénétré tout le fond, & par conſequent qui en pouvoit bien parler: Par la perſonne auſſi des Ephéſiens qui avoient été tirez de la plus grande Superſtition qui étoit entre les Payens, ſçavoir, du ſervice de leur Diane.

Remarquer la maniére dont Saint Paul propoſe cette vérité.

Mais il ne faut pas oublier la maniére dont Saint Paul propoſe cette vérité, car c'eſt par forme de ſouhait ou de vœu, *Dieu vous donne*, dit-il, *les yeux de vôtre entendement illuminez*; ce qui releve la néceſſité & l'importance de la grace, ſans laquelle tout ce que Dieu fait à nôtre avantage nous ſeroit plus nuiſible que profitable. On pourroit remarquer la circonſtance du tems & du lieu; car Saint Paul fit cette Epitre pour les Epheſiens, lors qu'il étoit dans les priſons de Rome, accablé de chaines, & lors que l'Evangile étoit le plus perſécuté; Car en effet c'eſt alors principalement que pour nôtre converſion, il faut que le Saint Eſprit déploye toute ſa force.

Remarquer la circonſtance du tems & du lieu.

Exemple des Propoſitions, qui enferment pluſieurs véritez.

En ſecond lieu pour donner un exemple de ces Propoſitions qui enferment diverſes véritez leſquelles il faut diſtinguer, nous ne ſçaurions mieux choiſir, qu'en prenant le ſecond Point du Texte dont nous venons d'expliquer la premiére Partie. *Afin*, dit Saint Paul, *que vous ſçachiez qu'elle eſt l'eſpérance de vôtre vocation & quelles ſont les richeſſes de la gloire de ſon héritage aux ſaints.* La Propoſition de l'Apôtre eſt, que par l'illumination de la grace nous ſçavons quels ſont les biens admirables auſquels Dieu nous apelle par ſon Evangile;

Eph, 1. 18.

; Or cette Proposition enferme plusieurs vé-
rez qu'il est nécessaire de distinguer. 1. Que
Evangile est une vocation de Dieu, une gran-
de voix qui crie, *Reveille toi, toi qui dors & te relève des morts : & Christ t'éclairera.* C'est pourquoi il est dit, Pseaume 50. *Que l'Eternel apelle la Terre depuis le Soleil levant jusqu'au Soleil couchant.* L'Eglise n'est ni une Assemblée téméraire ou tumultueuse que le hazard produise, comme sont la pluspart des Peuples ou des Societez. Ce n'est pas une Societé humaine que la raison ou les intérêts de la nature ayent faite. C'est une Societé qui a Dieu pour son Auteur; Car c'est sa Parole qui nous apelle & qui nous assemble. 2. C'est une vocation où Dieu propose quelque chose à nôtre espérance, à cause de quoi il est dit que *nous sommes régénérez en espérance vive.* Or cela se peut traiter, ou par opposition à une vocation de simple authorité, lors que nous sommes apellez à faire nôtre devoir sans aucune proposition de recompense. Ainsi les Princes apellent d'ordinaire leurs Sujets à leur service. Ou par opposition à la vocation du péché qui pour recompenser les services que nous lui rendons, nous donne la mort. *Les gages du péché c'est la mort*, dit Saint Paul. Ces paroles nous donnent l'idée du péché comme d'un Tyran qui nous appelle à son service, mais pour nous faire mourir. Ou par opposition à la naissance naturelle qui nous apelle à souffrir mille opprobres & mille miséres. Ce sont des vocations, ou ingrates & sans espérance, ou funestes & tendantes au desespoir. Mais la vocation de l'Evangile est une vocation d'espérance,

Diverses vérités enfermées dans cette Propsition.

1. Que l'Evangile est une vocation de Dieu.

2. Que cette vocation propose quelque chose à nôtre espérance.

sembla-

ſemblable non à celle que Dieu fit d'Adam pour le juger & pour le maudire. *Adam où es-tu?* Mais ſemblable à celle qu'il fit d'Abraham, *ſors de ton pais & de ton parentage & je te donnerai la terre dans laquelle tu entreras.* Semblable non à celle qu'Eſaïe adreſſoit à Ezechias, *diſpoſe de tes biens car tu és mort*, mais à celle que Jeſus-Chriſt fit du Lazare, *Lazare ſors dehors.* 3. Que cette eſpérance propoſée à nôtre vocation eſt un héritage, c'eſt-à-dire, non une récompenſe propoſée à nôtre mérite, mais un bien que Dieu nous donne comme nôtre Pére en vertu de ſon adoption: un bien auſſi que nous avons par la communion de Jeſus-Chriſt; car nous ne ſommes les héritiers de Dieu, qu'entant que nous ſommes Cohéritiers de Jeſus-Chriſt. Un bien encore inaliénable, que nous ne pouvons jamais perdre, qui ne nous peut être ravi; Car c'étoit anciennement le caractére des héritages de ne pouvoir jamais ſortir des familles, ni paſſer dans des mains étrangéres. *Héritage* enfin par oppoſition à la félicité d'Adam que Dieu lui donna comme à un Mercenaire, ſous le titre de loyer, & non comme à un fils ſous le titre d'héritage. 4. C'eſt un héritage céléſte; car c'eſt ainſi qu'il faut prendre ce dernier terme, *aux ſaints*, aux lieux ſaints, au ciel; non ſeulement pour marquer la nature des biens Divins qui ſont ſpirituels & céleſtes, mais auſſi pour marquer le lieu où nous les irons poſſéder, ſçavoir, au Ciel qui eſt le domicile de la Majeſté de Dieu. 5. Que ce ſont des biens d'un prix & d'une abondance infinies; Car c'eſt ce que veulent dire ces termes, *les richeſſes de la gloire de ſon héritage:*

Geneſe 3. 9.

Gen. 12. 12. &c.

Eſaïe 38. 1

Jean 11. 43.

3. Que cette eſpérance propoſée à nôtre vocation eſt un héritage.

4. C'eſt un héritage céleſte.

5. Ce ſont des biens d'un prix & d'une abondance infinies.

ritage : façon de parler propre aux Hebreux pour marquer la grandeur ou l'excellence d'une chose entassent l'une sur l'autre plusieurs expressions synonimes. Ainsi l'Apôtre, pour représenter aux Corinthiens cette même félicité dont il parle maintenant, dit que c'est *le poids de gloire excellemment excellente.* Et dans ce même Chapitre aux versets suivants, pour représenter la force de la grace qui nous convertit, il dit, *l'excellente grandeur de la puissance de Dieu l'efficace de la puissance de sa force.* Que donc *les richesses de la gloire de l'héritage* signifient son prix, son excellence, son abondance ou sa plénitude. 6. L'Apôtre veut que nous sçachions la grandeur admirable de cette espérance; Car tous nos égaremens & nôtre attachement au Monde ne viennent que de l'ignorance où nous sommes de cette gloire; dés que nous la connoissons bien, c'est une chaîne qui nous lie, c'est un trait qui nous attire, & une force invincible qui se rend maîtresse de toutes nos affections. Un ancien Poëte nous a parlé d'une chaîne d'or que son Jupiter avoit jettée du Ciel en Terre : On peut sanctifier cette pensée en disant que cette chaîne d'or jettée du haut des Cieux, est cette Divine espérance de nôtre vocation, & les richesses de la gloire de ce grand héritage que Dieu nous a préparé. *Je vous ferai*, dit Jesus-Christ à ses Apôtres, *pêcheurs d'hommes.* En effet ils ont jetté dans la Mer leur ligne mystique pour prendre des poissons, & il en ont pris un nombre infini; Mais le hameçon de leur ligne qui seul les a rendus heureux dans leur Divine pêche, c'est cette grande *espérance de la vocation de Dieu & les richesses*

6. L'Apôtre veut que nous sachions la grandeur admirable de cette espérance.

7. La connoissance que nous en avons vient de l'illumination céleste.

de la gloire de son héritage aux Saints, 7. Enfin la dernière vérité est, que cette connoissance que nous en avons nous vient de l'illumination céleste: elle ne sçauroit venir d'ailleurs, comme nous l'avons déjà veu; mais aussi elle vient infailliblement de cette source; & quand Dieu nous illumine, il n'est pas possible que nous ne sachions, ce qu'il a dessein de nous faire connoître.

Des Propositions considérées à divers égards.

Nous avons dit qu'il y avoit des Propositions qui devoient être considérées à différens égards: & pour en donner un exemple nous prendrons ces paroles, *Ils m'ont donné du fiel en mon repas, & en ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre*, *Ps.69.22.* Car ces paroles doivent être considérées à quatre différents égards 1. par égard à David, 2. par égard à Jesus-Christ, 3. par égard à l'Eglise, 4. par égard à châque fidelle en particulier.

Ps.129.1.

Il en est de même de ces Paroles, *des ma jeunesse ils m'ont souvent tourmenté; toutefois ils n'ont point encore eu le dessus de moi.* Car ces Paroles apartiennent, tant à l'Eglise d'Israël, qu'à l'Eglise Chrêtienne. En un mot il en est de même de tous les Oracles typiques.

Propositions où il y a différens degrez à considérer.

Exode 3. 7. 1.

Quant aux Propositions où il y a des degrez à remarquer nous en donnerons cet exemple. *I'ay tres-bien veu l'affliction de mon peuple qui est en Egypte: & ai oui le cri qu'ils ont jetté à cause de leurs exacteurs: car j'ai connu leurs douleurs. Pourtant suis-je décendu pour le délivrer de la main des Egyptiens.* Ces Propositions qui sont contenuës dans ce Texte, l'une touchant l'affliction du Peuple de Dieu, & l'autre touchant sa délivrance, doivent être considérées selon

les

les divers degrez de leur accompliſſement. Car elles ont été 1. accomplies dans la ſervitude & dans la délivrance d'Egypte. 2. Dans les diverſes ſervitudes & délivrances qui ſont arrivées enſuite au peuple d'Iſraël, & particuliérement dans la ſervitude & délivrance de Babylone, qui a été comme une ſeconde Egypte. 3. Elles ont été accomplies en un ſens plus exquis dans la ſervitude & dans la délivrance de l'Egliſe par la venuë de Jeſus-Chriſt, & par la Prédication de l'Evangile. 4. Dans la délivrance de cette méme Egliſe, de la ſervitude de l'Ante-Chriſt. 5. Et enfin quand elles le ſeront dans la grande & derniére délivrance que Jeſus-Chriſt nous donnera par ſon ſecond avénement. Il en eſt de même de ces Paroles d'Eſaye rapportées par S. Paul, *me voici, & les enfans que Dieu m'a donnez.* Car le premier degré de l'accompliſſement de ces Paroles doit être conſidéré en Eſaye & en ſes enfans; le ſecond, en Jeſus-Chriſt & en ſes Fidelles au tems de la Prédication de l'Evangile; & le troiſiéme, en Jeſus-Chriſt & ſes Fidelles au dernier jour, lors qu'il nous préſentera à ſon Pére pour être glorifiez. Je dis la même choſe de la viſion d'Ezechiel touchant les os qui reſſûcitérent; car elle a trois degrez d'accompliſſement: Le premier, dans la délivrance des Juifs de la captivité de Babylone: le ſecond, dans la délivrance de l'Egliſe par la Prédication de l'Evangile, & le troiſiéme, dans la derniére réſurrection. Il y a un tres-grand nombre de Paſſages de l'Ecriture qui doivent être expliquez de cette maniére.

Eſa.8.18. Heb.2. 13.

Ezech.27

Des Propoſitions générales.

Pour ce qui regarde ces Propoſitions, que nous avons dit qui ſemblent peu conſidérables

quand elles ſont priſes dans le ſens général, & qui neantmoins ſe trouvent tres-importantes dans l'aplication particuliere qu'on en fait, on peut en produire cet exemple du Pſ. 37. Verſ.
Pſ. 37. 3. 3. *Habite la terre.* Car d'abord il ſemble que ce n'eſt rien: & neantmoins quand on deſcend à une plus particuliére Explication, on y trouve de belles choſes. On peut encore en
Proverbes 15. 3. donner celui-ci du 15. des Proverbes Verſ. 3. *Les yeux de l'Eternel ſont en tous lieux, contemplant les mauvais & les bons*; Dans la notion générale de cette Propoſition qui ne regarde que la connoiſſance que Dieu a de toutes choſes, il ne ſemble pas qu'il y ait rien d'extrémement important; mais ſi vous deſcendez, comme il le faut faire, aux diverſes eſpéces de la connoiſſance de Dieu, vous trouverez qu'il s'agit là 1. d'une connoiſſance de providence, qui régle & détermine tous les événemens & qui les adreſſe à leurs fins. 2. D'une connoiſſance d'approbation à l'égard des bons; & à l'égard des méchans, d'une connoiſſance de condannation. 3. d'une connoiſſance de protection & de recompenſe, d'un côté; & de châtiment ou de punition, de l'autre. Ainſi vous y trouverez toute la matiére de la providence, celle des peines des méchans, & des bénédictions qui accompagnent les Juſtes.

ainſi Act. 2. verſ. 1. *Et comme le jour de la Pentecôte s'accompliſſoit, ils étoient tous d'un accord en un même lieu.* Il eſt bon de preſſer & d'expliquer le terme grec, ὁμοθυμαδὸν, qu'on a traduit, *tous d'un accord*; Car il ſignifie qu'ils avoient une même eſpérance, un même ſentiment, une même penſée ; pour diſtinguer un accord extérieur & négatif, qui conſiſte ſimplement à n'avoir point de différens ſentimens ſur un ſujet, & à ne pas ſe quereller ; ce qui peut quelque-fois arriver par la négligence ou par l'ignorance des hommes, ou par la crainte que produit une Domination Tyrannique. Tel eſt l'accord dont l'Egliſe Romaine ſe vante de jouïr ; Car s'ils n'ont point de querelles entr'eux, ni de diſputes ſur les Points de la Religion (ce qui pourtant n'eſt pas toûjours véritable) cela vient de la ſtupidité & de l'ignorance où ils nourriſſent leurs Peuples ; ou de l'indiférence ou de la négligence que la pluſpart de ceux de leur Communion ont pour les Myſtéres de la Religion, dont ils ne ſe mettent guéres en peine ; ou de la crainte que leur donne la Domination Tyrannique de leurs Prélats ; Or de quelque côté que cela vienne, c'eſt un faux accord. S'il vient de l'ignorance ou de la négligence, c'eſt un accord ſemblable à celui dont jouïſſent les morts dans un cimetiére, ou au ſilence d'une nuit profonde lors que tout le monde dort : & s'il vient de la crainte, c'eſt une paix d'eſclave ſous la verge de ſon Comite, une ombre de paix que la frayeur & la timidité produit, mais qui n'eſt nullement un véritable accord. Les Diſciples de Jeſus-Chriſt n'étoient pas d'accord en ce ſens

Act. 2. 1.

là, mais ils l'étoient intérieurement & positivement, en n'ayant qu'un seul & même esprit. Cette explication comme on voit est elle-même une fort belle Observation; Il en est de même dans un nombre presqu'infini de Textes.

5. Les Observations doivent être Théologiques, non Philosophiques, ni Historiques, ni de Critique.

5. Les Observations doivent être pour la plus-part Théologiques, c'est-à-dire, qu'elles doivent apartenir à la Religion; ce n'est pas qu'on ne puisse quelque-fois en faire d'Historiques, de Philosophiques & de Critiques &c. Mais il faut que cela se fasse rarement & en quelque maniére nécessairement, c'est-à-dire, qu'il paroisse que vous ne pouvez point vous empêcher de les faire; il faut même qu'elles soient belles & peu communes, afin d'être receuës sans dégoût. Enfin il faut s'y arrêter peu, & marquer même par quelque terme qu'on ne les fait qu'en passant, à moins que la véritable intelligence du Texte dépendît de là; car en ce cas il les faut faire, *ex professo*, & même les bien établir & les prouver. Pour l'ordinaire les Observations, comme j'ay dit, doivent être Théologiques & apartenir; ou à cette partie de la Théologie qui explique les Mystéres Divins, ou à cette autre Partie que nous apellons la Morale; Car la Chaire est faite pour instruire l'esprit sur les choses de la Religion, & non pour l'enrichir de curiositez: pour enflammer le cœur, & non pour égayer l'imagination.

De quelle maniere les Observatiõs Théologiques

6. Les Observations ne doivent pas être une Théologie toute crue, telle qu'on la traite dans les Ecoles, ou qu'on la trouve dans les Lieux Communs: elles doivent être assaisonnées de l'air du monde, accommodées à la capa-

pacité d'un Peuple, & tournées pourtant à la *doivent*
nniére des honnêtes gens. Pour cet effet il *être traitées.*
e ſemble qu'un des meilleurs expédiens eſt
e tâcher de réduire les choſes les plus ob-
ures à un air naturel, ce qui ne ſe peut fai-
qu'en les concevant ſoi-même d'une ma-
ére claire & diſtincte, & en prênant gar-
e qu'il n'y ait aucun caractére de contrainte,
'il n'y ait rien qui ſoi tiré de trop loin, qu'il
y ait pas une longue ſuite de méditations en-
haînées l'une avec l'autre, ni un embarras
e diviſions & ſubdiviſions, ou des concep-
ions Métaphyſiques qui pour la pluſpart ſont
mpertinentes & fondées dans la ſeule imagi-
ation : ſemblables aux figures que nous croi-
ns de voir dans les nuées, où ſelon qu'il
laît à nos yeux nous trouvons des campa-
nes, des villes, & des maiſons. 7. Il faut
ourtant ſe donner bien de garde de tomber
ns l'autre extrémité, qui conſiſte à ne don-
r que des Obſervations maigres & décharnées, ſous prétexte de ne point débiter la
héologie de l'Ecole, & de ne vouloir dire
ue des choſes populaires. Il faut à la verité
enſer clairement, mais il faut auſſi penſer no-
lement & ſolidement ; marquer dans ſes Con-
idérations une belle abondance & une gran-
e gayeté d'Eſprit ; car autrement on paſſe-
a pour un chetif Prédicateur & pour un eſ-
rit borné & étroit, qui eſt bien-tôt las &
ien-tôt épuiſé : ce qui eſt un fort ridicule
aractére.

Pour ouvrir en particulier quelques voyes de faire des Obſervations ; je diray ici qu'on en peut remarquer pluſieurs qui faciliteront l'invention & qui aideront à penſer. On

peut

Diverſes ſources de l'Invention.

peut s'élever de l'eſpéce au genre, décendre du genre à l'eſpéce: remarquer les différences contéres d'une vertu qui nous eſt commandée ou d'un vice qui nous eſt défendu: prendre garde ſi la choſe dont il s'agit n'eſt point rélative à quelqu'autre: ſi elle n'en ſuppoſe point d'autres qui ne ſont pas exprimées: faire des réflexions ſur la perſonne qui parle ou qui agit, en faire ſur l'état auquel il ſe trouve quand il parloit ou quand il agiſſoit: prendre garde s'il n'y a point à faire quelque conſidération ſur le tems: voir s'il n'y a rien à dire ſur le lieu: tourner les yeux ſur les perſonnes à qui l'on parle ou envers qui l'on agit, examiner leur état particulier, conſidérer les principes d'une parole, ou d'une action: regarder les bonnes ou mauvaiſes conſéquences qu'on en peut tirer: faire réflexion ſur la fin que l'on s'eſt propoſée, en parlant ou en agiſſant: voir s'il n'y a point même dans les maniéres de parler ou d'agir quelque choſe de remarquable: comparer la parole ou l'action dont il s'agit avec d'autres ſemblables: remarquer les différences de parler & d'agir en de diférentes occaſions: oppoſer la parole ou l'action à des paroles ou à des actions contraires, ſoit par la contrariété des perſonnes qui agiſſent ou qui parlent, ſoit par la contrariété de celles à qui l'on parle, ou envers qui l'on agit: examiner les fondemens & les cauſes d'une action ou d'une parole, pour en faire voir la vérité ou la juſtice: remarquer ce qu'il y a de bon, & ce qu'il a de mauvais dans une action ou dans une parole: faire même quelque-fois des ſuppoſitions qui ne ſont point, pour en faire naître quelque bel éclairciſſement:

nt : Prendre garde aux objections qu'on
t faire contre vôtre Texte & les réfuter
dement ; en considérer les caractéres de
ndeur, de majesté, de bassesse, d'infirmi-
de nécessité, d'utilité, d'évidence &c.
marquer les degrez de plus ou de moins,
l y en à : prendre garde aux différens in-
ets qui s'y peuvent rencontrer : distinguer,
finir & diviser quand il est necessaire : En
n mot tourner vôtre Texte de tous côtez.
e donneray des exemples de tout ce que je
viens de dire.

Si j'avois à traiter ce Texte, *sacrifie louange à Dieu & rends tes vœux au Souverain*, la premiere Observation que je ferois sur ces termes, *sacrifie louange*, seroit en m'élevant de l'espéce au genre, sur la grandeur & la dignité des Sacrifices en général : Que c'est un commerce immédiat de la creature avec son Dieu : une action dans laquelle il est difficile de juger si la Terre monte au Ciel, ou si le Ciel décend sur la Terre : que presque dans tous les autres actes de la Religion, la créature reçoit de son Créateur, mais que dans le Sacrifice c'est le Créateur qui reçoit de sa créature : que celui à qui tout l'Univers apartient, qui n'a besoin de rien & qui vit éternellement dans une riche abondance à cette condescendance pour nous, de vouloir recevoir des présens de nos mains : que de toutes les dignitez, il n'y en a point de plus grande que celle du Sacerdoce, à cause dequoy les Anciens Sacrificateurs habitoient dans le Tabernacle, ou dans le Temple même de Dieu : que quand Dieu partagea la Terre de Canaan aux Enfans d'Israël, chaque

Ps. 50. 14.
1. Source de l'Invention. S'élever de l'espece au genre ; exemple.

châque Tribu eut ſa portion, à la reſerve celle de Levi à qui Dieu ne donna rien. Pourquoi? Eſt-ce qu'il les aime moins que les autres? Non, mais c'eſt parce qu'il leur avoit donné le Sacerdoce, & que celui qui a le Sacerdoce, l'Autel & l'Encenſoir, a Dieu pour partage, & par conſéquent ne peut plus avoir de part aux choſes temporelles &c. Vous voyez bien que c'eſt s'élever de l'eſpéce au genre; car il s'agit dans le Texte, non du Sacrifice en général, mais du Sacrifice de loüange. Cependant quand ces conſidérations générales ſont belles, elles ne laiſſent pas, quoi que générales, d'être bien receuës.

2. Source de l'invention. Pſ. 123. Deſcendre du genre à l'eſpéce; exemple.

2. Un Exemple où l'on deſcende du genre à l'eſpéce peut être pris dans ces paroles, *voici comme les yeux des ſerviteurs regardent à la main de leur maître*, &c. Car là on peut fort bien & fort agréablement diſtinguer dans les Maîtres, à l'égard de leurs ſerviteurs, & en Dieu à l'égard de nous trois ſortes de mains: la main de *benéficence*: la main de *protection* ou de *délivrance*: & la main de *châtiment*. Le ſerviteur regarde la main de ſon Maître & non celle d'un étranger, quand il déſire & attend des bien-faits; Car il ne les veut recevoir que de la bonté de ſon Seigneur. Il regarde à ſa main de *protection* ou de *délivrance* dans les dangers dont il ſe voit menacé: & refuſe tout autre ſecours que celui qui lui vient de la protection de ſon Maître. Il regarde enfin à la main de ſon *châtiment*, lors qu'il lui eſt arrivé de commettre quelque faute, & qu'il en a été châtié; car il raporte ce châtiment à la verge de ſon Maître, il s'humilie devant lui, & regarde la main de ſa colére

pour

par la desarmer par les larmes de sa repentance : l'aplication de ces trois mains, à Dieu le Fidelle, est facile. De même dans le Ps. 121. 1, 2. Ps. 121. *Mon secours vient de l'Eternel qui a fait les Cieux & la Terre.* Le mot de *secours* qui est général peut être fort bien traité, en descendant du genre à l'espéce, & en marquant les différentes occasions où nous avons besoin du secours de Dieu, & par conséquent les divers secours qu'il nous donne : comme le secours de la Régle de sa Parole pour nous instruire dans nôtre ignorance, pour nous éclaircir de nos doutes & pour nous tirer de nos erreurs : Le secours de sa providence pour nous délivrer de nos afflictions : le secours de la grace de son Esprit, pour nous garentir des tentations du monde & des foiblesses de la nature : Le secours de ses divines consolations pour adoucir les amertumes de nôtre cœur quand nous sommes en angoisse, & pour nous donner le courage de soutenir l'affliction : Le secours de la miséricorde pour nous pardonner nos péchez, & rendre à nôtre conscience la tranquilité qu'elle a perdue. On trouvera un nombre presqu'infini de Textes où cette maniére aura lieu; mais il faut bien prendre garde de ne s'étendre pas trop sur ces différentes espéces, car cela sentiroit son écolier. Le meilleur est de n'en faire qu'une remarque, & de ramasser plusieurs idées ensemble brievement, afin que cela fasse un corps d'images plus agréables.

3. Source de l'invention. Observer

3. *Remarquer les divers caractéres d'une vertu qui nous est commandée, ou d'un vice qui nous est défendu.* Par exemple, si j'avois à traiter ce

les divers caractéres d'une vertu, ou d'un vice.

ce Texte, *Le Seigneur veuille adreſſer vos cœurs à l'amour de Dieu & à l'attente de Chriſt*, je ſerois bien aiſe de donner les caractéres du véritable amour de Dieu ; & peut-être même enſuite n'y auroit-il point de mal de donner les caractéres de l'attente de Jeſus-Chriſt, non ſous le tître de caractéres, pour ne paroître pas deux fois marcher par un même chemin, mais ſous le tître de mouvemens qui accompagnent l'attente de Jeſus-Chriſt. Quant aux caractéres de la véritable amour de Dieu,

2. Theſſ. 3. 5.

Les divers caractéres de la véritable amour que nous avons pour Dieu.

1. Elle a ſon ſiége dans le cœur.

1. ſon ſiége eſt dans le cœur, elle pénétre l'ame & la poſſede, pour la diſtinguer de l'amour feinte des Hypocrites qui n'eſt que dans la bouche, ou dans quelques actions extérieures, pendant que leur cœur eſt rempli de l'amour d'eux-mêmes : De ſorte que l'on peut dire d'eux à peu prés ce que Dieu diſoit des Iſraëlites : *ce peuple ici m'aime de ſes lévres, mais leur cœur eſt fort éloigné de moi.*

2. Elle poſſede le cœur tout entier.

2. C'eſt une amour qui poſſéde l'ame toute entiére, ſans permettre qu'elle ſe partage entre de diférens objets, pour la diſtinguer de cette fauſſe amour que ſentent les demi-convertis, qui ont quelque-fois de bons mouvemens de zéle & de repentance, mais des mouvemens qui ne font que paſſer & qui ne viennent jamais juſqu'à une entiére conſommation, parceque leur ame ſe trouve diſtraite & occupée par les objets du Monde, & que l'amour de Dieu, d'où procédent ces bons mouvemens de repentance & de zéle, n'eſt pas profondement enracinée dans leur ame. C'eſt pourquoi quand l'Ecriture nous parle d'aimer Dieu, elle nous ordonne de l'aimer de tout nôtre cœur, ou comme parle Da-

l'aimer d'une affection cordiale. 3. L'amour Dieu n'eſt pas à la vérité ſeule dans le eur d'un homme de bien, il peut aimer les éatures. Un pére aime ſes enfans, un ami n ami, un Maître ſes Serviteurs, un Roi ſujets, une femme ſon époux. Mais le caactére de la véritable amour de Dieu conſiſte d'un côté à ne ſouffrir point dans le cœur amour contraire : *nul ne peut ſervir à deux Maîtres*, dit Jeſus-Chriſt. *l'amour du monde*, t ſon Apôtre, *eſt inimitié contre Dieu*.. Et quant à ces autres objets dont l'amour peut ompatir avec celle de Dieu, nous pouvons eur donner une place dans nôtre cœur, mais l ne faut jamais qu'ils prétendent occuper la remiére place. Cette premiére place eſt pour Dieu. Le mettre dans le ſecond rang, c'eſt le traiter avec opprobre. Lui égaler même un autre objet, c'eſt lui faire outrage : par tout où il eſt, il doit être ſeul aſſis ſur le thrône. Et ſi nôtre cœur eſt une image du ciel, comme l l'eſt en effet, il faut que Dieu y regne & que tout lui ſoit ſoûmis. 4. Les mouvemens ou les actes de cette amour doivent être infinis, ſans meſure auſſi-bien que ſans dépendance, ſans bornes de même que ſans condition. La raiſon de cela eſt que nous le devons aimer à la proportion de ce qu'il eſt aimable, & il l'eſt infiniment. Et c'eſt encore un des ſens que nous devons donner à ce commandement, *tu aimeras Dieu de toute ton ame.*

3. *Ce mour que nous avons pour Dieu eſt contraire à l'amour du Monde.*

4. *Les mouvemẽs de l'amour que nous avons pour Dieu doivent être infinis.*

Mais comment, direz-vous, pouvons nous faire des actes infinis, nous qui ſommes des créatures finies ? Je réponds que les actes de la créature ſont infinis à leur maniére : Et cette infinité conſiſte à mon avis en deux choſes:

choſes : l'une, que nôtre mouvement
auſſi loin qu'il peut aller dans toute l'éte
de nos forces, ſans froideur & ſans m
gement : & l'autre, qu'aprés que nous au
agi de cette maniére autant que nous le p
vons, nous ne ſoyons pourtant pas enc
contens de nous-mêmes, & que nous rec
noiſſions que nôtre devoir va encore inf
ment plus loin que nôtre mouvement; e
ainſi que nous devons aimer Dieu de tou
la puiſſance de nôtre cœur, avec abandon
je l'oſe ainſi dire, & en même tems avec
ſecret déplaiſir de n'en pouvoir pas faire d
vantage. 5. Cette amour qui d'elle même n
ni bornes ni meſures, donne des bornes &
meſures à toute autre amour : elle raſſem
tout le feu de l'ame, & enſuite elle en diſt
bue quelque étincelle aux autres affection
à châcune ſelon la proportion de ſon obje
comme un Roi qui raſſemble en ſa perſonn
toute la majeſté de ſon Etat, & enſuite
communique quelques rayons aux Magiſtr
inférieurs : ou ſi vous voulez comme la M
ramaſſe dans ſon ſein toutes les eaux de l'U
nivers pour en communiquer aprés une pe
tite portion aux fontaines & aux riviére
Non ſeulement nous ne devons rien aime
de ce que l'amour de Dieu nous deffend d'a
mer : non ſeulement nous ne devons aim
que ce qu'elle nous permet d'aimer ; m
nous ne devons aimer à proprément parle
que ce qu'elle nous ordonne d'aimer. Cet
amour doit être dans nôtre cœur au milie
de nos autres affections comme un Prin
dans ſon Armée au milieu de ſes Officiers
ou pour dire encore quelque choſe de pl
fort

5. L'amour que nous avons pour Dieu donne des bornes & des meſures a tout autre amour.

ort, comme Dieu lui-même dans l'Univers
ú milieu de ſes créatures; qui leur donne la
ie, le mouvement & l'être. 6. L'amour de
Dieu eſt accompagnée d'humilité & de crain-
te, comme d'un ſel qui l'empêche de ſe cor-
rompre, & de dégénérer en excez de liberté.
En effet quelque bonté que Dieu ait à nôtre
égard, c'eſt une bonté de Maître: quelque
tendreſſe paternelle qu'il ait pour nous, c'eſt
une tendreſſe de Seigneur & de Juge. Sa mi-
ſericorde & ſes graces qui nous le rendent
aimable ne ſe ſéparent jamais de ſa Majeſté,
ni de ſa Juſtice & de ſa puiſſance infinie; &
une des plus eſſentielles marques que nous
l'aimons, c'eſt de nous anéantir, & de trem-
bler en ſa préſence. Ces deux choſes vont
toûjours enſemble; Pour le bien craindre il
le faut craindre comme un Pére; & pour
bien l'aimer, il le faut aimer comme un Sou-
verain Seigneur. 7. Cette amour doit à un
égard imiter & ſuivre la ſienne dont elle eſt
fille: Mais à un autre égard elle ne la doit
pas imiter. Elle l'a doit imiter, c'eſt-à-dire,
ſe répandre par tout où la ſienne ſe répand,
la ſuivre même quand elle tombe ſur nos en-
nemis, ſelon le Précepte de Jeſus-Chriſt, *ai-
mez vos ennemis, béniſſez ceux qui vous mau-
diſſent, afin que vous ſoyez enfans de vôtre Pére
qui eſt aux Cieux: lequel fait lever ſon Soleil ſur
les bons & ſur les mauvais, & tomber ſa pluye
ſur les iuſtes & ſur les injuſtes.* Mais elle ne la
doit pas imiter à un autre égard; Car l'a-
mour de Dieu envers nous eſt une amour
jalouſe, qui ne peut conſentir que nous ayons
d'autre Dieu: Au lieu que la nôtre ne doit
jamais avoir de plus grande joye, que quand

6. L'amour de Dieu eſt accompagné d'humilité & de crainte.

7. L'amour que nous avons pour Dieu doit imiter celle que Dieu a pour nous, à quelque égard. Matth. 5. 44. 45.

la ſienne multiplie ſes objets. Toute la jalouſie que nous devons avoir c'eſt la jalouſie d'Elie qui étant dans la caverne de Beerſéba lors que Dieu lui demanda, *quelle affaire as tu ici?* Elie Répondit, *J'ay été extrémement émeu de jalouſie pour l'Eternel le Dieu des Armées, de ce-que les enfans d'Iſraël ont déleiſſé ton Alliance, & qu'ils ont démoli tes Autels.* C'eſt la jalouſie de Saint Paul qui voyant que les Corinthiens ſe détournoient de la pureté de ſon Evangile, leur diſoit, *je ſuis jaloux de vous d'une jalouſie de Dieu, car je vous ay appropriez à un ſeul mary pour vous préſenter comme une vierge chaſte à Chriſt.* En effet une des plus ſenſibles marques que nous aimons Dieu, c'eſt de ne pouvoir ſouffrir ſans douleur que ſon Nom ſoit deshonoré, que ſa Parole ſoit outragée ou négligée, & que ſes Commandemens ſoient violez. 8. La véritable amour que nous avons pour Dieu conſiſte principalement en ſon obeïſſance. J'avouë que ce n'eſt pas toûjours un caractére certain, dont on puiſſe conclure poſitivement qu'on aime Dieu; car combien y a-t-il de perſonnes qui s'abſtiennent du mal & qui font le bien, par un principe d'interêt & de crainte, plûtôt que par un principe d'amour? Mais pourtant c'eſt un caractére négatif qui eſt toûjours aſſuré, parce qu'on peut toûjours fort bien conclure de ce qu'on n'obeït point à Dieu, qu'on ne l'aime pas; car tous ceux qui aiment Dieu, obeïſſent à ſes Loix. La raiſon de cela eſt évidente: Tous ceux qui aiment véritablement Dieu n'ont point de plus ardent déſir que d'être aimez de lui. C'eſt une production néceſſaire de l'amour, que le déſir d'être aimé de ce que l'on

1 Rois 19. 10.

Cor. 11. 2.

8. *L'amour que nous avons pour Dieu conſiſte dans l'obéïſſance*

l'on aime : Or on ne peut être aimé de Dieu ſans lui plaire; & on ne ſçauroit lui plaire, ſans obéïr à ſes Commandemens. L'amour de Dieu eſt toûjours accompagnée d'un ſaint empreſſement de faire ſa volonté, & d'une crainte reſpectueuſe de l'offenſer. Un vrai Fidelle appréhende toûjours qu'il ne lui échappe quelque choſe ou par négligence, ou par infirmité, qui choque ſon devoir, & qui lui attire l'indignation de ſon Dieu. C'eſt ce qui faiſoit dire à S. Paul, *Employez vous à vôtre propre ſalut avec crainte & tremblement*: & ailleurs, *Ie matte, & reduis mon corps en ſervitude: afin qu'en quelque maniére aprés avoir prêché aux autres, moi-même je ne ſois trouvé non recevable*. De là viennent les priéres des Saints, *Eternel enſeigne moi tes voyes, & je cheminerai en ta vérité. Range du tout mon cœur à craindre ton nom. Dieu nous rende accomplis en toute bonne œuvre pour faire ſa volonté: faiſant en nous ce qui lui eſt agréable par Ieſus-Chriſt.*

1 Cor. 9. 27.

Pſal. 66. 12.

Heb. 13. 21.

9. La véritable amour de Dieu, non ſeulement perſévére, mais s'enflamme davantage ſous la verge de ſon châtiment; par oppoſition à la fauſſe amour qui ne ſubſiſte que dans la proſpérité, & qui s'éteint dans l'affliction; Car la fauſſe amour eſt celle qui tire ſon origine de l'intérêt temporel de l'homme, & qui eſt dépendante & ſoûmiſe à l'amour déréglée que nous-nous portons à nous-mémes. Mais la véritable amour regarde la gloire de Dieu, & nôtre propre ſalut : deux choſes qu'il ne faut jamais ſéparer, parceque Dieu les a jointes dans l'eſſence même de la Religion. Quand donc il arrive que Dieu nous viſite de ſes châtimens, ces deux grands interêts; je veux di-

9. *L'amour de Dieu s'enflamme par les châtimens.*

re, ſa gloire & nôtre ſalut ſe préſentent devant nos yeux: & ſoit que nous les regardions comme ayant été choquez par les péchez nous avons commis, & qui ont attiré ſur nous la colére de Dieu: ſoit que nous les conſidérions comme devant être rétablis par le reméde de la verge paternelle, ils ne font que ranimer nôtre amour. A quoi j'ajoûte que quand un Fidelle voit la face de ſon Dieu irrité, il ne peut s'empêcher d'appréhender en quelque ſorte que cette colére n'aille plus avant, & qu'elle n'éteigne entiérement l'amour que Dieu lui porte, & que Dieu ne l'abandonne. C'eſt de là que venoient ces beaux mouvemens de David au Pſ. 38. *Eternel, ne*
Pſ. 38. 21. *m'abandonne point: mon Dieu, ne t'éloigne point*
Pſ. 22. 1. *de moi.* Et au Pſ. 22. *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as tu abandonné, t'éloignant de ma délivrance & des paroles de mon rugiſſement?*
Pſ. 77. 8. Et ailleurs, *Le Seigneur m'a-t-il rejetté pour toûjours: & ne pourſuivra-t-il plus à m'avoir pour agréable: ſa gratuité eſt-elle épuiſée pour moi, & ſa promeſſe a-t-elle pris fin?* Pſ. 77. On dit que les Tyriens étant aſſiégez par l'Armée d'Alexandre s'imaginérent de voir par quelque extraordinaire mouvement que l'image d'Apollon en qui ils mettoient toute l'eſpérance de leur protection avoit deſſein de s'enfuir & de les quitter; de ſorte que pour empêcher ce malheur, ils l'enchaînérent avec des chaînes d'or. J'avouë que ce fut dans ce peuple une folle ſuperſtition; mais elle nous fait concevoir pourtant à peu prés ce que fait un vrai Fidelle, quand il s'imagine que Dieu le veut abandonner: Il l'enchaîne, ſi je l'oſe ainſi dire, par des chaînes d'amour, il luy

jette

jette les bras tendres de ſa piété, il pleure dans ſon ſein, & pour me ſervir d'un meilleur exemple que celui des Tyriens, il le force & lui dit, comme les Diſciples, lors qu'ils étoient à Emaüs, *demeure avec moi car le ſoir commence à venir & le jour eſt décliné.* 10. La véritable amour n'eſt point ſuperſtitieuſe. Les Superſtitions naiſſent d'ordinaire de l'un de ces quatre principes. 1. De la crainte ſervile, qui fait qu'on s'imagine que la Divinité eſt toûjours en colére; Ce qui fait qu'on cherche ſans ceſſe de l'appaiſer, & qu'on employe pour cela des choſes ridicules qui ne ſeroient pas même dignes de la ſageſſe d'un homme. 2. D'une inclination naturelle que nous avons tous à l'idolatrie, qui fait qu'on croit toujonrs voir quelque rayon de Divinité dans les créatures qui ont quelque choſe d'extraordinaire, & qu'on leur tranſporte une partie de ſon culte ou de ſa devotion. 3. D'un principe d'hypocriſie qui fait que nous voulons payer Dieu de mines & de grimaces, & réduire la piété à des actions extérieures: & pour cet effet en aſſembler un grand nombre, de quelque nature qu'elles ſoient. 4. D'un principe de préſomption qui fait que nous voulons ſervir Dieu à nôtre fantaiſie, & établir un culte qui nous plaiſe & qui nous flatte, ſans nous trop informer s'il eſt agreable à Dieu, ou s'il ne l'eſt pas. Ce que je dis paroît dans les Superſtitions Romaines, dont la pluſpart ont pris naiſſance de la peur du feu du Purgatoire; comme les macérations, les Meſſes, les Jubilez, & les indulgences, les ſatisfactions pénales, & autres de cette ſorte. Il eſt évident

10. L'amour de Dieu n'eſt point ſuperſtitieuſe Quatre ſources des ſuperſtitions.

auſſi que quelques-unes ſont venuës de cette inclination funeſte de tous les peuples, de diviniſer à quelque prix que ce ſoit les créatures. Car c'eſt à cela qu'il faut raporter le culte des images, l'invocation des Anges & des Saints, la coutume de jurer par les créatures, l'adoration des Reliques, les pélérinages, l'adoration de l'Hoſtie, & telles choſes de cette nature. Il n'eſt pas moins vrai qu'il y en a d'autres qui ont été produites par l'hypocriſie ; comme les grains benits, les Roſaires, les Chapelets, les priéres par compte, la fréquence des jeûnes, la viſite des lieux ſaints. Et enfin il y en a qui ſont nées de la vanité & de la préſomption humaine : comme les Fêtes, les proceſſions, la magnificence des Temples, & en général la pompe des Cérémonies dans le ſervice Divin. Tout cela eſt contraire à la véritable amour de Dieu ; car elle eſt libre, dégagée de toute crainte ſervile, & accompagnée de la perſuaſion que Dieu eſt bon & qu'il nous aime. Elle ne regarde pour objet que Dieu ſeul, reconnoiſſant entre lui & les créatures, quelques admirables qu'elles ſoient, une diſtance infinie; & par conſéquent ſe donnant bien garde de leur communiquer aucune partie de ſon culte ou de ſa Religion. Elle eſt ſincére & ſolide, plus attachée au dedans qu'au dehors, ayant ſon principal ſiége dans le cœur, dont elle rectifie les ſentimens, afin que les bonnes œuvres en ſortent d'elles-mêmes, comme d'une divine ſource. Elle eſt enfin humiliée & ſoûmiſe à la volonté de Dieu, qu'elle regarde comme la régle de ſon ſervice, ſans avoir égard ni à la vanité des ſens, ni aux capri-

caprices de l'esprit humain. 11. La véritable amour est tranquille & paisible, aquiesçant aux voyes de la providence sans murmurer; se possedant soi-même en repos sans inquiétude & sans chagrin, fuyant aussi les querelles & les divisions humaines, facile & debonnaire en toutes choses, & ne tenant presque ferme sur rien, que sur le service & l'obéissance de Dieu & sur le grand intérêt du Salut, surquoi elle est inflexible & incapable d'accommodement. 12. La véritable amour est toûjours agissante; Sa tranquilité n'est pas une tranquilité de négligence, elle est vive & efficace, toûjours en paix; mais toûjours en action, de la nature des cieux dont elle est descenduë, lesquels sans bruit & dans un silence profond sont dans un perpétuel mouvement, & ne cessent jamais de répandre leurs influences. Elle ne se contente pas d'aller chercher Dieu dans les Temples, elle le trouve dans les maisons, dans les chambres & dans les cabinets; elle s'éléve vers lui jusques dans le Ciel; mais elle le sent aussi dans le cœur du Fidelle où elle l'entretient & l'adore: & aprés s'être acquittée de ces devoirs, elle le va chercher encore dans ses membres, dans les autres Fidelles, & sur tout dans les pauvres dont elle pénétre les plus secrettes nécessitez & tâche d'y subvenir. 13. Enfin un des plus grands caractéres de la véritable amour de Dieu est, que quand nous avons pêché, & principalement quand nous sommes tombez dans quelque faute énorme & qui trouble l'état de nôtre justice, elle n'attend point que Dieu lui-même vienne nous réveiller par ses châtimens, elle nous excite de

11. *L'amour de Dieu est tranquille & sans murmure.*

12. *Elle est vive & agissante.*

13. *Elle est prompte & non tardive.*

bonne heure à la repentance, & en ce mouvement nous émeut de telle ſorte, que la converſion prévient l'affliction. En effet ces repentances tardives qui ne viennent qu'aprés avoir épuiſé la patience de Dieu, & attiré ſur nous les coups de ſa verge, ſont pour le moins autant un effet de la nature, qu'un fruit de l'amour que nous avons pour Dieu: L'amour de nous-mêmes y a beaucoup de part, & ſi les intérêts ne s'en doivent pas attribuer toute la gloire, il faut pourtant avoüer qu'ils y contribuent beaucoup. Cependant il eſt certain que quand une repentance n'eſt point toute de l'amour de Dieu, elle n'eſt point toute céleſte ni toute de l'Eſprit. C'eſt un Compoſé de ciel & de terre, de foi & de prudence humaine; & autant qu'elle ſe doit aux ſentimens de la nature & à nos propres intérêts, autant perd-elle de ſon prix & de ſon excellence. La véritable amour n'attend donc pas que la chair nous ſollicite, ni que l'affliction nous donne de l'intelligence, elle vient elle-même à nôtre ſecours & nous fait retourner à Dieu, avant même que nous ſentions les effets de ſon indignation.

L'attente du Fidelle eſt une véritable eſpérance.

Pour ce qui regarde les mouvemens qui ſont renfermez dans le terme *d'attente*, on peut remarquer 1. que s'agiſſant ici d'un bien, ſçavoir, de la venuë de Jeſus-Chriſt. L'attente du Fidéle eſt une véritable eſpérance directement oppoſée à l'attente des méchans, qui eſt une crainte; Car les uns attendent ce grand & dernier Jour qui les jugera; Mais les méchans regardent dans cette occaſion Jeſus-Chriſt comme leur Juge & leur Ennemi, qui ſe vengera ſur eux de tous les outrages

rages qu'ils lui ont faits, & qui viendra pour les abîmer en sa colére. Au lieu que les Fidelles le regardent comme leur Chef, leur Epoux & leur Sauveur, qui viendra les tirer de la poudre & de la misére, & les élever dans la gloire de son Royaume. Les méchans dans cette pensée suivent les mouvemens des Démons qui au premier avénement de Jesus-Christ *crioient, qu'y a-t-il entre toi & nous, Jesus Nazarien? és-tu venu pour nous détruire?* Marc 1. 24. Mais les Fidelles imitent la voix de ceux qui le suivirent le jour de son entrée dans Jerusalem. *Hosanna*, disent-ils, *ô Fils de David, benit soit celui qui vient au nom du Seigneur.* Marc 11. 9.

2. Cette attente est acompagnée d'un saint & ardent désir, comme étant l'attente du plus grand de tous nos biens. *Vien, Seigneur Jesus*, dit l'Eglise, *Seigneur Jesus vien.* Telle étoit l'attente de David lors qu'il étoit parmi les Philistins, & hors d'état d'aller prier Dieu dans le Tabernacle : *comme le cerf brame*, dit-il, *aprés le décours des eaux, ainsi mon ame brame aprés toi, ô Dieu, &c.* Ps. 42. 1. Le désir du Fidelle n'est pas moins grand, ou pour mieux dire, il l'est encores davantage, puisqu'il s'agit d'entrer dans le Tabernacle du Ciel, dans la Jérusalem d'enhaut où nous n'aurons plus ni faim ni soif, parceque l'Agneau nous paîtra & nous conduira aux vives fontaines de ses eaux. La-même proportion qu'avoit l'Eglise Ancienne au premier avenement du Messie, la-même avons-nous à sa seconde manifestation; avec cette diférence, qu'alors il devoit venir en grace; au lieu que maintenant nous l'attendons en gloire : alors il devoit paroître en forme de chair de péché, en

Elle est vive & ardente.

en forme de Serviteur; au lieu que nous l'attendons en forme de Dieu, & comme ne réputant point rapine d'être égal à Dieu. Puis donc qu'alors il étoit *le Désiré des Nations* Aggée 2. comment ne seroit-il pas aujourd'hui le désir des Fidelles?

Agg. 2.7

Elle est accompagnée d'une sainte inquiétude.

3. Ce désir est acompagné d'une sainte inquiétude, à peu prés de la maniére que nous le sentons lors que nous attendons un intime ami, dont nous sçavons avec certitude qu'il viendra, sans pourtant sçavoir préciément l'heure de son arrivée; ou si vous voulez, telle que la sent un Peuple esclave & abandonné qui attend son Libérateur, ou une femme délaissée qui attend la venuë de son Epoux. Dans ces occasions, on se plaint de la longueur des jours & des heures, on anticipe les tems, on s'élance dans l'avenir, & on prévient par la pensée la joye qu'on espére d'avoir. C'est cette sainte inquiétude que Saint Paul, Romains 8. attribuë en général aux créatures, disant qu'elles *gemissent & qu'elles soûpirent ensemble, attendent la rédemption & la gloire des enfans de Dieu.* Combien plus donc la faut-il reconnoître dans les Fidelles.

Rom. 8. 19.20.21

Elle est patiente & soûmise.

4. Mais cette inquiétude n'empêche pas que nous ne nous possédions avec patience: car elle ne va pas jusqu'au murmure; mais elle se soûmet à la volonté de Dieu; sçachant qu'il a les tems & les saisons en sa propre puissance. *Si le Seigneur tarde*, dit Saint Paul aprés le Prophéte Habacuc, *attends-le*, c'est-à-dire, ne t'impatiente point, ne murmure point; car il viendra & ne tardera pas. Il n'appartient qu'aux Profanes à dire, où est la Promesse de son avénement? Depuis

Heb. 10. 37. Hab. 2.3.

que

ne les Péres se sont endormis, toutes choses persévérent ainsi qu'elles étoient au commencement. Nous avons donc une inquiétude, mais une inquiétude tempérée par une résignation de nos désirs à la volonté de Dieu. *Mon ame*, dit le Fidelle, *pourquoi t'abats-tu, & pourquoi fremis-tu au dedans de moi? Attends à Dieu; car je le célébreray encores; il est la délivrance de mon regard, & mon Dieu.* Ps. 42. 12.

2. Cette attente enferme nécessairement une sainte préparation, & une préparation qui ait du rapport, & à la Majesté de celui que nous attendons, & à la grandeur du Jugement qu'il viendra faire, & aux biens éternels que nous en espérons. Il ne faut pas imiter ce méchant Serviteur dont le Seigneur parle dans une de ses paraboles, qui dit, *mon Maître demeure long-temps à venir*, & sous ce prétexte il outrageoit ses Conserviteurs. Lors qu'Ester eut à comparoître devant Assuerus, elle s'y disposa durant plusieurs jours, & se para de ses plus précieux vêtemens; afin de se trouver devant lui dans un état convenable. Telle est l'attente du Fidelle, il emploie le tems qu'il a, à se disposer à une si grande heure, de laquelle dépendra toute l'Eternité. *Elle enferme une sainte préparation.* *Matth. 24. 48.*

Bien que sur ces Exemples on puisse facilement donner les caractéres des vices, aussi bien que des vertus; je ne laisseray pourtant pas de donner ici ceux de *l'Avarice*, en prenant pour sujet ce Passage. Heb. 13. *Que vos mœurs soient sans Avarice, étans contens de ce que vous avez présentement.* Je dirai donc 1. que l'Avarice est une passion si noire qu'elle obscurcit l'esprit & la raison, jusqu'à nous faire quelque-fois concevoir du profit, où il *Divers caractéres de l'Avarice.* *Heb. 13. 5.* *1. Elle obscurcit l'esprit & la raison.*

n'y

n'y a que de la perte, & du ménagement où en effet il y a de la ruïne. N'eſt-ce pas de cette ſorte qu'un Avare, au lieu de prévenir les maladies par une dépenſe honnête & médiocre, ſe les attire au contraire par une vie ſordide & meſquine, & ſe jette par ce moyen dans une inévitable néceſſité de conſumer une partie de ſes biens, pour rétablir une ſanté qu'il a perduë par un épargne exceſſive; il y en a même qui s'attirent une mort inévitable, par la crainte qu'ils ont de dépenſer quelque choſe en ſe ſervant des remédes néceſſaires; & ſont aſſez impertinens pour s'imaginer, qu'il vaut mieux que les richeſſes demeurent ſans Poſſeſſeur, que ſi le Poſſeſſeur demeuroit ſans richeſſes, comme ſi l'homme étoit fait pour les biens, & non les biens pour l'homme. 2. Mais ce ſeroit peu de choſe, ſi les effets de l'Avarice ne regardoient que l'Avare même; ils vont bien plus avant, car ce vice rend un homme inutile dans la Societé; & au lieu que nous ſommes faits pour nous aider les uns les autres dans le commerce, on peut dire que l'Avare eſt un homme inutile au monde. Il eſt ſemblable à cette Terre dont parle S. Paul au 6. des Heb. qui boit ſouvent la pluie, mais qui ne produit que des épines & des chardons. C'eſt un arbre infertile, un gouffre qui apelle les eaux de toutes parts; mais dont il ne coule nul ruiſſeau. Ou ſi vous voulez, un Avare eſt ſemblable à la Mort qui devore tout & ne rend rien de ce qu'elle devore. De là vient qu'il n'y a point d'homme dont d'ordinaire on mépriſe plus la vie; & dont on déſire davantage la mort, que d'un

2. Elle rend l'homme inutile à la Societé.

Heb. 6. v. 7. 8.

Avare

aire, qui n'ouvre jamais ſes thréſors que
and il eſt ſur le point de ſortir du Monde,
qui n'eſt jamais en état de recevoir les
its de la reconnoiſſance, parce qu'il ne
t du bien que lors qu'il ceſſe de vivre.
Il y a plus, car ce vice ne rend pas ſeule-
nt l'homme inutile dans la Societé, il le
nd injuſte & pernicieux. Il n'y a point de
oit ſi inviolable ni de loix ſi ſaintes qui
ient à couvert de cette avidité d'amaſſer
s richeſſes, ou du déſir de les conſerver,
ombien de crimes & d'attentats! combien de
eſſeins violents, combien de trahiſons & de
urdes pratiques! combien d'infamies & de
échancetez ſont procedées de cette perverſe
clination! Si l'Avare eſt ſtérile en bien-
its, il eſt abondant en péchez & en injuſti-
es. Il n'y a point de bornes qu'il ne paſſe,
i de barriéres qu'il ne franchiſſe aiſément,
our ſatisfaire à ſa paſſion. 4. Par là l'on
eut déja reconnoître, combien ce vice eſt
ncompatible avec la véritable Foi & l'Eſprit
u Chriſtianiſme. Car l'Eſprit du Chriſtia-
niſme eſt un un Eſprit de charité, toûjours
ien-faiſant, toûjours prêt à ſûvenir aux né-
ceſſitez de ſes fréres, ſecourable & plein de
ompaſſion, qui entre dans les beſoins d'au-
rui, & qui cherche de ſoi-même les moiens
d'y ſûvenir. Mais l'Avarice au contraire,
ait un homme dur, cruel, impitoiable, qui ne
e laiſſe toucher, ni par des plaintes, ni par
des larmes; un homme non ſeulement jaloux
de la proſpérité de ſon Prochain, mais qui
regarde encores ce peu qui reſte au plus mal-
heureux, comme un objet de ſa convoitiſe.
5. Ce n'eſt pas ſans raiſon que S. Paul appelle l'A-

3. *Elle rend l'homme injuſte & pernicieux*

4. *Elle rend l'homme dur & cruel.*

5. *C'eſt une Idola-*

trie. l'Avarice, *une Idolatrie*. Car un des princip
Col. 3. 9. caractéres de cette maudite inclination
de faire de ſon or & de ſon argent, ſon Di
C'eſt en effet ce que l'Avare adore, c'eſt
qu'il aime ſouverainement, c'eſt ce qu'il pr
fére à toutes choſes, ſa derniére fin, ſa vi
ſa confiance & ſa félicité. Celui qui cr
un Dieu, lui conſacre les plus chéres de
penſées, donne à ſa gloire & à ſon ſerv
les premiers de ſes ſoins, a ſes interêts à cœ
& au reſte ſe remet à la garde de ſa Pro
dence. Il en eſt de même d'un Avare à l'
gard de ſes tréſors, il ne ſonge qu'à eux,
ne travaille que pour les conſerver & po
les accroître, il n'eſt ſenſible que pour eux
& n'a ni repos, ni eſpérance que celle qui
fondée ſur ſes richeſſes, prêt à leur encenſe
s'il le pouvoit faire ſans qu'il lui en coût
quelque choſe. 6. C'eſt une choſe ſurpr
nante, & quelque-fois même aſſez diver
ſante, de voir de quelle maniére toutes
autres inclinations d'un Avare, bonnes
mauvaiſes, ſes vertus & ſes vices, ſo
amour & ſa haine, ſa joye & ſa doule
ont du reſpect & de l'obeïſſance pour ſo
Avarice ; elles ſe meuvent ou s'arrêtent,
agiſſent ou n'agiſſent pas, ſuivant les ordr
que cette paſſion criminelle leur en donn
Si naturellement il eſt civil, doux & agre
ble dans ſes converſations, il ne manque p
d'épuiſer le fonds de ces civilitez & de ſo
humeur enjoüée, lors que ſon Avarice lu
dicte qu'il y a quelque profit à faire ; & ſ
d'autre part il a receu quelque injure ou quel
que outrage qui pourroit lui donner un juſte
ſujet de reſſentiment, vous voiez en un inſ-

6 Elle' maîtriſe toutes les autres inclinations.

tant

tant sa colére qui se radoucit, & toute sa véhémence qui se dissipe, sur l'espérance d'un peu d'argent qu'on lui offre pour l'appaiser, ou sur la crainte de s'engager dans quelque dépense pour satisfaire son ressentiment. Si un objet de joie ou de tristesse publique s'offre à ses yeux, simplement dans son idée générale, il s'en réjouit ou s'en attriste selon la nature de la chose dont il s'agit. Mais dès que cette joie publique intéresse tant soit peu ses biens, ou qu'elle fait bréche, de quelque façon que ce soit, à ses prétensions, vous la voiez tout d'un coup se convertir en douleur. De même lors qu'une affliction publique lui fournit l'occasion de gaigner quelque chose, vous voiez sa douleur se convertir en joie. S'il aime ardemment quelqu'un, il ne l'aime plus lors qu'il faut qu'il lui en coûte un peu d'argent; l'Avarice change son amour en froideur, & en indifférence. Si la raison & l'honnêteté publique l'obligent d'être d'un Parti qui aura la justice de son côté, il en sera, il en exagérera les droits, il en deffendra la justice, pendant que sa bourse ne s'y trouvera pas engagée; mais dès que sa bourse y sera engagée, ce ne sera plus la même chose: ce qui étoit juste, lui deviendra injuste: il aura incontinent des, *mais aussi*, & des, *pourquoi*, dans sa bouche; mais aussi nous avons tort en cela; pousquoi s'opiniâtrer à une telle ou à une telle chose? Enfin c'est son Avarice qui donne la couleur & la teinture à tous les objets; elle en est & la régle & la mesure; elle les fait bons ou mauvais, justes ou injustes, raisonnables ou sans raison, selon qu'il lui plaît. Les crimes ne sont plus crimes dès

7. *Elle donne selon qu'il lui plaît la teinture à tous les objets.*

dès qu'ils sont d'accord avec elle ; & les vertus ne sont plus vertus dez qu'elles la choquent. Elle regne sur les mouvemens de l'esprit, & sur les idées de l'imagination : elle est l'arbitre des jugemens de l'ame : elle préside dans les consultations du cœur : elle domine sur les passions. Et on pourroit fort bien lui appliquer la définition qu'Aristote a donnée de la Nature, sçavoir, qu'elle est le principe du mouvement & du repos. Car d'un côté elle fait ce que faisoit le Centenier de l'Evangile, qui disoit à l'un de ses gens va, & il aloit, & à l'autre vien, & il venoit, & à son Serviteur fay cela, & il le faisoit ; mais de l'autre elle va plus loin que le Centenier ; car quand elle dit, arrête-toi, on s'arrête ; demeure immobile, on y demeure.

4. *Source de l'Invention : considérer les rélations d'une chose à une autre.*

Si le chose dont il s'agit est rélative à quelqu'autre ; par exemple, toutes les fois que dans l'Ecriture nous trouvons que Dieu est apellé *Nôtre Pére*, la rélation de ce terme à celui *d'Enfans* est évidente ; & elle nous oblige à marquer, non seulement les inclinations paternelles qui sont en Dieu, & les avantages qui nous en reviennent ; mais aussi les devoirs ausquels nous sommes obligez par la qualité d'Enfans. Il en est de même de toutes ces expressions de l'Ecriture, que *Dieu est nôtre Dieu*, que *nous sommes son Peuple* : qu'il *est nôtre Portion*, que *nous sommes son héritage* : qu'il *est nôtre Maître*, que *nous sommes ses Serviteurs* : qu'il *est nôtre Roy*, que *nous sommes les Sujets de son Empire* : qu'il *est nôtre Prophéte ou nôtre Docteur*, que *nous sommes ses Disciples*, & autres semblables

dables ; car quand on les trouve ſeules & ſéparées, il faut les traiter avec le raport qu'elles ônt de l'une à l'autre ; & faire de ce raport une conſidération. Il en eſt de même quand il s'agit du Regne de Dieu ou de Jeſus-Chriſt ; car quand on traitte cette matiére, on peut avoir égard à toutes les choſes qui ſont rélatives à ce Regne ; comme les Loix ; les Armes, le Thrône, la Couronne, les Sujets, l'étenduë de ſa Domination, le Palais où il réſide &c. Ainſi quand il s'agit de traiter nôtre mariage myſtique avec Jeſus-Chriſt ; ſoit lors qu'il eſt apellé l'Epoux de l'Egliſe, ſoit lors que l'Egliſe eſt apellée ſon Epouſe, on peut aprés avoir donné l'explication eſſentielle de ces expreſſions, jetter les yeux ſur les choſes rélatives ; comme ſont l'amour que Jeſus-Chriſt nous a portée, qui l'a fait conſentir à ce Mariage myſtique ; la dot que nous lui avons aportée, qui ſont nos miſéres & nos péchez ; la communication qu'il nous fait, & de ſon nom & de ſes biens ; la demeure qu'il nous accorde dans ſa maiſon, en nous faiſant changer de domicile ; le banquet de ſes nopces Divines ; la fidélité inviolable qu'il exige de nous ; le droit & la puiſſance qu'il s'aquiert ſur nous ; la défence ou la protection qu'il s'engage de nous donner. Mais il faut bien quand on traite ces choſes rélatives, ſe donner garde d'y trop inſiſter, ni de deſcendre juſqu'aux idées baſſes, ni même de les traitter l'une aprés l'autre en forme de paralélle ; car il n'y a rien de plus ennuieux que châcune de ces choſes traitée à part, & l'une aprés l'autre. Il faut donc les raſſembler, & en faire comme un corps

compoſé de pluſieurs images, en les aſſaiſ-
nant toûjours de quelque choſe de fin & d'
ſpirituel. Ainſi je croy qu'on doit ſe contē-
ter d'en faire une ſeule Obſervation; ou tout
au plus deux, ſi ces choſes rélatives ſont en
trop grand nombre pour n'en faire qu'un
ſeul corps; auquel cas il faut tâcher de les re-
duire en deux ordres; mais en deux ordres
diférens, & toûjours en faire ſentir la dife-
rence, afin que l'on ne diſe pas que vous
avez fait deux Obſervations de ce qui natu-
rellement n'en étoit qu'une.

5. *Source de l'Invention : voir les Suppoſitions d'une choſe.*

Si elle n'en ſuppoſe point d'autres qui ne ſont pas exprimées: cette voie d'Obſervation eſt diférente de la précédente. Car la précédente s'arête ſimplement aux choſes rélatives, & celle-ci parle en général de toutes les choſes ſuppoſées qui ne ſont pas rélatives. Par exemple, quand il s'agit d'nn changement, ce qu'on apelle le *terminus à quo* ſuppoſe néceſſairement le *terminus ad quem*: Et reciproquement le *terminus ad quem* ſuppoſe le *terminus à quo*. Le ſujet et la faculté, qu'on apelle la Puiſſance, ſuppoſe ſon objet, & l'objet, la puiſſance. Une Aliance ſuppoſe deux Parties qui traitent enſemble. Une paix ou une réconciliation faitte, ſuppoſe une guerre & une inimitié. Une victoire ſuppoſe des ennemis, des armes, un combat. Une vie ſuppoſe ſon contraire qui eſt la mort, & la mort, la vie. Le jour ſuppoſe la nuit, & la nuit le jour. Quelquefois il y a des Propoſitions qui en ſuppoſent néceſſairement d'autres, ſoit parceque ce ſont des conſéquences qui dépendent de leurs principes, ſoit parceque ce ſont des véritez liées avec d'autres. De quelque maniére que cela ſe faſſe, il eſt toûjours d'u-

Exemples.

un grand uſage, quand on traite un Texte, de quelque Partie d'un Texte, de prendre garde à ces choſes ſuppoſées; car on en peut tirer quelque-fois pluſieurs Conſidérations, & quelque-fois même l'on peut marquer ſenſiblement combien il y a de Parties enfermées dans les expreſſions du Texte. Par exemple, ſi on avoit à traiter ces paroles de S. Paul, *Ne rendez à perſonne mal pour mal*, on pourroit fort bien prendre garde aux véritez qui ſont ſuppoſées ou enfermées dans ces paroles. La premiére eſt que dans le deſordre où la corruption du péché a mis le genre humain, les hommes ſont expoſez à recevoir des injures & des outrages les uns des autres: car la Société des Pécheurs n'eſt qu'une Société en ombre, qui ne laiſſe pas de former entr'eux une véritable guerre; ils ſont comme l'Armée des Madianites, où châcun tourne l'épée contre ſon compagnon. L'eſprit du Monde eſt un eſprit qui diſperſe, au lieu d'aſſembler. La diférence des intérêts, la diverſité des ſentimens, la contrariété des paſſions ſont une perpétuelle diviſion; & le fruit de cette diviſion eſt l'injure & l'outrage: châcun y eſt comme Iſmaël dont l'Oracle diſoit, *que ſa main ſeroit contre tous, & la main de tous contre lui.* La deuxiéme vérité eſt qu'il ne faut pas s'imaginer que la Foi & la dignité de la Vocation Chrêtienne mettent les Fidelles hors de l'atteinte des injures & des outrages; au contraire, elle les y expoſent quelque-fois plus que les autres n'y ſont expoſez; tant parce que Dieu lui-même veut que nôtre Foi ſoit ſoûmiſe à ces épreuves, & que nous parvenions, comme dit l'Ecriture,

Rom. 12. 17.

Veritez ſuppoſées dans ce Texte.

1. Que les hommes ſont expoſez à recevoir des outrages les uns des autres.

Gen. 16. 12.

2. La Vocation Chrêtienne au lieu de mettre les Fidelles hors de l'ateinte des outrages, elle les y expoſe.

à ſon Royaume par pluſieurs tribulations que parceque la Profeſſion Chrêtienne fait une entiére diviſion entre les Infidelles & nous. Le Monde & le Péché mettent les pécheurs & les mondains en quelque eſpéce de communion, & fait naître entr'eux quelque amitié & quelque ſupport mutuel; mais il n'y peut avoir nulle communion entre le Fidelle & l'Infidelle, non plus qu'entre la lumiére & les ténébres, Chriſt & Bélial. C'eſt de là que viennent toutes les perſécutions que l'Egliſe a ſouffertes, & qu'elle ſouffrira juſqu'à la fin des Siécles, de la part des incredules & des mêchans; & Jeſus-Chriſt en envoiant ſes Apôtres, n'a pas manqué de les
Matth. 10. 16. âvertir de cette contradiction. *Voicy*, dit-il en quelque endroit, *je vous envoie, comme brebis au milieu des loups.* Et ailleurs, *Si vous étiez*
Jean 15. 19. *du monde, le monde aimeroit ce qui ſeroit ſien, mais parceque vous n'êtes point du monde, pour cette raiſon le monde vous a en haine.* On peut faire une Obſervation de châcune de ces deux véritez ſuppoſées. Enſuite, aprés avoir établi le Précepte de l'Apôtre, *de ne rendre à perſonne mal pour mal*, & fait voir que la vangeance particuliére eſt contraire aux Loix du Chriſtianiſme & incompatible avec la vraye piété; on peut montrer une troiſiéme vérité ſuppoſée, qui eſt que non ſeulement l'Evangile nous défend le reſſentiment & la vangeance, & nous ordonne de pardonner les offenſes que nous recevons; mais auſſi qu'il nous oblige de faire du bien à nos ennemis, & à prier Dieu pour ceux qui nous perſécutent, ſelon le Précepte de Jeſus-Chriſt, *aimez vos ennemis, beniſſez ceux qui vous maudiſſent,*

3. *L'Evangile nous ordonne d'aimer nos ennemis.*

Matth. 5. 44.

& priez pour ceux qui vous persécutent; & selon la doctrine même de S. Paul, en un autre endroit où il dit, que *si nôtre ennemi a faim, nous lui devons donner à manger, & s'il a soif, nous lui devons donner à boire.* Au reste, il faut bien prendre garde, quand on traitera ces véritez supposées; premiérement, de ne les tirer pas de trop loin, ni par un grand circuit de raisonnemens, pour deux raisons; l'une, parceque vous rendriez vôtre discours obscur; car tout le monde n'est pas capable de voir dans un Texte des véritez éloignées; l'autre, parceque par ce moien, on pourroit faire venir toute la Théologie dans un Texte, ce qui est vitieux & contraire aux régles du bon sens: Il faut donc entre des véritez supposées choisir les plus prochaines, & celles qui y viennent plus naturellement. En second lieu, de ne les pas trop exagérer, parceque ce sont des véritez supposées qu'il est bon de remettre devant les yeux des Auditeurs & de les en faire ressouvenir, mais qui ne sont pas le principal. En troisiéme lieu, il faut prendre garde aussi que ces véritez supposées soient de quelque importance, ou pour l'instruction, & le dénouëment du Texte, ou pour la consolation, ou pour la correction des mœurs, ou pour la pratique de la piété; car autrement ce seroit dire des bagatelles, sous prétexte des véritez supposées.

Rom. 12. 20.

Précautions, pour examiner les véritez supposées.

Faire des Réflexions sur la Personne qui parle ou qui agit. Pour donner un exemple de ceci, il ne faut que reprendre le même Texte de Saint Paul dont nous venons de parler, *Ne rendez à Personne mal pour mal.* Car on peut fort bien remarquer 1. qu'il est beau de

6. Source de l'Invention: Reflechir sur la Personne qui parle ou qui agit.

voir ce Précepte en la perſonne de Saint Paul, & qu'il a bien plus d'efficace dans ſa bouche qu'il n'auroit dans celle d'un autre. La raiſon de cela eſt, que de tous les hommes il n'y en a jamais eu aucun qui ſelon les principes de la chair & du ſang, & par les mouvemens de la nature deût être plus porté au reſſentiment que lui; car il n'y en a jamais eu ni de plus perſécuté, ni de plus injuſtement perſécuté. Il a été outragé par ceux de ſa Nation; outragé par les Gentils; outragé par les faux Fréres; outragé par les faux Apôtres; outragé lors qu'il prêchoit l'Evangile; outragé par ceux-là même à qui il faiſoit du bien, & dont il procuroit le Salut; outragé juſqu'aux priſons, juſqu'aux banniſſemens, juſqu'aux fers, juſqu'à l'effuſion du ſang. Que cette parole donc eſt forte dans la bouche d'un tel homme; Puiſqu'elle ſe trouve ſoûtenuë par un des plus grands exemples que l'on puiſſe concevoir; par l'exemple d'un homme qui avoit en aparence intérêt de dire, de ſoûtenir, & de pratiquer tout le contraire. Quand on donne de ſemblables Préceptes aux Mondains, ils ne manquent pas de vous dire, vous parlez à vôtre aiſe, vous n'avez jamais été outragé, ſi vous l'aviez été, vous chanteriez autrement. Mais il n'y a pas moyen de dire cela de Saint Paul, non plus que de Jeſus-Chriſt ſon Maître, qui eſt l'Auteur de cette Divine Morale; car qui eſt-ce qui a été plus perſecuté que nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt? Et aprés lui, qui eſt-ce qui a plus ſouffert que Saint Paul? 2. On peut auſſi fort bien remarquer, qu'à prendre la choſe dans un autre ſens, il n'y a point d'homme

ne qui fût plus obligé d'enſeigner une telle Doctrine & d'aimer une telle Morale, que S. Paul ; pourquoi ? Parceque de tous ceux que Dieu avoit apellez à la connoiſſance de ſa Vérité par une miſéricorde inéffable ; celui-ci particuliérement avoit été pris dans les plus cruels efforts de ſa rage contre Dieu & contre ſon Egliſe, lors qu'enflammé de furie il s'en aloit de Jéruſalem à Damas pour ravager les Troupeaux de Jeſus-Chriſt. Dans cet accez violent de ſa haine, Dieu lui fit ſentir ſon amour, il lui pardonna ſes péchez, il ramolit ſon cœur, & Jeſus lui cria du Ciel, *Saul ! Saul !. pourquoi me perſécutes-tu ?* Qui pouvoit donc avoir plus d'intérêt à être Prédicateur de miſéricorde, que celui à qui Dieu avoit fait tant de grace ? Et ne pouvoit-il pas dire, quand il donnoit les régles de ſa Morale, ce qu'il diſoit ſur un autre ſujet ? *J'ai reçû du Seigneur ce que je vous donne.* J'ai reçû la même miſéricorde que je vous enſeigne. A quoi il faut ajoûter, non ſeulement qu'il avoit ſenti les effets de cette grace & de cette amour envers ſes ennemis, de la part de Dieu ; mais il les avoit auſſi ſentis de la part de l'Egliſe même, laquelle bien loin de lui rendre mal pour mal, & d'avoir du reſſentiment des perſécutions qu'il lui avoit faites, lui avoit au contraire, tendu les bras de ſa charité, l'avoit reçû dans ſa Communion, & l'avoit agrégé au nombre des Apôtres de Jeſus-Chriſt.

Act. 9. 4.

1. Cor. 11. 23.

7. *Source de l'invention : Reflechir ſur l'état de celui qui parle ou qui agit.*

En faire ſur l'état auquel il ſe trouvoit, quand il parloit ou quand il agiſſoit. Ainſi ſi l'on expliquoit ce Paſſage 1. Theſſ. 5. *ſoyez toûjours joyeux*, il ne faudroit pas manquer de conſidérer l'état auquel ſe trouvoit Saint Paul,

1. *Theſſ.* 5. 16.

quand il écrivit cette Epître ; car il étoit à Athénes, engagé dans cette ville superstitieuse, où, comme il est dit au 17. des Actes, son esprit ne pouvoit s'empêcher de s'aigrir en soi-même, voyant une ville si addonnée à l'idolatrie, où il étoit traité de Babillard & d'Annonciateur de Dieux Etranges, & où enfin il étoit l'objet de la risée & de la mocquerie des Athéniens. Cependant au milieu de tant de sujets d'une juste douleur, il ne laisse pas d'exhorter les Thessaloniciens à conserver toûjours leur joye spirituelle; non qu'il les voulût rendre insensibles aux maux qu'il souffroit, & aux afflictions de l'Eglise Naissante ; mais parceque nos afflictions spirituelles, je veux dire celles que nous avons pour l'intérêt de la gloire de Dieu, & du bien de son Eglise, ne sont pas incompatibles avec la paix & la joye de la conscience; au contraire c'est particuliérement dans ces afflictions, que Dieu nous donne un plus vif sentiment de sa joye; parce qu'alors il donne à ses Enfans une plus abondante mesure de son Esprit, & qu'il serre plus étroittement le nœud de nôtre Communion avec lui; & parce aussi que c'est dans ces tristes occasions, que nous élevons plus nôtre pensée vers la providence de Dieu, assûrez que rien n'arrive sans son ordre, & que quoi qu'il arrive, il fera réüssir toutes choses au bien & à l'avantage de ses Fidelles : Ce qui nous donne un véritablé repos, & une joie que rien n'est capable de troubler.

8. *Source de l'Invention: Considérer la circonstance du tems*

Prendre garde, s'il n'y a point quelque considération à faire sur le tems. Par exemple, Saint Paul dans sa premiére Epître à Timothée ordonne

donne qu'on faſſe dans le ſervice publicq des Egliſes, des Priéres, en général pour tous les hommes, & principalement pour les Rois, & pour ceux qui ſont élevez en dignité. Là il eſt fort naturel de remarquer la circonſtance du tems, ſçavoir lors que l'Egliſe & les Apôtres étoient perſécutez en tous lieux, & que les Fidelles étoient l'objet de la calomnie & de la haine de tous les hommes, & en particulier de la cruauté des Tyrans. Cependant de ſi rudes traitemens n'arrêtoient pas le cours de la charité Chrêtienne. Saint Paul veut non ſeulement que châque Fidelle prie pour tous les hommes; mais il veut auſſi que cela ſe faſſe en publicq, afin que tout le monde ſache quelles ſont les maximes chrêtiennes, toûjours douces, patientes & charitables; les Fidelles font toûjours leur devoir envers les hommes, encores que les hommes ne les y obligent pas. Je veux croire que des malicieux & des calomniateurs ne manquoient pas de donner à cette conduite un ſens de prudence humaine & de politique, en diſant que les Chrêtiens vouloient par ce moyen encenſer aux Grands & aux Peuples, & ſe les rendre favorables. Mais cette calomnie elle-même n'empêche pas Saint Paul d'ordonner qu'on faſſe ces priéres; car il faut toûjours s'acquiter de ſon devoir, & au reſte ſouffrir les mauvaiſes explications que l'on peut donner à nôtre conduite.

Voir, s'il n'y a rien à dire ſur le lieu. Saint Paul dit Philippiens 3. *J'oublie les choſes qui ſont en derriére, & m'avançant aux choſes qui ſont devant moi, je tire vers le but, ſçavoir au prix de la vocation d'enhaut, qui eſt de Dieu par*

9. *Source de l'invention: conſidérer la circonſtance du lieu. Philipp.* 3. 14.

par Jesus-Christ. Le lieu d'où il écrivoit nous fournit une assez belle Considération. Il est dans les prisons de Rome, accablé de fers, dépouillé de toute sa liberté ; cependant il ne laisse pas, comme s'il eût été le plus libre du monde, & le plus en état d'agir & de disposer de soi-même ; de dire qu'il est entré dans la carriére, qu'il court, qu'il laisse les choses qui sont derriére, qu'il s'avance vers celles qui sont devant lui, qu'il se propose & qu'il espére de remporter le prix, qui sont toutes actions d'un homme qui jouit de sa pleine liberté. Comment peut-il être dans une carriére, étant dans un cachot ? Comment peut-il courre, étant arrêté dans les fers ? Comment peut-il espérer de remporter le prix de la victoire, lui qui n'attend tous les jours que l'Arrêt de sa condemnation & de sa mort ? Mais cela n'est pas difficile à accorder. Sa prison & ses fers n'empêchent pas la course mystique de sa Foi & de sa piété. Sa prison peut être elle-même convertie en une belle carriére ; & la mort pour l'Evangile de Dieu peut être fort bien conceuë sous l'image d'une belle victoire & d'une riche couronne, que l'on remporte pour le prix de ses travaux.

10. *Source de l'invention : Considerer les Personnes à qui on parle ou envers qui l'on agit. Rom.* 12. 17.

Tourner les yeux sur les Personnes à qui l'on parle, ou envers qui l'on agit. Reprenons par exemple, le Texte sur lequel nous avons déja parlé, *ne rendez à personne mal pour mal.* Ceux à qui Saint Paul parle sont des Romains, de qui la maxime perpétuelle étoit de vanger fortement les injures publiques qu'ils avoient receuës, & de détruire sans rémission ceux qui les avoient voulu détruire, & qui leur avoient fait quelque outrage, témoin les Carthaginois

&

les Corinthiens; car ils renverſérent Carthage de fond en comble, parceque cette ville avoit porté ſes armes dans l'Italie, par la main d'Annibal, & avoit été ſur le point de ruïner Rome. Ils ſaccagerent auſſi & brûlerent la ville de Corinthe, pour avoir maltraité leurs Ambaſſadeurs. L'Apôtre condamne cette maxime, comme une Politique que le Chriſtianiſme n'approuve point. On peut auſſi remarquer cette circonſtance particuliére, que quoi que les Romains euſſent preſque toûjours extraordinairement bien reüſſi, lors qu'ils avoient vangé leurs injures, comme l'agrandiſſement de leur Empire fût pour la pluſpart venu de ce qu'ils avoient pouſſé le reſſentiment jûſqu'au bout; ces bons ſuccez n'empêchent pourtant pas que l'Apôtre ne leur diſe, *ne rendez point mal pour mal*; parce qu'en effet, ni les exemples, ni les ſuccez ne doivent point être la régle de nôtre conduite, mais la ſeule volonté de Dieu, & la Loi de ſon Chriſtianiſme.

Examiner leur état particulier. Donnons encores un exemple de ceci ſur le même Texte. S. Paul écrit à des Romains, mais à des Romains Chrêtiens qui ſe voioient haïs & perſécutez de leurs Concitoiens, & en général maltraitez de tout le monde; cependant quelque juſte que leur reſſentiment pût paroître d'abord, il ne veut pas qu'ils le ſuivent, ni qu'ils obeïſſent à des mouvemens violens, que la lumiere de la raiſon, l'inſtinct de la Nature, & le déſir de leur propre conſervation ſembloient leur inſpirer; il veut qu'ils laiſſent cette vengeance à Dieu, & que quant à eux, ils ne ſuivent que les mouvemens.

II. *Source de l'Invention: Conſidérer leur état particulier*

mens de la charité. Les plus grands Perſécuteurs des prémiers Chrêtiens étoient les Juifs, à qui les Romains pouvoient facilement rendre de mauvais offices, & ſe vanger d'eux en ſe ſervant d'autres prétextes; parce que cette Nation étoit aſſez généralement haïe & mêpriſée des autres Peuples, & il n'y avoit rien de ſi facile, que de ſe ſervir contr'eux de cette haine publique que la diférence de Religion leur atiroit; néanmoins S. Paul ne dit pas ſeulement en général, *ne rendez point mal pour mal*, mais en particulier, *ne rendez à Perſonne mal pour mal*, comme s'il eût dit; non pas même à ceux de qui vous pouvez facilément vous venger, & venger les injures contînuelles qu'ils font à vôtre Religion; non pas même aux plus ardents ennemis du Nom de Jeſus-Chriſt, & de la Profeſſion du Chriſtianiſme; à ceux qui ont crucifié vôtre Sauveur, & qui tâchent encores tous les jours d'éteindre ſon Evangile.

12. *Source de l'Invention: Conſidérer les Principes d'une parole ou d'une action.* S. Jean 14. 5.

Conſiderer les Principes d'une parole, ou d'une action. Prenez pour exemple le verſ. 14. du 5. de S. Jean, où il eſt parlé d'un Paralytique que Jeſus-Chriſt avoit miraculeuſement gueri, & il eſt dit que quelque tems aprés Jeſus le trouva au Temple, & lui dit, *voici tu as été rendu ſain, ne peche plus deſormais, de peur que pis ne t'avienne.* Il ne faut pes s'imaginer que cette rencontre, que Jeſus-Chriſt fit de cet homme au Temple fût fortuite & impréveuë au Fils de Dieu, qui par ſa providence conduiſant les pas de cet homme, le fit trouver au Temple, & l'y alla chercher lui-même. Examinez donc ſûr cela les Principes par leſquels Jeſus-Chriſt chercha ce miſérable Pécheur,

cheur, & vous trouverez. 1. Que c'eſt par une grande charité qu'il a pour lui. Par cette même charité qui lui faiſoit faire du bien à tous ceux qui en avoient beſoin, & dans tous les lieux qu'il honoroit de ſa préſence, Jeſus a été comme une ſource publique de biens; ſes mains ont répandu par tout des faveurs, & il en a recherché les occaſions, lors que d'elles-mêmes elles ne ſe ſont pas préſentées. 2. C'eſt par l'engagement d'une premiére bonté, qu'il avoit eüe pour ce Paralytique: ſa premiére grace attire la ſeconde, & il ne veut pas laiſſer ſon ouvrage imparfait. Ainſi, il eſt dit à l'égard de ſes Diſciples, *qu'aprés les avoir aimez du commencement, il les aima juſqu'à la fin.* Jean 3. 1. La bonté de Jeſus-Chriſt imite celle de ſon Pére Eternel qui apelle, juſtifie, & enfin glorifie ceux qu'il a une fois prédeſtinez. Et un des principaux fondemens ſur leſquels S. Paul établit nôtre eſpérance pour l'avenir eſt celui-ci, ſçavoir que Dieu a déja commencé de nous aimer & de nous faire du bien. *Dieu*, dit-il, 1 Cor. 1. *eſt fidelle qui vous a apellez à la Communion de ſon Fils.* 9. *Celui*, dit-il encores, *qui a commencé cette bonne œuvre en vous, l'achévera juſqu'à la journée de Jeſus-Chriſt.* Philip. 1. 6. 3. C'eſt par un Principe de ſageſſe & de prévoiance, que Jeſus-Chriſt cherche ſon Paralytique dans le Temple, afin de lui remettre devant les yeux ſon devoir, de lui fournir les moiens de s'en aquiter, & de lui donner une plus particuliére connoiſſance de celui qui l'avoit gueri. Car il n'ignoroit pas qu'une Foy naiſſante telle qu'étoit celle de cet homme a beſoin d'aide & de ſecours, comme une jeune plante

te qui a beſoin d'apuis pour s'affermir contre le vent & l'orage. De même ſi l'on avoit à examiner ces paroles de Jeſus-Chriſt à la Samaritaine, *va-t-en, & apelle ton mary*, il faudroit examiner les Principes par leſquels Jeſus-Chriſt lui parle de cette ſorte; car ce n'eſt pas qu'il ignorât la vie que cette femme menoit, laquelle à proprement parler n'avoit point de mari. C'eſt donc 1. une parole d'épreuve; car le Seigneur lui diſoit cela pour donner lieu à cette franche confeſſion qu'elle fit enſuite, en diſant, *je n'ay point de mary.* 2. C'eſt auſſi une parole de cenſure charitable, car il voulut lui remettre devant les yeux l'état de péché où elle ſe trouvoit alors. 3. C'eſt auſſi une parole de grace, car la cenſure aboutiſſoit à la conſolation de cette femme. 4. C'eſt encores une parole de ſageſſe, car nôtre Seigneur voulut par la rencontre de la Samaritaine, ſe donner lieu à ſoi-même de ſe découvrir plus clairement à elle, & de lui faire comprendre qu'il avoit une claire connoiſſance de tous les ſecrets de ſa vie, comme il lui témoigna immédiatement aprés, en lui diſant, *tu as bien dit, je n'ay point de mari, car tu as eû cinq maris, & celui que tu as maintenant n'eſt point ton mari.* Si l'on avoit à expliquer le verſet 9. du 1. Chapitre des Actes, où il eſt dit que quand Jeſus fut élevé, ſes Diſciples le regarderent, il faudroit néceſſairement pénétrer dans les ſentimens intérieurs des Diſciples en ce moment, & voir de quels Principes procédoit cette veuë attentive & attachée qu'ils avoient de leur Divin Maître, montant au Ciel.

S. Jean 4. 16.

S. Jean 4. 17. 18.

Act. 1. 9.

Regar-

Regarder les bonnes ou les mauvaiſes Conſéquences, que l'on peut tirer d'une parole ou d'une action. Ainſi lors que l'on explique la doctrine de la Miſéricorde de Dieu, il eſt expédient, au moins quelque-fois, de remarquer quel eſt le bon & légitime uſage que nous en devons faire; qui eſt de renoncer à nous-mêmes, & de nous ſentir infiniment obligez à Dieu qui nous pardonne tant de péchez, avec tant de bonté; de nous conſacrer entiérement à ſon ſervice, comme des perſonnes ſur leſquelles il s'eſt acquis un nouveau droit; & de travailler inceſſamment à ſa gloire, en reconnoiſſance de ce qu'il a fait pour nôtre Salut. En même tems l'on peut remarquer les fauſſes & pernicieuſes Conſéquences, que les ingrats & les mêchans tirent de cette doctrine, qui ſont qu'il faut pécher afin que la grace abonde, qu'il ne faut plus conſidérer la juſtice, puiſque nous ſommes ſous la grace; que plus nous aſſemblerons de pechez, & plus la Miſéricorde ſera glorifiée en nous pardonnant; que cette miſericorde dure tout le tems de nôtre vie, & qu'ainſi il ſuffit d'y avoir recours à l'heure de la mort; & telles autres fauſſes Conſéquences qu'il faut non ſeulement propoſer, mais les réfuter ſoigneuſement. Il en eſt de même de la doctrine de nôtre Converſion par la Grace efficace du S. Eſprit; car les bonnes & légitimes Conſéquences qui ſe tirent de là, ſont. 1. La connoiſſance de la grandeur de nôtre corruption, qui ne peut être vaincuë que par une force toute puiſſante. 2. Nôtre humilité, puis qu'il n'y a rien de bon en nous. 3. Qu'il faut raporter toute la gloire de nôtre Salut à Dieu, qui en

13. *Source de l'Invention: Conſidérer les Conſéquences qu'on peut tirer des choſes.*

en eſt l'unique Auteur. 4. Qu'il faut adorer les profondeurs de ſa grande miſéricorde, qui nous a donné ſon Saint Eſprit par lequel nous ſommes convertis. Et en même tems on peut auſſi remarquer les mauvais uſages, & les fauſſes Conſéquences que les Sophiſtes & lés impies tirent de cette doctrine ; comme que puiſque Dieu par ſa toute puiſſance convertit les hommes, c'eſt inutilement qu'il leur fait prêcher ſa Parole, & qu'il leur propoſe ſes exhortations, ſes promeſſes, & ſes menaces ; que c'eſt en vain qu'on dit a un pécheur, que ſon devoir eſt de ſe convertir, puiſque ſans cette grace efficace qui ne dépend nullement de lui, il ne le peut faire ; que c'eſt un motif pour porter les hommes à la négligence de leur Salut, puiſqu'il ne dépend point d'eux ; & telles autres choſes qu'il faut en les propoſant réfuter ſolidement. On peut encores en uſer de cette ſorte ſur la matiére de l'élection & de la reprobration, & ſur celle de la propitiation que Jeſus Chriſt a faite de nos péchez par ſon Sang ; & en général preſque ſur toutes les matiéres de Religion : car il n'y en a point qui ne ſoient ſujettes à un bon & à un mauvais uſage. Cependant il faut prendre garde que quand on propoſera ces bonnes & ces mauvaiſes Conſéquences, cela ſe faſſe bien à propos, & que l'occaſion s'en préſente comme naturellement ; Car ſi cela ſe fait avec quelque eſpéce d'afectation & de contrainte, cela ne peut plus être agréable. Ainſi donc en général ce Lieu des bonnes & des mauvaiſes Conſéquences doit avoir ſon uſage, lors qu'on voit que les mauvaiſes Conſéquences ſont à craindre, & qu'elles

les ſemblent naître d'elles-mêmes du Texte que vous expliquez ; car en ce cas, il faut les prévenir, les réfuter, & leur opoſer des Conſéquences contraires.

14. Source de l'invention. Refléchir ſur la Fin de l'Auteur Sacré.

Il faut faire des Réflexions ſur la Fin que l'on s'eſt propoſée, en parlant ou en agiſſant. Le Lieu de la Fin n'eſt pas fort diférent de celui des Principes, dont nous avons déja parlé : Cependant on le peut traiter avec quelque diverſité. Par exemple ; quand on traite la matiére de la Juſtification ſelon que Saint Paul l'a enſeignée, on peut prèndre garde aux Fins que l'Apôtre s'eſt propoſées, qui ſont. 1. De mettre une juſte diférence entre Jeſus-Chriſt & Moïſe, l'Evangile & la Loi ; & d'en faire voir l'incompatibilité contre ceux qui les veulent confondre, & les mêler dans un même Corps de Religion. 2. De retirer les hommes de cet orgueil Phariſaïque qui regnoit parmi les Juifs, leſquels cherchent, comme Saint Paul le dit lui-même, leur propre juſtice, & non la juſtice de Dieu. 3. De les éloigner de ces faux & foibles remédes que la Loi donnoit pour les péchez, ſçavoir, les Sacrifices, les purifications ; & de ceux que la Superſtition Payenne ſuggéroit, comme de ſe laver dans l'eau des fontaines, d'immoler des victimes aux Dieux, &c. 4. De les amener au véritable & unique remède pour les péchez, qui eſt le ſang de Jeſus-Chriſt.

15. Source de l'invention. Conſidérer ce qu'il y a de remarquable dans les maniéres de parler ou d'agir.

Il faut voir, s'il n'y a pas même dans les Maniéres de parler ou d'agir, quelque choſe de remarquable. Par exemple, dans ce Paſſage de Saint Paul Romains 8. verſet 36. *En toutes ces choſes, nous ſommes plus que vain-* Rom. 8. 36.

queurs par celui qui nous a aimez. On peut remarquer qu'il y a une force plus qu'ordinaire dans ces termes, *plus que vainqueurs*, qui expriment un mouvement de confiance Héroïque. Car il ne dit pas ſimplement nous ſoûtenons ce combat des afflictions par nôtre patience : il ne dit pas non ſeulement nous ſommes vainqueurs dans ce combat, mais il dit, *nous ſommes plus que vainqueurs.* C'eſt beaucoup, que la Foi lutte contre les afflictions, ſans être opprimée. C'eſt plus qu'elle vainque les afflictions aprés un rude combat ; mais que le Fidelle en ſoit *plus que vainqueur* ; cela veut dire, qu'il en triomphe ſans combat & ſans reſiſtance de la part de la Nature : cela veut dire, qu'il en fait la matiére de ſa joie & de ſa gloire, ſelon que l'Apôtre le diſoit ailleurs, *nous nous glorifions en nos tribulations* ; & il les conſidére, non comme des afflictions & des douleurs, mais comme des graces & des faveurs Divines. Car c'eſt auſſi la penſée qu'il avoit en écrivant anx Philippiens, *Il vous a été donné gratuitement, non ſeulement de croire en lui, mais aùſſi de ſoûfrir pour lui.* Il regarde les ſoufrances, comme des préſens de la libéralité Divine, pour leſquels les Fidelles ſont obligez de rendre graçes. De même dans le Paſſage ſuivant. *Je ſuis aſſuré que ni mort, ni vie, ni Anges, ni Principautez, ni Puiſſances, ni choſes préſentes, ni choſes à venir, ni hauteſſe, ni profondeur, ni aucune autre créature, ne nous pourra ſéparer de la dilection de Dieu, qu'il nous a montrée en Jeſus-Chriſt nôtre Seigneur*, il faut encores remarquer cette grandeur d'ame & ce mouvement Héroïque de la

Rom. 5. 3.

Philipp. 1. 29.

Rom. 8. 37. 38.

Foi

Foi de Saint Paul, qui ſemble défier toutes les Puiſſances de la Nature, & qui les aſſemble toutes, la mort, la vie, les Anges, &c. pour en triompher, & pour inſulter ſur leur défaite: ce qui marque une perſuaſion tres-forte de la grace de Dieu, & une confiance inébranlable en ſon amour. L'on peut faire de ſemblables remarques ſur pluſieurs Diſcours de Jeſus-Chriſt, où l'on découvre un caractére de grandeur & de majeſté, qui ne peut convenir à aucune ſimple créature, comme quand il dit, *avant qu'Abraham fût, je ſuis.* Ailleurs, *pendant que je ſuis au monde, je ſuis la lumiére du monde.* Encore ailleurs, parlant à ſon Pére, *tout ce qui eſt mien, eſt tien; & tout ce qui eſt tien, eſt mien.* Encores ailleurs, *vous croiez en Dieu, croiez auſſi en moi.* Ailleurs, *quoi que vous demandiez en mon nom, je le ferai.* Et mille Textes ſemblables.

Jean 8. 58
Jean 12. 35.
Jean 17. 10.
Jean 14. 1.
Jean 14. 13.

16. Source de l'Invention: Comparer la parole ou l'action avec d'autres ſemblables.

Il faut Comparer la parole ou l'action avec d'autres ſemblables. Comme par exemple, quand il eſt parlé au livre des Actes, *des choſes que Jeſus s'eſt mis à faire & à enſeigner*; Or cela même eſt dit de Moïſe, Act. 7. verſ. 22. qu'il étoit *puiſſant en dits & en faits.* Surquoi l'on peut remarquer que ces deux choſes jointes enſemble, *faire & enſeigner*, ſont le caractére d'un véritable Prophéte, qui ne ſépare jamais l'action d'avec la parole. Et enſuite on peut faire une élégante Comparaiſon entre Moïſe & Jeſus-Chriſt: l'un & l'autre ont fait & enſeigné, mais il y a bien de la diférence entre les Enſeignemens de l'un, & ceux de l'autre: Car l'un enſeigne la Juſtice, & l'autre la Miſéricorde: l'un abat, & l'autre reléve: l'un épouvante & l'autre conſole. Il y a de même bien de la difé-

Act. 1. 1.
Act. 7. 22.

Comparaiſon entre Moïſe & J. C.

rence entre les Faits de l'un & ceux de l'autre. Car les Miracles de Moïse étoient des Miracles à destruction, les insectes, les grenouilles, la grêle d'Egypte, & les autres playes dont il châtie les Egyptiens. Mais les Miracles de Jesus-Christ ont toûjours été des Miracles bienfaisans, la resurrection des morts, l'illumination des aveugles, &c. Ainsi quand on traite la matiére de l'incrédulité des Juifs qui rejetterent le Messie, on peut examiner leurs préjugez & leurs maximes, selon qu'on les peut recueillir de l'Histoire de l'Evangile, & les comparer avec ceux de l'Eglise Romaine lors qu'ils ont rejetté la Reformation; car ce sont à peu prés les mêmes. Ainsi encores, quand on est sur le sujet des réponses que Saint Paul aportoit aux objections des Juifs, lesquels mettoient en avant qu'ils étoient le Peuple de Dieu, & que son Aliance étoit atachée à la posterité d'Abraham, l'on peut remarquer que ces réponses sont à peu prés semblables à celles que nous faisons à ceux de l'Eglise Romaine, quand ils nous objectent qu'ils sont l'Eglise. Car comme l'Apôtre distinguoit deux Israëls, l'un, selon la chair, & l'autre, selon l'esprit; nous de même nous distinguons deux Eglises; l'une, qui n'est Eglise qu'aux yeux des hommes par une profession exterieure du Christianisme, par la possession des Chaires, des Temples & des Ecoles: Et l'autre, qui est Eglise aux yeux de Dieu par une saine doctrine & une véritable Foi; ce qui est précisement, l'Israël selon la chair, & l'Israël selon l'Esprit, de l'Apôtre. Comme l'Apôtre aplique les promesses de Dieu & leur accompliſſement, non dans les Israëlites selon la chair, mais dans les Israëlites selon l'Esprit; nous de

de même nous apliquõs les promeſſes que Dieu a faittes à l'Egliſe, non à ceux qui ocupent les Chaires, les Temples & les Ecoles, mais à ceux qui perſévérent en la ſaine doctrine. Comme S. Paul definit le véritable Peuple de Dieu, par l'élection éternelle & gratuite que Dieu a faite des hommes; nous de même nous définiſſons la véritable Egliſe par l'élection, ſoutenant qu'à l'égard de Dieu, il n'y en a point d'autres à qui il ait fait ces admirables promeſſes qui ſe trouvent dans l'Ecriture, qu'à ſes Elûs, & que ſes Elûs ſont ceux qu'il a choiſis ſelon ſon bon plaiſir, ſans aucun atachement, ni à un lieu particulier, ni aux charges & aux conditions des hommes.

17. *Source de l'Invention: Conſiderer les diférences d'agir & de parler en de diférentes ocaſions.*

Il faut remarquer les diférences de parler & d'agir en de diférentes ocaſions. Ainſi quand il ne s'agit que d'un ſcrupule d'infirmité & d'une tendreſſe de conſcience, qui faiſoit que quelques Fidelles ne vouloient manger que des herbes; S. Paul Rom. 14. veut que ceux qui ſont plus forts ſuportent ces infirmes. *Celui qui mange*, dit-il, *qu'il ne mépriſe point celui, qui ne mange pas, & que celui qui ne mange pas, ne juge point celui qui mange.* Rom. 14. 3. Mais quand il s'agit des faux Docteurs qui vouloient impoſer un joug de néceſſité à la conſcience, & qui ſous prétexte des viandes & des jours aloient à joindre Moïſe avec J.C, comme ſi les Chrêtiens étoient encores obligez à l'obſervation de la Loi Cérémonielle, alors S. Paul ne les ſuporte point; mais au contraire il les condamne & prononce anathéme contre eux, comme contre des gens qui *prêchoient un autre Evangile*, Gal. 5. 1. & il exhorte les Fidelles *à ſe tenir fermes en la liberté de laquelle Chriſt les a afranchis, & qu'il ne ſoient point derechef retenus du*

joug de ſervitude. Ainſi encore l'on trouve dans l'Evangile, que Jeſus-Chriſt a quelquefois défendu à ſes Diſciples de publier les Miracles qu'il faiſoit, & de déclarer la vérité de ſa condition Divine. Ailleurs au contraire, il leur ordonne de prêcher à toutes Nations les Myſtéres de ſon Royaume, & de publier ſur les toits ce qui leur avoit été dit en ſecret & comme à l'oreille. Il faut remarquer que cette diférence vient de la diverſité des tems; car pendant que Jeſus-Chriſt étoit encore ſur la terre, les Myſtéres de ſon Royaume étoient encore couverts du voile de ſon abaiſſement, devant en quelque maniére être tenus cachez; au lieu qu'aprés ſon élévation, ils devoient être manifeſtez & publiez à toute la terre. Cette même diverſité doit être remarquée dans ce qu'il dit à la Cananéenne, qu'il n'étoit envoié que vers les brebis periës de la Maiſon d'Iſraël; & qu'il n'étoit pas convenable de donner le pain des enfans, aux chiens. Ce qui ſemble contraire à un nombre preſque infini de Textes de l'Ecriture qui portent, que Jeſus-Chriſt eſt la Lumiere des Nations, qu'à lui apartient l'Aſſemblée des Peuples, & qu'il eſt venu au monde pour le ſalut des Gentils, leſquels doivent mettre leur eſpérance en lui. Or cela s'acorde fort bien enſemble, ſi vous diſtinguez les tems; car pendant que Jeſus-Chriſt a été ſur la terre, il n'a été que Miniſtre de la Circonciſion, comme parle S. Paul, c'eſt-à-dire qu'il n'a été envoié que vers les Juifs, mais quand il a été élevé en gloire, ſon Miniſtére a été étendu par toute la Terre.

18 *Source de l'Invention.* *Opoſer la Parole ou l'Action à des paroles, ou*

à

des actions contraires; ſoit par la contrariété des Perſonnes qui agiſſent, ou qui parlent; ſoit par la contrariété de celles à qui l'on parle, ou envers qui l'on agit. Ainſi l'on peut opoſer les angoiſſes & les épouvantemens dont Jeſus-Chriſt fut ſaiſi à l'aproche de la mort, à la conſtance & à la joie des Martyrs qui ſont alez au ſuplice comme à un triomphe. Cette contrariété de mouvemens vient de la diférence des Perſonnes. Jeſus-Chriſt étoit le Médiateur des hommes envers Dieu, qui portoit leurs péchez, & qui lûtoit avec la juſtice éternelle de ſon Pére; & les Martyrs ſont des Fidéles reconciliez à Dieu, qui combatent ſous ſes enſeignes, comme des Soldats myſtiques pour ſoûtenir ſa querelle: l'un étoit rempli du ſentiment de la colére de Dieu contre les hommes; & les autres étoient remplis du ſentiment de ſon amour: l'un regardoit la Mort comme un Ennemi armé, & qui juſques-là étoit en poſſeſſion de triompher des hommes; & les autres la regardoient comme un Ennemi vaincu, ou pour mieux dire comme un Ennemi réconcilié qui avoit changé d'eſpéce & de nature, étant favorable aux hommes: en un mot Jeſus-Chriſt étoit en guerre contre la Mort, au lieu que la Mort étoit en paix & en bonne intelligence avec les Martyrs. En général on peut diré que l'Opoſition eſt un des plus beaux Lieux de la Rétorique Chrêtienne, & qui fournit les plus belles méditations; il faut ſeulement prendre garde que les Opoſitions ſoient naturelles & faciles à comprendre, & qu'on les mette bien dans leur jour.

tion: Conſidérer l'opoſition qu'on peut faire des paroles ou des actions à d'autres.

Examiner les Fondemens & les Cauſes d'une action

19. *Sourde l'In-*

vention: *Considérer les Fondemens d'une parole ou d'une action.* Jean. 1. 14.

action ou d'une parole, pour en faire voir la vérité ou la justice. Ainsi quand il s'agira de l'Incarnation de Jesus-Christ, par exemple, en expliquant ce Texte, *la Parole a été faite chair*, on peut recourir aux Fondemens de cette vérité que nous avons dans l'Ecriture, pour faire voir qu'en effet une Personne Divine a pris une véritable nature humaine, non en ombre ou en phantôme, comme quelques Hérétiques Anciens se le sont imaginez, mais réellement. Et pour cet effet on peut chercher dans les Oracles Anciens, ceux qui marquent les deux Natures, l'Humaine & la Divine dans la Personne du Messie. On peut aussi y appliquer les Textes du Nouveau Testament qui marquent la même chose, & l'on peut encore découvrir les raisons de cette admirable Oeconomie, que la Theologie fournit, & qui sont prises du dessein de nôtre Salut. Il en est de même quand il s'agira de la Résurrection de Jesus-Christ ou de son Ascension au Ciel; car on peut en faire voir la vérité en faisant voir la fidélité & la solidité du têmoignage des Apôtres. Ce qu'on peut encores établir par les suites de cette Résurrection & de cette Ascension qui en marquent la vérité; comme l'effusion des graces du saint Esprit, l'abolition de l'Empire du Démon & de ses Idoles, la conversion des peuples à l'adoration d'un seul vrai Dieu, les Miracles &c. La même chose a lieu, quand il s'agit de quelques Prédictions, touchant la ruïne de Jerusalem & la rejection des Juifs; car alors on peut recourir, ou à l'Histoire pour en faire voir l'exécution, ou au raisonnement pour faire voir combien dans

toute

toute cette Diſpenſation la Sageſſe Divine a été admirable; & tout cela en marque la vérité.

J'ai dit auſſi qu'on peut recourir aux *Fondemens d'une action ou d'une parole pour en faire voir la juſtice & la vérité.* Ce qui a lieu principalement lors qu'il s'agit d'une choſe ſurprenante, qui d'abord ſemble choquer l'eſprit des Auditeurs; ou lors qu'il s'agit d'une exhortation, & d'une choſe qu'il faut faire, & laquelle pourtant on ne fait qu'avec repugnance & difficulté. Par exemple, les Phariſiens ſe plaignent dans l'Evangile de ce que les Diſciples de Jeſus-Chriſt ne gardoient pas les Traditions des Péres. Il faut pour les juſtifier recourir aux Fondemens de la liberté Chrêtienne, & faire voir que le véritable culte ne conſiſte point en l'obſervation des choſes extérieures, moins en l'obſervation des commandemens ou des coûtumes humaines, mais en une véritable piété, & en une véritable ſaintété intérieure, & en l'obſervation des Commandemens de Dieu. Par exemple encore, qnand Jeſus-Chriſt aprés avoir gueri le Paralytique lui ordonne de ne pécher plus deſormais, de peur que pis ne lui avint, il faut recourir aux Fondemens de cette condition qu'on lui impoſe, pour en faire voir la juſtice. Or ces Fondemens ſont, que pluſieurs péchez avoient atiré la colére de Dieu ſur lui, & que s'il y eût perſévéré cette colére n'eût pas manqué de revenir, & que les graces que nous recevons de Dieu nous engagent à le glorifier par nos bonnes œuvres &c. Cette Obſervation eſt d'un grand uſage dans l'explication des Commandemens de

la

la Loi, dont il faut faire voir la juſtice en montrant qu'ils ſont tous fondez dans le droit naturel, & qu'ils ſont d'une équité inviolable. Il en eſt de même, comme j'ay dit, de toutes les exhortations à la piété, à la charité &c. qui ſe trouvent dans l'Ecriture; pour les bien perſuader il en faut faire voir la juſtice, en découvrant ce qui fonde & établit l'obligation que nous avons à la pratique de ces vertus.

20. Source de l'Invention: conſidérer ce qu'il y a de bon & de mauvais dans une action ou une parole.

Remarquer ce qu'il y a de Bon & de Mauvais dans une action ou dans une parole. Ce Lieu eſt d'un tres-grand uſage dans l'explication des Hiſtoires de l'Evangile, où vous trouverez ſouvent des actions ou des paroles qu'on peut apeller mêlées, parce qu'en général elles procédent de quelques bons Principes; & en particulier elles ont beaucoup de foibleſſe & d'infirmité. Ainſi ſi l'on avoit à expliquer le Verſet vingt-deuxiéme du ſeiziéme Chapitre de ſaint Matthieu, *Alors Pierre ayant pris Jeſus à part, ſe prit à le tanſer, diſant, Seigneur, aye pitié de toi: ceci ne t'arrivera point.* On peut remarquer ce qu'il y a de Bon, & ce qu'il y a de Mauvais dans ce mouvement de Saint Pierre. 1. Vous y voiez de l'amour pour ſon Maître. Car ce qu'il ne peut ſoûfrir le diſcours de Jeſus touchant ſes ſoûfrances à Jeruſalem, ne pouvoit procéder que de l'afection ardente qu'il avoit pour ſa Perſonne. 2. On y voit, non une de ces afections froides ou tiédes, que la pluſpart des hommes ont les uns pour les autres, mais une afection intéreſſée pour ſon Maître, une afection pleine de tendreſſe, qui ne peut pas même ſouffrir le diſcours ou la penſée

Matth. 16. 22.

sée de la mort de Jesus-Christ. 3. Vous y voiez une honnête hardiesse, qui fait qu'il s'adresse librement à Jesus-Christ-même, en usant de l'accez familier qu'il donnoit à ses Disciples auprés de lui, sans être retenu par une basse & honteuse timiditê. 4. Vous y voiez enfin une assez grande foi en la puissance de son Maître; puis qu'il s'adresse à lui-même, persuadé qu'il ne dépendoit que de lui de ne pas soûfrir. *Seigneur*, dit-il, *aye pitié de toi: ceci ne t'aviendra point.* Mais s'il y a quelque chose de Bon dans son mouvement, il y a bien aussi des excez & des choses condamnables. 1. Vous y voiez une ignorance assez grande des voies de la sagesse Divine, dans l'envoi de Jesus-Christ au Monde, puis qu'il ne sçavoit pas encores que le Christ devoit nécessairement soûfrir: & c'est aussi ce que Jesus-Christ lui reproche dans le Verset suivant, *Tu ne comprens point les choses qui sont de Dieu, mais celles qui sont des hommes.* Matth. 16. 23. 2. L'amour qu'il avoit pour son Maître n'avoit-elle point quelque chose de charnel & d'humain, puis qu'elle ne regardoit que la conservation de sa vie temporelle, & ne s'intéressoit que pour les douleurs du corps; au lieu de s'élever jusqu'à la véritable gloire de Jesus-Christ, qui devoit reüssir de ses soûfrances; & de s'intéresser pour la grande œuvre du Salut des hommes, pour laquelle il étoit venu au Monde? 3. N'y remarquez vous pas aussi une hardiesse importune & criminelle, par laquelle il veut être plus sage que Jesus-Christ? *Il se prit*, dit l'Evangéliste, *à le tancer & à dire, Seigneur, aye pitié de toi: ceci ne t'aviendra point.* Mouvement téméraire

raire ! comme si Pierre eût été apellé pour entrer dans le Conseil de Dieu, & dans celui de Jesus-Christ son Fils, pour dire sur cette grande afaire son sentiment. 4. Il sembloit même que Saint Pierre entendant parler Jesus-Christ de ses soûfrances, se soit imaginé que ce discours ne procedât que de la crainte qu'il avoit de la mort, & d'une basse timidité ; car c'est pour cela qu'il le veut rassûrer, comme l'on fait des personnes effraiées, & qui portent la peur au delà des bornes de la raison. *Seigneur*, dit-il, *ayt pitié de toi: ceci ne t'avviendra point*, comme s'il lui eût dit, ne t'afflige point: ces apréhensions que tu as de la mort sont mal fondées: rien de semblable ne t'arrivera.

21. *Source de l'Invention: faire des supositions*

Faire des Supositions qui ne sont point, pour en faire naître quelque bel éclaircissement. Ce Lieu a principalement son usage dans la Controverse. Par exemple, dans la matiére du mérite des œuvres, on peut fort bien prendre cette voie de Supositon, & dire: Suposons que Jesus-Christ & ses Apôtres aient été dans les sentimens de l'Eglise Romaine, & qu'ils aient crû qu'en effet l'homme peut mériter la vie éternelle par ses bonnes œuvres: Suposons qu'ils aient eû dessein de nous enseigner cette doctrine, dans les Evangiles & dans les Epîtres, dites-moi, je vous prie, si sur cette Supositon, qui est préciſément ce que nos Adversaires prétendent, ils ont deû naturellement s'expliquer de la maniére qu'ils ont fait ? Dites-moi, je vous prie, si vous-vous croirez bien & légitimément instruit & imbu du dogme du mérite des œuvres, quand on vous dira: *lors que vous aurez*

Luc. 18. 13.

vous fait toutes ces choſes, dites, nous ſommes ſerviteurs inutiles? Et quand on vous propoſera l'exemple d'un miſérable Péager qui crie; *ô Dieu! ſois propice à moi qui ſuis pécheur*: qui ſe bat la poitrine, & qui n'oſe regarder vers le Ciel: en le mettant en opoſition avec un Phariſien qui ſe glorifie de ſes œuvres, & diſant que le premier deſcendit juſtifié en ſa maiſon plûtôt que le dernier. Quand on vous dira, *Si c'eſt par grace, ce n'eſt plus par œuvre, autrement grace n'eſt plus grace, & ſi c'eſt par œuvre, ce n'eſt plus par grace, autrement œuvre n'eſt plus œuvre.* Quand on vous dira, *vous eſtes ſauvez par grace, par la foi; & cela non point de vous, mais de Dieu; non point par œuvres, afin que nul ne ſe gloriſie.* Quand on vous dira, *vous eſtes juſtifiez gratuitement, par la grace de Dieu, par la rédemption qui eſt en Jeſus-Chriſt.* Quand on vous dira, *à celui qui ne fait point d'œuvres, mais qui croit en celui qui juſtifie le méchant, ſa Foy lui eſt aloüée à juſtice.* Quand on vous dira, *le gage du péché, c'eſt la mort, mais le don de Dieu, c'eſt la vie éternelle.* Dites-moi, je vous ſuplie encores une fois, ſi par ce moien & par tous ces diſcours vous ſerez bien perſuadé, que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres ont voulu vous enſeigner, que l'homme aquiert la juſtification & le droit à la vie éternelle par le mérite de ſes œuvres? On peut auſſi faire de telles Supoſitions, non ſeulement dans la Controverſe, mais auſſi dans la Morale, afin de donner plus d'éficace aux exhortations.

Rom. 11. 6. *Eph.* 2. 8. 9. *Rom.* 3. 2. 3. *Rom.* 4. *verſ.* 5. *Rom.* 6. 22.

22. *Source de l'Invention: Réfuter les Objections.*

Prendre garde aux Objections que l'on peut faire contre vôtre Texte, & les réfuter ſolidement. Il y a peu de Textes dans l'Ecriture, où l'on ne

ne puiſſe mettre ce Lieu en uſage : & il eſt inutile d'en raporter ici des exemples ; puiſque châcun les peut trouver de ſoi-même ſans beaucoup de peine. Seulement faut-il remarquer, que les Objections que vous-vous ferez doivent étre naturelles & populaires, non trop éloignées ou tirées par les cheveux, ni trop philoſophiques : en un mot elles doivent être telles, qu'il ſoit néceſſaire de les faire & de les éclaircir. Il les faut propoſer d'un ſtyle clair & ſimple, ſans les exagérer par des mouvemens de Rétorique, mais auſſi ſans leur faire rien perdre de leur force. Il ne faut pas en renvoier la ſolution à une autre-fois, mais tout ſur le champ il y faut répondre, & y répondre fortemenr & ſolidement.

S'il faut propoſer les Objections toutes enſemble, ou ſéparément, & les réfuter de même.

On peut ici demander, ſi lors qu'on a quelques Objections à faire, il faut les propoſer toutes enſemble, & enſuite venir aux réponſes : ou bien s'il eſt plus à propos de propoſer la prémiere, & enſuite la ſeconde avec ſa réponſe, & ainſi des autres. Je réponds, qu'il faut que le jugement & le bon ſens ſerve de régle & de guide ſur ce ſujet. Car ſi trois ou quatre Objections ne regardent qu'une ſeule & même partie du Texte, que châcune ſe puiſſe propoſer en peu de mots, & qu'on les puiſſe auſſi réſoudre en peu de mots ; il n'y a point de mal de propoſer les Objections toutes enſemble, & auſſi les réponſes toutes enſemble, en les diſtinguant néanmoins par 1. 2. 3. Cela même ſe peut faire avec beaucoup de grace. Mais ſi les Objections regardent diverſes parties du Texte, ou diverſes matiéres : ſi elles ne ſe peuvent propoſer qu'avec quelque longueur : ſi elles ne ſe peuvent

auſſi

ſſi réſoudre, qu'on n'y emploie beaucoup
temps; ce ſeroit une impertinence que de
propoſer toutes enſemble. Il faut en tous ces
s, les propoſer & les réſoudre, châcune à part.
Conſidérer les Caractéres de Grandeur, de Ma-
ſté, de Baſſeſſe, d'Infirmité, de Néceſſité, d'U-
ité, d'Evidence, qui ſont dans le Texte. Par
xemple, il y a dans ces paroles de Jeſus-
hriſt à ſes Diſciples. Evang. de S. Jean 14.
ôtre cœur ne ſoit point troublé, vous croiez en
ieu, croiez auſſi en moi, un Caractére de
Majeſté & de Grandeur, qui reléve Jeſus-
hriſt au deſſus de tous les Prophétes & de
ous les Paſteurs ordinaires. Car quel autre
ue le Fils de Dieu peut parler de la ſorte,
ous croiés en Dieu, croiés auſſi en moi? Paroles
ui égalent Ieſus-Chriſt au Pére Eternel, &
ui le font l'objet de nôtre Foi & de nôtre
onfiance, de même que le Pére; ſupoſant
ue l'ame & la conſcience des Fidelles doit
uïr d'un parfait repos dans ſa Communion,
ſous ſa protection & ſa conduite; & que
'ombre de ſes aîles diſſipe le trouble des cœurs,
ne laiſſe plus de lieu à la crainte. Vous y
oiez auſſi un Caractére de tendreſſe & d'a-
nour infinie envers ſes Diſciples, lequel pa-
oît dans l'aſſurance qu'il leur inſpire, &
ans la promeſſe tacite qu'il leur fait de les
ecourir toûjours puiſſamment, & de ne les
abandonner point. On peut obſerver les mê-
mes Caractéres ou d'autres ſemblables dans
tout ce Diſcours du Sauveur, qui dure juſ-
qu'à la fin du 16. chapitre, comme dans ces pa-
roles, *je ſuis le chemin, la vérité & la vie*, & dans
ces autres, *Philippe, qui ma veu, il a veu mon Pé-*
re: & dans ces autres, *quoi que vous demandiés en*

mon

23. *Source de l'Invention: Conſidérer les divers Caractéres qui ſont dans un Texte.* *Jean.* 14. 1.

Caractére de Majeſté & de Grandeur.

Caractére de tendreſſe & d'amour.

Iean 14. 6.

Iean 14. 9.

Iean 14. 14. *mon nom, je le ferai.* Et encores dans celle-ci, *je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai vers vous.* Iean 14. 18. Et en général, presque dans chaque Verset, on voit reluire la Majesté, la tendresse, l'amour de la sainteté, la confiance à la victoire, & autres semblables qu'il est important de remarquer. D'autre-part, vous voiez paroître tres-souvent dans les paroles ou dans les actions des Disciples de Iesus-Christ, des Caractéres de bassesse & d'infirmité, comme quand ils l'interrogérent disant, *sera-ce en ce temps-ci que tu rétabliras le Royaume à Israël* ? Car vous voiez que même aprés la Resurrection de Iesus-Christ, ils étoient encores occupez de cette basse & charnelle idée d'un Messie temporel. Vous y voiez aussi un mouvement de curiosité téméraire, pour sçavoir les temps & les momens des œuvres de Dieu. De même dans la vision que Saint Pierre eut, d'un grand linceul rempli de toutes sortes d'animaux, la Voix lui aiant dit, *Pierre, leve-toi, tuë & mange.* Il répondit, *ainsi n'avienne, Seigneur, car jamais je ne mangeay aucune chose polluë ou soüillée*: vous voiez dans cette réponse une conscience encores embarassée des Cérémonies légales, & une connoissance fort infirme de la liberté Evangélique. Il y a un nombre presque infini de Textes dans le Nouveau Testament, où ces infirmitez paroissent; & il ne faut pas manquer de les remarquer, pour faire voir. 1. Que la Grace compatit encores avec quelques restes des foiblesses humaines. 2. Que la lumiére céleste vient peu à peu, & qu'il en est du Nouvel Homme, comme de l'homme de la Nature, qui

Act. 1. 6. *Caractére de bassesse & d'Infirmité.*

Act. 10. *v.* 11. 12. 13. 14.

naît

ſt enfant, begaie dans ſon enfance, & qui e parvient à la perfection, que peu à peu & ſenſiblement. 3. Que les plus forts & les lus avancez doivent ſuporter charitablement s infirmes: puiſque Dieu lui-même n'éteint oint le lumignon fumant, & ne briſe point roſeau caſſé, & qu'il nous en a voulu don- r un exemple illuſtre dans la Perſonne des iſciples de Jeſus-Chriſt.

Quant à la *Néceſſité*, on la peut tres-ſou- ent remarquer dans l'explication des Myſté- es de la Religîon: comme lors qu'il s'agit le l'envoi de Jeſus-Chriſt au Monde, de ſa onverſation familiére avec les hommes, de a mort, de ſa reſurrection, de ſon aſcen- ion au Ciel &c. Car on peut non ſeulement n conſidérer la vérité, mais auſſi la Néceſ- té; & ouvrir par ce moien un beau champ ux raiſonnemens Théologiques. Je dis la nême choſe de l'envoi du Conſolateur, c'eſt à ire, du Saint Eſprit au Monde: & en trai- nt ces paroles, *je prieray le Pére, & il vous onnera un autre Conſolateur*, on peut fort bien faire une conſidération de la néceſſité de ce Conſolateur; ſoit parceque ſans ſa lu- miére & ſa force nous ne ſçaurions de nous- mêmes ſortir des lieris du Diable; ſoit auſſi que ſans lui, tout ce que Ieſus-Chriſt a fait dans ſon Oeconomie, demeureroit entiére- ment inutile. On peut auſſi faire voir la Né- ceſſité de ſa demeure éternelle avec nous; parce qu'il ne ſuffit pas d'avoir été une fois convertis par l'éfort de ſa Puiſſance, il faut que ſa préſence & ſon efficace continuelle acheve l'œuvre de nôtre régénération juſqu'à la fin; autrement nous retomberions bien-tôt

Caractéres de Néceſſité.

Jean. 14. 16.

dans nôtre premiére condition. Où la *Neceßité* ne paroît pas ſi entiére, il faut remarquer *l'Utilité*; comme dans les Miracles particuliers de Ieſus-Chriſt; dans les afflictions particuliéres des Fidelles; dans la maniére dont Saint Paul fut converti; & dans un nombre infini d'autres choſes, qui ſe préſentent aux Prédicateurs pour être traitées.

Caractére d'Utilité.

Caractére d'Evidence.

Quant à *l'Evidence*, il la faut particuliérement preſſer dans les choſes qui peuvent recevoir quelque conteſtation, ou qui en reçoivent en effet: comme par exemple, ſi on avoit à traiter le deuxiéme Commandement par opoſition à l'uſage & à la pratique de l'Egliſe Romaine, on pourroit preſſer l'Evidence des paroles de Dieu qui a voulu, 1. mettre ce Commandement, non dans quelque endroit reculé de ſes Ecritures, mais dans ſa Loi Morale, dans cette Loi dont il fit ſortir les paroles du milieu des flammes, &c. 2. En ce qu'il ſe ſert, non ſeulement du terme *d'image*, mais auſſi de celui de *reſſemblance*: qu'il ſpécifie même les reſſemblances de toutes les choſes du Monde, de celles qui ſont au Ciel, de celles qui ſont ſur la Terre, de celles qui ſont ſous la Terre. Pour prévenir les exceptions frivoles de l'eſprit humain, il va plus avant, ne défendant pas ſeulement de ſe proſterner devant elles, mais auſſi de les ſervir de quelque maniére que ce ſoit; & qui plus eſt, de s'en faire aucune. *Tu ne te proſterneras point*, dit-il, *devant elles, tu ne les ſerviras point, tu ne t'en feras point.* On peut outre cela remarquer qu'il ne s'eſt pas arrêté-là, qu'il a voulu ſur ce ſujet intéreſſer ſa Majeſté Souveraine, l'hon-

Exode 20.

l'honneur de ſon Alliance avec nous, & ſa Puiſſance Infinie. *Car*, dit-il, *je ſuis l'Eternel ton Dieu, le Dieu Fort.* Il va plus loin, il y intéreſſe ſa jalouſie, c'eſt-à-dire, cette Iuſtice inéxorable, qui vange les outrages qui ſont faits à ſon amour. Et afin que nous en ſoions plus ſenſiblement touchez, il va juſqu'à intéreſſer nos enfans, nous menaçant de cette terrible colére qui ne s'arrête pas ſur leurs péres, mais qui paſſe juſqu'à leur poſtérité. Que ſe peut-il dire de plus fort & de plus évident, pour faire voir que Dieu ne peut ſoûfrir aucune image dans ſa Religion? & que c'eſt une témérité criminelle, que d'entreprendre aprés cela de diſtinguer & d'éluder la force de ce Commandement? On peut ſi on veut, ajoûter encores à cela, l'explication que Moïſe donne de ce Commándement au 4. du Deuteronome. Voiez le lieu. On ſe peut ſervir du même Caractére *d'Evidence*, quand on explique des Paſſages dont les Adverſaires abuſent, comme ces paroles, *ceci eſt mon Corps qui eſt rompu pour vous:* & celles du 6. de S. Iean, *de manger la chair du Fils de l'homme, & de boire ſon ſang:* & celles de Saint Iaques, où il eſt parlé de la juſtification par les œuvres: car en traitant ces Paſſages, par opoſition aux ſens faux que l'Egliſe Romaine leur donne, il faut raſſembler beaucoup de circonſtances, & les mettre châcune dans leur jour, afin que toutes enſemble elles répandent une grande lumiére ſur le Texte, & en faſſent voir le véritable ſen.

Marc 14. 22. *Iean* 6. *Iaques* 2.

* *Remarquer les Dégrez* de Plus *ou* de Moins, *s'il y en a.* Par exemple, dans ces paroles de l'Apôtre

24. *Source de l'Invention.*

Considérer les degrez de Plus ou de Moins.

pôtre, Galates 1. *Quand nous-mêmes, ou un Ange du Ciel, vous évangélizeroit outre ce que nous vous avons évangélisé, qu'il soit exécration.* Aprés avoir remarqué cette Force extréme qui y paroît, jusqu'à prononcer anathéme par deux fois : jusqu'à le prononcer contre soi-même, si le cas dont il s'agit arrivoit : jusqu'à le prononcer contre un Ange du Ciel, au même cas; il faut faire prendre garde, que l'Apôtre ne se sert pas de toute cette Force dans toute sorte d'ocasions, où il s'agit de

Gal. 1. 8. 9.

Rom. 14. 1. &c.

menſonge & d'erreur. Dans l'Epître aux Romains, Chap. 14. Il se contente d'apeller foibles & infirmes en la Foi, ceux qui ne vouloient manger que des herbes : & au reste, il veut qu'on les suporte. Au 3. de la 1. aux

1 Cor. 3. 12. &c.

Corinth. il proteste à ceux qui bâtissent du bois, du foin, du chaume sur le fondement de Iesus-Christ, que leur ouvrage brûlera : & que quant à eux, ils seront sauvez comme par feu. Au 17. du Livre des Actes, il

Act. 17. 16.

est dit que son esprit s'aigrissoit, voiant les idolatries & les superstitions des Athéniens. Ailleurs, il dit que *si quelqu'un détruit le Temple de Dieu, Dieu le détruira.* Il y a de la Force en tout cela, mais il n'y en a point qui aproche de celle qui paroît dans ces paroles réïtérées, *quand bien nous-mêmes, ou un Ange du Ciel, vous évangélizeroit outre ce que nous vous avons évangélizé, qu'il soit exécration: Ainsi que nous avons déja dit, maintenant aussi je le dis derechef, si quelqu'un vous évangélize outre ce que vous avez reçû, qu'il soit exécration.* Pourquoi cela ? Parce qu'il s'agit ici d'une corruption essentielle de l'Evangile, que les faux Apôtres faisoient dans les Eglises de Ga-

latie:

ie: il s'agit de l'anéantiſſement de la Gra-
e de Jeſus-Chriſt, par l'aſſociation du joug
e Moïſe: il s'agit de la ruïne entiére de l'E-
iſe, par l'altération de la pureté de l'Evangi-
. En ce cas, la conſcience d'un homme de
en ne garde plus de meſure: elle pouſſe
n feu & ſa véhémence juſqu'où elle peut
ler: elle eſt inexorable & prononce des ana-
émes: elle n'eſt arrêtée, ni par l'autorité de
e qu'il y a de plus grand entre les hommes,
par celle des Anges mêmes. *Si nous-mê-
es*, dit-il, *ou un Ange du Ciel vous évangé-
oit outre ce que nous vous avons évangélizé,
'il ſoit exécration.*

*Prendre garde aux diférents intérêts, qui s'y
uvent rencontrer.* Ainſi, ſi l'on expliquoit
e Miracle que Ieſus-Chriſt fit, un jour de
bat dans la Synagogue, en gueriſſant un
omme qui avoit la main ſéche, en préſence
es Phariſiens & des Hérodiens; on peut re-
arquer les diférents *Intérêts* que pluſieurs
oient dans cette Action de Ieſus-Chriſt:
ar d'un côté il ſemble que Moïſe & ſa Re-
igion y étoient intéreſſez, en deux manie-
es. L'une, en ce que ce Miracle ſe faiſoit
n un jour, auquel Moyſe avoit défendu de
en faire; & enſuite en ce que cette gueri-
on ſe faiſoit en une Synagogue conſacrée à
a Religion Moſaïque, de ſorte que c'étoit
par maniére de dire, aler inſulter à Moïſe dans
a propre Maiſon. D'ailleurs, les Hérodiens
ui étoient des gens particuliérement atachez
à la perſonne d'Hérodes, ſoit par des raiſons
de Politique, ou autrement, ſe trouvoient
obligez de s'offenſer de cette Action, parce
qu'elle aboutiſſoit à faire reconnoître Jeſus-

25. *Source de l'Invention: Conſidérer les divers Intérêts qui ſont dans un ſujet.*

Christ pour le vrai Roi d'Israël, & par conséquent à noircir la Mémoire d'Hérodes, qui avoit voulu éteindre le Messie dans son berceau. Les Pharisiens n'y étoient pas moins intéressez, car ils regardoient Jesus-Christ, comme leur Censeur & leur Ennemi; & ne pouvoient qu'ils ne fussent fort affligez toutes les fois qu'ils lui voyoient faire des Miracles. Quant à Jesus Christ, son véritable *interêt* étoit de faire du bien par tout où il se trouvoit, & de glorifier Dieu son Pére en confirmant la Parole de son Evangile, par ses actions de Puissance infinie. Et pour ce qui regarde ce pauvre malheureux qui sert de sujet, ou de matiére à la puissance de Jesus-Christ, qui ne voit qu'il y a un double interêt, celui de sa gueriſon temporelle, & celui de sa gueriſon spirituelle. Ainsi cette Action de Jesus-Christ ayant, comme elle a, diverses relations, étoit par maniére de dire, comme un point dont se tiroient diverses lignes qui aloient, l'une, d'un coté, & l'autre, de l'autre: & c'est ce qui fait naître diférents égards, sous lesquels on la peut considérer.

26. *Source de l'Invention: Il faut* Distinguer, Definir *&* Diviſer *quelquefois. Exemples de la* Distinction. 1 Cor. 15. 14.

Distinguer, Définir, Diviſer. On distingue, à proprement parler, quand on considére une chose dans de diférentes veuës. Comme, par exemple, la Foi se considére, ou dans la veuë de son objet, ou dans la veuë de son sujet. Si dans la veuë de son objet, la Foi est l'œuvre de Jesus-Christ, c'est sa Parole & sa Croix qui l'ont produite; car ôtez la Croix de Jesus-Christ, il n'y a point de Foi: c'est aussi sa resurrection qui en est la Mére, *Si Jesus-Christ, dit S. Paul, n'est point ressuscité, nôtre Foi est vaine.* Mais si vous la considérez dans la veuë de son

sujet

ſujet, ou pour mieux dire, de la cauſe efficiente qui la produit dans le ſujet, elle eſt l'œuvre du Saint Eſprit. Ainſi ſans quitter le même exemple, la Foi peut être conſidérée, ou dans la veuë de la juſtification, ou dans la veuë de la ſantification. Au premier égard, la Foi eſt opoſée aux œuvres. Au ſecond, elle eſt le principe & la racine des bonnes œuvres, qui les contient en ſommaire & en abrégé. Ainſi l'homme peut être conſidéré, ou dans la veuë de la Societé Politique; & à cet égard il eſt obligé à tels & à tels devoirs, il a tels & tels avantages: ou dans la veuë de la Societé Eccléſiaſtique. Quant à cet égard, il eſt ſoûmis à d'autres loix, & jouït d'autres Priviléges. Cet uſage de la *Diſtinction* des diférentes veuës, ou des diférents égards, eſt tres-fréquent dans la Prédication.

Pour ce qui eſt de la *Définition*, elle eſt quelquefois d'uſage, quand il s'agit d'une action de Dieu: par exemple, du pardon de nos péchez, & de la juſtification: ou quand il s'agit d'une vertu, ou d'un vice; car alors il n'y a point de mal d'en donner la *Définition*. *Exemples de la* Definition.

Quant à la *Diviſion*, elle regarde, ou les diverſes eſpéces d'un genre, ou les diférentes parties d'un tout: & l'on peut quelque-fois s'en ſervir utilement; comme par exemple, ſi l'on traitoit de la providence de Dieu en général, on pourroit par la voie de la *Diviſion* faire une conſidération ſur l'étenduë de cette providence, à laquelle ſont ſoûmiſes, 1. les cauſes naturelles, 2. les contingentes, 3. les libres, 4. les bonnes & les mauvaiſes, 5. les grandes & les petites. *Exemple de la* Diviſion.

Com-

227. Sourve de l'Invention. Comparer les parties d'un Texte entr'elles. Rom. 8.1.

Comparer les diverſes parties du Texte, entr'elles-mêmes. Ce Lieu eſt d'un aſſez grand uſage, & il peut fournir ſouvent de belles Conſidérations ſi on en ſçait bien uſer. Par exemple dans ce Texte de Saint Paul Rom. 8. *Il n'y a point de condamnation à ceux qui ſont en Jeſus-Chriſt, qui ne cheminent point ſelon la chair, mais ſelon l'Eſprit.* On peut faire *Comparaiſon* de cette dérniére partie, *qui ne cheminent point ſelon la chair, mais ſelon l'Eſprit*, avec les premiéres paroles, ſçavoir, *qui n'ont point de condamnation*; & remarquer que dans l'une, l'Apôtre exprime ce que Dieu fait en faveur de ſes Fidelles, & dans l'autre, ce que les Fidelles font pour ſa gloire. Quant à lui, il les abſoût. Et pour eux, ils vivent ſaintement & s'adonnent aux bonnes œuvres. La ſainteté eſt la condition que Dieu nous impoſe en nous juſtifiant. Et la juſtification eſt la Mére de la ſainteté. Otez la Juſtification, il n'y ſçauroit avoir de bonnes œuvres. Otez les bonnes œuvres, & il n'y a plus de juſtification. Vous pouvez auſſi comparer cette derniére Partie, avec la qualité ſous laquelle le Fidelle eſt ici conſidéré, qui eſt d'être en Jeſus-Chriſt, & remarquer que ces deux choſes ſont fort bien jointes enſemble; parceque Jeſus-Chriſt eſt le véritable Principe de la juſtification; & que la ſantification eſt le principal fruit de nôtre Communion avec Jeſus-Chriſt. Ainſi dans ce beau Paſſage du 2. des Epheſiens. *Du tems que nous étions morts en nos fautes, Dieu qui eſt riche en miſéricorde nous a vivifiez enſemble avec Chriſt, par la grace duquel vous êtes ſauvez.* On peut oppoſe

Epheſ. 2.1

ces deux choſes; *morts en nos fautes, & riche en miſericorde*, comme tenant les extremitez: l'une, l'extremité du crime; & l'autre, l'extremité de la grace: l'une, en nous; & l'autre, en Dieu: La grandeur de nos fautes reléve la richeſſe de la miſéricorde, & la richeſſe de la miſéricorde engloutit la grandeur de nos fautes. Si nos péchez euſſent été d'un moindre degré, c'eût toûjours été une miſéricorde, que de nous les pardonner; mais ce n'eût pas été une richeſſe de miſéricorde. S'il n'y eût eu en Dieu qu'une légére inclination à la miſéricorde, elle eût pû nous pardonner de petites fautes; mais elle ne ſe fût jamais étenduë juſques ſur des perſonnes mortes en leurs péchez: cela n'apartient qu'à une grande & admirable miſéricorde.

CHAPITRE VII.

Des Textes qui ſe peuvent traiter, par voie d'Aplication perpétuelle.

NOus avons dit cy-deſſus, qu'il y a deux voies générales de traiter un Texte; L'une, celle de l'Explication; & l'autre, celle des Obſervations. On apelle ces deux maniéres de prêcher, *textuaires*; parce qu'en effet elles s'attachent au Texte & ne s'en écartent point; au contraire, elles le regardent comme le ſujet & la matiére ſur laquelle il faut travailler: ou ſi vous voulez, comme le champ qu'il faut cultiver, & en recueïllir le fruit. Mais outre cela, nous avons dit auſſi en quelque endroit de ce Traité, qu'il y avoit une troiſiéme maniére de traiter

ter un Texte, ſçavoir, en en faiſant une perpétuelle Aplication, & en la réduiſant ſur le champ à la pratique, ſans s'amuſer ny à expliquer, ni à faire des Obſervations. C'eſt ainſi qu'on peut principalement traiter les Textes d'exhortation à la ſainteté & à la repentance, comme celle de Sophonie 2. *Epluchez vous, Nation non déſirable.* Car au lieu d'expliquer la force des termes, ou de faire des obſervations ſur la néceſſité de cette exhortation, ſur la perſonne du Prophéte qui la fait, ſur les Juifs à qui elle eſt adreſſée, ſur le tître de *Nation non déſirable*, qui leur eſt donné, ſur la miſéricorde de Dieu qui apelle les pécheurs à repentance &c. On peut fort utilement tourner tout cela en pratique, & entrer dans ce ſérieux examen de ſoi-même que le Prophéte commande. Je dis la même choſe de ces paroles, *Que chacun s'éprouve ſoi-méme & ainſi qu'il mange de ce pain, & qu'il boive de cette coupe.* Car laiſſant à part toutes les Obſervations Théologiques que l'on y peut faire, on peut entrer dans cette épreuve de ſoi-même actuellement. Cette maniére étant bien & ſagement diſpenſée avec force & habileté en choiſiſſant les ocaſions propres, produira, comme je l'ai dit ailleurs, un excellent effet; mais il faut toûjours ſe ſouvenir de cette régle, qu'en prenant cette voie il y faut faire quelque choſe de fort & de beau, ou ne s'en point mêler.

Soph. 2. 1.

1 Cor. 11. 28.

CHAP.

CHAPITRE VIII.

Des Textes qui se peuvent traiter, par voie de Propositions.

A Ces trois maniéres il en faut ajoûter une quatriéme, qui consiste à réduire son Texte à quelques Propositions, deux au moins, & trois ou quatre tout au plus, qui aient entr'elles quelque dépendance & quelque subordination, & ensuite les traiter fortement, & faire toute son Action sur cela. Ainsi, si l'on avoit à traiter ce Texte. Rom. 8. ver. 13. *Si vous vivés selon la chair, vous mourrés: mais si par l'Esprit vous mortifiés les faits du corps, vous vivrés.* On pourroit sans s'arrêter à expliquer ces termes, *la chair* & *l'Esprit*, *la mort* & *la vie*; & ces phrases, *vivre selon la chair*, & *mortifier les faits du corps* (ce qui se feroit dans la Méthode ordinaire) sans faire toutes les observations qui se peuvent faire sur ces paroles, on pourroit, dis-je, réduire tout cela à deux Propositions. L'une, que la damnation des méchans est inévitable. Et l'autre, qu'une vie bonne & sainte est la principale fin de l'Evangile, & le caractére inséparable du Christianisme. Quand on prend cette voie, on a beaucoup plus de liberté que dans les autres, & l'on se fait un champ plus étendu. Dans les autres, vous êtes restreint à vôtre propre Texte, & vous ne pouvez, ni expliquer, ni apliquer que vôtre Texte, ni faire d'autres observations, que celles précisément qui s'y rapportent. Mais ici, vôtre sujet c'est la matiére contenuë dans vos Propo-

Rom. 8. 13.

posi-

positions : vous les pouvez traiter à fond, & les pousser aussi loin qu'il vous plaira ; pourveu que vous ne choquiez pas les régles générales d'un Sermon. Et il faut alors se proposer de traiter, non le Texte, mais les choses que vous avez choisies entre toutes celles que le Texte contient. Les voies d'explication sont plus propres à donner l'intelligence de l'Ecriture, & celle de la Théologie méthodique. La voie d'Aplication régarde plus la pratique, que la theorie. Mais celle-ci, que nous pouvons apeller la voye des Propositions, ou la voye des Points, est plus propre à donner la connoissance de la Théologie méthodique, que celle de l'Ecriture ; & elle peut également servir à la theorie & à la pratique.

Explication du Verset 13. du 8. des Rom.

Pour donner un exemple de cette quatriéme voie, prenons le Texte que nous venons d'aléguer du 8. des Rom. *Si vous vivés selon la chair, vous mourrés : mais si par l'Esprit vous mortifiés les faits du corps, vous vivrés.* Aprés avoir dit en deux mots, que par ceux qui vivent selon la chair, l'Apôtre entend les mêchans & les mondains, ceux qui se laissent gouverner à leurs intérêts & à leurs passions ; & que par cette mort dont il les menace, il entend la dannation éternelle ; qu'au contraire par la vie il entend le Salut éternel & la gloire céleste que l'Evangile nous promet : & par la mortification des faits du corps dont il parle & dont il dit que le Saint Esprit est l'Auteur, il marque une vie sainte qui se passe dans l'exercice des vertus & dans la pratique des bonnes œuvres : aprés, dis-je, avoir fait cela briévement, on reduira tout son Discours à deux Propositions qu'on à dessein de traiter

er. L'une, que la dannation des mondains & des mêchans eſt une choſe inévitable. Et l'autre, que la pratique des bonnes œuvres & une vie religieuſe & ſainte eſt la principale fin que l'Evangile ſe propſe, & le principal caractére d'un vrai Chrêtien.

1. Propoſition. La dannation des mêchans eſt inévitable.

Quant à la premiére Propoſition, on la peut entamer par cette penſée, que c'eſt une choſe déplorable que l'aveuglement où vivent la plus-part des gens du monde, qui ne tournent preſque jamais leurs yeux ſur les peines de l'Enfer, ni ſur ce qui nous doit arriver aprés nôtre mort. On dira que c'eſt de cet aveuglement que vient cette inſenſibilité où ils ſont pour la Religion, & cet atachement extréme qu'ils ont pour les vanitez du ſiécle. Car il ne ſeroit pas poſſible, que s'ils ſe repréſentoient bien les tourmens éternels qui atendent les pécheurs aprés cette vie, ils ne ſongeaſſent à les éviter; puiſque la Nature elle-même les conduiroit là, & que l'amour propre les y ſoliciteroit. On dira enſuite, que quelque grand que ſoit cet aveuglement il eſt pourtant affecté & volontaire, procedant plus de la malice du cœur, que des ténébres de l'eſprit. Car les paſſions détournent ces ſortes d'objets qui ne leur ſont pas agréables, & en ſubſtituent perpétuellement d'autres pour tenir l'eſprit ocupé. De là on conclura qu'il eſt donc d'une derniére importance de méditer ſur cette matiére, de laquelle dépend la juſtice ou l'injuſtice de nôtre vie, le bon ou le mauvais état de nôtre mort, & dans laquelle nous avons un éternel interêt aprés nôtre mort.

Aprés avoir ainſi préparé les eſprits, il faut entrer

Preuves de cette vérité.

entrer plus particuliérement en matiére, & il faut, avant toutes choſes, établir la vérité & l'évidence de vôtre Propoſition, en faiſant voir. 1. Que l'homme eſt une créature ſoûmiſe à des Loix : que les lumiéres mêmes de la conſcience nous font voir, qu'il y a une diférence eſſentielle entre le vice & la vertu, les bonnes & les mauvaiſes actions : que c'eſt delà que viennent les mouvemens de la conſcience, & les jugemens que nous faiſons ſur les actions d'autrui, ſoit en les aprouvant, ſoit en les condamnant. Car cela marque néceſſairement qu'il y a une régle commune, ſelon laquelle nous reconnoiſſons que tous les hommes doivent vivre : & cette vérité eſt ſi naturelle à tous les hommes, que les plus ſcélérats qui tâchent de l'éluder dans l'aplication qui s'en peut faire à eux-mêmes, en reconnoiſſent pourtant la force quand on la leur propoſe en général, ou quand on l'aplique ſur d'autres ſujets. Or de là il s'enſuit néceſſairemennt, qu'il y ait une Loi commune à tous les hommes : il faut qu'il y ait un Souverain Iuge, devant le Tribunal duquel ils ſont obligez de comparoître pour y rendre compte de leurs actions. Et s'il y a un Souverain Tribunal qui les doit juger, il faut auſſi néceſſairement qu'il y ait des peines naturellement deſtinées aux trangreſſeurs de cette Loy commune. La Loi, le Iuge, & la Peine ſont trois choſes que la raiſon & la Nature ont jointes enſemble d'un lien indiſſoluble. Une Loi n'eſt plus Loi, ſi elle ne ſupoſe un Iugement. Et le Iugement n'eſt plus Iugement, s'il ne ſupoſe un Châtîment. Mais ſi ces trois choſes ſont inſéparables entr'elles,

1. Par le raiſonnement.

elles

elles le font auſſi d'une quatriéme, ſçavoir, la Nature de l'homme, & la dignité de ſa condition qui eſt d'être raiſonnable. La raiſon n'étant autre choſe, qu'un principe de bien ou de mal, ou ſi vous voulez, une puiſſance qui nous en rend capables, par oppoſition aux beſtes brutes que la Nature n'a faittes, ni pour le vice, ni pour la vertu, il faut de toute néceſſité confeſſer, qu'elle nous ſoûmet pour cela même, à une Loi, & la Loi nous ſoûmettant à un Souverain Iuge, & le Souverain Iuge ne pouvant être tel, qu'il n'ait la diſpenſation des peines & des châtimens; ces quatre choſes, la Raiſon, la Loy, le Iugement & la Peine ſont quatre véritez d'une évidence inconteſtable, & l'on ne ſçauroit en détruire l'une, ſans les renverſer toutes également. Or de là il paroît combien eſt pernicieux cet aveuglement volontaire, dans lequel nous avons dit que ſont les mondains qui détournent leurs yeux de deſſus les peines éternelles des Enfers: car c'eſt autant que s'ils ſe convertiſſoient eux-mêmes en bêtes brutes, & qu'ils fiſſent profeſſion ouverte de nier leur propre raiſon: c'eſt autant que s'ils ſe dégradoient eux-mêmes de cette admirable dignité, où la Nature les a élevez au deſſus des autres animaux.

Cela étant ainſi établi par le raiſonnement, on peut l'établir auſſi par le ſentiment général de tous les Peuples; car dans les plus noires & épaiſſes ténébres de Paganiſme, comme l'Ecriture dit que *Dieu avoit laiſſé les Nations cheminer dans leurs voyes*, on a toûjours reconnu, que comme il y avoit un prix & une recompenſe propoſée à la juſtice & à la vertu,

2. *Par le ſentiment de tous les Peuples.*

il

il y avoit auſſi des châtimens déterminez pour les injuſtes & les mêchans. J'avoue que quand ils ont voulu philoſopher ſur la nature des peines, ils ont dit preſque tous des choſes fort chimeriques & déraiſonnables ; Mais, quoi qu'il en ſoit, ils ne ſe ſont point éloignez de cette idée générale, qu'il faut neceſſairement qu'il y ait une punition deſtinée pour le péché.

3. Par le Principe de toutes les Religions.

C'eſt encores ce qu'il faut prouver par le principe de toutes les Religions. Car il n'y en a jamais eu, ni il n'y en peut avoir qui ne ſoit fondée ſur cette Propoſition, que Dieu eſt nôtre Souverain Iuge, qu'il tient en ſes mains nôtre vie & nôtre mort. A cauſe de quoi un Profane à dit autrefois, que c'étoit la crainte qui avoit fait les Dieux, voulant dire que c'eſt de cette ſource que ſont procédées généralement toutes les Religions.

4. Par les Lumiéres du Chriſtianiſme.

Enfin il faut décendre juſqu'aux lumiéres du Chriſtianiſme, & faire voir que la vraye Religion a pris ſoin de mettre cette vérité dans une pleine évidence ; ſurquoi l'on peut raporter quelques principaux Textes de l'Ecriture qui établiſſent formellement l'Enfer & la dannation des mêchans : & ces Textes ne ſont point difficiles à trouver.

Du degré de la peine.

La vérité de la peine étant ainſi fortement établie, il en faut faire voir enſuite le degré, car cela eſt tres-important pour faire une plus vive impreſſion. On dira donc 1. Qu'il faut que ce ſoit une peine, non de cette vie ſeulement, mais aprés la mort : la raiſon en eſt évidente, ſçavoir, que c'eſt une peine qui doit ſuivre le Iugement ; or le Jugement ne

ſe

se peut faire qu'à la fin de la vie, puis qu'il faut avoir achevé la carriére devant que l'Arrêt ſoit prononcé, ou en nôtre faveur, ou pour nôtre condamnation. Il ne faut donc pas s'imaginer que cette peine conſiſte ſimplement dans les afflictions de la vie préſente. 2. Il faut que ce ſoit une peine qui apartienne également à l'ame & au corps. Car comme ces deux parties ont été jointes enſemble dans la pratique du vice, elles le doivent être auſſi dans la ſoûfrance de la peine. D'où il s'enſuit que ce ne peut être, ni la mort temporelle à laquelle l'ame n'a point de part, ni ſimplement les inquiétudes & les agitations de la conſcience qui ne ſe communiquent point au corps. 3. Il faut que ce ſoit une peine, c'eſt-à-dire, une choſe qui ait véritablement l'eſſence de peine, & qui ait du raport à la juſtice Divine. D'où il s'enſuit que ce ne peut pas être, comme le prétendent certains Hérétiques, l'anéantiſſement du corps & de l'ame. Car la juſtice Divine demande une peine éternelle qui la glorifie, & par conſéquent une peine qui laiſſe ſubſiſter ſon ſujet : pour ſervir de monument perpétuel de la haine que Dieu a pour le péché. 4. Il faut que ce ſoit une peine qui dans ſa grandeur, auſſi bien que dans ſa durée, ait de la proportion avec la grandeur du Juge qui l'ordonne, & du Tribunal ſur lequel elle a été décernée, & de la main toute-puiſſante qui l'exécute : ſurquoi l'on peut faire une forte & pathétique deſcription de la grandeur des peines des damnez.

Aprés avoir ainſi établi la vérité de nôtre Propoſition, & traité les degrez de la peine *Vaines échappatoires des*

dont il s'agit, il faut passer aux vaines échappatoires dont les pécheurs se servent sur ce sujet. 1. Ils en detournent la pensée comme étant un sujet de chagrin, & se tournent d'un autre côté. Surquoi il faut faire voir la folie de cette conduite, car leur condamnation n'en sera pas moins certaine, encores qu'ils n'y pensent pas. Ils sont semblables à des prisonniers déja chargez de fers, & destinez pour le dernier suplice, qui pour étouffer le sentiment de leur malheur s'abisment dans la débauche; semblables aux hommes du temps du Deluge qui mangeoient & beuvoient, donnoient & prenoient à femme, comme dit l'Evangile; & subitement lors qu'ils y songeoient le moins, les eaux vinrent & les engloutirent: ceux-ci perdent un temps qui ne se pourra plus rachepter, ils disent, *paix, paix*, pendant que la destruction s'avance à grands pas vers eux, & ils perdent les prétieuses heures qui leur restent encore pour éviter leur malheur. 2. Quand les mondains ne peuvent pas entiérement éluder la pensée de la damnation, ce qui arrive assez souvent; car Dieu tonne quelque-fois dans les consciences aussi bien que dans les airs: & le bruit de son tonnerre réveille les plus endormis, quand, dis-je, cela arrive, ils cherchent des faux fuians, comme est celui de la misericorde de Dieu. Dieu, disent-ils, est nôtre Juge, il est vrai; mais il est un Iuge de grace, il a revêtu les compassions d'un Pére, & telles choses semblables: car quand le pécheur se veut flatter, il ne manque pas de faire l'éloge de la grace, & de recueillir tout ce que l'Ecriture & la Réligion enseignent de plus doux & de plus tendre,

Pécheurs & la réponse.

1. Ils detournent leurs pensées de la peine.

2. Ils alleguent la misericorde de Dieu.

ndre ſur ce ſujet. Mais c'eſt admirable-
ent abuſer de la miſéricorde, pour en faire
n bouclier contre la juſtice qu'ils ont atirée
r eux. Dieu eſt miſéricordieux, il eſt vray,
ais il ne l'eſt que pour les pécheurs repen-
ns, & non pour ceux qui perſévérent dans
ur crime. La Miſéricorde au contraire s'ar-
e pour pourſuivre les impénitents, parce
u'elle en eſt cruellement outragée, puis
u'on la fait complice du crime, en s'ima-
inant qu'encores que l'on demeure toûjours
écheur, la Miſéricorde ne laiſera pas d'a-
order l'impunité. 3. Les mondains ne man-
ent pas d'abuſer auſſi de la Doctrine Evan-
élique touchant le ſang de Jeſus-Chriſt. *Le*
ng diſent-ils, *de Ieſus-Chriſt nous purge de tous*
échez &c. Mais c'eſt faire Jeſus-Chriſt Mi-
iſtre du péché, & concevoir de lui la plus
orrible de toutes les penſées, qui eſt qu'il
it venu au monde pour laiſſer les hommes
ans l'abyſme de leur corruption, & pour ſe
aire une Egliſe, un Corps Myſtique compo-
é de garnemens & de ſcélérats: c'eſt pourtant
e qu'il faudroit dire, ſi l'illuſion de ces mi-
érables avoit lieu, lors que pour éluder leur
pentance, ils opoſent le ſang de Jeſus-Chriſt,
la crainte de la dannation. 4. La pluſpart
e ces gens ont auſſi accoûtumé, quand ils
oient le glaive de la juſtice Divine, de s'a-
er cacher dans la multitude de leurs ſembla-
bles, & d'opoſer le grand nombre aux na-
urels apétits de la vengeance céleſte. Si
„Dieu, diſent-ils, étoit ſi rigoureux que vous
„le repréſentez, il faudroit que le Paradis fût
„déſert, & que tous les hommes fuſſent pré-
„cipitez dans les Enfers; car combien peu y en
a-t-il

3. Que le ſang de Jeſus-Chriſt purge de tout péché 1 Jean 1. 7.

4. Que ſi le péché étoit puni le Paradis ſeroit déſert.

„ a-t-il qui faſſent ſes commandemens? Com-
„ bien peu qui ſe retirent des vices par une re-
„ pentance telle qu'on nous la demande? Mais Jeſus-Chriſt a déja pourveu à cette vaine objection. *Il y en a*, dit-il, *beaucoup d'apellez, mais peu d'élûs.* Eſaïe & S. Paul y ont pourvû. *Quand le nombre*, diſent-ils, *des enfans d'Iſraël ſeroit comme le ſablon de la Mer, il n'y en aura pourtant que le ſeul reſidu de ſauvé.* Mais quelque grand que ſoit le nombre de ceux qui périſſent, ils n'en périſſent pas moins: La mort des hommes qui furent engloutis par le Déluge n'en fut pas moins cruelle, pour être générale: & la conſomption des cinq villes par le feu du Ciel, n'en fut pas moins funeſte à ces malheureux, pour n'y avoir eu que Lot & ſa famille de ſauvez.

Matth. 20. 16.

Eſa. 10. 22.

Rom. 9. 27.

5. Ils opoſent à la dannation qui eſt éloignée, l'idée des plaiſirs préſens.

5. Mais une des plus ordinaires échapatoires dont les mondains ſe ſervent pour éluder leur converſion, eſt de regarder la dannation, comme une choſe encore fort éloignée, & d'opoſer à cette idée les avantages & les douceurs qu'ils trouvent dans le péché, comme des objets préſents: il faut, diſent-ils, jouïr du tems préſent que nous avons; & ne ſe mettre pas extrémement en peine de l'avenir. J'avouë que quand on a Dieu de ſon côté, cette maxime de ne s'inquiéter pas de l'avenir eſt bonne & néceſſaire pour conſerver la tranquillité de l'eſprit: mais elle n'eſt bonne, que parce qu'elle eſt ſage: & elle n'eſt ſage, que parceque nous remettons le ſoin de l'avenir à la providence d'un Pére tout bon & tout-puiſſant qui veille pour ſes Fidelles, & qui empêchera que rien ne nous arrive de funeſte. Mais il n'y a point de plus folle penſée

ſée que celle-là, de ne ſe mettre point en peine de l'avenir, quand nous avons Dieu qui nous eſt contraire. A la faveur de cette négligence nos peines groſſiſſent, à la proportion de nos péchez. *Par ton cœur qui eſt ſans repentance*, dit l'Apôtre, *tu t'amaſſes ire, pour le Iour de l'ire, & de la juſte rétribution.* Rom. 2. 5
Mondains ! vous ſeriez mille-fois moins malheureux, ſi Dieu eût abrégé vos jours, & s'il vous eût fait la grace, afin que je parle ainſi, d'être étouffez dans vôtre berceau; s'il ne vous eût épargné la peine qui ſuit la corruption générale de la nature, il vous eût au moins épargné les tourmens que vous avez méritez, par tant de péchez actuels que vous avez commis : & plus vous vivrez, & plus ſeront terribles les Jugemens de la juſtice Divine ; car à meſure que vos jours augmentent, le nombre de vos péchez augmente auſſi. Outre cela, qui vous a dit que vôtre dannation ſeroit auſſi loin que vous vous l'imaginez ? Dieu diſoit autre-fois à Cain, *ſi tu fais mal, le péché eſt à la porte.* Gen. 4. 7. C'eſt ce que tout pécheur doit néceſſairement s'apliquer, ſon crime eſt à la porte. La Mort le ſuit pas à pas, elle marche à ſes côtez en quelque lieu qu'il aille ; & qui l'aſſurera de vingt-quatre heures de vie ? „ La converſion, diſent-ils, eſt „ bonne pour des vieillards, mais elle n'eſt point „ propre pour de jeunes gens : laiſſons paſſer „ nos beaux jours, ſans nous embaraſſer de ces „ ſcrupuleuſes réflexions ; elles viendront dans „ leur ſaiſon. Non, elles ne viendront jamais, car l'outrage que vous faittes à la Miſéricorde de Dieu qui vous apelle, de la renvoier fiérement à un autre temps, l'empêchera de ſe

préſenter à vous, quand cette derniére faiſon ſera venuë : vous lui voulez marquer ſon tems, & agir envers elle en Souverains : vous voulez qu'elle s'en aille, quand vous dites, va-t-en, & qu'elle vienne, quand vous dites, vien ; mais vous n'en êtes pas les maîtres : Vous penſez la tromper, & agir avec elle frauduleuſement ; & quand il n'y auroit que cette injure de mauvaiſe foi, vous vous rendez éternellement indignes d'être convertis. 6. Les mondains ont encores acoûtumé de ſe faire une autre illuſion qui conſiſte à exténuer leurs péchez, & à n'en voir ni la grandeur, ni le „ nombre. Nous ne ſommes pas, diſent-ils, ſi „ criminels qu'on ſe l'imagine, c'eſt la coûtu„me des Prédicateurs d'exagérer toutes choſes, „ & d'outrer les matiéres qu'ils traitent ; nous „ aimons, il eſt vrai, les plaiſirs, nous travail„ lons à aquerir des biens, nous avons de la fier„ té & de l'ambition, nous voulons paroître „ dans le Monde, & y faire une belle figure ; „ mais qui a-t-il de plus naturel que tout cela, „ & où ſont ces ſaints qui ne ſoient touchez des „ mêmes paſſions ? Pauvres inſenſez ! que vous me faites pitié ! J'avouë que ſi vous aviez à rendre compte de vos actions devant moi, ou ſi vous voulez, devant le plus ſévére & le plus clair-voiant de tous les hommes ; je dirai plus, ſi vous aviez à rendre compte de vôtre vie à un Ange du Ciel, & à tous les Anges enſemble, peut-être pourriez-vous mettre vos actions à couvert ; & je ne doute pas que vous n'euſſiez aſſez d'habileté & aſſez d'art pour cacher à ſes yeux la moitié pour le moins de vos péchez, & diminuer conſidérablement l'énormité de l'autre moitié ; mais ce n'eſt ni à

6 Ils exténuent la grandeur & le nombre de leurs péchez.

des

des hommes, ni à des Anges que vous devez rendre compte. Vous devez comparoître devant le Tribunal d'un Dieu qui voit tout, devant lequel il n'y a point de voile si épais qui ne se dissipe; devant un Dieu, qui ne trouve pas même de pureté en ses Cieux, ni de fermeté en ses Anges. *Où fuirez-vous arriére de son Esprit, & où vous cacherez-vous arriére de sa face? si vous montez aux Cieux, il y est: si vous entrez dans le Sépulchre vous l'y trouvez: si vous prenez les ailes de l'aube du jour pour vous loger derriere la mer, sa main vous y surprendra, & si vous dites, au moins les ténébres nous couvriront, soiez assurez que les ténébres ne vous cacheront pas de lui: car la nuit resplendit à son égard comme le jour, & autant lui sont les ténébres que la lumiere.* Ps. 139. 7. 8. &c.

C'est une chose facile que de se flatter & que de se declarer juste, quand on se compare avec des Scélérats & des voleurs de grands chemins; mais quand on se compare avec la justice éternelle de Dieu, & que sa main immortelle nous aplique à la régle de ses Loix, le plus juste n'a qu'à s'anéantir & à dire, *à toi, Seigneur, est la justice; & à moi, la honte & la confusion de face: si tu prens garde aux iniquitez, qui est-ce qui subsistera? Mes justices ne sont devant toi, que comme un drapeau soüillé. Et si le juste est dificilement sauvé, où comparoîtra le méchant?* Dan. 9. 7. Ps. 133. 3. Esaye 64. 6. 1 Pier. 4. 18.

Mais pour dire les choses comme elles sont, tout cela ne sont que de vains prétextes dont les pécheurs eux-mêmes reconnoissent la fausseté. L'unique raison pour laquelle ils refusent de se convertir, c'est l'amour ardente & l'atachement opiniatre qu'ils ont au vice. C'en est là la véritable cause; & s'ils veulent parler de bonne foi, tout

le reſte ne ſont que des amuſemens. L'avare n'ignore point que cette paſſion furieuſe qu'il a pour les biens de la Terre, ne ſoit odieuſe à Dieu & aux hommes. L'ambitieux n'ignore point que l'Evangile de Jeſus-Ch. nous apelle à des dignitez plus nobles que celles que le Monde nous offre ; & il y a de l'incompatibilité entre ſon ambition & la médiocrité Chrêtienne que la Religion nous ordonne. Le voluptueux n'ignore point que ſes debauches & ſes excez ſont directement contraires à la Profeſſion de l'Evangile. En général, tous les pécheurs ſçavent fort bien qu'ils font mal, & ils ſçavent auſſi que par ce moien ils atirent ſur eux la colére & la malédiction de Dieu. Mais quelque expreſſe que ſoit la connoiſſance qu'ils ont de ces véritez, dés que l'idée des richeſſes ſe repréſente à l'avare, dés que celle des honneurs ſe repréſente à l'ambitieux, & celle des plaiſirs aux débauchez, elles touchent ſi fortement leurs paſſions, qu'ils ne peuvent plus écouter d'autre voix : toute leur raiſon ſe fond & s'évanouït à la préſence de ces chers objets. L'eſprit eſt pour l'un, le cœur eſt pour l'autre ; & dans ce combat de l'eſprit & du cœur, le cœur en demeure toûjours le Maître. Mais cette amour que nous avons pour nos péchez n'eſt-elle pas la plus folle des paſſions ? Puis que d'un côté, elle nous rend indignes de nous poſſéder nous-mêmes & qu'elle nous deshonore à nos propres yeux, nous faiſant perdre un des plus doux & des plus prétieux de tous nos biens, qui eſt la juſte eſtime de nous-mêmes, la joye de nous pouvoir aprouver, & d'être à nous-mêmes un

objet

objet agréable. D'autre côté cette amour déréglée nous perd ; car elle atire ſur nous la condannation de Dieu, & nous fait marcher à grands pas vers les tourmens éternels qu'il a préparez aux mêchans.

Paſſant enſuite à la ſeconde Propoſition, qui eſt que la pratique des bonnes œuvres & une vie religieuſe & ſainte eſt la principale fin que l'Evangile ſe propoſe, & le principal caractére d'un vrai Chrêtien, il faut d'abord l'établir par des principes ſolides tirez de l'Ecriture. Surquoi l'on peut mettre en avant ces Paſſages. *La grace de Dieu ſalutaire à tous hommes, eſt clairement aparuë : & elle nous enſeigne qu'en renonçant à l'impiété & aux convoitiſes mondaines, nous vivions en ce préſent ſiécle, ſobrement, juſtement, & religieuſement.* Tite 2. Et au Chap. 3. de la même Epître, *cette parole*, dit l'Apôtre, *eſt certaine, & je veux que tu affirmes ces choſes, afin que ceux qui ont creu à Dieu, ayent ſoin de s'apliquer principalement aux bonnes œuvres.* Et ailleurs le même Apôtre voulant marquer la diférence qu'il y a entre les faux Chrêtiens, & les véritables Fidelles. *Il y en a*, dit-il, *pluſieurs, de qui je vous ai ſouvent dit, & maintenant je le dis encores en pleurant, qu'ils ſont ennemis de la croix de Chriſt. Deſquels la fin eſt perdition, le Dieu deſquels eſt le ventre, & la gloire en leur confuſion, qui ont leur affection aux choſes terriennes. Mais nôtre converſation eſt de bourgeois des cieux ; d'où auſſi nous attendons le Sauveur, aſſavoir le Seigneur Jeſus-Chriſt.* Philip. 3. v. 18 19. 20. *Nous ſommes l'ouvrage de Dieu*, diſoit-il aux Ephéſiens ; *car il nous a créez en Jeſus-Chriſt à bonnes œuvres, leſquelles il a préparées,*

Seconde Propoſition. La pratique des bonnes œuvres eſt la fin de l'Evangile

Tite 2. 11. 12.

Tite 3. 8.

Philip. 3. v. 18. 19. 20.

Eph. 2. 10

parées, afin que nous cheminions en elles. C'eſt ce qui l'oblige à emploier tout le ſixiéme Chapitre de ſon Epître aux Romains, pour faire voir que la véritable fin de la doctrine de la grace eſt la juſtification des hommes.

Rom. 6. 1. &c. *Que dirons-nous donc*, dit-il, *demeurerons-nous en péché, afin que la grace abonde? Ainſi n'avienne. Car nous qui ſommes morts à péché, comment vivrons-nous encores à lui? Ne ſçavez-vous pas que nous tous qui avons été bâtizez en Jeſus-Chriſt, avons été bâtiſez en ſa mort? Nous ſommes donc enſevelis avec lui en ſa mort par le bâtême, afin que comme Chriſt eſt reſſuscité des morts par la gloire du Pére, nous auſſi pareillement cheminions en nouveauté de vie. Car ſi nous avons été faits une même plante avec lui par la conformité de ſa mort, auſſi le ſerons-nous par la conformité de ſa réſurrection. Sachant cela, que nôtre vieil homme a été crucifié avec lui, à ce que le corps du péché fût réduit à néant: afin que nous ne ſervions plus au péché.* Et dans l'Epître aux Galates, aprés avoir fortement défendu la liberté Evangelique que Jeſus-Chriſt nous a aquiſe par ſon ſang, il prévient l'abus qu'on en pourroit faire.

Gal. 5. 13. &c. *Mes fréres*, dit-il, *vous avez été apellez à liberté; mais donnez-vous garde de perdre une telle liberté, pour occaſion de vivre ſelon la chair. Cheminez ſelon l'Eſprit, & vous n'acompliréz point les convoitiſes de la chair. Car la chair convoite contre l'Eſprit, & l'Eſprit contre la chair: Et ces choſes ſont opoſées l'une à l'autre. Les œuvres de la chair ſont adultére, pallardiſe, ſouillure, inſolence, idolatrie, empoiſonnemens, inimitiez, querelles, dépits, courroux, contentions, diviſions, héréſies, envie, meurtre, yvrognerie, gour-*

gouvernance, & telles choses semblables, desquelles je vous dis, comme je vous l'ai déjà dit, que ceux qui les commettent n'hériteront point le Royaume de Dieu. Mais le fruit de l'Esprit est charité, joie, paix, esprit patient, bénignité, bonté, fidélité, douceur, & modération. Or ceux qui sont en Jesus-Christ ont crucifié la chair avec ses affections & convoitises. Il faudroit raporter ici presque tout le Nouveau Testament, si nous voulions representer exactement tous les Passages qui nous portent à la pratique des bonnes œuvres; car tout aboutit à cela. Il suffit de vous mettre en avant ces Divines & admirables paroles de Jesus-Christ. *Que vôtre lumière*, dit-il, *luise devant les hommes: afin que les hommes voyant vôtre lumière, glorifient vôtre Pére qui est aux Cieux.* En effet, si vous jettez les yeux en général sur la fin que Jesus-Christ s'est proposée quand il est venu au Monde, vous verrez qu'il s'est proposé de détruire les œuvres du Diable; or les œuvres du Diable sont principalement deux; le péché, & la peine qui suit le péché. Ne vous imaginez donc pas que Jesus-Christ soit venu au Monde, pour ôter seulement la peine, & pour laisser le péché: il est venu pour détruire l'un & l'autre; & je dirai même avec confiance, qu'il est beaucoup plûtôt venu pour détruire le péché, que la peine. La peine n'intéresse que la créature, mais le péché intéresse & la créature & le Créateur: il deshonore l'une, & offense l'autre. La peine rend, à la vérité, l'homme malheureux: mais elle glorifie au moins la justice Divine; au lieu que le péché est également contraire, & à

Matth. 5. 16.

la

parées, afin que nous cheminions en elles. C'eſt ce qui l'oblige à employer tout le ſixiéme Chapitre de ſon Epître aux Romains, pour faire voir que la véritable fin de la doctrine de la grace eſt la juſtification des hommes.

Rom. 6. 1. &c. *Que dirons-nous donc*, dit-il, *demeurerons-nous en péché, afin que la grace abonde? Ainſi n'avienne. Car nous qui ſommes morts à péché, comment vivrons-nous encores à lui? Ne ſçavez-vous pas que nous tous qui avons été bâtizez en Jeſus-Chriſt, avons été bâtizez en ſa mort? Nous ſommes donc enſevelis avec lui en ſa mort par le bâtême, afin que comme Chriſt eſt reſſuscité des morts par la gloire du Pére, nous auſſi pareillement cheminions en nouveauté de vie. Car ſi nous avons été faits une-même plante avec lui par la conformité de ſa mort, auſſi le ſerons-nous par la conformité de ſa réſurrection. Sachant cela, que nôtre vieil homme a été crucifié avec lui, à ce que le corps du péché fût réduit à néant: afin que nous ne ſervions plus au péché.* Et dans l'Epître aux Galates, aprés avoir fortement défendu la liberté Evangelique que Jeſus-Chriſt nous a aquiſe par ſon ſang, il prévient l'abus qu'on en pourroit faire.

Gal. 5. 13. &c. *Mes fréres*, dit-il, *vous avez été apellez à liberté; mais donnez-vous garde de perdre une telle liberté, pour occaſion de vivre ſelon la chair. Cheminez ſelon l'Eſprit, & vous n'acomplirez point les convoitiſes de la chair. Car la chair convoite contre l'Eſprit, & l'Eſprit contre la chair: Et ces choſes ſont oposées l'une à l'autre. Les œuvres de la chair ſont adultére, pallardiſe, ſouïllure, inſolence, idolatrie, empoiſonnemens, inimitiez, querelles, dépits, courroux, contentions, diviſions, héréſies, envie, meurtre, yvrognerie, gour-*

gourmandise, & telles choses semblables, desquelles je vous dis, comme je vous l'ai déjà dit, que ceux qui les commettent n'hériteront point le Royaume de Dieu. Mais le fruit de l'Esprit est charité, joie, paix, esprit patient, bénignité, bonté, fidélité, douceur, & modération. Or ceux qui sont en Jesus-Christ ont crucifié la chair avec ses affections & convoitises. Il faudroit raporter ici presque tout le Nouveau Testament, si nous voulions représenter exactement tous les Passages qui nous portent à la pratique des bonnes œuvres; car tout aboutit à cela. Il suffit de vous mettre en avant ces Divines & admirables paroles de Jesus-Christ. *Que vôtre lumière*, dit-il, *luise devant les hommes: afin que les hommes voyant vôtre lumière, glorifient vôtre Père qui est aux Cieux.* Matth. 5. 16. En effet, si vous jettez les yeux en général sur la fin que Jesus-Christ s'est proposée quand il est venu au Monde, vous verrez qu'il s'est proposé de détruire les œuvres du Diable; or les œuvres du Diable sont principalement deux; le péché, & la peine qui suit le péché. Ne vous imaginez donc pas que Jesus-Christ soit venu au Monde, pour ôter seulement la peine, & pour laisser le péché: il est venu pour détruire l'un & l'autre; & je dirai même avec confiance, qu'il est beaucoup plûtôt venu pour détruire le péché, que la peine. La peine n'intéresse que la créature, mais le péché intéresse & la créature & le Créateur: il deshonore l'une, & offense l'autre. La peine rend, à la vérité, l'homme malheureux: mais elle glorifie au moins la justice Divine; au lieu que le péché est également contraire, & à

la

la gloire de Dieu & à celle de l'homme. Le principal but de la venuë de Jeſus-Chriſt ſur la Terre, a été de détruire le péché. Quelle aparence y a-t-il que Jeſus-Chriſt ait quitté le ſéjour de ſa gloire, & qu'il ſoit deſcendu du Ciel en Terre pour venir acquerir l'impunité à des criminels, en les laiſſant, au reſte, abîmez dans leur corruption ? Quelle aparence, qu'il puiſſe donner ſa Communion à des rebelles & à des profanes ? Et qu'il ait voulu joindre dans une-même Société, ſon Eſprit avec nôtre chair, ſa pureté avec nos ſouillures, ſa ſainteté avec nos déréglemens, c'eſt-à-dire, deux choſes qui ne ſçauroient s'allier enſemble, & que leur nature même a rendus incompatibles. Un des plus ardens Ennemis de nôtre Religion reprochoit autrefois aux Chrêtiens, que leur Ieſus étoit venu au monde pour faire la plus horrible & la plus épouvantable de toutes les Sociétez ; Car, diſoit-il, il apelle à ſoi les pécheurs, & laiſſe là les juſtes. Ainſi le Corps qu'il eſt venu aſſembler, eſt un Corps de ſcélérats & de garnemens, qu'il a ſéparez des gens de bien, parmi leſquels ils étoient auparavant mêlez : il a rejetté tout ce qu'il y avoit de bon au monde, & n'en a ramaſſé que le mauvais. Fauſſe & cruelle acuſation ! qu'Origenes repouſſe fortement au nom de toute l'Egliſe. Il eſt vrai, dit-il, nôtre Ieſus eſt venu pour apeller les pécheurs, mais c'eſt pour les apeller à la repentance ; il aſſemble les Scélérats, mais c'eſt pour les convertir en de nouveaux hommes, ou ſi vous voulez, pour les changer en des Anges. Nous

venons

venons à lui avares, & il nous rend liberaux : injuſtes & raviſſeurs, & il nous fait équitables : impudiques, & il nous fait chaſtes : violens & emportez, & il nous fait debonnaires : impies & profanes, & il nous fait religieux. C'eſt là le véritable effet que produit en nous la Communion de Jeſus-Chriſt : elle nous transforme en ſon image, & cette transformation en eſt un caractére ſi eſſentiel, que ſi elle ne paroît pas dans un homme, il faut néceſſairement conclurre qu'il n'eſt pas dans la Communion de ce grand Sauveur. Mais outre que la ſainteté, la charité & la juſtice ſont inſéparables de la Communion de Jeſus-Chriſt, à conſidérer Jeſus-Chriſt même, je dis qu'elles le ſont encores, ſi l'on regarde la Communion du Pére Céleſte, à laquelle celle de Jeſus-Chriſt ſon Fils aboutit. Comme il eſt venu dans le monde en qualité de Médiateur, il n'a apellé les hommes à ſoi que pour les unir à Dieu ; à cauſe de quoi, il dit lui-même, *Je ſuis la voie,* Jean 14. 6.
la vérité & la vie : & nul ne vient au Pére ſinon par moi. Iean 14. Et ailleurs, *Je te prie,* Jean 17.
diſoit-il au Pére, *pour tous ceux qui croiront en* 20. 21.
moi, afin qu'ils ſoient un, & que comme toi Pére és en moi, & moi en toi, eux auſſi ſoient un en eux. Iean 17. Or comment ſeroit-il poſſible, que Dieu acordât ſa Communion à des pécheurs, demeurans pécheurs. *Tu n'és point,* dit le Prophéte, *un Dieu qui prenne plaiſir à la méchanceté : le méchant ne ſéjournera* Pſ. 5. 4. 5. 6.
point chez toi, les orgueilleux ne ſubſiſteront point devant toi, tu as toûjours haï les ouvriers d'iniquité, tu feras périr ceux qui proférent menſonge : l'Eternel a en abomination l'homme de ſang

de sang & le trempèrent. Il est donc évident que la Religion de Jesus-Christ qui nous conduit à la Communion de Dieu, nous conduit aussi par cela-même à une véritable sainteté, sans laquelle cette Communion avec Dieu n'est pas seulement concevable. Il est encores aussi peu concevable, que demeurans plongez dans la souillure & le crime, nous puissions être la Maison ou le Temple du saint Esprit, qui est le titre ou la qualité que la Religion Chrêtienne donne à ses véritables Fidelles. Car le saint Esprit peut-il être dans un lieu, sans y produire ses effets & y déploier sa vertu? Peut-il demeurer oisif dans un homme? Peut-il posséder son cœur & ses affections, & laisser néantmoins ses affections soûmises au péché? Il en est du saint Esprit comme d'un feu, qui ne sçauroit être en aucune part sans y répandre sa chaleur: ou si vous voulez comme d'un soleil, qui ne sçauroit être sur un horizon sans y répandre sa lumiére. *Tout ce qui est né de la chair, est chair,* dit le Sauveur, *mais ce qui est né de l'Esprit, est Esprit.* Et dans cette même vuë l'Apôtre dit aux Romains, que *ceux qui sont nez de la chair sont affectionnez aux choses de la chair; mais* que *ceux qui sont selon l'Esprit, sont affectionnez aux choses de l'Esprit.* Il n'est donc pas possible d'être vrai Chrêtien, ni d'être de la Communion de Jesus-Christ qu'on ne soit participant de son Esprit. *Si quelqu'un,* dit S. Paul, *n'a point l'Esprit de Christ, celui-là n'est point à lui. Parce que vous êtes enfans,* dit-il ailleurs, *Dieu a envoié l'Esprit de son Fils en vos cœurs, criant abba Pére.* Ce sont donc ici des conséquences inévitables: un homme n'est

Jean 3. 6.

Rom. 8. 5.

Rom. 8. 9.

Gal. 4. 6.

n'eſt pas ſantifié, il n'a donc pas l'Eſprit de Jeſus-Chriſt; il n'eſt donc pas de ſa Communion; il n'apartient pas à ſon Corps Myſtique, il n'eſt ni vrai Fidelle, ni vrai Chrêtien. La ſainteté eſt une ſuite inſéparable & un effet néceſſaire de l'Evangile; elle en eſt auſſi un caractére ou une marque infaillible.

2. Mais s'il eſt vrai que la ſainteté ſoit une ſuite néceſſaire de l'Evangile, il n'eſt pas moins vray que l'Evangile eſt une ſource abondante de motifs qui nous portent à la ſainteté. Je laiſſe à part que dans les préceptes ou dans les régles de conduite qu'il nous donne, il repréſente à nos yeux l'idée de la ſainteté d'une maniére ſi vive, ſi belle, & ſi pleine d'attraits, qu'elle-même nous eſt un puiſſant motif pour le ſuivre. Je ne veux pas dire auſſi que la nature du vice nous eſt ſi bien repréſentée dans l'Evangile, & ſon horreur ſi bien exprimée, qu'il faut néceſſairement que nous en ayons de l'averſion; il me ſuſit de vous faire remarquer, & ſi je le puis dire, de vous faire ſentir par vôtre propre expérience, qu'il ne ſe peut rien concevoir de plus fort que les raiſons par leſquelles la Religion Chrêtienne nous porte à la pratique des bonnes œuvres. Tous ſes Myſtéres aboutiſſent là. Tout ce qu'elle nous enſeigne de plus grand & de plus merveilleux ne regarde autre choſe. Toutes ſes véritez ſont autant de liens, mais des liens tres-forts, dont elle atache nos cœurs pour les réduire dans la ſervitude de la juſtice, ou pour parler dans le ſtyle de Saint Paul, *ce ſont autant d'armes puiſſantes pour détruire nos Forteresſes & nos conſeils, & pour amener toutes nos penſées priſonnieres*

Des motifs que l'Evangile nous propoſe pour être ſaints

2 Cor. 10. 4. 5.

soumiéres à l'obeïssance de Jesus-Christ. Elle consacre à cet usage les choses mêmes que la lumiére de la droite raison nous dicte: comme que Dieu est nôtre Créateur qui nous a au commencement tirez du néant par sa puissance, & nous a faits ce que nous sommes: qu'il est nôtre Conservateur qui par la force de sa perpétuelle influence nous soûtient, & nous empêche de retomber dans l'abysme d'où sa création nous a retirez: que c'est sa Providence qui gouverne tout l'Univers, & qui particuliérement a soin de nous, & nous fournit les choses que sa bonté & sa sagesse jugent nous être nécessaires. Qui a-t-il de plus puissant pour nous porter à faire nôtre devoir, que ces importantes véritez, si nous les considérons bien? Car quelle obligation n'avons nous point à Dieu, puis qu'il est nôtre Créateur qui nous a donné l'être & la vie? Peut-on ne devoir pas tout à celui de qui on a tout reçû? Et si nous lui devons tout, ne serons-nous pas des Monstres plutôt que des hommes, de deshonorer sa création, d'outrager sa bonté, d'être rebelles à ses Loix, & de n'avoir pas perpétuellement sa gloire & son service devant nos yeux? Mais sa création peut-être vous paroîtra un bien-fait éloigné, qui ne peut qu'il n'ait perdu beaucoup de son efficace par ce grand nombre de siécles qui se sont écoulez depuis le commencement du Monde jusqu'à présent: ou si vous voulez, par ce grand nombre d'années qui se sont passées depuis vôtre naissance; Certes quand la chose seroit ainsi, une Grace qui nous a tout donné, qui nous a faits tout ce que nous sommes, quelque vieille qu'elle soit, ne merite pas d'être

ge oubliée ; mais cela même n'eſt pas vray ; car celui qui nous a créez au commencement, celui qui nous a mis dans la lumiére du jour, eſt le même qui nous conſerve encores, & dont l'influence nous eſt ſi néceſſaire pour ſubſiſter : que s'il la ſuſpendoit un ſeul moment, nous ne ſerions plus. Châque moment donc, châque jour renouvelle le bien-fait de Dieu ; ou pour mieux dire, châque moment, châque jour acroît le nombre de ſes faveurs. David a dit, parlant du Meſſie ; *ta jeuneſſe ſortira de la matrice de l'aube du jour.* Et ailleurs, ſur un autre ſujet ; *un jour dégorge propos à l'autre jour, une nuit montre ſcience à une autre nuit.* Mais nous pouvons dire ſur le ſujet de cette admirable conſervation que Dieu fait de nous, que nôtre vie, nôtre mouvement, & nôtre être ſortent tous les matins, non de la matrice de l'aube du jour, mais des ſources immortelles de la bonté & de la puiſſance Divine, & qu'une de ſes faveurs dégorge propos à l'autre ; puiſque les momens ne ſont pas plus immédiatement joints, que ſes faveurs le ſont. Cependant, par deſſus tout cela, il ajoûte les ſoins de ſa providence, il veille pour nous pendant que nous dormons, il ſonge à nous quand nous ne ſongeons pas à lui, il nous défend, il nous protége quand nous ne le voions pas, il nourrit & revêt nos corps, il fournit de la matiére à nos penſées & à nos actions, il compte même les cheveux de nôtre tête, & pas un d'eux ne tombe ſans ſa volonté. O Puiſſants motifs de l'aimer & de le ſervir ! s'ils étoient bien conſidérez. Car ſera-t-il dit, que Dieu conſerve des ingrats & des mutins qui ne ſont autre choſe

Pſ. 110. 3.

Pſ. 19. 3.

ſe que l'outrager ? Sera-t-il dit, que ſon Soleil nous éclaire de la même maniére qu'il éclaire les ſerpens & les vipéres, & que ſon influence tombe ſur nous comme ſur des Dragons envenimez ? Ne garderons-nous aucun de ſes Commandemens, pendant qu'il gardera juſqu'au moindre de nos cheveux ? Et ſerons-nous aſſez miſérables pour faire de ſes bienfaits la matiére de ſon deshonneur ?

Mais ces motifs, quelques grands & puiſſans qu'ils ſoient, ne ſont rien au prix de ceux que l'Evangile n'emprunte pas de la lumiére de la raiſon ; mais qu'il prend de ſon fonds propre, je veux dire, qui ſont tirez de la Révélation Surnaturelle. Ces motifs ſe trouvent preſque tous renfermez dans Jeſus-Chriſt, & dans les Myſtéres de ſon Economie : & ils ſont tels qu'il n'y a point d'ame qui n'en ſoit touchée, à moins que d'être, je ne dis pas dure & inſenſible, mais morte entiérement ou poſſédée du Démon. Car enfin, que Dieu aprés toutes nos rebellions & nos crimes ſe ſoit encore tourné de nôtre côté : qu'il nous ait donné ſon Fils : qu'il nous l'ait donné pour être fait chair & ſang comme nous : qu'il nous l'ait donné pour être nôtre Chef, nôtre Frére, & nôtre Exemple : qu'il nous l'ait donné, pour mourir pour nous, de la mort la plus ſanglante, la plus ignominieuſe, & la plus cruelle qui ſe puiſſe concevoir ; n'eſt-ce pas un amour & une miſéricorde digne d'une éternelle reconnoiſſance ? Et quelle horrible ingratitude ne ſeroit-ce pas, ſi aprés cela nous étions encore capables d'offenſer de guet à pens, un Dieu ſi bon, & de tenir pour profane le ſang d'une ſi grande Alliance ?

Aprés

Aprés cela l'on peut tirer quelques conſéquences morales, de cette vérité qu'on vient d'éclaircir. Et 1. l'on peut faire voir, combien la Religion Chrêtienne eſt deshonorée, lors que l'on joint à la profeſſion extérieure de la Religion, une vie mauvaiſe: car cela marque le peu d'efficace que la Religion a eû ſur nous: cela donne occaſion aux profanes d'inſulter contre la Religion Chrêtienne, & de lui imputer les vices de ceux qui la ſuivent. *Vos paroles*, dit Tertullien, *rougiſſent quand elles ſont miſes en comparaiſon avec nos penſées.* Et Saint Paul parle encores plus fortement que Tertullien. *Le nom de Dieu*, dit-il, *eſt blaſphémé à cauſe de vous entre les Nations.* 2. Là l'on peut montrer auſſi, combien ſe trompent ceux qui négligent la ſantification & les bonnes œuvres, quand avec tout cela ils s'imaginent qu'ils ſont Chrêtiens. Ils ne le ſont nullement, ils en portent ſcandaleulement le nom que leur témérité leur fait uſurper, mais ils n'en ont point la vérité. Ce ſont des enfans bâtards, ou pour mieux dire des enfans ſupoſez, nez de la chair & du ſang, & non de Dieu; au lieu que les vrais Chrêtiens ſont au témoignage de Saint Jean, *nez de Dieu, & non de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme.* 3. La plus vaine de toutes les eſpérances eſt de s'imaginer que l'on ſera ſauvé par la ſimple profeſſion du Chriſtianiſme, ſans ſe mettre en peine de faire de bonnes œuvres. J'avouë que la Religion Chrêtienne donne la vie, mais elle ne la donne qu'à ceux qui ſe ſantifient. *vous vivrez*, dit l'Apôtre, mais à qu'elle condition? *Si vous mortifiez les faits du corps.* La ſeule profeſſion extérieu-

Conſequences morales de la verité que l'on vient d'établir.

Rom. 2. 4.

Jean 1. 13.

Rom. 8. 13.

re, bien loin de sauver les hommes, ne fait qu'aggraver leur condamnation, selon la maxime inviolable de Jesus-Christ. *Le serviteur, dit-il, qui sçait la volonté de son Maître & ne la fait pas, sera battu de plus de coups.* Et ailleurs, décrivant la forme de son Jugement dernier, il dit que plusieurs se présenteront à lui, disant, *Seigneur, n'avons-nous pas prophétizé en ton nom ? N'avons nous pas fait des miracles en ton nom ?* Mais il leur répondra, *Je ne vous connois point, eloignez-vous de moi, vous qui faites le métier d'iniquité, allez au feu éternel qui est préparé au Diable & à ses Anges.*

Luc 12. 47.

Matth. 7. 22.

Enfin l'on peut ajoûter des censures & des exhortations.

Comment on se peut servir de ces quatre maniéres d'expliquer un Texte.

Il ne faut pas penser que ces quatre maniéres de traiter les Textes soient tellement séparées, qu'elles ne se puissent mêler l'une avec l'autre. Au contraire, il y a peu de Textes où il ne faille se servir de deux ou trois de ces maniéres, & quelque-fois même de toutes quatre; car quand on a expliqué, il est tres-souvent nécessaire de faire aussi des Observations: & la matiére quelque-fois requiert que l'on en fasse une assez longue aplication. Quelque-fois même pour bien expliquer, il faut réduire la matiére contenuë dans le Texte, en diverses Propositions, comme nous l'avons fait voir sur ces paroles *Dieu produit en nous le vouloir & le parfaire selon son bon plaisir.* De même quand on traite par Observations, il arrive tres-souvent qu'il y a quelque partie du Texte qui demande d'être expliquée, & ainsi des autres. Il faut même distinguer ces quatre maniéres, pour deux raisons: l'une, parce que ce sont quatre choses fort différentes entr'elles, d'Expliquer

Philip. 2. 13.

pliquer, de faire des Obſervations, d'Apliquer, & de reduire en Propoſitions; un homme qui compoſe ne les doit pas confondre; & il en doit au contraire, bien remarquer la diférence pour s'en pouvoir ſervir en tems & lieu; La raiſon eſt, que l'on a acoûtumé de donner à la Tractation d'un Texte, le nom de la maniére qui prévaut. On apelle voye d'Explication celle où l'on explique beaucoup plus que l'on ne fait d'Obſervations. On apelle voye d'Obſervation, non ſimplement celle où l'on ne fait que des Obſervations, mais celle où il y a plus d'Obſervation, que d'Explication, ou d'Aplication; Il en eſt de même des deux autres maniéres.

Exemple des Textes qu'on peut traiter par Réflexions tiré des verſ. 7. 8. du 4. Ch. de la 1. aux Theſſ.

Pour rendre plus complette cette partie touchant la Tractation, il ſera bon d'ajoûter ici quelques exemples de Textes que l'on peut traiter par voye d'Obſervation, & par voye d'Aplication. Et quant à ceux d'Obſervation, nous prendrons, par exemple, ces paroles de Saint Paul, 1. Theſſ. 4. verſ. 7. 8. *Dieu ne nous a point apellez à ordure, mais à ſantification: c'eſt pourquoi qui rejette ceci, ne rejette point un homme, mais Dieu qui a auſſi mis ſon Saint Eſprit en nous.* Il faut diviſer ce Texte en deux Parties, dont la premiére ſera la doctrine de Saint Paul touchant la ſantification, *Dieu*, dit-il, *ne nous a point apellez à ordure, mais à ſantification.* La ſeconde ſera touchant la divinité inviolable de cette doctrine, *c'eſt pourquoi qui rejette ceci, ne rejette point un homme, mais Dieu qui a auſſi mis ſon ſaint Eſprit en vous.*

Diviſion de ce Texte en deux Parties.

1. Point.

Quant au premier point, le ſens des paroles de l'Apôtre eſt clair, car il veut dire

que quand Dieu nous a apellez à la Communion de Jesus-Christ, & à l'espérance de son Salut, il ne nous a point laissez dans la liberté de pécher, & de suivre les mouvemens de nôtre convoitise, mais il nous a imposé la nécessité, ou l'obligation de faire de bonnes œuvres & de vivre saintement. Et 1. ce n'est point ici seulement que Saint Paul s'est déclaré sur ce sujet, c'est une doctrine qui se trouve répanduë dans toutes ses Epîtres. Ainsi dans celle qu'il adresse aux Romains, il emploie des Chapitres entiers pour l'établir & pour la persuader, soit par la force de ses raisonnemens & par la clarté de ses explications, soit par ses exhortations & par ses préceptes. Il en use de même par tout ailleurs, & c'est à cela qu'il raporte tout le fruit de la Religion, & tout l'avantage que nous avons de connoître Dieu & ses Mystéres; il suit en cela l'esprit général qui animoit les Evangélistes, & les autres premiers Fondateurs du Christianisme. Car de quelque côté que vous jettiez les yeux, vous ne trouverez dans ces Divins hommes qu'un désir ardent & un dessein perpetuel d'abolir l'empire des vices, & de faire regner en leur place la piété & la sainteté. Lisez les Evangelistes, les Actes des Apôtres, & leurs Epîtres, en un mot tous les Livres du Nouveau Testament, vous y verrez par tout reluire ce caractére. Ces glorieux Auteurs ont en cela comme en toute autre chose marché sur les traces de Jesus-Christ leur Souverain Maître, qui dans toute sa conversation sur la Terre ne s'est jamais proposé autre chose, que d'inspirer l'horreur du crime & l'amour de la vertu à ceux qui da

1. Observation. La Doctrine de la sanctification est répanduë dans toutes les Epîtres de S. Paul.

daignoit honorer de sa présence & de son commerce. C'est ce qui paroît dans toutes ses actions & dans tous ses discours, & particuliérement dans cet admirable Sermon qu'il fit sur la montagne, & que Saint Matthieu nous a raporté aux 5. 6. & 7. Chapitres de son Evangile. Là vous trouverez ces admirables paroles, qui regardent en particulier tous ses Fidelles. *Vous êtes le sel de la terre: & si le sel perd sa saveur, dequoi le salera-t-on? Il ne vaut plus rien, qu'à être jetté dehors, & foulé des hommes. Vous êtes la lumiére du monde. La Ville aßise sur une montagne ne peut être cachée. Et on n'alume point la chandelle, pour la mettre sous un boisseau, mais sur le chandelier, & elle éclaire à tous ceux qui sont en la maison. Ainsi reluise vôtre lumiére devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, & qu'ils glorifient vôtre Pére qui est aux Cieux.* Matth. 5. 13. 14. 15. 16.

Vous y trouverez ces autres paroles qui sont d'un si grand poids, & si dignes d'étre éternellement gravées dans nôtre mémoire. *Si vôtre justice ne surpasse celle des Scribes & des Pharisiens, je vous le dis, vous n'entrerez point au Royaume des Cieux.* Matth. 5. 20. Il est certain que de toutes les diverses Religions, qui ont eû jusqu'à présent quelque cours & quelque établissement dans le monde, il n'y en a jamais eu aucune qui ait été comparable à la Chrêtienne sur le sujet de la sainteté & de la piété. J'avouë qu'elles ont toutes fait profession d'y porter les hommes, mais quelques-unes sont alées jusqu'à corrompre les véritables idées que nous devons avoir du vice, en faisant passer pour vertu, ou du moins pour chose indiférente; ce qui en effet & réelle-

ment eſt un crime. D'autres ont été coupables dans le dénombrement des vertus humaines. Quelques-autres ſe ſont contentées de régler les actions extérieures, ſans ſe mettre fort en peine des actions intérieures, des mouvemens, & des principes du cœur. Toutes enſemble ont eu ce défaut, de ne donner pour la pratique des bonnes œuvres, que de certaines régles froides & impuiſſantes, ſans les acompagner des véritables motifs qui nous peuvent porter à l'amour de la ſainteté, & à la haine du péché. Mais la Religion Chrêtienne eſt admirable en toutes ſes parties. Il n'y a point de vice, quel qu'il ſoit, qu'elle ne condanne, ni de vertu qu'elle n'ordonne. Elle ne régle pas ſeulement les actions du dehors, mais elle va juſqu'à purifier les ſources du dedans. Elle nous donne des Préceptes pour toutes les diverſes conditions, & pour tous les diférens états où les hommes ſe peuvent trouver. Elle ſoûtient la force de ſes Préceptes, par les plus beaux exemples qui ſe puiſſent concevoir. Elle nous en donne en Jeſus-Chriſt même, un Modelle parfait; & elle acompagne tout cela d'un nombre infini de motifs, ou de raiſons éfficaces; c'eſt donc dans cet Eſprit général du Chriſtianiſme que Saint Paul a écrit ces excellentes paroles, *Dieu ne nous a point apellez à ordure, mais à ſantification.*

2. S. Paul en fait une aplication particuliére aux Theſſaloniciens.

2. Mais outre ce que je viens de dire, je ne puis m'empêcher de remarquer que Saint Paul ne ſe contente pas de ſuivre ou de propoſer cette fin, que la Religion Chrêtienne a de ſantifier les hommes, il en fait

une

une aplication particuliére à ſes Theſſaloniciens, à qui il adreſſe ſon Epître. *Dieu*, dit-il, *ne nous a point apellez à ordure, mais à ſantification.* Comme il aimoit ardemment ce Peuple, il ne ſe contentoit pas de les inſtruire en général des maximes du Chriſtianiſme, il vouloit qu'ils s'en fiſſent une ſainte aplication, & qu'ils les miſſent en pratique. Car autrement, les véritez de la Religion ſont inutiles, ou pour mieux dire elles ſont plus nuiſibles que profitables; ſelon ce que Jeſus-Chriſt a dit, que *le ſerviteur qui ſçait la volonté de ſon Maître & ne la fait pas, ſera batu de plus de coups.* Luc 12. 47 L'Apôtre veut donc porter les Theſſaloniciens à la pratique de la ſainteté; & pour le faire encore plus efficacement, il ſe joint lui-même avec eux, & il reconnoît qu'il eſt lui auſſi, auſſi bien que le Peuple de Theſſalonique, dans une même obligation. *Dieu* dit-il, *ne nous a point apellez à ordure, mais à ſantification.* Il n'y a dans l'Egliſe perſonne d'exempt; c'eſt un devoir commun, une régle qui ne reçoit point d'exception: & contre laquelle il ne faut point alleguer de privilége, ni dire je ſuis Apôtre, ou je ne le ſuis pas: je ſuis Miniſtre, ou je ne le ſuis pas: je tiens un rang relevé dans l'Egliſe, ou dans le Monde, ou je ne tiens nul rang ni dans l'un, ni dans l'autre: je ne ſuis point propoſé en exemple. Tous ces ſubterfuges ſont vains. La Loi de la Sainteté eſt la Loi de tous. Elle oblige les grands & les petits, les jeunes & les vieux, les Paſteurs & les Laïques, les Peuples & les Magiſ-

Magiſtrats ; tout ſexe, tout âge, toute condition, nous ſommes tous ſous cette régle ſans aucune diſtinction. *Dieu ne nous a point apellez à ordure, mais à ſantification.*

3. Il faut entendre ces paroles de bonne foi.

3. Au reſte il faut entendre ces paroles de l'Apôtre, de bonne foi & ſans chicane. Car quelqu'un pourroit dire ici, " il eſt vrai, *Dieu* „*ne nous a point apellez à ordure*, c'eſt-à-dire, „en nous apellant, il ne nous a point com„mandé de pécher, mais il ne s'enſuit pas qu'il „nous l'ait abſolument défendu ; car il y a des „choſes que Dieu ne commande pas, mais „qu'il ne défend pas auſſi, il les laiſſe en nô„tre liberté, il nous les permet, & ne nous „condanne pas quand nous les faiſons. J'en„tens donc, que Dieu à la vérité ne nous a „pas ordonné de ſuivre nos convoitiſes, mais „qu'il permet pourtant que nous les ſuivions, „& qu'il ne ſe fâchera pas quand nous aurons „de la complaiſance pour elles. Mais c'eſt une échapatoire criminelle. Le vrai ſens de l'Apôtre eſt, que *Dieu ne nous a point apellez à ordure*, non ſimplement pour dire qu'il ne nous la commande pas, car qui en doute ? Et qui pourroit s'imaginer une choſe ſi contraire à l'idée que tous les hommes ont de Dieu? mais pour dire qu'il nous la défend. Et ce qu'il ajoûte qu'il *nous a apellez à ſantification*, rend ſon ſens clair & hors de toute conteſtation. Le péché & l'ordure ſont incompatibles avec ſa vocation, parce qu'ils ſont incompatibles avec ſa Communion, & que de leur nature ils nous privent des témoignages de ſon amour. *Ses yeux*, dit l'Ecriture, *Heb. 1. 13* *ſont trop purs pour pouvoir ſouffrir le mal:*

&

& c'eſt pour cette raiſon qu'il s'écrie lui-même dans Eſaïe, *ſoyez ſaints, car je ſuis Saint.* Nous ſommes apellez pour être rendus conformes à l'image de ſon Fils. Or ſon Fils eſt juſte, ſaint, innocent, ſans macule, ſéparé des pécheurs. Nous ſommes apellez ponr être faits les Temples du Saint Eſprit, avec qui les ſouillures & les corruptions ne peuvent avoir aucune ſocieté. J'avouë que les péchez que les Fidelles commettent aprés leur vocation, ne les font pas entiérement décheoir de la grace que Dieu leur a faite, ni du droit ou de l'eſpérance de leur Salut, ni de la Communion avec Jeſus-Chriſt leur Redempteur, ni de l'honneur d'être les Temples du Saint Eſprit. Si cela étoit, la condition des Fidelles ſeroit bien malheureuſe. Mais il eſt certain que les péchez en général ébranlent extrêmement tous ces avantages, & en diminuent beaucoup & le prix & le ſentiment. Et plus les péchez ſont grands & fréquents, & plus la Communion de Dieu & celle de ſon Fils Jeſus-Chriſt ſont troublées & interrompues dans leurs effets. D'ailleurs il eſt certain, que cette amour & cette tendreſſe que Dieu a pour le Fidelle pendant le tems qu'il eſt dans l'état de la juſtice, ſe change en colére paternelle lors qu'il tombe dans l'état de péché. Et c'eſt de là que viennent ces châtimens & ces grands coups de verge dont Dieu les viſite, & ces frayeurs ou ces inquiétudes de conſcience, dont nous voyons quelquefois les Fidelles agitez. Enfin il eſt certain, que ces petites étincelles d'amour

&

& de bonté paternelle qui reſtent encores en Dieu pour un Fidelle qui eſt tombé dans quelque faute énorme, & ces reſtes de Communion qu'il a encores avec Jeſus-Chriſt, ne ſubſiſtent que ſur l'aſſurance de la repentance, & du retour de cet enfant rebelle. De ſorte qu'il demeure toûjours vrai, qu'il n'y a rien de plus opoſé à la vocation Divine que le péché, comme il n'y a rien de plus oppoſé à la vie de l'homme, & aux fonctions naturelles qu'il en fait que les ravages d'une fiévre ardente & maligne qui d'elle-méme tend à la mort, & qui en effet la produiroit ſi les rémedes ne venoient au ſecours, ou ſi la Nature elle-même par d'extraordinaires efforts n'en demeuroit victorieuſe.

4. Il ne faut pas s'imaginer qu'on puiſſe allier enſemble l'ordure & la ſantification.

4 Cette Conſidération que nous venons de faire nous en fournit une autre, qui va à condanner la folle illuſion de la plus-part des gens, qui s'imaginent qu'ils peuvent joindre enſemble l'ordure & la ſantification. C'eſt à dire que d'un côté, ils peuvent avoir de l'indulgence pour quelqu'une de leurs paſſions, ou pour les plaiſirs des ſens, pourveu que de l'autre, ils faſſent quelques bonnes œuvres. Ils prétendent même, qu'il ſe fera quelque eſpéce de compenſation de l'un, avec l'autre: & que leurs aumônes, leurs jeûnes, & telles choſes ſemblables ſont d'un tel prix devant Dieu, qu'en léur faveur Dieu ne prendra pas garde à ces méchantes actions que d'ailleurs ils commettent. L'Apôtre foudroïe ici cette vaine & pernicieuſe opinion, quand d'un côté il dit ſans reſtriction, ni limitation, que *Dieu ne nous a point apellez à ordure*: comme de l'autre, il opoſe à l'ordure, la ſantification, comme deux choſes qui ſe detruiſent l'une l'autre, &

que

que l'on ne doit jamais associer ensemble. L'une, est le lieu où nôtre vocation nous prend, & d'où elle nous retire: & l'autre, celui ou elle nous conduit, & nous fait aboutir uniquement. L'une, est ce Royaume de ténébres, où la voix divine nous vient chercher: & l'autre, le Royaume de la merveilleuse lumiére, où elle nous introduit. Il n'y a point de compensation à espérer de la part de Dieu. Mille bonnes œuvres ne sçauroient expier le moindre des péchez; & un seul crime sera bien plus propre à anéantir l'effet de mille bonnes œuvres, que mille bonnes œuvres ne le feront, à arrêter la punition d'un seul crime. Mais, direz-vous, comment donc nous seront pardonnez les péchez que nous commettons aprés nôtre vocation? Je réponds que si nous faisions bien nôtre devoir, nous n'en commettrions aucun; parce qu'il n'y en a aucun, quel qu'il soit, qui ne soit contraire à nôtre vocation, & qui ne produise de méchans effets en nous. Mais comme il n'est pas possible, que dans cette vie nous puissions ateindre à cette parfaite sanctification, à laquelle Dieu nous oblige, il n'y a qu'un seul reméde pour nous faire pardonner les fautes, dans lesquelles nous tombons. Et ce reméde ne consiste point à mettre des péchez, d'un côté, & des bonnes œuvres, de l'autre, ni à prétendre que Dieu usera de compensation; il consiste uniquement à recourir par une vive Foi, au sang de Jesus-Christ, & à la misericorde de Dieu son Pére: & en même tems à rompre le cours de nos péchez, & à les anéantir en nous-mêmes par les mouvemens d'une sincére repentance. Car le péché qui

a deux vies, l'une, en Dieu, & l'autre, en nous. L'une, dans le ſouvenir ou dans la colére de Dieu, & l'autre, dans la complaiſance que nous avons pour lui, ne ſçauroit mourir en Dieu, Si j'oſe m'exprimer de la ſorte, c'eſt à dire, être éteint dans le ſouvenir de ſa juſtice, que premiérement, il ne meure en nous, c'eſt-à-dire, que nous ne renoncions à cette injuſte aprobation que nous lui avons donnée, & que nous n'ayons de l'horreur pour lui.

5. Ce qu'emporte le terme d'apeller.

5. Au reſte, il faut ici remarquer ſur le terme *d'apeller*, dont l'Ecriture ſe ſert ſi ſouvent, & que nôtre Apôtre emploie dans ce Verſet, que la Société Chrêtienne n'eſt point une Aſſemblée fortuite, ou tumultuaire que le hazard ou le caprice des hommes aient faite: Ni une Aſſemblée humaine que les ſimples lumiéres de la raiſon, l'inſtinct de la Nature, ou les ordres des Magiſtrats aient convoquée. C'eſt une Aſſemblée Divine, faite par les Ordres & par l'Authorité du Souverain Monarque de tous les hommes: une Aſſemblée, dont il eſt lui-même le Fondateur & le Premier Auteur, ſoit parce qu'elle s'eſt faite ſelon ſes Projets Eternels, ſoit parce qu'il en a lui-même dreſſé les Loix, les Conditions, & les Réglemens: ſoit enfin, parce qu'il a lui-même poſé les fondemens & les apuis inviolables ſur leſquels elle eſt établie. Elle s'eſt faite par la force de ſa Voix, ou de ſa Parole, & par les inſtincts de ſon Saint Eſprit, car il n'y a que ces principes à quoi il la faille raporter. Ce que Saint Paul exprime admirablement bien ailleurs, quand il dit, que

Rom. 8. 28. 29. *ceux que Dieu a préconnus, il les a prédeſtinez pour être rendus conformes à l'image de ſon Fils &*

que

que *ceux qu'il a prédeſtinez, il les a apellez, juſtifiez, & glorifiez.* Pour nous aprendre que cette Société, dans ſes commencemens, dans ſes progrez, & dans ſa fin, eſt toute de Dieu. Cette vérité eſt non ſeulement d'une méditation fort agréable, mais elle eſt de plus, fort importante & fort néceſſaire. Car 1. elle nous oblige à reconnoître, que tout ce que nous ſommes, & tout ce que nous avons, nous le tenons de Dieu, & à avoir pour lui une parfaite reconnoiſſance. 2. Elle condanne cette domination abſolue & ſouveraine, que les hommes veulent prendre ſur l'Egliſe. Si ſa vocation étoit naturelle ou humaine, je conſentirois de bon cœur que les hommes en fuſſent les Maîtres, & qu'ils y établiſſent un Empire auſſi abſolu qu'ils le pourroient. Mais puiſque l'Egliſe eſt une Société de Dieu; & qu'il n'y a que lui qui l'ait apellée ; il n'y peut avoir d'autre que lui qui la gouverne ſouverainement. A cauſe dequoi Saint Paul lui-même, tout grand Apôtre qu'il étoit, proteſte qu'il n'a point de domination ſur la Foi des Chrêtiens. Et ailleurs, il ne ſçauroit ſoufrir qu'ils diſent, *l'un, je ſuis de Paul, & l'autre, je ſuis de Cephas, & l'autre, je ſuis d'Apollos.* De même Saint Pierre parlant aux Paſteurs, & leur ordonnant de paître le Troupeau de Jeſus-Chriſt, leur défend abſoument de prétendre d'en être les Maîtres. *Non point*, dit-il, *comme ayant domination ſur les héritages du Seigneur.* 3. Cette conſidération nous eſt auſſi un motif à la ſainteté. Car puiſque c'eſt Dieu lui-même qui nous a apellez; puis qu'il nous a fait l'honneur de nous mettre dans le Corps Myſtique de ſon Fils; puiſque

2 Cor. 1. 24.
1 Cor. 3. 4.
1 S. Pi. 5.

puiſque nous vivons ſous ſes Loix Divines, & ſous l'inſpection de ſes yeux, qu'elle pureté ne devons nous pas avoir dans toute nôtre conduite ? 4. Cette même vérité de nôtre vocation Divine nous fournit une abondante matiére de conſolation dans nos afflictions, & d'aſſurance dans nos dangers. Je dis de conſolation dans nos afflictions, puiſque nous ne ſçaurions jamais rien ſoufrir d'aſſez funeſte, ou d'aſſez douloureux pour entrer en comparaiſon avec l'honneur de nôtre vocation, ni avec les biens éternels qui nous ſont préparez. Je dis auſſi d'aſſurance contre nos dangers : Car puiſque c'eſt Dieu lui-même qui nous a apellez, ce ſera auſſi lui-même qui nous ſoûtiendra. Dans la Nature, quand il a fait le Monde, il a joint la qualité de Conſervateur à celle de Créateur. Il en eſt de même dans la Grace. C'eſt pourquoi l'Apôtre diſoit aux Corinthiens, *Dieu eſt fidelle, qui vous a apellez à la Communion de ſon Fils.* 1. Cor. 9. Où vous voiez que de la vocation que Dieu a faite de nous, il en conclut ſa protection. Et dans cette belle chaîne de nôtre Salut, que nous avons déja alleguée, il joint d'un lien indiſſoluble la vocation avec la juſtification & la glorification. *Ceux qu'il a apellez, il les a juſtifiez ; & ceux qu'il a juſtifiez, il les a glorifiez.*

6. La difference qui eſt entre les œuvres de Dieu, & celles au Démon.

6. Saint Paul en nous mettant devant les yeux la nature de la vocation Chrêtienne, nous fait tacitement remarquer la diférence qu'il y a entre les œuvres de Dieu, & celles du Démon. Nous pouvons dire que preſques en toutes choſes le Démon a été l'imitateur de Dieu, mais un imitateur à contre-ſens.

Dieu

Dieu a eu ſon Myſtére, un Myſtére de piété. *Le Myſtére de piété eſt grand, Dieu manifeſté en chair.* Le Démon a eu le ſien, mais un Myſtére d'iniquité. *Le Myſtére d'iniquité ſe met en train.* Dieu a jetté ſa ſemence dans le champ. Le Démon n'a pas manqué d'y jetter la ſienne; mais celle de Dieu étoit de bon froment, & celle du Démon eſt de l'yvroye. Dieu parloit à nos Péres dans le Paradis terreſtre. Le Diable leur voulut parler auſſi; mais Dieu leur parloit pour les rendre heureux, & le Démon leur parla pour les rendre miſérables. Et pour nous aprocher un peu plus prés de nôtre matiére, Dieu a fait une ſociété, il a convoqué & aſſemblé les hommes en un Corps. Le Démon en a fait auſſi une; car il ſa voix & ſa vocation, ſon eſprit & ſon efficace, ſes Loix & ſon Empire, de même que Dieu; mais avec cette différence, que Dieu nous a appellez, non a ordure, mais à ſantification: & le Démon nous apelle, non à ſantification, mais à ordure. L'un conduit les hommes des ténébres à la lumiére, du crime à la juſtice, de la ſouillure à la pureté. Et l'autre les précipite de la lumiére dans les ténébres, & de l'innocence dans la corruption. 1 *Tim.* 3. 16.

Comment on diſcerne les fauſſes Religions d'avec la véritable.

7. Avant que de quitter cette Partie, je ne puis m'empêcher de donner ici une régle tres-aſſurée pour diſcerner les fauſſes Religions, d'avec la véritable. Je ne veux pas dire que les fauſſes Religions ſoient celles qui nous ſolicitent ouvertement au péché; car quelle Religion trouverez-vous au monde, qui ne faſſe profeſſion de défendre le vice & de commander la vertu? Mais je dis puiſque toutes les fauſſes Religions ſont des productions du Diable, &

que le grand & ardent désir du Diable est de conserver parmi les hommes le péché, il n'est pas possible qu'il y ait une fausse Religion, qui par des voies sourdes & indirectes ne travaille à ruïner la véritable sanctification, & laisser les hommes dans le péché: & s'il en étoit autrement, il est certain que le Diable auroit oublié l'art qu'il a pratiqué depuis la naissance du Monde jusques à present. Voulez-vous que je vous mette ceci devant les yeux tout doucement sans scandaliser pérsonne? Considérez je vous pric cette Religion, qui sous le beau prétexte de mortification, de jeûnes, de haires & de cilices, remplit l'esprit des hommes d'orgueil & de présomption par la prétention de leurs mérites, les changeant en des Pharisiens arrogants, qui disent, *je jeûne deux fois la semaine, je donne la disme de mes biens aux pauvres, & je ne suis pas comme ce misérable Pêager, que voilà.* Luc. 18. 12. Considérez cette Religion, qui sous le voile admirable de bonnes œuvres & d'actes de devotion, fait consister la plus-grande partie de sa piété en des actions superstitieuses, vaines & ridicules; faisant en cela les deux maux que Dieu reprochoit autre-fois aux Juifs qu'ils avoient faits, c'est-à-dire, quittant la véritable source d'eau vive, & se détournant à des citernes rompues. N'est-ce pas ce que fait cette Religion-là? Elle établit presque toute sa devotion dans le choix des viandes, dans la célébration des Fêtes, dans les pelerinages, dans l'atouchement & vénération des Reliques, dans le roulement des chapelets, dans la visite des stations, & dans les autres choses de cette nature. Considérez cette Religion, qui sous prétexte d'humilité, & de crainte, défend aux hommes

mes de s'assurer jamais de leur Salut, & leur ordonne d'être dans une ignorance ou une incertitude perpétuelle, si Dieu leur fera la grace de les recevoir à l'heure de leur mort. N'est-ce pas renverser entiérement la sanctification, & en détruire le véritable principe? Car le principe de la vraye sainteté, ou pour mieux dire, ce qui fait l'ame & l'essence de la sainteté, n'est-ce pas l'amour filiale que nous avons pour Dieu? Mais comment cette amour filiale peut-elle subsister avec cette continuelle incertitude si Dieu est nôtre ami ou nôtre ennemi, s'il a resolu de nous sauver ou de nous danner? Et avec ces cruelles perpléxitez qui accompagnent cette incertitude, quelque bien que je fasse, quelque justice que je trouve en moi, quelque abondante mesure de grace que Dieu m'ait jusqu'à cette heure communiquée, je ne sçaurois pourtant m'assurer, ni de mon élection, ni de ma persévérance, & il peut être que Dieu m'a reprouvé pour me danner éternellement: Et que tout ce qu'il m'a jusqu'ici communiqué de grace, ni même la rémission de mes péchez qu'il m'a déja accordée, ni la Communion de Jesus-Christ où il m'a mis, ni son saint Esprit qu'il m'a donné, n'empêchent pas qu'il ne me haïsse dans le fond de son cœur, & qu'il ne m'ait haï éternellement. Et peut-être qu'aprés m'avoir donné si longtemps sa grace, tout d'un coup il la retirera de moi, & m'abandonnera aux tristes effets de ma corruption & de sa vengeance. Dites-moi, je vous prie, si c'est representer un Dieu fort aimable? Et si ce n'est pas renverser en effet la sanctification, au lieu de la vouloir établir?

2. *Point.* Paſſons maintenant à la ſeconde Partie de nôtre Texte. Elle conſiſte dans l'aſſurance que l'Apôtre donne, que la doctrine qu'il vient de nous propoſer eſt entiérement Divine & inviolable. *C'eſt pourquoi*, dit-il, *qui rejette ceci, ne rejette point un homme, mais Dieu qui a auſſi mis ſon ſaint Eſprit en nous.* La premiére Conſidération que nous devons faire ſur ces paroles eſt, qu'il ne faut pas croire que par cette réjection de la doctrine de Saint Paul, il entende ſimplement une réjection ouverte ou déclarée, telle que la font les Infidelles, les Payens & les Juifs qui blaſphément contre l'Evangile. Il y a peu d'aparence que S. Paul parle ici contre ces ſortes de gens-là, qui ne reconnoiſſoient, ni ne vouloient en aucune maniére reconnoître le Chriſtianiſme; il parle à des Chrétiens qui avoient déja été apellez extérieurement dans l'Egliſe, & qui faiſoient profeſſion d'avoir embraſſé la Religion de Jeſus-Chriſt. Il y a de plus tres-peu d'aparence, qu'entre ces Perſonnes-là qui profeſſoient le Chriſtianiſme, il s'en trouvât du tems de l'Apôtre quelques-uns qui niaſſent hautement & ouvertement la néceſſité de la ſantification & des bonnes œuvres. Il y eut à la vérité dans la ſuite, de certains Héréti-ques qu'on apelloit Gnoſtiques à qui on a imputé de tres-horribles maximes ſur ce ſujet; mais outre qu'il eſt fort douteux, ſi ces gens-là tombérent d'acord des maximes qu'on leur imputoit, outre cela dis-je, je ne croy pas que cette Secte fût encore née, lors que Saint Paul écrivoit ſon Epître aux Theſſaloniciens: ou ſi elle étoit née elle n'avoit pas au moins encores éclatté, ni ne s'étoit fait connoître.

1. *Obſervation. L'Apôtre entend une rejection de Pratique par ceux qui ſe diſent Chrêtiens.*

Ainſi

Ainſi je ſuis perſuadé que S. Paul parle ici d'une autre eſpéce de réjection. *Celui*, dit-il, *qui rejette ceci*, il veut dire celui qui le rejette dans la Pratique, celui qui faiſant profeſſion d'être Chrêtien demeure plongé dans l'ordure, & ne s'adonne en aucune maniére à la ſantification. C'eſt contre ces ſortes de Gens qu'il parle, & deſquels il dit, *qu'ils ne rejettent pas un homme, mais Dieu.* Il a raiſon de s'en prendre particuliérement à ces perſonnes-là. Car il eſt certain que ce ſont les plus cruels ennemis de la Religion & de l'Egliſe, & le plus odieux genre d'hommes qui ſe puiſſe concevoir. Ils ſont odieux; car à tous les autres vices dont il ſont entachez, ils joignent encore l'hypocriſie. Gens qui ont la voix de Jacob, & les mains d'Eſaü. Sepulchres blanchis qui ſous de belles aparences ne cachent que de la pouriture. Les vicieux de profeſſion ouverte ne ſont pas au moins trompeurs comme ceux-ci. Ils ne fourbent point les yeux, ni n'impoſent à perſonne. Mais ceux-ci ſont des Enchanteurs, qui cachent l'horreur de leur crime ſous un beau dehors. Des faux Prophétes qui diſent, *Seigneur, Seigneur*, & qui au reſte ſont des *Ouvriers d'iniquité.* Et qui a-t-il de plus odieux que cela? Ce ſont les plus cruels ennemis de la Religion & de l'Egliſe, qui nous font cent fois plus de mal que les ennemis déclarez quelques fiers & ardents perſécuteurs qu'ils ſoient. Les ennemis déclarez calomnient la Religion, mais ils n'en ſont pas creûs, & la Religion ſe défend ſufiſamment contre leurs acuſation; au lieu que ceux-ci en ſont crûs d'ordinaire, quand ils deshonorent la piété Chrêtienne. Pourquoi, dit-on, ne les en croirions nous pas?

Ce

Ce ſont des amis & non pas des ennemis; ils parlent par leurs œuvres, & nous font voir quel eſt l'Eſprit de la Religion qui les anime. Les Perſécuteurs ne troublent que l'état extérieur de l'Egliſe, & le plus ſouvent en lui raviſſant ſon repos temporel, ils contribuent (malgré qu'ils en ayent) à l'augmentation de la Foi & de la ſainteté de ſes Enfans. Mais ces Malheureux Hypocrites dont nous parlons ataquent ſon état intérieur, & par leur contagion & leur mauvais exemple ſurprennent les ſimples & corrompent leur régénération, Mais que dis-je les ſimples, les plus forts même & les plus avancez dans la pratique de la juſtice ne ſe peuvent défendre de leur venin; car qu'y a-t-il de plus dangéreux qu'un mauvais exemple qui s'inſinuë ſous le voile de l'amitié & de la fraternité? *Un peu de lévain*, diſoit l'Apôtre, *fait lever toute la pâte*. Une converſation vicieuſe eſt une peſte dans une Egliſe, ou ſi vous voulez, une étincelle de feu dans un monceau de paille ou de chaume. Helas! nous ne ſommes que trop à cet égard tous tant que nous ſommes, grands & petits, forts & infirmes, une matiére combuſtible; & n'avons que trop de diſpoſition au peché, de quelque côté qu'il nous tente: & combien plus lors que ſes tentations nous viennent d'un endroit, contre lequel nous ne ſommes point précautionnez.

1. Cor. 5. 6

2. *Si tous ceux qui pechent dans le Chriſtianiſme doi*

2. Mais, direz-vous, tous ceux qui péchent dans l'Egliſe ſont-ils du nombre des Hypocrites? N'y a-t-il point de vrais Fidelles qui s'éloignent quelquefois de la ſanctification, & qui par conſéquent donnent à leurs fréres & du ſcandale & des mauvais exemples

ples ? Il eſt vrai qu'il n'y en a que trop, & je ne doute pas que ce ne ſoit auſſi à ceux-là que s'adreſſe la parole de Saint Paul, & qu'il ne les comprenne de même que les Hypocrites, entre ceux qui rejettent ſa doctrine. J'avouë que quand un Fidelle tombe dans quelques péchez, il ne s'enſuit pas de là qu'il ait rejetté abſolument la doctrine de la ſanctification. Dieu nous garde d'avoir cette penſée. Il tombe par infirmité ; car nôtre régénération n'eſt jamais ſi entiére, qu'il ne nous reſte toûjours beaucoup de foibleſſes & dans l'eſprit & dans le cœur. Et ſi ceux qui font des déclamations ſur ce ſujet connoiſſoient aſſez bien les voyes de l'homme, ils ne diroient pas, comme ils font ſi abſolument, que les pechez ne ſe peuvent allier dans une-même perſonne avec la foi & la charité, & les autres principes de la régénération ; je ne veux pour cela que l'exemple de Saint Pierre. Qui croira, que ce que Ieſus-Chriſt lui dit, *j'ay prié pour toi, afin que ta Foi ne défaille point*, ſe doive entendre de quelques ſimples lumiéres de l'entendement, ſans aucune piété, ni aucune charité dans le cœur? Qui croira, que Saint Pierre dans le moment de ſa chûte où il fut emporté par un mouvement impétueux de la crainte & de la frayeur, ait ſenti ſubitement éteindre dans ſon cœur toute ſorte de charité & de piété, & que tous les atachemens qu'il avoit à ſon Divin Maître ayent été tout d'un coup rompus, d'une maniére ſi pleine & ſi abſoluë qu'il n'ait conſervé dans le fond de ſon ame aucune conſidération pour lui ? Le retour prompt qu'il fit vers Ieſus-Chriſt lors que Ieſus-Chriſt

veut être cenſez Hypocrites.

Luc 22. 33.

le regarda, & qui fut acompagné de larmes améres de repentance, temoigne bien que ſi ſa piété & ſa charité avoient ſoufert une écly-pſe, elles n'avoient pourtant pas été entiére-ment éteintes. En effet, il faut faire le mê-me jugement de la vie ſpirituelle que de la temporelle, l'une & l'autre peuvent ſoufrir des évanouïſſemens ſans périr entiérement. Il faut donc diſtinguer une rejection abſoluë de la doctrine de la ſantification, & une re-jection à l'égard de quelques degrez. Les Hypocrites qui ſous le maſque d'une profeſ-ſion extérieure cachent un cœur prophane & ménent une vie prophane, ſont coûpables de cette premiére réjection. Les Fidelles quand ils tombent dans quelque péché ſont coûpa-bles de la ſeconde. Mais, quoi qu'il en ſoit, il eſt toujours vrai que quelque péché que nous commettions, pour ſi petit qu'il ſoit, c'eſt une réjection que nous faiſons de la do-ctrine de la ſantification. Car ſi nous la ſui-vions bien, comme nous devons, nous ne pécherions jamais; puiſque l'Evangile ne ſe contente pas de demander de nous une ſantification imparfaite, & qu'au con-traire, il en exige une pleine & parfaite, tant à l'égard de ſes parties, qu'à l'égard de ſes degrez. Ainſi toutes les fois que nous commettons quelque faute, c'eſt une eſpéce de rénonciation que nous faiſons à l'honneur de nôtre vocation, & un outrage à la doctri-ne de Ieſus-Chriſt.

3. *Châque Péché eſt une rénon-ciation à Dieu & à ſon Fils.*

3. Je dis à la doctrine de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, du Fils de Dieu, & de Dieu même. Car cette Loi de la ſantification n'eſt pas de Saint Paul, ni d'aucun homme, elle eſt

eſt de Dieu & de ſon Fils bien-aimé. *Celui qui rejette ceci*, dit l'Apôtre, *ne rejette pas un homme mais Dieu.* Il veut dire qu'il rejette l'Autorité de Dieu même, qui eſt l'Auteur & le Promulgateur de cette Loi. Il n'y a point de péché qui n'en contienne deux, dont l'un conſiſte en ce que nous faiſans une choſe qui de ſa nature eſt mauvaiſe, & contraire à cet ordre public & inviolable, ſelon lequel les créatures raiſonnables doivent vivre. Et l'autre conſiſte en ce que nous offenſons l'Autorité & la Majeſté infinie de nôtre Légiſlateur, & que nous-nous revoltons de ſon obéïſſance. Saint Paul ayant égard au premier apelle les péchez, des ordures contraires à la vraie ſantification; mais ayant égard au ſecond, il les apelle des réjections de Dieu, c'eſt-à-dire des rebellions contre ſon Autorité Souveraîne. Crime grand & énorme ſans doute, & digne de toute ſorte de punition. C'eſt la raiſon, afin que je le diſe en paſſant, qui nous fait rejetter cette frivole diſtinction que l'Ecole Romaine a inventée, *de pechez véniels.* Car il eſt conſtant que les plus petits péchez que l'on puiſſe commettre, enferment en eux cette rebellion, puiſque, quelque petits qu'ils ſoient quand on conſidére les choſes-mêmes, ils ſont toûjours des violations de la Majeſté Ineffable de celui qui nous les a défendus. Et cette violation, de quelque maniére qu'on la conſidére, ne peut de ſoi-même qu'elle ne mérite la mort. Qui avoit-il de plus léger, à conſidérer la choſe en elle-même, que le péché de nos premiers Parents? Manger d'un fruit qui eſt agréable aux yeux & au goût

goût, & qui sembloit n'avoir été naturellement destiné que pour la nourriture des animaux, étoit-ce une chose si grande? Mais quelle que fût cette action, considérée en elle-même, elle étoit défenduë? Et nos premiers Parens ne l'ont pû commettre, sans s'élever contre la Majesté Infinie du Créateur qui leur avoit dit, *vous n'en mangerez point*. Ils ne la pouvoient commettre, sans se soustraire à l'obéïssance qu'ils lui devoient; & par conséquent sans tomber dans le plus grand de tous les crimes. Qu'il seroit nécessaire que nous eussions sans cesse cette vérité devant les yeux, pour ne nous point tromper nous-mêmes comme nous faisons d'ordinaire. Car je ne sçai comment il se fait, que quand nous jugeons des péchez, nous ne les considérons presque jamais que dans la veuë des choses ausquelles ils consistent. C'est pourquoi la plus-part nous paroissent petits & légers, peu dignes de nôtre atention, & moins encore de nôtre repentance quand nous les avons commis. N'est-ce pas une *pitoyable* illusion que nous-nous faisons à nous-mêmes? Ne voyant pas que quelque-peu considérables que soient les péchez dans la veuë des choses, ils le sont toûjours extrémement dans la veuë de ce Legislateur Supréme qui nous les a défendus; & que ce sont autant de réjections de Dieu que nous faisons.

4. L'Apôtre n'allégue point ici son autorité, mais celle de Dieu.

4. Remarquez ici, je vous prie, la conduite de Saint Paul, il ne met point sa propre Autorité devant les yeux des Thessaloniciens, ni ne se revêt de tîtres superbes & pompeux, pour concilier du respect & de la vénération à sa personne & à sa parole. Il

ne

ne parle point de ſon raviſſement au troiſiéme Ciel, ni de ſes viſions, ni de ſes miracles, ni de ſes travaux, ni même des perſécutions qu'il avoit ſoufertes pour la Religion: bien que toutes ces choſes-là le deuſſent rendre fort-recommandable parmi les gens de bien. Quand il ſera queſtion de relever la grace que Dieu lui a faite, il parlera de ſon raviſſement, de ſes miracles, & de ſes viſions. Et quand il s'agira de ſoûtenir la fidélité de ſon Miniſtére contre les fiéres accuſations de ſes ennemis, il racontera ſes voyages, ſes travaux, & ſes perſécutions. Mais quand il s'agira d'impoſer une Loi à la conſcience, ou d'établir une doctrine de Foi & une régle de mœurs, il ne mettra en avant que le Nom de Dieu: Rien que de Divin: Nulle conſidération d'homme. Car la Foi & la conſcience ne reconnoiſſent d'autre Autorité que celle du Ciel, ni ne ſuivent d'autre voix que celle du Maître commun de toutes les créatures. *Nous ne nous prêchons point nous-mêmes, mais Jeſus-Chriſt*, diſoit-il ailleurs, *& quant à nous, nous ſommes des Miniſtres.* C'eſt à peu prés la penſée qu'avoient les Prophétes, qui lors qu'ils avançoient quelque choſe uſoient toûjours de cette préface, *Ainſi à dit l'Eternel.* C'eſt auſſi dans cette veuë que nôtre Apôtre parlant, tant de lui, que de ſes compagnons d'œuvre, diſoit en quelque endroit, *Nous avons ce thréſor en des vaiſſeaux de terre, afin que l'excellence de cette force ſoit de Dieu, & non pas de nous.* 2. Cor. 4. 5. 2. Cor. 4. 7.

5. L'Apôtre ne dit rien de lui-même, mais de par le S. Eſprit.

5. Mais direz-vous, n'eſt-il pas vrai pourtant que les Théſſaloniciens n'avoient receu la doctrine de l'Evangile, ni en particulier celle

celle de la néceſſité de la ſanctification que de la bouche de S. Paul, il ſemble donc qu'ils ne la pouvoient conſidérer, que comme la doctrine d'un homme, ni par conſéquent la rejetter, qu'en rejettant un homme. Saint Paul prévient cette objection dans les derniéres paroles de nôtre Texte, *nous avons*, dit-il, *le Saint Eſprit en nous.* C'eſt-à-peu prés comme s'il diſoit, j'avouë que je vous ai aporté l'Evangile, mais ne penſez pas que je ſois le premier ou le principal Auteur de la prédication que je vous ai faite; je ne ſuis qu'un ſimple inſtrument, un organe, une cauſe ſeconde: car tout ce que je vous ai annoncé, vient du Saint Eſprit. C'eſt lui qui a conduit mes pas vers vous, ouvert ma bouche, & formé les paroles que je vous ai dittes. Ce qui reléve la vérité du Miniſtére de Saint Paul, & qui donne une Autorité Souveraine à ſes paroles; mais qui ne reléve nullement ſa perſonne, ſinon entant qu'il a plû à Dieu de le choiſir pour *être ſon* Interprête. Or cela nous enſeigne 1. que les Apôtres n'ont rien dit d'eux-mêmes, mais qu'ils ont été inſpirez par l'Eſprit de celui qui les avoit envoyez. 2. Qu'ils avoient eux-mêmes la connoiſſance de cette inſpiration. Car le même Eſprit qui parloit par eux, ſe donnoit auſſi à connoître à eux, non à la vérité, par des caractéres ſenſibles, comme il faiſoit dans les Prophétes, mais par la conſidération de la majeſté & de la ſainteté de leur parole, & par la comparaiſon qu'ils en faiſoient avec les forces de la Nature qui n'étoient nullement capables de former une ſi admirable doctrine. A quoi il faut ajoûter,

que

que S. Paul qui avoit reçû, comme les autres Apôtres, sa mission immédiatement de Jesus-Christ-même, devoit être fort raisonnablement persuadé que celui qui l'avoit établi le Docteur des Nations, & qui l'avoit destiné à une si grande œuvre que celle de la conversion des Peuples, ne lui avoit pas refusé la conduite de sa grace. Enfin sa propre expérience lui faisoit facilement comprendre qu'il étoit animé de l'Esprit de Jesus-Christ, dans un dégré qui le rendoit infaillible dans la doctrine, puisqu'il ne lui étoit rien échappé qui s'éloignât de la véritable forme de l'Evangile de Jesus-Christ : & qu'au contraire, il en avoit pénétré tous les Mystéres d'une maniére admirable, comme nous le voyons dans ses Epîtres. C'est le témoignage qu'il se rend lui-même dans la premére aux Thessaloniciens. *Nôtre exhortation*, dit-il, *n'a point été, ni par abus, ni par vilenie, ni en fraude : Mais comme nous avons été aprouvez de Dieu, à ce que la prédication de l'Evangile nous fût commise, ainsi parlons-nous, non point comme voulant complaire aux hommes, mais à Dieu qui aprouve nos cœurs.* 1. Thess. 2. 3. 4.
C'est aussi ce qui avoit obligé les Fidelles de recevoir la parole avec une entiére obéissance, comme il le dit au même endroit. *Nous rendons graces à Dieu sans cesse, de ce que vous avez reçû de nous la parole de la prédication de Dieu, vous l'avez reçûë, non point comme parole des hommes, mais ainsi qu'elle est véritablement comme parole de Dieu : laquelle aussi opére avec éfficace en vous qui croyez.* 1. Thess. 2. 13.

6. Il faut enfin remarquer ici, que la Foi des *6. La Foi est produi-*

te par l'Eſprit intérieur & l'Eſprit extérieur.

des Fidelles ſe produit par la rencontre de deux Eſprits, ou pour mieux dire, d'un ſeul & même Eſprit qui ſe trouve ſoi-même, & qui ſe reconnoît en deux lieux, ſçavoir, dans la faculté de l'homme; c'eſt ce que nous apellons l'Eſprit intérieur communiqué à châque Fidelle: & dans la prédication ou dans la parole; c'eſt ce que nous apellons l'Eſprit extérieur. De cette rencontre naît cette aprobation ou ce conſentement que nous donnons aux Myſtéres de la Grace; & cette perſuaſion que nous avons de la vérité. Si vous ſupoſez que l'Eſprit de Dieu anime & éclaire la faculté de l'homme, & que vous l'apliquiez à un objet purement humain, ou à une parole dans laquelle l'Eſprit de Dieu ne ſe trouve point, cette rencontre ne peut produire qu'une réſiſtance & une réjection, au lieu d'une perſuaſion; parce que l'Eſprit de Dieu qui eſt dans la faculté, & l'Eſprit de menſonge qui eſt dans la prédication ne peuvent jamais s'alier enſemble. A cauſe dequoi Saint Jean dans ſa Prémiere Catholique, s'aſſure que les Fidelles ne ſe lairront point ſéduire par les faux Docteurs, *parce*, dit-il, *qu'ils ont l'onction de par le Saint*, c'eſt-à-dire, le Saint Eſprit. D'autre-part, ſi vous ſupoſez l'Eſprit de Dieu dans la prédication, & que vous mettiez dans la faculté, ou dans l'entendement des Auditeurs l'Eſprit de vanité & l'Eſprit du Monde, il ne ſe peut produire encore de cette rencontre que l'incrédulité & la rebellion contre l'Evangile; par la même raiſon que j'ay ditte, que ces deux Eſprits dont l'un eſt du Ciel, & l'autre de la Terre ne ſe peuvent jamais reconnoître, ni s'alier

1. S. Jean 2. 20.

l'un

un avec l'autre: Et c'eſt dans ce cas que
int Paul diſoit aux Corinthiens, *ſi nôtre* 2 Cor. 4.
vangile eſt couvert, il eſt couvert à ceux qui 3. 4.
riſſent auſquels le Dieu de ce Siécle a aveuglé
s yeux de l'entendement.

A cet Exemple que nous venons de met- *Exemple*
e en avant, pour ſervir de modelle aux Tex- *d'un Texte*
s qui ſe traitent par Obſervations, ajoûtons *qui ſe peut*
n un autre pour ceux qui ſe peuvent traiter *traiter par*
ar voie d'Aplication perpétuelle. Nous choi- *voie d'Aplication*
rons pour cela ces paroles de Saint Paul, *perpétuelle tiré de*
hilip. 2. v. 12. *Employez-vous à vôtre propre ſa-* *Philip. 2.*
t, avec crainte & tremblement. Aprés avoir *12.*
ommencé par un Exorde tendre qui déplore
condition des hommes, de ce qu'il y en a
peu qui connoiſſent la vérité; parce qu'il
en a un nombre preſques infini à qui Dieu *Exorde*
e daigne pas la faire prêcher; & leſquels il *ſur ce Texte.*
aiſſe dans des épaiſſes ténébres; un nombre
reſques infini de ceux à qui Dieu la fait prê-
her, qui la corrompent par des erreurs &
es ſuperſtitions, & qui ne la voient preſque
mais que broüillée & confonduë, avec les
enſonges & les inventions humaines; un
ombre preſques infini de ceux qui la con-
oiſſent clairement, & néantmoins la négli-
ent: & par leur négligence perdent &
aiſſent écouler le fruit admirable qu'elle leur
ourroit produire: aprés avoir montré l'é-
onnément où cette méditation nous jette,
u'il y ait un ſi petit nombre d'hommes de
auvez; & enfin aprés être tombé dans les
véritables cauſes de cette rareté des ſauvez,
ſçavoir, que peu de gens s'emploient à cela
de la maniére qu'ils le devroient faire; il faut
inir l'Exorde par une autre exhortation à pro-

fiter

siter du temps de nôtre vocation, & à ne permettre pas que quand nous sortirons du Monde, nous puissions nous demander à nous-mêmes ce que nous y avons fait, ni nous reprocher d'avoir abusé de la patience de Dieu & de ses graces. *Emploions nous donc à nôtre propre salut, avec crainte & tremblement &c.* Il faut faire en sorte que cet Exorde soit vif, agréable, & tel qu'il puisse d'abord réveiller l'Auditeur, & obtenir une particuliére attention.

Avis devant que d'entrer en matiére.

Cela fait, il faut l'avertir, que si vous aviez à traiter ces paroles de la maniére ordinaire, vous ne manqueriez pas de leur faire faire beaucoup de Réflexions de doctrine. 1. Sur ces termes, *vôtre propre salut*, qui sont d'un grand poids & d'un grand sens. 2. Sur le commandement que Saint Paul nous fait de nous y emploier, surquoi il y auroit beaucoup de choses à dire. Et enfin sur la *crainte* & le *tremblement* qu'il veut qui accompagne nôtre travail; car il y auroit encore sur cela à faire des Réflexions importantes. Mais vous ajoûterez; que laissant à part toutes ces doctrines, qui le plus souvent ne servent que d'amusement à nôtre esprit par l'abus que nous en faisons, vôtre dessein est de tâcher de faire faire à vos Auditeurs ce que Saint Paul leur commande, & de les faire travailler actuellement, pendant cette heure destinée à la pieté, *à leur propre salut avec la crainte & le tremblement* qu'une si grande œuvre demande. Là, parce qu'il s'agit d'une action de pratique où l'on doit ouvrir toutes les portes de la conscience, & mettre l'Auditeur en mouvement, il ne sera pas mal-à-propos,

aprés

aprés avoir fait une espéce de division en trois parties, dont l'une sera, des considérations sur nôtre *propre salut*, l'autre, des actes par lesquels nous y travaillerons, la derniére, des sentimens de *crainte* & de *tremblement* dont nous accompagnerons ces actes, de finir tout cela par une priére à Dieu en forme de souhait, courte, mais animée; afin qu'il lui plaise de bénir cette Action, & de nous donner à tous les forces qu'il faut, à ce que dans ce moment même nous puissions si bien mettre la main à l'œuvre de nôtre Salut, que ce Salut soit bien avancé lorsque nous sortirons de ce Temple.

Division de ce Texte en trois Parties.

Aprés cette préparation, la premiére chose, direz-vous, sur laquelle je désire que vous méditiez est, que Dieu a eu tant de bonté pour nous qu'il nous a préparé un Salut. Nous étions ses ennemis, & il a bien voulu nous offrir sa réconciliation. Nous étions morts, & il nous a préparé une résurrection. Nous étions plongez dans un abysme de malheur, & il a bien voulu nous tendre sa main d'enhaut. Le Salut consiste en des biens inénarables, d'un prix grand, que nous ne sçaurions assez estimer; car ils doivent être proportionnez à la dignité du Sang de Jesus-Christ qui nous les a méritez. Ce Sang qui nous les a acquis est la chose du monde la plus sacrée, la plus auguste, & pourtant la plus luctueuse & la plus touchante. Entrez donc je vous prie avec moi dans cette méditation. D'où vient-il que nous prenons si peu d'interêt dans une chose qui nous est si importante? Nôtre Salut se présente tous les jours à nous, comme un riche thrésor, qui sort du

Diverses Applications de ce Texte.

1. *Sur la grande bonté de Dieu qui nous a préparé un Salut.*

sein de la miséricorde éternelle; comme la Divine & incomparable production de la mort sanglante du Fils de Dieu; comme une table qui se présente à nous dans le triste naufrage que nous avons fait. Cependant nous n'y songeons pas, & quand nous faisons réflexion sur le peu d'attention que nous avons euë jusqu'à présent à la voix de Dieu qui nous en a si souvent parlé, nous sommes étonnez de nous trouver dans une si grande stupidité.

2. De l'importance de ce Salut, de sa necessité & du grand nombre de Pécheurs.

Cependant pour mieux reconnoître l'importance de ce Salut, & la nécessité de s'y bien apliquer, il me semble qu'il ne faut que tourner tant soit peu les yeux sur le malheureux état de ceux qui le négligent pendant le cours de cette vie, & qui sortent du Monde sans s'y être en aucune maniére employez. Regardez, je vous prie, tout cet amas de Pécheurs, d'infidelles & de profanes qui partagent, aujourd'hui le monde, voudrions nous bien être du nombre de ces gens-là? L'un est un jeune étourdi, qui n'a sa teste pleine que de folies & d'égaremens: L'autre est un vieux avare, qui a rempli sa maison d'extorsions & d'iniquitez: L'autre est un fier & cruel scélerat, qui fait consister & sa gloire & sa joie dans le sang & dans la violence, comme une bête farouche: L'autre est un faux hypocrite, qui ne paroît jamais dans le monde que masqué, qui ne sort que pour tendre des piéges, ni ne se remue que pour tromper l'innocence des simples; un insigne fourbe qui ne songe qu'à imposer aux yeux de toute la terre: L'autre est un sale Epicurien toûjours noyé dans le vin ou plongé dans les voluptez, un pourceau qui a son ame ensevelie dans sa graisse,

graisse, & qui ne songe sans cesse qu'à inventer de nouveaux plaisirs. Combien d'abysmes le Vice a-t-il creusez pour y précipiter les hommes? Et en combien d'espéces se partage-t-il pour les surprendre & pour les perdre? Tantôt il paroît sous le beau voile des richesses & des grandeurs; tantôt sous les doux charmes de la volupté des sens; tantôt sous la justice qu'il y a à soûtenir ses propres interêts, & à satisfaire sa vangeance: tantôt sous les raisons que l'on a de porter envie à la prospérité d'autrui: tantôt sous l'idée de la joye qu'on a de réüssir dans ce qu'on a entrepris: & sous celle de la honte qui suit un mauvais succez, lors que l'on se trouve engagé dans une afaire. Enfin c'est un Prothée qui se change en mille façons, ou, si vous voulez, un serpent qui s'est ouvert mille voyes & mille maniéres pour se glisser dans le cœur des hommes, & pour empêcher qu'ils ne songent à leur Salut. D'ailleurs, si vous jettez les yeux sur cette partie du monde qui semble la plus honnête & la plus innocente, vous la verrez plongée dans un nombre presques infini d'ocupations qui les apliquent & les attachent d'une telle sorte, qu'il ne leur reste pas un seul moment pour penser à ce qu'ils ont de plus important. Les uns s'abysment dans l'étude des Sciences humaines, & les autres dans la pratique de leur profession. Châcun s'y donne tout entier, & pas un ne se souvient que la piété & la crainte de Dieu doit être une profession commune à tous, qui n'empêche pas à la vérité les autres; mais qui leur doit donner néantmoins des bornes & des mesures, afin de n'en être pas elle-même empêchée.

3. *Sous combien de formes le péché se glisse dans le cœur*

4. *Du grand nombre de distractions, par lesquelles ceux qui semblent les plus innocens, sont diffi-pez.*

5. Du petit nombre de Fidelles, qui encores n'ont que trop d'attachement au monde.

A cette Consideration il en faut ajoûter une autre qui nous regarde en particulier, je veux dire les gens de bien, les Fidelles, ce petit nombre de personnes qui se sont en quelque maniére séparées du monde pour servir Dieu. Car il est vrai, que dans quelque éloignement où nous nous soions mis à l'égard du Monde & de ses vanitez, nous n'avons pourtant encore que trop de communication avec ces sortes de choses, ce qui fait que nous devons regarder nôtre Salut, comme étant dans un perpétuel danger de nous être ravi. Nous sommes séparez des mondains par la profession de l'Evangile, je l'avouë: Mais ne vivons nous pas encore dans leur commerce à l'égard de la vie civile? Et par conséquent ne sommes-nous pas expoſez à tous momens à la force de leurs mauvais exemples, & à la fausse honte de nous voir seuls opoſez en sentimens, en maximes, & en coûtumes à tout le reste de la terre? Ne sommes nous pas expoſez aux atraits flateurs de leurs promesses, à la violence de leurs menaces, à la surprise de leurs sophismes & de leurs artifices; & en un mot à ce grand nombre de tentations qui nous viennent de leur part? Ainsi s'il nous arrivoit, ou de laisser là l'ouvrage de nôtre Salut, seulement pour quelque tems, ou d'y travailler avec négligence, nôtre perte seroit inévitable.

6 Qu'il ne faut point se relâcher dans la voie du Salut.

Vous voiez donc combien il est néceſſaire de ne discontinuer jamais cette œuvre que nous avons entrepriſe, & de ne nous relâcher point, mais de retenir ce que nous avons jusqu'à-ce que le Seigneur vienne, comme il est dit au Livre de l'Apocalypse. Le Salut ne se peut obtenir qu'en nageant contre le torrent du siécle; il faut donc,

non

non ſeulement faire des efforts, mais faire de perpétuels efforts : car ſi nous venons à les relâcher tant ſoit peu, ou à les diminuer, il ne ſera pas poſſible que le torrent ne nous entraine avec ſoi, & que ce peu de tems de nôtre négligence ne nous recule, & ne nous éloigne conſidérablement du but que nous-nous propoſons. Car il n'en eſt pas de cette œuvre ſpirituelle, comme des temporelles auſquelles nous-nous apliquons. Nous pouvons laiſſer ces derniéres pour un temps, ſans qu'elles en ſoufrent aucun dommage. Mais pour celles de nôtre ſalut, il eſt certain que la moindre interruption eſt capable de la gâter, & deux jours de ſurſéance la ruïneront plus, que mille de travail ne la ſçauroient avancer.

Mais au fond, direz-vous, quel grand intérêt avons-nous en ce Salut ? Et pourquoi faut-il que nous quittions toutes choſes, pour nous apliquer à celle-ci avec tant d'empreſſement & d'aſſiduité ? Mes fréres, pour bien juger de cet intérêt, je vous prie de vous remettre devant les yeux quelques véritez qui ne vous ſont pas inconuës, mais qui peut-étre n'ont jamais fait ſur vous toute l'impreſſion qu'elles devoient. Souvenez-vous donc 1. qu'il vous faut mourir, Et que cette néceſſité vous eſt impoſée avec tant de contrainte & d'une maniére ſi inviolable, qu'il n'y a eu juſqu'à préſent aucun homme qui ait pû s'en exempter. Souvenez-vous que Dieu vous a caché ſous un voile impénétrable l'heure de vôtre mort, & que tout ce que vous en pouvez ſçavoir eſt que vôtre vie ſera courte, & qu'il ne ſe paſſe pas un ſeul moment

7. Méditer ſur la Néceßité de mourir.

auquel vôtre mort ne ſoit poſſible, ou mieux dire, auquel vous ne ſoyez en d & où quelque funeſte accident ne vou nace. Souvenez-vous qu'immédiat aprés vôtre mort, vous êtes obligez répondre de vos actions devant le Tr de Dieu. Car puiſqu'il eſt le Dieu de vers, & que vous êtes non ſeulement du nombre de ſes créatures, mais de ſes créatures raiſonnables pour qui il a fait des loix, & à qui il a preſcrit les bornes & les méſures de leur devoir, il faut bien néceſſairement qu'il ſoit vôtre Juge. De la même manié-re donc que la mort eſt inévitable, le Juge-ment l'eſt auſſi. Mais helas! quel Jugement! un Jugement ſi terrible que Saint Pierre en raiſonne de cette ſorte, *Si le juſte eſt difficile-ment ſauvé, où comparoîtra le méchant & le pécheur.* Jugement ſi épouvantable que les pé-cheurs diront *aux Montagnes, tombez ſur nous, & aux Côteaux couvrez-nous, & nous cachez devant la face de l'Agneau. Car le jour de ſa colére eſt venu.* Jugement ſi exact, que tou-tes nos penſées & nos paroles, tous les prin-cipes & tous les mouvemens de nos conſcien-ces, tous les ſecrets de nos cœurs, nos liai-ſons, nos fins, nos voyes, nos artifices, nos défauts, nos crimes, généralement tout ce qui nous apartient ſera déployé devant les yeux & ſous les mains de nôtre Juge, ſans qu'il y ait rien qui échappe, ni la lumiére de ſes yeux, ni le poids de ſa balance. Mais ſouvenez-vous ſur tout, que ce Jugement ne peut être ſuivi que d'une vie ou d'une mort éternelle, d'un ſalut ou d'une damnation. Il n'y a point de milieu entre ces choſes. Le Ciel

8. *Meditер ſur le grand jour du Jugement & ſes ſuites.* 1. S. P. 4. §. 8. *Luc.* 23. 30.

9. *Sur l'exactitude de ce Jugement.*

Ciel & l'Enfer partageront alors tout le Monde, & ceux qui n'auront pas le bon-heur d'entendre cette douce voix, *Venez, les Bénits de mon Pére, poſſedez le Royaume qui vous a été préparé*, recevront ce funeſte Arrêt, *allez, Maudits au feu éternel qui eſt préparé au Diable & à ſes Anges.* Ce Jugement eſt ſi aſſuré, que Dieu ne s'eſt pas contenté de nous le déclarer en ſa Parole, il nous en donne encore les preſſentimens dans nôtre conſcience. Car qui eſt le Fidelle qui ne voie tous les jours le Tribunal de Dieu dreſſé dans le fond de ſon ame? Et qui n'entende cette ſecrette voix qui lui demande le compte de ſes actions, qui fait enquête de l'uſage qu'il a fait des graces qu'il a receuës, de l'obéïſſance qu'il a rendue aux Loix, du fruit qu'il a fait produire à la Parole Evangélique, du ménagement qu'il a fait des occaſions qui ſe ſont préſentées, & en un mot, des vertus qu'il a pratiquées, ou des péchez qu'il a commis. Qui eſt le méchant, pour ſi inſenſible qu'il ſoit, qui ne ſente ſouvent dans ſon cœur les avant-goûts de ce Jugement? Car n'eſt-ce pas de là que viennent les craintes & les terreurs, les inquiétudes & les remords qui agitent d'ordinaire les Mondains? Nous avons tous les uns & les autres ces preſſentimens dans tout le cours de la vie, mais ils ſe rendent incomparablement plus forts aux aproches de la mort. Car c'eſt alors, que l'homme ſent la main & le bras de ce Dieu fort qui le tire à ſoi, qui le ſaiſit, & qui le traîne, malgré qu'il en ait, devant le Thrône du Souverain Juge du Monde. C'eſt dans ces derniers momens, qu'à meſure que les yeux du

Matth. 25. 34.

10. *Sur la certitude de ce Jugement.*

du corps perdent peu à peu leur lumiére, ceux de l'esprit sont éclairez ; & pénétrent jusques dans les secrets du Siécle à venir, pour y voir les suites bonnes ou mauvaises selon qu'ils les doivent attendre. Quel épouvantable aveuglement n'est-ce donc pas ! qu'ayant tant de certitude, tant de marques, tant de témoignages extérieurs & interieurs de ce Jugement Divin, nous négligions encores de nous y préparer, & que nous remettions au hazard une chose si capitale, de laquelle dépend l'éternité. Une des plus belles & des plus admirables vertus que la Nature ait données à l'homme, comme une suite de la raison, c'est-à-dire, de la diférence qui le distingue d'avec les autres animaux, c'est la prudence, & pour m'expliquer de la sorte, la sagacité pour les choses à venir. Les bêtes qui n'ont pas reçû cet avantage de la main de la Nature, n'agissent & ne déploient leur foible lumiére que sur le présent, elles marchent dans le chemin qui s'offre à leurs yeux, elles mangent l'herbe qu'elles voyent, & ne se meuvent que selon qu'elles sont poussées par les objets qu'elles contemplent ; Mais pour l'avenir, comme elles n'ont point de lumiére qui le pénétrent, elles en sont aussi dans un parfait repos. Il en est autrement de l'homme, sa raison anticipe les années & les siécles, elle voit les choses long-temps avant qu'elles n'arrivent, elle les connoît dans l'enchaînement de leurs causes & de leurs Principes, & elle pourvoit en même tems aux véritables moyens, pour les faire arriver ou pour les éviter. C'est par ces pénétrations de prudence, que les Empires & les Royaumes se soûtiennent, que les villes & les familles se conservent,

& que tous les hommes en particulier tâchent de se faire, châcun autant qu'il lui est possible, une vie & une condition heureuse. Comment donc se peut-il faire, que pendant que nous employons si utilement nôtre prudence sur les choses temporelles, nous en soyons tout d'un coup privez quand il s'agit de la plus grande de toutes les choses à venir, qui est le Salut, ou la damnation? Ne seroit-ce point pour cette raison que Saint Paul en parlant des mondains les apelle des hommes animaux? *L'homme animal*, dit-il, *ne comprend point les choses qui sont de Dieu.* Comme s'il disoit que cet homme, qui pour les choses de ce Monde temoigne qu'il est véritablement homme, qui déploye tant d'action, tant de vivacité, tant de pénétration pour l'avenir, & tant de solidité de jugement pour le choix de ses voyes & de ses moyens, n'est pourtant qu'une bête brute, un simple animal sans raison & sans intelligence, qnand il s'agit de l'afaire de son Salut. Ne soyons pas, mes fréres, de ce nombre. Ne dormons pas comme les Vierges folles, pendant que nous sommes dans l'attente de l'Epoux Divin. Jesus-Christ nous a été fait sapience: & cette sapience consiste à avoir toûjours les yeux ouverts, & l'esprit en inquiétude & en action sur ce qui nous doit arriver aprés cette vie, & sur les moyens qu'il faut tenir pour parvenir à une éternelle félicité. 1. Cor. 2. 14.

Deux illusions que les hommes se font sur la matière du Salut.

Je ne puis m'empêcher de découvrir ici deux illusions, que la plus-part des hommes se font sur ce sujet. La premiére est, que nous nous imaginons presque toûjours que nôtre Salut est une chose tres-facile, qui ne démande

que

1. Illusion. Que le Salut est une chose facile, & ne démande que peu de tems.

que tres-peu de tems. „ Un seul moment, di-
„sons-nous, ne suffit-il pas pour se convertir?
„Et une conversion véritable quand elle ne se-
„roit que depuis un moment, ne suffit-elle pas
„pour être sauvé? Le tems de la vocation di-
„vine est long. Il dure tout le cours de la vie.
„Et cela veut dire, que quand nous aurons
„employé la meilleure partie de nos jours à nos
„plaisirs & à nos interêts, nous y serons en-
„cores assez à tems pour nous repentir & pour
„nous sauver. Y eut-il jamais rien de plus
faux, ni de plus trompeur que cette idée que
l'on se forme du Salut. J'avouë qu'il ne faut
qu'une bonne & sincére conversion pour ob-
tenir grace devant Dieu, pourveu qu'elle soit
bonne & sincére, elle ne laissera pas d'être ef-
ficace. Je dirai même quelque chose de plus,
une conversion vraye & sincére aux derniéres
heures de la vie n'est pas une chose toutafait
sans exemple. Dieu nous en fait voir de tems
en tems quelques-unes, pour nous faire admi-
rer les merveilles de sa grace, & les profon-
deurs de son élection; mais aprés cela, je
vous prie de remarquer aussi les véritez sui-
vantes que je vai vous dire. 1. Les conver-
sions vraies & sincéres dans les derniers mo-
mens de la vie sont des choses si rares, que
Dieu ne nous en a laissé qu'un seul exem-
ple dans toute l'Ecriture; Exemple même
qui est singulier à l'égard de ses circonstan-
ces, c'est celui du Brigand converti. Il le fut
sur le point de sa mort, il est vrai; Mais ou-
tre qu'il ne falut pas moins qu'une Croix,
c'est-à-dire, la mort la plus cruelle & la plus
infame pour le toucher, il ne falut pas moins
pour opérer ce grand Miracle que le Fils
Eternel

Refutation de cette illusion.

La vraye conversion est rare dans les derniers momens de la vie.

Eternel de Dieu satisfaisant pour le genre humain. Il étoit bien juste que dans cette grande Action où nôtre Redempteur ofroit son éternel Sacrifice pour tout le monde, dans cette Action où il faisoit monter de la terre au ciel la fumée de son oblation, odeur d'apaisement à Dieu son Pére, dans cette Action où le Soleil éclypsa, où la Terre trembla, où les sépulchres s'ouvrirent, où le voile du Temple se fendit en deux, il étoit dis-je bien juste que le sang du Sauveur fît un miracle, & que l'Esprit de grace pour honorer la mort du Fils Eternel de Dieu, déploiast sa vertu d'une façon extraordinaire. Mais que personne ne tire conséquence de cet exemple pour se figurer qu'il en sera de même de lui; Jesus-Christ ne meurt pas tous les jours, son sang n'a été versé qu'une fois; & qui vous a dit que ce qu'il a fait dans l'Acte de son Sacrifice, il le veüille faire encores aujourd'huy? 2. Une conversion dans les dernieres heures est la chose du monde la plus difficile. L'esprit se trouve déja épuisé, sans force, sans lumiére, & sans vigeur. Le cœur est lié par mille habitudes anciennes, contractées depuis long-tems, & qui sont autant de chaînes qui lui raviſſent la liberté de ses mouvémens: La conscience se trouve plongée dans une profonde léthargie, qui l'ocupe depuis long-tems: Toutes les portes de l'ame sont fermées aux idées de la piété, & ces idées, comme étrangéres & inconnuës, ignorent elles-mêmes les voies & les entrées du cœur. Enfin tout l'homme est si enfoncé, & si incorporé, si je l'ose ainsi dire, dans le Monde, que le Monde a été comme converti en sa propre substance

Elle est extrémement difficile en ce temps là.

ſtance & lui eſt devenu eſſentiel. Le moien donc de le tirer d'un ſi miſérable état ? Le moien de le détacher de toutes les rélations & de toutes les liaiſons, qu'il a contractées avec la Terre & ſes vanitez ? Je ſcay que Dieu le peut faire, car il n'y a rien qui lui ſoit impoſſible ; mais il faut pour cela un fonds extraordinaire de grace ; il faut un effort ſingulier de la Toute-puiſſance de Dieu. Et ſi Dieu a dit autre-fois qu'il étoit plus dificile, qu'un riche entrât au Royaume de Dieu, que de faire paſſer un chameau par le pertuïs d'un éguille, à combien plus forte raiſon le dirons-nous d'un vieux riche, d'un vieux pécheur, qui à l'obſtacle de ſes richeſſes a encores ajoûté celui de mille vices & de mille crimes. 3. Je ne craindrai pas de dire, que le crime de ceux qui renvoient ainſi leur repentance à la fin de leur vie eſt d'une telle nature, qu'il les rend entiérement indignes que Dieu ſe tourne de leur côté, pour leur faire ſentir ſa Grace & opérer leur converſion : car ce ſont des fourbes qui agiſſent frauduleuſement avec *lui*, & qui prétendent de le dupper par leurs artifices. C'eſt autant comme s'ils diſoient, „ Dieu „ nous appelle, & nous reconnoiſſons bien que „ nôtre repentance eſt juſte & néceſſaire, ſi „ nous voulons être ſauvez ; mais pour cet effet „ il nous faudroit quitter nos plaiſirs & nos biens „ temporels. Que ferons nous donc pour n'ê„ tre pas dannez, & pour joüir cependant des „ délices de la vie ? En voici le moien : nous „ ſerons plus fins que Dieu : nous employerons „ tous nos beaux jours aux débauches & aux „ péchez, & de cette ſorte nous ſerons contens: „ & puis, quand nous ne ſerons plus bons à rien

Le crime de ceux qui renvoient leur converſion à la fin de leur vie ſemble indigne de pardon.

„ rien, nous-nous convertirons, & de cette „ ſorte nous empêcherons nôtre dannation. Croiez-vous bien qu'un raiſonnement ſi horrible, & qu'un ſi déteſtable procédé ſoit fort agréable à Dieu, & qu'il l'invite extrémement à aler convertir ces ſcélérats & ces afronteurs ? Non ſans doute. Et bien que Dieu ſoit libre en la diſpenſation de ſa grace, il n'y a pourtant nulle aparence, qu'il veüille que ſa grace ſoit la couronne & le triomphe de la mauvaiſe foi. Enfin je vous prie de conſidérer, s'il y eut jamais rien de plus inſenſé, ni de plus téméraire que ce raiſonnement qui renvoie la repentance aux derniers jours; puis qu'il ſupoſe dans une afaire d'une ſi grande conſéquence la choſe du monde la plus douteuſe & la plus incertaine, qui eſt que nous ne mourions pas dans nos beaux jours, & que nous ayons à parvenir juſqu'à une vieilleſſe toute blanche. N'eſt-ce pas, je vous prie, la plus groſſiére de toutes les illuſions? Je laiſſe à part ce que tout le monde ſçait, qui eſt que nul ne ſe peut aſſurer du lendemain. Je vous veux dire quelque choſe de plus ſenſible: mettez-vous je vous prie devant les yeux tous les divers ordres des hommes; comptez-les l'un aprés l'autre, & un par un, il eſt conſtant que le nombre de ceux qui meurent avant l'âge de trente années eſt ſans comparaiſon plus grand, que celui de ceux qui parviennent juſqu'à cet âge. Mais aprés cela, combien y en a-t-il qui meurent dans l'intervalle de trente à quarante années ? Combien peu qui aillent juſqu'à la cinquantiéme, & moins qui paſſent la ſoixantiéme ? Et combien petit eſt dans tous

tous les siécles & dans toutes les générations le nombre des vieillards? Dans une ville remplie d'un million d'ames, vous en trouverez deux mille ou trois mille au plus, c'est-à-dire en gardant la proportion, deux ou trois cens sur une multitude de cent mille ames. Et aprés cela qu'elle folie! & quelle sécurité de s'imaginer que l'on sera du nombre de ces deux ou trois cens heureux, dans une multitude de cent mille? Si un homme sur une espérance de cette nature hazardoit tout son bien, il passeroit dans le monde pour un enragé, & tous ses parens & ses amis, sa femme & ses enfans s'assembleroient pour lui courre sus. Et toi misérable! tu hazardes ton Salut, ton ame, la paix de ton Dieu, la félicité éternelle sur cette attente frivole: & pour comble de malheur, ta femme, tes enfans, tes parens, tes amis, tout le monde te laissent faire, ou s'ils t'en avertissent, tu ne fais nul état de leurs avis.

Seconde Illusion Les hommes se mettent plus en peine du Salut d'autrui que du leur Premiére maniére de songer au Salut d'autrui.

La deuxiéme illusion que la pluspart des hommes se font, est qu'ils croient s'être bien acquitez de leur devoir, lors que, sans se mettre en peine de leur propre salut comme l'Apôtre veut que nous fassions, ils s'emploient au salut d'autruy. Et c'est ce qu'ils font d'ordinaire en deux maniéres. 1. En disant sur ce sujet les plus belles choses du monde, en général. C'est ce que l'on remarque tous les jours. Vous ne voiez presque personne qui se convertisse en effet; mais vous n'en voiez aucun qui ne vous dise, que nous devrions tous être gens de bien: que c'est une chose étrange que de la corruption du siécle: on n'y voit point de vertu,

ni

ni de bonne foi, tres-peu de religion, & preſque point de piété. Ces ſortes de Lieux Communs ſont dans la bouche de tout le monde. Mais avec tous ces beaux diſcours vous n'en trouvez point, qui, en ſe retirant de ces veuës générales, faſſe une ſérieuſe réflexion ſur ſoi-même, pour dire, & moi qui ſuis-je? ne ſuis-je pas fait comme les autres? Et puiſque je trouve à propos que chacun ſe corrige, n'eſt-il pas juſte que je commence par moi-même, & que je mette le premier la main à l'œuvre, pour ſervir d'exemple à mes fréres? La ſeconde maniére par laquelle on prétend travailler au ſalut d'autrui ſans s'emploier au ſien propre, eſt encores ſi vous voulez plus ſcandaleuſe que la premiére. Elle conſiſte en ce que la pluſpart des gens ſont toûjours au guet ſur les actions d'autrui, pour les cenſurer & les mordre. Si en effet elles ſont mauvaiſes, vous les entendez crier au crime, ils en paroiſſent extrémement ſcandaliſez, ils en relévent toutes les circonſtances & en exagérent tous les degrez. Mais ſi les actions des autres ſont aparemment bonnes & vertueuſes, ne les pouvant pas condamner en elles-mêmes ils les condamnent dans leurs principes. Ce n'eſt, diſent-ils, que l'effet de l'ambition ou de l'hypocriſie: ils ſe veulent faire de fête: ils veulent faire parler d'eux; & ſe mettre en crédit par là, & en reputation de gens de bien. Certainement toutes ces maniéres ſont fort éloignées de la forme véritable de nôtre devoir, & je ne doute pas que S. Paul n'ait eu deſſein de nous en retirer, quand il dit, *employez-vous à vôtre propre ſalut.* Je ne veux

Seconde maniére de ſonger au Salut d'autrui & non au ſien.

pas

pas dire qu'il faille entiérement négliger le Salut de nos prochains. Dieu nous en garde, la charité & la communion Evangélique nous y obligent: Et ce seroit une tres-indigne & mêchante parole, si quelqu'un disoit avec Cain, *suis-je la garde de mon frére* ? Mais je dis que ce n'est pas à cela seul que nous nous devons emploier. Ce n'est pas même ni nôtre premiére, ni nôtre principale occupation, il faut travailler à nôtre propre Salut. C'est par-là qu'il faut commencer. C'est à quoi il se faut particuliérement apliquer, de peur qu'en voulant corriger autrui, nous ne devenions nous mêmes incorrigibles. *Je matte*, dit l'Apôtre, *& je reduis mon corps en servitude, afin qu'en quelque maniére, aprés avoir prêché aux autres, je ne sois trouvé moi-même non recevable.*

Gen. 4. 9.

1. Cor. 9. 27.

Mais il est tems que nous passions à la seconde Partie de cette Action, dans laquelle je demande, non l'attention de vôtre esprit, mais les mouvemens de vôtre cœur, non que vous écoutiez simplement, ou que vous jugiez de la vérité & de l'importance de ce que je vous dirai, mais que vous agissiez vous-mêmes, ou plutôt que nous agissions ensemble, & que vos consciences fassent ce que ma langue leur dictera. *Employons-nous*, dit l'Apôtre, *à nôtre propre Salut.* Employons-nous y donc maintenant, sans renvoyer cette afaire à une autre fois, & que le juste Commentaire de ces Divines paroles se trouve aujourd'huy, dans une exacte obéïssance que nous leur rendrons.

Le premier acte par lequel nous devons commencer, c'est celui d'une sainte réconciliation

ciliation avec Dieu. Pour cet effet aprés avoir jetté les yeux sur la grandeur des fautes que nous avons commises, & que nous commettons sans cesse contre lui: & aprés avoir considéré toutes les graces que nous en avons receües, & de quelle maniére nous en avons abusé: aprés avoir conçû une juste douleur de nous voir chargez de tant de péchez, recourons avec humilité à sa misericorde. Que châcun de nous en particulier rapelle ici la memoire de ses égaremens: qu'il se souvienne de quelle maniére il a transgressé les Loix que Dieu lui a données: combien de fois & en combien de sortes il a deshonoré sa vocation: avec quelle négligence il s'est aquité de ce à quoi & la Nature & la Grace l'obligeoient, & à quoi la Profession Chrêtienne l'avoit engagé. Que les violens mettent ici devant leurs yeux l'injustice de leurs emportemens. Que les intéressez se souviennent de toutes les voies obliques, dont ils se sont servis pour amasser des richesses. Que les outrageux, les fiers, les médisans, les vindicatifs songent aux injures qu'ils ont faites à leur Prochains. Que les ambitieux, ceux qui aiment les plaisirs des sens, & ceux qui ont le cœur rempli de l'amour des choses du monde pensent ici à tous ces vains & témeraires sentimens qu'ils ont eus pour les choses de la terre. En un mot, que châcun de nous revoie un peu sa vie & sa conduite jusqu'à présent: qu'il pêse ses actions à la balance du Sanctuaire: & que se reconnoissant transgresseur, enfant desobeissant & rebelle, indigne par conséquent de l'amour de son Dieu, il se prosterne aux pieds du Thrône-

de ſa grace, avec une profonde humilité. C'eſt cet acte de repentance que Dieu nous a ſi vivement exprimé dans le Pſeaume 51.

Pſ. 51. 3. 4. 5. 6. *O Dieu!* dit-il, *aye pitié de moi, ſelon ta gratuité, & ſelon la grandeur de tes compaſſions, efface mes forfaits. Lave-moi tant & plus de mon iniquité, & me nettoye de mon péché. Car je connois mes trangreſſions, & mon péché eſt continuellement devant moi. J'ay péché contre toi, contre toi proprément, & j'ai fait ce qui eſt déplaiſant devant tes yeux.* C'eſt cette repentance que l'Egliſe épouvantée par la colére

Eſaïe 64. 6. 7. de Dieu témoigne au 64. d'Eſaïe. *Nous ſommes tous devenus*, dit-elle, *comme une choſe ſoüillée, & toutes nos juſtices ſont comme le drapeau ſoüillé. Nous ſommes tous tombez, comme la feüille, & nos iniquitez nous ont tranſporté, comme le vent. Il n'y a perſonne qui reclame ton nom, ni qui ſe réveille pour ſe tenir ferme à toi. C'eſt pour cela que tu as caché ta face arriére de nous, & que tu nous as fait fondre par la force de nos iniquitez.* C'eſt la même repentance que Jeſus-Chriſt nous a propoſée dans l'exemple de l'Enfant Prodigue dans ces ten-

Luc 15. 18. dres paroles de confeſſion, *mon Pére, j'ay péché contre le ciel & contre toi, & je ne ſuis point digne que tu me tiennes comme ton enfant.* Mais ſi nôtre repentance nous améne aux pieds du Tribunal de Dieu, qu'elle nous y améne profondement humiliez; car *Dieu réſiſte aux*

Jaques 4. 6. *orgüeilleux, mais il fait grace aux humbles*: qu'elle nous y améne vivement touchez: car une repentance négligée eſt une repentance infidelle qui trahit la conſcience, par des ébranlemens, non ſeulement inefficaces, mais pernicieux, ne plus ne moins que les criſes impar-

imparfaites acablent la Nature, au lieu de la soulager. Mais parceque nôtre repentance quelque forte qu'elle fût ne nous serviroit elle-même de rien, si elle n'étoit acompagnée d'un Sacrifice Propitiatoire pour les péchez; ajoûtons-y un saint & ardent recours au Sang de Jesus-Christ, & à la satisfaction qu'il a presentée à Dieu son Pere pour nous en la Croix. C'est cet Acte de foi qui nous est si souvent recommandé dans l'Ecriture, & auquel toute la doctrine de l'Evangile ne craint point d'attacher la promesse de la vie éternelle. *Si nous avons peché*, dit Saint Jean, *nous avons un Avocat envers le Pére, sçavoir Jesus-Christ le juste. Car c'est lui qui est la propitiation pour nos pechez.* 1 Joh. 2. 1. 2. *Nous sommes justifiez gratuitement*, dit Saint Paul, *par la grace de Dieu, par la rédemption qui est en Jesus-Christ, lequel Dieu a ordonné de tout temps pour propitiatoire en son sang par la foi.* Rom. 3. 23. 24. C'est en la face de ce Rédempteur que Dieu nous aura agréables: nous trouverons grace devant ses yeux, quand nous nous y présenterons dans la Communion de ce grand Sauveur; car il n'y a point d'autre Nom que le sien qui soit donné aux hommes, par lequel il leur faille être sauvez: & c'est son Sang qui nous nettoie de tous pechez. Qu'il y a de joie, mes Fréres, de s'aller laver dans les ondes de ce Jourdain Mystique, & que nous serons heureux, si nous pouvons imposer les mains sur la tête de cette sainte Victime, afin qu'elle se charge de tous nos crimes, & que nous en demeurions déchargez. *Venez à moi*, dit-il, *vous tous qui êtes travaillez & chargez, & je vous soulagerai.* Matth. 11. 28.

Réflexions qu'il faut faire pour nous porter à nous reconcilier avec Dieu. Premiére Réflexion, songer à nôtre néant.

Mais comme cette paix avec Dieu ne se fait pas en un moment, & qu'il faut de grands efforts pour mettre nôtre cœur dans l'état ou nous désirons qu'il soit pour une réconciliation. Aprés avoir, autant que nous en sommes capables, rassemblé devant nous nos propres péchez, faisons y encore quelque Réflexion pour nous en bien faire sentir l'horreur. Et 1. examinons bien ce que nous sommes dans la condition de la Nature, en comparaison de Dieu ; Une petite poignee de poudre & de cendre, un peu de terre paîtrie avec du sang, de misérables vermisseaux, une feüille que le vent emporte, ou une vapeur que le Soleil dissipe : Que sommes-nous au prix de Dieu, si ce n'est infiniment moins qu'une goutte d'eau, au prix de tout l'Ocean, ou qu'un grain de sable, au prix de tout l'Univers. Nous avons quatre pieds de stature, une subsistance dans le Monde, de trois jours, une vie accablée d'infirmitez, une mort prompte, & si assurée qu'il n'y a, ni raison, ni exemple qui nous en puisent faire douter. Cependant, tout misérables que nous sommes, la misére & le néant même, nous n'avons pas laissé, ou plutôt nous n'avons pas cessé d'offenser & d'outrager la Majesté Infinie de nôtre Créateur & de nôtre Maître. Cette ombre s'est enorgeüillie contre le Soleil, cette goutte d'eau a voulu entrer en guerre contre l'Ocean, & ce ridicule grain de sable s'est enflé, pour entrer en paralelle avec l'Auteur de l'Univers. Dites-moi, je vous prie, s'il y a en tout cela quelque étincelle de raison ? Ne sommes-nous pas des insensez toutes les fois que nous ofensons Dieu ?

Et

Et ſe peut-il concevoir un aveuglement pareil au nôtre, lors que de chétives créatures, telles que nous ſommes, entreprennent de violer les loix du Maître de toutes choſes?

2. Nôtre aveuglement ne paroit-il pas encore plus étrange, ſi nous conſidérons la puiſſance de celui que nous avons ofenſé? J'avouë que nous ſommes des fols & des inſenſez de nous élever contre Dieu, à ne conſidérer ſeulement que ſa Majeſté Infinie, par égard à nôtre néant. Mais ſi nos fautes, au moins, pouvoient demeurer impunies, ſi nôtre baſſeſſe pouvoit nous mettre à couvert des effets de ſa vengeance, nôtre folie, quelque grande qu'elle fût, ne ſeroit conſidérable qu'en ſoi-même, & non en ſes ſuites; nous pécherions contre les lumiéres générales de la droite raiſon, & pourtant nous ne ferions rien contre les lumiéres particuliéres de la prudence. Mais il en eſt bien autrement; car celui que nous ofenſons eſt le Maître de la vie & de la mort de tous les hommes; Il eſt le Diſpenſateur des aflictions & des proſpéritez : Toutes les créatures ſont ſous les Loix de ſa providence, comme une grande Armée qui marche ſous ſes ordres & obéit à ſes commandemens: Il a ſes priſons éternelles deſtinées pour la punition de ſes ennemis: Il a les funeſtes exécuteurs de ſa juſtice, à qui il donne ſes Arrêts, & dans les mains deſquels il livre ſes criminels, pour en faire la vengeance telle qu'il l'a commandée. Toutes choſes ſuivent ſon amour & ſa haine. Tout vit & tout devient favorable à ceux qui ſont dans ſa faveur, & tout eſt contraire & opoſé à

Seconde Réflexion, penſer à la puiſſance de Dieu.

ſe à ceux qui ſoufrent ſa diſgrace. Il plante, il arrache, il bâtit, il démolit, il tuë, il vivifie, il éléve, il abaiſſe, il conſole, il afflige: Et tout le Deſtin des hommes, leurs biens & leurs maux, depuis les plus grandes choſes juſqu'aux plus petites, depuis le Throne juſqu'à la cabane, depuis la perte de nôtre vie juſqu'à la chûte d'un de nos cheveux, tout dépend de ſa volonté. Quel égarement donc, d'avoir ſi fréquemment & ſi cruellement ofenſé un Dieu Tout-puiſſant, un Dieu juſte, qui ne juſtifie point le méchant, qui ne tient point le pécheur pour incoulpable, & qui nous a proteſté, que les méchans ne ſubſiſteront point en jugement devant lui?

3. Réflexion, conſidérer la patience de Dieu & ſes graces infinies envers nous.

3. A cette Réflexion il en faut ajoûter une autre, qui contribuera beaucoup à nous faire voir l'énormité des fautes que nous avons commiſes: c'eſt celle que nous devons faire, non ſeulement ſur la patience que Dieu nous a témoignée juſqu'à préſent, mais auſſi ſur un nombre preſqu'infini de graces qu'il nous a libéralement acordées, & particuliérement ſur celles de nôtre vocation à la profeſſion de ſon Chriſtianiſme. J'avouë que nous ſerions toûjours bien condamnez, quand nous ne le ſerions que ſur les plaintes & les acuſations de la Loi; car aprés tout Dieu nous la donnée, Dieu l'a gravée naturellement dans nos cœurs: & c'eſt nôtre devoir de la ſuivre & de l'acomplir. Mais ne faut-il pas reconnoître que nous ſommes infiniment plus condannables, lors qu'à la voix de la Loi s'ajoûte celle de la Patience Divine qui nous a attendu long tems à repentance, qui l'a empêché de prendre les armes de ſa colére pour nous dé-

détruire, dés le premier moment que nous l'avons ofensé. Qu'aurons-nous donc à dire, quand cette Patience comptera les jours, les mois & les années, pendant lesquels elle a intercédé pour nous, & s'est mise à la bréche en nôtre faveur ? Qu'aurons-nous à dire Quand elle nous acusera, qu'au lieu d'avoir emploié ces jours, ces mois & ces années à nous convertir, & a nous sanctifier, nous n'en avons fait d'autre usage que celui d'augmenter le nombre de nos pechez ? Mais que deviendrons-nous quand aprés la voix de la Loi, & les plaintes de la Patience, nous verrons les Graces & les Bien-faits de Dieu s'élever contre nous l'un aprés l'autre, & former tout à la fois mille reproches d'ingratitude ? Ce seroit assez que chaque crime, ou chaque péché que nous avons commis eût l'indignité de son espéce. Ce seroit assez qu'ils eussent tous ensemble l'horreur que leur nombre leur donne. Mais que devons-nous dire, quand mille péchez se trouvent assemblez en un seul, je veux dire quand ils se trouvent dans châcun par leur propre nature : outre que ce sont des rebellions contre l'Autorité Souveraine de Dieu, une obstination & un endurcissement extréme contre sa Patience, il n'y en a aucun qui ne fasse un outrage en particulier à toutes les Graces que nous auons receuës de Dieu : & comme ces Graces sont dans un nombre presqu'infini, il n'y a aucun de nos péchez qui ne contienne un nombre presqu'infini d'outrages & d'injures contre le Seigneur.

Ces trois premiéres Réflexions doivent être suivies d'une quatriéme, qui sera sur la nécessité

4. Réflexion, sur la necessité

de la repentance.

ceſſité indiſpenſable d'une vive & profonde repentance pour nous reconcilier avec Dieu. Ne nous flattons point nous-mêmes, le Dieu que nous adorons ne peut jamais renoncer à ſa ſainteté. L'amour du bien & la haine du mal lui ſont auſſi naturelles que ſa Toute-puiſſance & ſon infinité. Cependant il eſt vrai qu'il y renonceroit, s'il pouvoit nous recevoir en grace, ſans que nous renonçaſſions à nos péchez: Il auroit communion avec le crime, s'il en pouvoit avoir avec des criminels impénitens. Il eſt donc auſſi impoſſible de nous réünir avec Dieu ſans la repentance, qu'il eſt impoſſible d'unir enſemble la vie & la mort, ou de mettre en paix la lumiére avec les ténébres; Autant impoſſible, qu'il l'eſt que Dieu ne ſoit pas Dieu, ou qu'il ſe renie ſoi-même. Mais ne nous flattons pas auſſi ſur la qualité de cette repentance que nous devons avoir.

Caractéres de la vraie répentance.

Car ce n'eſt point une repentance froide ou négligée: Ce n'en eſt point une qui ne conſiſte qu'en paroles ſeulement, ni une qui ne faſſe que paſſer légérement dans l'eſprit, ou qui ne touche que légérement le cœur: Dieu en veut une qui ſaiſiſſe toutes les puiſſances de l'ame: qui les pénétre toutes juſqu'au fond: qui aille juſqu'aux ſoûpirs, aux larmes & aux regrets: qui ſoit acompagnée d'une douleur vive, d'une triſteſſe amére, non ſeulement pour avoir atiré les châtimens de Dieu ſur nos perſonnes, mais auſſi pour l'avoir ofenſé, & pour avoir atiré ſa juſte colére contre nous: En un mot une repentance fixe & forte, qui briſe l'eſprit & qui déchire le cœur, & qui les tienne long-tems en cet état: une repentance qui ſoit un parfait retour à la juſtice & à la ſainteté.

Mais

Mais pour nous y porter davantage, élevons, je vous prie, nos yeux juſqu'à la miſéricorde de Dieu, & juſqu'au ſang de l'Alliance que Jeſus-Chriſt a répandu pour nous. Ne nous imaginons pas dans le ſentiment de nos péchez, qu'il n'y ait plus ni de baume en Galaad, ni de conſolation en Dieu. Il y en a ſans doute, & ſi nous ſommes tels que nous devons être, *nous pouvons aler avec confiance au Thrône de la grace, & être aſſurez que nous y trouverons aide & miſéricorde en tems opportun.* *Aproche toi*, diſoit-il lui-même autrefois à l'Egliſe, *vien, & débattons enſemble nos droits. Quand tes péchez ſeroient rouges comme le ſang, je les blanchirai comme la neige. Je ſuis vivant*, dit-il ailleurs, *que je ne demande point la mort du méchant, mais qu'il ſe détourne de ſon mauvais train & qu'il vive.* C'eſt la perpétuelle promeſſe de ſon Evangile. C'eſt la voix du ſang de ſon Fils. Ces promeſſes nous déclarent la rémiſſion de nos péchez, & le ſang de Jeſus-Chriſt purifie nos conſciennes des œuvres mortes. Alons donc avec eſpérance au Propitiatoire que Dieu nous a ordonné de tout tems par la foi. Alons avec humilité à la Grace qui nous apelle. Reconcilions-nous avec un Dieu, qui ne demande qu'à nous faire du bien. C'eſt aſſez avoir vêcu dans ſa diſgrace, rapellons ſa paix, & avec ſa paix, la tranquillité & la joie que nous avons perduës. Y a-t-il quelque douceur pour des perſonnes qui déſirent de faire leur ſalut, à demeurer quelque tems en guerre avec Dieu? Et les jours de ſa colére ne ſont-ils pas pour nous des jours de déſolation & de deuil. Recherchons donc ſon amour & ſa face, demandons

Motifs pour nous porter à la repentance

Heb.4.16

Eſaye 1. 18.

Ezech.18. 28.

Pſ. 27. 8. dons lui ſa bénédiction, *mon cœur me dit de par toi cherche ma face, je chercherai ta face ô Eternel!*

Ce n'eſt pas tout que de ſe reconcilier avec Dieu. Il faut ſonger à ſe maintenir en cet état.

Que nous ſerions heureux, mes Frères, ſi nous pouvions trouver cette face favorable de Dieu dans laquelle il y a un raſſaſiément de joye, comme parle un Prophete. Mais quand nous l'aurons trouvée, ne nous figurons pourtant pas qu'il en faille demeurer là; ce n'eſt que la moitié de l'œuvre de faite. Il faut encores chercher les moyens de nous conſerver deſormais un ſi prétieux avantage. Pour bien nous employer à nôtre propre ſalut, il faut à la vérité rentrer en paix avec Dieu, mais il faut auſſi chercher les voyes de s'y maintenir; & l'un ſans l'autre ne ſeroit rien. Pour nous maintenir donc dans cet avantage, il y a en général trois choſes à faire. La premiére eſt de conſerver & d'augmenter la Foi que Dieu nous a donnée. La ſeconde, de vivre une vie ſainte & Chrêtienne. Et la troiſiéme, de nous rendre la repentance familiére, puiſque nôtre malheur veut que, quelque aplication que nous aions à la ſainteté, nous ne laiſſions pas de commettre toûjours beaucoup de fautes. J'avouë que ces trois choſes ne ſont pas ſimplement de la pratique d'aujourd'hui, & qu'elles demandent bien plus, que l'aplication de ce peu de momens qui nous reſtent dans cet Exercice. Mais ſçavez-vous bien, au moins, ce que nous pouvons faire dés à préſent, ſans le diférer plus long-tems? Nous pouvons ſans délai, prendre ſur ces choſes de bonnes & de ſincéres réſolutions. Et quant à la conſervation & à l'augmentation de nôtre Foi, comme cela dépend de la lecture fréquente de l'Ecriture

ture Sainte & des Livres de piété, de la méditation des Mystéres Divins, de l'assiduité aux exercices de Religion, de l'atachement à la priére, & enfin d'un saint éloignement à l'égard des choses temporelles, autant que la vie civile le pourra permettre; formons dés à présent le dessein de nous aquiter soigneusement de tous ces points, je veux dire, de la lecture des Livres Divins, de la méditation sérieuse de ce qu'ils contiennent, d'être assidus & attentifs dans les Assemblées Publiques, de prier Dieu le plus souvent qu'il nous sera possible, & de nous distraire, autant que nous pourrons, des pensées & des ocupations de la vie présente. A quoi pouvons-nous mieux nous apliquer qu'à lire l'Ecriture; ce Livre Céleste, qui contient en soi des thrésors de science & d'intelligence? Et a qui nous pouvons dire ce que les Disciples disoient au Sauveur, *tu as les paroles de vie éternelle.* Que pouvons-nous mieux faire, quand nous serons seuls & libres, que de nous entretenir en nous-mêmes des doctrines & des préceptes de la Religion, & de tâcher de les connoître & de les pénétrer? Puisque nous pouvons dire, avec vérité, qu'apliquer son esprit à ces choses, c'est se rassasier de la graisse de la Maison de Dieu, & s'abreuver au fleuve de ses délices. Où pouvons-nous mieux être que dans le Temple de Dieu, quand l'ocasion nous y apelle? puisque dans l'ouïe de sa Parole, dans le chant de ses Loüanges, dans l'administration de ses Sacremens, & dans le reste du service que nous lui rendrons, nous y trouverons une moisson de consolation, d'édification, & de joye. Que pouvons-nous mieux

Jean 6. 67.

mieux faire, quand nous ſommes dans nos maiſons, que de prendre garde à ne nous pas trop engager dans les afaires mondaines; puis qu'elles ſont un abyſme, d'où l'on ne ſçauroit ſortir, quand on s'y eſt une fois plongé? Vous n'ignorez pas combien il eſt dificile de s'en charger, & de les manier avec innocence; mais quand cela ſeroit poſſible, qu'eſt-ce autre choſe. que chagrin & rongement d'eſprit?

A ces ſaintes réſolutions, ajoûtons celles qui regardent la ſainteté de la vie. Formons des maintenant le deſſein de ne faire jamais rien, que premiérement nous ne conſultions les maximes de la conſcience: pour ſçavoir ce qu'elles nous permettent, ce qu'elles nous défendent, & ce qu'elles nous ordonnent. Je voi pluſieurs perſonnes qui paroiſſent avoir les meilleures intentions du monde; qui voudroient à ce qu'ils diſent vivre ſaintement; & qui, pour cet effet, déſireroient avoir des préceptes, des régles & des directions particuliéres. J'aprouve ces mouvemens. Mais il y a, ce me ſemble, quelque choſe à dire ſur cette demande empreſſée, qu'ils font de régles & de préceptes. Conſultez dans chaque ocaſion où vous étes obligez d'agir, les lumiéres & les préceptes de la bonne conſcience. Suivez-les de bonne-foi, ſans les violenter, ſans les ſophiſtiquer, ſans les broüiller par des veües étrangéres; & ſoiez aſſurez, que vous y trouverez la meilleure & la plus certaine de toutes les directions. Quoi qu'il en ſoit, reſolvons-nous, mes Fréres, à nous aquiter, le mieux que nous pourrons, de tous nos devoirs envers Dieu, par une pratique conſtan-

te

te de la piété : de tous les devoirs de la justice & de la charité envers le prochain : & de tous ceux de la sobrieté & de la tempéranee, pour ne rien faire qui deshonore, ni nôtre nature, ni nôtre vocation, rien qui ne tende à nôtre origine céleste, & à l'espérance pour laquelle nous sommes réservez.

Enfin, puisque pendant que nous sommes dans cette vie terrestre, nous sommes sans cesse sujets à des chûtes, souvenons-nous d'avoir encore sur cet article les yeux ouverts. Ne laissons point passer une journée, sans examiner ce qui nous y est arrivé ; & aprés avoir reconnu nos fautes, ne diférons pas au lendemain de nous en repentir. J'avouë que la repentance n'est pas une chose agréable ; c'est une vertu ennemie de la Nature, & qui ne vient jamais à nous qu'elle ne trouble nôtre repos. Ses mains nous sécoüent rudement, & ses regards sont farouches & menassans ; mais, outre que c'est une vertu nécessaire, comme nous l'avons déja dit, il n'y a que ses premiéres aproches, qui soient dures & funestes, elle n'a qne ses premiers entretiens de facheux. Car quand elle nous quitte, ou pour mieux dire, quand elle s'artête avec nous, elle répand dans nos ames mille douceurs, & mille consolations. On peut lui apliquer ce que David dit de Dieu, Pſ. 97. *Nuée & obscurité est à l'entour d'elle, mais justice & jugement sont l'efficace de son Thrône.* Pſ. 97. 2. Les divers actes de son œconomie sont semblables à la vision du Prophéte, où, aprés le feu brûlant & le vent impétueux, succéde le son doux & tranquille parmi lequel Dieu fait entendre sa voix.

Passons

Troiſiéme Point.

Paſſons maintenant à la troiſiéme partie. Comme cette paix que la repentance doit former en nous, n'eſt pas une ſécurité, ni un ſommeil de léthargique, elle n'eſt pas contraire à toute ſorte de crainte, ou pour mieux dire, non ſeulement elle compatit avec la crainte, mais elle ne ſe conſerve même, que par ce moien. C'eſt pourquoi Saint Paul ne ſe contente pas de dire, que nous-nous employions à nôtre propre ſalut, il nous marque encore que ce doit être *avec crainte & tremblement*, nous preſcrivant par ces paroles la maniére dont nous-nous devons conduire dans l'œuvre de nôtre Salut. C'eſt ſur cela, que nous avons encores à faire quelques Réflexions, avant que de finir cette Action.

Réflexions ſur la maniere avec laquelle nous devons nous emploier à nôtre Salut.

1. Il ne s'agit pas dans ce Texte de la crainte des Eſclaves.

Premiérement donc, il faut rejetter ici le ſens faux & abuſif, que l'on pourroit donner à ces paroles de l'Apôtre, en s'imaginant, que par cette *crainte* & ce *tremblement*, il nous recommande que l'on doit entendre une crainte d'eſclave, ou d'ennemi, qui nous faſſe ſans ceſſe regarder Dieu, comme un Juge toûjours ſévére & toûjours irrité: ou comme un Maître, qui, quoi que nous faſſions, ne peut jamais ſe contenter de nôtre ſervice: qui ne ſonge qu'à nous faire du mal, & à chercher les occaſions de ſe vanger de nous, & qui nous tend par tout des piéges, pour nous faire périr. Bien loin que ce ſentiment ſoit une vertu Chrêtienne, il eſt certain au contraire, qu'il n'y en a point de plus pernicieux à la créature, ni de plus injurieux à Dieu, ni de plus opoſé à la véritable piété. Cette crainte qui n'eſt propre qu'aux Démons & aux damnez, eſt une ſource perpé-

pétuelle d'inquiétudes & d'agitations, & elle ne peut aboutir enfin, qu'au deſeſpoir. Car quel moien de ſe ſauver de la main du Démon, qui auroit réſolu de nous perdre, de quelque maniére que ce pût être? Et qu'elle eſpérance peut-on avoir, de ſe mettre à couvert des effets de ſa colére, ſi ſon inclination naturelle le porte à nous perdre & à nous haïr? Mais qu'y a-t-il de plus injurieux à la Divinité, qu'une telle penſée? *Je ſuis vivant*, dit-il lui-même, *que je ne prens point plaiſir à la mort du méchant, mais qu'il ſe détourne de ſon mauvais train, & qu'il vive.* Non, mes Fréres, Dieu n'eſt point naturellement ennemi de ſon ouvrage. J'avouë qu'il eſt juſte, mais cela-même qu'il eſt juſte, nous fait concevoir qu'il ne nous chatie jamais, qu'acauſe de nos péchez. Et de plus il a eu tant de bonté & tant de tendreſſe pour nous, qu'il a bien voulu nous procurer encores une voie de rentrer en grace, aprés l'avoir ofenſé; en nous ofrant pour cet effet la ſatisfaction de ſon Fils, & en nous apellant à repentance. Et outre cela, il nous a promis d'avoir pour nous une condeſcendance de Pére, qui ira juſqu'à ſupporter les défauts & les foibleſſes, qu'il trouvera dans nôtre repentance, & dans nôtre recours à la ſatisfaction de Jeſus-Chriſt. Il a voulu nous commander, de mettre nôtre confiance en ſa bonté; & d'être perſuadez qu'il nous aime des mêmes affections, dont un Pére aime ſes propres enfans. Eloignons donc de nous cette crainte ſervile, qui ne ſçauroit compatir avec la piété. Car la piété n'eſt autre choſe, qu'une eſtime profonde & une amour infini, que nous avons pour la Divinité.

nité. Et comment l'eſtimer & l'aimer, ſi nous nous imaginions, qu'elle fût jalouſe de nôtre bien & ennemie de nos perſonnes?

2. Il s'agit ici d'une crainte filiale.

En ſecond lieu, il s'agit donc ici d'une autre ſorte de crainte, ſçavoir, de celle qu'on nomme ordinairement une crainte filiale, qui non ſeulement s'accorde fort bien avec la confiance & l'amour, mais qui même en eſt la compagne perpétuelle; & cette crainte nous inſpire diférens mouvemens, ſuivant les diférentes occaſions où nous-nous pouvons rencontrer.

Des divers mouvemens de cette crainte.

1. Elle imprime un grand reſpect pour Dieu.

1. Elle nous imprime un reſpect & une vénération profonde, toutes les fois que nous comparoiſſons devant Dieu; reſpect qui vient de la conſidération de ſa Majeſté Infinie, dont les rayons nous éblouiſſent: de la conſidération de cete Sageſſe Inéfable, & de cette Puiſſance Glorieuſe, qui réluiſent dans toutes ſes Oeuvres: de la conſidération de ſa Juſtice & de ſa Sainteté: & en un mot, de la vûë de toutes ſes Perfections que nous ne pouvons régarder, ſans nous anéantir en ſa préſence, & reconnoître que nous ne ſommes devant lui, que cendre & que poudre.

2. Elle nous inſpire de l'horreur pour le péché.

2. Quand nous-nous ſouvenons de ce grand avantage qu'il nous a accordé, en ſe déclarant nôtre Pére en Jeſus-Chriſt, il n'eſt pas poſſible que nous ne ſoions dans une perpétuelle apréhenſion de l'ofenſer, & d'atirer ſur nous par nôtre mauvaiſe conduite les juſtes éfets de ſon indignation. La ſeule vûe du crime nous éfraie; & quand nous ſerions aſſurez de ne le commettre jamais, l'idée en eſt pourtant ſi horrible, que nous ne la pouvons regarder ſans frémir. A peu prés comme quand un homme du haut d'une tour contemplé

temple le précipice: ou comme quand il voit de dessus le rivage, les abysmes de la Mer, & les horreurs d'une tempête. Car, quelque assuré qu'il soit, ces objets ne laissent pas de l'épouvanter. 3. Lors que nous faisons réflexion sur nous-mêmes, & que considérant nos inclinations naturelles, qui sont toutes portées au mal, nous les comparons avec ces bonnes & saintes dispositions, que la Grace Divine a formées en nous, il est impossible que nous ne reconnoissions, que tout ce que nous avons de bon nous le tenons de Dieu, que de nous-mêmes nous ne serions pas capables de la moindre de ces choses, & que c'est Dieu qui a *produit en nous & le vouloir & le parfaire selon son bon plaisir*. Or c'est ce qui produit en nous des mouvemens d'humilité, que l'Ecriture apelle quelquefois de ce nom de *crainte*, comme dans ce célébre Passage de l'Apôtre écrivant aux Romains, *Ne t'éleve point par orgeüil, mais crain*. Et dans ces admirables paroles du Pseaume deuxiéme. *Servez à l'Eternel en crainte, éjoüissez-vous en lui avec tremblement*. Car là le *tremblement* & la *crainte* signifient *l'humilité*. 4. Lors que nous considérons, non seulement l'état de nôtre corruption naturelle, dont nous avons été tirez, mais aussi les infirmitez & les foiblesses, qui nous restent encore depuis nôtre régénération, & que nous les comparons avec ce grand nombre de piéges qui nous sont tendus; avec cette multitude éfroyable d'ennemis, qui ataquent nôtre Salut; avec la force & l'adresse qu'ils déploient pour nous surprendre, & pour venir à bout de nous: quelque intrépides que nous soions,

3. *Elle nous inspire l'humilité.*

Ps. 2. 11.

4. *Elle nous fait penser à nôtre foiblesse.*

il n'eſt pas poſſible, ſi nous voulons ſincérement nôtre Salut, que nous ne craignions de faire quelque faux pas dans cette carriére, où la vocation Divine nous a mis: & par conſéquent que nous ne réveillions toute nôtre diligence & nôtre précaution, pour tâcher de nous en garentir. Car aprés tout, il n'y a rien que les Adverſaires de nôtre Salut ne tendent, pour nous faire trébucher; & il n'y a rien, dont nous ne ſoions encore capables. Qui de nous, quelque avancé qu'il ſoit dans la piété, peut répondre de ſon cœur? Et c'eſt pour cela, que Jeſus-Chriſt diſoit à ſes Diſciples, *veillez & priez, que vous n'entriez en tentation. Car quant à l'eſprit il eſt prompt, mais la chair eſt foible.* 5. Bien que la Grace de Dieu, qui nous ſoûtient dans nos ébranlemens, ſoit un Objet capable de nous raſſurer, ſi eſt-ce pourtant qu'il arrive ſouvent, que Dieu ſuſpend en nous les effets de ſa Grace; & qu'il permet quelque-fois que la chair obtienne de tres-funeſtes victoires ſur l'Eſprit, comme les chûtes de David & de Saint Pierre ne le têmoignent que trop. Cette conſidération donc nous doit perpétuellement tenir dans la crainte & le tremblement; car qui peut nous aſſurer, qu'il n'y aura pas des momens en nôtre vie, où Dieu nous abandonnera en proïe aux tentations du Monde & aux occaſions de péché? Et quand cela arrivera, n'eſt-ce pas le plus déplorable & le plus malheureux état où un fidelle puiſſe tomber. C'eſt donc un juſte ſujet de crainte, qui nous doit toûjours faire élever nos yeux & nos priéres à Dieu, pour lui demander qu'il ne nous induiſe point en tentation, mais qu'il

5. Elle nous fait conſidérer les Exemples des Saints hommes qui n'ont pas laiſſé de tombér.

qu'il nous délivre des piéges de l'Ennemi, & des ſurpriſes de nôtre propre cœur.

En troiſiéme lieu, ce ſont ces cinq eſpéces de crainte, dans leſquelles nous devons être continuellement. Une crainte de reſpect en nous ſouvenant que nous ſommes ſous les yeux d'une Majeſté Infinie qui nous voit, & ſous la main d'une Providence Eternelle qui nous gouverne. Une crainte d'horreur à l'égard du crime, en nous ſouvenant qu'il n'y a point de malheur plus grand que celui d'ofenſer un Dieu Bon & Miſéricordieux, de qui nous avons receu tant de faveurs. Une crainte d'humilité, en nous ſouvenant que tout ce que nous ſommes, & tout ce que nous poſſédons d'avantages dans la Grace, nous ne les tenons pas de nous-mêmes, mais de Dieu. Une crainte de précaution, en nous ſouvenant que le plus juſte tombe ſept fois le jour, & que ſi *nous diſons que nous n'avons point de péché, nous-nous ſéduiſons nous-mêmes, & la vérité n'eſt point en nous.* Une crainte enfin d'attachement à Dieu, en lui diſant avec le Prophéte, *Eternel, ne m'abandonne point, Mon Dieu, ne t'éloigne point de moi.* De cette maniére nous nous emploierons utilement à nôtre propre ſalut; & Dieu qui verra multiplier ſes talens en nos mains, en augmentera le nombre, en ajoûtant bénédiction ſur bénédiction, juſqu'à-ce que le tems ſoit venu de changer ſa Grace en Gloire, & nous donner l'entiére & parfaite jouïſſance de ſon Héritage.

3. *La crainte dont il eſt ici parlé peut être diviſée en cinq eſpéces, ſçavoir.*
Une crainte de reſpect.
Une crainte d'horreur pour le crime.
Une crainte d'humilité.
Une crainte de précaution.
Une crainte qui nous attache à Dieu.

CHAPITRE IX.

De l'Exorde.

C'eſt ce que nous avions à dire touchant la Tractation, qui eſt, comme chacun voit, la plus importante & la plus longue partie d'un Sermon. Il faut maintenant dire quelque choſe de l'Exorde, qui eſt cette Partie par laquelle on prépare l'eſprit des Auditeurs, & l'on s'ouvre un paſſage naturel & facile pour entrer dans la Tractation.

Premiére Queſtion. S'il faut ſe ſervir d'Exorde.

Mais d'abord il ſe préſente une Queſtion, ſur laquelle les ſentimens ſe trouvent en quelque maniére partagez, qui eſt de ſçavoir, ſi les Exordes ſont néceſſaires, & ſi même ils ſont utiles; ou s'il ne ſeroit pas mieux de s'en abſtenir entiérement, & de commencer d'abord par la Connexion du Texte avec les Verſets précédents, & aprés avoir fait la Diviſion, paſſer à la Tractation. Il y a pluſieurs perſonnes qui ſont dans cette derniére opinion; & leus raiſons ſont 1. „qu'il paroît „ trop d'artifice dans un Exorde, ce qui eſt „ plus capable de rébuter l'attention de l'Au„ diteur, que de la concilier: car on voit que „ par un Exorde vous avez deſſein de venir in„ ſenſiblement, & par quelque eſpéce de cir„ cuit à vôtre matiére, & d'y conduire d'une „ maniére preſqu'imperceptible vos Auditeurs. „ Or cela même ſemble étre une fineſſe indi„ gne de la ſincérité, de la candeur, de la gra„ vité & de la ſimplicité qui doivent regner

Raiſons de ceux qui ne veulent point d'Exorde.

ſur

ſur la Chaire Evangelique. En effet, dés que „
l'Auditeur habile connoît que vous ſongez à „
le tromper, vous lui donnez un mauvais pré- „
jugé contre vous ; Et ce préjugé nuit ſans „
doute à la ſuite du Diſcours. 2. Les Exor- „
des, diſent-ils, ſont des Piéces extrémement „
dificiles, ce qui fait qu'on les peut juſtement „
apeller *la Croix des Prédicateurs.* Quand il y „
auroit quelque fruit à en receuillir, cela ne „
ſeroit pas d'une conſidération aſſez grande, „
pour nous obliger à en faire, & à conſumer „
en cela une partie de nôtre tems & de nos „
forces, que nous pouvons employer beau- „
coup plus utilement ailleurs. 3. Ils diſent en- „
core que le principal but qu'on ſe propoſe „
en un Exorde eſt, ou de ſe concilier la bien- „
veillance de l'Auditeur, ou d'exciter ſon at- „
tention, ou de le préparer aux matiéres que „
l'on a à traiter. Mais pour ce qui regarde la „
bienveillance, les Paſteurs qui prêchent à „
leurs Brebis ne la doivent pas revoquer en „
doute. Nous parlons à des Chrêtiens & à „
des Perſonnes qui nous regardent comme „
des Miniſtres de Jeſus-Chriſt, pour leſquels „
par conſéquent ils ont du reſpect & de l'a- „
mour. Quant à l'attention, on la doit auſ- „
ſi ſupoſer toute entiére, non ſeulement quand „
les choſes que l'on traite dans la Chaire ſont „
Divines, & qu'elles ſont ſalutaires à l'homme, „
mais auſſi parceque les Auditeurs ne viennent „
dans les Lieux Publicqs qu'avec cette diſpo- „
ſition d'y écouter la Parole de Dieu ; & ſi „
les Auditeurs n'ont pas d'eux-mêmes cette „
diſpoſition, on ne la leur donnera pas par un „
Exorde, puiſque cette diſpoſition eſt un ef- „
fet de la foi & de la piété de l'homme. Or „

„ un Exorde qui d'ordinaire n'eſt compoſé que
„ de huit ou dix périodes, n'eſt pas capable de
„ donner la foi & la piété à ceux qui n'en ont
„ pas, ni de convertir des profanes & des mon-
„ dains. Et pour ce qui regarde la préparation
„ aux matiéres qui ſe doivent traiter, la ſim-
„ ple lecture du Texte la donne ſufiſamment:
„ puiſque, ſelon la maniére de prêcher la plus
„ commune, les Prédicateurs s'attachent à
„ l'explication de leur ſujet, ſans s'en écarter
„ que fort peu. Il ſemble donc que l'Auditeur
„ eſt aſſez préparé par la lecture du Texte: &
„ s'il y reſte encore quelque choſe à faire, on
„ la doit atendre de la Connexion & de la Di-
„ viſion. 4. Enfin ils diſent que l'Exorde eſt un
„ temps mal employé, qui ne fait que diſſiper
„ inutilement une partie de l'eſprit des Audi-
„ teurs, leſquels ſouvent, aprés l'avoir attenti-
„ vement écoûté, s'endorment fort paiſible-
„ ment lors que vous entrez dans la Tracta-
„ tion. Ne ſeroit-il donc pas mieux de les en-
„ gager d'abord dans la matiére, afin que leur
„ engagement leur ſervît dans la ſuite à ſoûte-
„ nir l'attention, ſelon l'inclination naturelle
„ que les hommes ont à achever ce qu'ils ont
„ une fois commencé?

Réfutation de ces raiſons. Mais toutes ces raiſons ne ſont pas aſſez fortes pour nous devoir faire, ni rejetter, ni négliger les Exordes. Car pour ce qui regarde la premiére, l'art qui ſe trouve dans un Exorde bien loin d'être une choſe odieuſe & qui rebute l'eſprit de l'Auditeur, qu'au contraire elle lui eſt tout-a-fait naturelle. On n'aime point à entrer bruſquement dans des matiéres Théologiques ſans quelque préparation: cela ne ſeroit point néceſſaire, ſi nous avions

toutes

toutes les idées Theologiques préſentes à nôtre eſprit : Mais comme d'ordinaire elles en ſont aſſez éloignées, il eſt bon que l'on nous y conduiſe ſans nous faire de contrainte, & qu'on les excite au dedans de nous d'une maniére douce & inſenſible. Ce n'eſt point une fineſſe & une tromperie, puiſqu'on ne fait en cela que s'acommoder à la foibleſſe de l'eſprit de l'homme, & à ce qu'il deſire lui-même. Or cela eſt d'autant plus vrai, que les Auditeurs ſont aujourd'hui ſi acoûtumez aux Exordes, que s'ils voioient un Prédicateur entrer abruptivément en matiére, ils en ſeroient extrémement choquez, & ils s'imagineroient que cet homme veut faire d'eux ce que l'Ange fit d'Habacuc, lequel il prit par les cheveux, & le tranſporta preſques en un moment de la Judée dans Babylone. Il faut donc employer quelque tems, pour conduire ſans violence l'eſprit aux matiéres que vous avez à traiter, & ne ſupoſer pas que vôtre Auditeur y ſoit déja, ni qu'il ait dans la penſée tout ce que vous avez médité, ni qu'on l'y puiſſe apliquer tout d'un coup ſans aucune préparation,

La ſeconde raiſon eſt bonne pour des pareſſeux, & non pas pour des ſages & habiles Prédicateurs. Et aprés tout les Exordes ne ſont pas ſi difficiles, que quand on s'y eſt exercé avec ſoin, on ne s'en puiſſe bien & fidellement aquiter, comme l'expérience le juſtifie tous les jours.

La troiſiéme raiſon n'eſt pas plus conſidérable. J'avouë que les Prédicateurs doivent ſupoſer l'amour & la bienveillance de leurs Auditeurs ; mais il ne s'enſuit pourtant pas

qu'ils ne la doivent exciter, lors qu'ils ont à parler à eux. Car cette bienveillance n'eſt pas toûjours en action; elle eſt même ſouvent balancée & combatuë par des ſentimens contraires, comme par le mépris & l'indiférence, ou par quelque paſſion de haine ou d'envie, &c. Soit que cela vienne des défauts humains qui ſont dans les Paſteurs, quelques habiles qu'ils ſoient, ſoit que cela procéde du vice même des Auditeurs. Je dis la même choſe de l'attention, encore qu'on la doive avoir tout entiére pour les choſes Divines, dont les Prédicateurs ont à traiter, on ne l'a pourtant pas; & tout ce qu'un Prédicateur peut déſirer, eſt que ſon Auditeur ſe trouve dans une diſpoſition générale à entendre parler des Myſtéres de l'Evangile. Il faut donc tâcher de lui donner une attention particuliére, à telles matiéres qui ſe doivent traiter. Au reſte il ne faut pas croire, que ni la ſimple lecture du Texte, ni la Connexion, ni la Diviſion ſeule & à part puiſſent faire cet effet. Il faut prendre plus de tour, pour remüer l'eſprit humain & pour l'appliquer. Et c'eſt ce qu'on peut dire auſſi à l'égard de la préparation, pour laquelle principalement un Exorde eſt deſtiné. La lecture du Texte y peut faire quelque choſe; La Connexion & la Diviſion y contribuent auſſi; mais ſans un Exorde, tout cela ſeroit aſſez inutile.

Il n'eſt pas difficile auſſi de répondre à la quatriéme raiſon. Car outre le fruit que l'on retire d'un Exorde, & qui eſt aſſez grand pour ne pas dire que ce ſoit un tems perdu, ſes parties ſont d'ordinaire ſi courtes, qu'on

ne

ne sçauroit les acuser de dissiper les forces de l'Auditeur ; ni de le fatiguer. A quoi j'ajoûte, que l'Exorde même, s'il est bien pris, contient toûjours quelque matiére qui plaît & qui instruit agréablement ; de sorte, qu'à le considérer en lui-même, on y aprend toûjours quelque chose de bon.

Nous ne sçaurions donc aprouver la coûtume de ces Prédicateurs Anglois, qui entrent d'abord dans l'explication litérale du Texte & la font servir d'Exorde, aprés quoi ils divisent leur Discours en quelques Parties qu'ils traitent en suitte. Certainement l'Auditeur n'est pas si-tôt en état de bien comprendre l'Explication qu'on lui donne, puis qu'il n'a encore, ni mouvement, ni activité. Il vaut mieux, ce me semble, l'exciter & l'ébranler doucement ; & le mette en train par quelque chose qui ne lui donne point de peine ; que de l'accabler tout d'un coup par une Explication, qu'il ne peut, ni bien comprendre, ni bien écouter. Moins pouvons-nous aprouver la coûtume de quelques-uns des nôtres, qui aiant à expliquer leur Texte dans tout le corps de l'Action, ou à y faire des Considérations, entrent incontinent en matiére sans aucun Exorde. Je suis persuadé que ce qui les a obligez à prendre ce parti, n'est autre chose que la difficulté qu'ils trouvent à composer un Exorde ; c'est-à-dire, en un mot, leur paresse & leur négligence.

Seconde Question. Des fruits qu'on se propose de tirer des Exordes: & des

En supposant donc comme une chose constante qu'il faut user d'un Exorde, on peut demander, quels sont les principaux fruits que l'on se doit proposer d'en tirer ? & dans quelles veües générales on le doit faire ? Pour répondre à cette seconde Question il faut se souvenir,

veuës dans lesquelles on les fait.

nir, que déja nous avons marqué les trois fins principales de l'Exorde, qui ſont d'atirer ou d'exciter la bienveillance des Auditeurs, d'apliquer leur atention, & les préparer aux matiéres particuliéres qu'on doit traiter. Mais pour ce qui regarde ces deux premiéres choſes, il ne les faut propoſer qu'indirectement. Un Prédicateur ſe rendroit ridicule, ſi dans ſes Actions ordinaires & hors d'un cas d'extréme néceſſité, Il s'empreſſoit à s'aquerir l'eſtime & la bienveillance de ſon Troupeau ; & cette maniére ſeroit plus propre à le faire mépriſer & haïr, qu'à le faire eſtimer & aimer. Il ne faut donc point, ni faire des complimens à un Peuple, ni lui donner des loüanges, ni parler de ſoi-même, de quelque maniére que ce puiſſe être. Ce ſont des affectations qui ne réüſſiſſent jamais bien, & dans leſquelles neantmoins il y a des Perſonnes habiles qui tombent : Sur tout quand ils préchent dans d'autres Egliſes que les leurs, & dans des Egliſes qui ſont conſidérables. Car ils ne manquent jamais de mettre dans leur Exorde un petit Lieu Commun de loüanges : ou de parler de la joye qu'ils ont de ſe voir apellez à remplir leur Chaire : ou à ſe mépriſer eux-mêmes & à confeſſer leurs grands defauts: ou quelque choſe ſemblable. Pour en dire naïfvement mon ſentiment, je croi que ce ſont des maniéres pédanteſques qui font un tres-méchant effet. Car les Auditeurs n'aiment nullement à entendre toutes ſes ſottes cajoleries, qui non ſeulement ſont indignes de la gravité de la Chaire, mais indignes même de celle d'un honnête homme. Comment donc, direz-vous, s'atirer la bienveillance de l'Auditeur? Je dis qu'il le faut faire indirectement

tement par un Exorde bien pris & bien fait, & c'eſt le plus ſeur moyen de réüſſir.

Pour l'atention, il eſt certain qu'on la réveille & qu'on l'aplique de la même maniére, c'eſt-à-dire, par quelque choſe de beau & de digne d'être écouté, où il y ait de la grace & du bon ſens naturel. Je ne deſaprouve pourtant pas que dans un Exorde on ne demande quelque-fois l'attention ; ſoit à cauſe de l'importance de la matiére ; ſoit pour la ſolemnité du jour ; ſoit pour l'état où ſe trouve alors l'Egliſe ; ſoit enfin par quelqu'autre conſidération particuliére ; Mais il ne faut pas faire de cela un ordinaire, & il ne s'y faut même arrêter que peu.

Le principal uſage de l'Exorde c'eſt de préparer l'Eſprit de l'Auditeur.

Le principal uſage de l'Exorde, c'eſt celui de préparer l'Eſprit de l'Auditeur aux matiéres particuliéres que vous avez à traiter, & de l'y conduire inſenſiblement. Si on s'éloigne de ce but, ou qu'on le néglige, un Exorde ne peut être qu'impertinent ; & au contraire pourveu que l'on y parvienne, un Exorde ne peut étre que bon. Cependant quand nous diſons qu'il faut préparer l'Auditeur à la matiére, & l'y conduire, il faut prendre garde que ce ſont deux choſes diférentes. Vous préparez l'eſprit de l'Auditeur à vôtre matiére, quand vous lui donnez les diſpoſitions qu'il faut qu'il ait, pour la bien entendre & pour en bien profiter. Vous conduiſez inſenſiblement vôtre Auditeur à la matiére, lorſque par la liaiſon naturelle que les choſes ont les unes avec les autres, vous le faites paſſer de l'une à l'autre, & le faites entrer dans le ſujet dont il s'agit.

Préparer l'eſprit de l'Auditeur à la matiére, & l'y conduire, ſont deux choſes diferentes.

Mais

On doit préparer l'Auditeur diverſement ſuivant la diverſité des matiéres.

Mais pour dire quelque choſe de chacun de ces deſſeins, la Préparation ſe doit régler ſelon le genre de la matiére que l'on traite. Car ſi c'eſt une matiére affligeante & triſte, où vous avez deſſein d'exciter la compaſſion ou la douleur, & d'arracher des larmes des yeux de vos Auditeurs, il faut commencer dés l'Exorde à donner cette diſpoſition. Si vous avez à traiter d'un Myſtére profond & difficile, il faut penſer à donner de l'élévation & de l'admiration. S'il s'agit de quelque Jugement terrible de la Juſtice Divine, il faut ſonger à donner de la frayeur. S'il eſt queſtion de quelque crime énorme, il faut préparer l'eſprit à l'horreur & à la méditation de la grandeur de la corruption humaine. Si vous avez à traiter de la repentance & à y intéreſſer les Auditeurs d'une maniére extraordinaire, il faut auſſi commencer de les y diſpoſer, par les idées générales de la colére de Dieu que nous avons méritée, du peu de fruit que Dieu tire de ſa culture à nôtre égard; ou quelque choſe de ſemblable. Si au lieu de cela la matiére que vous avez à traiter eſt tranquille & ordinaire, il faut que l'Exorde laiſſe l'eſprit dans ſon aſſiéte naturelle, & qu'il tâche ſeulement d'exciter en lui les ſentimens honnêtes & Chrêtiens que nous devons tous avoir. En un mot il faut que l'Exorde prenne la teinture des choſes qui doivent être traitées, afin d'y diſpoſer les Auditeurs. N'en uſer pas de cette maniére, ce ſeroit perdre tout l'effet d'un Exorde, & en uſer d'une maniére contraire, ce ſeroit renoncer au bon ſens, & agir en homme fort malhabile.

Quant

Quant à la ſeconde choſe, qui eſt de conduire inſenſiblement l'Auditeur aux matiéres que l'on a à traiter, cela dépend, comme je viens de le dire, de la liaiſon qu'ont les choſes dont l'Exorde eſt compoſé, & entr'elles, & avec les matiéres du Texte. Je dis premiérement, entr'elles. Car il faut qu'elles ſe tiennent par la main, & qu'elles aient de la dépendance & de la ſubordination; autrement l'Auditeur ſeroit ſurpris de ſe ſentir bruſquement tranſporté d'un lieu à un autre. Je dis avec les matiéres du Texte, car c'eſt principalement pour y entrer que l'Exorde eſt employé.

Comment on doit conduire l'eſprit de l'Auditeur aux matiéres que l'on veut traiter.

La premiére qualité que doit avoir un Exorde, c'eſt d'être court. Il faut pourtant garder meſure dans cette briefveté. Car comme d'un côté, une exceſſive longeur eſt un vice, une trop grande briefveté l'eſt auſſi; de ſorte qu'il faut tenir un milieu. Le plus long Exorde ne doit pas avoir plus de dix ou douze périodes; & le plus court en doit toûjours avoir ſix ou ſept, pourvû que les périodes elles-mêmes ne ſoient pas trop longues. La raiſon de tout cela eſt, qu'il faut donner un juſte tems à l'Auditeur pour ſe préparer à vous écouter avec attention, & à vous ſuivre dans la Tractation de vôtre matiére; & que d'autre-part, en lui donnant un tems ſufiſant pour cela, il ne faut pas le faire égarer hors de vôtre ſujet, ni lui donner lieu de s'ennuier & de s'impatienter. Une trop grande briefveté péche contre la premiére partie de ce Précepte; car elle fait entrer trop tôt l'Auditeur dans la matiére, & ne lui donne pas aſſez de préparation. Une exceſ-

Des qualitez d'un Exorde. 1. Il doit être d'une longeur raiſonnable.

ſive

ſive longueur péche contre la ſeconde. Car il eſt certain qu'il en eſt d'un Auditeur comme d'un homme qui viſite une belle maiſon, & qui n'aime point qu'on le faſſe demeurer trop long-tems dans la cour, ou dans les premiéres avenuës. Il ne veut qu'y paſſer légérement ſans s'y arrêter, afin de ſatisfaire le plutôt qu'il ſe pourra ſa principale curioſité.

2. Un Exorde doit être clair.

2. Un Exorde doit être clair, & par conſéquent dégagé de toutes ſortes de queſtions abſtruſes ou de penſées metaphyſiques, conçû en des termes naturels & populaires, & non chargé de trop de matiére. En effet, comme l'eſprit de l'Auditeur n'eſt encore, ni échaufé, ni émû, il ne faut pas exiger de lui, ni une grande pénétration, ni une grande élévation, ni même un grand effort, encore qu'il en fût capable; puis qu'il n'eſt pas en cet état-là. Ainſi il faut éviter dans un Exorde, tout ce qui peut faire de la péine à l'eſprit: comme ſont les queſtions phyſiques, & les expreſſions de ces *matiéres* de l'Ecole, les longues ſuites de raiſonnemens, & telles choſes ſemblables. Il ne faut pourtant pas, ſous prétexte d'une trop grande clarté, s'imaginer qu'un Exorde ne doive contenir aucune matiére Théologique, & qu'il doive plûtôt conſiſter en des paroles, qu'en des choſes; ce ſeroit ſe jetter dans une autre extrémité. Il faut donc qu'un Exorde contienne des choſes capables de nourrir ou de ſatisfaire l'eſprit; mais il faut qu'elles ſoient claires, faciles à comprendre, & exprimées d'une maniére fort naturelle.

3. Un Exorde doit être froid & grave, & par

par conſéquent on en doit bannir toutes les grandes figures, comme les apoſtrophes, les exclamations violentes, les interrogations réïterées, & en un mot tout ce qui aboutit à donner de grands mouvemens à l'Auditeur. Car puiſque dans ce commencement de diſcours il faut s'accommoder à l'état de l'Auditeur, lui étant encore froid & ſans agitation, celui qui parle le doit être auſſi. Nul homme ſage n'aprouvera ces Exordes qui contiennent, ou des enthouſiaſmes & des fureurs poëtiques, ou des mouvemens de colére & d'impétuoſité; ou des interrogations fiéres & hardies, ou des paradoxes ſurprénans pour exciter l'admiration. Il faut dans cette premiére Partie parler humainement, & ſe ſouvenir que les Auditeurs ne ſont encore, ni dans le Ciel, ni dans l'Air, ni tranſportez dans des lieux éloignez, mais qu'ils ſont ſur la Terre & dans un Temple.

3. Un Exorde doit être froid & grave.

4, Un Exorde ne doit pourtant pas être, ni ſi froid, ni ſi grave, qu'il ne ſoit en même-tems atachant & agréable. Il y a trois fins principales qu'un Prédicateur ſe doit propoſer, ſçavoir, d'inſtruire, de plaire, & de toucher; mais de ces trois fins celle qui doit regner dans l'Exorde, eſt de plaire. J'avouë qu'il doit auſſi ſe propoſer d'inſtruire, & de toucher; mais beaucoup moins d'inſtruire, que de plaire; & beaucoup moins encore de toucher, que d'inſtruire. Ce n'eſt pas que ſi l'on peut judicieuſement & bien à propos faire entrer dans l'Exorde quelque choſe de tendre, ſur tout dans des Actions extraordinaires, cela ne faſſe un tres-bon effet; mais, quoi qu'il en ſoit, il faut toûjours que l'agréable

4. Bien qu'un Exorde doive être froid & grave, il faut pourtant qu'il ſoit atachant & agréable.

gréable regne dans cette Partie. Par-là vous voiez bien qu'il faut bannir de l'Exorde toutes les censures aigres, les menaces terribles, les reproches sanglants, & en général tout ce qui peut sentir, ou la haine, ou le mépris, ou l'indiférence, ou vous faire une querelle avec l'Auditeur. Car non seulement il faut exciter son atention, ce que l'on pourroit assez faire par des censures & des reproches, mais il faut s'insinuer doucement dans son esprit, afin qu'il ne s'opose pas à ce que vous lui direz ; mais au contraire que vous lui puissiez plaire, comme a un homme docile & bien intentionné.

5. Il faut que tout le Corps d'un Exorde ait une connexité fort naturelle avec toute la matiére du Texte.

5. Il faut que tout le Corps de l'Exorde ait une connexité fort naturelle avec toute la matiére du Texte. Je dis premiérement tout le Corps de l'Exorde, car il faut bien se donner de garde d'y rien mettre, qui soit trop éloigné de vôtre sujet. Pour cet effet les meilleurs Exordes sont ceux qui sont composez de deux Propositions, dont la premiére se joint naturellement & immédiatement avec la seconde, & la seconde se joint naturellement & immédiatement avec le Texte. Châcune de ces Propositions peut être, ou prouvée, ou amplifiée ; mais il faut toûjours que la derniére vous conduise sans peine au sujet dont il s'agit, & que la premiére n'en soit pas extrémement éloignée. Selon cette Maxime l'on doit condanner tous ces Exordes, qui au lieu de vous faire entrer dans le Texte, vous y font tomber comme de haut en bas. Cela choque extrémement le bon sens. L'on doit aussi condanner ceux qui vous conduisent au Texte par beaucoup de circuits

circuits, c'eſt-à-dire par pluſieurs Propoſitions enchaînées l'une avec l'autre; cela eſt ſans doute vicieux, & ne peut que fatiguer l'Auditeur. Je dis en ſecond lieu que l'Exorde doit avoir de la connexion avec toute la matiére du Texte, c'eſt-à-dire, qu'il ne ſe doit pas ſimplement raporter, ni à une ſeule de ſes parties, ni à un ſeul de ſes égards, ſi l'on a deſſein de le conſidérer ſous pluſieurs égards, mais qu'il ſe doit raporter à tout. La raiſon eſt qu'un des principaux uſages de l'Exorde, comme nous l'avons dit ci-deſſus, eſt de préparer l'eſprit de l'Auditeur à la matiére qui doit être traitée. Or ſi l'Exorde n'a du raport qu'à une ſeule des parties, ou à un ſeul des égards, on ne préparera l'Auditeur qu'à cette partie & à cet égard, & non aux autres.

6. L'Exorde doit être ſimple. Ce n'eſt pas que nous voulions en bannir entiérement les figures: car au contraire on y doit toûjours employer celles qui rendent le diſcours doux & agréable: mais nôtre penſée eſt qu'il faut éviter la pompe & la magnificence des expreſſions, autant que les choſes qn'on dira le pourront permettre. On n'y doit point emploier un ſtyle trop élevé, & qui aille juſqu'à l'enflûre, ni des périodes trop nombreuſes, ni des allegories trop pouſſées, ni même des métaphores trop fréquentes ou trop hardies. Car en effet l'eſprit de l'Auditeur qui eſt encore froid & dans ſon aſſiette naturelle, ne ſçauroit ſoufrir tout cela. *6. L'Exorde doit être ſimple.*

7. Un Exorde ne doit point être commun. Mais comme c'eſt une régle dont pluſieurs perſonnes abuſent, il eſt bon de l'éclaircir ici. Je dis donc que par un Exorde com- *7. L'Exorde ne doit point être commun, &*

comment cela ſe doit entendre.

commun, il ne faut point entendre un Exorde qui puiſſe convenir à pluſieurs Textes; car ſi les Textes ſont paralleles, ſi la matiére y eſt traitée dans les mêmes veües & dans les mêmes circonſtances, quel moien y a-t-il de trouver des Exordes ſinguliers? On entend donc par un Exorde commun, premiérement, celui qui eſt pris de choſes triviales, & qui ont été dites & redites, que par conſéquent le Peuple ſçait déja, & dont il ſera infailliblement rebuté. Tels ſont ces Exordes pris de la comparaiſon du Soleil, ou de celle des Rois & des Conquerans, ou des Anciens Romains &c. ou de quelques Hiſtoires du Vieux Teſtament qui ont été ſouvent rebatuës, ou de quelques types fort connus, comme ſont le paſſage des Iſraëlites par la Mer rouge, & autres ſemblables, &c. En ſecond lieu, on entend un Exorde qui pourra s'apliquer également à deux Textes de matiére diférente, ou à deux contraires interprétations que l'on peut donner d'un même Texte. C'eſt en ce ſens que les Exordes communs ſont vicieux & dégoûtants.

Exemples d'un Exorde commun.

8. Quand un Texte eſt conçû en des termes métaphoriques ou figurez, c'eſt une choſe aſſez puérile que de faire un Exorde qui ſe joigne au Texte par la metaphore. Et bien qu'il ſemble qu'il y ait en cela de l'eſprit, il eſt certain pourtant que ce n'eſt pas du bon eſprit, & qu'il y a trop de jeu en cela. Cela eſt bon dans des déclamations de Collége, mais cela ne vaut rien pour la Chaire Evangélique. Il faut donc lier l'Exorde avec le Texte par la matiére même, c'eſt-à-dire, par la choſe entenduë ſous la figure, & non par

8. Quand un Texte eſt conçû en termes figurez, il ne faut pas que l'Exorde ſe joigne au Texte par la figure, mais par la choſe ſignifiée.

par la figure. Je ne veux pourtant pas nier qu'on ne puiſſe le joindre quelque-fois par la figure, pourvû que cela ſe faſſe d'une maniére chaſte & ſage. Comme par exemple, ſi l'on avoit à traiter ces paroles, *qui mange ma chair & qui boit mon ſang, a la Vie Eternelle*, on pourroit prendre un Exorde de ce que l'Ecriture Sainte ſe forme l'idée de nôtre converſion comme ſi c'étoit une nouvelle naiſſance, qui nous communiquât & nous deſtinât à un autre vie. Que pour cet effet elle nous parle d'un Nouvel Homme, d'un Nouveau Ciel qui l'éclaire, & d'une Nouvelle Terre qui le ſoûtient. Qu'atribuant à ce Nouvel Homme les mêmes ſens que la Nature a formez en nous, une veuë, une ouïe, un atouchement, un odorat, une bouche, elle lui attribuë auſſi des objets proportionnez à châcun de ces ſens myſtiques, & leur donne des effets ſemblables à ceux que nos ſens produiſent par leurs naturelles opérations. Elle nous dit donc, que nos yeux contemplent la lumiére Céleſte qui les éclaire & les conduit dans les voies de la juſtice. Que nos oreïlles entendent la voix de Dieu qui nous apelle, & qui nous fait par ce moien ſuivre nôtre vocation. Elle nous dit, que l'Evangile nous eſt un odeur de vie qui nous communique le Salut. Et enfin elle nous atribuë une bouche pour manger la chair & boire le Sang de Jeſus-Chriſt, afin d'en être nourris à Vie Eternelle. C'eſt de cette derniére expreſſion dont Jeſus-Chriſt a voulu ſe ſervir dans ce ſixiéme Chapitre de Saint Jean & en parler dans ce Texte, *qui mange ma chair & qui boit mon ſang, a la Vie Eternelle.*

Exception à la remarque cidevant deſſus.

Jean 6. 54.

Cet Exorde ſe joint avec la figure emploiée dans le Texte; mais c'eſt d'une telle maniére qu'il n'y a point de jeu ni d'afectation d'eſprit. Car c'eſt par une réflexion ſérieuſe ſur l'uſage que l'Ecriture fait de cette figure, la reconnoiſſant déja pour figure, & préparant l'Auditeur à en rechercher l'explication.

Divers exemples des vices de l'Exorde,

1. Il y a des Prédicateurs, qui ſe ſont figurez, que c'étoit une belle choſe de prendre des Exordes, ou de la Perſonne des Auditeurs, ou des circonſtances du temps, ou de celles du lieu, ou de celles des afaires générales, & des nouvelles du monde. Mais je crois que cette maniére eſt tout-à-fait vitieuſe, & que hors d'un cas extraordinaire il ne s'en faut point ſervir. 1. Il y a en cela trop d'afectation. Et n'eſt-ce pas faire l'entendu, que de commencer ſon diſcours par ces ſortes de choſes qui n'ont nul égard à la matiére ? C'eſt donc choquer la pudeur & la modeſtie de la Chaire Chrêtienne. 2. Ces ſortes d'Exordes ſont d'ordinaire tirez par les cheveux; & il ne ſe peut faire autrement; car les choſes dont ils ſont compoſez n'ont qu'une rélation fort écartée avec le Texte; de ſorte que par ce moien vous perdez le fruit principal de l'Exorde, qui eſt de préparer l'eſprit de l'Auditeur à la matiére qui doit être traitée, & de l'y conduire inſenſiblement. 3. Il eſt fort dificile quand on prend de tels Exordes de ne dire quelque ſottiſe. Car qu'y a-t-il de plus délicat dans un Diſcours public, que de parler ou de ſoi-même, ou des Auditeurs, ou du tems & des nouvelles du monde; mon ſentiment eſt donc qu'il faut entierément rejetter cette maniére d'Exorde.

2. Il faut rejetter auſſi pour la pluſpart les Exordes pris des Hiſtoires Prophanes, ou de ce qu'on apelle les Apophtegmes des hommes Illuſtres; cela ſent trop le College, & n'eſt nullement du goût des honnêtes Gens. Aprés tout, Alexandre le Grand, Céſar & Pompée, & tous ces autres grands Noms de l'Antiquité, n'ont que faire de monter ſur nôtre Chaire Evangélique; & ſi on ne les ſouffre plus aujourd'hui ni dans les harangues, ni dans les plaidoyers, beaucoup moins les doit-on ſoufrir dans les Sermons. A la bonne-heure, quand ils paroîtront quelquefois, ou dans la Tractation, ou dans l'Aplication: Et encores faut-il que ce ſoit ſi rarement, que dans un an on ne les y voye pas plus d'une fois; mais de venir ſe préſenter à la tête d'un Prêche, ce n'eſt pas une choſe ſuportable. Je dis à peu-prés le même des citations ou des alegations des Auteurs Profanes: Il s'en faut abſtenir, à moins qu'il n'y eût quelque choſe de ſi particulier, de ſi agréable & de ſi juſte pour le Texte, qu'on ne pût pas douter qu'il ne fût bien reçû. C'eſt dans ce rang que l'on peut mettre l'Exorde d'un Sermon fait ſur ces paroles, *enſeigne nous à tellement compter nos jours, que nous en ayons un cœur de ſapience.* Il étoit pris d'une Hiſtoire que Plutarque raporte, qu'un jour Alcibiades étant allé chez Périclés pour le voir, & ſes Domeſtiques lui ayant dit qu'il étoit ocupé à dreſſer ſes comptes pour les rendre à la République, il répondit ſur le champ; qu'au lieu de travailler à rendre ſes comptes, il feroit incomparablement mieux de chercher les moiens pour n'en ren-

Autres exemples des viees de l'Exorde.

Exception à l'article ci-deſſus. Pſ. 50. 12.

dre point du tout: On ajoûta que c'étoit là à peu prés la penſée des Méchans, qui n'ignorant pas que Dieu eſt leur Juge & ſentant d'ailleurs leur conſcience chargée de mille crimes, ne ſongent à autre choſe qu'à éluder le Jugement Divin, & le compte qu'ils ont à rendre au Maître de toutes les créatures. Que s'il n'étoit queſtion que d'un homme ou de deux hommes, le conſeil d'Alcibiades pourroit réüſſir; mais quand il eſt queſtion de Dieu, il faut être plus qu'inſenſé pour s'imaginer que l'on puiſſe éviter ſon Tribunal: qu'il n'y a point d'autre voie à prendre, que celle de ſe préparer à rendre ſon compte à Dieu, ni de conſeil plus légitime que celui de travailler continuellement à le bien rendre; & que pour cet effet nôtre intérêt nous oblige à recourir à Dieu, afin qu'il nous aide pour cela de la lumiére de ſa grace. C'eſt ce que l'Egliſe fait aujourd'hui par la bouche du plus grand de tous les Prophétes, *enſeigne nous à bien compter nos jours, afin que nous en aions un cœur de ſapience.*

Quels ſont les meilleurs Exordes.

III. En général les meilleurs Exordes ſont ceux qui ſont pris de la Théologie. Car d'un côté, ils ont toûjours plus de raport a la matiére du Texte; & de l'autre, ils y préparent bien mieux l'eſprit de l'Auditeur. Ils ſont même plus graves, & plus détachez des puérilitez du Collége, & de la pédanterie.

Ce que l'on doit obſerver pour faire un bon Exorde.

IV. Pour cet effet aprés avoir bien conſidéré le ſens d'un Texte, & veu quelles ſont les matiéres principales qui doivent entrer dans la Tractation, aprés en avoir fait la Diviſion, il faut tâcher de réduire le tout à une idée commune, & en ſuite chercher quel-

quelque choſe ou quelque penſée qui ſe lie naturellement avec cette idée commune, ſoit qu'elle s'y lie immediatement, ou médiatement par le moyen d'une autre. Si elle s'y lie immédiatement, il faut tâcher de la réduire en une Propoſition que l'on éclaircira, ou que l'on prouvera dans la ſuite; & ſi elle a des parties qui méritent d'être expliquées ou prouvées châcune à part, on le fera. Et enfin par la liaiſon naturelle que cette Propoſition aura avec la matiére que l'on doit traiter, on entrera dans le Texte. Si la Propoſition ne ſe lie avec les Texte que par le moien d'une autre, aprés avoir établi la premiére, il faudra paſſer à la ſeconde, & de la ſeconde, au Texte.

De quels Lieux ſe tirent les Exordes.

Les Exordes ſe tirent à peu prés des mêmes Lieux d'où ſe tirent les Obſervations, ſçavoir, ou du genre, ou de l'eſpéce, ou des contraires, &c. car il y a peu d'Exordes que l'on ne puiſſe faire entrer dans la Tractation, ſous le tître d'Obſervation générale. Il y a pourtant cette régle à obſerver, qu'entre pluſieurs Obſervations générales, il faut choiſir pour Exorde celle qui eſt la moins eſſentielle, ou la moins néceſſaire à la Tractation, & qui d'ailleurs ſoit claire, agréable & engageante.

On peut employer quelque-fois dans un Exorde une comparaiſon, c'eſt-à-dire, ce qu'on apelle ſimilitude, mais il faut le faire rarement & ne ſe ſervir point de comparaiſons triviales que tout le monde ſçait ou qui ſont priſes d'une matiére baſſe, ni auſſi de comparaiſons trop embaraſſées, priſes d'une matiére inconnuë au Peuple, comme ſont celles

celles qui ſont tirées des Méchaniques, ou de l'Aſtronomie, où les Auditeurs n'entendent rien.

On peut y employer auſſi les Hiſtoires de la Bible, mais il faut que cela ſe faſſe rarement, & que l'aplication en ſoit juſte, agréable, & en quelque maniére, ſurprenante.

On y peut encore employer les types, mais avec les mêmes précautions, conſultant le bon ſens & le bon goût.

Obſervation plus particuliére pour bien réüſſir à faire un Exorde.

Le mieux eſt de chercher pluſieurs Exordes ſur un même Texte, & de tourner ſon imagination de divers côtez, en prenant garde à toutes les diférentes rélations, que la matiére qu'on a à traiter peut avoir; car par ce moyen on pourra choiſir ce que l'on jugera plus à propos. Mais aprés les Préceptes généraux que l'on doit néceſſairement ſçavoir & ſur leſquels ils ſe faut régler, il eſt certain que la facilité de l'invention d'un Exorde ne ſe peut aprendre que par la pratique. C'eſt pourquoi un jeune Prédicateur ne doit point plaindre ſa peine, ni ſe négliger en aucune maniére ſur ce ſujet.

CHAP.

CHAPITRE DERNIER.

De la Concluſion.

LA Concluſion doit être vive & animée, pleine de belles & grandes figures, aboutiſſante à émouvoir les paſſions Chêtiennes, comme ſont l'amour de Dieu, l'eſpérance, le zéle, la repentance, la condannation de nous-mêmes, le déſir de nous corriger, la conſolation, l'admiration des biens éternels, l'atente de la félicité, le courage & la conſtance dans les aflictions, la fermeté contre les tentations, la reconnoiſſance envers Dieu, le recours à lui par la priére, & tels autres ſemblables mouvemens.

Des qualitez de la Concluſion.

Il y a trois ſortes de mouvemens: les violents, les tendres, & les élevez. Les violents ſont par exemple, l'indignation, la crainte, le zéle, le courage, la fermeté contre les tentations, la repentance, le mépris de nous-mêmes, &c. Les tendres ſont, par exemple, la joie, la conſolation, la reconnoiſſance, la priére, &c. Les élevez ſont, l'admiration de la Majeſté Divine, ou des voyes de ſa Providence, l'admiration de la Gloire de ſon Paradis, l'atente de ſes biens, &c.

Trois ſortes de mouvemens, les violens, les tendres, les élevez. Exemples.

Il y a quelques paſſions Chrêtiennes qui peuvent être excitées, ou par une voye tendre, ou par une voye violente. Et telle eſt la repentance, pour laquelle on peut emploier des motifs extrémement tendres & touchans, comme ceux qui ſont pris de l'amour & de la bonté que Dieu nous a témoignée, & que nous avons traitée ſi indignement.

Quelques paſſions chrêtiennes, qui peuvent êtte excitées, ou par une voye tendre ou par une voye violente. Exemples.

On

On y peut auſſi emploier les mouvemens violents, comme la cenſure, la repréſentation du nombre & de l'énormité des péchez qui regnent au milieu de nous, l'horreur de nôtre ingratitude, la frayeur des Jugemens de Dieu qui nous ménacent, la juſtice de ſes verges & de ſes châtimens qu'il a déploiez ſur nous &c. Telle eſt auſſi la fermeté contre les tentations; car on peut emploier pour cela les mouvemens tendres, comme ſont la repréſentation de la vanité des promeſſes & des eſpérances du Monde, qui ne ſont que de fauſſes & de trompeuſes images: La conſidération du miſérable état où tombent ceux qui abandonnent leur premiére vocation; celle de la dignité d'Enfans de Dieu à laquelle il nous a apellez; celle des biens éternels que nous attendons pour le prix de nôtre perſévérance; celle de la joie dont un homme de bien eſt rempli, quand il a remporté quelque belle victoire ſur les tentations. On y peut auſſi emploier les mouvemens violens, comme ſont l'inſpiration d'une ſainte fierté, pour ſoûtenir les efforts du Monde: Le mépris de ſes deſſeins & des forces qu'il déploie contre nous: l'eſpérance ou plûtôt l'aſſurance inviolable que nous avons, que toutes les Puiſſances de la Terre, jointes enſemble, ne nous ſçauroient ébranler. Ce qui eſt le mouvement de S. Paul ſur la fin du 8. des Rom. *Qui eſt-ce qui nous ſéparéra de la dilection de Chriſt? Sera-ce oppreſſion, ou angoiſſe, ou perſécution, ou famine, ou nudité, ou péril, ou épée? Ainſi qu'il eſt écrit, nous ſommes livrez à la mort pour l'amour de toi tous les jours, & ſommes eſtimez comme des brebis de la boucherie.*

Rom. 8. 34. &c.

An

Au contraire en toutes ces choſes nous ſommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimez. Car je ſuis aſſuré que ni mort, ni vie, ni Anges, ni Principautez, ni Puiſſances, ni choſes préſentes, ni choſes à venir, ni hauteſſe, ni profondeur, ni aucune autre créature, ne nous pourra ſéparer de la dilection de Dieu, qu'il nous a montrée en Jeſus-Chriſt nôtre Seigneur.

La Concluſion doit être diverſifiée, je veux dire qu'il ne ſe faut pas contenter d'y émouvoir une ſeule paſſion Chrêtienne, il faut en toucher pluſieurs, & donner à châcune une juſte longueur de diſcours, afin de donner lieu à la paſſion de s'exciter: Il ne faut pourtant pas y demeurer trop long-tems, mais lors qu'on ſent que l'on a produit ſon effet, il faut paſſer à une autre paſſion. Ainſi la Concluſion doit être compoſée, pour le moins, de quatre ou cinq réflexions que l'on puiſſe faire naturellement ſur le Texte; ſoit qu'elles ſoient générales ſur tout le Texte, ſoit qu'elles ſoient particuliéres ſur les Parties auſquelles on l'a diviſé. Et s'il ſe peut, il faut mettre ces réflexions dans un tel ordre, que les moins fortes & les moins ſenſibles ſoient les premiéres; & les plus fortes, les derniéres, afin que le diſcours aille toûjours en croiſſant. Je croi pourtant que ce ſeroit un vice, que de finir par un mouvement trop violent, comme ſont ceux de la crainte, ou de l'indignation, ou d'une griéve cenſure. Il vaut mieux finir par un mouvement tendre, ou bien par un mouvement élevé. On peut & on doit même tâcher de mêler dans une même Concluſion de diférens mouvemens, c'eſt-à-dire, de violens, de tendres, & d'élevez,

La Concluſion doit être diverſifiée.

afin

afin que l'on puiſſe remuer pluſieurs paſſions de divers genre.

Les Differentes choſes qui peuvent entrer dans la Concluſion.

La Concluſion aime quelque-fois les exemples, les ſimilitudes, les ſentences courtes & fortes, les ſubtilitez d'une belle imagination; & en un mot elle peut quelque-fois n'être ni ſi chaſte, ni ſi bien réglée, que le Corps de la Tractation où il faut être plus juſte. Ainſi il n'y aura point de mal quand un Prédicateur dans la Concluſion s'abandonnera au feu de ſon eſprit, pourvû qu'avec tout cela il ne diſe rien d'extravagant, ni de trop emporté: rien qui ſente trop l'enthouſiaſme, ou la déclamation.

FINIS.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.